



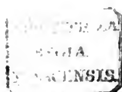
INVENTA LEVETUR
FRANCISCUS PRÆPOSITUS CANN
REGG: IN POLLING Anno 1744
QUONIAM SUCCESSIT
EXALTABO TE
P. S.



Achard

HISTOIRE
DES HOMMES ILLUSTRES
DE LA PROVENCE.

SECONDE PARTIE.



DICTIONNAIRE
DE LA PROVENCE
ET DU COMTÉ-VENAISSIN,

DÉDIÉ

A MONSEIGNEUR LE MARÉCHAL
PRINCE DE BEAUVAU.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME QUATRIEME.

Contenant la ſeconde & derniere Partie de l'Hiſtoire des Hommes illuſtres de la Provence.

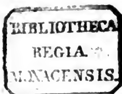


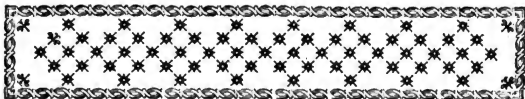
A MARSEILLE,

De l'Imprimerie de JEAN MOSSY, Pere & Fils, Imprimeurs du Roi, de la Marine; & Libraires à la Canebiere, à côté du Bureau des Draps.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE DU ROI.





AVIS AU LECTEUR.

LA perfection de ce Dictionnaire dépend de l'exactitude dans les recherches & dans la Correspondance. Il s'est glissé quelques erreurs Typographiques dans le volume précédent ; il y a quelques autres fautes que l'on ne doit pas imputer à la négligence des Auteurs, encore moins à des sentimens dont ils ne sont pas susceptibles ; mais à la confiance aveugle qu'ils ont eue en des personnes respectables, qui leur ont fourni de faux renseignemens.

Le Public s'est plaint avec raison des articles *Aubert, St. Jean ; Girardin.* Heureusement il nous restoit un volume à faire, & nous nous sommes empressés de rectifier les erreurs que ces articles contiennent, en inférant dans le Supplément, qui termine ce volume, des articles nouveaux, faits d'après les témoignages les plus authentiques. Si nous eussions pû prévoir cet inconvénient, nous aurions placé des cartons dans ce volume, avant sa distribution ; nous avons trop de respect pour la mémoire de ces Hommes illustres, pour oser diminuer leur gloire, & insulter à leurs cendres.

Une faute qui a échappé au Correcteur, & qui doit être attribuée au Copiste, est le titre d'*Officier d'Infanterie & de Lieutenant des Maréchaux de France*, attribué à Mr. d'Armand de la Garciniere, qui nous a fourni l'article *Armand*, placé à la page 33 ; nous sommes priés par ce Gentilhomme de faire observer au lecteur, que ces titres appartiennent à M. son oncle, & non pas à lui : au reste, dans la crainte qu'on ne pût s'imaginer que ce qui est dit dans cet article, est faux & supposé, M. d'Armand a eu soin de nous montrer les pièces originales, & *duement légalisées*, dont il y est fait mention, & il nous a prié de l'annoncer au Public, qui lui saura gré de sa délicatesse.

M. l'Abbé Paul nous a aussi engagé à retracter l'annonce que nous avons faite dans notre Discours préliminaire, relativement aux articles qu'il a eu la bonté de nous céder à peu de frais; nous avouons que, dans le nombre, il en est quelques-uns qui sont neufs; mais la plupart ne sont que retouchés. Nous avons corrigé, au Supplément, ce qu'il y avoit laissé de faux, d'après ceux qui l'ont devancé. Nous devons cette justice à M. l'Abbé Paul, & nous nous empressons d'en aviser le Public.

Dans la revision que nous avons faite des articles de notre premier volume, des *Hommes illustres de la Provence*, nous avons encore vu, avec le plus grand regret, une erreur vraiment importante,

qu'il eſt de notre devoir & de toute juſtice de déſavouer, quoique nous n'y ayons aucune part.

Le Copiſte des articles qui compoſent ce premier volume, pag. 120, art. *Bougerel*, auroit dû écrire ce que l'on avoit mis ſous ſes yeux, que » les Mémoires manuſcrits du P. Bougerel ſont à Aix, » entre les mains de M. de la Farge, qui en fait beaucoup de cas. » Nous n'aurions pas cru pouvoir mettre à trop haut prix la permiſſion » d'en prendre des extraits. »

Le ſens & la ſuite de notre phraſe ayant été, comme l'on voit, défigurés par le Copiſte, nous nous empreſſons de rendre à un Citoyen eſtimable, à un homme qui aime les Arts & les Lettres, les égards qui lui ſont dûs; nous ſommes même perſuadés que, ſi nous lui avions demandé quelque article particulier, il nous l'auroit communiqué avec autant de zèle que de déſintéreſſement.

N. B. L'Approbation & le Privilège ſont dans le ſecond volume de cet Ouvrage, c'eſt-à-dire, à la fin du Vocabulaire Provençal.

Nous avertiſſons MM. les Souſcripteurs, qui ont donné 12 livres d'avance, qu'ils n'auront à payer que 20 ſols, en retirant ce 4e. & dernier volume en feuilles, parce que la Société, qui a fait les frais d'impreſſion des 4 volumes, a renoncé à la continuation, & que le

Particulier, qui fait imprimer la Géographie, a pris d'autres arrangemens. Il cédera cependant à MM. les Souscripteurs les volumes de la Géographie au prix de 10 l. par volume en feuilles, tandis que ceux qui n'ont pas souscrit, les payeront à raison de 12. l.





DICTIONNAIRE
DES HOMMES ILLUSTRES
DE LA PROVENCE,
ET DU COMTÉ-VENAISSIN.

N

NICOLAI, (AMMO) nâquit vers la fin du quatorzième siècle, à Aix, où il prit, dans sa jeunesse, l'habit de l'Ordre de St. Dominique. Son talent pour l'Administration lui procura les principales charges de son Ordre : il fut deux fois Provincial. Ce fut pendant l'exercice de cette charge, qu'il mérita les bonnes graces de l'Anti pape Benoît XIII. Ensuite on l'arracha à l'obscurité du Cloître, pour le placer dans les dignités de l'Eglise. Il fut successivement Evêque de Senés, de Huesca, de Saint-Pons de Tomières, & enfin Archevêque d'Aix sa patrie, en 1429.

Isabeau, Epouse du Roi René, instruite de son habileté dans le maniement des affaires, l'envoya à Rome, pour y gérer en son nom, pendant la détention de son Mari. Les applaudissemens qu'il mérita font honneur à ses lumières & à sa prudence, dont il eut plus d'une fois l'occasion de faire connoître l'étendue.

De retour à Aix, il fit réparer l'Eglise des FF. Prêcheurs, qui avoit

été fort endommagée par un tremblement de terre. Ce fut lui qui reçut le Roi René, Chanoine de Saint-Sauveur, l'an 1437. Nicolaï mourut le 15 Juin 1443, regreté de tous ses Diocésains. Il fut inhumé derrière le Maître-Autel de sa Métropole, dans la Chapelle qu'il avoit fait ériger en l'honneur de Saint-Mitre, pour qui il avoit une singulière dévotion. Il légua une somme d'argent assez considérable, pour faire une châsse d'argent propre à renfermer les Réliques de ce saint Martyr. Le Martyrologe ancien de Saint-Sauveur en fait une mention très-honorable. On grava son épitaphe sur une pierre qui couvre son tombeau; elle est conçue en ces termes : *Hic jacet R. P. Amno Nicolaï, S. Theologiæ Professor, ord. Prædicator; & eorum in hâc Provinciâ Provincialis, postea successivè Ecclesiarum & sedium Senecensis, Oscensis & Sti. Pontii tomeriarum præsul, & postremò hujus Sanctæ sedis aquensis Archiepiscopus, præsentisq. Capellæ Fundator qui migravit ad Dominum, an. D. 1443. die 15 Junii. Orate pro eo.* (C. B.)

NICOLAI, (JEAN) né à Arles, fut un fameux Avocat. Il professa le Droit civil & canonique à l'Université d'Avignon. On le consultoit comme l'oracle de son siècle. Nous ignorons l'époque précise de son existence; on le croit à-peu-près contemporain d'Alciat; ce qui se rapporte au seizième siècle, sous le règne de François I.

Les ouvrages de Nicolaï ne sont point parvenus jusqu'à nous : nous apprenons cependant par différens Auteurs, qu'il avoit publié plusieurs Traités de Droit, qui furent fort estimés. (V. P.)

NICOLAS, (ANTOINE) de Marseille, Peintre, Dessinateur, excella dans la connoissance de l'art Héraldique. Sa famille possédoit, depuis plus de cinquante ans, le privilège de peindre les armoiries pour les services funèbres. Elles ne furent d'abord employées qu'aux funérailles des Gouverneurs, des Evêques & des personnes constituées en dignité, & de haute extraction. Les Nicolas en introduisirent l'usage pour les Magistrats, les Echevins, les Nobles & les notables Bourgeois, dès l'année 1645. Pour remplir cet objet, ils firent une ample collection des Armes de toutes les Familles qui ont donné des Magistrats à Marseille, & de toutes celles qui existoient anciennement dans cette Ville avec quelque distinction. Antoine fut celui de tous, qui s'adonna plus particulièrement à ce travail; outre la collection des Familles de la Provence, il avoit encore celle de plusieurs provinces de la France, de l'Espagne, &c. Son travail a été continué par M. Kapeller, Directeur de l'Académie de Peinture de la même Ville, héritier & successeur des talens de Nicolas.

Antoine mérite encore une place parmi les bons Patriotes. Sans compter les travaux multipliés, qui lui ont acquis un nom, nous devons principalement remarquer que ce Marseillois, jaloux de conserver le Tableau des costumes de nos Pères, eut un soin particulier de conserver sur le papier, des esquisses des vieilles peintures détruites ou altérées par le tems, ou que l'on déplaçoit pour y en substituer de nouvelles. Plusieurs de ses dessins, conservés chez M. Kappeller, ou dans le

Cabinet de M. Michel de Léon, Tréforier-Général de France, vrai curieux dans tous les genres, feroient d'une utilité certaine pour une Hiftoire de Marfeille.

Nicolas eft mort à l'âge de 89 ans, en 1737, dans fa patrie.

NICQUET, (HONORAT) nâquit à Avignon le 29 Août 1585, d'une famille honorable. Il entra dans la Société des Jéfuites, à Nancy, le 13 Octobre 1602. Doué des plus rares talens, il fut les mettre en ufage d'une manière qui lui fit honneur, & qui fervit à illuftrer le corps dont il étoit Membre. Son goût le portoit également à toutes les parties de la Littérature. Il cultiva pendant fa jeuneffe la Poéfie, l'Eloquence, l'Hiftoire; & après avoir enfeigné, pendant plufieurs années, les Belles Lettres, il profeffa, avec les plus grands fuccès, la Philofophie & la Théologie. Ses Supérieurs, inftruits de fon mérite, l'appellèrent à Rome, où il devint Cenfeur des Livres; emploi honorable, qu'on ne confie jamais qu'à des perfonnes d'une réputation peu ordinaire, & dont le P. Nicquet s'acquitta avec une approbation univerfelle.

Il paffa 8 ans dans cet exercice; après lefquels il revint en France, & s'adonna à la Chaire. Comme fon zèle étoit auffi défintéreffé qu'ardent, il cherchoit moins à plaire, quoiqu'il eût pour cela les qualites convenables, qu'à édifier fes Auditeurs. Il étoit touchant, pathétique, il alloit au cœur; en un mot, il poffédoit admirablement l'art de faire impreffion fur les ames, & de les convertir. Son zèle ne fe bornoit pas à la prédication. Il parloit fréquemment de Dieu dans les entretiens qu'il étoit obligé d'avoir avec les gens du monde; & il avoit le talent de les édifier. Il répandoit, dans ces fortes d'occafions, tant d'onction fur ce qu'il difoit, que plufieurs perfonnes ont verfé des larmes en l'entendant parler. Il paroît que le P. Nicquet ne prêcha que pendant quelques années. Ses Supérieurs le deftinèrent à gouverner plufieurs de leurs Maifons. Les Collèges de Bourges, de Caën, de Rouen, &c. eurent l'avantage de l'avoir à leur tête. Il y fit briller les études, & fa mémoire n'eft point encore effacée de l'efprit des habitans de ces Villes.

Dans fes momens de loifir, le P. Nicquet s'appliquoit à la compofition de divers Ouvrages dont il a enrichi le Public. Le premier qui fortit de fa plume fut: *le Combat de Genève, ou falfifications faites pour Genève, en la tranflation Françoife du Nouveau-Teftament.* Il y a eu deux éditions de ce Livre; l'une en 1621, l'autre en 1638, *in*-8°. L'on avoit traduit & imprimé à Genève le Nouveau-Teftament; & dans cette traduction, il fe trouvoit des fautes groffières, propres à favorifer l'erreur. Le Père Nicquet les apperçut fans peine, & les combattit. Son Ouvrage eut beaucoup de fuccès; & la première édition épuifée, occafionna la feconde. Quelques années après, l'Ordre de Fontevrault ayant eu à fe défendre contre les calomnies les plus attroces, le P. Nicquet fit, en fa faveur, l'*Apologie pour l'Ordre de Fontevrault*, à Paris, chez Michel Joly, *in*-8°. 1641. Cet Ouvrage eut tout l'effet qu'on attendoit. Les Religieux, en faveur de qui il avoit été fait, jugèrent que le P. Nicquet pouvoit encore

leur être utile, & le prièrent de travailler à l'Histoire de leur Ordre & de leur Fondateur. Le Jésuite mit tout desuite la main à l'œuvre ; & comme il avoit beaucoup de facilité, il donna au Public, l'année suivante : l'*Histoire de l'Ordre de Fontevrault, contenant la vie & les merveilles de la sainteté de Robert d'Arbricelle, & l'Histoire chronologique des Abbesses*. Paris, chez Michel Joly, *in* 4°. 1642. Angers, même année ; & en 1686 aussi *in*-4°. On trouve en latin un *in*-12 de la façon du P. Nicquet, intitulé : *Gloria Beati Roberti de Arbrissello ...... virtutes elogia*, à la Flèche, chez George Griveau, 1647.

Voulant faire sentir aux autres ce qu'il sentoit lui-même, le P. Nicquet mit au jour trois Ouvrages pour établir solidement la dévotion envers la Mère de Dieu. Le premier porte pour titre : *le Serviteur de la Vierge, ou Traité de la Dévotion envers la Glorieuse Vierge, Mère de Dieu*. A Rouen, chez Richard l'Allemand, 1659, 1665, 1669, *in*-12. Le second & le troisième Ouvrage sont en latin : *Nomenclator Marianus, sivè nomina Sanctissimæ Virginis Mariæ ex Scripturâ Sanctisque Patribus petita*. A Rouen, chez Laurent Maury, *in*-4°. 1664. *Iconologia Mariana, sivè judicium de imaginibus Sanctæ Virginis & honor iisdem imaginibus in ecclesiâ institutus. Occasione harum imaginum explicantur præcipua quæque mysteria vitæ, illustriores gratiæ, atq; dotes B. Virg. Mariæ*. Rouen, *in*-8°. 1667. *Titulus Sanctæ Crucis, seu Historia & mysterium tituli Sanctæ Crucis Domini N. J. C. Libri duo*. Paris, chez Bertier, *in*-8°. 1648, réimprimé en 1670, *in*-12, & en 1675, *in*-8°. *De Sancto Angelo Gabriele*, Lyon, *in*-8°. 1653. Ce sont encore là deux Ouvrages, fruits précieux de la dévotion du P. Nicquet. Le Mystère de la Croix l'occupoit continuellement. Il passoit les heures entières au pied des Autels pour y refléchir ; & plus il y pensoit, plus il trouvoit de quoi méditer. C'est ce qu'il avoua lui-même à l'un de ses amis, & ce qu'on comprendra sans peine. Nous avons encore de la composition de cet Auteur, *la Vie du P. Gabriel de Ste. Marie, Instituteur de l'Ordre de l'Annonciade*. Paris, chez Michel Joly, *in*-8°. 1655. *La vie de Ste. Coulange, Vierge & Martyre*. Bourges, *in*-8°. 1655. Deux autres Ouvrages, dont l'un est intitulé : *Stimulus ingrati animi*. Rouen, *in*-8°. 1661 ; & l'autre : *Phisionogmia humana libris quatuor distincta*. Lyon, chez Pierre Prost, *in*-4°. 1648. Enfin, le P. Nicquet, employant toujours avec la même ardeur ses momens littéraires, avoit encore composé : *Elogia seu nomenclator sanctorum & celebriorum in Ecclesiâ scriptorum*. Cet Ouvrage étoit manuscrit à la Bibliothèque du Noviciat de Rouen. Il y a apparence que celui qu'on conservoit à celle du Collège de la Flèche, intitulé : *Selecta Elogia, seu nomencl. Sanctorum & celebriorum scriptorum in Ecclesiâ*, étoit un abrégé du précédent. Au reste, le P. Nicquet n'étoit pas moins distingué par les qualités de son cœur, que par celles de son esprit. Si on le considéroit pour son savoir, on n'étoit pas moins charmé de sa droiture, de sa douceur & de son affabilité. Ce qui le rendoit encore plus

recommandable, c'étoit sa charité envers le prochain, surtout envers les pauvres & les misérables, à qui il procuroit tous les secours qui dépendoient de lui. Afin qu'ils fussent continuellement soulagés, il établit à Rouen une Société connue sous le nom de la *Miséricorde*, dont l'occupation principale est de fournir aux misérables les secours nécessaires à leur état. C'est dans l'exercice de ces pieuses occupations, que le P. Nicquet mourut à Rouen plein de gloire & de mérite, le 22 Mai *1667*, dans sa 82me. année de son âge. (C. B.)

NOSTRADAMUS, (MICHEL) ou *de Nostradame*, dont le génie singulier a si fort partagé les esprits dans les siècles précédens, nâquit à saint Remi le 14 Décembre 1503, de Jacques de Nostradamus & d'Anne de Saint-Remi. Il étoit petit fils, du côté paternel, de Pierre de Nostradamus, & du côté maternel, de Jean de St. Remi, l'un & l'autre distingués par leur science dans la Médecine & les Mathématiques. Le premier mérita la charge de premier Médecin ordinaire du Roi René, Comte de Provence; l'autre le fut du Duc de Calabre, fils de ce Prince. C'est sous les yeux de ce dernier, que Michel fut élevé. Né avec un génie heureux, il mit à profit les leçons de Mathématique & d'Astronomie qu'il en reçut. Dans la suite il cultiva sur-tout cette dernière science. Après la mort de son ayeul, Michel fut envoyé à Avignon pour y achever ses études d'humanité, & y faire sa philosophie. Son goût pour la Médecine le fit passer à Montpellier, & de là à Toulouse & à Bordeaux, où n'ayant pas trouvé des Maîtres d'une capacité reconnue, il se hasarda de traiter lui-même des malades. Il le fit avec succès pendant quatre ans, après lesquels il revint à Montpellier, & y prit ses grades. En retournant à Bordeaux, il s'arrêta à Agen pour jouir de la conversation de Jules-César Scaliger, avec qui il étoit lié d'une étroite amitié; il s'y maria, & eut deux enfans; mais sa femme & ses enfans étant morts, il quitta cette Ville, résolu, puisqu'il étoit dégagé des embarras du mariage, de satisfaire la passion qu'il avoit de voyager. Il parcourut la France & l'Italie en homme d'esprit, faisant des remarques utiles dans les endroits par où il passoit, fréquentant ceux de sa profession, lorsqu'il espéroit en retirer quelque avantage, n'oubliant rien de tout ce qui pouvoit contribuer à lui donner de nouvelles connoissances.

Nostradamus employa dix ou douze ans dans ses savantes courses; après lesquels il se rendit à Marseille, & de là à Salon, où il épousa Anne Ponsard en 1544. La réputation qu'il y acquit, le faisoit rechercher de tous les lieux circonvoisins. En 1546, la ville d'Aix étant affligée de la contagion, il y fut appellé, & y rendit de si grands services, que cette Ville lui donna une pension qui lui fut continuée pendant quelque tems. Delà il fut appellé à Lyon pour le même objet, & il y reçut des récompenses. De retour à Salon, il s'adonna presque entièrement à l'étude. Sa retraite lui causa bien du chagrin, de la part de ses compatriotes. Il s'en trouva même qui le regardoient comme un Luthérien, quoiqu'il fréquentât les Sacremens. Toutes ces tracasseries, dont il se plaint vivement dans son Livre *des Fards & des Confitures*, ne l'empêche-

rent pas cependant de continuer ses travaux. L'Astrologie, dont il faisoit usage, lui fut d'un grand secours, si on l'en croit. *Je sentois*, dit il lui-même, *une vertu secrète, qui me faisoit découvrir dans les Astres les destinées des peuples, les révolutions des Etats, le sort des Rois & des Princes, l'élévation & la chute des hommes de distinction.* Il écrivoit ces événemens en termes *énigmatiques & en sentences*, afin de n'exciter ni de la terreur aux crédules, ni de l'audace aux téméraires. Il n'osa pas d'abord publier ses productions; mais comme il s'apperçut que plusieurs choses qu'il avoit prévues s'étoient accomplies, il se détermina à publier ses quatrains prophétiques, pour ne pas donner à penser que son ouvrage avoit été composé après l'exécution des merveilles qu'il avoit prédites.

Il commença par sept *Centuries*, qu'il donna au Public en 1555, *in-16*, & qu'il adressa à César Nostradamus son fils, qui n'avoit encore que quelques mois. Il explique fort au long, dans l'Epître dédicatoire, la manière dont il a été porté à la connoissance des choses futures. Il attribue sa sciences à des inspirations secrètes & divines, *sans lesquelles on ne sauroit découvrir aucun avenir.* Les Grands reçurent son ouvrage avec avidité. Henri II & Cathérine de Médicis son Epouse, desirèrent d'en voir l'Auteur. Il arriva à Paris le 15 Août 1556, & le Connêtable de Montmorenci s'empressa de le présenter à leurs Majestés. Il en fut reçu avec tous les témoignages d'estime & de bonté qu'il pouvoit souhaiter. Ils lui firent des présens considérables en argent & en bijoux; & ce fut par leur ordre qu'il se rendit à Blois pour visiter les Princes leurs enfans, & faire sur eux les observations qu'il jugeroit convenables. Après avoir satisfait leurs Majestés, il retourna en Provence comblé de leurs bienfaits, & de ceux des Princes & des grands Seigneurs de la Cour.

Les glorieux témoignages d'estime que Nostradamus venoit de recevoir, l'engagèrent à publier le reste de ses productions, dont le Roi voulut bien recevoir la dédicace. Vers ce même tems il fit imprimer un Almanach pour se débarrasser de l'importunité des Laboureurs qui venoient continuellement le consulter. Quoi qu'il fût suivi d'un grand succès, il lui attira néanmoins bien des critiques. Le Poëte Jodelle, qui étoit de ce nombre, fit ce distique.

Nostra Damus cùm falsa Damus, nam fallere nostrum est;
& cùm falsa Damus, nil nisi Nostra Damus.

Nostradamus méprisa cette saillie, & ne voulut pas y répondre; mais un de ses amis y fit cette réponse:

Vera Damus, cum verba Damus quæ Nostra Damus dat,
Sed cùm Nostra Damus, nil nisi falsa Damus.

Le célèbre Ronsard prit aussi sa défense; & la mort désastreuse du Roi

Henri II, que l'on crut voir prédite dans le 35me. quatrain de la première centurie, étant arrivée, ramena les esprits les plus obstinés. Les visites recommencèrent, & Nostradamus eut l'honneur de recevoir chez lui Philibert Emanuel, Duc de Savoie, & la Duchesse Marguerite de France, qui, se retirant dans leurs Etats après leur Mariage, se détournèrent de leur route pour le visiter. Plusieurs Seigneurs lui firent le même honneur. Quelques événemens qu'il leur prédit, & qui arrivèrent conformément à ses prédictions, augmentèrent beaucoup la réputation dont il jouissoit déja.

En 1564, Charles IX faisant la visite de son Royaume, passa par Salon, où il reçut les complimens des Consuls. Il leur demanda à voir Nostradamus, qui, se trouvant à la suite des Magistrats, lui fut à l'instant présenté. En s'approchant du Roi, Nostradamus lui fit un compliment, que le Prince reçut avec bonté; il commençoit par ce vers :

Vir Magnus bello, nulli pietate secundus.

Et finissoit par les marques de son respect, & de son dévouément. Le Roi lui tendit la main pour le faire avancer, & l'assura qu'il étoit très-persuadé de son zèle & de son affection; il voulut l'avoir à ses côtés, jusques à ce qu'il fût arrivé dans les appartemens qu'on lui avoit préparé dans le Château : distinction flatteuse qui combla de joie ce Prophète, & de confusion les Habitans de cette Ville ingrate, qui avoient voulu, quelque tems auparavant, le faire passer pour hérétique. Leur mauvais traitement lui venant alors en pensée, il s'écria : ô *ingrata Patria, veluti Abdera Democrito.* Charles IX voulut savoir le sujet de cette apostrophe, faite à la Ville de Salon; & l'ayant appris, il déclara publiquement que les ennemis de Nostradamus seroient aussi les siens. Non content de ces marques de protection, le Roi désira d'être instruit de l'état de la famille de Nostradamus, & voulut connoître ceux qui la composoient. On lui amena jusqu'à une de ses filles, qui n'avoit que quelques mois; *& de ce*, dit César de Nostradamus dans son Histoire de Provence, *me souviens fort bien, car je fus de la partie.* La Reine Mère, qui avoit quelque connoissance de l'Astrologie, lui témoigna, en son particulier, l'estime qu'elle faisoit de sa science, & le parfait contentement qu'elle avoit de le revoir. Comme elle avoit une grande confiance en lui, elle le pria d'examiner soigneusement le Duc d'Anjou son fils, & de lui apprendre quelle devoit être sa destinée. Nostradamus obéit; & assura la Reine que ce Prince succéderoit à la Couronne.

Les Citoyens de Salon, témoins des marques de distinction que recevoit Nostradamus, prirent pour lui des sentimens bien différens de ceux qu'ils avoient eu jusque-là. Ils le chargèrent du compliment qu'on devoit faire au Roi lorsqu'il quitteroit leur Ville. Il s'en acquitta avec le plus heureux succès. S. M. lui fit présent à cette occasion de deux cens écus d'or, & d'un Brévet de son Médecin ordinaire, avec les appointemens attachés à cette charge. La Reine Mère ajouta à cette libéralité cent écus d'or, & l'assurance d'avoir auprès d'elle toute la recommandation qu'il pouvoit desirer. Repassant par Arles, le Roi y fit venir

Nostradamus, pour avoir le plaisir de s'entretenir encore une fois avec lui ; & lorsqu'il quitta cette Ville, il le combla de nouvelles faveurs.

Nostradamus n'en jouit pas long-tems: des atteintes fréquentes de goutte donnerent lieu à une hydropisie, dont il mourut le 24 Juin 1566. Ses parens, qui l'avoient laissé seul, parce qu'il les en avoit priés, etant rentrés dans sa chambre, le trouvèrent mort, assis sur un banc qui étoit à côté de son lit, & dans une attitude qui faisoit voir qu'il avoit expiré fort doucement. On trouva dans ses ouvrages une centurie où l'on crut lire la prédiction de sa mort. Elle est conçue en ces termes :

Du retour d'ambassade, don du Roi, mis au lieu,
Plus n'en fera, sera allé à Dieu ;
Proches, Parens, amis, frères du sang,
Trouvé tout mort près du lit & du banc.

Sa mort affligea sensiblement les habitans de Salon. L'honneur qu'il leur faisoit, les services qu'ils attendoient de son crédit, leur injustice même à son égard, tout cela causa leurs regrets, & fit répandre sur son tombeau des larmes aussi sincères que méritées. Il fut enterré dans l'Eglise des FF. Mineurs, où sa Veuve lui fit graver l'épitaphe suivante, qu'elle fit placer sous le portrait de son Epoux.

D. M.

Ossa clarissimi Michaëlis Nostradami, uniùs omnium mortalium judicio digni, cujus penè divino calamo totiùs orbis, ex Astrorum influxu, futuri eventus conscriberentur. Vixit annos LXII. menses VI. dies XVII. obiit Salone. CIƆ. IƆ. LXVI. Quietem posteri ne invidete. Anna Pontia Gemella conjugi optimo. V. F.

Ici reposent les os de l'illustre Michel Nostradamus, de qui la divine plume fut seule, au sentiment de tous, jugée digne d'écrire, selon la direction des Astres, tous les événemens qui arriveront sur la terre. Il a vécu 62 ans, 6 mois, 17 jours. Il mourut à Salon, le 2 Juillet 1566. Postérité ne lui envie pas son repos. Anne Ponse Gemelle souhaite à son Epoux la véritable félicité.

Le Peuple, ignorant en Provence comme ailleurs, assure que *Nostradamus* se fit enterrer vivant dans son tombeau, après avoir fait provision d'huile pour sa lampe, d'encre & de papier, dont il prétendoit, sans doute, faire usage jusqu'au moment où il expireroit. Il ajoute qu'avant d'y entrer, il prédit malheur à celui qui oseroit ouvrir sa tombe avant le tems qu'il désigna par des termes mystérieux, & qu'on présume être le commencement du 18me. siècle. Cette erreur populaire ne mérite aucune réfutation.

Le trait suivant pourra prouver, parmi cent autres, la fausseté des productions du prétendu Prophête. *Gassendi* rapporte, (dans le premier volume de sa Physique) que dans un voyage qu'il fit à Salon, en 1638, Jean-Baptiste Suffren, Juge de cette Ville, lui communiqua l'horoscope d'*Antoine Suffren* son père, & frère de Jean Suffren, Jésuite, Confesseur de Louis XIII. Cette horoscope étoit écrite de la propre main de *Nostradamus*. Charmé de cette découverte,

couverte, le Philosophe voulut examiner cette pièce; il interrogea *Suffren* sur les circonstances de la vie de son père, & elles se trouvèrent toutes contraires aux prédictions de l'Astrologue Médecin.

Le prétendu Prophête disoit : que *Suffren* porteroit une longue barbe & fort crépue, & il se fit toujours raser; qu'il auroit les dents mal propres & rongées par la rouille, & il les eut jusqu'à sa mort très-blanches; que dans sa vieillesse il seroit fort courbé, & au contraire, il porta toujours son corps fort droit; qu'à sa 19me. année il auroit une succession étrangère, & il n'eut jamais que celle de son père; que ses frères lui dresseroient des embûches, & que dans sa 37me. année il seroit blessé par ses frères utérins; mais il n'en eut jamais, & son père n'eut qu'une femme; qu'il se marieroit hors de la Province, il se maria à Salon même; qu'à sa 25me. année, ses maîtres lui apprendroient la Théologie, les Sciences naturelles, qu'il s'appliqueroit sur-tout à la Philosophie occulte, à la Géométrie, à l'Arithmétique, à l'Eloquence; il n'étudia que la Jurisprudence, dont le Prophête ne disoit mot; que dans sa vieillesse il aimeroit la navigation, la musique, les instrumens; il ne s'embarrassa, ni jeuné ni vieux, de toutes ces sciences; il ne fit même aucun voyage sur mer, & il mourut l'an 1597, quoique *Nostradamus* ne fixât sa mort qu'en 1618.

Quand les extravagances de notre Astrologue virent le jour, le public fut partagé; les uns le regardoient comme un visionnaire, les autres comme un Magicien; mais il y eut, comme il arrive presque toujours, une foule d'imbécilles qui le considérèrent comme un homme véritablement doué du don de prophétie.

De ce nombre fut un certain Guynaud, Ecuyer, ci-devant Gouverneur des Pages de la Chambre du Roi, enthousiasmé du fatras Poëtique de *Nostradamus*, il publia à Paris, *in*-12. en 1693, *la Concordance des Prophéties de Nostradamus, avec l'Histoire, depuis Henri II. jusqu'à Louis le Grand.* Voici un échantillon des explications de l'imbécille Commentateur. Il s'agit de la prédiction du massacre de la *St. Barthélemi*, clairement annoncée, selon lui, par l'Astrologue Provençal.

Le gros airain qui les heures ordonne,
Sur le trépas du Tyran cassera.
Pleurs, plaintes & cris, eaux, glace, pain ne donne,
V. S. C. paix, l'armée passera.

Le gros airain. C'est manifestement la grosse cloche de l'horloge du Palais, qui devoit donner le signal du massacre, lequel fut cependant commencé par celle de St. Germain-l'Auxerrois.

Sur le trépas du Tyran cassera. Le Tyran est l'Amiral *de Coligni*, mis à mort pendant que la grosse cloche sonnoit le tocsin. Il est vrai qu'elle ne cassa pas; mais le Commentateur observe judicieusement, que c'est une expression hyperbolique, sur laquelle il ne faut pas vétiller.

Pleurs, *plaintes & cris.* Cela n'a pas besoin d'être expliqué.

Eaux, *glace*, *pain ne donne.* Apparemment qu'en l'année 1572, la Seine fut prise. Le bled & les autres provisions ne purent pas, sans doute, venir à Paris. Ces sortes de signes, dit ce Commentateur, servent à *Nostradamus* à circonstancier ses prophéties, *puisqu'il ne lui étoit pas plus difficile de prévoir une chose que l'autre.*

Il ne reste plus qu'à déchiffrer le dernier vers : *V. S. C. paix*, *l'armée passera.* Cela veut dire qu'on seroit alors en paix avec *Philippe II*, clairement désigné par ces trois lettres V. S. C., attendu que S. signifie *Successeur*, le C. *Charles*, & V. en chiffre romain, fait cinq ; ce qui veut dire Successeur de *Charles V.*

L'armée passera. On voit évidemment qu'il est question du Duc d'*Anjou*, qui alla assiéger la Rochelle avec une armée de 50000 hommes, & 60 pièces de canon. Le Prophète a oublié la principale circonstance, qui est, que l'on fut obligé de lever le Siège, avec perte de plus de 20000 hommes.

Guynaud n'a pas été le seul qui ait admiré & expliqué *Nostradamus. Jean Dorat*, grand faiseur d'Anagrammes, sot interprète des songes, persuadé que Nostradamus étoit un homme divin, inspiré par un Ange, s'avisa de le commenter. Son ouvrage parut en 1594, *in*-8°.

Un Savant même, *Morhof*, parle avec vénération de l'insensé Prophête, dans son *Polihistor* ; & pour appuyer ses éloges, il rapporte une histoire digne de figurer parmi les aventures absurdes de Merlin : la voici.

Nostradamus se promenoit avec un Gentilhomme nommé Florinville : Ils apperçurent deux Cochons de lait, l'un blanc & l'autre noir. Quel sera leur sort, demande *Florinville* ? Nostradamus répond sans hésiter : nous mangerons le noir, le blanc sera dévoré par le Loup. Florinville, afin d'éluder la prédiction, ordonne en secret qu'on prépare le Cochon blanc pour leur souper. Le Cuisinier obéit ; mais ayant affaire ailleurs, il laissa le Cochon sur une table. Un petit Loup domestique profite de l'occasion, le mange, & le Cuisinier est contraint de substituer le Cochon noir : ainsi s'accomplit la prophétie.

Outre ses *Centuries*, on a de *Nostradamus* : 1°. *un Traité des Fards* & *des Senteurs*, 1552. 2°. *De singulières Recettes pour entretenir la santé du corps.* Poitiers, 1556. 3°. *Un Traité des Confitures.* Anvers, 1557. *La Paraphrase de Galien sur l'exhortation de Menodotus à l'étude ; & sur-tout à celle de la Médecine* ; traduite du Latin en François. Lyon, 1557. Il avoit aussi composé une *Instruction pour les Laboureurs*, pour leur marquer les tems & saisons les plus favorables à leurs travaux, & l'avoit intitulé : l'*Almanach de Nostradamus.* On a imprimé depuis sa mort, une XIme. & une XIIme. centuries que l'on a recueilli de ses Mémoires.

(V. P.)

NOSTRADAMUS, (JEAN) frère puîné du précédent, exerça longtems avec honneur la charge de Procureur au Parlement. Il cultivoit les Muses Provençales, & faisoit des Chansons assez peu délicates, mais qui plaisoient dans un tems grossier. On a de lui les *Vies des anciens Poëtes Provençaux*, Lyon,

1575, *in*-8°. Cet ouvrage est curieux & amusant, mais on y trouve bien des fables. Il avoit ramassé des matériaux pour une Histoire de Provence : la mort l'empêcha d'exécuter son projet. Il mourut vers l'an 1577, suivant J. R. de Soliers.

NOSTRADAMUS, (César) fils aîné de Michel, nâquit à Salon en 1555, un peu avant que son père donnât une nouvelle édition de ses prétendues *Prophéties*, augmentées de 300 qui n'avoient point encore paru, puisque la préface de cette nouvelle édition, datée du premier Mars 1555, est adressée à ce fils *qui venoit de naître*. Après les études ordinaires, il fut envoyé à Avignon pour y étudier en Droit. Il aima aussi les Arts, & les cultiva, du moins la Peinture, dans laquelle on assure qu'il étoit devenu habile. Il fut Consul de Salon en 1598. Dans plusieurs de ses ouvrages il se qualifie *Ecuyer & Gentilhomme* Provençal ; & dans d'autres, *Ecuyer du Duc de Guise*, *Charles de Lorraine*, qui fut Gouverneur de Provence, depuis 1595 jusqu'en 1632. Le premier Nov. 1622, Louis XIII étant venu à Salon, César eut l'honneur de lui présenter quelques Sonnets, que Sa Majesté reçut avec bonté. Etant déja âgé, il épousa *Claire de Grignan*, fille de *Jean de Grignan*, & *de Jeanne de Crapone* ; il n'en eut point d'enfans. S'étant depuis retiré à *St. Remi*, il y fut attaqué de la peste, dont il mourut à l'âge de 74 ans, en 1629.

Nous avons de *César Nostradamus* une Histoire de Provence, sous ce titre : *Histoire & Chronique de Provence de César de Nostradamus, Gentilhomme Provençal, où passent de tems en tems & en bel ordre, les anciens Poëtes, personnages & familles qui ont fleuri depuis 600 ans. Outre plusieurs races de France, d'Italie, d'Espagne, Languedoc, Dauphiné & Piémont y rencontrées, avec celles qui depuis se sont diversement ennoblies ; comme aussi les plus signalés combats & remarquables faits d'armes qui s'y sont passés de tems en tems jusqu'à la paix de Vervins.* Lyon, *in-fol.* 1614. Cet ouvrage est écrit d'un Style barbare ; on y chercheroit envain de l'ordre, de la méthode, de l'enchaînement dans les faits, du naturel & de la simplicité dans les idées & dans les expressions ; mais ceux qui connoissent l'Histoire des troubles de la Ligue en Provence, n'y lisent point sans intérêt, cette partie particulière de nôtre Histoire. L'Auteur dit, dans la vie qui est à la fin de son Livre, qu'il s'est servi dans la huitième & dernière partie des *Mémoires de Gaspard de Fourbin*, Sieur de Soliers de St. Cannat ; *de François du Périer*, Gentilhomme d'Aix ; de *Saubol* (ou Sobolis), Procureur au Siège Présidial d'Aix.

On dit qu'il avoit fait une suite de cet ouvrage, qu'il envoya en 1629 à M. *de Peyresc* : cette addition commence à l'an 1601, & finit à 1618. Il avoit tiré ce qu'il y a de meilleur dans les premiers livres de son histoire, des *Mémoires* de *Jean Nostradamus* son oncle.

Peyresc trouva que le style de cet Auteur étoit en grande partie Poëtique ; qu'il s'en étoit rapporté à des *Mémoires* contredits par quelques monumens authentiques ; qu'il étoit tombé dans de lourds anachronismes, en marquant le commencement de l'année au

premier de Janvier, lorsqu'il eût dû le marquer au jour de l'Incarnation; qu'il avoit donné une noblesse ancienne à des hommes nouveaux, & l'avoit ôtée aux anciennes familles, ou l'avoit omise, &c. mais, disoit *Peiresc*, ces défauts sont dignes d'excuse, parce qu'un Auteur ne pouvant pas tout examiner par lui-même, est obligé de s'en rapporter à la foi d'autrui. Le dessein qu'a eu *Nostradamus* d'être utile à sa patrie, & son grand travail méritent des éloges, Il admire la candeur avec laquelle il a mieux aimé commencer la suite des Comtes de Provence par *Gilbert*, dont on est indubitablement sûr, que par *Bozon*, au sujet duquel & de ses successeurs jusqu'à Gilbert, les sentimens sont si partagés. Cet Historien fut aussi Poëte. Il composa un nombre de pièces de poësie, dont la plupart furent imprimées à Toulouse en 1606. En 1607 il fit paroitre des vers funèbres sur la mort de *Charles du Verdier*, Ecuyer de M. de *Guise*, qui excelloit à jouer du Luth & qui étoit mort en 1601 à la fleur de son âge. En 1608 il donna des *pièces heroïques, & diverses poësies*, qu'il dédia au Gouverneur de Provence. L'Epitre dédicatoire datée de Salon le 20 Juin 1608, signée *César de Nostre-Dame*; est suivie d'un Sonnet au même. Dans cette Epitre, & dans un court Avis au Lecteur, il parle d'un Poëme intitulé *Hippiade*, ou les *Chevaliers*, qui devoit contenir dix livres & environ 12000 vers: ce Poëme n'a jamais paru: je ne crois point qu'on doive le mettre au rang des ouvrages dont on regrette la perte.

Le recueil de 1608 contient deux Sonnets à la louange de l'Auteur; l'un de *Paul Hurault* de *l'Hospital*, Archevêque d'Aix; l'autre du Président *Fauchet*; & des Stances de *Paul Filère*. Les Poësies de César y commencent par un Sonnet à *Guillaume du Vair, Chevalier & Prince du Senat de Provence*. Les autres pièces sont: le *Tableau de Narcisse pris de Philostrate*, au même M. du *Vair*: *Plainte de la Provence sur la funeste mort d'Henri d'Angoulême, grand Prieur de France; & les malheurs arrivés depuis icelle, jusqu'à la venue de M. le Duc de Guise*. Selon cette *plainte*, qui est précédée de deux Sonnets à M. du *Vair* & au Duc de Guise, il falloit que le palais que le Duc d'Angoulême occupoit à Salon fut richement meublé, suivant ce que le Poëte en dit: . . . . .

. . . . Or quand je me souviens
Que sa riche maison de Salon fut en proye,
Ne plus, ne moins qu'aux Grecs les richesses de Troye. . . . .
Le cœur me fend de deuil: l'un prenoit un rondache,
L'autre un fin coutelas, l'autre une fine hache;
L'autre un grand cimeterre artistement doré,
De maint feuillage antique en damas honoré.
Tableaux, buffets, joyaux, antiques & médailles,
Arcs, cuirasses, espieux, brassars, timbres, escailles;
Chanfrains, brides & mors, vases d'or & d'argent,
Voloient jusques aux mains d'un indigne Sergent. . . . .
L'un desroboit un frain, & l'autre un esperon,
Un ject, une vervaine, un leurre, un chapperon;

Cestuy prenoit un luth, cest ny prenoit un livre;
L'un attrapoit un vase, l'autre un bassin de cuivre,
L'autre enterroit un meuble, & ce qui fut le pis,
On jettoit par les murs vaissèlles & tapis, &c.

Après cette plainte on a dans le même recueil *des Cartels pour le Tournoy* que fit M. le Duc *de Guise* à Aix: un *Discours sur un horrible verglas & grande mortalité d'oliviers à Salon le 6 Fevrier 1603.* La *Plume*, *Ode pyndarique en faveur du sieur Lucas Matherot*, *le plus excellent Ecrivain de cet âge*; & deux Sonnets.

Ses autres poësies sont des *Rimes spirituelles*, *dédiées à M.M. les Archevêques d'Arles & d'Embrun.* L'Epitre dédicatoire est datée de Salon le 1er. Novembre 1607. *L'Oraison de Manassès*, *captif à Babylone*; une *prière* du Poëte après une maladie qui l'avoit conduit au bord du tombeau; des *paraphrases* des pseaumes 113, 78, & 136; le *martyre de St. Etienne*, tout en rimes masculines, huit *cantiques* sur la Naissance de *Jesus-Christ*, & trois *sonnets.* Le 3me. *est pris du commencement du combat des Anges*, *Poëme héroïque*, *dédié au Roi*; on ignore si ce poëme a été imprimé ou non; *les perles*, *ou les larmes de la Ste. Magdelaine*; *avec quelques rimes saintes*; *& Dimas ou le bon Larron.* Les larmes sont de 1606, en vers héroïques, dédiées à la Comtesse de *Carces*; le *Poëme* en forme de stances intitulé *Dymas*, est adressé au Duc de Lorraine, & il est de la même année. Il y a beaucoup de piété dans ses poësies, & beaucoup de Romanesque.

Charles, Duc de Savoie, étant venu en Provence durant les troubles de la ligue, César Nostradamus présenta à ce Prince un autre Poëme, intitulé: *le Songe de Scipion* avec une Ode à la louange du même, & sur la paix. Le Songe est allégorique. C'est Scipion l'Africain qui est le héros du Poëme, c'est lui qui donne des avis sensés dont le Poëte vouloit faire part à la France & au Roi en particulier. Ces avis ont tous rapport aux désordres qui regnoient alors & aux divisions qui affligeoient le Royaume; mais il y a beaucoup trop de verbiage; il nous apprend lui-même que c'est de Françon de Fortia, sa première maitresse, qu'il a appris les préceptes & l'art d'écrire l'Histoire; voyez la page 446 de son ouvrage.

Pierre Guyon, Avocat d'Avignon, honora les deux *Nostradamus*, *Michel & César*, de ce distique:

Tempora lapsa canit Cæsar, ventura Michaël
Ut cecinit, Vates dignus uterque polo.

NOSTRADAMUS (Charles) frère du précedent, & second fils de *Michel*, excella, dit-on, dans la poësie Provençale; l'on a de lui quelques pièces en ce genre.

André, 3me. fils de *Michel*, se fit Capucin & prit le nom de *Séraphin.* Il étoit né en l'année 1557. Ses parens l'appliquèrent à l'étude des lettres, mais la dissipation l'empêcha d'y faire des progrès. Doué des avantages de la nature, il fut recherché dans toutes les Sociétés; sa voix agréable & la délicatesse qu'il avoit en pinçant le luth ou

en jouant de quelque autre inſtrument ; ſa facilité à faire des vers, talent héréditaire dans ſa famille, étoient autant de motifs pour le faire déſirer & pour exciter ſon amour propre.

M. le grand-Prieur, Gouverneur de Provence, l'eſtima dès qu'il le connut, & ſe l'attacha en qualité de gentilhomme de ſa maiſon. Deux familles nobles de Salon étoient alors diviſées par des raiſons d'intérêt ou d'honneur ; celle de Milani-Cornillon & celle de Noſtradamus. Les trois frères qui composoient cette dernière bleſſèrent mortellement le ſieur de Cornillon. André fut conduit en priſon ; & tandis qu'on inſtruiſoit le procès, il fit vœu de ſe conſacrer à Dieu dans l'ordre de St. François, s'il avoit le bonheur d'échapper à ce danger. Il trouva peu de tems après le moyen de s'évader par une fenêtre, & il entra dans l'ordre des Capucins le 4 Décembre 1587 à Salon, d'où il partit le lendemain pour Avignon où il fit ſon noviciat.

Une particularité ſurprenante eſt le repas qu'il donna ce jour là à la Nobleſſe du Pays & aux Gentilshommes qui formoient la ſuite du Duc d'Eſpernon ; il leur annonça à la fin le projet qu'il avoit formé, leur parla long tems & avec feu ſur la vanité des choſes du ſiècle, & les pria de l'accompagner à la maiſon des Capucins, où ils aſſiſtèrent à la cérémonie de la priſe d'habit.

Sa profeſſion fut le ſceau de ſa conſtance & l'époque à laquelle il embraſſa avec ardeur l'humilité, la pauvreté & la ſolide piété. Pénétré du plus vif regrèt des égaremens de ſa jeuneſſe, il ſe les repréſentoit chaque jour, pour s'exciter à la pénitence ; en un mot il donna toujours l'exemple de la plus auſtère vertu. Jamais on ne put lui faire accepter le gouvernement temporel d'aucune maiſon de ſon Ordre. Son unique occupation étoit l'étude & la pratique des devoirs des Religieux.

Il mourut à Brignole, le 3 Décembre 1701, âgé de 44 ans, accompliſſant la prédiction de ſon père, qui avoit, dit-on, prognoſtiqué, qu'il mourroit *avec trois pans de corde ſur le corps*. Il fut enterré ſous la chaire de l'Egliſe des Capucins.

Il brula avant ſa mort un *Poëme* qu'il avoit fait en langue vulgaire ſur la Magdelaine ; un autre ſur la vie du véritable Capucin, un troiſième ſur la vie de Ste. Barbe, & quelques autres dont nous ignorons le ſujet.

On conſerve encore au Couvent de Salon, un de ſes ouvrages, compoſé après ſa converſion, mais avant ſon entrée en Religion, dont voici le titre: *Stances chrétiennes de André de Noſtre Dame, Gentilhomme Provençal.* Il contient 142 pages de 18 vers chaque. Nous allons en citer quelques uns pour faire connoître ſon ſtyle poëtique.

Toi qui de tout ce monde apperçois les confins,
Qui aſſis ſur le chef des plus hauts Chérubins
Contemples clairement le centre des abymes,
Aye pitié de moi pour l'amour de ton Fils,
J'entaſſe devant toi le nombre de mes crimes,
Et me repens auſſi de les avoir commis.

Ton Fils égal à toi de toute éternité,
M'arrachant du tombeau que j'avois mérité, &c. &c.

On ne doit pas oublier qu'il y a deux ſiècles que ces vers ont été faits.

(P. C.)

NOSTRADAMUS (César de Seva) du Diocèſe de Toulon, entra dans l'Oratoire en 1637, n'ayant pas encore atteint ſa 16me. année. Après ſa philoſophie, il enſeigna les humanités à Marſeille, à Pezenas, à Condom, &c. ordonné Prêtre en 1649, il alla faire ſes études de Théologie à Notre Dame des Ardilliers. Il demeura depuis à St. Magloire, à Toulon, à Aix, & à Notre Dame de Grace, où il doit être mort après l'aſſemblée générale de ſa Congrégation, tenue en 1666, à laquelle il avoit été député, de même qu'aux deux précédentes de 1661 & de 1663.

Ce Père eſt Auteur de quelques harangues & autres pièces de Collège, qu'il avoit été obligé de faire lorſqu'il enſeignoit la Rhétorique. Il les fit imprimer ſous ce titre:

1°. *Præſul Maſſilienſium, Sylva, Maſſiliæ*, 1643 *in*-4°. Cette *Sylve* fut compoſée à l'occaſion de l'arrivée de *J. B. Gault* dans ſon Diocèſe. 2°. *Gratum vale Maſſiliæ, & Scholaſticorum in campis peliciæ, poëma, ibid.* 1644, *in* 4°. 3°. *Gaſtoni Borbonio plauſus, Piſcenis*, 1645 *in*-4°. 4°. *Illuſtriſſimis, nobiliſſimis, ampliſſimis Occitaniæ comitiis, Xenia, D. D. Orator Piſcenenſis, Collegii Oratorii nomine, auſus fieri poëta, anno* 1646, *in*-4°. 5°. *Triumphatoris Principis Condæi, &c. Panegyricus, in*-4°. Ce diſcours fut prononcé à la rentrée des claſſes du Collège de Condom en 1648, & imprimé la même année. 6°. *In obitum illuſtriſſimi reverendiſſimique D. D. Antonii de Crus Condomienſium Epiſcopi, Epicedion*, 1648.

(B. O.)

NOTARII (Bérenger) Dominicain, né à Arles, fut l'un des Prédicateurs généraux dès l'année 1264. Il alla enſuite prendre ſes degrès à Paris; & il y finit ſes *Leçons ſur les ſentences* en 1270. Après avoir rempli divers emplois honorables, il fut fait Provincial de Provence en 1282. Ce fut dans ce tems-là qu'il aſſiſta à la rédaction des coûtumes de Toulouſe. Après ſes trois années de Provincialat, il continua d'enſeigner la Théologie, & de prêcher avec beaucoup de ſuccès. Il mourut fort âgé à Montpellier, le 8 Juillet 1296.

On a de lui une *Lettre circulaire* aux Réligieux de la Province, qui eſt imprimée dans l'année Dominicaine.

(Art. de M. Paul.)

NOVES, (Laure de) dont nous aurons occaſion de parler une ſeconde fois à l'article TROUBADOURS, nâquit à Avignon ou aux environs de cette Ville le 4 Juin 1314, d'Audiffret de Noves. Sa beauté lui fit donner le ſurnom de *Belle*, & les Hiſtoriens la nomment plus ordinairement, *la belle Laure*. Elle fut mariée à Hugues de Sade, ce qui a induit en erreur quelques Auteurs qui l'on crue de cette maiſon.

Phanette de Gantelmi tante de Laure, prit ſoin de ſon éducation, & lui donna des maîtres qui la formèrent dans les lettres. C'étoit alors le tems des Poëtes

Provençaux : Phanette & Laure ne pouvoient manquer d'être du nombre de ces Dames qui composoient la cour d'Amour. Il est même probable qu'elles en faisoient le principal ornement & qu'elles firent aussi des vers. Il est certain que les Poëtes contemporains de Laure célébrèrent sa beauté. Pétrarque seul fit à sa louange 318 Sonnets & 88 Chansons. Cette femme célèbre mourut à Avignon le 6 Avril 1348, & fut inhumée dans l'Eglise des Cordeliers de cette Ville, où l'on voit encore aujourd'hui son tombeau dans une petite chapelle. L'Épitaphe qu'on a gravée sur le mur, annonce que son mari est enseveli dans le même sepulchre.

L'on sait que François I. voulut voir ce tombeau lors de son passage par Avignon, & qu'il composa lui-même cette Épitaphe.

En petit lieu comprins vous pouvés voir,
Ce qui comprend beaucoup par renommée ;
Plume, labeur, la langue & le savoir,
Furent vaincus par l'aimant & l'aimée.
O gentille ame ! étant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se taisant ?
Car la parole est toujours réprimée,
Quand le sujet surmonte le disant.

Nous avons déjà dit que Goujet attribue mal à propos, ces vers à Clement Marrot. V. VAUCLUSE, dans notre Géographie ; voyez aussi TROUBADOURS dans ce Volume.

(V. P.)





OCTOUL, (ETIENNE) Mathématicien, né à Ramatuelle, au Diocèse de Fréjus en 1589, fit profession dans l'Ordre des Minimes à Avignon, en 1608. Après avoir fini ses études de Théologie, & s'être préparé au Sacerdoce par la piété, le P. Octoul tourna ses vues du côté des Mathématiques, où son goût & la pénétration de son esprit l'entraînoient sans efforts. Il en approfondit les diverses parties, & il se fixa à l'étude de celle qui a pour objet le cours des Astres, leur grandeur, leur situation, leurs distances, l'Astronomie.

Dès-lors, les ouvrages des Mathématiciens qui l'avoient précédé, ceux de ses contemporains, les Tables Astronomiques de Lamberge furent entre ses mains. Il couroit avec eux la même carrière, il partagea leur gloire. Philosophe comme Gassendi, Astronome comme Kepler, il essaya de nouvelles découvertes dans la connoissance des corps célestes, par l'invention d'une pyramide astronomique qu'il explique dans son ouvrage, & dont il se servoit pour ses observations. Le fruit de ses travaux étoit de fixer, s'il lui étoit possible, trois époques, aussi essentielles à l'Astronomie que nécessaires à la Chronologie, savoir; à quel jour, selon le Calendrier Julien, le monde avoit été créé, en quel méridien le Soleil devoit être placé, & à quel degré du Zodiaque. Il lui falloit calculer les révolutions du Soleil depuis la création du monde jusques à la naissance de J. C. pour en former des jours naturels, & en déterminer l'égalité. Il crut avoir rempli son objet dans un livre intitulé : *Inventa Astronomica primæ mundi Epochæ, &c.* Avignon, *in*-4°. 1643. Ce Religieux mourut au Couvent de Pourrières, en 1655, à l'âge de 66 ans. (P. N.)

OLDRA. V. ELDRA.

OLIVIER, (PIERRE) Religieux de l'Ordre de St. Dominique, étoit né en Provence. Il se distingua par sa piété & par ses ouvrages. Il fit imprimer en 1540, à Paris, un petit traité *de Inventione Dialecticâ*, où il promettoit de traiter toute la Philosophie d'une manière nouvelle, si le Public goûtoit cet essai. Cet Ecrivain professoit alors la Théologie. Son ouvrage nous annonce un homme d'esprit; mais on ne sait à quoi attribuer sa négligence à donner ce nouvel ouvrage qu'il annonçoit. Le Public n'auroit-il pas été satisfait du premier ?

Du Verdier attribue à cet Auteur un *Traité de la connoissance de Dieu & de nous-mêmes*; & un autre *de la Gloire de Dieu*, imprimés à Paris en 1556. C'est à-peu-près l'époque de la mort du P. Olivier. (V. P.)

OLIVIER, (CLAUDE-MATHIEU) nâquit à Marseille, le 21 Septembre 1701, de Jean-Baptiste Olivier, Négociant, & de Magdelaine Granot. Il fit

ses études d'Humanité & de Philosophie au Collège de l'Oratoire de sa Patrie; ensuite il étudia pendant 3 ans la Théologie chez les Dominicains. Il vint alors à Aix pour faire son cours de Droit dans l'Université de cette Ville. Il fit toutes ses études avec une supériorité de génie qu'il est difficile d'atteindre; & s'il eût moins aimé le plaisir & la dissipation que le plaisir entraîne, & qu'il ne fût pas mort dans un âge si peu avancé, il seroit devenu, sans contredit, l'un des plus grands & des plus savans hommes de son siècle. Ayant paru se fixer à la profession d'Avocat, qu'il exerçoit à Marseille, il attiroit la foule & les Connoisseurs à l'Audience, toutes les fois qu'il devoit y parler. Feu M. de Saci, de l'Académie Françoise, & Madame de Lambert, qui avoient vu un de ses plaidoyers, en ont porté le jugement le plus flatteur. Tous n'avoient pas la même qualité, parce que Olivier se donnoit rarement la peine de les travailler. Quelques heures enlevées à son amour pour la société & le divertissement, lui suffisoient souvent pour se mettre en état de parler & d'écrire, même sur des causes importantes, & ses productions se ressentoient ordinairement de cette précipitation. Il devoit la multitude de ses connoissances, moins à l'étude, qu'à la vivacité & à la pénétration de son esprit, à une facilité surprenante pour apprendre tout ce qu'il vouloit, & à la mémoire la plus heureuse pour le retenir. Cependant, quand son zèle pour l'étude le saisissoit, il passoit les semaines entières, les nuits même, attaché au travail. Excessif en tout, après avoir donné 15 jours à étudier le Code & le Digeste, ou à s'enivrer des beautés de Démosthènes, d'Homère, de Cicéron, ou de Bossuet, il en passoit quinze autres, & souvent un mois entier, à une vie désœuvrée & frivole. Delà, sa profession lui fut peu lucrative; parce que, n'étant que rarement chez lui, on se trouvoit obligé de recourir à d'autres : ce qui, joint à la perte de la plus grande partie de son bien, dans le tems du fameux systême de Law, le réduisit dans un état gêné; mais il trouvoit des ressources dans sa philosophie; il avoit appris à se contenter de peu, & il n'en étoit pas moins gai.

Son érudition & son commerce aimable, les agrémens de son esprit, lui ont toujours fait un grand nombre d'amis, parmi lesquels il en a compté de très-distingués par la naissance & par les talens. Ce fut lui qui contribua le plus à l'établissement de l'Académie de Marseille, soit par son zèle à soutenir les commencemens, qui furent très-difficiles, soit par l'idée avantageuse que donnèrent de l'Académie les lettres qu'il écrivit en son nom au Maréchal de Villars, & à l'Académie Françoise. Depuis que celle de Marseille fut formée, il ne manqua à aucune séance, excepté dans les cas d'absence ou de maladie. Il y venoit rarement les mains vides. Les Registres de cette Académie, qui a toujours fait beaucoup d'honneur à la Littérature, font mention d'un nombre considérable de dissertations historiques ou critiques, & de morceaux de Poésie ou d'éloquence de sa façon, lus dans ses assemblées; mais que la négligence de l'Auteur à les conserver, a laissé perdre, ou du moins disparoître, pour la plus grande partie.

Lorsque M. du Trousset d'Hericourt vint occuper l'Intendance des Galères à Marseille, il conçut pour Olivier de l'estime & de l'amitié; & plus persuadé que lui-même qu'il avoit besoin d'un emploi moins infructueux que les Lettres, il lui obtint un brévet d'Ecrivain du Roi sur les Galères. Comme cet emploi lui laissoit du loisir, il entreprit d'écrire la *Vie de Philippe, Roi de Macédoine*; & il s'appliqua à cet ouvrage avec tant de zèle, contre son caractère naturel, qu'il le finit en deux ans; mais la maladie dont il fut attaqué, l'empêcha d'y mettre la dernière main, & de lui donner cette perfection dont il étoit si capable. Il languit pendant plusieurs années, mêlées d'intervalles bons & assez tranquilles, & de rechûtes extrêmement fâcheuses, qui l'épuisèrent (*a*).

Il mourut le 24 Octobre 1736 n'étant encore âgé que d'environ 35 ans. M. de la Visclède, Secrétaire de l'Académie de Marseille, lut son Eloge dans l'Assemblée de cette Académie, le 25 Août 1737; & cet Eloge, qui a été imprimé, fait beaucoup d'honneur à son Auteur, & à celui qui en est l'objet. Nous n'en avons rapporté ici qu'un extrait. On trouve à la fin de cet Eloge la liste suivante des Ouvrages d'Olivier, tant imprimés que Mss., avec la date des années auxquelles il lut ces ouvrages à l'Académie, dont il fut un des premiers Membres.

1°. *Traduction de quelques endroits choisis de Tibulle*, 1726. 2°. *Dissertation sur le Chritias de Platon*, imprimée dans les Mém. de Lit. & d'Hist. recueillis par le P. des Molets de l'Orat. tom. 1, première part. 1726. 3°. *Epître en vers à M. Racine, fils du célèbre Tragique.* Il y introduit Melpomène, faisant des plaintes amères, de ce que M. Racine n'avoit pas voulu suivre le genre d'ouvrage qui avoit occupé son Père; 1726. 4°. *Dissertation sur la Vie & les Ouvrages d'Hésiode*, 1726. 5°. *Dissertation historique sur l'ancienne Académie de Marseille*, lue à la première *Assemblée publique de l'Académie*, en 1727; imprimée dans son premier recueil de la même année, à Marseille, 1727. 6°. *Projet & Plan de l'Histoire de Marseille*, 1727. 7°. *Discours sur les défauts qui peuvent être des suites de l'imitation*, dans les Mém. du P. des Molets, tom. IV, prem. part. en 1727. 8°. *Allégorie* en vers, intitulée: *la Paresse*, lue à l'Assemblée publique de 1728. 9°. *Ode* tirée du Pseaume 28me. envoyée pour tribut à l'Académie Françoise en 1729, & lue à l'Assemblée publique de celle de Marseille en 1730. 10°. *Discours sur le besoin que la raison a de l'imagination*, envoyé en 1730, pour tribut à l'Académie Françoise, & imprimé dans son Recueil. Ce discours fut lu à Marseille en 1731. 11°. *Mémoires sur les secours donnés aux Romains par les Marseillois pendant la seconde guerre punique*, 1731. 12°. *Parallèle de Tibulle & d'Ovide*, 1731. 13°. *Plan de l'Histoire Ecclésiastique de*

(a) La folie est une des misères de l'humanité. M. Olivier fut attaqué de cette cruelle maladie. On lit dans le Mss. d'un des Académiciens de son tems, qu'il mourut d'inanition, ayant poussé l'extravagance au point de se refuser toute sorte d'alimens, & ne se nourrissant que de ses excrémens.

Marſeille, en 1731. 14°. *Mémoires ſur les ſecours donnés aux Romains par les Marſeillois, durant la guerre contre les Gaulois*, 1731. 15°. *Diſſertation ſur l'Epoque de la Fondation de Marſeille*, 1731. 16°. *Epître en vers à M. le Bailli de l'Aubepin*, 1732. 17°. *Diſcours pour exhorter l'Académie à faire l'Hiſtoire de Marſeille*, 1735. 18°. *Hiſtoire de Philippe, Roi de Macédoine, & père d'Alexandre le Grand, avec un Diſcours préliminaire*; Paris, 1740, 2 vol. *in*-12. L'Eloge de l'Auteur, par M. de la Viſclède, eſt à la tête de cet Ouvrage. On le trouve auſſi dans un des Recueils des Pièces qui ont remporté le prix de l'Académie de Marſeille. (V. P.)

OPPEDE. V. MAYNIER.

ORAISON, (MARTHE D') fille de François, Marquis d'Oraiſon & Vicomte de Cadenet, & de Magdelaine de la Louve, nâquit l'an 1590, au Château du Bourg de Cadenet, Diocèſe d'Aix. Ornée de toutes les graces de la nature, elle étoit la ſeule à ignorer qu'elle en eût. Le deſir de plaire à J. C. fixoit toute ſon attention. Ce motif l'engageoit à donner aux pauvres qui le repréſentent, tout ce qu'elle pouvoit obtenir de ſes parens. L'excellente éducation qu'elle reçut, perfectionna les avantages dont elle étoit douée. Dès qu'elle fut parvenue à un âge à pouvoir être établie, on la donna en mariage, en Octobre 1610, à Alexandre du Mas de Caſtellane, Baron d'Allemagne & Vicomte de Valernes. Ces deux illuſtres Epoux s'aimoient tendrement, & vivoient dans l'union la plus parfaite, lorſque le Baron fut griévement bleſſé dans un combat particulier, & mourut des ſuites de ſa bleſſure, en 1612.

Cette vertueuſe Dame n'étoit alors âgée que de 22 ans. Elle avoit une fille, qui devint l'imitatrice de ſes vertus, & qui fut mariée dans la ſuite, avec Antoine de Villeneuve, Marquis de Trans & des Arcs. La Baronne, ſenſiblement affligée de la perte qu'elle venoit de faire, s'adonna entiérement aux exercices les plus auſtères du Chriſtianiſme. Elle employoit tous les revenus de ſes terres à faire des aumônes, & au ſoulagement de ces perſonnes, qui meurent ſouvent de miſère, pour s'épargner la honte de la faire connoître. Elle viſitoit fréquemment les malades, ſecourant les uns par ſes libéralités, les autres par ſes exhortations, rendant à tous, ſes ſervices les plus bas & les plus humilians Elle s'attachoit, pour l'ordinaire, à prendre ſoin des malades les plus dégoûtans; & l'on peut dire qu'elle a fait, en ce genre, des traits héroïques. Je n'en rapporterai qu'un ſeul; il ſuffira pour donner une idée de ſon ardente charité. Une femme étoit réduite dans l'état le plus pitoyable par plusieurs chancres, dont elle étoit dévorée. La Baronne en ayant été informée, ſe rendit chez elle, la conſola, l'exhorta à la patience, & prit ſoin de ſes chancres, qu'elle panſoit tous les jours, après les avoir baiſés pluſieurs fois. Dieu bénit tellement ſes ſoins, que la malade fut dans peu de tems guérie, au grand étonnement des Médecins, qui avoient déclaré ſon mal incurable.

La charité de la pieuſe Marquiſe s'étendoit à tout. Les pauvres filles étoient mariées à ſes fraix; & tandis qu'elle ne mangeoit que du pain, & qu'elle ne buvoit que de l'eau à ſes repas, les

indigens trouvoient à sa porte de la soupe & de la viande, qu'elle faisoit distribuer chaque jour. Elle établit à Valernes, une Confrairie du St. Sacrement, qui réussit au-delà de ses espérances. Son zèle actif lui faisoit tous les jours entreprendre quelque chose d'avantageux pour la gloire de Dieu & pour le salut des ames. Le fruit qu'elle en retira, fut la conversion de plusieurs hérétiques, & de quelques personnes dont la vie scandaleuse lui avoit fait répandre plus d'une fois, les larmes les plus amères.

Elle s'associa, à Riez, plusieurs Dames vertueuses, qui alloient, tour-à-tour, à l'Hôpital, rendre les plus importans services à l'humanité souffrante; Aix & plusieurs autres Villes de la Province, furent autant de théatres de son amour pour les pauvres, & de son dévouement à la pratique des plus éminentes vertus.

Elle s'appliquoit à ces saints exercices avec ardeur, lorsque le desir de la retraite lui fit concevoir le dessein de se renfermer dans le couvent des Capucines de Paris. Cette maison, & la règle qui s'y observe, satisfaisoient le goût de cette illustre pénitente. L'Abbesse du Monastère, à qui elle confia son projet, tâcha de l'en dégoûter, en lui faisant observer que sa viduité lui paroissoit un obstacle à son admission. Pour faire réussir son dessein, Madame d'Oraison prit le parti de fonder un Couvent de Capucines à Marseille; elle s'y rendit avec sept Demoiselles, qui reçurent avec elle l'habit de Novice, des mains des Capucines qu'on envoya de Paris pour venir occuper cette nouvelle Maison. La cérémonie de la Vêture se fit le 19 Juillet 1626. Quoique la Marquise eût depuis longtems renoncé au monde, l'acte qu'elle venoit de faire lui en donna encore plus de mépris; tout ce qu'on lui disoit à l'avantage de ses parens, lui causoit une vraie peine; le nom de Fondatrice faisoit son supplice. Pour éviter des honneurs qu'elle ne croyoit pas mériter, elle partit, avec la permission de ses Supérieures, pour aller achever son noviciat à Paris, où elle arriva accompagnée de M. Combe, & d'une Demoiselle de même nom, qu'elle avoit auprès d'elle depuis longtems.

Les Capucines la reçurent avec les distinctions dues à sa qualité; mais elles refusèrent de l'admettre parmi elles, à la prière des Parens de la Marquise, qui, n'ayant pu empêcher son départ de Provence, vouloient, pour ainsi dire, la forcer d'y revenir; Dieu, qui en avoit disposé autrement, permit qu'ils fussent trompés dans leur espérance. Madame d'Oraison, se voyant ainsi refusée par les Capucines de Paris, fit savoir son état au Baron d'Allemagne, son beau-frère, qui s'y trouvoit alors. Il courut à son secours: la Marquise en reçut des bienfaits; après quoi elle se retira chez la Marquise de Magnelais, sa parente, en attendant de pouvoir exercer les œuvres de charité auxquelles Dieu la destinoit. Madame de Magnelais, qui avoit aussi reçu des lettres de Provence, fit tous ses efforts pour déterminer sa pieuse cousine à retourner à Marseille. Le Baron d'Oppède, premier Président en Provence, & plusieurs autres personnes de distinction, se joignirent à elle pour l'engager à quitter Paris. Comme les

uns & les autres ne purent rien gagner sur son esprit, Madame de Magnelais imagina un nouvel artifice, qu'elle crut efficace, & qui ne servit qu'à affliger sensiblement sa vertueuse Cousine.

Un jour elle s'approcha d'elle & lui dit : *Ma chère Cousine, je ne puis plus vous cacher l'ordre que j'ai reçu de M. notre Archevêque.... Il m'a commandé de vous dire de quitter l'habit de Religieuse que vous portez, puisque les Capucines ne veulent pas vous recevoir.*

Madame d'Oraison se soumit à l'ordre prétendu de l'Archevêque ; mais elle ne changea pas de dessein. Dès qu'elle fut sortie de la maison de sa Cousine, elle commença la mission pour laquelle Dieu l'avoit retenue à Paris. Tous les jours elle se rendoit de grand matin à l'Hôpital, où elle passoit jusqu'au soir à servir les malades, & à les édifier par ses pieuses exhortations, & par la régularité de sa conduite. Elle ne prétendoit d'abord se fixer que pour un tems dans cet Hôpital ; son zèle l'y fixa jusqu'à sa morr. Sa fidelle compagne, Mademoiselle Combe, ne l'abandonna jamais ; elle reçut de notre pieuse Fondatrice, tous les secours qu'elle pouvoit desirer dans une maladie fâcheuse, qui lui faisoit souffrir les douleurs les plus aiguës.

Les Dames de Guise, de Vendome & de Magnelais, ayant été informées de la résolution que venoit de prendre Madame d'Oraison, se rendirent auprès d'elle pour la conjurer avec instance, de prendre un appartement dans leur hôtel : *La Maison de Dieu*, leur répondit-elle, *est bien plus considérable que celle des Princes de la terre. Je suis avec Dieu, étant dans son hôtel avec les pauvres. Je vous prie de me laisser dans cet exercice, où je trouve toute la satisfaction possible, & une grande assurance pour mon salut.* Elle remercia ensuite ces Dames de leur politesse, & les quitta pour aller vaquer à ses exercices ordinaires. Elle distribuoit l'argent & les provisions, que des personnes vertueuses lui envoyoient, aux pauvres qu'elle servoit. Les Capucines, ses chères Sœurs, n'étoient pas oubliées dans ces sortes d'occasions ; mais les aumônes qu'elle leur faisoit étoient secrètes, & on ne sut d'où elles venoient, qu'après sa mort.

Le bruit de son mérite se répandit dans tout Paris. On ne parloit d'elle que comme d'une Sainte ; on s'empressoit de la visiter, & on étoit toujours édifié des exemples frappans qu'elle donnoit. Son jeûne étoit continuel. Après sa mort, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu ont attesté, qu'elle ne prenoit jamais pour nourriture que les morceaux de pain qui restoient aux malades, réservant pour eux la viande qu'on lui donnoit.

Sa foible complexion ne put pas soutenir longtems un genre de vie si austère. Une fièvre violente la saisit ; & après avoir reçu les Sacremens des mourans, elle couronna sa sainte vie par une mort glorieuse, le 30 Mai 1627. Tout Paris accourut à l'Hôtel Dieu pour avoir des reliques de cette illustre morte. Plusieurs reçurent des faveurs signalées en l'invoquant. Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu paroissoient inconsolables ; elles se disposoient à rendre à son corps les honneurs de la sépulture, lorsque les Capucines leur disputèrent ce droit.

L'affaire fut portée devant M. l'Archevêque de Paris, qui ordonna : *que le Corps de Madame d'Oraiſon ſeroit enſéveli dans le Sépulchre des Capucines du Monaſtère de Paris, avec l'habit de Capucine, puiſque ç'avoit été toujours là ſa volonté, & qu'elle en portoit l'habit ſous ſon habit ordinaire.* Les Dames, les plus qualifiées de Paris, aſſiſtèrent à ſes Funérailles, après leſquelles le P. Raphaël de Clé, Capucin, prononça ſon Oraiſon funèbre.

Il s'eſt fait dans la ſuite pluſieurs Miracles ſur ſon Tombeau.

(*Extrait de ſa vie, par le P. Marc de Baudun.*

La famille d'Oraiſon a produit des Savans dans différens genres. *Elzéar d'Oraiſon* fit imprimer à Lyon, en 1619, in-4°. chez Morillon : *l'Etat de l'Egliſe Militante, avec les Arrêts généraux ſur les différens meus en la Religion, Extraits des Regiſtres authentiques, & dédiés au Très-Chrétien Roi de France & de Navarre, Louis XIII du Nom, fils aîné de l'Egliſe ; enſemble le Catalogue univerſel des ſouverains Pontifes en l'Egliſe de Dieu, depuis la naiſſance du Monde, par le Sr. Elzéar d'Oraiſon, ſieur de Thorame & d'Antrages, Conſeiller & Avocat du Roi au Siège de Digne en Provence, nouvellement habité à Marſeille.*

ORLÉANS DE LA MOTHE (LOUIS-FRANÇOIS GABRIEL D'), l'un des plus vertueux Evêques de ce ſiècle, nâquit à Carpentras, en 1683, d'un famille noble. Succeſſivement Chanoine Théologal de l'Egliſe de cette Ville, Grand-Vicaire d'Arles, Adminiſtrateur du Diocèſe de Senez ; il fut nommé, en 1733, Evêque d'Amiens. Il ne dût cette Dignité qu'à ſes qualités perſonnelles. Jamais, en effet, il n'avoit approché de la Cour, & la Capitale (choſe peut-être unique dans ce Siecle) ne l'avoit pas vu une ſeule fois.

Ses vertus ſe manifeſtèrent avec un nouvel éclat après ſa promotion. La principale fut ſon humanité. *Les Hommes*, diſoit-il, *nous louent pour la moitié de notre devoir que nous faiſons, & nous devons trembler pour l'autre moitié que nous ne faiſons pas.* Vivant ſans faſte & comme un ſimple Prêtre, à peine avoit-il les meubles néceſſaires pour ſes beſoins. Il n'étoit que le dépoſitaire de ſes revenus dont les pauvres étoient, pour la plus grande partie, les uſufruitiers. Dans les ſaiſons les plus rudes, il rejetoit tout adouciſſement. Il diſoit, que *l'aſpérité des ſaiſons eſt une eſpèce de Pénitence publique que Dieu impoſe aux hommes ; & qu'il n'y a qu'une diſpoſition anti-Chrétienne qui peut ſeule chercher à en éviter les rigueurs.* Ses Viſites paſtorales dans les Campagnes, étoit pour lui une miſſion continuelle. Il prenoit plaiſir à s'entretenir avec ce peuple laborieux, qui, ſelon l'expreſſion d'un Auteur moderne, expie les crimes des Grands.

Ce digne Evêque, accablé ſous le poids des années & des infirmités, mourut le 10 Juillet 1774, à l'âge de 91 ans. Comme un nouveau François de Sales, il allioit à l'aménité du caractère, la vivacité de l'eſprit le plus aimable : bien-faiſant, charitable comme lui, le plaiſir de ſoulager les malheureux étoit un plaiſir pour ſon cœur : comme lui enfin, homme ſans préjugés, Prélat ſans ambition, il fut tout à la fois le modèle des Paſteurs, l'exemple de ſon Clergé, l'Apôtre de ſon Diocèſe & les délices des gens de bien.

La gravité Paſtorale & l'auſtérité Chré-

tienne, n'avoit point étouffé en lui la plaisanterie honnête, & même piquante, que l'occasion faisoit briller pour un moment comme une lueur rapide sur sa bouche ingénue. Entr'autres saillies vives qu'on lui attribue, nous rapporterons celle-ci. Des personnes accoutumées à venir chez lui, avoient pris l'habitude de tourner le derrière vers la cheminée, après avoir relevé les basques de leurs habits, pour se chauffer plus à leur aise. Cette habitude, si fort adoptée par nos petits-maîtres, parut indécente au Prélat: *Je savois bien*, leur dit-il, avec son air enjoué, *que les Picards avoient la tête chaude, mais je ne savois pas qu'ils eussent le derrière froid.*

Ses *Lettres spirituelles* ont été imprimées à Paris, en 1777, en un vol. in-12. elles renferment le double avantage de l'instruction & de l'agrément. Tout y respire la candeur, le desir du bien, & sur-tout cette noble simplicité qui caractérisoit cette illustre Evêque. Ceux qui voudront de plus amples détails sur sa vie, peuvent consulter son Eloge, fait par M. de Machault, son Successeur, imprimé à Mons, in-4°. en 1774.

(*Extrait fourni par M. P.*)

ORONCE & VINCENT, frères, nâquirent dans l'ancienne Nice, de parens nobles, mais qui pratiquoient le culte des idoles. Elevés dans la religion de leurs pères, ces jeunes enfans sacrifièrent aux fausses Divinités; mais à peine eurent-ils entendu annoncer l'Evangile, à peine eurent-ils été témoins des prodiges qui s'opéroient par le ministère des Chrétiens, que, renonçant au Paganisme, ils demandèrent, avec ardeur, de recevoir le Baptême. C'étoit peu d'avoir reçu ce précieux avantage; devenus Apôtres aussitôt que Chrétiens, ils instruisirent ceux à qui ils devoient le jour, & ils les baptisèrent eux-mêmes.

Nice n'étoit plus agitée par les troubles & les persécutions qui l'avoient désolée quelques années auparavant; mais les Chrétiens d'Espagne étoient poursuivis par le Président Ruffin, & la crainte des tourmens en avoit ébranlé plusieurs. Cette nouvelle parvint à nos jeunes Néophytes; il n'en fallut pas davantage pour embraser leur zèle: l'espoir de soutenir leurs frères, joint au desir de remporter la palme du Martyre, leur fit concevoir le projet de se rendre en Espagne. L'exécution suivit de près. Ils se mettent en route, & arrivent à Rhodes, auprès du Diacre Victor, qui les reçut dans les transports d'une joie sainte. Bientôt ils s'unissent pour annoncer la Parole divine; & les conversions les plus éclatantes couronnent leur succès.

Ruffin ne pouvoit l'ignorer long-tems; il s'adressa d'abord à Victor, à qui il demanda pourquoi il détournoit le peuple du culte des Idoles, & pourquoi il s'étoit associé Oronce & Vincent, qu'il appelloit des séducteurs. Victor lui répondit avec force; *c'est à tort que tu appelles séducteurs, ces adorateurs de Jésus-Christ notre Dieu: ils tirent leur extraction du Sang Royal; ils connoissent les Ecritures, & ils ne manquent jamais d'adorer le vrai Dieu sur la montagne voisine.*

Ruffin étonné de ce discours se rendit sur le champ à la montagne que lui indiquoit Victor. Les deux Frères apprenant son arrivée, vinrent au devant de lui avec autant d'assurance que de satisfaction. Le Président leur ordonna de répondre à ses questions; il leur représenta d'abord les défenses de l'Empereur, relativement au culte

culte du Christ qu'ils adoroient ; il tâcha même de les attirer à lui par l'espoir des récompenses. *Vous êtes jeunes*, leur dit-il, *votre âge & votre naissance vous donnent droit aux premières Dignités : conformez-vous aux ordres de Dioclétien, & je vous promets que vous serez dans peu élevés aux plus brillantes Charges de l'Empire.* Oronce & Vincent, bien loin d'être touchés par les discours de Ruffin, lui répondirent, qu'ils n'adoroient que le Dieu du Ciel & de la Terre, & que le bonheur éternel qu'ils attendoient, étoit bien préférable aux honneurs périssables qu'il leur promettoit. Ruffin voyant qu'il ne gagnoit rien par les promesses, employa les menaces ; *vous périrez tout à l'heure*, repart-il, *si vous n'adorez Jupiter.* La réponse des Sts. Défenseurs de la Foi de Jesus-Christ, fut qu'ils n'adoroient point des Divinités imaginaires, faites par la main des hommes.

Leur Martyre suivit de près cet interrogatoire. Ruffin donna ordre de les faire venir dans la plaine, & de leur trancher la tête ; ce qui fut exécuté sur le champ. On rapporte l'époque de leur mort à la fin du troisième Siècle.

Le Lévite Victor ramassa leurs précieuses Réliques, & les cacha soigneusement dans sa maison : mais le Président Ruffin l'ayant appris, fit couper le bras à Victor, & le fit ensuite mener dans la plaine où Oronce & Vincent avoient reçu la Couronne du Martyre, pour y être pareillement décapité.

Le culte des Sts. Martyrs, Oronce & Vincent, est fort étendu. Leur Fête est placée au 22 Janvier dans les différens Martyrologes. La Ville d'Embrun se flatte de posséder leurs Réliques. (V. P.)

ORTIGUES, (ANNIBAL D') d'une famille noble de Provence, qui subsiste encore de nos jours à Apt & à Marseille, nâquit à Apt vers la fin du seizième Siècle, & fut élevé avec soin aux exercices de la jeune Noblesse. Dès que son âge le lui permit, il suivit la profession des armes, sans qu'il négligeât pour cela la poësie, qui avoit pour lui des attraits singuliers. Il dit lui-même, dans l'Epitre dédicatoire à Louis XIII, qu'on voit à la tête du Recueil de ses Poësies, imprimées à Paris, en 1617, *qu'il a servi long-tems Henri IV dans la profession des armes, & que ce Monarque a daigné faire quelque cas de ses écrits*, dans un tems où les troubles d'une Guerre civile, allumée dans tout le Royaume, ne sembloient pas lui permettre de jeter quelques regards sur les Muses. Il donne des preuves de sa reconnoissance dès la première pièce de son Recueil ; elle est intitulée, *La Renommée d'Henri le Grand.* C'est une fiction. La Renommée se montre à l'Auteur, & lui dit :

Tu fairois mieux de fréquenter le Louvre,
Suivant la Cour des Rois, que d'être à ta maison,
Où tu commences jà d'avoir le poil grison ;
Abandone ton Apt. . . . .
Tu portois les harnois aux esmeutes civiles,
Tu t'ès trouvé souvent dans les sièges des villes,
Et plus souvent dehors aux guerriers pavillons,
Voire dans une armée entre les bataillons.

Qui parlera donc mieux des effets heroïques,
Ton vers est naturel, assés coulant & doux, &c.

D'Ortigues consent d'exécuter le conseil de la Renommée. Henri IV, Louis XIII son Successeur & la Reine mère sont l'objet des six pièces suivantes: *Sonnet à la mémoire d'Henri IV*; *Epitre à Louis XIII*; *le Dauphin*; *la Loüange des femmes*; *parallèle entre le Soleil & les Rois*; *Epitaphe d'Henri le Grand*. L'Auteur pleure dans une autre pièce, *la mort du Duc d'Orleans*. La dixieme est un *Discours militaire* au Roi: il est fort sensé, rempli d'instructions utiles, & dont la pratique, peu connue, seroit avantageuse à un Royaume. Le Poëte étoit instruit des abus qui corrompent la profession militaire. Il les détaille & montre ce qu'il faudroit réformer & ce qu'il seroit necessaire d'établir. Il parle en homme qui connoit son état, qui l'aime & qui n'en cherche que la perfection. Ses autres poësies sont sur la vertu, la vaillance, l'éducation des Princes; des *Contes*; des *Hymnes*; 99 *Sonnets* sur divers sujets, addressés au Roi. D'Ortigues parle ainsi de lui-même dans le 7me.

Je ne suis que Cadet, vraiment, je le confesse;
Mais j'ai mille vertus en ce monde hérité.
Je préfère l'honneur à la vaine richesse,
Et tu n'adores rien qu'un démon argenté.
Si jadis mes ayeux m'ont acquis la noblesse;
Je ne perds point ce grade ou cette qualité:
Tu cherches un Baron, je veux une Princesse
Remplie de vertu, de grace & de beauté.
Je ne suis que Cadet; mais mon courage aspire
De regir quelque jour le sceptre de l'Empire.....
Les Cadets sont toujours pourvus d'une belle ame.

D'Ortigues étoit fort ami de François d'Escalis (*a*) qu'il a aussi chanté ailleurs. Par son 33me. Sonnet, on voit qu'il avoit épousé une Demoiselle née à

(*a*) FRANÇOIS D'ESCALIS étoit né à Aix d'une famille qui a donné des personnes distinguées dans l'Epée & dans la robe. Il fit imprimer en 1602 ses poësies dédiées à Guillaume du Vair, premier Président en Provence, & le protecteur de tous les gens de lettres. L'Abbé Goujet dans sa *Bibliothèque Françoise*, dit beaucoup de mal des poësies de d'Escalis.

D'Ortigue qui le connoissoit sans doute mieux, avoit dit de lui:

La superbe Mantoue adore son Virgile,
Le pais Vandosmois adore son Ronsard.

Goult, de l'ancienne famille de Barras. Dans ses autres Sonnets, il fait le portrait des Cours de France, d'Espagne, d'Angleterre, de Flandre, de Savoie, de Toscane, de Rome & d'Allemagne. D'Ortigues avoit visité ces Cours; il les peint toutes en laid; ses portraits sont des satyres. Il paroit sur-tout fort mécontent du séjour qu'il avoit fait en Espagne; & après avoir dit beaucoup de mal de Rome, il nous apprend qu'il y avoit visité avec soin les antiquités, & tout ce qui pouvoit mériter la curiosité d'un homme qui cherche à s'instruire. Quand il quitta Rome, la guerre étoit dans le Milanez, & il paroit qu'il y prit part.

Après ces Sonnets, on trouve la suite des Poëmes d'Ortigues, qui contient *l'hymne du saint Sacrement*, au Cardinal du Perron; *la Clémence*, à M. de Sillery, Chancelier de France & de Navarre: *l'Hymne des Elémens*, Poëme philosophique à M. de Bercy, Président au grand Conseil. *L'Hymne de la Pauvreté*, au P. Anselme, Capucin, que son père avoit tenu sur les fonts de Baptême; deux *Discours*, le premier, contre un ministre qui l'avoit appellé Athée, le second sur la Providence contre les Athées; & enfin un *Recueil d'épitaphes*. Le Poëme contre un Ministre, est fort long. D'Ortigues y fait sa profession de foi; il répousse avec force l'accusation d'Athéisme intentée contre lui; & usant de représailles, il attaque vivement le Ministre & sa Secte sur la Doctrine & sur les mœurs. C'est presque un écrit théologique, où le Poëte venge les principaux articles de la Religion Catholique, combattus par les Hérétiques. Il y parle fort mal des Pseaumes de Marot, & dit de l'Auteur.

Il entendoit bien mieux d'écrire en vers lubriques,
L'épitaphe d'Alix, que les sacrés Cantiques,
Ce sot n'entendoit pas le sens de l'Ecriture.....;

Le Discours contre les Athées contient de bonnes preuves en faveur de l'immortalité de l'ame.

Les épitaphes sont de deux sortes: Il y en a de sérieuses, & c'est le plus grand nombre. Il y en a aussi quelques unes de badines, telles que celles de *Florentin, petit chien pelé*; *de Matou le plus illustre des chats*; *du Carnaval avec son oraison funèbre.* Les épitaphes sérieuses sont d'assez longs éloges funèbres de plusieurs personnes distinguées par leur mérite ou par leur naissance.

Las de la guerre & des voyages, d'Ortigues se fixa dans sa patrie, après laquelle on l'entend soupirer souvent dans ses Sonnets. Comme il étoit en-

La Toscane chérit Petrarque son mignard,
D'Escalis est l'honneur d'Aix sa ville natale.

Claude Cheinel & Claude de Réauville ont aussi fait l'éloge de d'Escalis. Le premier le place dans le lieu le plus honorable du Parnasse; & le second prétend qu'il l'emportoit sur Homere.

core en état de servir, sa retraite fut blâmée. Il crut devoir se justifier: voici ce qu'il en écrivit à un de ses amis.

Tu dis, en soupirant, qu'un homme de ma sorte
Ne doit borner ses jours en ce mien lieu natal:
Je réponds là dessus que mon astre fatal,
Ou mon cruel destin ne veut plus que j'en sorte.
Mars a pris ma jeunesse. . . . .
J'ai roulé quatorze ans d'un & d'autre costé:
Maintenant il me plait chez moi d'être arresté,
Pour assister ma mère en sa décrépitude:
Elle a porté déjà quatre-vingt & dix ans:
La Cicogne m'apprend telle sollicitude:
Voilà pourquoi je suis proche de mes parens.

Ce fut dans sa retraite que d'Ortigues composa son *Désert sur le mépris de la Cour*, imprimé à Paris in 8°. en 1637. C'est un Poëme divisé en 12 livres, tous fort courts, chacun composé d'un nombre de Stances où on ne voit guère de but marqué. Dans le premier livre, il parle très-mal de la Cour, & très-avantagensement de la solitude. Dans le second, il loue les Bergers. La fiction est l'ame des autres. Dans le douzième, notre Solitaire quitte son desert, prend la résolution de retourner à la Cour, & fait l'éloge du Roi & de Gaston de France, à qui ce Poëme paroit être adressé; c'est toujours une fiction. D'Ortigues ne quitta point sa patrie, il y passa tranquillement le reste de ses jours, occupé des affaires de sa maison, & entretenant un commerce littéraire avec ses amis jusques à sa mort, arrivée vers l'an 1630.

(C. B.)

ORTIGUES, SIEUR DE VAUMORIÈRE, (PIERRE D') fils du précédent, s'est acquis une réputation brillante dans le dernier siècle. Il nâquit à Apt, où il paroît qu'il ne fit pas un long séjour. Etant allé s'établir à Paris, il y composa plusieurs ouvrages, qui demandent de l'esprit & de la politesse, c'est-à-dire, qu'il s'accommoda au goût qui regnoit alors, & qu'il donna au Public plusieurs Romans dignes de son estime. Ce ne furent cependant pas là toutes ses productions. Il mit au jour plusieurs autres ouvrages qui lui firent honneur, & qui lui acquirent de la réputation. Il eut par ce moyen entrée dans l'Académie d'Hedelin, Abbé d'Aubignac, composée de personnes de mérite & d'érudition. Il en devint même Sous Directeur, ou Vice-Recteur, comme s'expriment quelques Auteurs. On ignore les détails de sa vie. Richelet nous apprend seulement qu'il étoit brouillé avec la fortune, & qu'il avoit été prisonnier au Châtelet pendant trois semaines; mais il n'en dit pas le sujet.

Il mourut vieux, en 1693; apparemment dans le mois de Septembre, puisque sa mort fut annoncée dans le Mercure du mois d'Octobre

de la même année. Mademoiselle de Scuderi, qui a donné son éloge, n'y a rien dit de sa naissance, de sa mort, ni de sa fortune; elle s'est bornée aux excellentes qualités de son esprit & de son cœur. En voici les principaux traits.

« M. de Vaumorière étoit un Gentil- » homme, illustre par sa naissance, & » distingué par un grand nombre d'ou- » vrages estimés. Sa moindre qualité » étoit son bel esprit; il brilloit par- » tout; mais il étoit encore plus hon- » nête homme, qu'il n'étoit homme de » Lettres. Il avoit l'esprit vif, les sen- » timens naturels & nobles, les idées » justes & délicates, les expressions » gaies & hardies, les manières dou- » ces & engageantes, le cœur au-dessus » de son pouvoir & de son état géné- » reux; empressé, noble, prévenant, » ne connoissant d'autres intérêts que » ceux de ses amis, & d'autre plaisir » que celui d'en faire; il n'avoit rien » à lui; tous ceux qui le connoissoient » étoient plus maîtres de ce qu'il avoit » que lui-même. Il disoit toujours que » l'argent & le cœur ne sont bons que » lorsqu'on les donne; à quoi il ajou- » toit, que c'étoit un mal d'être duppe; » mais que c'en étoit encore un plus » grand de craindre toujours d'être » duppé. Dans un âge fort avancé, il » connoissoit tout le feu d'une belle jeu- » nesse; il étoit enjoué & galant, » modeste avec les gens d'esprit, ré- » jouissant & solide avec les jeunes » gens, toujours doux, toujours poli, » toujours agréable en toutes sortes de » Sociétés; il portoit la joie & le plai- » sir avec lui; sa seule présence avoit » l'art de reveiller une conversation as- » soupie. Il avoit des idées & des » termes que personne ne pouvoit pré- » voir, & c'étoit toujours choses nou- » velles. Les graces ornoient tous ses » discours, & la douceur de son na- » turel se répandoit sur sa personne. Il » parloit bien; il écoutoit encore mieux, » & sa complaisance déterroit dans les » gens certain mérite & certain tour » d'esprit qu'ils ne connoissoient pas » eux-mêmes. Le don de conversation » n'a jamais été prodigué avec plus » d'avantages par la nature. Sa facilité » étoit soutenue d'un fonds qu'on ne » trouve guère. Il avoit une connois- » sance parfaite de l'antiquité. Il n'y a » pas un nom connu dans l'Histoire, » sur lequel il ne fût un détail curieux » & peu connu. Il savoit mettre, entre » l'Histoire & la Fable, un rapport » vraisemblable, qui persuadoit agréa- » blement. Il étoit vif & précis dans » ses narrations, surprenant dans ses » peintures, savant dans ses remarques, » ennemi des parenthèses, enjoué, » naturel, éloquent, & suivi par-tout.»

Vaumorière a composé divers ouvrages. Le premier qu'il donna au Public fut: *le Grand Scipion*. Paris, 1658, *in*-8°. 4 vol. On étoit alors dans le goût des grands Romans; notre Auteur crut ne pouvoir mieux se produire dans le monde, qu'en composant quelque chose en ce genre. Ce goût ayant changé quelque tems après, il changea aussi ses occupations. 2°. Il a continué *Pharamond*, Roman de la Calprenède, qui en avoit donné 7 volumes. Ortigues en ajouta 5 autres, dont le premier parut en 1665, *in*-8°. M. de Sallo parla fort avantageusement de cette continuation dans le *Journal des Savans*, du 23 Fé-

vrier 1665. « Il y a lieu d'espérer, dit-» il, que l'on ne regrettera pas long-» tems la mort de celui dont il suit les » traces. Il est parfaitement bien entré » dans l'esprit de cet Auteur. Il con-» serve aux Héros & aux Héroïnes les » mêmes sentimens & les mêmes ca-» ractères qu'il leur avoit donnés ; & » dans son style, il a pris cet air grand » & magnifique qui lui étoit propre. » On peut même dire que le discours » de M. de Vaumorière est plus uni & » plus châtié que le sien, & qu'il a » mieux su retenir les emportemens » du grand style. »

Le Parnasse réformé ne parle pas de cet Auteur avec le même éloge ; quoiqu'il n'en parle pas tout-à-fait désavantageusement. 3°. *L'Histoire de la Galanterie des Anciens* ; Paris, *in*-12. 1671, 2 vol. est le troisième de ses ouvrages. 4°. Il donna ensuite *Diane de France*, *nouvelle Historique* ; Paris, *in*-12. 1674. 5°. *Madlle. de Tournon* ; Paris, *in*-12. 1679. Quelques éditions placent mal-à-propos cette nouvelle parmi les Œuvres de Madame de Villedieu. 6°. *Mademoiselle d'Alençon.* 7°. *Adélaïde de Champagne.* 8°. *Agiatis, Reine de Sparte.* 9°. *L'Art de plaire dans la conversation.* Paris, *in*-12. 1688. L'on trouve dans cet ouvrage, qui est partagé en 20 Dialogues, des préceptes excellents, qui méritent d'être lus. 10°. *Harangues sur toutes sortes de sujets, avec l'Art de les composer* ; Paris, *in*-4°. 1688. Il en a paru une seconde édition augmentée en 1693, *in*-40. & une troisième, également augmentée, après la mort de l'Auteur, avec une *Dissertation de l'Abbé Dujarry, sur les Oraisons Funèbres* ; Paris, *in*-4°. 1713. Les Harangues qui sont dans cette collection, n'appartiennent pas toutes à Vaumorière. M. Gibert a fait la critique du Traité préliminaire, dans ses *Jugemens des Savans*, tom. 3, pag. 222 & suiv. 11°. *Lettres sur toutes sortes de sujets, avec des Avis sur la manière de les écrire* ; Paris, *in* 12. 1689, 2 vol. Réimprimées en 1695, *in*-12. en 2 vol. & plusieurs autres fois ensuite. 12°. Des *Vers*, composés par Vaumorière, qui se trouvent au commencement de *la Macarise* de l'Abbé d'Aubignac. Paris, *in*-8°. 1664. (C. B.)

OSCUS, ou OSCIUS, né à Marseille, se distingua à Rome parmi les Orateurs qui brilloient vers la fin du règne d'Auguste, & sous celui de Tibère. Il s'étoit deja fait admirer dans le Barreau de sa Patrie.

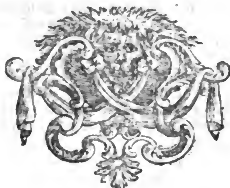
Quelques modernes ont dit qu'il fut élève de Latro Porcius ; d'autres ont seulement avancé qu'il fut son imitateur. Mais c'est une erreur qui n'est appuyée du témoignage d'aucun Auteur ancien : il est à présumer que l'on a confondu Oscus avec Sparsus, dont Senèque a parlé. C'est de lui que l'on sait qu'Oscus avoit un excès d'amour-propre, qui lui donnoit la hardiesse d'insulter tous ses contemporains. Il avoit même l'habitude d'assaisonner tous ses discours de satyres mordantes & obscènes. Delà *Pacatus*, dont nous parlerons bientôt, l'ayant rencontré un jour, lui tint ce discours : *bonjour Osque* ; faisant allusion à la nation des Osques, qui passoit pour être peu délicate en matière de conversation, & qu'on accusoit d'employer le plus souvent, des termes & des expressions indécentes.

On donna un surnom à Oscus à

cause de ce défaut ; mais les Auteurs ne sont pas d'accord sur ce nom, que les uns écrivent *Passienus*, les autres *Crassienus*, & le plus grand nombre, *Grassienus*.

Ceux qui prétendent qu'il fut surnommé *Passienus*, font dériver l'Origine de ce mot du grec Φυση & de σινος ; ce qui revient au Latin *mentulatus follis*. D'autres prétendent qu'il fut nommé *Crassienus*, du latin *Crassus*, qui signifie grossier ; mais le plus grand nombre pense que son surnom étoit *Grassienus*, du grec γρασος puant comme un Bouc. Nous ne nous arrêterons pas à discuter ces diverses opinions ; il nous suffit de savoir qu'Oscus avoit de l'éloquence, puisque Senèque a conservé quelques unes de ses réflexions. C'est tout ce qui nous reste de cet Auteur, qui mourut vers la 24me. année de l'Ère chrêtienne.

(V. P.)



P

PACATUS, Contemporain d'Ofcus, doit être placé parmi les anciens Orateurs de Marfeille, quoiqu'il ne foit pas certain qu'il y ait pris naiffance. Il donna dans cette Ville des leçons d'éloquence en langue latine. Marfeille étoit déjà un peu déchue de fa première fplendeur; Rome pouvoit le lui difputer par le nombre de gens de lettres, mais l'Emule d'Athènes poffedoit encore un plus grand nombre de maîtres habiles dans l'art de les former.

Pacatus occupoit un des premiers rangs dans cette claffe. Doué d'un génie vif & d'un jugement éclairé, il allia la prudence à l'élocution, & s'acquit l'eftime des Citoyens de tous les ordres. Semblable à Lælius que l'hiftoire de Rome nous a fait connoitre, l'Orateur Marfeillois compofoit des harangues & des difcours pour les perfonnes les plus diftinguées. Le Barreau rétentiffoit des difcours fortis de fa plume: les Magiftrats ne faifoient aucune ordonnance, ne formoient aucun reglement fans l'avoir confulté.

Cet illuftre Orateur vivoit fous le regne d'Augufte & de Tibère, & non pas fous Galba & Vefpafien, comme l'a cru Baillet. Cet Auteur lui donne le furnom de *Minutius*, & le confond par là avec Irænée Minutius, Grammairien d'Alexandrie, qui a compofé fept livres fur le Dialecte des Alexandrins, &c.

Les ouvrages de Pacatus ne font point parvenus jufqu'à nous; nous ignorons même s'il en a compofé.

(V. P.)

PACHIER, (EMANUEL) Prêtre & ancien Théologal de la Cathédrale de Marfeille, nâquit vers la fin du 16me. fiècle. Le Chapitre de la Cathédrale fécularifé depuis l'année 1343, a fourni en différens tems des fujets qui ont honoré l'Eglife. Pachier fut de ce nombre; la fcience de la théologie, qu'il devoit enfeigner, formoit fa principale étude; il ne l'interrompoit que pour s'inftruire des droits de fon Eglife, ou pour exercer la charité qui étoit fa vertu dominante.

C'eft à fon zèle qu'eft dû l'établiffement d'une maifon de charité dans fa patrie, deftinée à retirer les vagabonds. Ce ne fut d'abord qu'un petit hofpice que ce Chanoine acheta de fes épargnes; bientôt après, il acquit avec l'agrément des Magiftrats, une Maifon plus vafte, avec une place où l'on bâtit l'Eglife. Les Citoyens de tous les ordres firent alors des dons confidérables à cet Hôpital.

Le jour que l'Eglife fut bénite, Pachier prononça un difcours fur l'Aumône, dans lequel il prit pour texte ces paroles du pfeaume 40: *Beatus qui*

qui intelligit super egenum & pauperem, &c. Il y déploya cette éloquence persuasive, qui, secondée de son exemple, attira des bienfaits sur les malheureux auxquels il avoit procuré un asyle.

A la mort du bienheureux Evêque Jean-Baptiste de Gault, le Chapitre de la Cathédrale jeta les yeux sur Pachier pour remplir les fonctions d'Official & de Vicaire Général pendant la Vacance du Siège. Etienne de Puget, qui succéda à Jean-Baptiste de Gault, confirma ce Chanoine dans ces deux places. Il les occupa jusques à sa mort, qui arriva avant la fin du dernier siècle.

Nous avons de lui, 1°. *la Vie du Noble & Bienheureux Lazare, l'Ami de Jesus-Christ, composée & recueillie de diverses Eglises & Bibliothèques de France*, Aix, David, 1636, in-8°.; 2°. *la Vie de St. Cannat, Evêque de Marseille*, Marseille, Garcin, in-8°. réimprimée à Aix, chez Elzéar, 1713, in-8°.

PAGAN, (Blaise-François, Comte de) Conseiller d'Etat, Maréchal des Camps & Armées du Roi, nâquit à Avignon, ou aux environs de cette Ville, le 3 Mars 1604. Après ses premières études, pendant lesquelles il fit paroître la vivacité & la pénétration de son génie, il se livra à la profession des armes, à l'âge de douze ans. Il prouva bientôt que le courage n'avoit pas attendu chez lui le nombre des années; né pour la Guerre, il ne parloit jamais que de Batailles; & le feu qui pétilloit dans ses yeux, au récit d'une action belliqueuse, désignoit l'ardeur dont il brûloit de se trouver en présence de l'Ennemi. On étoit alors en guerre, ses desirs furent bientôt satisfaits. Dès l'année 1620, il fut au Siège de Caën, au Combat du Pont de Cé, à la réduction du Navarrois, & du reste du Béarn, où il se signala & s'acquit une réputation au-dessus de celle d'un jeune homme.

L'année d'après, il se trouva aux Sièges de St. Jean d'Angeli, de Clérac & de Montauban, choisissant toujours de préférence les endroits les plus exposés au feu. Il voulut tout voir, tout examiner, & il n'ignoroit pas que le chemin de la gloire est celui des dangers. Aussi perdit-il l'œil gauche, d'un coup de feu, devant Montauban. Cette perte lui fut moins sensible que la mort du Connétable de Luines, arrivée dans le même tems. Il perdoit en lui un proche parent & un puissant Protecteur à la Cour de France, où il l'avoit attiré. Cependant Pagan ne se découragea pas par ce double revers; il sembla au contraire avoir repris de nouvelles forces & une nouvelle ardeur. Il n'y eut depuis cette époque aucun combat, aucune action où il ne se signalât par son adresse & par son courage.

Au passage des Alpes, aux barricades de Suze, il se mit à la tête des Enfans perdus, des Gardes & de la plus brave jeunesse, & entreprit d'arriver à l'attaque par un chemin particulier, mais extrêmement dangereux. Pour cela, il gagna le haut d'une montagne escarpée, & ayant crié à ceux qui le suivoient : *Voici le chemin de la Gloire*, il se laissa glisser le long de cette montagne; ses Compagnons l'ayant suivi, arrivèrent les premiers à l'attaque, comme il se l'étoit proposé. A leur abord, il y eut un furieux choc. Mais les Troupes étant venues les soutenir, ils forcèrent les barricades. Ce fut après cette action héroïque qu'il eut le plaisir d'entendre Louis XIII, dont il avoit l'honneur de soutenir la main gauche, la raconter au Duc de Savoye, avec des

louanges extraordinaires en présence d'une Cour très-nombreuse.

Sa Majesté ayant assiégé Nanci, en 1633, il eut aussi l'honneur de tracer, avec ce Prince, les Lignes & les Forts de circonvallation. En 1642, le Roi, qui avoit pour lui une estime singulière, le choisit pour aller servir en Portugal, en qualité de Maréchal de Camp; & ce fut dans cette même année qu'il acheva de perdre la vue par une maladie. Il avoit un génie propre à réussir en tout, de sorte que l'ayant tourné tout entier du côté de la Guerre, & particulièrement vers les parties qui regardent les Fortifications, il s'y appliqua dès sa plus tendre jeunesse, & y fit des progrès extraordinaires. Il savoit les Mathématiques, non seulement au delà de ce qu'un Gentilhomme qui veut s'avancer par les armes en sait ordinairement, mais même audelà de ce que les Maîtres qui les enseignent ont accoutumé d'en savoir. Il avoit une si grande ouverture d'esprit, pour ces sortes de Sciences, qu'il les apprenoit plus promptement par la seule méditation, que par la lecture des Auteurs qui en traitent. Aussi emploioit-il moins son loisir à cette lecture, qu'à celle de l'Histoire & de la Géographie. Il avoit encore fait une étude particulière de la Morale & de la Politique. De sorte qu'on peut dire qu'il s'est, en quelque manière, dépeint lui-même dans son *Homme héroïque*, & qu'il fut l'un des plus parfaits Gentilshommes de son tems. Le Roi en étoit si persuadé, qu'on lui entendit dire plusieurs fois, que le Comte de Pagan étoit un des plus honnêtes, des mieux faits, des plus adroits & des plus vaillans hommes de son Royaume.

Dès qu'il se vit hors d'état de servir par son bras & par son courage, il reprit plus vivement que jamais l'étude des Mathématiques & des Fortifications, pour devenir utile par son esprit & par son industrie, & pour pouvoir encore par-là combattre pour son Prince & pour sa Patrie. Il donna son *Traité des Fortifications*, qui fut mis au jour en 1645. Tous les Connoisseurs en cette Science conviennent que jusques-là il ne s'étoit rien vu de plus beau, ni de mieux fait sur cette matière, & que si l'on a fait depuis de nouvelles découvertes, elles en sont sorties, en quelque façon, comme les conclusions sortent de leurs principes. Il donna, en 1651, ses *Théorèmes géométriques*, qui marquent une parfaite connoissance de la Géométrie, & de toutes les parties des Mathématiques. En 1655, il fit imprimer, in-8°. la *Rélation Historique & Géographique de la grande Rivière des Amazones dans l'Amérique, extraite de divers Auteurs.* M. de la Condamine en parle dans son *Voyage au Pérou*, in 4°. p. 192. On assure que tout aveugle qu'il étoit, il disposa lui-même la carte de cette Rivière & des Pays adjacens, qui se voit à la tête de cet Ouvrage.

En 1657, il donna la *Théorie des Planètes*, débarrassée de la multiplicité des cercles excentriques & épycicles, que les Astronomes ont inventés pour expliquer leur mouvement, en les faisant mouvoir par des éllipses qui font trouver, avec un facilité incroyable, le vrai lieu & le vrai mouvement des planètes. Cet ouvrage ne l'a pas moins distingué parmi les Astronomes, que celui des Fortifications parmi les Ingénieurs. Il fit imprimer en 1658, ses *Tables Astronomiques*, très-succintes & très-claires. Avec des

connoiſſances ſi étendues, & un ſi bon eſprit, on eſt fâché de voir le Comte de Pagan donner dans l'Aſtrologie judiciaire. Il eut cette foibleſſe, mais il a été le plus retenu de ceux qui ont traité cette matière.

La maiſon de ce grand Homme, que les plus avantageuſes qualités rendoient auſſi aimable que ſavant, étoit le rendez-vous de ce que la Cour & la Ville avoient de plus diſtingué dans les Sciences. Il mourut à Paris, le 18 Novembre 1665, âgé de 61 ans & 8 mois, ſans avoir été marié. Le Roi le fit viſiter pendant ſa maladie par ſon premier Médecin, & lui donna beaucoup de marques de l'eſtime extraordinaire qu'il faiſoit de ſon mérite.

Il fut enterré à Paris, dans l'Egliſe des Religieuſes de la Croix, au Fauxbourg Saint-Antoine. La branche de ſa famille, qui étoit venue s'établir de Naples en France, a fini en ſa perſonne. Toutes ſes Œuvres ont été recueillies & imprimées, en 1669, in-12. On y voit l'Hiſtoire de Hugues *Pagan* ou *Paganis*, Fondateur & Grand-Maître de l'Ordre des Templiers (*a*). (C. B.)

PAGI, (ANTOINE) nâquit à Rognes, le dernier Mars 1624. Il fit ſes études à Aix, au Collège des Jéſuites, qui, connoiſſant ſon eſprit & ſes talens, n'oublièrent rien pour le faire entrer dans leur Compagnie. Mais le P. *Barreau*, Cordelier, qui étoit ſon oncle, le décida pour ſon Ordre. Il prit l'habit de St *François* à Arles, & y fit ſes vœux au mois de Janvier 1641.

Après avoir achevé ſon cours de Philoſophie & de Théologie, il prêcha quelque tems avec ſuccès. Ses talens l'élevèrent au Provincialat avant ſa trentième année, & il occupa cette place quatre fois.

Ses emplois ne lui firent point abandonner ſes études; il ne laiſſoit paſſer aucun jour ſans donner pluſieurs heures ou à la littérature ou aux matières théologiques. La première Chaire de Théologie dans l'Univerſité d'Aix ayant vaqué, le P. *Pagi* la diſputa, & l'enleva aux plus habiles Docteurs, parmi leſquels étoit M. *Cornille*, Secrétaire du Cardinal *Grimaldi*, Archevêque de cette Ville; mais il renonça à ſon droit, pour obliger ce Prélat, qui favoriſoit ſon Secrétaire. Cette avanture le dégouta tellement de la Théologie, qu'il la quitta pour s'appliquer à l'Hiſtoire ſacrée & profane & à la Chronologie.

Comme il étoit capable des plus grandes entrepriſes littéraires, il travailla à un examen critique des *Annales eccléſiaſtiques de Baronius*, qui comprennent 12 vol. in-fol. quoiqu'il fût convaincu de l'utilité de ce grand ouvrage, & du mérite de ſon Auteur. L'illuſtre Cardinal avoit fait bien des mépriſes, qu'il étoit difficile d'éviter dans un tems où l'on connoiſſoit

(*a*) Nous liſons dans l'Hiſtoire de Caſtellane, par M. Laurency, que Hugues Paganis, Seigneur de Bagaris, né dans le Village de ce nom, peut-être même dans les murs de Caſtellane, ſe croiſa avec Pierre de Caſtellane, & le ſuivit en Aſie; que ſon courage le diſtingua parmi les Chevaliers de cette Croiſade, & qu'il fut élu Grand Maître des Templiers, dont l'Ordre fut anéanti en 1311. L'on verra dans notre Géographie, combien les Maiſons des Chevaliers du Temple étoient multipliées en Provence.

fort peu la saine critique. Il fit paroître le premier tome de cet ouvrage à Paris, en 1689, in-fol. les trois autres volumes n'ont paru qu'après sa mort, à Genève, en 1705, par les soins de son neveu *François Pagi*. Il a été depuis réimprimé dans la même Ville, en 1747. Il est d'une utilité infinie, & il va jusqu'à l'an 1198, où finit *Baronius*. L'Abbé de *Longuerue* avoit beaucoup aidé l'Auteur. On y voit un savant profond, un critique sage, un écrivain d'un esprit net & solide, un homme doux & modéré.

Lorsqu'il étoit occupé de cette importante entreprise, il reçut une *inscription* qu'on venoit de trouver à Fréjus, sur une colonne que cette Ville avoit autrefois dédiée à Aurélien. Comme elle faisoit mention du troisième Consulat de cet Empereur; il écrivit sur les Consulats des *Augustes* & des *Césars* une dissertation latine, intitulée, *de Consulibus Cæsareis ex occasione inscriptionis Forojuliensis Aureliani Augusti*, &c. Il la fit imprimer à Lyon, en 1682, & en fit hommage à M. le Président de *Mazaugues*, son Mécène & son Ami.

Le P. *Pagi* découvrit, en 1686, les Sermons de *St. Antoine de Padoue*, dans son Couvent d'Aix. Ces Sermons méritoient d'être publiés par l'admirable morale dont ils sont remplis. Ils étoient suivis de dix-huit discours qui n'étoient qu'ébauchés: le P. Pagi a également conservé ceux-ci, comme pouvant être très-utiles aux Prédicateurs. Il fit encore la découverte du Testament de *Saint Louis*, Evêque de Toulouse, & de la Requête qui fut présentée pour la Canonisation de *St. Elzéar*, & rendit publiques ces deux pièces.

Il a aussi inventé la *Période*, qu'il appelle Grecque-Romaine, dont il prouve la supériorité sur la *Période Julienne*, trouvée par *Scaliger*. On lui doit de plus une *Chronologie* depuis la création du Monde jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, & une dissertation sur l'année & le jour de la mort de *St Martin*. Ses Lettres au Cardinal *Noris* & à l'Abbé de *Longuerue*, sont aussi agréables qu'instructives. Ces dernières ont été revues & corrigées en 1711. On ne fait pas moins de cas de la *Lettre* qu'il adressa à M. l'Abbé Nicaise, Chanoine de Dijon, le premier Octobre 1695, où il indique, en peu de mots, les principales découvertes qu'il avoit faites dans les deux derniers tomes de sa *Critique*.

Le P. *Pagi* étoit respecté & aimé de tout le monde. Bien différent de la plupart des Savans, il aimoit à être repris & corrigé, convaincu qu'il étoit homme & sujet aux défauts de l'humanité. Il n'estimoit pas un Ecrivain qui ne vouloit prendre conseil de personne. Il n'épousoit jamais les opinions d'autrui, & ne se déterminoit pour un sentiment qu'après l'avoir mûrement examiné. Il relevoit le mérite & le savoir des autres, & se glorifioit d'avoir profité de leurs lumières. Son style étoit simple, & convenable à l'Histoire chronologique.

Il mourut à Aix, où il avoit toujours demeuré, le 5 Juin 1695, dans sa 75me. année. Le Chapitre de la Métropole voulut assister à ses Funérailles, aussi bien que la plupart des Religieux de cette Ville.

PAGI, (FRANÇOIS) neveu du précédent, & Cordelier comme lui, nâquit à Lambesc, le 7 Septembre 1654. Le goût décidé qu'il montra dès sa plus tendre enfance pour les lettres, engagea ses

parens à l'envoyer à Toulon, sous les PP. de l'Oratoire. Son Oncle instruit de ses heureuses dispositions & de ses progrès, le fit venir à Aix, se chargea luimême de veiller à son éducation, & le fit entrer dans son Ordre à l'âge de 20 ans.

Après avoir professé la philosophie en plusieurs Couvens, il desira de retourner auprès de son oncle à Aix. En ayant obtenu la permission de ses Supérieurs, il fut pendant plusieurs années très-assidu aux instructions de ce savant Religieux; & il acquit dans ses conversations & par la communication de ses lumières, une grande connoissance de l'Histoire sacrée & profane, de la Chronologie & de la Critique. Son mérite lui ayant gagné l'estime de ses confrères, il fut élevé aux principales charges de son Ordre, & fut trois fois Provincial. Il ne se distingua pas moins par la pureté de ses mœurs & par sa sincère piété, que par ses talens pour le gouvernement. Il prêcha avec succès dans les principales Eglises de Provence; mais une chûte qu'il fit au mois de Mars 1712, le mit hors d'état d'agir pour le reste de ses jours.

Obligé d'être assis toute la journée, il consacra ses momens à l'utilité publique. Il s'appliqua sérieusement à la composition de *l'Histoire des Papes* qu'il donna en latin sous ce titre : » *Breviarium Historico-Chronologico-* » *Criticum, illustriora Pontificum* » *Romanorum gesta, Conciliorum ge-* » *neralium acta, nec non complura* » *tùm sacrorum rituum tum antiquæ* » *Ecclesiæ disciplinæ capita complec-* » *tens*: Antuerpiæ 2 vol. in-4°. « Le premier & le second parurent en 1717, le troisième en 1718, & le quatrième en 1727. On doit ce dernier volume aux soins du P. *Antoine Pagi* du même Ordre, & son neveu. Les quatre tomes ont été réimprimés à Luques & à Venise en 1739. Le zèle de l'Auteur pour les prétentions ultramontaines a donné à cet ouvrage plus de cours en Italie qu'en France. Il est d'ailleurs très-estimable par l'exactitude des recherches & par la netteté du style. Le P. Pagi avoit soulagé son oncle dans *la Critique des Annales de Baronius* & en avoit publié quelques volumes après sa mort. Il avoit encore continué *l'Histoire Chronologique des Papes* du P. *François Carriere*, Cordelier de la Ville d'Apt. Elle a paru à Lyon en 1694 sous ce titre : *Continuatio Historiæ Chronologicæ ab Alexandro VII usque ad Innocentium XII. Jean Fréderic Guib*, Auteur de son Eloge, rapporte qu'il avoit laissé plusieurs manuscrits à son neveu qui devoient bientôt paroître, mais qu'on n'a pas vus.

Accablé d'infirmités & de douleurs, il ne vecût pas assez pour mettre la dernière main à son grand ouvrage de l'Histoire des Papes. Au mois d'Avril 1720, il se fit porter à Orange, où il mourut le 21 Janvier 1721, dans la 71me. année de son âge. Il étoit bien fait, de belle taille, d'une phisionomie aimable & prévenante. Sa douceur & sa politesse lui gagnoient tous les cœurs. Il étoit doué d'un jugement exquis & d'une excellente mémoire, qui lui fournissoit dans les occasions de longs passages des Auteurs Ecclésiastiques & des Écrivains profanes. L'étude assidue & réfléchie qu'il avoit

faite de tous ces Auteurs, rendoit sa conversation très-instructive.

L'Abbé *Pagi*, Prevôt de l'Eglise de Cavaillon, né au Martigues, parent des deux célèbres Cordeliers dont nous venons de parler, s'est fait connoître par l'*Histoire de Cyrus le jeune & de la retraite des dix mille*, avec *un Discours sur l'Histoire Grèque*, publiée à Paris en 1736 in-12. C'étoit un homme plein d'esprit & d'imagination, mais d'une imagination sans frein. Son Histoire de *Cyrus* est plutôt l'ouvrage d'un Orateur de Collège, que celui d'un Historien formé sur la lecture des Anciens. Le style en est empoulé, diffus, Romanesque & très-souvent négligé. L'Auteur promettoit une Histoire d'Athènes; mais sa mort prématurée priva le public de cet ouvrage. On a encore de lui, l'*Histoire des révolutions du Pays bas*, 1727 in-12.

PARROCEL, (JOSEPH) nâquit à Brignole, le 3 Octobre 1646, de Barthélemi Parrocel, & de Cathérine Simon, fille d'un artisan de cette Ville (*a*). Son père, qui étoit Peintre, mourut à Brignole, en 1660.

Joseph, à l'âge de 12 ans, alla joindre son frère aîné, nommé Louis, qui exerçoit le même art avec distinction en Languedoc. Il devint son élève, & il le surpassa bientôt. Il parcourut les principales Villes de la France & de l'Italie, & fit un plus long séjour à Rome, où il entra dans l'école du fameux *Jacques Bourguignon*, Peintre de batailles. Parrocel l'imita, & s'acquit le surnom distinctif de *Parrocel des Batailles*. Venise admira bientôt ses productions; il y auroit peut-être fixé son domicile, sans les démarches de quelques envieux qui attentèrent à sa vie; il revint alors en Provence, & delà il retourna à Paris, en 1675, & s'y maria. L'année d'après il fut admis à l'Académie de peinture, & y fut nommé Conseiller. Son Tableau de reception représente une bataille donnée à Maestrick.

Il a peint ensuite un Refectoire des Invalides, une partie du Château de Versailles, le Refectoire des Petits-Pères de la place des Victoires, &c. &c. Dans le Refectoire des Invalides, il représenta les conquêtes de Louis XIV.

Cet Artiste ingénieux peignoit avec succès le portrait, l'histoire & des sujets de caprice; mais il a excellé dans les batailles, quoiqu'il ne se fût trouvé à aucun siège, & qu'il n'eût été témoin d'aucun combat. Malgré cela, on convient que toutes ses productions sont originales pour le goût & pour la touche. *Aucun Peintre*, suivant son expression, *n'a su mieux tuer son homme*.

La Littérature lui servoit de délassement; il lisoit l'Histoire sacrée & prophane; il composoit même de petits Cantiques, qu'il chantoit quelquefois en peignant ses tableaux. En 1696, il

(*a*) Tous les Dictionnaires placent sa naissance en 1648, & disent que son père avoit épousé la fille d'un Capitaine de Vaisseau Marchand. Nous avons vu dans les Registres de Brignole l'extrait baptistaire de *Joseph*, à la date du 3 Octobre 1646, & le mariage de son père avec Cathérine Simon, fille d'un artisan de cette Ville, à la date du 18 Septembre 1632.

présenta à l'Académie une suite de la Vie de J. C., qu'il avoit gravée à l'eau forte. Il mourut à Aix d'une attaque d'apoplexie, en 1704, à l'âge de 58 ans, & fut inhumé à St. Sauveur.

Louis, son frère aîné, dont nous avons parlé, laissa deux fils qui furent, l'un & l'autre, élèves de *Joseph. Ignace*, qui mourut à Mons en 1722, après avoir travaillé, dans le genre de son oncle, pour le Prince Eugène, &c. & *Pierre*, qui, après avoir pris des leçons de *Carles Marrate*, a peint une galerie de l'hôtel de Noailles, à St. Germain-en-Laye. où l'Histoire de Tobie est représentée en 16 tableaux. Son chef-d'œuvre est à Marseille dans l'Eglise des Visitandines. L'Enfant Jesus assis sur un Trône, est représenté couronnant la Ste. Vierge, qui est humblement inclinée devant lui. Cet ouvrage précieux offre les graces du dessin & du coloris, unies aux charmes des effets agréables & séduisans.

Charles, fils & élève de *Joseph*, ancien Professeur de l'Académie, mort en 1752, au mois de mai, excella dans le genre de son père. C'est lui qui a peint les conquêtes de Louis XV. On a exécuté aux Gobelins, en tapisseries, plusieurs de ses tableaux. *Charles* a mis dans ses batailles moins de chaleur dans le coloris que son père; mais il l'a surpassé dans la vérité de l'expression. Il avoit servi dans la Cavalerie, où il s'étoit engagé, afin d'être à portée de dessiner, d'après nature, les chevaux & les diverses évolutions militaires. Lorsque le goût dirige un Artiste, le succès couronne ordinairement son ouvrage.

(V. P.)

PARTHÉNIUS. nâquit dans le territoire d'Arles, l'an 496. Sa famille tenoit un rang distingué dans cette Ville, & il y reçut une éducation conforme à sa naissance; mais les troubles qui désoloient une grande partie des Gaules, l'obligèrent à s'expatrier. Il vint à Rome. Cette Ville lui offrit les moyens de se perfectionner dans les sciences. De retour en Provence, il fut député vers le Roi *Théodoric*, Roi des Ostrogoths, qui faisoit sa résidence à Ravenne. Il s'y lia d'amitié avec le célèbre *Arator*, dont il nous reste un *Poëme* estimé, sur les Actes des Apôtres. *Parthénius* voulut aussi s'essayer dans la carrière des vers; mais il y fut moins heureux qu'*Arator*. Nous n'avons aucune de ses productions en ce genre, pour lequel il se décida, moins par goût, que par esprit d'imitation. Au reste, il fut associer à l'amour des Lettres, l'ambition des honneurs & de la fortune. Il devint Maître des Offices, ensuite Patrice, & releva l'éclat de ses dignités par la sagesse de sa conduite, & par la variété de ses connoissances: il mourut en 545. Quelques Auteurs ont fait son éloge, en disant qu'il fut la gloire & l'ornement de sa patrie. (V. P.)

PASCAL, (JEAN-JACQUES) nâquit à la Seyne, proche Toulon, vers l'an 1702. Il a été un des plus grands Orateurs & Jurisconsultes du 18me. siècle. Il apprit les premiers élémens de la latinité à Toulon; ses parens l'envoyèrent ensuite à Aix, chez les PP. de la Doctrine Chrétienne, pour y faire sa Philosophie. Il y soutint des Thèses sans Cathédrant; sa mémoire & son intelligence étoient si extraordinaires, qu'après l'acte, il fit à haute voix,

Assemblée tenante, la recapitulation générale de tous les argumens qu'on lui avoit faits, & de ses réponses. Cet effort, qui paroît au-dessus des forces de la tête humaine, lui attira des applaudissemens peu communs, & sembla annoncer ceux qu'il mériteroit un jour dans la carrière du Barreau, à laquelle il se destina peu d'années après.

En 1720, il prit ses degrés en l'Université de la Ville d'Aix, fut reçu Avocat au Parlement, &, comme le Grand Pascal, dont il portoit le nom, il crut que pour être Docte, il n'étoit pas nécessaire d'être Docteur. Ses premiers pas dans le Barreau furent ceux d'un Géant qui marchoit à la gloire. Ses traits prononcés avec force, ressembloient à ceux de Jupiter tonnant; d'épais sourcils ombrageoient ses yeux étincellans; lorsqu'il plaidoit, tout ce qui l'environnoit suivoit l'impression rapide de son discours. Son éloquence étoit mâle, quoique présentée sous une diction très-négligée; elle étoit souvent subtile, & presque toujours persuasive. Il avoit à ses ordres la ressource de la Logique. Sa manière d'écrire n'avoit pas, pour l'ordinaire, beaucoup d'agrémens; mais elle étoit forte de choses. Comme Homère, il n'imita personne, & ne fut que foiblement imité.

Sa mémoire & son intelligence le rendoient maître des matières les plus abstraites & les plus compliquées. Ne pouvant écrire ou dicter tous les plaidoyers dont il étoit chargé, parce qu'ils étoient en grand nombre, & qu'il étoit d'ailleurs fort occupé à la consultation, il essaya de plaider par le seul secours des notes qu'il prenoit. Ce moyen, qui pouvoit convenir à un homme aussi nourri des loix & de la Jurisprudence, qui parloit facilement & ne se répétoit jamais, n'a eu de brillans succès que dans ses mains, & dans celle de *Gensollen* & de *Colonia*, ses immortels rivaux.

Chez Pascal, ne point lire mais parler d'abondance, paroissoit donner plus de force à son discours; chez Gensollen & de Colonia, le ton négligé, qui résultoit souvent de cette manière, étoit une espèce de piège qu'ils tendoient involontairement à l'ame de leurs Auditeurs, & auquel ceux-ci ne pouvoient échapper. Lorsque ces Orateurs étoient sur le Barreau, on croyoit entendre la divinité même, qui annonçoit aux hommes leurs devoirs envers leurs semblables, envers la Religion, la Patrie & les Loix.

Pascal fut consulté des quatre parties de la France; & plus d'une fois Rome, Gènes, Florence & Vénise admirèrent la sublime solidité de ses conseils & la force de ses écrits. Les loix & les auteurs étoient classés dans sa tête, au point que lorsqu'on le consultoit, il indiquoit souvent, par pages, paragraphes & sections, les autorités qui étoient nécessaires aux Consultans; son mérite supérieur, qu'il étoit le seul à ne point connoître, lui fit dédaigner tous ces moyens vils & petits, que la plupart des hommes emploient pour se faire un nom, & que trop d'Avocats pratiquent pour se faire connoître & pour former leur cabinet.

Une société d'Avocats sans causes, comme sans goût, voulant faire un recueil d'Arrêts par ordre Alphabétique, le fit prier de lui fournir quelques articles : il fit réponse qu'*il ne vouloit pas se faire un nom par la voie de l'alphabet*.

phabet.

Tout ce qu'il écrivoit de bon & de beau, rélativement à sa profession d'Avocat, lui appartient. Il connut les bons Auteurs; mais non pas pour les copier en vil plagiaire, & pour aller ensuite offrir des productions, ainsi composées de pièces de rapport, aux Journalistes; aux Folliculaires, & aux faiseurs de Dictionnaires de Droit, humblement priés de les rendre publiques.

M. le Chancelier ayant eu occasion de lire un mémoire qu'il avoit fait dans l'affaire célèbre du P. *Girard* & de *la Cadière*, s'écria: *cet Avocat n'est pas fait pour les Provinces.*

Pascal plaidoit le jour que M. Surian, Evêque de Vence, si connu par son éloquence, vint, en sa qualité, prendre séance, au Parlement; ce Prélat, frappé de la rapidité de la diction de cet Avocat & de la force de ses raisonnemens, ne put s'empêcher de dire tout haut aux Magistrats: *voilà un terrible Dialecticien*; *Messieurs*, *tenez-vous sur vos gardes.*

Dans le fameux procès des sieurs *Gouffre* & *Lyonci*, Négocians de Marseille, contre le Jésuite *la Valette*, il soutint, le premier en France, que le Général d'un Ordre étoit garant, dans de pareils procès, du fait de ses Religieux; il conseilla à ses Cliens d'appeller le Général au procès: on peut regarder ce conseil, comme la première pierre arrachée à l'édifice de la Société.

Pascal est mort à Aix, en 1772; on tenoit l'Audience au Parlement, lorsqu'il mourut. La nouvelle parvint tout de suite au Palais & l'Audience cessa.

On nous fait espérer que ses héritiers feront imprimer ses Consultations: ils doivent ce présent au Public, qui admira si longtems ses talens, qui eut en lui tant de confiance, & qui n'en parle encore qu'avec respect & attendrissement. (E. H.)

PASTOUR, (MELCHIOR) né à Cotignac, au commencement du 17me. siècle, fit ses premières études à Aix, & alla ensuite à Avignon pour étudier en Théologie. Il se décida bientôt pour la profession d'Avocat, & prit ses degrés en droit. Alors il revint à Aix, où il exerça sa profession jusques en l'année 1640, qu'il obtint une Chaire de Professeur, qu'il occupa pendant 23 ans avec distinction, ayant pour Adjoint son ami, Pierre Reboul. Il s'étoit attaché particulièrement à l'étude du Droit Canon; & sa mémoire étoit si fidèle, qu'il rapportoit en entier les passages qu'il citoit en preuve de ce qu'il avançoit.

Sa science étoit rélevée par des mœurs douces & irréprochables. La candeur & la sincérité faisoient son caractère. Sa modestie & son désintéressement ne lui permirent jamais de demander une Chaire plus lucrative, qu'oiqu'il en vaquât trois par la mort des Professeurs *Brochot*, *Achard* & *Fabrot*. Ce vrai Sage regarda toujours la médiocrité de fortune, comme l'état le plus convenable à l'homme qui desire d'être heureux. Il mourut en 1664.

On a de lui 1°. un Traité fort estimé: *de Beneficiis & Censuris Ecclesiasticis ad usum utriusque fori*, *cui accessit liber posthumus de bonis temporalibus Eclesiæ acquirendis & conservandis.* Sollier, Avocat au Parlement de Toulouse, a fait des notes sur ce traité, où l'on trouve quantité de questions d'usage. Mais comme cette jurisprudence est fort incer-

taine, on ne doit pas s'étonner si toutes ses opinions ne sont pas reçues. 2°. *Tractatus Juris Feodalis.* M. de la Touloubre, Avocat au Parlement d'Aix, dans la préface de son livre, intitulé : *Jurisprudence observée en Provence sur les matières Féodales & les Droits Seigneuriaux*, observe que le Traité de Pastour ne donne qu'une idée très-imparfaite, & souvent fausse, des usages de la Provence, sur les Fiefs & les Droits Seigneuriaux. Il ajoute que Pastour, qui avoit beaucoup d'érudition, n'avoit pas l'expérience du Barreau; & que, quoique excellent Professeur du Droit, il ne pouvoit traiter cette matière avec autant de vérité qu'un Avocat postulant, qui voit journellement des causes rélatives à cet objet, & qui est plus à portée d'acquérir les connoissances des usages & des principes, concernant les matières Féodales.

J. P. Reboul, son Successeur dans sa chaire, a écrit son Eloge en latin; c'est de-là que nous avons extrait cet article. Cet Auteur nous apprend encore, que Pastour s'étoit fait une délicatesse de retirer de l'argent de l'impression de son ouvrage, s'estimant assez récompensé de pouvoir être utile à sa Patrie.

PASTUREL, (Toussain) Religieux Minime, né à Aix en 1671, & mort à Avignon en 1731, se rendit aussi estimable par ses talens que par ses vertus. Nourri, dès sa jeunesse, de la lecture des meilleurs Auteurs Latins, il en parloit la langue avec autant de facilité que de pureté. Il avoit su s'approprier la noblesse de Virgile, l'élégance d'Ovide, l'éloquence de Cicéron. Une brillante mémoire, un goût naturel pour le beau, l'avoient attaché au siècle d'Auguste, dont sa cellule étoit le *Latium*. Il enseigna la Philosophie & la Théologie, avec succès, à ses jeunes Confrères. Le zèle le dévoua ensuite au ministère de la Chaire; mais ce ne fut que pour quelques années. Sa manière de prêcher, ne répondant jamais à la force de sa composition, laissoit presque ses discours sans fruit. Le P. Pasturel joignoit à ses lumières la régularité, l'attention à la maintenir, & un ardent amour de son état. Il avoit été Provincial : le Ciel l'ayant préservé du fléau destructeur qui ravageoit les Villes de la Provence, en 1720 & 1721 : témoin oculaire du sacrifice de tant de généreux Athlètes, qui s'étoient exposés pour le salut de leurs frères, il a transmis à la postérité leurs noms, leurs travaux, leur martyre, dans un ouvrage intitulé: *in Provinciâ & Comitatu Venaissino Pestiferis inservientes demortui grassante lue Laureâque Martyrii Christianæ charitatis merito donati, &c.* Aix, Adibert, 1722, in-4°. Ce Martyrologe curieux est cité par plusieurs Ecrivains, & fort recherché. On a encore du même Auteur, *Justification du Mandement de Mgr. l'Archevêque d'Arles, donné au sujet des calamités publiques.* Avignon 1724, in-8°. des Inscriptions & des petites Pièces en vers latins. (P. N.)

PAVÈS, (Joachim) né à Toulon, fit profession dans l'Ordre des Minimes à Avignon, en 1637, à l'âge de 17 ans. La piété fervente qui avoit conduit ses premières démarches, ne connut jamais de relâchement : l'humilité fut le fondement sur lequel il éleva l'édifice de sa perfection. Occupé dans sa retraite de la prière & de l'étude, il aimoit à fuir le monde, lorsque le monde lui vint en-

lever son repos. Ses Supérieurs l'obligèrent de se prêter aux besoins spirituels du prochain. Il le fit avec les lumières & le zèle d'un Directeur éclairé dans les voies de Dieu. Pénitent rigoureux pour lui-même, il n'étoit que douceur envers les autres; sans que sa douceur entraînât à la négligence des devoirs.

Ce vertueux Religieux, mort à Marseille en 1701, à l'âge de 81 ans, a laissé un ouvrage de dévotion, sous ce titre : *le Triomphe du Tiers-Ordre de St. François de Paule; & la Pratique Chrétienne de la Dévotion des Treize-Vendredis.* Marseille, Brebion, 1690, in-12. Tout respire dans cet ouvrage la piété tendre & solide, dont l'Auteur étoit rempli. Quoiqu'il paroisse n'avoir en vue que la dévotion envers Saint François de Paule, ses maximes peuvent cependant être utiles à tous les fidèles, & les raffermir dans la vertu. (P. N.)

PAUL, (PIERRE) fut le restaurateur de la Poésie Provençale avec Louis Belaud, dont nous avons parlé dans la première partie des Hommes Illustres & dans le Supplément.

La mort de Jeanne, Reine de Sicile, fut l'époque de l'extinction des Troubadours, qui faisoient les délices des Cours de l'Europe. Ce ne fut que dans le 16e. siècle qu'on vit reparoître quelques Poëtes qui firent revivre les beautés des rimes Provençales. Paul, Belaud, Galaup de Chasteuil & ensuite Bertet sont de ce nombre. Paul étoit de Marseille, où il prit naissance vers l'année 1565, de Parens nobles, dont la famille est, dit-on, éteinte par la mort de deux célibataires de ce siècle. Le temple des Muses eut des attraits pour lui. Il osa faire reparoître des Vers Provençaux, qui lui ont mérité le titre de Troubadour moderne, & la gloire d'avoir rétabli la poésie de notre langue. Lié avec François d'Aix & avec les autres Poëtes de son temps, il cultiva particuliérement l'amitié de Louis Belaud de la Belaudière, Poëte de Grasse : il paroît même que ces deux Poëtes avoient fait connoissance sous les drapeaux de Mars, puisque Paul est surnommé *le Capitaine*, dans l'Eloge abrégé qui se trouve à la tête des Œuvres Provençales de Belaud.

Marseille d'Altoviti se distinguoit alors dans la Poésie Françoise; Paul ne pouvoit manquer de cultiver son amitié. Cette illustre fille jeta des fleurs sur son tombeau & sur celui de Belaud. V. ALTOVITI.

Paul mourut au commencement du 17me. siècle. Il fit imprimer les Œuvres de son ami Belaud, & y ajouta les siennes sous ce titre : *Lous Passatems de Loys de la Bellaudiero mez en sa luzour. Barbouillado & Phantasies journalieros de Pierre Pau.* Marseille, 1595, in-4°. (V. P.)

PAUL DE MARSEILLE, (LE PÈRE) Religieux de l'Ordre des Capucins, appellé dans le siècle, *François David*, étoit fils de noble Nicolas David & de Magdelaine Campo. Il entra dans l'Ordre des Capucins le 16 Novembre 1606, à l'âge de 24 ans. Avant de se faire Religieux, il avoit pris ses degrés en Droit, & s'étoit fait recevoir Avocat. Il passa par les différens emplois de Gardien, de Custode, de Definiteur & de Commissaire général, & se distingua par sa piété, par ses connoissances théologiques, & par sa prudence dans l'administration qui lui fut confiée. Nous avons de lui un seul Ouvrage de piété;

sous ce titre : *les Flammes de l'Amour divin.* Marseille, Guerin, 1659, in-8°. Ce livre fut imprimé après la mort de l'Auteur, arrivée dans sa patrie le 29 Septembre 1648. Le P. Damase, de Grasse, prononça son Oraison funèbre à ses obsèques. (P. C.)

PAUL, (LE CHEVALIER) dont le nom est *Paul de Saumur*, nâquit dans un bâteau, au mois de Décembre 1597, d'une Lavandière, qui faisoit le trajet de Marseille au Château d'If. Paul de Fortia, Gouverneur du Château d'If, fut son Parrain, & lui donna le nom de Paul, sous lequel il se distingua dans la suite.

Le jeune Paul passa ses premières années dans ce fort auprès du P. Julien de Malaucène, dont nous avons parlé. Il étoit encore enfant, lorsque le desir de voyager le détermina à s'embarquer en qualité de Mousse. Le Capitaine auquel il se présenta l'ayant refusé, parce qu'il le voyoit trop jeune, Paul se glissa derrière des ballots de marchandises que l'on avoit embarqués, & ne se montra que lorsque le vaisseau fut en pleine mer. Le Capitaine se détermina alors à le garder, à la sollicitation de tout l'Equipage. Paul voyagea pendant trois ans avec ce Capitaine; il se mit ensuite au service d'un Commandeur de Malte, en qualité de Matelot.

Quelques années après, Paul étant de retour à Malte, s'engagea pour simple soldat au Fort St. Elme. Son Caporal le chagrinant dans toutes les occasions sans aucun sujet, il l'appella en duel & le tua. Il fut arrêté aussitôt; mais des Chevaliers François obtinrent sa grace du Grand Maître, firent rompre son engagement & le firent embarquer sur un Brigantin armé en course. La valeur & l'habileté qu'il montra dans les fréquens combats de ce Brigantin contre les Turcs, lui concilièrent l'estime de tout l'Equipage, au point que le Capitaine ayant été tué, il fut mis à sa place.

Ce commencement de fortune rehaussa le courage de *Paul.* Il déclara dès lors une guerre cruelle aux Turcs, dans l'espoir de parvenir à quelque emploi plus considérable; il les poursuivoit par tout, leur enlevoit leurs marchandises & leurs bâtimens, les bravoit jusques dans leurs ports, & ne revenoit jamais à Malte qu'avec quelque prise, ou qu'après quelque exploit qui augmentoit sa réputation, & lui procuroit toujours quelque nouvelle grace. Il avoit posté quelques pièces de Canon sur une tour de l'Archipel qui porte encore aujourd'hui le nom de *Capitan-Paulo*, & dans le tems que son Brigantin étoit mouillé au pied, il foudroyoit les vaisseaux & les bâtimens qui passoient à portée.

S'étant battu avec une seule Barque contre cinq Galères Turques, & les ayant forcées à se retirer, après avoir brisé leurs mâts & leurs voiles, le Grand-Maître le fit Chevalier Servant d'Armes, & lui donna le commandement d'un vaisseau. Le Cardinal de *Richelieu* le demanda au Grand-Maître, & le fit Capitaine d'un Vaisseau de guerre. Ce fut en 1638, qu'il brûla la Flotte Espagnole. Dans la même année, il enleva un vaisseau Algérien dans le canal de Malte. Il donna encore les plus grandes preuves de courage & d'expérience aux sièges de Roses, de Barcelone, de Taragone, d'Orbitello & de Carthagène.

En 1647, le Chevalier *Paul*, à la tête d'une Escadre de cinq Vaisseaux & de deux Brûlots, se battit devant Naples, pendant cinq jours, contre la Flotte Espagnole, & remporta une victoire qui augmenta beaucoup sa réputation.

Au commencement de l'année 1649, il coula à fond, près de Malte, un Vaisseau Anglois qui lui avoit refusé le Salut. Il ne se sauva de ce Vaisseau que trois ou quatre personnes; tout le reste fut noyé, au nombre de 140. Dans la même campagne, il fit encore plusieurs prises, dont une fut estimée plus de 300,000 écus.

En 1650, il battit cinq Vaisseaux avec un seul; il reçut plus de 150 coups de canons sur son bord, & il en tira lui-même plus de 1200. Après cette belle action, il débarqua sans aucun obstacle à *Portolongoné*, le secours d'hommes, de vivres & de munitions que le Gouverneur de cette place attendoit.

Les actions héroïques que nous avons indiqués jusqu'ici, élevèrent le *Chevalier Paul* aux premiers grades de la Marine. Il devint Chef d'Escadre, Lieutenant-Général & Vice-Amiral des mers du Levant. Le Grand-Maître *Lascaris* le fit chevalier de Justice en 1651, & la Réligion lui envoya une Croix d'un prix très-considérable. Le *Chevalier Paul*, quoique d'une naissance obscure, avoit les sentimens élevés; il fit présent à son tour, à la Religion, d'un Vaisseau armé, qu'on estima trois ou quatre cent mille livres.

La même année, ce célèbre Marin, qui n'avoit jamais monté à Cheval, se distingua dans la fameuse cavalcade qu'on fit pour la Majorité du Roi, par son adresse merveilleuse à manier son Cheval, & par la magnificence de son habit. Il traita ensuite splendidement plusieurs Seigneurs de la Cour.

De retour à Toulon, il partit de ce Port à la tête de trois Vaisseaux, de six Galères & d'autant de Schebeks, se battit devant Castellamare contre quatorze Galères ennemies, & les força de se retirer.

Il se rendit à la Cour en 1655. Le Duc de *Vendôme* l'ayant présenté à Louis XIV, ce Prince lui fit un accueil très-honorable, donna les plus grands éloges à sa bravoure & à son habileté, & le félicita du succès éclatant de ses services.

Il se signala tellement dans le combat, que notre Armée navale, aux ordres du Duc de *Vendôme*, donna contre celle d'Espagne à la hauteur de Barcelone, que l'Auteur de la rélation du combat dit, que *le Chevalier Paul montra dans cette occasion tant de valeur & de conduite, qu'on n'en sauroit parler assez dignement.*

Louis XIV étant allé à Toulon en 1660, éprouva que le *Chevalier Paul* étoit aussi bon Courtisan que bon Marin. Ce Guerrier, qui avoit un fort beau jardin hors de la Ville, rempli d'Oranges en plein vent, fit confire sur les arbres une partie des Oranges. Le Roi & toute la Cour furent très-surpris de cette galanterie; ces Oranges confites, mêlées confusément avec d'autres qui ne l'étoient pas, firent croire à quelques Dames, que les Oranges croissoient ainsi en Provence.

On appelloit ce jardin la *Cassine du Chevalier Paul.* « Nous trouvâmes à » Toulon, disent Bachaumont & Cha-

» pelle, M. le *Chevalier Paul*, qui, par » sa charge, par son mérite & par sa » dépense, est le premier & le plus » considérable du Pays.

„ *C'est ce Paul, dont l'experience*
„ *Gourmande la Mer & le Vent;*
„ *Dont le bonheur & la vaillance*
„ *Rendent formidable la France*
„ *A tous les Peuples du Levant.*

» Ces vers, continuent nos Voya- » geurs, sont aussi magnifiques que sa » mine; mais, en vérité, quoiqu'elle » ait quelque chose de fier, il ne laisse » pas d'être commode, doux & tout » à fait honnête. Il nous regala dans » sa cassine, qui est si propre & si » bien entendue, qu'elle semble un » petit Palais enchanté. »

Le *Chevalier Paul* étant entré dans le Port de Malte avec trois Galères de France, y reçut les plus grands honneurs de la part du Grand-Maître *Raphaël Cotoner*; il fut ensuite envoyé en Candie, où il transporta très-heureusement 3600 hommes au secours des Vénitiens, qui y étoient pressés par les Turcs.

En 1652, il commanda une Escadre de sept Vaisseaux, & arbora, pour la première fois, le pavillon de Vice-Amiral.

En 1663, il se battit, avec le seul Vaisseau *l'Hercule*, de 28 canons & de 320 hommes d'équipage, contre 25 Vaisseaux Turcs; il leur fit face pendant un jour entier, & leur échapa ensuite durant la nuit, ne pouvant se flatter de résister plus long-tems à tant d'ennemis: il joignit dans cette occasion la ruse à la valeur.

Après avoir contribué à la défaite de plusieurs bâtimens Barbaresques, qui infestoient les côtes d'Italie & de Provence, il eut part à l'expédition de Gigery, livra un combat sous le fort de la Goulette auprès de Tunis, prit trois vaisseaux aux infideles, & en brûla deux.

La dernière campagne du *Chevalier Paul*, fut celle à laquelle il conduisit, en 1666, avec son Escadre, *Françoise de Savoie-Nemours* à Lisbonne, où cette Princesse alloit épouser *Alphonse* Roi de Portugal. Ce Monarque le combla d'honneurs & de présens; il le visita même sur son bord. Le Chevalier Paul, averti de sa venue plusieurs heures auparavant, lui fit servir, ainsi qu'à toute sa Cour une collation splendide. Il revint ensuite à Toulon avec les vaisseaux qu'il commandoit.

Depuis cette époque, la goutte & plusieurs autres infirmités le mirent hors d'état de servir plus long-tems. Il commanda la Marine à Toulon jusqu'à sa mort. Son mal empirant tous les jours, il reçut les derniers Sacremens de l'Église avec beaucoup d'édification & mourut le 18me. Octobre 1667, à l'âge d'environ 70 ans. Il fit les pauvres ses héritiers, & voulut

être enterré parmi eux au Cimétière. Le P. de *Villecrose*, prêtre de l'Oratoire, prononça quelques jours après dans la Cathédrale, son oraison funèbre, qui n'a pas été imprimée. Les soldats qui l'aimoient autant qu'il l'estimoient, lui firent cette Epitaphe.

Passant qui vas si vitement;
Regarde cette Sepulture,
Et considère une aventure
Digne de ton étonnement:
Celui qui nâquit pour combattre,
Et qui vivoit dans le combat;
Eau, feu, fer, ne pûrent l'abatre;
Une fievre lente l'abbat.

Le Chevalier *Paul* étoit d'une taille assez haute, il avoit quelque chose de sombre dans la phisionomie: sa moustache & son toupet formoient une espèce de croix de Malte. Il étoit cependant plus poli que ne le sont communément les marins, & si doux qu'il ne se mettoit jamais en colère. Il avoit une très-petite voix, & parloit peu. Il traitoit le soldat avec une extrême bonté. Jamais homme ne fut plus intrépide dans le danger, & jamais Capitaine de vaisseau ne posséda mieux son métier.

Ce seroit lui enlever le plus beau titre de sa gloire, que de passer sous silence le trait suivant. On verra avec admiration, que loin d'oublier la bassesse de son origine, il se plaisoit à la rappeller aux autres. Un jour qu'il passoit sur le port de Marseille avec un brillant & nombreux cortège d'Officiers qui lui faisoient leur cour, il apperçut à quelque distance un Matelot qu'il crut reconnoître: s'en étant approché, il lui dit: *mon ami, pourquoi me fuyez-vous? pensez-vous que la fortune m'ait fait oublier mes premières connoissances?* puis se tournant vers ceux qui le suivoient: *Messieurs*, leur dit-il, *voilà un de mes anciens camarades; nous avons été mousses sur le même vaisseau; la fortune m'a été favorable, elle lui a été contraire; je ne l'en estime pas moins; souffrez que j'aie avec lui une demi-heure d'entretien.* Il le fit asseoir à ses côtés, lui parla des aventures de sa jeunesse, s'informa s'il avoit des enfans, lui recommanda d'aller l'attendre à son hôtel; & dès le même jour il lui procura dans la Marine un emploi qui le fit subsister honorablement avec sa famille.

PAUL, (PIERRE), Religieux de l'Ordre de St. *Dominique*, & Préfet Apostolique dans les Missions de l'Amérique, naquit à Aix le 11 Avril 1642, de *Claude Paul*, originaire de Saint Chamas, Avocat au Parlemen de Provence, & de *Françoise Decourt.* Ses parens lui donnèrent l'éducation la plus chrètienne; quoique d'un caractère vif & un peu ardent, il profita de leurs leçons avec docilité, & allia de bonne heure à l'amour des études, celui de la prière & des autres exercices de piété.

Après avoir fini ses humanités, *Paul*, âgé de 15 ans, entra en 1657, dans l'Ordre de St. *Dominique* à Saint-Maximin, où il fut constamment fidèle à la grace de sa vocation. L'emission de ses vœux redoubla sa ferveur, & il commença dès lors à marcher à grands pas dans la voie de la sainteté. Pour renouveller sa piété, qu'il craignoit de laisser refroidir par les exercices de l'école, il faisoit tous les ans une retraite de dix jours. Ce fut dans une de ces retraites annuelles que le P. *Paul* commença d'entrer dans cette carrière de vertus & de bonnes œuvres qu'il parcourut jusqu'à sa mort, avec une constance héroïque.

Il se prépara aux Ordres sacrés par la prière, la pénitence, l'étude & la méditation des livres saints. Du moment qu'il eut été élevé au Sacerdoce, avant la fin de 1666, il fut en état de remplir les premiers devoirs de sa vocation, dans le ministère de la parole; emploi qu'il a le moins interrompu pendant plus de 60 ans.

Il avoit prêché durant plusieurs années avec le zèle ardent & la noble simplicité d'un Apôtre, dans les Diocèses d'Aix, de Marseille & d'Avignon, lorsqu'en 1684, il fut envoyé par son Général à la Martinique avec la double qualité de Missionnaire Apostolique & de Supérieur de la Mission dans cette Isle. Ses travaux, ses discours & ses exemples changèrent bientôt la face de la Colonie, & l'Isle entière ne l'appella que le *saint Missionnaire*, le *saint homme*.

Cependant sa haute vertu ne le garantit pas de la calomnie. Un homme puissant, dont il avoit inutilement tenté de réformer la conduite scandaleuse; le fit accuser par une femme d'avoir voulu la séduire. Le P. *Paul*, cité par cet homme devant une nombreuse assemblée, écouta en silence la plainte de cette malheureuse; & le coupable lui ayant fait ensuite une sévère correction, il se contenta de lui dire, en se retirant de son tribunal: *Je vous assure, Monsieur, que si Dieu m'abandonnoit, je serois capable de plus grands crimes; mais par sa miséricorde, je suis innocent de celui qu'on m'impute.* La modestie du saint Missionnaire le rendit plus respectable & plus cher à toute la Colonie, & fit retomber sur le seul coupable toute la confusion dont il avoit voulu le couvrir.

Le P. *Paul*, qui avoit négligé sa propre justification, prit hautement la défense de deux de ses Religieux que le même homme avoit attaqués, & les fit pleinement justifier par un acte public, en 1685.

Rappellé en France par ses Supérieurs, il laissa une telle opinion de sa sainteté dans l'Isle de la Martinique, qu'on y en conserve encore le souvenir, & qu'on n'y parle de lui qu'avec vénération.

Son retour dans le Couvent de Saint-Maximin, dont il étoit déja Prieur en 1692, parut y rallumer l'esprit de ferveur & de prière, le zèle du salut des ames, l'amour & la pratique des observances regulières. Le Supérieur qui l'avoit précédé, avoit amassé par ses épargnes une somme très-considérable. Le P. *Paul* l'employa toute entière au soulagement des pauvres; & après l'avoir épuisée, il continua de les secourir, en leur

leur fourniſſant du blé, du pain, du vin, & juſqu'à des couvertures de lit pendant un hyver rigoureux; il donna même la ſienne, dans cette ſaiſon, à une pauvre mère de famille, & aima mieux lui-même endurer le froid que de ſouffrir que les pauvres enfans de cette femme en fuſſent les victimes.

Le trait ſuivant de la charité du P. *Paul* ne doit pas être omis. La Communauté de Saint-Maximin étant chargée de la Cure, elle envoye tous les dimanches & toutes les fêtes un de ſes Prêtres à une Chapelle rurale qui eſt à une lieue de la Ville, pour faire entendre la meſſe & procurer quelque inſtruction aux gens de la campagne. Pendant les grands froids de l'hyver, le Religieux deſtiné pour cette fonction, alla un jour repréſenter au P. *Paul*, que les vents, la pluye ou la neige avoient rendu les chemins impraticables, & qu'il ne croyoit pas qu'on pût entreprendre de faire une lieue, tandis qu'on n'oſoit pas même paroître dans les rues; il ajouta que quand même on s'expoſeroit à toutes les injures du tems, on n'en ſeroit pas plus avancé, parce que les payſans qui ſe trouvoient à quelque diſtance de la Chapelle, ne ſe croiroient pas obligés de ſortir de leurs maiſons. *Vous avez raiſon, mon R. P.*, répondit le Saint Prieur: *Le vent eſt ſi froid & ſi violent, que vous pourriez en être bien incommodé: je vous prie de dire la meſſe ici; quelqu'autre plus robuſte fera le reſte.* Un moment après, il prend ſon bâton, prie un Frère de vouloir l'accompagner, & ſe met en chemin. Ce ne fut pas ſans avoir beaucoup ſouffert, qu'il arriva au terme. Le Fermier qui avoit ſa demeure auprès de la Chapelle, fut le ſeul avec ſa famille, qui pût aſſiſter aux prières, au catéchiſme & à la meſſe, après laquelle le P. *Paul* ſe remit en chemin, ſans vouloir ni ſe préſenter au feu, ni prendre quelque nourriture, quelque beſoin qu'il eût de l'un & de l'autre. Ayant rencontré ſur ſon chemin un pauvre preſque nud & tranſi de froid, il lui donna ſes bas & ſes ſouliers, & continua ſa marche ſur la glace & parmi les cailloux. Ses pieds furent bientôt enſanglantés, mais ce n'étoit pas ce qui l'embarraſſoit. Son unique crainte étoit de rencontrer quelqu'un qui ne lui gardât pas le ſecret; il s'aſſura de celui de ſon compagnon; & lorſqu'ils furent près de la Ville, il l'envoya au Couvent pour lui chercher une paire de bas & de ſouliers. Il ſe tenoit caché en l'attendant, derrière un buiſſon; car jamais Saint ne craignit plus les yeux des hommes, dans les actions qui pouvoient attirer leurs louanges.

Ayant été élu Prieur du Couvent de Montauban, avant d'avoir achevé ſes trois années dans celui de Saint-Maximin, le P. *Paul* ſe hâta de s'y rendre dans l'eſpérance de travailler avec fruit à la converſion des prétendus-Réformés: ſon eſpérance ne fut point trompée; il en ramena pluſieurs dans le bercail de l'Egliſe.

Il repaſſa les mers, & exerça le ſaint miniſtère, en *1696*, dans l'Iſle de Saint-Domingue, avec la qualité de Prêfet Apoſtolique, & de Vicaire-général de la Congrégation du *St. Nom de Jeſus*. Ces titres avoient d'abord ef-

frayé son humilité, mais on lui fit comprendre qu'il devoit les accepter pour donner plus de poids & d'autorité à ses paroles. Sa vertu ne fut point éprouvée à Saint Domingue, comme elle l'avoit été à la Martinique. Dès son arrivée il y fut lié d'amitié avec M. *Ducasse*, Gouverneur de l'Isle, homme aussi distingué par ses vertus que par sa place. Son zèle s'exerça préférablement sur les *Flibustiers*, que les autres Missionnaires espéroient moins de toucher. Ces hommes livrés aux plus brutales passions, respectèrent l'éminente sainteté du P. *Paul*; ils l'écoutèrent, & la plupart d'entr'eux se convertirent. Pénétrés de sa douceur, de sa charité, de son amour pour eux, ils l'appelloient tous leur *Prédicateur* & leur *Père*.

Il avoit été très-difficile jusqu'alors de tirer qnelque utilité publique des Flibustiers. Le P. *Paul*, par l'ascendant qu'il avoit sur eux, les fit embarquer en 1697, sur une Escadre envoyée de France à M. *Ducasse* pour l'expédition de Carthagène. Il s'embarqua lui-même avec le Gouverneur, soit pour, éscourir les mourans, soit pour empêcher, autant qu'il seroit en lui, les désordres, les violences & les injustices presque inséparables de la prise d'une place. On le vit s'exposer comme un soldat, paroître dans la tranchée & jusques sous le feu des assiégés, exhorter les blessés & les mourans, les absoudre & recevoir leurs derniers soupirs. On le crut, pendant un tems, au nombre des morts, & l'on fut fort surpris un jour de le voir revenir couvert de sang & de poussière. Après la prise de la place, M. *Ducasse* ne le voyant point dans son vaisseau, le fit chercher avec soin, & ne donna le signal du départ qu'après avoir appris que ce saint Missionnaire étoit sur un autre bâtiment avec les malades & les blessés qu'il n'avoit pas voulu abandonner. Ce bâtiment fut pris & conduit à la Jamaïque par les Anglois, qui, pénétrés des vertus de leur prisonnier, le traitèrent avec respect.

La paix de Riswich ayant procuré la liberté au P. *Paul* en 1697, il ne s'en servit que pour continuer dans l'Isle de Saint-Domingue les fonctions du ministère avec une nouvelle ardeur. Il ne sortit de ce theâtre de ses travaux & de sa gloire que pour se dérober à l'admiration & aux applaudissemens des peuples, aux yeux desquels on assûre qu'il avoit opéré plusieurs miracles. Un Religieux digne de foi, arrivé à Saint-Domingue, 20 ou 24 ans après le départ du Serviteur de Dieu, attesta qu'il n'entendit parler dans toute la Colonie, que de la sainteté du P. *Paul*.

Revenu en France, il fut encore un sujet d'édification pour ses frères, soit dans le Couvent de Toulouse, qui l'avoit élu Prieur en 1703, soit à Montpellier, à Avignon & autres Villes de Provence, sur-tout à Saint-Maximin, où il passa saintement les douze dernières années de sa vie.

Le P. *Paul* cherchoit toujours, quoique vieux, quelque nouveau travail. Ayant appris, vers la fin de 1718, que les Missions de la Martinique manquoient d'Ouvriers; il voulut, à l'âge de 77 ans, s'y rendre encore lui-même. Il alloit s'embarquer à Marseille, avec autant d'assu-

rance que s'il avoit été jeune : mais le peuple de Saint-Maximin, averti de son dessein, s'opposa à sa sortie de la Ville ; il pria vainement les Consuls de lui en faire ouvrir les portes, on lui répondit toujours qu'il ne sortiroit point.

On craignit encore de le perdre à Saint-Maximin, lorsqu'on y eut appris que la Peste ravageoit les lieux voisins, & en particulier le village de Saint-Zacharie, dont la contagion enleva le Curé. Le P. *Paul*, déjà octogénaire, demanda d'aller au secours des habitans de ce malheureux Village. Le Supérieur, à qui il avoit donné autrefois l'habit de St. *Dominique*, n'osant pas le contrister par un refus, lui dit, qu'il le lui permettroit, s'il trouvoit un Compagnon dans sa Communauté. Le P. *Paul* le chercha, & fut bien satisfait de l'avoir trouvé ; mais il n'en fut pas plus avancé. Dès qu'on le vit aller du côté des barrières, qui étoient aux trois issues des Fauxbourgs, on devina son projet, & toute la Ville fut émue. Pendant que les Gardes le repoussoient, le Peuple crioit après lui : *Où pensez-vous donc aller, Père Paul ? Si vous nous quittez, nous sommes perdus. Tant que vous serez ici, la main du Seigneur nous épargnera : Demeurez, nous vous en conjurons, demeurez avec nous.* On le prioit, & on le forçoit de s'arrêter.

Le P. *Paul* se retira ensuite au Noviciat, sous prétexte qu'il trouveroit plus de secours dans sa vieillesse, en vivant avec de jeunes gens ; mais, en effet, pour partager avec ceux-ci les exercices obscurs de cette sainte Maison, & pour y mener une vie cachée. Attaqué d'un cancer au sein, & d'une goutte chaude, qui le tourmentoient le jour & la nuit, il couronna ses autres vertus chrétiennes par une patience héroïque, & par une humilité profonde. Si, au milieu des plus cuisantes douleurs, il lui échappoit quelques soupirs, il se condamnoit aussitôt : *Mon Sauveur*, disoit-il, *ne se plaignoit point sur la Croix ; & moi, pécheur, qui suis dans un bon lit, & pour qui on a tant de soins, je me plains encore ; jugez si je ne suis pas bien misérable.* Dès que le saint malade se sentoit tant soit peu soulagé, il reprenoit avec ardeur toutes ses pratiques de piété.

Peu d'années avant sa mort, il fut privé presqu'entièrement de l'usage de la vue ; mais six ou sept mois après cet accident, il la recouvra par ses prières.

Sa dernière maladie fut à la fois longue & douloureuse, & un vrai martyre pour lui : mais il remercioit sans cesse le Seigneur de ses souffrances. Toujours lui-même, sur son lit de douleur, il y parut tel qu'il avoit été dans tous les âges de sa vie, rempli de Dieu, uni à Dieu, ne soupirant qu'après Dieu. Enfin, après avoir été muni des Sacremens & des Prières de l'Eglise, il expira le 20 Juillet 1727, dans sa 86me. année.

L'affluence & l'empressement du peuple dans l'Eglise des Dominicains, le desir que montroit ce peuple de jouir plusieurs jours de la vue du Serviteur de Dieu, firent l'éloge le plus vrai de sa Sainteté. Le tumulte ayant empêché qu'on ne l'enlevât pendant le jour, on lui rendit ce dernier devoir dans la nuit ; on mit son corps dans un cercueil, sur lequel on écrivit ces paroles : *C'est ici le Corps du Vénérable Pierre Paul, décédé en odeur de sainteté, le 20 Juillet 1727.*

(*Extrait de sa vie, par le P. Touron, Historien des Hommes illustres de l'Ordre de St. Dominique, fourni par M.*

l'Abbé Barbier.)

PAUL, (JOSEPH DE) né à Brignole en 1680, de parens nobles & vertueux, étoit le dixième enfant de sa maison. Ses deux sœurs étoient Religieuses, & tous ses frères, à l'exception de l'aîné, Oratoriens comme lui.

Elevé dès l'âge de 7 ans, chez un pieux Curé, il montra les plus heureuses dispositions pour la piété & pour les lettres. Une conception aisée, une mémoire prodigieuse, un jugement prématuré, le goût du bien, l'attrait pour les cérémonies de l'Eglise, l'horreur du moindre péché, lui firent faire les plus grands progrès dans l'une & dans les autres.

Ses parens le voyant croître en sagesse & en âge, le mirent au Séminaire à 12 ans; ses talens, sa piété, sa candeur lui acquirent l'estime & l'amitié de tout le monde. Après avoir étudié en Rhétorique & en Philosophie, & avoir reçu la Tonsure, il entra dans l'Oratoire à la fin de 1694.

Au sortir de l'institution, où il avoit été l'exemple & le modèle de ses Confrères, il alla étudier pendant deux ou trois ans en Théologie à Arles, sous le savant P. *Bourret*, qui le regardoit, non comme un Ecolier, mais comme un Maître. Docile aux avis de cet habile Professeur, qui dirigeoit ses études, il acquit une profonde connoissance des matières Théologiques, de l'Histoire de l'Eglise & des Ecrits des SS. Pères, dont il apprit une partie par cœur. Il donna aussi quelque tems à l'étude de la Langue Grecque. D'Arles, il alla enseigner les Humanités à Toulon & à Marseille.

Le P. *Bourret*, qui étoit son oracle, quoiqu'éloigné de sa personne, lui fit entreprendre, vers 1708, un Ouvrage très-important & très-difficile, mais qu'il ne croyoit pas au-dessus des forces de son disciple. Cet Ouvrage devoit être intitulé: *Discretio dogmatum fidei & disciplinæ.* Le jeune *de Paul* se mit à lire, à extraire, à analyser les SS. Pères des quatre premiers Siècles, & tous les Auteurs ecclésiastiques. Mais, après un long travail & de pénibles recherches, il abandonna son projet par un effet de cette humilité & de cette modestie qui l'ont caractérisé toute sa vie. Il étoit le seul à ne pas vouloir reconnoître en lui les grands talens que les autres y admiroient, & il souffroit quand on en parloit.

Pendant qu'il s'occupoit de cet Ouvrage, il fut surpris de l'infidélité de plusieurs traductions des PP. Grecs. On doit avoir trouvé dans ses papiers nombre de remarques sur cet objet. Il avoit promis au P. *Bougerel* de les lui livrer; & ce Père dit, qu'il n'auroit pas manqué de les faire insérer dans les *Mémoires de Littérature & d'Histoire du P. Desmollets*, en cachant cependant le nom de l'Auteur.

On avoit tenté plusieurs fois de faire recevoir au *P. de Paul* l'Ordre de la Prêtrise; mais on n'avoit jamais pu vaincre son humilité.

Il alloit de tems en tems visiter sa famille à Brignole, & sa piété ne perdoit rien dans ces visites. Il n'y avoit point de maisons aussi bien reglée, & où Dieu fût servi avec plus de fidélité. C'étoit en quelque sorte une Communauté religieuse; les parens & les enfans se disputoient la gloire pure & solide de la mortification, du détachement, de toutes les vertus chrétiennes.

Après avoir fermé les yeux à son père, mort en 1714, il alla demeurer un an à

Avignon; où il acquit une plus parfaite connoissance de la langue Hébraïque, dont il avoit déjà quelque teinture. Il vint à Notre-Dame-des-Anges, ensuite à Aix; & par-tout sa présence augmenta la grande idée qu'on avoit de lui. Le P. de Roquesante, qui étoit alors Visiteur, & qui résidoit à Aix, conçut pour lui tant d'estime, qu'il en fit le Compagnon de ses études. Il vouloit même l'emmener avec lui dans ses visites; mais il ne put lui faire accepter cet honneur. En 1717, on ne vint que difficilement à bout de lui faire donner des leçons de Philosophie aux Confrères qui sortoient de l'Institution: avec le plus grand talent pour l'enseignement, il alléguoit pour raison de ses refus, son incapacité.

En 1719, étant allé demeurer à Marseille, où étoit le plus jeune de ses frères, un de ses amis l'engagea à abréger les *Annales ecclésiastiques* du P. *le Cointe*. Comprenant toute l'importance d'une pareille entreprise, il se rendit aux instances de cet ami. Il se proposa même un objet plus utile qu'une simple réduction de ces *Annales*; il projeta non-seulement de les traduire en françois en les abrégeant, & de les continuer, mais de profiter encore, pour les perfectionner, des critiques & des découvertes, faites sur les matières, depuis la mort de l'Auteur. Le P. *le Long*, à qui son ami fit part de ce dessein, l'encouragea à l'exécuter, l'assurant du succès de l'Ouvrage, s'il étoit fait sur ce plan. Le P. *de Paul* alloit entreprendre ce travail, lorsque la Peste, survenue à Marseille, en 1720, l'obligea de courir à Brignole au secours de sa mère & de sa famille, où, n'ayant pas avec lui le livre du P. *le Cointe*, d'autres occupations lui firent perdre de vue celle-là.

De retour à Marseille, il fut chargé du soin de la Bibliothèque. Son érudition, ses grandes connoissances bibliographiques, son intelligence des langues Hébraïque, Grecque, Latine & Italienne, le rendoient très-propre à cet emploi. Il fit des Catalogues exacts, tant par lettres alphabétiques que par matières, & rangea, dans l'ordre le plus clair, une infinité de livres qui traitoient de mille objets différens, & qui étoient écrits en diverses langues.

La mort de sa vertueuse mère, qu'il perdit en 1726, accélèra la sienne. La vive douleur qu'il en ressentit, les efforts qu'il fit pour tâcher de s'en consoler, ruinèrent entièrement sa santé. Il fut tout-à-coup saisi d'un mal inconnu & de douleurs aiguës, & il mourut, le 15 Mai 1726, à 46 ans. Rien de plus édifiant que la manière dont il souffrit, & sa résignation à la mort. Ses frères, témoins de ses derniers momens, reçurent de lui les avis les plus sages & les plus chrétiens. (*Notes communiquées par le P. Bicaïs, Prêtre de l'Oratoire.*)

Le P. Jérôme-Sébastien Paul, frère de Joseph, étoit aussi savant que lui. Il nâquit en 1688, & mourut en 1759.

Leur père se nommoit Joseph Paul, & leur mère Claire de Raffelis, de Broves.

On trouve une erreur dans le Nobiliaire d'Artefeuil, sur le nom de l'Auteur d'une *Rélation, en vers Provençaux, de l'invasion du Duc de Savoie en Provence, lors du Siège de Toulon*. Cet Auteur l'attribue faussement à *Joseph de Paul*. On sait que ce fut *Antoine Paul* d'une autre famille, qui la composa & qui la publia en 1707. Elle est fort estimée.

(V. P.)

PAUL, (François) de la même famille que Pierre, Dominicain, (ce Paul n'a rien de commun avec ceux de Brignole) Docteur en Médecine, Correspondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier, & Associé à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Marseille, nâquit à St. Chamas, le 16 Septembre 1731, de *François Paul*, Chirurgien, distingué par ses lumières & par son désintéressement, & de *Marguerite Olivier*.

Né avec le germe d'un talent décidé pour les Sciences, mais privé de bonne heure de son père, qui mourut à la fleur de son âge en 1741, & qui ne laissa à sa veuve qu'un bien médiocre & une famille assez nombreuse, *Paul* se vit hors d'état de faire un cours d'études, & dans la nécessité d'apprendre un métier. Heureusement, pour suivre les traces de son père, ou peut-être par un instinct qui devançoit la raison, il se décida pour la Chirurgie, ne soupçonnant pas même alors que cet Art eût une partie scientifique, qui l'élève si fort au-dessus des Arts mécaniques; par cette heureuse méprise, il se trouva engagé dans la carrière des Sciences.

A mesure que son esprit se développoit avec l'âge, il s'apperçut que son art avoit des bornes bien plus reculées que ne le pense le vulgaire, & un très-grand nombre même de ceux qui l'exercent. Il comprit qu'une connoissance profonde de l'Anatomie & de l'Economie animale, étoit la base sur laquelle devoit porter tout l'édifice de ses études; mais il voyoit avec douleur combien sa fortune & sa position lui en rendoient l'acquisition difficile.

Sa première jeunesse fut employée à la pratique des opérations les plus communes de la Chirurgie, & à une étude aussi approfondie de cet art, que les circonstances les moins favorables pouvoient le permettre. Lisant ou méditant sans cesse, il lui arrivoit souvent de passer les semaines entières dans son cabinet. Les charmes de l'étude le rendoient alors insensible à ceux de la société; ou plutôt, il ne fuyoit les hommes pour un tems, qu'afin de les mieux servir un jour.

Cependant le peu d'adresse qu'il se reconnoissoit pour les opérations délicates de la Chirurgie, lui fit connoître qu'il n'étoit point appellé à l'exercice de cet art; & il lui parut que celui de la Médecine seroit plus analogue à ses dispositions naturelles; mais le vice de sa première éducation laissoit un vide qui ne lui permettoit pas d'entrer dans cette carrière.

Les Belles-Lettres s'étoient aussi offertes à lui avec les charmes qui font tant d'impression sur les ames sensibles. Il comprit que ses études littéraires manquoient aussi par les fondemens; & qu'on ne peut se flatter de faire de grands progrès dans la littérature, si l'on n'est en état de puiser dans les sources pures de l'antiquité. Il jugea donc qu'il étoit nécessaire de revenir sur ses pas, & il eut le courage de commencer un cours d'études à l'âge de 20 ans, en apprenant le latin. Sans aucun secours étranger, sans autre maître que lui-même, il fut bientôt en état d'étudier la Médecine dans les livres originaux.

Il se rendit à Montpellier, à l'âge de 22 ans, malgré le mauvais état de sa

fortune, qui, depuis la mort de son père, n'avoit fait que se déranger de plus en plus. Les sciences ont leurs martyrs & leurs anachorètes. *Paul* fut forcé de s'imposer les privations les plus rigoureuses; mais il en étoit consolé par l'abondance & la facilité des moyens d'instruction qu'il trouvoit dans cette célèbre Université. Jamais il n'en profita mieux. On étoit toujours assuré de le trouver aux amphithéâtres d'anatomie, aux leçons des Professeurs, à l'Hôpital, au Jardin du Roi. Toujours avide de connoissances, il ne laissoit échapper aucun moyen de s'instruire. Il recherchoit avec empressement la conversation des Savans; & son mérite lui avoit procuré un facile accès auprès d'eux. L'illustre M. *de Sauvages* l'avoit jugé digne de son estime & de son amitié; & avoit même voulu lui procurer un établissement aussi honorable qu'avantageux, mais qui l'auroit arraché à sa famille, & qui, pour cette raison, ne fut point accepté.

L'insuffisance des secours que *Paul* recevoit de ses parens, lui fit chercher dans la traduction une ressource qui, quoique très-modique, étoit proportionnée à des besoins aussi bornés que les siens. Le premier ouvrage qu'il traduisit, en 1757, fut le *Traité des Fièvres de M. Fizes*. Cette version, très-utile aux Chirurgiens de campagne & aux Navigateurs, fut très-bien accueillie.

Paul fit ensuite des expériences sur la *Couenne*, à l'occasion des belles découvertes de M. *Pringle*, qui faisoient alors beaucoup de bruit à Montpellier. Il présenta le *Mémoire* dans lequel il rend compte de ces expériences, à la Société Royale des Sciences de cette Ville, en 1758. Deux ans après, ses *Discours préliminaires* des *Traités de la Péripneumonie & de la Pleuresie*, traduits du latin de *Boerhaave* & de *Wan-Swieten*, Discours remplis de recherches excellentes, & d'observations utiles, lui méritèrent des Lettres de Correspondant de cette illustre Compagnie.

Il revint dans sa Patrie après la publication de ces deux ouvrages. Son projet avoit été d'aller faire quelque séjour à Paris, & de voyager ensuite pour visiter les principales Universités de l'Europe. Mais sa tendresse pour une mère, dont l'âge & les infirmités réclamoient ses secours & ses soins, le retint auprès d'elle, & l'amour des sciences fut sacrifié à la piété filiale. Le Philosophe, dit-on, n'est ni parent, ni citoyen, ni homme: *Paul* fut bon parent, excellent citoyen, homme vertueux, & il étoit Philosophe.

Sa retraite à St. Chamas ne fut point oisive; les sciences furent cultivées, sans préjudice des devoirs & des douceurs mêmes de la société; sa Patrie vit avec étonnement, que le plus éclairé de ses Citoyens, en étoit aussi le plus aimable.

On voulut alors, dans son Pays, l'engager à se livrer à l'exercice de la Médecine; quoiqu'il fût réellement plus instruit, dans un âge encore peu avancé, que bien des Médecins à la fin de leur course, il crut devoir se refuser aux sollicitations les plus pressantes.

Il publia peu de tems après, les traductions du *Traité des Fièvres intermittentes, & des Maladies des Enfans, de Wan-Swieten*.

Il se rendit ensuite à Avignon, & mit au jour, en 2 vol. *in*-4°., la *Rédaction* des 13 volumes, dont le recueil de l'Académie de Berlin étoit alors composé. Chaque volume est précédé d'un *Discours préliminaire*, dans lequel l'Auteur analyse les *Mémoires*, & suivi d'un *Appendix*, où il rend compte des nouvelles découvertes faites depuis leur publication. Ces *Discours* ont été jugés excellens par la variété & la profondeur des connoissances que l'Auteur y a rassemblées, par la force du raisonnement, par la précision & la clarté du style: *Paul* possédoit, dans un degré éminent, l'état de la discussion, & l'art de tirer des faits des conséquences, également ingénieuses & solides.

Il avoit travaillé sans dessein, d'après le plan de la *Collection Académique.* Chargé de la continuer, il rédigea les *Mémoires de l'Académie de Bologne*, la suite des *Mémoires de Berlin*, & *ceux de la Société Royale de Turin.*

Il donna au Public, peu de tems après, la *Traduction de la Chirurgie* d'*Heister*, un *Supplément*, *contenant l'Histoire des Nouvelles Découvertes faites en Chirurgie depuis la dernière édition de ce grand ouvrage*, & un *Dictionnaire portatif de Chirurgie*, extrait de l'Encyclopédie.

Il publia ensuite le 5me. & le 6me. vol. de *l'Abrégé des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris.*

Le 3me. vol. des *Mémoires abrégés de Berlin* parut presque en même tems. *Paul* obtint du Roi de Prusse, la permission de le lui dédier; cette faveur lui fut obtenue par M. le Comte *de Redern*, qui avoit bien voulu accepter le don des deux premiers volumes, & qui lui avoit écrit à ce sujet, une lettre extrêmement flatteuse.

Paul n'avoit jusqu'alors dédié ses productions qu'à ses parens, ou à ses amis. Il pensoit que les *Dédicaces devoient être, non un commerce de vanité & d'adulation, entre celui qui dédie & celui à qui l'ouvrage est adressé; mais des témoignages publics d'estime & d'affection envers les personnes à qui l'on est lié par le sang ou par l'amitié; & il aimoit mieux donner une marque de ce dernier sentiment à son égal, que de se prosterner aux pieds d'un Grand, dont à peine, peut-être, eût-il été apperçu, & à qui pourtant il eût fait plus d'honneur qu'il n'eût pu en recevoir, puisqu'enfin la véritable* grandeur *est dans l'esprit, & non dans le hazard de ce que nous appellons une illustre naissance, ou dans de vains titres* (*a*).

Paul s'étoit enfin rendu aux instances réïtérées de ses Concitoyens, & s'adonnoit, dans sa Patrie, à l'exercice de la Médecine. Les succès qui accompagnèrent ses premiers pas dans cette nouvelle carrière, faisoient concevoir les plus grandes espérances; mais il fut bientôt la victime de son zèle. Il fut attaqué d'une fièvre maligne épidémique, qui s'étoit répandue à St. Chamas. La délicatesse naturelle de sa complexion, que l'excès de l'étude avoit encore affoiblie, fit d'abord appréhender pour

(*a*) Voy. sa Dédicace du *Traité de la Pleurésie*, à M. l'Abbé *Paul*, son frère; morceau plein de sentiment, & d'une philosophie franche & antique.

sa

ſa vie. Ces craintes ne furent que trop juſtifiées. Il eut le 7me. jour de ſa maladie, des convulſions qui le laiſſèrent ſans connoiſſance pendant pluſieurs heures. Revenu à lui, il recueillit toutes ſes forces, & reçut les Sacremens avec toute la préſence d'eſprit & l'édification poſſible. Après quoi, s'oubliant lui-même pour ne s'occuper que des objets les plus chers à ſon cœur, il écrivit, d'une main tremblante, à M. l'Abbé *Paul*, ſon frère, qui étoit alors Proffeſſeur d'Eloquence au Collège d'Arles, de *venir conſoler une mère éplorée, & de ne plus la quitter.* Il entra en délire le même jour, & le mal augmentant de plus en plus, il mourut le 19 Avril 1774, n'ayant pas encore atteint ſa 43me. année.

Ce Médecin fut vivement regretté, non-ſeulement de ſes parens, qu'il avoit ſi tendrement chéris, mais de ſes concitoyens, & de tous ceux qui avoient eu le bonheur de le connoître. Il étoit auſſi eſtimable par ſon caractère que par ſes lumières. Ami ſincère, ennemi généreux, il obligeoit cordialement; il n'avoit jamais fait du mal à perſonne, quoiqu'il en eût quelquefois eſſuyé. Une étude habituelle & réfléchie de la morale, dont il portoit les principes gravés dans l'eſprit & dans le cœur, avoit encore fortifié ſon penchant à la bienfaiſance & à la charité univerſelle. Il avoit un goût de prédilection pour les écrits d'*Epictète* & de *Marc-Aurèle*, & pour les Œuvres Philoſophiques de *Cicéron*; il liſoit & reliſoit ſans ceſſe ces Auteurs. Les *Lettres* de ce dernier à *Atticus* étoient ſa lecture ordinaire d'amuſement. Avec toutes les vertus, qui ſont le partage des perſonnes ſtudieuſes, il n'avoit d'ailleurs aucun des défauts qu'on leur reproche communément. Son affabilité, ſon exactitude à remplir les devoirs de la ſociété, ſon enjoûment, le rendoient d'un commerce très-agréable. On recherchoit ſa converſation. La facilité & la préciſion avec laquelle il s'exprimoit ſur toutes ſortes de ſujets, ne laiſſoit preſque point appercevoir un vice de prononciation, trop ordinaire dans nos provinces méridionales, ſurtout à ceux qui n'ont pu ſe corriger de bonne heure par une éducation diſtinguée. Il avoit été célibataire, non par goût, ni par les principes d'une fauſſe philoſophie; mais par néceſſité, & par un effet du dérangement de ſa fortune, contre laquelle il avoit lutté toute ſa vie. Il commençoit enfin à jouir d'un peu plus d'aiſance; &, il n'eſt pas douteux, s'il eût vécu plus long-tems, qu'il ſe fût illuſtré comme Ecrivain & comme Médecin praticien. L'eſprit & les talens de *Paul* étoient beaucoup au-deſſus des ouvrages qu'il a publiés; malgré tout le mérite reconnu de ſes ouvrages, il en méditoit un ſur l'*Obéſité*, & ſur les *Maladies dépendantes de la graiſſe*: ſujet neuf, & qui ſeroit devenu très-intéreſſant entre ſes mains.

(*Extrait de ſon Eloge hiſtorique, par M. Vidal, Docteur en Médecine, ſon ami intime, & ſon Coopérateur dans la Rédaction des Mémoires de Bologne, de la ſuite des Mémoires de Berlin & de ceux de Turin. On trouve cet Eloge à la tête de ce dernier ouvrage.* Vol. in-4°. Paris, 1779.)

PAUL DU SAINT SACREMENT, (LE PÈRE) Carme-Déchauſſé, connu dans le monde ſous le nom de *Jean-Baptiſte Marini*, nâquit à Avignon, au

commencement du fiècle dernier, & fit profeffion le 14 Avril 1637. Son talent fut celui de la prédication Evangélique. Il a rempli avec fuccès les Chaires de plufieurs Villes du Royaume pendant vingt-cinq ans ; fon Ordre le plaça à la tête de différentes Communautés & de fa Province. Après une vie pénitente, confacrée à l'utilité du Prochain & à la converfion des pécheurs, le P. Paul mourut à Lyon, le 28 Octobre 1673.

Il a écrit plufieurs vies, dont on a imprimé les trois fuivantes. 1°. *La Vie de la Mère Magdelaine de Jefus-Marie, Carmélite* ; in-4°. 2°. *La Vie de la Mère Marie Lieffe de Luxembourg, Carmélite ;* in-4°. Lyon, 1664. 3°. *L'Idée de la vraie Piété dans la vie, les Vertus & les Ecrites de Dame Marguérite Gignet, Epoufe de noble D. Romanet.* Lyon, in-4°. 1669. (V.P.)

PAULIN (VALÈRE) vivoit au premier fiècle de l'Ere chrêtienne. Il étoit de Fréjus, comme nous l'apprend Tacite : *Paulino patria Forum-Julii.* Sa naiffance & fon mérite l'élevèrent aux plus hautes dignités de la Province. Ses parens lui firent prendre de bonne heure le parti des armes ; il s'y diftingua & parvint à la place de Tribun des Soldats du Prétoire, après avoir paffé par tous les emplois militaires.

Paulin s'attacha les Grands par fon honnêteté : Vefpafien fut du nombre de fes amis avant que la fortune l'eût élevé à l'Empire. Etant monté fur le trône des Céfars, il lui conferva fon eftime, que Paulin fe menageoit par un retour refpectueux & fincère.

L'on fait qu'Othon difputoit l'empire à Vitellius ; Paulin s'étoit rangé du côté de ce dernier ; mais à peine eut-il appris que Vefpafien avoit été proclamé Empereur, qu'il embraffa le parti de fon ami, & qu'il obligea toute la Gaule Narbonnoife à fe déclarer pour lui. Vefpafien l'attira à Rome dès qu'il fut paifible poffeffeur de l'Empire. Il le fit recevoir au nombre des Sénateurs, dont il devint bientôt l'oracle.

Sa maifon étoit le rendez-vous de tous les Savans ; Martial lui adreffa des Epigrammes, & Pline quelques Lettres. Il eft même probable qu'il exiftoit entre Paulin & Pline, un commerce littéraire, dont la matière étoit inconteftablement la littérature. Pline lui fait amicalement des reproches, dans une de fes Lettres, de ce qu'il a paffé un fort long-tems fans lui écrire ; il lui promet même de ne recevoir aucune excufe, s'il n'y joint des lettres fort longues.

Cette correfpondance fit connoître à Pline le mérite de Paulin, bien mieux que les converfations n'auroient pu le faire. Cet Auteur l'apprécia tellement, qu'il ne fe conduifit jamais que par les avis du Sénateur. Il lui communiquoit, comme à un ami fage & judicieux, les réflexions qu'il faifoit, afin de les rendre conformes au goût du favant Paulin.

Pline avoit plaidé pendant fept heures, dans une certaine occafion, avec un concours extraordinaire : il ne manqua pas d'en faire part à fon ami ; il fe fervit même de cette voie pour l'engager à travailler à un Difcours, ou à quelque ouvrage qui pût paffer à la poftérité : il lui propofoit pour motif l'honneur qui accompagnoit les Ecrivains ; *adhuc honor ftudiis durat.* Nous ignorons fi Paulin donna cette fatisfaction à Pline ; mais nous n'avons aujourd'hui

aucun ouvrage, ni aucune lettre de lui.

Le mérite d'un aussi illustre personnage ne pouvoit manquer de lui attirer l'amitié des Empereurs. Trajan voulut l'élever à la dignité de Consul; mais, soit que la mort le prevint, soit que quelqu'autre circonstance l'empêchât de remplir cette honorable fonction, nous ne trouvons pas son nom dans les fastes consulaires. Pline seul en parle dans une de ses lettres, où il s'excuse de ce qu'il ne pourra pas se trouver à sa suite le jour de son élévation.

Paulin n'oublia pas cet ami tendre dans ses derniers momens : il lui céda à sa mort le droit qu'il avoit sur ses affranchis, & Pline leur obtint de Trajan le droit de Bourgeoisie. On présume que Paulin mourut vers les premières années du second Siècle. Si Pline suit dans ses lettres l'ordre des tems, l'année 104 pourroit bien être la dernière année de la vie de Paulin. (V. P.)

PEIRESC *Voy.* PEYRESC.

PELICOT, (FRANÇOIS) né à Marseille dans le dix-septième Siècle, fut envoyé de bonne heure en Espagne, où il fut élevé dans le Collège de Salamanque, fondé par Alphonse de Fonsesca, Archevêque de Tolède. On y envoyoit alors des jeunes gens de tous les pays voisins.

Pelicot s'y forma dans les sciences & dans la littérature. Il parloit l'Espagnol comme s'il fût né en Espagne : mais la Philosophie & la Théologie fixèrent plus particulièrement son génie ardent. Après ses études, il se mit sur les rangs dans la dispute scholastique; c'est l'usage en Espagne, que celui, qui soutient des Thèses pour obtenir ses degrés, paroît pendant trois jours le matin & le soir, pour répondre aux argumens des Professeurs & des Savans qui se présentent. Pelicot s'en acquitta, de manière à mériter le titre de Docteur en Théologie dans l'Université de Salamanque; il avoit déjà reçu l'Ordre de Prêtrise.

Peu de tems après, il se rendit à Paris, où son génie & ses talens lui ouvrirent les portes de la Cour & des Palais des Princes. Il étoit si fort considéré, que tous ceux qui le connoissoient desiroient de l'avoir auprès d'eux. Mais ce savant Docteur ne voulut jamais s'attacher qu'à la Reine-Mère de Louis XIV, qui le nomma son Aumônier.

Pelicot mourut avant l'année 1680; il auroit goûté toute sorte de satisfaction à la Cour de France, s'il n'y avoit apporté quelques habitudes qu'il avoit contractées en Espagne, & que les François n'ont pas adoptées. On prétend même que ces défauts de bon ton nuisirent beaucoup à son avancement. Nous n'avons de lui qu'une *Traduction françoise des Lettres de Ste. Thérèse, avec les remarques de Jean Palafox de Mendoce, Evêque d'Osma.*

La ville d'Aix a produit un Médecin, nommé *André George-Joseph Pelicot*, né en 1728, & mort au mois de Janvier 1755. Il a laissé un Ouvrage, sous ce titre : *Quæstiones Medicæ à Professoribus Monspelienfibus propositæ pro Regiâ Cathedrâ vacante.* 1753. *in*-4°.

PELLAS, (RAYMOND DE) né à Apt, entra à Marseille dans l'Ordre de la Trinité. C'étoit un Religieux savant, & qui possédoit, outre cela, le talent de la Prédication; mais sa modestie ne lui permit pas de s'en appercevoir. M. du Puget, Evêque de Marseille, l'honoroit de son estime; il employa plus d'une fois son éloquence; il faisoit tous les jours

l'éloge de sa piété, & il le consultoit dans les affaires épineuses de son Diocèse.

Pellas étoit Théologien profond : il donna au public un *Traité sur la Grace* ; l'on conserve ses MSS. sur les autres Traités de la Théologie, comme très-instructifs. Il mourut le 13 Avril 1680, à l'âge d'environ 60 ans.

PELLAS, (SAUVEUR-ANDRÉ) né à Aix, en 1667, & mort dans l'Ordre des Minimes en 1727, s'est fait un nom dans la République des Lettres, par son *Dictionnaire* Provençal-François, le premier qui ait paru en ce genre.

Le peu d'analogie que l'on apperçoit d'abord entre la langue Provençale & la Françoise, la distance trop marquée qui les sépare dans les termes & dans la construction de plusieurs phrases, sembloient ne permettre à aucun Ecrivain, le soin de s'occuper à les rapprocher, à les rendre utiles l'une par l'autre, à fournir au Citoyen François le moyen de se faire entendre du Citoyen Provençal, & à celui-ci l'avantage de parler, quand il le faut, le langage de sa Nation. On laissoit à la Provence son idiome, on ne le lui envioit point, & la patrie des Troubadours restoit comme étrangère à la France, dans le sein de la France même. Frappé de ces inconvéniens, le P. Pellas a frayé la route qui devoit les écarter. Il s'est lui-même formé son plan ; il a trouvé le modèle de son génie ; il a compensé les richesses du langage patriotique par les richesses du François. Ce qui ne présentoit qu'un jargon ignoble & barbare, a paru, par son Ouvrage, avoir une vraie signification que l'on pouvoit rendre avec la même énergie par des mots différens. C'est d'après cette idée que nous avons donné notre Vocabulaire. L'édifice étoit commencé ; on pouvoit l'aggrandir, l'orner, l'embellir & le perfectionner, & ç'a été l'objet de nos premiers travaux littéraires. Loin de dépouiller le premier Auteur de la gloire de l'invention, nous l'avons suivi ; nous avons ajouté bien des mots qui lui étoient échappés ; nous avons répandu plus de clarté sur quelques autres qu'il n'avoit rendu en François que très-imparfaitement. Son Ouvrage a pour titre : *Dictionnaire Provençal & François, dans lequel on trouvera les mots Provençaux, & quelques phrases & proverbes, expliqués en François, avec les termes des arts libéraux & mécaniques.* Avignon, Offray, 1723, in-4°. fort mince, très-rare aujourd'hui.

Aux avantages de l'étude, le P. Pellas réunissoit le mérite des vertus de son état, propres à lui concilier l'estime & la confiance des gens de bien. Modeste, solitaire, & fervent Religieux, il travailla pour les lettres, pour sa patrie & pour le ciel. (P. N.)

PELLEGRIN, (SIMON JOSEPH) nâquit à Marseille d'un Conseiller au Présidial de cette Ville. Après ses premières études, il entra daas l'Ordre des Servites, & demeura long-tems parmi eux, dans leur Couvent de Moustiers. Ennuyé de ce séjour & de son genre de vie, il s'embarqua sur un Vaisseau en qualité d'Aumônier, & fit une ou deux courses : de retour en 1703, il entra dans la carrière poétique.

Sa première pièce fut un *Epître au Roi, sur le glorieux succès de ses armes*, qui remporta le prix de l'Académie Françoise en 1704. Avec cette *Epitre*, il avoit envoyé une *Ode* sur le même sujet. Il y a là-dessus une circonstance singu-

lière, & peut-être unique, qui ne doit pas être omise. La voici : quelques jours avant la distribution, l'Auteur sut de l'Abbé *Abeille*, qui venoit d'être reçu Académicien, qu'une *Epître au Roi*, dont le Poëte ne s'étoit pas encore fait connoître, avoit été jugée digne du prix. On s'éclaircit, & il demeura constant que cette *Epître* étoit la même qui avoit été présentée à l'Académie, par l'Abbé *Pellegrin*. Le nouvel Académicien l'en complimenta en qualité d'ami & de compatriote ; *mais*, ajouta-t-il : *Vous avez été heureux de ne m'avoir pas eu pour Juge ; si j'eusse été reçu quelques jours plutôt, j'aurois fait pencher la balance du côté d'une* ODE, *qui m'a paru plus digne du prix, que l'Epître, quelque belle qu'elle soit. Ces deux pièces ont partagé, mes Confrères, pendant trois semaines entières, & une voix de plus auroit pû nuire à votre gloire. Quelle est donc cette Ode*, demanda l'Abbé *Pellegrin*, *& n'en auriez vous point retenu quelques vers ?* L'Académicien en récita une strophe ; surquoi notre Poëte répliqua : *Je ne crains point de si foibles Rivaux ; c'est un ennemi dont je suis le Maître* ; & en disant ces mots, il montra l'*Ode* en question, dont il étoit aussi l'Auteur. L'Académie fut effectivement partagée sur le mérite de ces deux pièces ; ce qui donna lieu à M. l'Abbé de *Dangeaux*, le jour que le prix fut distribué, de dire a l'Abbé *Pellegrin : Vous voulez bien*, Monsieur, *qu'après vous avoir rendu justice, je vous dise vos vérités : il ne convient pas à un galant-homme comme vous, de semer la discorde entre deux frères ; le Marquis de Dangeaux, mon frère, étoit pour l'Ode & moi pour l'Epitre ; mais nous allons nous reconcilier, en lui apprenant que l'une & l'autre sont de vous.*

L'Abbé *Pellegrin* ayant été ainsi rival de lui-même, cette singularité le fit connoître à la Cour ; Madame de *Maintenon* le reçut en homme de mérite, & lui obtint un Bref de Translation dans l'Ordre de Cluni. C'étoit un homme sans fortune ; il s'étoit fixé à Paris sans autre revenu que ses ouvrages & le prix de quelques Académies. Il multiplia les fruits de son travail. Il enfanta des Epigrammes, des Madrigaux, des Epithalames, des Compliments, &c. Il les vendoit plus ou moins, selon le nombre des vers & leur différente mesure. On jugea avec raison, qu'un homme qui fait tant de vers, n'en pouvoit guère faire de bons, & le débit diminua.

Il travailla alors pour les différens Théâtres de Paris, & surtout pour celui de l'*Opéra Comique* (a). Ce genre d'ouvrage n'étant nullement digne d'un Prêtre, le Cardinal de *Noailles* lui proposa de renoncer à la messe ou à l'*Opéra* ; l'Abbé *Pellegrin* voulut garder ce qui le faisoit vivre, & le Car-

(a) Tout le monde connoit les deux vers que lon fit à ce sujet.

Le matin Catholique & le soir Idolâtre,
Il dîna de l'autel, & soupa du théâtre.

dinal l'interdit. La defenſe de dire la meſſe lui auroit été plus ſenſible, ſi ſes protecteurs ne lui avoient procuré une penſion ſur le *Mercure*, auquel il travailloit pour la partie des Spectacles.

L'Abbé Pellegrin auroit mérité d'être dans l'aiſance: il fit un emploi glorieux de ſa petite fortune, puiſqu'il ſecouroit du produit des ſes veilles ſa nombreuſe famille, ſe refuſant par fois le néceſſaire. Il étoit d'ailleurs plein de droiture, de mœurs irréprochables, d'une candeur, d'une ſimplicité & d'une modeſtie admirables dans un Poëte. Son extérieur étoit très-négligé & ſa langue fort embarraſſée; ce qui le rendoit quelquefois un objet de mépris aux yeux des inſectes des caffés & de la littérature.

Forcé de travailler pour vivre, il avoit mis en Cantiques ſpirituels, à l'uſage des Couvens de filles, la Religion, la Morale, l'Hiſtoire de l'ancien & du nouveau Teſtament, les Pſeaumes de David, l'Imitation de J. C. & pour en rendre l'uſage plus familier, il avoit ajuſté ſes Cantiques ſur des airs connus d'opéra, & même ſur des Vaudevilles, dont quelques uns ſont vulgairement déſignés par des refrains burleſques. Tout cela défiguré par de fauſſes ſuppoſitions, le couvrit de ridicules à Paris, de ſon vivant.

Ces divers opuſcules n'ont cependant pas nui à la juſte réputation qu'il mérita par d'autres ouvrages. Excellent Grammairien, Auteur très-fécond d'une vingtaine de pièces de Théâtre, de Tragédies, de Comédies, &c. dont pluſieurs réuſſirent, ſans celles qu'il donna ſous des noms étrangers: il obtint les ſuffrages du goût & du public par ſa *Pélopée*, ſon *Nouveau Monde*, ſon *Paſtor Fido*, *Jephté*, *Hipolite & Aricie*, & par un grand nombre d'Odes & de Poëſies diverſes, pour leſquelles il avoit une facilité prodigieuſe. Ce qui fait le plus grand honneur à la vertu de l'Abbé *Pellegrin*, c'eſt que s'étant exercé dans tous les genres, il s'eſt toujours interdit celui de la ſatyre.

Cet Écrivain plus eſtimable encore par ſon honnêteté & par ſes autres vertus que par ſes talens, mourut le 5 Septembre 1745, à 82 ans. Le cauſtique & ſouvent injuſte Abbé *Desfontaines* inſéra malignement dans ſes feuilles, une miſérable Epitaphe ſatyrique de l'Abbé *Pellegrin*. La juſtice dicta celle-ci

Prêtre, Poëte & Provençal,
Avec une plume féconde,
N'avoir ni fait, ni dit du mal;
Tel fut l'Auteur du Nouveau Monde.

Le plus mauvais ouvrage peut-être de l'Abbé *Pellegrin*, c'eſt ſa traduction en vers François des *Œuvres d'Horace*, écliaircés par des notes, augmentées d'autres traductions & pièces de poëſie, &c. Nous ne citons cette verſion que pour rappeller la jolie Epigramme que fit la *Monnoie*, en voyant le texte latin à côté du François.

On devroit, soit dit entre nous;
A deux Divinités offrir ces deux Horaces;
Le Latin, à Venus, la Déesse des Graces;
Et le François, à son époux.

Voici la liste de ses ouvrages. 1°. *Cantiques spirituels sur les points les plus importans de la Religion, sur différens airs d'Opéra pour les Dames de St. Cyr*, Paris in-8°. 2°. *Histoire de l'ancien & du nouveau Testament, le tout mis en Cantiques sur des airs d'Opéra & Vaudevilles*. Paris 1705 2 vol. in-8°. 3°. *Les Pseaumes de David, sur les plus beaux airs de MM. Lambert, Lully & Campra*. Paris 1705 in-8°. 4°. *Polydore*, Tragédie, Paris 1706 in-12. 5°. *La mort d'Ulysse*, Tragédie, Paris 1707 in-12. On a donné ces deux Tragédies sous le nom du Chevalier Pellegrin, frère de l'Auteur. 6°. *Etrennes & Odes à tous les Princes Chrètiens*, in-4°. 7°. *Arlequin à la Guinguette*, Pantomime jouée à Paris avec ses Lazzis en 1711. 8°. *Médée & Jason*, Tragédie en musique, Paris 1713, in-4°. sous le nom de M. de la Roque, Auteur du Mercure de France. 9°. *Télémaque ou Calypso*, Tragédie en musique, Paris 1714, in-4°. sous le nom du Chevalier Pellegrin. 10°. *Les Œuvres d'Horace traduites en vers François, éclaircies par des notes, augmentées d'autres traductions & pièces de poësies, avec un Discours sur ce célèbre Poëte, & un Abrégé de sa vie*, Paris 1715, 2 vol, in-12. Cette Traduction ne renferme que les cinq livres d'Odes. Les poësies ajoutées sont des *Odes à l'honneur de* St. François de Sales, traduites du Latin de Jacques de la Fosse. Une *Epitre au Roi sur le glorieux succès de ses armes* en 1703, la même qui fut couronnée par l'Académie, & l'Ode sur le même sujet, qui mérita l'*accessit*. Une *Ode* sur l'Elévation de Mgr. le Duc d'Anjou, fils de France au trône d'Espagne: des *Odes* au Roi, à M. le Duc de Bourgogne & à la France, sur la naissance de M. le Duc de Brétagne: une *Ode* sur l'ambition; un *Poëme* sur le Triomphe de la Grace dans la Conversion de St. Paul. Une *Ode* sur la prise de Lerida, à M. le Duc d'Orléans. Une autre sur le siège de Toulon. Une *Ode* à l'honneur de M. de la Motte, pour le jour de sa Réception à l'Académie Françoise: une sur la Bataille de *Villâ-Vitiosâ*. 11°. *Le Pied de nez*, Pantomime jouée à Paris en 1718. 12°. *Le Père intéressé*, ou *les Vrais Amis*, Comédie en prose & en cinq actes, représentée à Paris en 1720, mais qui n'a jamais été imprimée. 13°. *Arlequin rival de Bacchus*, Pantomime en trois actes, jouée à Paris en 1721. 14°. *Renaud*, ou *la Suite d'Armide*, Tragédie en musique, Paris 1722 in-4°. 15°. *Le Nouveau Monde*, Paris 1722 in-12. 16°. *Le Divorce de l'amour & de la raison, suite du nouveau monde*, Comédie héroïque, avec un *Discours* sur la manière dont on juge des ouvrages de Théâtre, Paris 1724, in-12. 17°. *Cantiques sur les points principaux de la Religion & de la Morale*, Paris 1725, in-12. 18°. *Les Proverbes & Paraboles de Salomon mis en Cantiques*

ur des airs & des *Vaudevilles choisis & notés*, Paris, Witte 1725. 19°. *Le Pastor Fido*, Pastorale héroïque, représentée à Paris en 1726, & imprimée la même année in-8°. 20°. *L'Inconstant*, ou *les trois Epreuves*, Comédie représentée sur le Théâtre des Italiens en 1727. 21°. *L'Imitation de Jesus-Christ sur les plus beaux Vaudevilles*, Paris 1729, in-8°. 22°. *La Fausse Inconstance*, Comédie en trois actes, représentée en 1732: c'est la même qui avoit paru en 1720 sous le titre du *Père intéressé*, ou des *Vrais Amis*. 23°. *Jephté*, Tragédie sainte, mise en musique, Paris 1732 in-4°. 24°. *Pélopée*, Tragédie, Paris 1726 in-8o. 25°. *Hyppolite & Aricie*, Tragédie en musique, Paris 1733 in-4°. 26°. *Catilina*, Tragédie, Paris 1726, in-8°.; elle n'a jamais été représentée. 27°. *Pastorale* sur la Naissance de J. C., Paris, in-4°. 28°. *Médée & Jason*, Tragédie en musique, Paris 1713, in-4°. 29°. *Theonoé*, Tragédie en musique, Paris 1715. On attribue à Pellegrin ces deux dernières pièces qui ont paru sous le nom de M. de la Roque. 30°. Enfin, on croit que Pellegrin est Auteur d'une *Critique* de l'ouvrage du P. Lebrun sur la Comédie, qui a été insérée daus un des Mercures de l'année 1731; cette Critique a été refutée par l'Abbé Granet sous le nom d'un Conseiller de Grénoble.

Nous ferons encore mention ici de deux Auteurs du nom de Pellegrin. Le premier a donné à Marseille en 1729 chez Sibié, une *Description de la Morée*. Le second a été un des fameux Compositeurs de musique du dernier siècle. Il étoit Maître de Chapelle à la Métropole d'Aix. On execute partout avec un vrai plaisir son *Benedictus*: toutes ses productions réunissent l'agréable à l'harmonieux. (V. P.)

PELLISSERY, (Antoine) né à Marseille en 1696, étoit fils d'Étienne de Pellissery, Médecin des Galères, Auteur de deux *volumes de Lettres in-8°.*, & d'une *Instruction d'un père à un fils sur la pratique de la médecine & sur la nature & la curation des fièvres.*

Antoine ayant fait ses premières études au Collège de l'Oratoire de Marseille, fut envoyé à Lyon pour étudier en philosophie dans le Collège des Jésuites. Il fut ensuite à Montpellier pour y puiser les élémens de la Médecine; il y reçut le bonnet de Docteur, & revint dans sa patrie, où il se fit aggréger au Collège des Médecins, dont son père étoit Membre. C'est à cette occasion que son père prononça un Discours éloquent que l'on a conservé, & qui peut servir de modèle en ce genre. Le fils marcha sur les traces du père; il s'adonna à l'étude & à la pratique; mais il se forma encore plus en 1725 dans le séjour qu'il fit à Paris, où il fut pendant une année à la suite des plus habiles maîtres de l'art. Il se lia particulièrement avec l'illustre Fontenelle & avec plusieurs autres Académiciens, qui conçurent pour lui une estime particulière. De retour à Marseille, il ne suspendit les exercices de sa profession que pour se livrer à l'étude du Cabinet. Ses loisirs étoient remplis par la lecture des Poëtes qu'il aimoit, & qu'il imita quelquefois. Il servoit gratuitement les pauvres, les Hôpitaux,

les

les maisons religieuses, & ne laissoit échapper aucune occasion de manifester son zèle pour les malheureux. Il avoit cependant plusieurs enfans à élever, puisque de 16 qui nâquirent de son mariage avec Mlle. Marie-Anne Remuzat, il en restoit neuf vivans à la mort de Pellissery.

L'Académie des Belles-lettres de Marseille l'admit parmi ses Membres en 1733; mais elle ne posséda pas longtems ce Médecin, qui ayant contracté une fiévre maligne dans l'Hôpital du Saint-Esprit, mourut à l'âge de 51 ans, le 6 Avril 1748. On fait mention, dans son éloge prononcé à la séance publique de l'Académie de Marseille, 1748, de plusieurs pièces en vers & en prose qu'il récita devant cette Compagnie savante; mais on loue surtout une *Ode sur la félicité*, très-estimée. Aucun des Ouvrages de cet Académicien n'a vu le jour. (V. P.)

PENA, (JEAN DE) nâquit à Moustiers en 1528, d'une maison distinguée par l'ancienneté de sa noblesse & par un grand nombre de personnages illustres (a) qu'elle a produits en différens tems. On l'envoya fort jeune à Paris pour s'y former sous d'habiles maitres dans les sciences les plus abstraites. Il devint savant dans les langues Latine & Grecque. Il possédoit parfaitement les mathématiques & la philosophie. On a dit qu'il avoit été élève de *Ramus* pour les Belles-lettres, mais que celui-ci fut son disciple, dans l'étude des mathématiques.

Pena devint en effet Professeur Royal de Mathématiques à Paris, à la mort de Jacques Charpentier, vers l'année 1556. Quelques Auteurs prétendent qu'on créa une chaire pour lui, qui fut supprimée à sa mort, arrivée en 1558, le 23 Août, à l'âge de 30 ans. Il fut enterré dans le Cloître des Carmes. Duval, dans son Histoire des Professeurs du Collège Royal, place sa mort deux ans plus tard. Il avoit professé dans le Collège de Presles en même tems que *Ramus*. Nous avons de lui: 1°. *la Catoptrique*, traduction d'un Traité d'Euclide, avec une Préface qui démontre beaucoup de choses sur le Miroir Cylindrique. 2°. *Euclidis Rudimenta Musices*, *sectio regulæ harmonicæ*, Grec & Latin. 3°. Une *Version* Latine, avec le texte Grec de trois livres des *Sphériques* de Théodose Tripolite, Paris 1558, in-4°. (V. P.)

PENNES. V. VENTO.

PERIER, (SCIPION DU) fils unique de François & de Cathérine d'Etienne, nâquit à Aix en l'année 1588. Son père, l'un des plus beaux esprits de son tems, étoit gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & l'ami

(a) Outre *Hugues de Pena*, dont nous parlerons parmi les Troubadours, l'Histoire fait mention d'*André*, qui se signala dans les guerres de la ligue; d'*Antoine*, qui se distingua dans le barreau, & de *Guillaume*, Baron très-estimé d'Ildefons II, Comte de Provence, & de Guillaume Comte de Forcalquier: il signa le Traité de paix entre ces deux Princes, en 1220, & fut un des grands guerriers de son tems.

intime de Malherbe, qui lui adressa l'Ode touchante, qui commence par ce vers :

Ta douleur, ô Du Perier, sera donc éternelle...!

Il avoit composé plusieurs pièces de poësie, qui n'ont pas reçu les honneurs de la presse. Il fit le Panégyrique d'Honoré du Laurent. Ce fut lui qui présenta *Malherbe à Marie de Médicis*, lorsqu'il lui porta un *Ode* en 1600, & qui cautionna la dot de la femme que ce grand Poëte épousa. Il mourut environ l'an 1623.

Un père si éclairé ne pouvoit manquer de donner à son fils une excellente éducation. Il n'oublia rien en effet pour lui inspirer autant d'amour pour la littérature qu'il en avoit luimême. Il poussa l'attention jusqu'à ne vouloir louer qu'à des Libraires les boutiques dépendantes de sa maison, afin que son fils s'y arretât, & y prit du goût pour les lettres.

Le fils répondit parfaitement aux vuës & aux desirs du père; le jeune du *Perier* aima les lettres & les cultiva avec succès. S'il parût les abandonner, ce ne fut que pour leur substituer une étude plus sérieuse & plus utile. Il passa Docteur à Aix, & consacra 10 années entières à la Jurisprudence, après lesquelles il parut au Barreau, & plaida sa première cause au Parlement en 1614. Le succès de son plaidoyer, qui fut honoré du suffrage de M. *Du Vair*, premier Président du Parlement de Provence, & ensuite Garde des Sceaux de France, lui acquit une réputation qui alla toujours en augmentant.

Le 7me. Avril de la même année, il prononça au Parlement un Discours plein d'éloquence, en présentant les Lettres-patentes qui donnoient au Chevalier de *Guise* la Lieutenance générale de la Provence : ce Discours fut imprimé sur le champ.

En 1622, *Scipion du Perier*, harangua *Louis XIII*, à la tête de l'Université d'Aix. M.M. *Bignon* & *Arnauld d'Andilly* furent si enchantés de sa harangue, qu'ils le visitèrent, lui demandèrent son amitié, & lui procurèrent dans la suite une pension de 500 écus. Ses plaidoyers étoient sensés, savans & éloquens. Il excelloit surtout dans les repliques qu'il faisoit sur le champ au Barreau. *Peiresc* avoit coutume de dire, que, comme les astres influoient beaucoup sur tous les êtres inférieurs, il ne doutoit point que si l'on ouvroit la tête de *Du Perier*, on n'y trouvât un soleil; tant son éloquence étoit vive, ardente & sublime.

Ce grand homme ne se borna pas à lui donner des louanges stériles, & des marques d'admiration quelquefois équivoques ; il lui donna encore en mourant des preuves de son estime en lui léguant par son testament les *Pandectes* de Florence, livre extrêmement rare.

Du Perier fut élu en 1638 Consul, Assesseur & Procureur du païs. La Province s'applaudit avec raison de ce choix. Il soutint avec vigueur ses intérêts contre les entreprises du Maréchal *de Vitri*, Gouverneur de Provence. Celui-ci eut le crédit de le faire citer à la Cour, mais le mérite de *du Perier* fit bientôt revoquer l'Ordre.

Ménage parle de lui comme d'un des plus grands Avocats, non seule-

ment d'Aix, mais encore de toute la France. Il s'exprime ainsi, dans un *Ode* adressée à *Charles Du Perier*, cousin germain de *Scipion*.

Non hic tacendus præsidium reis,
Gentis togatæ gloria, Scipio
Facundiæ flos gallicanæ,
Præcipuus Themidis Sacerdos.

On appelloit *Du Perier* le *Papinien moderne*, & il méritoit ce glorieux titre.

Il avoit dit plusieurs fois, que deux choses l'avoient empêché de composer aucun ouvrage sur la Loi: l'une, qu'il n'avoit pas assez bonne opinion de lui-même pour se croire capable d'instruire le public; & l'autre, qu'il étoit trop occupé pour pouvoir méditer un bon ouvrage; que, s'il avoit eû ce dessein, il se retireroit à la campagne pour y penser sérieusement & à loisir. Il ne regardoit pas comme un ouvrage digne du public ses *questions notables*, qu'il n'avoit composées que pour s'égayer. Elles roulent sur des affaires qui s'étoient présentées dans ses différentes Consultations. Un de ses Sécretaires les lui déroba, & les fit imprimer après sa mort, à Grenoble, à l'insçu de ses héritiers; elles le furent ensuite à Toulouse en 1684, in-4°. Le public n'a pas pensé comme lui sur le mérite de cet ouvrage. Voici en particulier ce qu'en dit *Bretonier*: » *Scipion du Perier* a traité à fond » plusieurs questions de Droit les plus » difficiles & les plus problématiques. » C'est un petit in-4o., divisé en qua- » tre livres. Il n'y a qu'une chose à » redire en lui: il a trop d'esprit; » il faut se tenir sur ses gardes pour » se défendre de ses subtilités «. Le même ouvrage a paru plus correct en 1721, en 2 vol. in-4°., à Toulouse, par les soins de M. *de Cormis* son neveu & son digne éleve. Outre les *questions notables* qui ont été imprimées sur son original, on y trouve ses *Maximes de Droit*, augmentées, avec une table de matières; un *Recueil* de quelques-uns de ses plaidoyers; les *Décisions* tirées de *Du Moulin* sur la coûtume de Paris, de son *Traité des usures*, *de dividuo & individuo*, & de plusieurs autres célèbres Auteurs, & un recueil des Arrêts de son tems, tiré des Mémoires de *Louis de Coriolis*, Président à Mortier, & d'*Antoine de Thoron*, Conseiller au même Parlement d'Aix. On a ramassé avec soin ses *Consultations*.

Dix ans avant sa mort, *Du Perier* perdit la vûe; il attribua avec raison cet accident à la lecture assidue qu'il avoit faite à la fenêtre de son Cabinet. Ce malheur ne l'empêcha pas de consulter jusqu'à la veille de sa mort. Dans les heures d'intervalle, il se faisoit lire. Il étoit aussi respectable par sa probité que par son savoir & son esprit. Dans ses Conseils, il n'avoit de complaisance pour personne: il consultoit volontiers & gratuitement pour les pauvres & pour les Religieux: les *autres Consultations*, disoit-il, *sont pour mes héritiers & celles-ci pour moi.*

Sa Religion répondoit à ses lumières. Il entendoit tous les jours la messe, fréquentoit régulièrement les Sacremens & remplissoit avec la plus édifiante exactitude tous les devoirs du Christianisme. Il disoit à la fin de ses jours, qu'il avoit été si occupé pendant 40 ans, qu'il n'avoit jamais eu le tems d'offenser Dieu. Deux jours avant sa mort, ses vives exhortations, jointes à son triste état, firent terminer un grand procès entre deux Conseillers de la Grand Chambre. Il mourut avec de grands sentiments de religion & de piété, au mois de Juillet *1667*, à *79* ans. Il fut enterré dans l'Eglise des Dominicains, où on lit l'Epitaphe que nous citerons dans l'article de *Charles du Perier*.

Terminons la notice de *Scipion du Perier* par deux strophes de la belle *Ode Françoise* qu'il composa en *1629*, lorsque la peste ravageoit la ville d'Aix. (Cette *Ode* roule sur les plaisirs des champs) & par un Dystique latin qu'il fit sur les deux Cardinaux de *Richelieu & Mazarin*, au sujet de la paix que celui-ci donna à la France en 1660.

Au lieu d'une vaine lecture,
Où mon esprit va se gênant,
J'étudie en me promenant
Sur les œuvres de la nature.
Je n'y vois ni plante ni fleur;
Je n'y sens ni froid ni chaleur,
En qui l'Ouvrier ne paroisse,
Et ne vois pas mouvoir des vers;
Que mon ame ne reconnoisse
Cette main qui meut l'univers.
. . . .
. . . .

Là je n'ai point dans mes pensées
Le soin des choses avenir,
Non plus que dans mon souvenir
Le regret des choses passées:
L'ennemi de notre bonheur,
Ce charmant desir de l'honneur
Ne tient point mon ame asservie;
Et ce ridicule souci
De vivre encore après la vie;
Ne vient point me troubler ici.
. . . .
. . . .

DISTIQUE.

Nescius hic veniæ, vindictæ nescius iste;
Hic pacem Gallis abstulit, iste dedit.

Ces vers ont été rendus ainsi en François par le P. *Bougerel.*

L'un se venge toujours, toujours l'autre pardonne,
L'un nous ôte la paix, & l'autre nous la donne.
(Ext. de sa vie par le P. Bougerel.)

PERIER (CHARLES DU) né à Aix de *Charles du Perier*, Gentilhomme de *Charles de Lorraine*, Duc de Guise, Gouverneur de Provence, étoit neveu de *François du Perier*, & cousin germin du précédent.

Charles fit ses délices, dès sa jeunesse, de la Poësie latine, & il y réussit tellement, qu'il fut mis au nombre des sept Poëtes qui composoient la *Pléyade Françoise.* Il fit de très-bonnes *Odes*, & donna souvent d'excellens avis à *Santeuil*, dont il étoit ami; mais il devint jaloux de la gloire de son disciple. Après avoir disputé avec chaleur l'un & l'autre dans la conversation, ils en vinrent aux écrits. Dînant un jour ensemble chez *Ménage*, *Santeuil* s'emporta contre *du Perier* qui critiquoit ses vers, & lui dit qu'il y avoit autant de différence entre ses vers & les siens, qu'il s'en trouve entre un astre & un météore. Cette comparaison offensa *du Perier*; il dit à *Santeuil*, qu'il ne savoit que ce qu'il lui avoit appris. La dispute s'échauffa, & *du Perier* paria dix pistoles, qu'il mit entre les mains de *Ménage*; qu'il feroit une *Ode* plus belle que celle que *Santeuil* venoit de faire sur la *Destruction de l'hérésie*, par *Louis XIV. Ménage*, qu'ils prirent tous deux pour arbitre, leur donna un sujet. Pendant que *du Perier* travailloit à le remplir, *Santeuil* publia son *Ode*, intitulée: *Rivales Poetæ de Ludovici Magni laudibus decertantis*, où il célèbre sa querelle avec *du Perier.* Il exhorta pourtant celui-ci, avec beaucoup d'amitié, dans une pièce qu'il fit exprès, à retrancher de leur dispute les expressions trop piquantes. *Ménage* donna gain de cause à *du Perier*, qu'il ne fait pas difficulté d'appeller *le Prince des Poëtes lyriques.* Il composa, sur la dispute de ces deux amis, une fort belle pièce, qu'on trouve dans ses *œuvres* & dans celles de *Santeuil*; édition de Paris, 1729.

Santeuil irritoit l'amour-propre de *du Perier*, lorsqu'il lui envoyoit ses pièces. Il marquoit à la marge les plus beaux endroits, & ajoutoit, tantôt: *Du Perier, que diras-tu de ces beaux vers?* Tantôt: *tu te pendras de dépit de n'en pouvoir faire autant*; & ailleurs: *tiens tes fenêtres fermées, de crainte que tu ne te jettes dans la rue de désespoir.*

Du Perier cultivoit aussi la Poësie Françoise, & même avec assez de succès. L'Académie Françoise le cou-

ronna deux fois, d'abord pour une *Eglogue*, en 1681, ſur ce ſujet: *qu'on voit toujours Sa Majeſté tranquille, quoique dans un mouvement continuel*; puis en 1682, pour un *Poëme ſur les grandes choſes que le Roi a faites pour la Religion Catholique*. Notre Poëte mourut à Paris, le 28 Mars 1692.

Ses Poéſies latines, dont la plus grande partie conſiſte en de fort belles *Odes*, n'ont jamais été recueillies. On en trouve un certain nombre dans les *Deliciæ poetarum latinorum*, & ailleurs. Pour en donner une idée, nous citerons l'Epitaphe ſuivante qu'il compoſa pour *Scipion du Perier*.

Parente aviſque tot decòrus inclytis
Domi, foriſque prænitebat ingeni
Novâ eloquii, conſiliique vi; neque
Minùs pudore, candidiſque moribus
Micabat, uſquè magnus ille qui ſub hâc
Quieſcit æde, Scipio Pererius.

Du Perier avoit la manie aſſez ordinaire aux Poëtes, d'être ſans ceſſe occupé de ſes vers, & de les réciter à tous venant. Boileau, qu'il avoit ſouvent fatigué, lui lança le trait ſuivant dans le 4me. chant de ſon Art Poétique.

Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux;
Qui, de ſes vains écrits, lecteur harmonieux;
Aborde, en récitant, quiconque le ſalue,
Et pourſuit de ſes vers les paſſans dans la rue.

C'eſt bien de Du Perier que l'on peut dire que les Muſes ne l'enrichirent point. Il fit toujours des vers, & toujours il fut pauvre. *Avec tes beaux vers*, lui diſoit Santeuil, *tu n'as pas la maille, & moi, avec les miens, j'ai toujours une douzaine de Bouteilles de bon vin dans ma chambre*. Peliſſon auroit déſiré de lui rendre ſervice; *Mais à quoi l'employer?* diſoit-il, *il n'eſt occupé que de ſes vers*. En effet, il ne parloit jamais d'autre choſe.

Un jour que Segrais, d'Elbène & Ménage ſe promenoient au Luxembourg, *du Perier* les aborda d'un air fort triſte. D'Elbène lui demanda le ſujet de ſa triſteſſe. *Il m'eſt arrivé un grand malheur*, dit *Duperier*, *je viens de rencontrer des filoux, qui m'ont volé une pièce de 30 ſols, & une Ode latine qui étoit la meilleure pièce de mes poéſies, & je ne puis me ſouvenir que de deux ſtrophes*. D'Elbène le railla beaucoup, en lui diſant, que les filoux devoient avoir été bien attrapés de ne trouver qu'une pièce de trente ſols: *car pour les vers*, ajouta-t-il, *ils n'auront pas ſeulement pris la peine de les lire.*

Il n'y a que les foux, diſoit *du Perier* à d'Herbelot, *qui n'eſtiment pas mes vers*. D'Herbelot lui répondit: *ſtultorum infinitus eſt numerus*. (*Art. de M. Paul.*)

PERRAUD, (JEANNE) nâquit au Martigues, le 15 Juillet 1631, d'une famille noble d'Aix, qui s'y étoit retirée pendant les troubles du dernier siècle. Sa mère l'éleva dans la pratique des plus éminentes vertus. Elle répondit aux soins de cette mère, & fit vœu de chasteté à 19 ans. On lui proposa bientôt un parti avantageux qu'elle refusa; & pour se soustraire aux offres de sa famille, elle se détermina d'entrer dans un Couvent éloigné de sa maison paternelle.

Celui de Ste. Cathérine, à St. Maximin, fut celui qu'elle choisit; mais ses parens s'étant refusés à payer sa pension, elle fut obligée d'en sortir neuf mois après.

De retour dans la ville d'Aix, elle fut exposée aux horreurs de la misère; abandonnée de ses proches parens, elle souffrit avec résignation; & si sa santé en fut altérée, sa dévotion ne fit qu'accroître. Elle établit dans l'Eglise des Augustins Réformés, la Confrairie du St. Enfant Jesus. Sa dévotion fit bien des Prosélites & des admirateurs. Ne pouvant finir ses jours dans un Monastère, elle fit les vœux de pauvreté & d'obéissance, & les pratiqua, autant qu'il lui fut possible.

Ce fut dans les excès de sa ferveur qu'elle expira dans cette ville, le 22 Janvier 1676, à l'âge de 45 ans.

Sa mort attira un grand concours de peuple à l'Eglise des Augustins, qui firent ses funérailles. Un Religieux de ce Monastère recueillit les circonstances de sa vie, & les publia en 1682, en un vol. in-4°. imprimé à Marseille chez Marchy. C'est un ouvrage propre à porter les ames à la pratique de la vie intérieure, & à leur montrer les voies pour s'unir avec Dieu, suivant le rapport des PP. Lange & Brutinet, qui lui ont donné leur approbation.

PESCIONI (CHARLES DE) nâquit à Marseille, plusieurs années avant le milieu du siècle passé, d'une famille noble & vertueuse. Elevé sous les yeux des Chanoines reguliers de St. Antoine, auprès desquels étoit située sa maison paternelle, il forma de bonne heure le dessein d'imiter les bons exemples de ces saints prêtres, qui lui avoient donné les premiers préceptes de la Religion. Il en prit bientôt l'habit, & dès-lors il passa en Italie, où il fit profession, & où il étudia la philosophie & la théologie. Son goût le décida pour la Chaire. A peine fut-il promu à l'Ordre de prêtrise, qu'il fit retentir les Eglises les plus célèbres de la France, du brillant de son éloquence. Le concours d'Auditeurs qu'il y attiroit, fait l'éloge le plus parfait de ses talens. On est surpris que ce Religieux, ayant prononcé un si grand nombre de Discours avec autant d'aplaudissement, il ne nous reste de lui que l'Oraison funèbre qu'il prononça à Metz à la mort de la Reine Mère. Le manuscrit dont nous avons extrait cet article, rapporte que sa modestie nous a privé de ses écrits, qui auroient d'ailleurs beaucoup perdu à la lecture.

Pescioni fut nommé Prieur de N. D. des Champs; c'étoit une Maison de son Ordre, dans le Diocèse de Metz. Il est à présumer qu'il y mourut vers la fin du siècle passé, après avoir exercé la charge de supérieur pendant plusieurs années.

Son Oraison funèbre parut sous ce

titre : *Oraison funèbre de la Reine Mère, Anne - Marie - Mauricette d'Autriche, Mère de Louis XIV, Roi de France & de Navarre.* Metz, Antoine, 1666. Il est surprenant que le P. le Long, qui a fait une longue énumération des éloges de cette Reine, n'ait fait aucune mention de celui que Pescioni avoit prononcé. (*Mém. Mss.*)

PÉTRONE nous fournira un article assez long. Le lieu de sa naissance, le sur-nom qu'on lui donna, la corruption de ses mœurs & la vivacité de son génie feroient la matière d'une grande dissertation. Nous nous bornerons à le faire connoître d'après les Auteurs qui paroissent les plus dignes de foi.

Titus Petronius, que d'autres nomment *Caïus*, plus communément appellé *Petronius Arbiter*, nâquit vraisemblement à Marseille, ou aux environs de cette Ville, au commencement du premier Siècle de la Chrétienté. Il reçut une éducation conforme à sa naissance. Elevé d'abord à l'Académie de Marseille, il fut ensuite envoyé à Rome, où il acheva ses études. Il parut bientôt à la Cour de l'Empereur Claude, dont il fit les délices. Mais le goût des plaisirs ne bannit pas de son cœur l'amour des lettres. Il s'exerça à la déclamation, & il y réussit parfaitement. Sous l'Empire de Néron, il parut Courtisan auprès de ce Prince, savant parmi les beaux esprits, voluptueux parmi les débauchés. Le jour étoit employé au sommeil, la nuit étoit partagée entre le devoir & le plaisir. Il s'acquit tellement l'estime de Néron, que ce Prince ne trouvoit rien d'agréable, rien de beau, sans l'approbation de Pétrone. Il avoit déjà gagné ses bonnes graces dans l'emploi de Pro-Consul en Bythinie, qu'il avoit rempli avec sagacité (*a*).

La faveur de Pétrone lui attira des envieux. *Tigellinus*, Capitaine des Gardes, autre favori de l'Empereur, fut un de ses rivaux les plus dangereux. Il entreprit la ruine de son Concurrent; il fit un crime à Pétrone de l'amitié qu'il portoit à *Scevinus* (*b*). Il excita la cruauté de Néron, passion à laquelle cédoient toutes les autres. Un Esclave de Pétrone, gagné à prix d'argent, devient son délateur; les autres sont chargés de fers, & on lui ravit tous les moyens de se justifier.

L'Empereur étant allé par hasard, vers le même tems, dans la Campagne, Pétrone reçut ordre de ne pas le suivre au-delà de Cumes. Dès-lors il ne songea plus à prolonger sa crainte ou ses espérances : la mort se présenta à ses yeux sans horreur; mais il ne voulut pas attendre de la recevoir d'une main impérieuse & cruelle. Il se fit tantôt ouvrir, tantôt refermer ses veines, en conversant gaiement avec ses amis, sans chercher à faire louer sa constance & son héroïsme. Il ne voulut s'entretenir ni de l'immortalité de l'ame,

(*a*) Tous les Auteurs disent que Pétrone fut Consul de Rome. Nous n'avons pas adopté ce sentiment, parce que son nom ne se trouve pas dans les fastes Consulaires, à moins que l'on ne veuille que Pétrone soit le même que *C. Petronius Sabinus*, qui fut Consul l'an 61 de J. C.; alors cet Auteur seroit de l'ancienne famille des Sabins.

(*b*) Sénateur qui avoit entrepris d'ôter la vie à Néron, pour le punir de l'avoir diffamé dans ses vers.

ni des

ni des opinions des Philosophes : mais des poésies légères, & des vers faciles & naturels. Il récompensa quelques Esclaves; en fit punir quelques autres. Il se promena, dormit; & en dépit des ordres de Néron, il parut aux yeux de ses amis mourir d'une mort naturelle.

Dans son Testament, Pétrone ne flatta ni l'Empereur, ni *Tigellinus*, ni quelqu'autre Favori, comme la plupart de ceux qu'on condamnoit à la mort. Mais il y détailla les plus affreuses débauches de Néron, sous le nom de jeunes libertins des deux sexes, & le lui envoya scellé de son anneau qu'il brisa ensuite, de peur qu'on n'en abusât contre quelqu'un. Sa mort arriva sous le Consulat de Caïus Suetonius Plautinus & de L. Pontius Telerinus, l'an 66 de notre Ere.

Néron, voyant que ses infamies étoient venues à la connoissance de Pétrone, en conçut un déplaisir très-sensible. Il soupçonna Silla, femme d'un Sénateur & amie de Pétrone, & il l'envoya en exil.

Tacite n'a pas osé dire que Pétrone étoit voluptueux, mais seulement que sa conduite en avoit les apparences, par le desir de plaire à l'Empereur : *revolutus ad vitia, seu vitiorum imitationem*. On peut encore bien moins conclure que ses mœurs étoient corrompues, de ce qu'il fit la narration libre des débauches de Néron & de sa Cour. Il faut pourtant avouer que la conduite de Pétrone, jointe à ses écrits, ne présente pas une idée avantageuse de sa façon de penser. Aussi s'est-il trouvé des Auteurs, qui l'ont regardé comme un Epicurien, fondés sur ce qu'il fit l'éloge d'Epicure, qu'il nommoit le père de la vérité. Quoiqu'il en soit, nous sommes bien loin de le condamner ouvertement, & nous ne saurions le justifier pleinement; dans cette difficulté où nous sommes de pouvoir porter un jugement vrai sur sa conduite, nous préférons de laisser la question indécise.

Au reste, on ne peut disconvenir que Pétrone ne fût un homme d'érudition, & qu'il n'eût un esprit elevé, vif & enjoué, qui savoit allier à propos le sérieux avec le plaisant. Il est même peu d'Ecrivains de son tems qui soient aussi polis & aussi agréables.

Quelque occupé que fût Pétrone à remplir les fonctions de ses emplois, ou à satisfaire ses goûts, il donnoit un tems considérable à la composition & à l'étude.

Outre l'ouvrage qui nous reste encore de lui, il en avoit composé plusieurs autres dont nous sommes privés depuis long tems. *Servius*, au rapport de *Giraldi*, nous apprend que Pétrone avoit fait un Traité des mœurs des Marseillois. On en trouve quelque chose dans la Satyre de cet Auteur, qui a fait tant de bruit dans le monde savant. Elle est du genre de celles que Varron avoit composées à l'imitation de *Menippe*; en mêlant agréablement la prose avec les vers, & qu'il avoit intitulées : *Satyres Menippées*. C'est un Roman satyrique, qui nous représente la Cour de Néron, sa vie cachée & sa propre personne. C'est ce que l'Auteur de la Traduction Françoise de cette Satyre, qui parut sur la fin du dernier Siècle, prouve fort bien dans la Préface qu'il a mise à la tête, & par la clé des principaux personnages qui figurent dans cette pièce (*a*). La plupart des vers qu'on y

(*a*) Voltaire ne fut pas de cet avis : voici le jugement qu'il en porta. » Quand on eut » trouvé les fragmens de Pétrone, auxquels Naudot a depuis joint hardiment les siens.

trouve, font d'une grande beauté, & font voir que l'Auteur avoit beaucoup de talens pour la poésie. *Le Poëme sur la Guerre civile*, ou le renversement de la République romaine est sans contredit le plus considérable de ses Ouvrages. Il a été démembré de la satyre, dont il fait partie, & imprimé avec diverses autres pièces de poésie des Anciens. On le trouve aussi à la fin de la Traduction des Œuvres de Lucain, par M. de Marolles, imprimée à Paris en 1654 *(b)*.

On trouva, en 1663, dans la Bibliothèque de *Nicolas Cipicus*, un fragment des Œuvres de Pétrone à Trau, ville de Dalmatie. Ce fragment, dont nous sommes redevables à Pierre Petit, est dans un Mss. in-fol. où est contenu le soupé de *Trimalcion*. On l'a déposé à la Bibliothèque du Roi; il a été imprimé en 1664, à Padoue, par Paul Frambott.

Le style de Pétrone est énergique, noble & élevé. Sa douceur, son élégance, sa délicatesse sont inimitables Le tour aisé de ses pensées leur donne un prix inestimable, c'est ce qui l'a fait appeller par quelques Auteurs : *Eloquentissimus & Doctissimus scriptor*, Ecrivain très-éloquent & très-savant. Ses obscènités bien écrites lui ont valu ce titre : *Purissimæ Latinitatis impurissimus scriptor*. Cependant, malgré ses beautés, l'on regardera toujours ses expressions trop vives & trop frappantes, comme un piège tendu à la pudeur.

Naudot a traduit les différens Ouvrages de cet Auteur, sans en exclurre ses peintures lascives. Boispréaux, (M. du Jardin) l'a traduit aussi, mais avec bien plus de succès. *Fulgentius* parle d'un Ouvrage de Pétrone, intitulé *Eustion*, & c'est tout ce qu'il nous en apprend : peut-être est-ce la même chose que le *Satyricon*. Le même Auteur lui attribue une certaine apologie des femmes, intitulée *Albutia*.

L'Histoire de Provence de M. Papon, tom. 2, pag. 375, fait mention d'un autre Pétrone, né à Arles, d'une famille illustre, au commencement du cinquième Siècle, & mort vers l'année 470. C'étoit un Littérateur & un Jurisconsulte : Sidoine rapporte qu'il fut regardé comme l'un des principaux ornemens des Gaules, par l'étendue de ses connoissances Il fut député à Rome, pour y porter les plaintes de sa Province, contre le Préfet Arvande, qui exerçoit les plus cruelles vexations dans la Gaule Narbonnoise.

(V. P.)

PEYRESC, (NICOLAS-CLAUDE FABRY DE) nâquit le 1er. Décembre 1580 de Renaud Fabry & de Mar-

---

» tous les Savans prirent le Consul Pétrone pour l'Auteur de ce Livre ; ils voyoient » clairement Néron, & toute sa Cour, dans une Troupe de jeunes Ecoliers fripons, » qui sont les héros de cet Ouvrage On fut trompé, & on l'est encore par le nom. » Il faut absolument que le débauché obscur & bas, qui écrivit cette Satyre, plus » infâme qu'ingénieuse, ait été le Consul *T. Petronius* ; il faut que *Trimalcion*, ce vieillard » absurde, ce Financier au-dessous de *Turcaret*, soit le jeune Néron ; il faut que sa » dégoutante & misérable épouse soit la belle *Actée* ; que le pédant, le grossier *Agamemnon* » soit le Philosophe *Sénèque*. C'est chercher à trouver toute la Cour de Louis XIV dans » *Gusman d'Alfarache*, ou dans *Gil-blas*. »

(b) Ce Poëme a été traduit élégamment en Vers François, par le Président Bouhier.

guerite de Bompar, dans le Château de Beaugencier, où ses parens s'étoient retirés pour éviter la contagion qui désoloit la Capitale de la Provence. Sa mère, qui avoit passé plusieurs années dans le mariage, sans avoir des enfans, promit à Dieu, dès qu'elle fut enceinte, que le parrain de son fils seroit un pauvre mendiant: elle accoucha & elle remplit sa promesse: deux ans après, elle mit au monde un second fils qui fut nommé *Palamède de Valaves*; elle mourut à la suite de cette seconde couche.

Peyresc & Palamède firent leurs premières études à Brignole, l'ainé n'avoit que sept ans, lorsqu'on les envoya à St. Maximin au Collège; un an après, ils furent rappellés à Beaugencier & de là à Aix. Mais les guerres civiles engagèrent leurs parens à les envoyer à Avignon au Collège des Jésuites, où ils restèrent pendant cinq ans. Peyresc, en quittant Brignole, avoit demandé la direction de la conduite de son frère & dès cet instant il devint son maitre.

Les PP. Colombat & Valladier furent du nombre des Régents de Peyresc; connoissant son goût pour l'Histoire, pour la Poësie & pour le Grec, ils relachèrent pour lui quelque chose de la discipline scolastique. Peyresc passa ces cinq années dans une occupation continuelle. De retour auprès de son oncle qu'il chérit toujours comme son père: il apprit par complaisance, l'escrime, la danse & le manège; mais ses loisirs étoient tous pour la lecture de l'Histoire ou de l'Antiquité.

Pendant le cours de Philosophie qu'il fit au Collège de Tournon, il s'attacha particuliérement à la Cosmographie, aux Mathématiques, à la Sphère, à l'Astronomie, à la Chronologie. L'étude du droit qu'il fit à Aix, ne nuisit pas à son avancement dans toutes ces sciences. Peyresc étoit laborieux, il trouvoit du tems pour tout.

Il n'avoit que dix-sept ans, lorsqu'il composa une Chronologie des Législateurs: elle étoit d'autant plus exacte, qu'il avoit appuyé son systême sur les preuves que lui fournissoient les médailles de ceux qui avoient donné des loix. Jaloux de perfectionner ses connoissances & de se lier avec tous les Savans de l'Europe, il parcourut l'Italie en 1599, avec son frère & un Gouverneur. Il s'arrêta à Padoue, pour y continuer ses études de droit; il s'attacha aux Savans de l'Université de cette Ville, & mérita qu'on élevât pendant son séjour, des monumens en son honneur.

Il passa à Florence, où il assista aux Fiançailles du Roi de France avec Marie de Médicis. Arrivé à Rome, il fut connu & estimé du Cardinal Baronius, du savant P. Sirmond Jésuite, de Lælius Pascalinus, de Fulvio Ursini & de tous les habiles Antiquaires. Il rechercha scrupuleusement tout ce qui reste des débris de cette ancienne Maîtresse du monde.

En 1601, Peyresc partit pour Naples, où il visita avec son exactitude ordinaire les Cabinets des Curieux & les merveilles que la nature offre à l'admiration & à l'étude des Savans. Le Vésuve n'échappa point à ses recherches. Après trois ans de voyage en Italie, Fonvive son gouverneur, l'obligea de repasser en France, malgré le désir qu'il avoit de parcourir l'Allemagne & la Hongrie. De Lyon il vint

à Montpellier, où il prit des leçons en droit de Jules Pacius.

Il fut bientôt rappellé à Aix, où il fut reçu Docteur en droit, le 18 Janvier 1604, & deux jours après il présenta lui-même son frère au Doctorat.

Peyresc ne tarda pas longtems de recommencer ses courses; il se rendit à Paris en 1605, delà à Londres où il fut présenté au Roi Jacques qui l'accueillit favorablement: bientôt il passa dans la Hollande, pour y admirer & connoître les savans *Scaliger* & *Grotius*. Ce fut au retour de ce second voyage qu'il fut reçu Conseiller au Parlement d'Aix, en 1607. Il acquit à peu-près vers le meme tems la Baronie de Rians.

Peyresc, Magistrat, travailla sans relâche à s'instruire de la science des Loix: Le célèbre Du Vair fut son maître dans cette étude. Ce Président admiroit la capacité de Peyresc qui réunissoit tant de sciences & qui joignoit à ses talens une modestie qui en augmentoit le mérite. C'est à Peyresc que nous devons la publication du Pentateuque Samaritain & de quelques autres ouvrages qu'il tira du fond de l'Egypte. V. MINUTI.

Galilée avoit fait des découvertes avec le télescope; Peyresc suivit la même route; il forma même le dessein de donner une nouvelle méthode pour trouver les degrés de longitude par le mouvement des Planètes. Cette occupation le retint dans sa patrie jusqu'en l'année 1612 qu'un procès l'obligea de retourner à Paris. C'est à cette époque qu'il prouva qu'une ordonnance, que l'on attribuoit à un des Empereurs Constantins, avoit été prise du Code Arléfien, & envoyée à un Préfet des Gaules par Honorius & Théodose. L'année d'après il éclaira les Savans sur les ossemens d'un prétendu Roi *Teutobochus*, qu'on disoit avoir été trouvé en Dauphiné.

Guillaume Du Vair ayant été nommé Garde des sceaux, Peyresc l'accompagna, & ne cessa de donner des mémoires sur diverses questions. On doit rappeller ici ses observations sur la Comète de 1618. Cette même année, le Roi le nomma à l'Abbaye de Guistre en Guienne. Peyresc prit l'habit Ecclésiastique & conserva sa charge au Parlement d'Aix, avec l'agrément de S. M. Depuis cette nomination, Peyresc n'assista jamais aux jugemens criminels dès que les opinions alloient à la mort, malgré la Dispense qu'il avoit obtenue du Pape.

Il reçut dans son hôtel, vers la fin de l'année 1625, le Cardinal Légat. Cette visite honorable sembla calmer la douleur qu'il venoit d'éprouver à la mort de son père. Le Légat visita son riche Cabinet, & fit l'éloge de celui qui l'avoit formé. Peyresc l'accompagna jusqu'à Toulon, d'où il parcourut les différentes Villes & Villages de la Provence, pour y voir les inscriptions & les autres vestiges de l'antiquité. Il reçut alors un Mss. précieux qu'on lui envoya de l'Isle de Chypre sous ce titre: περι Αρετης και κακιας; c'est à dire, *de virtute & vitio*. C'étoit l'ouvrage de Constantin Porphyrogénéte, dans lequel on trouvoit des extraits de Polybe, de Diodore, de Nicolas de Damas & de quelques autres Historiens, dont on pourroit se servir pour remplir les vides qui se rencontrent dans plusieurs Auteurs.

Enfin, après tant de travaux entrepris pour la gloire & pour l'ornement des lettres, ce Savant mourut à Aix le 24 Juin 1637, à l'âge de 56 ans, six mois & 13 jours, regretté de ses Compatriotes, & de tous les Savans qu'il avoit connus. Il fut inhumé dans l'Eglise des Dominicains, ainsi qu'il l'avoit desiré.

On célébra son nom & son mérite dans tous les pays du monde & en toutes sortes de langues. Le recueil en a été imprimé sous le titre de *Panglossia, sive generis humani lessus, in funere delicii sui, Nicolaii-Claudii Fabricii* PEIRESCII, Rome in-fol. L'Académie des Humoristes, dont il étoit membre, fit faire son éloge funèbre à Rome; *Jean-Jacques Bouchard* le prononça dans une nombreuse assemblée de Cardinaux & de Savans. Le fameux Antiquaire Terrin fit son éloge en ces termes: *Antiquitatis, recentis historiæ, physicæ amenioris, scientiarum artiumque liberalium parens, & instaurator naturæque cimelia, sibi amicisque in thesaurum paravit. His facibus Scaligeriis Salmusiisque nova præbent lumina, litteris augmentum auditissimis opem, Galliæ decus, sibi nomen æternum quæsivit.*

Il seroit trop long de rapporter ici toutes les découvertes de Peyresc, toutes les plantes exotiques qu'il a fait cultiver & acclimater en Provence, toutes les raretés qu'il ramassa dans son Cabinet. Il suffit de dire que sa maison fut ouverte à tous les Savans, qu'elle fut le dépôt de toutes les curiosités, & que Peyresc fut le Mecène des Littérateurs & des Artistes. Il n'avoit même à son service, comme autrefois *Atticus*, que des hommes qui eussent quelque capacité, ne fût-ce que de savoir rélier des livres avec propreté.

Le Président de Mazaugues possédoit plus de dix mille lettres de lui, qui auroient rendu un grand service aux sciences & à la littérature, s'il les avoit publiées. Parmi ses médailles, il s'en trouvoit un millier de grèques qu'il étoit seul de son tems capable de lire & d'expliquer. Il a laissé des Mss. immenses dont une partie se trouve dans la Bibliothèque du Roi, & l'autre dans celle de Carpentras. On n'a de Peyresc qu'une dissertation curieuse & savante sur un trépied antique, découvert à Fréjus en 1629. Ce morceau est inséré dans le dixième tome des Mémoires du P. Desmolets, *seconde partie.*

Bouche présume que ce Savant s'étoit proposé d'écrire l'Histoire des Comtes de Provence, parce qu'il ramassoit avec soin les titres des familles nobles de la Provence. Gassendi a écrit sa vie en latin qui a été traduite en François par M. Requier, & publiée à Paris, chez Musier en 1770. C'est de cette traduction que nous allons extraire les trois morceaux suivans par lesquels nous terminerons cet article.

Le Chevalier *Del Pozzo* fit à notre Savant l'inscription suivante, à Padoue, le premier Février 1600.

« Celui qui a des graces dans l'adolescence, de l'érudition dans la jeunesse, de la prudence dans la vieillesse, est, dans le premier de ces trois âges, les délices de ses amis; dans le second, l'honneur de sa patrie; dans le troisième, la consolation de lui-même. Pour vous, *Fabri*, vous

» êtes ces trois choses tout-à-la-fois ; » puisque dans l'adolescence vous montrez les fleurs de la jeunesse & les fruits » de la vieillesse. »

La délicatesse de la santé de *Peiresc* souffrant de son application continuelle, il tomba dangereusement malade : tout son corps s'engourdit insensiblement, ensorte qu'il ne pouvoit mouvoir aucun de ses membres. Son mal se dissipa tout d'un « coup, ayant entendu chanter avec goût » une chanson sur les amours du Lys & de » la rose ; il fut si charmé de la douceur du chant & de la délicatesse d'une » certaine strophe, que sa langue venant à se délier tout-à-coup, à l'exemple de ce qui arriva au fils de *Crésus*, » il s'écria : *que cela est beau* ! & dès cet » instant tous ses membres reprirent leur » jeu. »

« Peiresc étoit d'une taille ordinaire, » d'un tempérament maigre, sujet aux » maladies, & d'une foiblesse qui faisoit » relâcher ses membres au point qu'il eut » l'épaule gauche démise trois fois. Il » avoit le front grand, les yeux bleus & » souvent trempés d'humeurs ... le nez » un peu crochu, les joues colorées, » les cheveux blonds, de même que la » barbe, qu'il étoit dans l'usage de porter longue. On voyoit une douceur & » une affabilité extrêmes, répandues » sur son visage. Très-frugal pour lui » dans son manger, il étoit d'ordinaire » splendide pour les autres. Personne » ne donna jamais plus volontiers, ni » plus généreusement, ni plus souvent. » S'étant proposé pour modèles Dieu » & la nature, dont tous les présens » sont désintéressés, il prévint les souhaits des personnes qui étoient dans » le besoin, surpassa leurs espérances, » & sa promptitude à les obliger fut » plus grande que celle de leurs desirs. ... Il regardoit le monde entier » comme sa famille, & tous les sages » comme des pères, des frères, des » enfans, avec lesquels il avoit tout en » commun. »

Les cendres de Peyresc étoient presque dans l'oubli, à la honte de nos compatriotes ; les Savans de tous les pays cherchoient envain son tombeau. M. le Président de St. Vincent, si connu par ses recherches sur l'antiquité, & par ses connoissances dans la science des médailles, a secondé les vœux de l'Europe, en faisant ériger à la gloire de l'immortel Peyresc, un monument digne de ce grand homme, sur lequel on a gravé l'Epitaphe composée, dans le tems, par Rigaud. Elle se trouve dans la Vie de Peyresc par Gassendy, dans l'Essai sur l'Histoire de Provence, &c. &c.

L'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marseille, a décerné, en 1785, la couronne littéraire à M. le Montey, Avocat de Lyon, auteur d'un Eloge de Peyresc, qui fait honneur aux talens de ce Juriconsulte, & à la Société qui le proposa. Le jour destiné à couronner ce discours, fut celui auquel le buste de Peyresc fut placé avec pompe dans le temple que les Académiciens de Marseille ont élevé aux Sciences & aux Arts. (V. P.)

PEYSSONEL, (Sauveur de) nâquit à Aix, en 1641, de Jean de Peyssonel, Seigneur de Fuveau, & de Marguerite de Raimondis. Il marqua, dès sa tendre jeunesse, un goût décidé pour les armes. Dès qu'il fut en état de les porter, son Pere le plaça dans la compa-

gnie des Mousquetaires, où un de ses frères servoit déja. Sa vivacité naturelle lui fit avoir bientôt des démêlés qu'il vida l'épée à la main. Ayant été attaqué par Laugier de St. Pierre, une des plus fortes épées du Royaume, il eut l'avantage sur lui. Louis XIV, instruit de la bravoure & de la présence d'esprit qu'il avoit fait paroître en cette occasion, voulut le voir, & lui donna les éloges qu'il méritoit. Peyssonel eut dans la suite plusieurs occasions de se montrer avec avantage en présence de ce Prince. Il le fit sur-tout en passant le Rhin à la nage près du Fort de Skink. Cette action hardie lui valut une compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Zonzac, dont il devint Major. Il ne se montra pas avec moins d'avantage à la bataille de Senef, & ensuite au siège de Maëstricht, où il reçut un coup de grenade à la jambe, dans l'une des attaques où il se trouva.

En 1677, le Roi ayant fait attaquer une redoute près de Valenciennes, il eut le chagrin de voir nos gens repoussés à plusieurs reprises. M. de Louvois, qui se trouvoit auprès de S. M. lui parla de Peyssonel, qu'on commanda dans l'instant pour forcer cette redoute. Peyssonel, avec sa bravoure ordinaire, l'attaqua malgré le feu redoublé de l'ennemi, & s'en rendit maître. Louis XIV voulant le recompenser du service qu'il venoit de lui rendre, l'éleva au grade de Lieutenant-Colonel du Régiment des Dragons de Cinqsendou, avec brevet de Colonel. Cette distinction, en le rendant reconnoissant, lui fit desirer avec plus d'ardeur l'occasion d'être utile aux armes de S. M. L'occasion s'en présenta bientôt. Ayant appris que le Baron de Quinsy venoit d'être fait prisonnier, & que les ennemis poursuivoient, avec une espèce de fureur, le détachement qu'il commandoit, il marcha contr'eux à la tête de son Régiment, rallia les fuyards, obligea les ennemis qu'il battit, de prendre la fuite à leur tour, & d'abandonner le Baron qu'il ramena dans notre camp.

Quelque tems après, le Roi nomma M. de Cinqsendou, Gouverneur de Tournay, & donna son Régiment à Peyssonel. L'exacte discipline qu'il y faisoit observer, le rendit un des plus beaux & des plus braves de l'armée. Sa réputation lui donnoit souvent occasion de se montrer, & il ne se faisoit aucune action sans qu'il y eût bonne part. Peyssonel conduisit un jour son Régiment contre les ennemis qui gardoient le passage d'une rivière, près de St. Guillem, dont il étoit important que nos troupes s'emparassent. Sans s'arrêter à jetter des ponts sur cette rivière, il montre les ennemis à ses Soldats, se jette dans l'eau l'épée aux dents, & arrive avec eux de l'autre côté de la rivière, d'où il chassa les troupes à qui la garde en étoit confiée. Après cette action, il marcha encore plusieurs fois avec son Régiment, & reçut deux blessures dans les différentes affaires qu'il eut avec les ennemis. En 1684, il fut destiné à réduire les Huguenots du Poitou, & ensuite de Metz. Il les traita toujours avec humanité; sa conduite pacifique fit un effet admirable sur leur esprit, elle occasionna même la conversion de plusieurs d'eux.

En 1688, Peyssonel fut fait Brigadier des Armées du Roi, & Inspecteur général de la Cavalerie & des Dragons qui se trouvoient en Alsace. C'est à ses

soins qu'on est redevable des fortifications du Mont-Royal, auxquelles il fit travailler avec une sagesse & une intelligence dignes des plus grands éloges.

Après le siège de Philisbourg, il commandoit en chef les troupes du Roi dans le Wirtemberg, lorsque les troupes de l'Empereur, qui revenoient de Hongrie, vers la fin de l'hiver, l'obligèrent par leur approche de se retirer. Il avoit ordre de loger en passant dans la ville de Stutgard, malgré les promesses qui avoient été faites à la Duchesse de Wirtemberg, de ne jamais entrer dans cette Ville. Il envoya quatre officiers, du nombre desquels se trouvoit son neveu, Jean de Peyssonel, Capitaine Aide-Major de son Régiment, pour préparer les logemens. En arrivant, le Comte de Vienne, Colonel du Régiment du Roi, qui étoit à leur tête, trouva la porte de la Ville bien gardée, & fortifiée par des palissades & des chevaux de frise, qui en empêchoient absolument l'entrée. Un Officier qui étoit de garde donna avis de son arrivée à la Duchesse, qui ordonna d'introduire dans son palais les quatre Officiers. Ils n'y arrivèrent qu'après avoir couru le risque d'être mis en pièces par la bourgeoisie armée & mutinée. La Duchesse, en les appercevant, leur témoigna sa surprise sur la résolution de Peyssonel. « Il est étrange, leur » dit-elle, qu'on songe seulement à venir » loger dans ma Ville Capitale, tandis » que j'ai remis tout mon pays au » Dauphin, à condition que je n'y verrois jamais de troupes Françoises; » En élevant toujours la voix « rien n'est » plus honteux, s'écria-t-elle, de manquer de parole à une personne de » mon rang; & qui mérite quelques » considérations. » Ces paroles, dites d'un ton ferme, firent une si grande impression sur l'esprit des Seigneurs Allemands, que la Duchesse avoit autour d'elle, qu'ils auroient mis à mort les Officiers François, s'ils ne se fussent hâtés de prendre congé d'elle. Ils se réfugièrent chez le Président de France, (M. de Juvigni) la sortie de la Ville leur ayant été obstinément refusée. Ils y trouvèrent M. de Cressy-Verjus, Ambassadeur de France auprès de l'Empereur, & toute sa famille, dans les plus cruelles inquiétudes. Sur ces entrefaites, Peyssonel arrive avec ses troupes, somme la Ville d'ouvrir ses portes, & de renvoyer ses Officiers. Sur le refus qu'on lui en fait, il donne ordre aux Dragons de son Régiment de mettre pied à terre, force à coup de hâches les palissades, & entre dans la Ville pêle-mêle, avec les ennemis. Il perdit dans cette occasion plusieurs Officiers & un assez grand nombre de Dragons. Dès-que le Comte de Vienne fut informé de son arrivée, il sortit de l'hôtel du Conservateur, qui avoit été attaqué, & se joignit à lui avec les Officiers qui l'avoient accompagné. Il fut encore rejoint par Vilandri, à qui il ordonna d'aller se saisir de toutes les portes de la Ville, & d'y mettre de bonnes gardes. Ensuite il fit entrer deux Régimens de Cavalerie avec leur mousquet haut & leur sabre pendu au bras. Les Bourgeois qui entendoient les timbales & les trompettes sonner la charge, furent si épouvantés, qu'ils allèrent se cacher derrière leurs barricades, d'où il n'osoient se montrer. Les Dragons à pied s'avancèrent vers eux à la tête de la Cavalerie, le combat s'engagea, & la plupart des Bourgeois restèrent

restèrent sur le champ de bataille. Le reste fut dissipé. Peyssonel fit remonter ses Dragons à Cheval, & les rangea en ordre de bataille avec sa Cavalerie, défendant à chaque soldat de sortir de son rang sous peine de la vie. Il se rendit ensuite au Palais de la Duchesse, la rassura sur ce qui venoit de se passer, lui fit part de la nécessité où il s'étoit trouvé d'entrer dans sa ville, & l'assura que jamais l'intention de son Maître, ni la sienne, n'avoit été de lui manquer. La Duchesse satisfaite combla Peyssonel d'honnêtetés, & lui fit présent de deux magnifiques carrosses à six chevaux, que ce brave Militaire eut la générosité de lui renvoyer, dès qu'il s'en fut servi pour transporter ses Officiers blessés jusqu'au delà du Rhin, où il conduisit sa troupe.

En 1689, le Maréchal de Duras passa ce fleuve pour aller faire le siège de Dourlach, où il y avoit 1500 Saxons de troupes reglées. Peyssonel pria le Maréchal de lui permettre d'aller avec sa brigade de Dragons, reconnoître cette place. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il s'avança seul à travers les coups de fauconneaux & de fusils, & ayant apperçu un quartier des murailles qui n'étoit pas gardé, il fit signe à sa troupe d'avancer, & s'en empara à l'entrée de la nuit. Les Saxons étonnés, firent battre la chamade, & demandèrent à se rendre prisonniers de guerre. *A discrétion*, leur cria Peyssonel, *à discrétion, ou vous êtes tous passés au fil de l'épée.* Les Saxons effrayés subirent la Loi du Vainqueur, & la Ville fut donnée au pillage de sa brigade. Le Maréchal de Duras, qui marchoit avec son armée pour venir faire le siège de cette Ville dans les formes, fut agréablement surpris d'apprendre qu'elle s'étoit rendue à Peyssonel qui n'avoit point de canons, & dont les troupes étoient de beaucoup inférieures à celles de la Ville. Le Roi, qui fut informé de cette action hardie, voulant témoigner à Peyssonel combien elle lui avoit été agréable, le gratifia d'un brevet de Maréchal-de-Camps, & lui donna le titre de Marquis, pour lui & pour ceux de sa famille; titre que Louis XV a confirmé dans la suite. Ce fut à la fin de cette campagne que Peyssonel mourut à Landau en 1689, âgé de 48 ans, & regretté de tous les Militaires qui avoient servi sous ses ordres. Il avoit mérité par ses actions d'éclat, le titre glorieux de *Brave*, que Louis le *Grand* lui avoit donné. La première fois que ce Prince apperçut le neveu de Peyssonel à la Cour, il battit des pieds pour marquer son chagrin, & lui ayant addressé la parole: *je suis fâché*, lui dit-il, *de la mort de votre oncle. Si j'avois eu cent hommes comme lui, je me serois rendu maître du monde entier.* Jean de Peyssonel répondit avec modestie à un éloge aussi flatteur, & assura le Roi, qu'il feroit de son mieux pour marcher sur les traces de son oncle. Il tint sa parole; il se trouva à 28 affaires différentes, entreprises pour le service du Roi; mais le Ministère ayant changé & se voyant oublié, comme tant d'autres, il se retira dans sa terre de Fuveau, où il passa le reste de ses jours.

(*Archiv. de la Maison de Peyssonel.*)

PEYSSONEL, (Jean) né au commencement du dernier siècle, à Marseille ou aux environs, étudia la Médecine, & se fit aggréger au Collège des Méde-

cins de sa patrie. Son nom est connu dans les fastes de ce Corps ; puisqu'il fut un des Coopérateurs du rétablissement de ce Collège en 1646. Monconys, fameux Voyageur, ayant abordé à Marseille, fit connoissance avec Peyssonel, & se lia avec lui d'une amitié très-étroite. Outre la réputation que ce Médecin se fit parmi ses Concitoyens, il mérita encore l'estime de ses Confrères, qui virent toujours ses succès sans jalousie.

Peyssonel savoit le Grec : cette science lui facilita l'intelligence des Ouvrages d'Hippocrate qu'il possédoit parfaitement ; il avoit commenté plusieurs Traités de ce père de la Médecine ; mais il n'a donné au public que celui qu'il intitula : *de temporibus humani partûs juxtà doctrinam Hippocratis*, Lyon, Huguetan 1665. L'Auteur nous apprend, dans son Epître dédicatoire, qu'il avoit composé un autre Ouvrage, sous ce titre : *Physica revelata, seu rerum naturalium scientia ex sacrâ scripturâ desumpta.* M. Tornezy, son Confrère, qui jouissoit d'une grande réputation, fit ces Vers à l'honneur de Peyssonel :

O quibus instat amor Medicis clarescere gemmis
Hùc studiosum, hùc vos vertite, quæso, pedem.
Namquè senex Cous, quas non benè prodidit usquàm,
PEYSSONELI *claris vocibus eccè patent.*
Quasve sinu obscuro natura recondidit alma,
Hic captu faciles, luce docente, micant,
Quanto igitur nostro debentur nomina, quanta
PEYSSONELO *cujus munera tanta fient.*
Nempè quod Hippocrates & quod natura negavit,
Id nobis facili, contulit ille, manu.

Ce ne fut pas à Marseille seulement que l'on admira les talens de Peyssonel : ayant été demandé à Alep, par la Nation Françoise, il y acquit une si grande réputation, que les uns lui donnèrent le surnom d'Aristote, les autres celui d'Esculape.

Il avoit une parfaite connoissance des Livres saints, & une charité exemplaire envers les pauvres. Ses mœurs étoient douces & pures : il fit même des conversions dans le Levant.

(*Mém. mss.*)

PEYSSONEL, (CHARLES) fils du précédent, né vers 1640, marcha sur les traces de son père ; il fit ses premières études au Collège de l'Oratoire de Marseille sa patrie, où il fit connoître & admirer sa facilité à composer des Vers ou des Discours en Prose. Dès qu'il eut fini sa Philosophie, il se livra dans le cabinet, & sous les yeux de son père, à l'étude de la Médecine : bientôt il fut à Montpellier, où il perfectionna ses connoissances, & reçut le bonnet de Docteur. S'il ne surpassa pas son père dans la pratique de son Art, on peut dire qu'il l'égala parfaitement ; son jugement vif & juste en même tems, lui faisoit saisir, au premier coup d'œil, l'état vrai du malade : agréable dans la conversation, savant dans les consultations, il fut

acquérir le même degré de considération que son père, qu'il avoit pris pour modèle.

Peyssonel donnoit quelques momens à l'étude de l'Astronomie ; il se déclara l'ennemi déclaré du systême de Descartes. Cette opinion produisit des Ouvrages, dont nous parlerons bientôt.

Une chose fort honorable à ce Médecin, c'est la vie honnête & pure qu'il a su associer à l'étude de différentes sciences. Falloit-il s'exposer à tout pour faire une œuvre méritoire, un acte de bienfaisance, Peyssonel ne voyoit point de danger.

Dans ces sentimens, trop attaché à un esprit de parti qui régnoit alors assez généralement, il fut exilé en 1688, & il vint au Caire en Egypte, où il s'adonna à la pratique de son Art. De retour à Marseille, il se livra entièrement à l'étude de la Physique.

La Peste ayant ravagé la Provence en 1720, le devoir conduisit Peyssonel dans l'Hôpital du Saint-Esprit. Il étoit le Doyen des Médecins de Marseille ; il crut devoir donner l'exemple à ses Confrères. Il s'y renferma ; & après avoir donné ses soins, en qualité de Médecin, il y remplissoit le plus souvent les fonctions de Garde-Malades. Attaqué lui-même de la Peste, il y succomba à l'âge d'environ 80 ans, entre les bras de deux enfans chéris, qui prirent soin de l'inhumer.

On ne pouvoit reprocher à Charles Peyssonel qu'un défaut naturel qui étoit visible, & qui ne prévénoit pas en sa faveur ; c'est qu'il boîtoit considérablement. Ce vice n'influa jamais sur son esprit ni sur son génie, qui ont produit les Ouvrages suivans : 1°. *Idée de la Physique méchanique*, Marseille, Martel, 1704, in-12. 2°. *Histoire de la machine du Monde*, ibid. in-12. 3°. *Lettre de l'Auteur de la Physique mécanique*, à l'*Auteur des* Mémoires de Trévoux, ibid. même année. 4°. Enfin, *Lettres de l'Auteur de la Physique mécanique*, ibid. 1705, in-12. (*Mem. mss.*)

PEYSSONEL, (JEAN-ANDRÉ) Médecin, & CHARLES, Avocat, fils de Charles dont nous venons de parler, & d'Anne Isouard, ont été l'un & l'autre Membres de l'Académie de Marseille. Nous allons donner une esquisse abrégée de leurs travaux littéraires & l'Histoire raccourcie de leur vie.

JEAN-ANDRÉ, l'aîné des deux embrassa la profession de son père, & obtint une pension du Roi, par laquelle ses services furent récompensés. Il fut ensuite nommé Médecin du Roi à la Guadeloupe, où il mourut en 1749, étant associé de la Société Royale de Londres, de l'Académie Royale des Sciences & Académicien vétéran de Marseille.

CHARLES fit ses premières études au Collège de l'Oratoire de Marseille, où il étoit né le 17 Décembre 1700. Il montra dès son enfance cette douce vivacité, qui annonce, tout à la fois, la bonté du cœur & la facilité de l'esprit. Son père l'envoya bientôt à Paris, où il perfectionna ses connoissances.

Son activité devançoit les instructions de ses Maîtres ; l'étude du Latin, du Grec & de la Physique, le conduisit à celle de la Géométrie qu'il apprit sans Maître, dans le tems qu'il déroboit à ses récréations. Ses jeux même n'avoient rien que d'utile : c'étoit l'amour de l'étude qui le conduisoit aux arts d'amusement ; il s'en fit un de la poésie & de la peinture.

Son père l'ayant rappellé avant la contagion de 1720], il eut la consolation de fermer les yeux à ce Médecin, qui mourut victime de son zèle. Fidèle à la voix de ce père tendre, qui l'appelloit au Barreau, il fit son cours de Droit à l'Université d'Aix, il prit ses degrés le 21 Juin 1723, & revint dans sa patrie consacrer ses talens au service de ses Concitoyens. Il exerça cette profession noble & honorable, avec le plus grand succès, pendant quinze ans, joignant la science du Jurisconsulte à l'éloquence de l'Avocat.

Son travail assidu & multiplié ne déroboit rien à sa gaieté naturelle : il portoit dans la société l'homme du monde, l'homme aimable, le charme de ses Citoyens : cet enjouement naissoit du fond de son ame ; il n'avoit pas besoin d'être animé par l'ivresse des plaisirs. Bienfaisant, officieux, Peyssonel ne s'occupoit que du bien des autres.

Il fut, de même que son frère, un des principaux Promoteurs de l'Académie de de Marseille. Charles prit soin de nourrir & de fortifier cette Compagnie naissante, par la lecture de plusieurs de ses Ouvrages ; il y jeta cette sémence d'émulation & d'amour du travail, qui sont l'ame & la vie des Sociétés littéraires. Il prononça, le 9 Octobre 1734, l'Eloge funèbre de M. le Maréchal de Villars, Fondateur & premier Protecteur de l'Académie. Son Discours fut imprimé, & l'Auteur partagea, avec le Héros, les louanges de la France.

M. Icard, Secrétaire de l'Ambassadeur de France, à la Porte, ayant été nommé, en 1735, Inspecteur du Commerce du Levant à Marseille, Peyssonel fut désigné pour le remplacer, sur la demande qu'en fit M. le Marquis de Villeneuve, alors Ambassadeur à Constantinople. Il porta dans cette place sa probité & ses talens, ce qui lui mérita bientôt la Chancellerie de cette importante Ambassade.

Il accompagna M. l'Ambassadeur, nommé Plénipotentiaire pour la Paix de Belgrade, entre l'Empire & la Porte. L'usage que M. de Villeneuve fit de sa capacité dans cette illustre occasion, seroit demeuré inconnu, si la modestie de Peyssonel eût pu cacher les récompenses, comme elle cachoit les services ; elle fut trahie par les témoignages glorieux de quatre Souverains ; le Roi l'honora d'une pension, le Pape du titre de Comte, l'Empire & la Porte d'une gratification. Quoique sa famille n'eût jamais dérogé, il obtint alors des Lettres de confirmation de Noblesse, & les fit vérifier au Parlement d'Aix.

Son zèle pour le service du Roi, & pour les intérêts de la Nation, laissoit peu de momens à ses plaisirs, & ses plaisirs même auroient été pour tout autre un travail pénible. Des Ouvrages considérables sur le Commerce du Levant & sur l'Ambassade de Constantinople ; des Voyages entrepris avec danger, pour connoître des lieux célèbres autrefois, & devenus aujourd'hui presque sauvages ; des recherches curieuses de médailles & de monumens antiques ; tels étoient ses délassemens.

En 1747, la Cour, toujours plus satisfaite de ses services, le nomma au Consulat de Smyrne. Constantinople le vit partir avec regret, & Smyrne le reçut avec empressement. Son mérite étoit connu dans tout le Levant ; le nouveau Consul soutint cette réputation ; il fut, avec tant d'intelligence, & tout à la fois

tant de droiture, ménager les intérêts de sa patrie, que les Négocians de toutes les Nations ne cédoient pas à ses Compatriotes en fait d'estime & d'affection pour sa personne.

Après la mort de M. Desalleurs, il eut l'honneur d'être nommé, par le Roi, pour gérer les affaires de France à la Porte; il s'acquitta dignement de cet emploi, jusqu'à l'arrivée de M. de *Vergennes*, qui succéda à M. Desalleurs.

Les Rélations de littérature qu'il avoit à Paris, l'avoient fait connoître à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres; elle lui donna, en 1748, le titre d'Associé-Correspondant: lorsque le Roi, en 1750, trouva bon de réunir les diverses Classes d'Académiciens surnuméraires, sous la seule dénomination d'Académiciens-Libres, entre les quatre Regnicoles qui devoient composer cette Classe, avec huit Etrangers, Peyssonel ne fut pas oublié. Il cultiva exactement la correspondance, & l'Académie sut profiter de son zèle & de sa capacité, pour en tirer des éclaircissemens qu'il étoit seul en état de lui communiquer. On connoissoit assez bien la Côte de l'Archipel, depuis les Dardanelles jusqu'à l'embouchure du Méandre; au delà, elle étoit presque entièrement inconnue jusqu'au Golfe d'Antalia ou de Satalie, qui est l'ancienne Attalée de Pamphylie; l'intérieur des Terres situées au midi de Méandre, qui répondent aux Pays, nommés autrefois, Carie, Lycie, Pysidie & Phamphylie, étoit aussi ignoré que les Terres australes.

Peyssonel, pour satisfaire la curiosité de l'Académie, n'épargna ni dépenses ni fatigues; il fit partir, à ses frais des Navigateurs intelligens pour reconnoître les Côtes, & des Voyageurs habiles pour pénètrer dans l'intérieur du pays; il partit lui-même, & rangea toute la côte jusqu'à Satalie; il revint par terre à Smyrne, avec beaucoup de peine & de péril.

Ses travaux altérèrent sa santé. En 1753 il fut atteint d'une attaque d'apoplexie: on lui défendit l'étude; il donna à ses Médecins le choix de lui interdire tout autre plaisir, c'étoit ne faire aucun sacrifice; l'étude étoit son unique divertissement, sans lequel, disoit-il, il ne pouvoit, ni ne vouloit vivre. Il ne succomba pas tout-à-fait alors, mais cet accident entraîna insensiblement la destruction des forces de son corps, & la ruine sans retour de celles de son esprit. En cet état, il s'est survêcu à lui-même pendant 3 ans, & il acheva de mourir d'une attaque de sa première maladie, à Smyrne, le 16 Mai 1757, âgé de 56 ans & 5 mois, vivement regretté de tous ceux qu'il avoit obligés, c'est-à dire, de beaucoup plus de personnes qu'il n'en avoit même connu. (*Extrait de ses Eloges.*)

Les deux frères Peyssonel écrivirent après la mort de leur père, une *lettre à son Excellence M. le Duc d'Escallone, Majordome-Major de S. M. Catholique à Madrid sur la mort de M. Peyssonel, Doyen des Médecins de Marseille.* Elle fut imprimée en 1721 in-4°.

Charles a beaucoup écrit. Parmi ses ouvrages nous citerons 1° *L'Eloge du Maréchal de Villars.* 2°. *Essai sur les troubles actuels de Perse & de Géorgie.* 3°. *Comparaison des anciens Grecs avec ceux d'aujourd'hui.* 4°. *Dissertation sur les Rois du Bosphore.* 5°. *De l'Autorité du Magistrat politique sur l'exté-*

rieur de la Religion, en tems de peste, &c.

On a de Jean-André un ouvrage intitulé : *la Contagion de la peste expliquée, & les moyens de s'en préserver*, 1722, in-12, & des *Essais de Physique, &c.*

PEYSSONEL, (JACQUES DE) Avocat au Parlement d'Aix, ne nous est connu que par la lettre que Pitton, Docteur en Médecine, lui adressa à la fin de son ouvrage, *De Conscribendâ Historiâ rerum naturalium Provinciæ*. Nous apprenons par cette lettre que Peyssonel avoit procuré à Pitton le livre intitulé : *Claudii Salmasii præfatio in librum de Homonymis hyles iatricæ. Ejusdem de Plinio judicium*, & qu'il l'avoit prié de lui dire son sentiment sur cet ouvrage. Le Docteur examine dans sa lettre, l'opinion de Saumaise ; il observe qu'il a quelquefois critiqué trop vivement les Grecs ; mais, ajoute-t-il, il faut pardonner cela à un Romain ; & il justifie Pline des accusations que *Salmasius* avoit portées contre lui.

Peyssonel devoit être instruit dans l'Histoire ; mais nous n'avons pu découvrir le lieu de sa naissance, ni l'époque de sa mort : nous ignorons même s'il a donné au public quelque ouvrage, qui auroit pu nous éclairer sur les différentes circonstances de sa vie. (V. P.)

PEYSSONI, Archevêque d'Aix & fameux Jurisconsulte, nâquit en Provence avant le quatorzième siècle. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des loix, & il y fit de très-rapides progrès. Bientôt après il fit succéder à ses premières occupations, l'étude des sciences Ecclésiastiques, dans lesquelles il se distingua pareillement. Il embrassa l'état Ecclesiastique, reçut les ordres sacrés, & fut nommé Evêque de Digne. Son travail assidu l'avoit mis en état de connoître parfaitement les loix Civiles & Canoniques. La Reine Jeanne informée de son savoir, se servit de son Ministère pour rédiger en corps les loix particulières ou coûtumes de la Province ; le fruit de son travail parut sous le titre de *Statuts de Provence*, ouvrage qui fait un honneur infini à son Auteur. Cet excellent recueil fit donner à Peyssoni, le titre de *Tribonien de la Reine Jeanne*, & lui mérita les plus grands éloges.

La Reine, voulant reconnoître les services de cet Evêque, le fit pourvoir de l'Archevêché de l'Église d'Aix, afin, disoit-elle, qu'il fût dans un poste d'où il pût répandre plus aisément ses lumières dans toute la Province.

Peyssoni jouissoit d'une réputation brillante ; & ce qui est plus rare, il en jouissoit sans faire des jaloux. Il étoit appellé & recherché dans toutes les assemblées & les commissions, où la science doit marcher de pair avec la prudence. Clement V. le commit pour informer sur les miracles de St. Elzéar, & le fit inviter à se trouver au Concile national tenu à Apt en 1365.

Peyssoni mourut à Aix, trois ans après, dans son palais Archiépiscopal, emportant les regrets des Savans & l'estime générale. (C. B.)

PÉZENAS, (ESPRIT) nâquit à Avignon, & non pas à Carpentras, comme on l'a dit si souvent, le 28 Novembre 1692. Il fit ses premières

études chez les Jésuites, qui, voyant en lui des preuves d'un esprit vif & pénétrant, ne négligèrent rien pour se l'attacher. Pézénas de son côté, désiroit ardemment d'entrer dans une Société qu'il regardoit comme l'état le plus propre à développer ses talens naissans. Il y fut admis le 20 Septembre 1709. Après les épreuves du Noviciat, il fut nommé Professeur des Humanités, emploi qu'il exerça avec distinction. Il commença dès lors à s'attacher aux Mathématiques, pour lesquelles il avoit un attrait singulier, & qui lui ont fait dans la suite une réputation brillante. Habile Astronome, profond Mathématicien, il consacra sa vie à l'étude des hautes sciences, sans négliger pour cela les fonctions attachées au Sacerdoce. Ce Savant ne négligea pas le salut des ames. Il a donné souvent des Missions & des retraites, surtout à cette partie d'hommes que le travail où le défaut d'éducation plonge le plus souvent dans l'ignorance ou dans la superstition. Dans le tems que le P. Pézénas a resté à Marseille, les Pêcheurs ont souvent éprouvé les effets de son zèle. Il en convertit plusieurs, & il donna à tous une méthode propre à se sanctifier.

En 1728, le P. Pézénas fut nommé Professeur Royal d'Hydrographie à Marseille : il remplit cette place avec distinction jusques en l'année 1749, qu'il obtint la place de Directeur de l'Observatoire de cette Ville. Cette place & sa célébrité le mirent en rélation avec les Savans de l'Europe entière, & lui meritèrent le titre glorieux de Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & de la Société Royale de Montpellier.

En 1763, le P. Pézénas se retira dans sa patrie, & à la destruction de la Société, il continua ses travaux dans sa retraite, auprès d'une sœur chérie. Il retouchoit son *Histoire Critique* de la découverte des longitudes, & revoyoit ses Calculs sur le retour de la Comète, qui doit paroître en 1787, lorsqu'il mourut le 14 Février 1776, dans un âge fort avancé.

Il avoit publié en 1751, sa *Traduction* du cours de Physique expérimentale par le Docteur J. F. Desaguliers de la Société Royale de Londres, 2 vol. in-4°. Marseille & Paris. Le Traducteur ne parle point ici en son nom ; il n'a que la gloire d'avoir entendu son Auteur, d'avoir rendu fidèlement tous les détails de sa Doctrine, & d'avoir ouvert à nos Physiciens modernes, une des plus riches sources d'expériences. Il traduisit aussi de l'Anglois de J. Ward, en 1757, *Le guide des jeunes Mathématiciens, ou Abrégé des Mathématiques, à la portée des Commençans.* in-8°. de près de 600 pag. Paris, Jombert. Il travailla avec le P. Blanchard, aux *Mémoires de Mathématique & de Physique, rédigés à l'Observatoire de Marseille*, Avignon, Girard, 1755, in-4°. Nous avons encore du P. Pezenas : 1°. *Elémens du Pilotage*, Marseille, Boy, 1733, in-12. 2°. *Pratique du Pilotage*, ibid. même année, in-12. 3°. *Nouvelle Méthode pour le Jaugeage des segmens des tonneaux*, in-4°. 4°. *La Théorie & la Pratique du Jaugeage des tonneaux, des Navires & de leurs segmens*, in-8°. 5°. *Traité des Fluxions, par M. Colin Mac-laurin*,

traduit de l'Anglois, Paris, Lambert, 1749, in-4°. 2 vol. 6°. *Commentaire de Steward, avec la quadrature des courbes de Newton, & sur l'Analyse du même Auteur par les suites infinies, traduit de l'Anglois.* 7°. *Traité du Microscope mis à la portée de tout le monde, traduit de l'Anglois*, in-12. 8°. *Démonstration de quelques unes des principales propositions du premier livre des pricipes de Newton par M. Clarke, traduit de l'Anglois.* 9°. *Nouveau Dictionnaire universel des Arts & des Sciences, François, Latin & Anglois, de Thomas Dyche*, in-4°. 2 vol. Avignon. Le P. Pézénas fut aidé dans ce dernier travail par le P. Feraud de Marseille.

La Société du P. Pézénas étoit douce; il avoit sous un extérieur sérieux, l'esprit gai & une conversation agréable. Il avoit démontré la possibilité du Canal de Crapone, pour lequel il fut employé pendant quelque tems.

(V. P.)

PHILIPPE DE LA STE. TRINITÉ, *Voy.* JULIEN (ESPRIT).

PIÈCHE, (PIERRE) nâquit à Aix én 1635; il entra à l'âge de 18 ans dans la Congrégation de l'Oratoire, où il se fit estimer par les heureuses dispositions qu'on découvrit en lui. Il justifia bientôt les espérances de ses Confrères, losqu'il dévéloppa les charmes de son éloquence, & la vivacité de son génie dans les classes qu'il enseigna en différens Collèges. Ses talens obligèrent ses Supérieurs d'obtenir pour lui des dispenses d'âge pour la Prêtrise: faveur singulière & rare chez les PP. de l'Oratoire.

Elevé au Sacerdoce, Pièche s'adonna au Ministère Evangélique avec ardeur, & se fit un nom assez fameux par ses Sermons. Il joignoit aux charmes de sa voix, & à la beauté de ses discours, une grace dans le geste, qui fixoit agréablement l'esprit de ses Auditeurs.

Arrivé à Marseille en 1670, il fut choisi pour y prêcher l'Avent & le Carême, ce qu'il fit avec applaudissement. Ce fut lui qui prononça l'Eloge funèbre de Paul de Fortia, dont on avoit chargé Claude *Bourguignon*, comme nous l'avons dit dans son article.

Il est Auteur de trois Oraisons funèbres, qui sont: 1°. Celle de *Edmond Relli*, Archevêque d'Harmarch, Primat d'Hybernie, prononcée dans l'Eglise de l'Oratoire de Saumur, 1669, in-4°. 2°. Celle de *Paul de Fortia de Pilles*, Viguier de Marseille, 1682. 3°. Celle de *Marie-Thérèse d'Autriche, Epouse de Louis XIV*, prononcée dans l'Eglise Métropolitaine d'Aix, 1683. Il mourut à Avignon en 1706, après avoir été pendant quelques années Supérieur du Collège de Condom.

(V. P.)

PIERRE PONS, *Voy.* BARTHELEMI.

PIERRE DE ST. LOUIS, (LE PERE) nommé dans le siècle *Jean-Louis Barthelemi*, nâquit à Valréas, le Mercredi 5 Avril 1626, de Jacques Barthelemi & d'Anne Canal, gens d'une condition peu relevée, mais gens d'honneur, qui avoient honnêtement dequoi vivre.

A l'âge de cinq ans, il lui prit une envie démesurée d'apprendre à lire. Son père n'y voulant pas consentir, il alla seul chez un Maître d'Ecole se placer parmi les autres Ecoliers. Le Maître l'ayant apperçu le chassa brutalement, parce qu'il avoit eu une querelle avec son père. Le jeune Barthelemi fut alors en pleurant aux

aux Carmes (a), où il s'adressa à un Religieux, ami de sa famille, qui lui donna les premières leçons, & qui lui montra à écrire, lui enseigna le Latin, la Philosophie, & encore à faire des rebus & des Anagrammes, en quoi il excella.

Il devint amoureux à l'âge de dix-huit ans de la fille d'un bourgeois de Valréas, qui se nommoit *Magdelaine*. Il fit pour elle des Vers & des Anagrammes : il disoit lui-même que, dans un seul jour, il lui avoit envoyé trois douzaines d'Anagrammes sur son nom. Il étoit sur le point de l'épouser, lorsqu'elle fut attaquée de la petite vérole, dont elle mourut en peu de jours.

Cette perte le jeta dans une mélancolie affreuse; il forma le dessein d'entrer dans l'Ordre de St Dominique : mais, se rappellant que sa chère *Magdelaine* lui avoit fait présent d'un Scapulaire, il ne lui en fallut pas davantage pour le persuader que Dieu vouloit qu'il fût Carme. Il embrassa cette profession à l'âge de 25 à 26 ans, en 1651.

Après son Noviciat, on l'envoya à Aix pour y étudier en Théologie, sous un Professeur qui avoit été disciple du fameux Père Philibert Trézay de Chateaurenard. Après deux ans de séjour en cette Ville, il passa au Couvent d'Aigalades, dans le territoire de Marseille, qui est le premier Couvent des Carmes en France. Il s'y lia d'amitié avec le P Golier, de sorte qu'on les appelloit *Oreste* & *Pilade*. En effet, le P. Pierre, sujet à des caprices & à des visions, par ses fureurs poétiques, représentoit assez bien l'ancien *Oreste* & le P. Golier, homme sage & de bon conseil, figuroit comme un autre *Pilade*.

Pierre étoit né avec quelque goût pour la Poésie; il la cultiva dans son nouvel état. Pour sanctifier son travail, il forma le dessein de chanter dans un Poëme les actions de quelque Saint : il balança longtems entre Elie, qu'il regardoit comme le Fondateur de son Ordre, & Magdelaine, la Patrone de son ancienne Maîtresse : celle-ci l'emporta; il entreprit un Poëme héroïque, qui lui couta cinq ans de veilles; il étoit des jours entiers sur un seul Vers. Tel est peut-être celui dans lequel il représente la Sainte, méditant sur la fragilité de la vie, à la vue d'une tête de mort :

Elle voit son futur dans ce présent passé.

A mesure qu'il travailloit, il montroit ses productions à ses Confrères qui les admiroient; ils en firent part au fameux Poëte de Vias, & celui-ci en rit beaucoup; ce qui donna lieu à un Anagramme, dont nous parlerons dans son article. *Voy.* VIAS.

Dès que cet Ouvrage singulier fut achevé, il se rendit à Lyon, où, après quelques traverses, il vint à bout de le faire imprimer sous ce titre : *La Magdelaine au désert de la Ste. Baume, en Provence*, Poëme spirituel & Chrétien, en 12 livres. Ce chef-d'œuvre, d'une pieuse extravagance, demeura dix ans inconnu dans la boutique de l'Imprimeur. Ce ne fut qu'un an après la mort du

(a) Il n'y a point de Couvent de Carmes à Valréas; l'Auteur de la Vie du P. Pierre peut-être voulu parler des Cordeliers.

P. Pierre ; que le Jésuite Bertet, (d'autres croient que c'est M. Nicole) ressuscita cette production, qui fut enlevée, au point qu'il fallut en faire une seconde Édition. Comme il devint encore fort rare, *la Monnoie* le fit imprimer dans son Recueil de pièces choisies.

Il est difficile de concevoir la bisarrerie des expressions du P. Pierre. Nous allons citer quelques fragmens de sa *Magdélaineïde*, pour en faire connoître tout le ridicule.

On connoît la vie scandaleuse de Magdelaine péchéresse :

Mais enfin, Dieu changea ce charbon en rubis,
La corneille en colombe, & la louve en Brebis :
Un enfer en un ciel, le rien en quelque chose,
Le chardon en un lys, l'épine en une rose ;
En grace le péché, l'impuissance en pouvoir,
Le vice en la vertu, le chaudron en miroir.

Elle passa trente ans dans les bois à déplorer sa vie passée.

Ces bois la font passer pour une hamadryade,
Ses larmes font penser que c'est une nayade :
Venez donc, curieux, & vous rencontrerez
Une Nymphe aquatique au milieu des forêts.

En parlant de son livre, il paroît désirer,

Qu'aux Villages, aux Champs, aux Villes, aux Cités ;
Ses Vers soient lus, relus, cités & récités :
Qu'en toutes les maisons, dans toutes les familles,
Ils soient appris par cœur, des garçons & des filles ;
De tous les Pélerins & des Passans aussi ....

Magdelaine, par la contemplation de son Crucifix, apprend *la Grammaire* : elle frémit de voir que, par *un cas, du tout déraisonnable*, l'amour de son Sauveur lui ait rendu *la mort indéclinable* ; qu'à force d'être *actif*, il se soit fait lui-même, *passif*.

Pendant qu'elle s'occupe à punir le forfait,
De son tems prétérit, qui ne fut qu'imparfait,
Tems de qui le futur réparera les pertes .....
Et le présent est tel que c'est l'indicatif.
D'un amour qui s'en va jusqu'à l'infinitif.
Mais, c'est dans un degré toujours superlatif,

Et tournant contre soi, toujours l'accusatif.
Direz-vous pas après qu'ici notre Ecolière,
Faisant de la façon, est vraiment singulière,
D'avoir quitté le monde & sa pluralité.

Il dit encore, que les yeux de la Pénitente sont des chandelles fondues; que de *moulins à vent*, ils sont devenus des *moulins à eau;* que ses tresses blondes, dont elle essuya les pieds de J. C. sont *un torchon doré*; que les larmes d'un Dieu ne sont que d'*eau-de vie*; que J. C. est *un grand Opérateur*, qui eut l'adresse d'ôter les cataractes des yeux de la Magdelaine, & l'*Hercule qui purgea l'étable de son cœur*.

On voit à la fin du second Chant, une conversation fort plaisante de la Sainte avec l'Echo.

Que fuyent les oiseaux volant dans ces Bocages?	Cages.
Mais, que fuyois-je moi de Dieu quand je l'avois?	La voix.
Que dit-elle à mon cœur au bord de ce vieux antre?	Entre.
Quels furent donc mes yeux à ceux des regardans?	Ardens.
Comment, pour ces malheurs doit paroître Marie?	Marrie.
De qui suivoit les pas, autrefois Magdelaine?	D'Hélène.
Que la fera l'époux dans sa Cour souveraine?	Reine.
Et que donne le monde aux siens le plus souvent?	Vent.
Que dois-je vaincre ici sans jamais relacher?	La chair.
Qui fut cause des maux qui me sont survenus?	Venus.
Que faut-il dire après d'une telle infidèle?	Fi, d'elle.
Qui me cachoit le Ciel, sans que mon œil le visse?	Le vice.
Pourrai-je quelque jour aller tout droit à Dieu?	Adieu.

Le Poëte ne manqua pas de faire l'Eloge de son Ouvrage; il craint que tant d'esprit n'échappe à la pénétration de ses Lecteurs.

Si vous aimez des Vers la grace & la douceur;
Les miens en ont assez pour vous gagner le cœur.
Et si vous en cherchez les subtiles pensées,
Les pointes de ceux-ci ne sont point émoussées.

Après s'être ainsi caressé lui-même, il fait une violente sortie contre les femmes mondaines, qu'il nomme *flammèches d'Asmodée;* il leur reproche d'avoir toujours *dans la tête, ce que St. Michel foule aux pieds*. Il leur défend les jeux, &c.

Piquez-vous seulement de jouer au Piquet;
A celui que j'entends, qui se fait sans caquet.
J'entends que vous preniez par fois la discipline,
Et qu'avec ce beau jeu, vous fassiez bonne mine.

Nous avons déjà dit que le P. Pierre faisoit beaucoup d'Anagrammes; il avoit anagrammatisé les noms des Rois, des Papes, des Empereurs, des Saints, &c. Il avoit la simplicité de croire que la destinée des hommes étoit marquée dans leur nom. Il trouva dans le sien cette Anagramme, *Carmelo se devovet*, & en François, *Carmel veut lui*, & *lui veut Carmel*. Si les Anagrammes annonçoient le caractère des hommes, il est sûr que le P. Pierre auroit trouvé quelque chose de plus dans son nom.

Ce Poëte mourut après l'année 1670, d'une hydropisie de poitrine. Avant sa mort, il avoit fini un Poëme sur le Prophête Elie, intitulé : l'*Eliade*. La ressemblance de ce nom, avec celui de l'Iliade, lui paroissoit d'un heureux augure pour le succès de cet Ouvrage; Mais il n'a point paru : les Carmes ont eu la prudence de le supprimer. Cependant M. l'Abbé *Follard*, assure que l'*Eliade* est un plus grand chef-d'œuvre, dans son genre, que l'*Iliade* dans le sien, & que l'Auteur avoit beaucoup mieux réussi dans ce Poëme, que dans le premier.

Cet Auteur nous apprend, que le P. Pierre de St. Louis avoit la taille courte & épaisse, la tête horriblement grosse, la phisionomie laide; mais qu'avec cet extérieur désagréable, c'étoit un Religieux humble, modeste & même scrupuleux. Il ajoute qu'il marchoit toujours les yeux fermés, ce qui l'exposoit à se heurter contre les passans. De-là cette plaisanterie de M. Salvador d'Avignon : *Eh ! fi donc, P. Pierre, un Carme déchaussé n'en feroit pas plus.* Il fut toujours inquiet, au point que pour dissiper ses ennuis, l'on étoit obligé de l'envoyer souvent d'une maison à l'autre, ou tout au moins, de lui permettre de faire des courses dans le voisinage.

(V. P.)

PIERRE DE SAINT-ANDRÉ, (LE PERE) Carme déchaussé, nâquit à l'Isle, au Comté-Vénaissin, en 1624. Il se nommoit, dans le siècle, *Antoine Rampalle*. Dès l'âge de 16 ans, il fit profession à Avignon, le 23 Décembre 1640. Il fit connoître, dans son Noviciat, l'excès de sa ferveur; & ses premières études développèrent ses talens. La Philosophie, la Théologie & l'Histoire firent ses délices. Les emplois de son Ordre ne furent jamais confiés à aucun Religieux qui s'en acquittât plus dignement; aussi devint-il, successivement, Prieur de différentes Maisons, Provincial, Définiteur & Visiteur Général. Ces fonctions l'appellèrent à Rome, où il mourut le 29 Novembre 1678.

Le P. Philippe de la Ste. Trinité, l'avoit chargé d'achever l'Histoire générale des Carmes déchaussés de la Congrégation d'Italie, que le P. Isidore de St. Joseph avoit commencé. Il l'exécuta dans l'espace de trois ans; elle a paru sous ce titre : *Historia generalis Fratrum Discalceatorum Ordinis Beatissimæ Virginis de Monte-Carmelo, Congregationis S. Eliæ, tomus primus*, in-fol. *à R. P. Isidoro à Sancto Josepho, primùm collectus & inceptus, tùm à R. P. à S. Andræa, ejusdem ordinis definitore generali, novâ partitione, novo ordine, novâ formâ; donatus, nec minori parte auctus atque completus.* Rome, 1668 : le second volume parut aussi à Rome, en 1671, in-fol.

Nous avons encore de ce Religieux, 1°. *Le Religieux dans la solitude*, in-12.

Lyon, 1668. 2°. *La Vie du B. Jean de la Croix*, Aix, 1675: in-8°. 3°. Une *Traduction* Françoise des *Odes* Latines, qui se trouvent dans la Vie de Ste. Thérèse. 4°. Une *Traduction de l'Itinerarium orientale Philippi à SS. Trinitate*, imprimé à Lyon, in-8°. en 1652. 5°. *La Vie du P. Dominique de Jesus-Marie, traduite du Latin, du P. Philippe de la Ste. Trinité, avec corrections & additions.* 6°. *Magdelaine pénitente & convertie:* Traduction de l'Italien d'Antonin Jules de Brignolet, Aix, 1674, in-8°. 7°. Enfin, il a traduit uu autre Ouvrage du même Auteur; intitulé: *Alexius.* (V. P.)

PINI, (ALEXANDRE) nâquit à Barcelonnette vers l'année 1640; il fit ses premières études sous les yeux de ses parens, qui étoient gens de probité. Ayant fini ses Humanités, il embrassa la Règle de St. Dominique, dans le Couvent de cet Ordre à Draguignan, où il fit profession. Il s'adonna à la Poésie, & fit quelques pièces qui furent goûtées. Mais les Sciences écclésiastiques l'occupèrent bientôt uniquement. Il parut dans les disputes d'Ecole avec distinction, & fit honneur à son Ordre & à ses Maîtres. On l'envoya, au sortir de ses études, à Marseille pour y professer la Philosophie, & ensuite à Aix, où il enseigna la Théologie, avec tant de succès, qu'on lui donna le Doctorat avant l'âge de 36 ans. Il relevoit ses connoissances par un genre de vie très-édifiant.

Jean-Thomas de Roccaberty, Général des Dominicains, obtint alors l'agrément du Roi Louis XIV, pour choisir dans chaque Province deux sujets, afin de peupler le Collège de St. Jacques, de Religieux savans, qui pussent y faire observer une discipline exacte. Pini fut du nombre des deux que la Provence fournit. On l'agrégea à la Maison de son Ordre, de la rue St. Jacques, en 1676; & pendant seize ans, il y exerça la fonction de Soû-Prieur, & celle de Maître, ou Préfet des Ecoliers. Alors, c'est-à-dire, en 1692, il obtint du Général la permission de se rétirer à la Maison du noviciat, au fauxbourg St. Germain, d'où il passa l'année suivante au Couvent de la rue St. Honoré, où il mourut, en 1709, le 28 Janvier, à onze heures du soir. Il avoit dit la messe, & confessé plusieurs personnes le jour de sa mort. On attribue sa mort à la rigueur de la saison qu'il vouloit braver, ne cessant de travailler à la sanctification des ames, dont le soin lui étoit confié. Il étoit alors dans la soixante-neuvième année de son âge.

On a du P. Pini plusieurs ouvrages. 1°. *Cursus Philosophicus Thomisticus, ubi conclusiones singulæ ex principiis tribus expositis deductæ sillogisticè & redactæ.* Lyon, 1670, 5 vol. in-12. Les deux premiers contiennent la Logique, le troisième renferme la Métaphisique; la Physique se trouve dans les deux derniers. 2°. *Quæstiones agitatæ inter Thomistas & Molinistas, modo resolutæ scholastico, & Rythmicis versibus decantatæ.* Lyon, 1666, in-12. chez Carteron. 3°. *Summæ Angelicæ, Sti. Thomæ Aquinatis compendium resolutivum.* Lyon, 1680, in-12. chez Barbier. 4°. *Vie de la Mère Magdelaine de la Ste. Trinité, Fondatrice de l'Ordre de la Miséricorde, déduite pour l'instruction des ames.* Au Mans, en 1666. Ensuite à Annecy, en 1679; enfin à Lyon, chez Barbier, en 1680, in-8°.

5°. *La Clef du pur amour, ou la manière & le secret pour aimer Dieu en souffrant, & pour toujours aimer en toujours souffrant.* Lyon, Barbier, 1682; réimprimée en 1685, in-12. 6°. *L'Oraison du cœur, ou la manière de faire l'Oraison parmi les distractions les plus crucifiantes de l'esprit.* Paris, Villette, 1683, in-12. 7°. *Retraite sur le pur amour, ou pur abandon à la Divine volonté.* Paris, Villette, 1684, in-12. Le P. de Colonia, Jésuite, dit que ce Livre renferme les principes erronés des quiétistes. 8°. *Les trois différentes Manières pour se rendre intérieurement Dieu présent, & par l'une des trois, marcher toujours en la présence de Dieu.* Lyon, Barbier, 1685, in-12. 9°. *La Vie cachée, ou Pratiques intérieures, cachées à l'Homme sensuel, mais connues & très-bien goutées de l'Homme spirituel*; ibid. 1685. in-12. 10°. *Beatæ Rosæ de S. Mariâ tertii ordinis S. Dominici & in beatarum album nuper relatæ elogium continuis perstrictum elogiolis, tribusque piis reflectionibus tripartitum.* Lyon, Carteron, 1669, in-12. 11°. *Le plus parfait, ou des Voies intérieures la plus glorifiante pour Dieu, & la plus sanctifiante pour l'ame.* Lyon, Barbier, 1683, in-12. 12°. Enfin, un grand nombre de feuilles volantes, imprimées séparément sur divers sujets de dévotion, en latin & en François. (V. P.)

PITTON. V. TOURNEFORT.

PITTON, (Jean Scholastique) fils de Scholastique Pitton, Docteur en Médecine, nâquit à Aix, vers l'année 1621 (*a*), & embrassa la profession de son père (*b*).

Il donna beaucoup du tems à l'étude de l'Histoire, & fort peu à la pratique de la Médecine; Bouche étoit son concurrent en tous les genres. Pitton, jaloux de sa gloire, ne laissa échapper aucune occasion de le décrier ou de le mordre.

En 1666, Pitton fit paroître son *Histoire de la Ville d'Aix, capitale de la Provence, contenant tout ce qui s'est passé de plus mémorable dans son état politique depuis sa fondation, jusqu'à l'année 1665, recueillie des Auteurs Grecs, Latins, François, Provençaux, Espagnols, Italiens, & sur-tout des Chartres des Archives du Roi, de l'Eglise, de la Maison-de-Ville, & des Notaires, in-fol. dédié aux Consuls d'Aix.* Aix, 1666.

La division de cet ouvrage présente, en sept Livres, Aix sous la domination Romaine, dans la maison d'Anjou, dans la maison de France, &c. On reproche à cet Auteur deux défauts essentiels chez un Historien: le style & le mauvais goût. Il y a cependant des r-

(*a*) Pitton indique son âge dans ses Annales Ecclésiastiques, pag. 239, où il dit qu'il avoit été délivré d'une maladie, à l'âge de 3 ans, par les prières du P. Porphyze, Capucin; & qu'après 43 ans, il rend témoignage de ce bienfait. Il avoit donc 46 ans lorsqu'il fit paroitre son ouvrage.

(*b*) Pitton s'engagea par acte du 17 octobre 1654, rière le Notaire Amphoux, de servir la ville de St. Chamas aux honoraires de 200 liv. par an, & de 30 liv. par mois en tems de peste.

cherches qui ont été de quelque utilité aux Historiens de Provence.

Deux ans après, parurent les *Annales de l'Eglise d'Aix*, dédiées au Cardinal Grimaldy, Archevêque de cette Ville. Lyon, in-4°. ouvrage supérieur au précédent. On y trouve à la fin des remarques, ou plutôt des *Dissertations sur St. Maximin & Ste. Magdelaine*, pour établir solidement la preuve de leur mort à Aix, contre le Docteur Launoy. Il les dédia à son oncle, M. d'Alazar, Chanoine Théologal de l'Eglise d'Arles.

Nous avons encore d'autres ouvrages de Pitton, qui sont rélatifs à la Médecine. Tels sont : 1°. *Traité sur les eaux chaudes d'Aix*. 1678, in-8°. 2°. *De conscribendâ Historiâ rerum naturalium Provinciæ, ad Consules Aqui-sextienses*. in-8°. 1679. 3°. Son *Traité du Café*, celui de *la Glace*.

L'ouvrage de cet Auteur le plus estimé, est sans contredit celui qui a pour titre : *sentiment sur les Historiens de Provence*. Templeri, à qui il l'envoya, eut soin d'en retoucher le style.

Ce Médecin fut marié trois fois ; ayant perdu ses deux premières femmes, il demanda des dispenses à la Cour de Rome, pour entrer dans les Ordres sacrés. Il les reçut le jour qu'il épousa sa troisième femme. Avant sa mort, qui arriva en 1690, à l'âge d'environ 69 ans, il avoit commencé un *Commentaire sur l'Histoire naturelle de Pline*.

PLOTIUS, (Lucius) nâquit en Provence, environ cent ans avant J. C. Après avoir enseigné la Rhétorique à Marseille avec un grand succès, il fut à Rome, où il ouvrit la première chaire d'éloquence, enseignant aux Romains la délicatesse de leur propre langue. Il l'avoit apprise dans l'Académie de Marseille, qui possédoit déja des Maîtres grecs & latins.

La Gloire que *Plotius* acquit dans la profession de Rhéteur, lui mérita le titre d'*Insignis*, que Quintilien lui conserve dans l'éloge flateur, qu'il fit de ses talens. Cicéron même, ce Romain si élégant pour la latinité, se plaint avec douleur de la jalousie de ceux qui avoient guidé ses premiers pas dans la carrière de l'éloquence. *Ils ont privé ma jeunesse*, s'écrie-t-il, *des sublimes leçons de L. Plotius*. Dans la bouche de Cicéron, ces mots forment le plus brillant éloge de notre compatriote.

L'éclat d'une brillante réputation ne put soustraire Plotius aux persécutions de l'envie. Nous lisons dans les anciens Auteurs, que *Marcus Cœlius* protégeoit ce Savant, pour le forcer à devenir son Apologiste. Plotius refusa ; & dès-lors l'indignatiou succéda à la faveur. Belle leçon pour les Gens de Lettres qui recherchent avec trop d'avidité le commerce des Grands.

Nous ne connoissons de cet Auteur, qu'un *Traité du geste*, dont Quintilien parle avec éloge ; ses autres ouvrages ne nous sont pas parvenus. Sa mort, arrivée dans un âge assez avancé, termina sa carrière dans l'obscurité d'une vie couverte de gloire & d'infirmités.

(V. P.)

PLUMIER, (Charles) Botaniste du Roi, né à Marseille le 20 Avril 1646 de parens vertueux, reçut une éducation chrétienne, & fit ses humanités avec succès. Le monde n'ayant pu le séduire, il fut admis, à l'âge de seize ans, en 1662, au noviciat des Minimes, dont il avoit demandé l'habit avec le plus vif empressement. L'année de

ses épreuves ne fut pour lui que l'heureux apprentissage de toutes les vertus religieuses. Il y réussit si parfaitement, que l'on admira dès-lors dans sa conduite une sagesse consommée. Le terme étant expiré, il se consacra à Dieu par la profession solemnelle qu'il fit à Marseille, le 22 Décembre 1663.

Le cours de ses études de philosophie alloit s'ouvrir en Provence; mais, soit que ses Supérieurs eussent déja reconnu dans le jeune Plumier un génie prématuré, & propre aux plus hautes Sciences, soit qu'il témoignât lui même le desir qu'il avoit de s'y perfectionner, il fut envoyé à Toulouse pour étudier les mathématiques, sous le célèbre Magnan, son confrère, dont la réputation étoit déja répandue dans toute l'Europe. Il ne fut pas difficile au Maître d'appercevoir tout ce que pouvoit le Disciple. Il favorisa son goût, il agrandit son esprit, il lui fit parcourir la vaste carrière des Mathématiques, la théorie des Méchaniques qui en dépendent; il lui apprit encore l'art, aussi amusant qu'ingénieux, de faire des Lunettes, des Microscopes, des Miroirs ardens, & les différens ouvrages en ce genre que doivent assortir les plus justes proportions.

Enrichi de ces connoissances, le P. Plumier crut pouvoir en acquérir de nouvelles dans le séjour de Rome. Il sollicita auprès de ses Supérieurs la permission de s'y rendre, & elle lui fut accordée. Il falloit bien que ce savant Religieux fût à son tour dans une Maison Françoise, qui depuis près de deux siècles est, pour son Ordre, la patrie des Sciences & des Arts. Il s'y livra avec ardeur à tout ce qui est du ressort du génie : c'étoit l'attrait qui l'entraînoit. Il s'appliqua à l'Optique, à la Peinture, à la Sculpture, à l'art du tour, dont son père, comme il l'avoue dans la préface de son excellent ouvrage, lui avoit donné les premiers élémens. Ce ne fut pas encore assez pour lui. La Botanique offrit à ses yeux de nouveaux charmes, des trésors à découvrir; il l'étudia avec un nouveau goût. Rome avoit alors trois hommes distingués dans cette science : *François de Onuphriis*, *Silvio Bocconi*, Médecins, & le P. *Philippe Sergent*, Religieux Minime. Le P. Plumier les estima, les admira; ils lui firent part de leurs lumières; il rechercha avec eux les merveilles de la nature, jusques dans la plus petite de ses productions; il fut Botaniste.

Cependant une maladie de langueur, que trop d'application avoit occasionnée, suspendit ses études. Les forces de l'esprit cédoient au dépérissement du corps; & il se vit obligé de revenir en France respirer l'air natal pour recouvrer sa santé. Elle se rétablit au Couvent des Bormes, près d'Hyères, local agréable, où la salubrité de l'air & la tranquillité lui rendirent sa première vigueur. Sa convalescence n'y fut pas oisive; il s'y amusa à peindre; & l'on voit encore aujourd'hui au fond du refectoire, une perspective à fresque de sa main. Elle représente divers portiques, & un ordre d'architecture, où les maîtres de l'art ne peuvent méconnoître le véritable goût de la peinture, le goût des Raphaëls. Dès que ses forces le lui permirent, le P. Plumier redevint l'observateur de la nature. Les champs & les côteaux étoient sa bibliothèque, les plantes ses livres, les roches même stériles

riles aux yeux du vulgaire, l'objet de son attention, pour ne rien laisser à la nature de ce qu'il pouvoit lui dérober. La racine, le suc, les branches, les feuilles, la grandeur & l'usage des différentes plantes, rien n'échappoit à ses observations. *Tournefort* & *Garidel* parcouroient, en 1680, les côtes de la Provence pour herboriser : le Religieux Botaniste fut bientôt auprès d'eux tout ce qu'il devoit être, leur compagnon, leur ami, leur guide. Louis XIV desiroit de trouver dans son Royaume un habile Naturaliste, assez courageux pour entreprendre le voyage de l'Amérique, assez éclairé pour y découvrir les plantes les plus utiles à la Médecine. M. *Begon*, Intendant des Galères à Marseille, avoit ordre d'en faire le choix. Le P. Plumier fut le Savant qui le fixa, & il lui associa *Surian*, Médecin-Chymiste de la même Ville. Le succès répondit aux vœux du Monarque. Le Botaniste Provençal revint, après deux ans, chargé des dépouilles du nouveau monde. Il rapporta près de six cent plantes, qu'il avoit aussi déssinées lui-même dans leur grandeur naturelle ; c'est ce qui forme son premier vol. in-fol. S. M. l'honora alors du titre de son Botaniste, & le gratifia d'une pension, qui fut augmentée à proportion de ses services. Un second voyage aux Antilles suivit bientôt le premier. Le fruit de ses recherches fut la découverte de cent nouveaux genres de plantes qu'il a décrites dans un ouvrage in-4°. Il composa à la suite d'un troisième voyage, son *Traité des Fougères de l'Amérique*, qui n'a été publié qu'après sa mort.

L'illustre *Fagon*, premier Médecin du Roi, ayant observé que le *Quinquina* perdoit chaque jour en Europe de sa vertu naturelle, engagea le P. Plumier à faire un quatrième voyage, pour en découvrir sur les lieux toutes les particularités. Il devoit par ordre du Roi, accompagner le Marquis de *los Rios* destiné à passer dans le Pérou avec la qualité de Vice-Roi. Il attendoit au Port Ste. Marie proche de Cadix, le départ de la Flotte, & s'occupoit à herboriser, lorsque la mort l'enleva par une pleuresie, dans le Couvent de son Ordre, le 16 Novembre 1704, âgé de 58 ans.

Ses principaux ouvrages sont 1°. *Description des plantes de l'Amérique*, avec figures, Paris, Imprimerie Royale, 1693, in-fol. 2°. *L'Art de tourner, ou de faire en perfection toutes sortes d'ouvrages au tour*, avec figures, en François & en Latin, Lyon, Certe, 1701, in-fol. La seconde édition est de Paris 1749. L'Auteur écrivoit avec la même facilité & la même élégance dans l'une & l'autre langue. 3°. *Nova plantarum Americanarum genera, cum figuris*, in-4°. Parisiis, Boudot, 1703, ouvrage curieux que l'on ne trouve que difficilement. 4°. *Traité des Fougères de l'Amérique*, avec figures, en François & en Latin, Paris, Imprimerie Royale 1705, in-fol. 5°. *Deux Dissertations sur la Cochenille*, pour prouver qu'elle est un véritable animal. 6°. *Des observations sur l'Organe de l'ouïe de la grande Tortue de mer*; *sur le Crocodile*; *sur le Colibri*, & *sur la Tortue*, imprimées dans les différens Journaux.

On ne sauroit porter des vues plus étendues sur l'Histoire Naturelle que celles de ce savant Botaniste. Outre

les ouvrages que nous venons de citer, les seuls Manuscrits qu'il a laissés, dont l'Académie des Sciences est devenue dépositaire, & qu'elle se propose de mettre au jour, formeront 12 vol. in-fol. Le dessein de l'Auteur étoit de les distribuer sous trois classes différentes, qu'il auroit intitulées: *Cœlum*, *Solum* & *Solum Americanum*; où il auroit traité de tous les oiseaux, de tous les poissons, & de toutes les plantes particulières de l'Amérique. Aussi grand Dessinateur qu'habile Graveur, il en avoit déjà gravé une grande partie. La Bibliothèque des Minimes de Marseille jouit aussi de l'un de ses Manuscrits in-8°. où sont expliquées & dessinées plus de 200 plantes.

Enfin, ce qui met le comble à la gloire du P. Plumier, c'est de n'avoir jamais oublié les devoirs de son état, de les avoir pratiqués avec la plus scrupuleuse exactitude, de s'être soutenu par l'esprit de prière dans une piété sincère & toujours édifiante. Il savoit par cœur une grande partie de l'Ecriture Sainte & ne passoit aucun jour sans en reciter à genoux plusieurs chapitres. Ses voyages & la Cour ne lui firent rien perdre de son recueillement & de son humilité. Ses vertus sanctifioient ses études & ses talens; & l'on eût dit que la connoissance des plantes & de la nature n'avoit servi qu'à l'enflammer du plus tendre amour pour le Créateur de l'univers. (P. N.)

POITEVIN (GUILLAUME) nâquit à Arles dans le siècle dernier, & se distingua par son talent pour la musique. Il embrassa l'état Ecclésiastique; il fut Prêtre, bénéficier & maître de musique de l'Eglise Métropolitaine d'Aix. Il a eu la gloire de former des élèves qui se sont fait un nom dans la France par leurs talens & par leurs succès. De ce nombre sont Campra, Gilles, Cabassol, Etienne, Pellegrin & plusieurs autres. Mais ce qui fait l'éloge le plus parfait de Poitevin, c'est son éminente piété qu'il tâcha d'inspirer à ses élèves. V. GILLES. Il se démit de sa place en faveur de Gilles, comme nous l'avons dit, & il mourut le 7 Janvier 1706, dans les sentimens qu'il avoit conservés pendant toute sa vie. Nous avons de lui 4 Messes fort estimées On a conservé l'habitude d'en chanter une, le jour Anniversaire de sa mort, dans la Métropole d'Aix.

(*Extrait des Mém. du P. Bougerel.*)

POMEY, (FRANÇOIS) né à Pernes en 1618, entra dans l'Ordre des Jésuites en 1636. Il passa la plus grande partie de sa vie à l'enseignement de la Grammaire ou de la Rhétorique. Il mourut à Lyon en 1673. Sa vie ne fut distinguée par aucun évenement extraordinaire; plus occupé de ses ouvrages que de toute autre chose, il ne présente à ses Admirateurs qu'une Collection abondante, dont nous allons donner l'énumération. 1°. *Genethliacus Delphini*, (Louis XIV.) Lyon 1639 in-4°. On le trouve aussi dans les Panégyriques choisis des PP. de la Compagnie de Jésus, tom. 2, pag. 185, imprimés à Lyon chez Barthelemi Rivière 1667, in-12. 2°. *Candidatus Rhetoricæ*, Lyon, Antoine Molin, 1650; 1664; Anvers, 1686; Venise, 1675; Turin, 1681. Il est peu de livres qui ait eu des éditions plus multipliées. Le P. Jouvency l'a corrigé & l'a mis plus à portée des jeunes gens déjà

avancés dans les classes. 3°. Nouvelle *Méthode pour apprendre les particules*, Lyon, Molin, 1651, in-24. 4°. *Particules reformées & augmentées & mises en meilleur ordre*, Lyon, Molin, 1626, in-24. On en a fait ailleurs un grand nombre de contrefactions. 5°. *Méthode pour bien faire toutes les actions*, Lyon, Molin, 1655, in-12. Ce livre à été traduit en Italien sous ce titre: *Orologio interiore dell' anima che dà regola al Cristiano per fare le azioni ordinarie di ciaschedun giorno santamente*, Rome 1682, in-24. 6°. *Instruction Chretienne*, Lyon, Molin, 1657, in-12. 7°. *Pantheon Mysticum, seu fabulosa Deorum Historia*, Lyon, Antoine Molin. 1659, in-12. ibid. 1684, in-12. C'est ici une 4me. édition. On l'a imprimé à Vénise avec des planches, en 1683 & ailleurs. La Traduction Françoise de ce livre a pour titre: *Méthode pour apprendre l'Histoire des anciennes Divinités du Paganisme*, Paris, Coutelier 1715, 1732 & 1738. 8°. *Libitina, seu de funeribus, varii sepulturæ ritus apud Romanos, Græcos, Ægyptios, &c.* Lyon, Molin, 1659, in-12. 9°. *L'Art de bien méditer*, Lyon, Molin, 1659, in-12. 10°. *Pomariolum floridioris latinitatis in quo quidquid R. Stephani Dictionarium, quidquid P. Moneti delectus habent elegantiæ, in præcipuis latinæ linguæ verbis, accuratè, breviter, dilucidèque proponitur*, Avignon, Piot, 1661. 11°. *Catéchisme Théologique, contenant les plus belles & les plus nécessaires difficultés des mystères de notre Foi & de la Théologie morale*, Lyon, Muguet, 1664, in 12, Molin 1675, dernière édition augmentée de 4 Traités. 12°. *Dictionnaire Royal des langues Françoise & Latine, enrichi des termes des arts de l'une & l'autre langue, comme aussi des noms propres de tous les pays, Villes, Rivières, &c.* Lyon 1664, 1672 & 1676. 13°, *Le grand Dictionnaire Royal, François-Latin-Allemand, Latin Allemand-François- & Allemand François-Latin, par François Pomey*, Francfort 1700, 1707, 1709, 1730, in-4°., 3 volumes. La partie qui concerne l'Allemand, est d'une main étrangère. 14°. *Le petit Dictionnaire Royal*, Lyon, Molin, 1664, in-8°. 15°. *Syllabus, seu Lexicum Græco-Latino-Gallicum, in quo facilè justâ brevique methodo, vocabula quæcumque, &c.* Lyon 1664 & 1736, in-8°. 16°. *Flos Latinitatis ex Auctorum Latinæ linguæ principum excerptus monumentis, & tripartito verborum, nominum, & particularum ordine*, Lyon, Molin, 1665, in-12. Pierre Muguet 1666, in-12. 17°. *Pomarium tempestivæ latinitatis*, Lyon, Molin, 1666, in-12. 18°. *Pomarium latinitatis, elegantiori consitum cultu, longèque peritiori descriptum manu, in quo locutiones synonimæ benè multæ, earum omnium fermè rerum, quæ quotidianum veniunt in usum, meliorem in ordinem utilioremque formam digeruntur*, Lyon, 1672, in-12. 19°. *Indiculus universalis, rerum ferèque omnium quæ in mundo sunt, scientiarum itèm, artiumque nomina aptè breviter colligens*, Lyon, 1667, in-12. On en a fait des éditions par-tout. L'Abbé Dinouart en a donné une, augmentée considérablement à Paris chez Barbou, en 1756. 20°. *Colloquia scholastica & moralia*, Lyon, Molin, 1668, in-12.

L'éducation de la jeunesse fut le principal emploi du P. Pomey. Il a le mérite d'avoir travaillé pour rendre les principes de la latinité plus faciles à saisir. L'on a applaudi à ses ouvrages, nous devons des éloges à son zèle pour l'enseignement, quoique nous croyons qu'il seroit plus facile d'enseigner les langues aux enfans par des méthodes moins compliquées. (V. P.)

PONTÉVÉS, COMTE DE CARCÉS, (JEAN DE) fils d'Honoré de Pontevés, Seigneur de Carcés & de Flassans, Baron de Cotignac, & de Clermonde de Forbin, l'un & l'autre issus de parens distingués, nâquit en 1512 à Flassans & prit de bonne heure le parti des armes. Il n'avoit que 24 ans, lorsque Charles V entra en Provence à la tête de cent mille hommes. Le pays manquoit alors de troupes. Pontevés ne pouvant repousser cette Armée par la force, tenta de la chasser par la famine. Il mit le feu à ses blés & à ses fourrages, il fit verser son vin & son huile. Son exemple fut imité de tous les Provençaux, & les troupes de Charles furent obligées de se retirer à la hâte après avoir perdu, par la famine ou la dyssenterie, un grand nombre de soldats. Après cette action généreuse, Carcés à la tête d'une des Légions que François I venoit de créer, rendit à ce Prince de grands services en Piémont, où il donna, selon Brantome, de grandes preuves de sa valeur. Il attaqua Queiras qu'il emporta par escalade, après un combat de deux heures; à la fameuse bataille de Censolles, donnée en 1544, il combattit aussi vaillamment qu'aucun Gentilhomme de la France. Etant de retour en Provence, François I qui connoissoit sa sagesse & sa bravoure, lui donna le commandement de ses Galères. Carcés, par ses actions d'éclat, fit bientôt comprendre à ce Prince qu'il ne pouvoit faire un choix plus judicieux. Ayant appris que Doria devoit partir de Gênes avec 60 Galères pour aller joindre à Barcelone la Réale que le Roi d'Espagne y avoit faite construire, il sortit de Marseille avec dix-huit Galères seulement, arriva avant Doria à Barcelone, investit la Réale; & malgré le feu continuel des Forts voisins, il s'en empara, enleva environ 500 hommes qui étoient sur le Quai; & après avoir fait tirer sur la Ville plusieurs coups de canon, il sortit triomphant de Barcelone. Dès le lendemain d'une action si célèbre, il rencontra les Galères de Doria. Sans se troubler, il rangea celles qu'il commandoit, en bataille, Doria eut peur; les Armées se saluèrent & se séparèrent sans en venir aux mains.

Quelque tems après son retour à Marseille, Carcés apprit que le Roi d'Espagne faisoit bâtir un Fort à Palamos, qui pourroit beaucoup incommoder les François. Sans perdre de tems, il remet à la voile, arrive heureusement devant le fort qu'il attaque & qu'il fait raser jusques aux fondemens après s'en être emparé.

Ces actions hardies ne furent que les coups d'essai de ce Commandant. Au mois de Décembre, l'Impératrice, femme de Ferdinand, s'embarqua à Gênes pour se rendre en Espagne. Son Armée, commandée par Doria, étoit composée de 60 Galères & de 18 Vaisseaux. Carcés marcha contre elle avec ses 18 Galères, bloqua celles des en-

nemis dans le Port de Ville-Franche & ayant attaqué les Vaisseaux qui n'y étoient pas encore entrés, il s'en empara après un rude combat. Une Frégate qui étoit à l'ancre auprès du Quai, subit un pareil sort. L'on y trouva un Eléphant que Carcés renvoya à l'Impératrice, mais il fit transporter à Marseille les chevaux d'Espagne dont les Vaisseaux étoient chargés, les meubles & l'argenterie de cette Princesse, & 800 nouveaux soldats qu'il mit à la chiourme. En 1583, la même Impératrice ayant passé par Marseille demanda des nouvelles du Comte, dont elle parla comme d'un bon serviteur du Roi, & comme d'un des plus grands Capitaines qu'elle eût connu.

Malgré la considération qu'il s'étoit acquise par ses actions héroïques, De Nance, neveu du Connetable de Montmorency, eut la hardiesse de refuser de lui obéir dans une occasion où il s'agissoit du service du Roi. Le Comte indigné lui donna un soufflet en présence du Cardinal de Lorraine; ce qui l'obligea de faire un voyage à la Cour, où il se rendit à la tête de 60 Gentilshommes pour prévenir toute insulte. Il sut si bien faire connoître la justice de sa cause dans le Conseil Royal, qu'il y reçut des applaudissemens sur ce qu'il venoit de faire. Pendant cet orage, la Republique de Venise voulant s'attacher un si excellent Capitaine, lui fit offrir le commandement de ses Armées, avec des biens beaucoup plus considérables que ceux qu'il possedoit en France. Carcés refusa généreusement ses offres; il reprit le commandement des Galères de France, mais peu de tems après, les troubles du Royaume l'obligèrent de se retirer dans son Château. Il servit le Roi avec zèle contre les ennemis de la Religion Catholique; malgré l'envie qu'ils avoient de le perdre, il triompha toujours de leurs embuches & rendit inutiles tous leurs efforts.

Après la mort du Comte de Tende arrivée à Aix le 6 Avril 1566, le Comte de Sommerive son fils fut fait Gouverneur. *Voyez* SAVOIE; & Carcés Lieutenant Général & Grand Sénéchal de Provence. Cependant l'année d'après les prétendus-Reformés s'emparèrent de Sistéron. Le Comte de Tende, secondé par Carcés, attaqua cette Ville; mais accablé par le nombre, il leva le siège; & sans le secours de Carcés qui se battit avec une présence d'esprit admirable, & avec une bravoure héroïque, il perdoit tout ce qu'il avoit de troupes & d'artillerie. Les ennemis témoins de ses prodiges de valeur, donnèrent des louanges à sa glorieuse retraite. Carcés les força dans la suite d'accepter la paix que le Roi leur offrit, & Sistéron par sa sagesse retourna sous l'obéissance de son légitime Prince. Pour reconnoître ses importans services, Charles IX érigea sa terre en Comté, par lettres patentes expédiées au mois de Mai 1571.

L'année d'après, l'on commit l'horrible massacre de la St. Barthelemi. Paris & plusieurs Provinces furent remplies de deuil & de carnage. La Provence fut exempte de ces horreurs; & quoique quelques Historiens en ayent donné la gloire au Comte de Tende, il est certain que Carcés y eut la meilleure part, & que la Provence auroit subi un sort pareil à celui de bien d'au-

tres Provinces. si malgré les ordres pressants qne la Molle avoit apportés au Comte pour faire commencer le massacre, il n'eut attendu Vauclause qui lui en apporta de contraires. Cet événement fit voir combien le Comte étoit judicieux dans toutes ses démarches, & que les peuples sont heureux lorsqu'ils sont gouvernés par des Chefs prudens & sensés. V. VINS.

Cette conduite lui acquit l'estime des Huguenots. Il les assembla à Aix, les exhorta à vivre en paix & à obéir aux Edits du Roi. Son discours produisit un très-bon effet, puisque quelques-uns des Chefs & plusieurs de ceux qui se trouvèrent à l'assemblée, abjurèrent leurs erreurs & reconnurent son autorité. Quelque tems après, il fut averti que le Roi d'Espagne, sous prétexte d'une ligue avec le Pape contre le Grand-Seigneur, devoit venir faire une entreprise sur Marseille. Il se rendit aussitôt dans cette Ville pour y donner les ordres nécessaires; il assembla ensuite à Aix les Huguenots & leur fit promettre par serment, de s'opposer vivement à toutes sortes d'entreprises contre l'Etat, & de suivre en tout ses commandemens. Ses précautions firent échouer les mauvais desseins du Roi d'Espagne.

La mort de Charles IX arrivée le 3 Mai 1574 auroit causé de nouveaux troubles en Provence, si Carcés n'y avoit maintenu par sa fermeté une exacte discipline. Ce ne fut que l'année d'après qu'ils recommencèrent. Le Comte mit à la raison plusieurs Villages rebelles, & chassa, par ruse, Gouvernet de celui du Poët qu'il fit démolir. Il brula aussi le Château de Théze pour la sureté de Sisteron. La paix que la Reine Régente conclut avec les Huguenots en 1576, ne fit qu'irriter davantage les esprits. Les Prétendus-Reformés envoyèrent à la Cour se plaindre qu'on ne leur rendoit pas justice. Le Marechal de Retz, Gouverneur de Provence, eut ordre de se rendre à son Gouvernement. On reconnut, peu de jours après son arrivée, les liaisons secrètes qu'il avoit avec les Huguenots. Dès-lors il se forma deux partis. Celui du Marechal porta le nom de *Razat*, & celui du Comte fut appellé *Carciste*. Il se commit de part & d'autre les plus horribles cruautés. Il faut pourtant convenir à la gloire de Carcés, qu'il ne s'arma jamais que pour l'intérêt de la Religion, & que si les siens s'écartèrent de leur devoir, ce fut toujours sans son ordre ou à son insçû. Il marcha contre les Huguenots qui menaçoient la ville d'Arles en 1577, les battit; & ayant délivré la Ville, il y fut reçu comme le libérateur & le Père du peuple. Il fit ensuite une incursion en Languedoc, alla camper dans la plaine de St. Gilles, défia les Huguenots au combat, & s'en retourna avec plus de cinquante mille écus de rançon.

Peu de tems après, Henri de Valois, Comte d'Angoulême, Grand-Prieur de France, fut fait Commandant de Provence. A son arrivée, le Comte de Carcés pour lui faire honneur, se retira dans sa maison; ce qui donna lieu de publier qu'il avoit été déposé de sa charge. Cette calomnie est détruite par un arrêt du Conseil privé, du 2 Juin 1578, par lequel S. M. déclare : *qu'elle approuve tout ce que le Comte de Carcés a fait dans l'exercice de sa charge de Lieutenant-Général, dont elle n'a jamais prétendu le déposséder*. D'ailleurs la bonne intelligence qui regna toujours entre le nouveau

Commandant & le Comte, fait encore plus appercevoir cette imposture, à laquelle on en ajoutoit plusieurs autres qui n'avoient pas de plus solides fondemens.

L'arrivée du Comte de Suse, que la Cour envoya l'année d'après pour remplacer le Grand-Prieur, mit encore plus les esprits en mouvement. Les hostilités entre les deux partis recommencèrent; & comme de Suse s'apperçut qu'il étoit le plus foible, il prétexta une promenade & se retira à Avignon.

Cathérine de Médicis voyant que la réunion des deux partis en Provence étoit nécessaire, se rendit à Marseille au mois de Juin 1579. Elle écouta les raisons de part & d'autre, & les exhorta à la paix. Elle leur fit signer une déclaration qu'elle avoit faite dresser auparavant. Le Comte de Carcés fit dabord quelques difficultés, disant qu'il n'avoit jamais eu de part aux désordres & aux troubles, & que sa signature feroit tort à sa charge de Lieutenant-Général; mais la Reine lui dit: *Signez, signez, on sait bien ces choses, & que vous avez tenu la main à tout.* Les Chefs des deux partis signèrent. La Reine les fit ensuite embrasser, & leur fit promettre de vivre en bonne intelligence. De l'avis du Comte, cette Princesse donna le Gouvernement de Provence au Grand-Prieur. Elle partit ensuite pour Avignon accompagnée du Lieutenant-Général qui faillit à perdre la vie par la mauvaise foi de ses ennemis. La Reine charmée de sa conduite, lui promit sa recommandation auprès du Roi; elle prit son fils qui n'avoit alors que onze ans, le mit auprès du Roi en qualité d'un des Gentilshommes de sa Chambre, & lui fit assurer la pension de son père.

Après le départ de la Reine, Carcés retourna en Provence, où il ne se passa plus rien de remarquable jusqu'à sa mort, arrivée dans son château de Flassans, le 20 Avril 1582, à l'âge de 70 ans, & non pas de 66, comme le disent Nostradamus & honoré Bouche.

Telle fut la vie & la mort de *Jean de Pontevés*, comte de Carcés, Conseiller du Roi en son Conseil privé, Chevalier de ses Ordres, Capitaine de 50 hommes d'armes, Grand Sénéchal, Lieutenant du Roi en Provence & aux Mers du Levant. On l'a comparé aux plus Grands Hommes de la Grèce & de Rome. Ce fut en effet un personnage d'une valeur héroïque, d'une grande sagesse, & d'une modération admirable. On ne le vit jamais se donner des louanges, ni mépriser les autres. Il avoit une constance inébranlable, & on le trouva toujours égal dans la bonne & dans la mauvaise fortune. Il étoit sage dans le Conseil, hardi dans l'exécution, & d'un grand sang-froid dans l'action. Sa modestie lui fit constamment refuser qu'on tirât son portrait. Il étoit aimé & estimé de tout le monde, même de ses ennemis; il parloit peu, ce qui lui avoit fait donner le sobriquet de *Muet*. Brantome dit qu'il étoit grand & beau joueur.

Il laissa de son mariage avec Marguerite de Brancas, cinq filles & un fils, Gaspard de Pontevés, dont nous ferons connoître le zèle & le mérite, après avoir parlé de Durand, frère du Comte.

PONTEVÉS, (DURAND DE) Seigneur de Flassans, fut un des plus zélés Catholiques de son tems. Il étoit premier Consul d'Aix, en 1562, lorsque les Commissaires envoyés par le Roi, pour faire enregistrer l'Edit qui permet-

toit aux Huguenots l'exercice public de leur Religion, arrivèrent en Provence. Ils n'eurent garde, dit Gaufridi, d'aller à Aix à droiture; ils craignirent l'humeur du premier Conful qui étoit à la tête des Catholiques, & qui avoit entraîné fes collègues jufqu'à s'oppofer à la vérification de l'Edit. Le même Hiftorien accufe le Seigneur de Flaffans d'avoir aimé les troubles & les féditions; mais c'eft mal s'exprimer, & l'on ne peut l'accufer que d'avoir quelquefois pouffé fon zèle jufqu'à l'indifcrétion. On le voyoit en effet, fouvent faire le tour de la Ville, ayant une croix blanche fur fon chapeau, & fe faifant appeller par les Catholiques, qui le fuivoient, *le Chevalier de la Foi.* Ses intentions étoient droites; mais fes démarches demandoient plus de prudence, dans des circonftances auffi délicates.

Malgré fes précautions, les Comtes de Tende & de Cruffol, qui accompagnoient les Commiffaires du Roi, entrèrent dans la Ville. Flaffans en fortit accompagné de plufieurs Catholiques; fa troupe groffit de jour en jour. Dès quelle eut été renforcée, il marcha, enfeignes déployées, publiant qu'il vouloit combattre pour le foutien de la fainte Foi. C'étoit un fpectacle affez fingulier de voir fes gens avec un chapelet autour du col, ayant fur leurs enfeignes les Chefs de l'Eglife, & à leur tête un Cordelier, nommé Taxil, qui, le Crucifix à la main, les exhortoit à tout employer pour la fainte caufe. Flaffans arriva à Tourves en cet équipage. Il y trouva beaucoup d'Huguenots, qu'il paffa au fil de l'épée. Les Comtes de Tende & de Cruffol apprenant fes excès, marchent contre lui avec des troupes confidérables. A leur approche, Flaffans va fe jeter avec précipitation dans Barjols, d'où il eft bientôt contraint de fortir. Les prétendus Reformés y arrivent, & exercent envers les Catholiques des cruautés jufqu'alors inouies. Ils délibérèrent enfuite s'ils pourfuivroient Flaffans, & l'on réfolut de ne pas s'expofer à rendre imparfaite l'efpèce de victoire qu'ils avoient remportée fur lui. Cependant ce Seigneur défirant toujours avec plus de paffion de rentrer à Aix, fe retira au château de Porqueroles, pour y attendre l'occafion favorable d'exécuter fon deffein. Elle ne tarda pas à s'offrir; le parti Catholique, occupé au fac d'Orange, rempliffoit d'épouvante les Huguenots, qui n'ofoient plus fe montrer. Flaffans entre dans Aix, & y reprend les marques Confulaires. A la faveur de fa protection, le Commandeur de Cuges fe met à la tête de plufieurs Catholiques, & il ne fe paffoit guère de jour qu'on ne trouvât quelque Huguenot pendu au Pin, où les prétendus Réformés avoient leur prêche. Flaffans défaprouvoit ces horreurs, fans pouvoir les empêcher.

Ayant appris que le Confeiller Salomon avoit tout à craindre pour fes jours, parce que les Catholiques croyoient avoir à fe plaindre de fa conduite, il le fit mettre en prifon pour leur donner fatisfaction en apparence; mais en effet, pour le mettre à l'abri de toute infulte. Sur cet ordre, les parens du Confeiller prièrent Flaffans de le faire conduire au Couvent des FF. Prêcheurs avec efcorte; ce Seigneur leur accorda ce qu'ils demandoient. Il le fit fortir dans la nuit de la prifon; & il étoit déja dans le Couvent, lorfqu'une troupe de Catholiques l'ayant reconnu, l'arracha d'entre

les mains de ceux qui l'escortoient, le traîna hors du cloître, & le perça de mille coups de poignard. Flassans apprit, avec un extrême déplaisir, ce qui s'étoit passé. Il sortit d'Aix, pour n'être plus exposé à voir de si horribles désordres; & il termina sa vie dans des sentimens qu'un peu plus de modération auroit rendu plus conformes à la Religion, dont il tacha de soutenir les intérêts. (C. B.)

PONTEVÉS, (Gaspard de) Comte de Carcés, Lieutenant du Roi en Provence, fils de Jean de Pontevès & de Marguerite de Brancas, nâquit à Marseille, en 1567. Il passa sa première jeunesse auprès de son père, dont les exemples le disposèrent à se rendre digne des emplois distingués qui lui furent confiés dans la suite. A l'âge de onze ans, il fut remis à Marie de Médicis, qui étoit en Provence; & cette Reine voulant témoigner au père de ce jeune Seigneur combien un pareil ôtage de sa fidélité lui étoit agréable, lui donna une place parmi les Gentilshommes de la Chambre du Roi, & lui fit conserver la pension de son père.

Il apprenoit le métier de la guerre, sous le Duc de Mayenne, lorsqu'on lui députa pour le prier de revenir en Provence, où l'on avoit besoin de son secours. *Elle attend*, lui écrivoit-on, *de votre naissance, & de votre affection, le même appui qu'elle a reçu de votre père; ne lui refusez pas la demande que nous vous faisons en son nom.* Le jeune Comte, qu'on croyoit en Guienne, étoit de retour à la Cour, & ce ne fut qu'en Provence, où il arriva quelque tems après, qu'il apprit l'honneur qu'on vouloit lui faire.

Tout le Pays étoit alors agité par les troubles, que l'ambition & l'indépendance firent naître, & dont la Religion servit de prétexte. Carcés se présenta devant Marseille pour y être admis; mais cette Ville, qui venoit de délibérer de n'admettre aucun Gentilhomme étranger, refusa d'abord de lui ouvrir les portes. Ses amis demandoient avec instance son entrée, prétendant qu'il y avoit droit en qualité de Citoyen, & qu'on ne pouvoit le refuser sans lui faire insulte. On se rendit à de si plausibles raisons. On permit même au Comte de faire entrer avec lui le Marquis de Trans, & les Seigneurs de Bezaudun & d'Ampus. Sa présence affoiblit infiniment le parti du Seigneur de la Valette, & ranima la confiance de ses adversaires. Il voyoit cependant avec peine la diversité des sentimens; & comprenant les suites fâcheuses qui pourroient en résulter, il réussit à réconcilier les deux partis; mais cette tranquilité fut, peu de jours après, troublée par une aventure tout-à-fait imprévue.

Quelques Procureurs passant sur le Port, un d'eux s'écria tout en colère: *Maugrablu tant de Bigarrats*: à ces mots, sept ou huit hommes viennent fondre sur les Procureurs, l'épée à la main; *voici*, leur dirent-ils, *ces Bigarrats que vous insultez: qu'avez-vous à dire contr'eux?* dans le même moment il s'assembla quantité de personnes, on tomba sur les *Bigarrats*; l'un d'eux fut blessé dangereusement, & les autres obligés de prendre la fuite, ne sauvèrent leur vie qu'avec peine. En qualité de grand Sénéchal, le Comte de Carcés ordonna à son Lieutenant d'informer contre ces

perturbateurs du repos public. Les *Bigarrats* intimidés, quittèrent la Ville, qu'ils laissèrent au pouvoir des Catholiques. Le Comte y jouit pendant quelque tems d'un repos qui lui étoit devenu nécessaire. En 1589, l'union de la Ligue étant devenue plus forte qu'elle ne l'avoit encore été, il en fit dresser des articles, & les fit signer d'abord par les Officiers, ensuite par les Bourgeois & les Marchands, contraignant ceux qui refusoient de lui obéir, de sortir promptement de la Ville. Dès-lors le Comte ne pensa plus qu'aux moyens d'abattre le parti des Huguenots. Ayant appris que le Maréchal de Montmorency amenoit à ceux de Provence une bonne troupe, commandée par d'Etampes, il s'avança vers lui, & le poursuivit jusqu'auprès de Tarascon, où il l'atteignit. Il mit en pièces la plûpart de ses gens, contraignit les autres à se jeter dans des bâteaux, où ils trouvèrent une mort moins glorieuse, & revint avec plusieurs prisonniers, dont d'Etampes étoit du nombre, & qui servirent à rélever sa gloire. Craignant ensuite la trop grande puissance du Seigneur de Vins, il mit tous ses soins à le croiser dans ses entreprises, & réussit à rabaisser son autorité, dont il auroit pu abuser.

Pendant le siège de Grasse, où ce Seigneur se trouvoit, la Comtesse de Sault, informée que le Conseiller Castelar commanderoit les troupes qu'on devoit y envoyer, employa les sieurs de Bezaudun & d'Ampus pour l'engager dans ses intérêts. Le Comte de Carcés, s'imaginant que cette intrigue se tramoit contre lui, vint à bout de faire nommer le Conseiller d'Agar, pour partager le commandement de l'armée avec Castelar, & se joignit à lui pour être plus en état de mortifier les amis de la Comtesse. Dès qu'ils furent arrivés au quartier de Grasse, le Seigneur de Ligny combla de politesses le Comte, & n'oublia rien pour l'engager dans les intérêts du Duc de Savoie, & pour lui faire abandonner le parti qu'il avoit embrassé. Carcés avoit promis sa foi au Duc de Mayenne ; rien au monde ne fut alors capable de l'ébranler. Il fit plus ; de retour à Marseille, il s'attacha de nouvelles Créatures, qu'on entendoit crier dans les rues : *Vive la Messe & les Fleurs de Lys* ; *fouero Savoyards.* Le Lieutenant de Viguier dissipa ces zélés imprudens par la sévérité de sa justice, de façon que les vues du Comte n'eurent pas, dans cette occasion, tout le succès qu'il s'étoit promis.

En 1590, les Etats de Provence s'étant assemblés, l'on délibéra d'appeller le Duc de Savoie dans le Pays. Le Duc de Mayenne, qui avoit prévu le coup que son arrivée porteroit à son parti, écrivit au Comte de s'opposer à l'exécution de cette Délibération. Carcés ne négligea rien pour cela ; mais voyant l'inutilité de tous les mouvemens qu'il se donnoit, il engagea les villes d'Arles & de Marseille à se détacher du parti qu'on alloit prendre ; il fit ensuite insinuer à leurs habitans, que s'il falloit recourir ouvertement à quelque protection, celle du Pape étoit la seule qui leur convenoit. Quand le plus grand nombre se fut rangé à ce sentiment, le Comte appella auprès de lui les principaux ; il les conduisit à Cavaillon, où l'Archevêque d'Avignon devoit se rendre. Ils y délibérèrent sur la manière dont ils devoient agir ; & tout étant reglé, Carcés revint à

Marſeille pour achever ce qu'il avoit ſi heureuſement commencé. Le Chanoine de Paule & l'Avocat Salomon, furent députés pour cette Ville. Celle d'Arles nomma le Seigneur de Ventabren.

Tandis qu'ils ſe diſpoſoient pour leur voyage, le Comte de Carcés dépêcha Augier, ſon Secrétaire, vers le Pape, pour lui faire ſavoir ce qu'il avoit tramé. Cependant les Députés du Pays arrivent auprès du Duc de Savoie; ils lui préſentent la Délibération des Etats, il la reçoit avec les plus grandes démonſtrations de joie, & répond auſſitôt à la lettre qu'il avoit reçue du Parlement de Provence. Il étoit ſur le point de ſe mettre en marche, lorſqu'il apprit les menées du Comte de Carcés. Cette nouvelle l'affligea ſenſiblement; elle lui fit différer ſon départ de quelque tems; enfin, il arriva à Aix aux acclamations du peuple de cette ville. Celle de Marſeille fixoit ſur-tout ſon attention. Elle étoit alors au pouvoir de la Comteſſe de Sault, avec qui il s'étoit brouillé. Il penſa à gagner le Comte de Carcés, perſuadé qu'il lui ſeroit d'un grand ſecours, s'il en venoit à bout. Il l'appella auprès de lui, le reçut avec tous les honneurs imaginables; & après l'avoir comblé de careſſes, il lui demanda ſon amitié. Le Comte ne put réſiſter à ſes preſſantes ſollicitations, il s'unit avec le Duc; & dès-lors, ils n'agirent plus que de concert. Sur ces entrefaites, ils apprirent que le Seigneur de la Valette étoit occupé à faire le ſiège de Beines, place fort petite, mais d'aſſez grande conſéquence dans la haute Provence.

Auſſi-tôt le Comte de Carcés part avec treize cens hommes, qui furent renforcés par 300 autres, que Dom Céſar d'Avallos, Gentilhomme Napolitain, amenoit au Duc de Savoie. Il marcha enſeignes déployées; & dès qu'il fut arrivé à Eſtoublon, qui n'eſt qu'à une lieue de Beines, il rangea ſa Cavalerie, qu'il diviſa en trois eſcadrons. Il mit au milieu les munitions & l'infanterie; & s'étant avancé en bon ordre, il obligea le Seigneur de la Valette de lever le ſiège. Le Duc lui donna les éloges que méritoient ſa conduite, & la bravoure qu'il avoit fait paroître en cette occaſion.

Après cet heureux ſuccès, le Duc de Savoie réſolut de faire le ſiège de Vinon, où Meſples s'étoit enfermé avec des troupes aſſez conſidérables. Il y marcha avec tout ce qu'il avoit de Soldats; & il battoit vivement la place depuis deux jours, lorſque la Valette & Gouvernet arrivèrent pour faire lever le ſiège. Le Duc, averti de leur approche, rangea ſa troupe en bataille, dont il donna le commandement de l'aîle droite au Comte de Carcés, avec 150 chevaux. Il s'apperçut bientôt que ſes diſpoſitions n'étoient pas du goût de la Nobleſſe de Provence. Il eut la douleur de la voir ſe détacher du Corps, dont il s'étoit réſervé le commandement, & ſe ranger ſous les Drapeaux du Comte de Carcés, en qui ils avoient toute leur confiance. Ce changement ne ſe fit pas ſans déſordre. La Valette, attentif à tout, s'en apperçut; & jugeant le moment favorable, il s'avança en ordre de bataille. On ſonna la charge des deux côtés, quoiqu'il fût déja tard. D'abord les lances Eſpagnoles & Italiennes percent l'Infanterie de la Valette. Elle commence à lâcher le pied. Le Comte de

Carcés, qui l'aide à la charger, entre si avant, qu'il ne trouve plus de résistance. On l'entend s'écrier : *victoire*, *victoire*. Le Seigneur de la Valette s'en irrite, il s'avançe l'épée à la main, fait revenir les Fuyards, & attaque si à propos la Cavalerie ennemie, qu'il la met en déroute, & l'oblige de repasser le Verdon, malgré les prières & les ménaces du Duc. Le Comte de Carcés s'acquit, en cette occasion, la gloire d'un des plus grands Capitaines de son tems ; & la défaite du Duc ne servit qu'à la relever.

En 1592, il prit sur le Duc plusieurs châteaux ; ce qui engagea ce Prince à ravager ses terres. Il s'avança vers le village de Flassans, que la Comtesse lui remit. La Valette en usa fort civilement avec elle ; il lui parla de son mari avec beaucoup d'honneur & d'estime : *& c'est sa valeur*, ajouta-il, *qui m'a dérobé la victoire dans la journée de Vinon ; de façon, qu'au lieu de l'oiseau que je voulois avoir*, *il fallut me contenter de ses plumes*. Delà, la Valette va mettre le siège devant Roquebrune ; mais, par les précautions du Comte de Carcès, il y trouve la fin de sa gloire & de sa vie.

Au commencement du mois d'Août de la même année, le Comte se remit en campagne. Dans peu de jours, il s'empara de Fuveau, de Peinier, de Pourrières, Villages aux environs d'Aix, qui étoient au pouvoir de Lesdiguières. Il tenta ensuite de surprendre Marseille ; & il en seroit venu à bout, si le feu n'avoit pris aux poudres de ses gens ; ce qui occasionna un fracas horrible, & l'obligea d'abandonner son dessein.

En 1593, il fut fait Commandant en Provence par le Duc de Mayenne ; & par la sagesse de ses ordres, il empêcha que la Ville d'Aix ne tombât entre les mains du Duc d'Epernon, qui la tenoit bloquée. C'est ainsi qu'il rendoit chaque jour des services importans au parti qu'il avoit embrassé. Dès que le Roi eut fait abjuration, Carcès, qui n'avoit été contre lui que par un zèle mal entendu, devint un de ses meilleurs Sujets. Il entreprit plusieurs actions d'éclat pour l'honneur de ses armes, & lui soumit plusieurs places, qui avoient jusqu'alors refusé de le reconnoître. Il fut ensuite député auprès de Sa Majesté à Lyon, pour avoir un Réglement sur les différens de la Province avec le Duc d'Epernon ; & ayant continué de servir ce Prince avec ardeur, il mourut à Avignon dans le mois d'Août 1656, laissant un fils (Jean de Pontevés), qui lui succéda dans ses emplois, & qui rendit, à l'exemple de ses ayeuls, de grands services à l'Etat. (C. B.)

PONTIS, (LOUIS DE) (*a*) fils de Barthélemi, Seigneur de Pontis, & en partie d'Ubaye, & d'Honorée de Bachis, nâquit dans le Château de Pontis, en Provence, l'an 1578. A l'âge de quatorze ans, ayant perdu son père & sa mère, il partit pour Paris, avec des lettres de recommandation de M. de Lesdiguières, son parent, pour M. de Créqui, son gendre. Il entra dans

(*a*) L'on a cru que c'étoit ici un personnage fabuleux. Nous savons aujourd'hui qu'il a existé, & que ses Mémoires sont très-fidèles.

le Régiment des Gardes en qualité de Cadet, s'unit d'amitié avec M. de Vitré, & se tira, en homme hardi & entreprenant, d'une affaire d'intrigue à laquelle Henri IV l'avoit employé; ce qui lui valut les bonnes graces de ce Prince. Il en eut cent écus de gratification, avec ordre, de la part du Roi, qu'on lui continuât chaque année le même don. Il fut redevable de ce service à M. de Bellingan. Il profita de toutes les occasions pour lui en marquer sa reconnoissance.

Un combat particulier, dans lequel il eut l'avantage sur son adversaire, l'ayant obligé de quitter le Régiment des Gardes, il se joignit à quelques Gentilshommes, avec lesquels il partit pour l'Allemagne, d'où ils devoient passer en Moscovie. Ils étoient à deux journées de la Haye, lorsqu'ils furent arrêtés par des Coureurs du Prince d'Orange, qui, les prenant pour des Déserteurs, leur firent leur procès. Ils alloient être exécutés; mais ils eurent le bonheur de faire parvenir leurs raisons au Prince, qui les condamna seulement à servir pendant quelques années dans ses troupes. Ce tems expiré, Pontis retourna à Paris, où l'on n'avoit plus parlé de son affaire. Le Roi lui accorda sa grace; & comme M. de Créqui étoit alors Mestre-de-Camp du Régiment des Gardes, il servit avec plaisir sous lui. Peu de tems après, il fut employé dnns une affaire très-dangereuse, dont il s'acquitta avec tout le succès possible.

M. de Monravel avoit épousé une sœur de M. de Créqui. Elle devoit avoir pour son partage la terre de Savigny que son frère lui disputoit, & dont il étoit en possession. Monravel surprit le Concierge du Château, s'en empara, & y mit quelques soldats pour le garder. Il s'agissoit de le reprendre sur lui. M. de Créqui en donna la commission à Pontis, qui se déguisa en Chasseur, & y marcha accompagné de trois Soldats. Il s'en rendit maître, plus par adresse, que par force; bientôt il se vit réduit à en soutenir le siège en forme. Monravel envoya contre lui les Paysans de deux ou trois Villages, fit venir du canon de Paris, & attaqua le Château. M. de Créqui ayant appris l'état dangereux où se trouvoit Pontis, fit marcher 200 Soldats des Gardes, commandés par quelques Sergens. L'ordre qu'il leur donna ne fut pas si secret, qu'il ne parvint aux oreilles de Madame de Monravel. Elle partit pour arriver avant ce secours; & ayant mis son carrosse, à la tête du pont qu'elle avoit fait jeter sur un des fossés du Château: *écrasez-moi*, dit-elle, aux Commandans ennemis, *vous le pouvez; mais vous ne me contraindrez jamais de quitter ce Poste.* Les Sergens respectant la sœur de leur Maître, n'osèrent rien attenter contre elle, & retournèrent à Paris, après avoir jeté quelques munitions dans le Château. Les assiégeans construisirent des machines pour donner un assaut général; Pontis comprit le danger où lui & ses compagnons se trouvoient; il en informa M. de Créqui, qui lui répondit de se tirer d'affaire comme il pourroit; & que s'il en venoit à bout, il trouveroit tout près, des chevaux, & tout ce dont il auroit besoin pour retourner à Paris.

La difficulté étoit de pouvoir s'échapper à travers de plus de 4000 hommes, dont le Château étoit environné. Pontis

en vint à bout. Il ordonna à ses soldats de faire grand bruit dans l'endroit du Château, par où il leur étoit impossible de descendre; les Assiegeans s'y trompèrent, ils coururent tous de ce côté-la; alors il appliqua une échelle du côté où étoit le pont, descendit sans bruit avec ses soldats & arriva à Paris lorsqu'on le croyoit le plus intrigué.

Après cette affaire, M. de Boulogne, Gouverneur de Nogent en Bassigni, & Capitaine dans le Régiment de Champagne, procura à Pontis, son parent, l'Enseigne de sa Compagnie, & peu de mois après, la Lieutenance de Roi de Nogent. Il manœuvra si sagement dans tout ce pays, qu'il mérita d'en être appellé le Conservateur. Après avoir chassé les Ennemis du Roi des environs de cette Ville, Pontis reçut une lettre de M. de Boulogne, qui lui mandoit de se rendre à l'Armée du Maréchal de Bassompierre, avec les 200 hommes qu'il avoit levés aux environs de Nogent. Il partit avec sa Récrue, n'ayant d'Officiers qu'un seul Enseigne, nommé St. Aubin. A peine avoit-il fait deux journées, qu'on vint lui donner avis que le Cardinal de Guise s'approchoit avec 600 chevaux pour le combattre. La partie n'étoit pas égale; il convenoit à Pontis d'éviter le combat, & de se retirer dans quelque Ville attachée au parti du Roi. Il se détermina pour Sezanne, petite Ville séparée de l'endroit où il étoit par une plaine assez étendue, à l'extrêmité de laquelle il apperçut l'Ennemi. Il arrêta plusieurs charrêtes qui passoient pendant ce tems-là; il s'en fit des retranchemens, & après avoir disposé en Bataille sa petite Troupe, de façon qu'elle pût faire feu de tout côté, il attendit le Cardinal de pied ferme. Les Troupes de celui-ci l'attaquèrent à plusieurs reprises différentes: Pontis les repoussa toujours, fit sur elles quelque butin, qu'il distribua à ses Soldats, & arriva à Sézanne, où il avoit résolu de se retirer. Cette action plut au Cardinal. Elle lui donna de l'estime pour un Ennemi qu'il n'avoit pu entamer, malgré sa supériorité, & fit respecter les armes de Pontis.

En 1620, le Roi alla en personne faire le Siège de St. Jean d'Angely. Lorsqu'on eut commencé à faire brêche, Pontis fut commandé avec 40 hommes, pour empêcher les Ennemis de la réparer. Une mine qu'on fit jouer pendant ce tems là, les ensévelit tous sous ses ruines; & ils auroient été perdus sans ressource, si Pontis n'eût eu la précaution de leur faire prendre à chacun un mannequin ou panier, qu'ils portoient sur leur tête, & qui les empêcha d'être étouffés. M. de Comminge ayant apperçu l'effet de la mine, accourut avec des Soldats, & fit dégager Pontis & les siens.

La Ville de St. Jean d'Angely s'étant rendue au Roi, ce Prince alla devant Montauban avec une Armée d'environ 24 mille Hommes, commandée par le Connetable de Luines. Pontis eut encore plusieurs fois occasion de se distinguer pendant ce Siège. Il étoit ordinairement chargé des entreprises difficiles; & s'il falloit quelqu'un pour faire un coup de main, c'étoit toujours sur lui qu'on jetoit les yeux. Il fut plusieurs fois commandé pour soutenir les Mineurs: sa vigilance fut le salut de cette armée.

Un jour ayant apperçu un gros d'ennemis, qui gardoient, dans un lieu retiré, quelques prisonniers qu'ils avoient

faits sur nous, il marche à eux avec 50 hommes seulement, les attaque, les met en fuite, & leur enleve leurs prisonniers. M. de Zamet, Ami & Protecteur de Pontis, qui étoit du nombre, le fit Lieutenant de sa Mestre-de-Camp, & le pria d'ajouter, au titre d'ami qu'il avoit déjà, la qualité de Frère qu'il lui donnoit. Le Roi ayant été informé du zèle que Pontis faisoit paroître pour l'honneur de ses Armes, voulut lui donner une Compagnie; mais M. de Zamet, qui ne pouvoit plus se passer de lui, pria S. M. de commuer cette faveur; S. M. le nomma alors premier Lieutenant de ses Armées, avec les appointemens de Capitaine. Cependant les ouvrages du Siège avançoient, l'Artillerie etant fort bien servie, la brêche parut être assez considérable pour pouvoir y donner l'assaut. Le Roi envoya Pontis pour l'examiner. Celui-ci, sans perdre de tems, monte jusques au haut de la brêche, à travers une grêle de bales qui siffloient à ses oreilles, & apperçoit derrière la brêche un retranchement épouvantable, dans lequel il y avoit un Bataillon de plus de 2 mille hommes. Lorsqu'il se fut ainsi acquitté de sa commission, il se laissa cheoir du haut de la brêche en bas pour en rendre plutôt compte. Le Roi & toute l'Armée qui l'examinoient, s'imaginèrent, en le voyant tomber qu'il avoit été tué. M. de Schomberg sur tout tourna le dos pour ne pas être témoin de la mort d'un homme que S. M. n'avoit envoyé que par ses conseils. On peut juger de l'agréable surprise où Pontis les jeta lorsqu'il parut à leurs yeux. Il fit son rapport au Roi; & pour lui marquer combien il étoit fidèle, il conduisit S. M. sur une élévation d'où elle découvrit le retranchement des Ennemis. Elle frémit en voyant le danger auquel ses Troupes avoient été exposées. Le Roi témoigna sa satisfaction à Pontis; & ayant appris que les Ennemis avoient reçu un renfort considérable, il leva le Siège & retourna à Paris. Les Troupes furent envoyées en quartier d'hiver. Le Régiment de Picardie eut pour le sien une petite Ville de Guienne, appellée Moustesche, à 7 lieues de Montauban. Le Marechal de St. Geran qui demeura pour donner les ordres, voyant que tous les Capitaines de Picardie s'étoient retirés chez eux, chargea Pontis du soin du Régiment & du gouvernement de la place. Les ennemis se presentèrent, il les repoussa avec tant de résolution, qu'il les obligea de se retirer avec perte de quelques-uns des leurs.

En 1622, les troupes du Roi ouvrirent la Campagne par le siège de Tonins, petite ville forte, occupée par les Huguenots, & dont M. de Montpouillan, fils du Marquis de la Force, étoit Gouverneur. Pontis fut fréquemment commandé, pour forcer des demi-lunes & enlever des postes avantageux aux ennemis. Il reçut dans une de ces attaques un coup de mousquet à la cuisse, qui joint à une fievre ardente, qu'il avoit depuis plusieurs jours, auroit dû l'empêcher d'agir davantage. Il ne quitta cependant jamais la tranchée; & les ennemis ayant fait de vigoureuses sorties, il se montra toujours en héros dans les postes qu'il défendoit. Une nuit entre autres, il fut attaqué par un Officier qui commandoit 50 hommes armés de toutes pièces. Cet Officier s'avança vers lui & le perça, tandis qu'il reçut lui-même un coup de pistolet au défaut de la cuirasse, dont il fut renversé. Les soldats que cet officier commandoit, re-

culèrent en le voyant étendu par terre. Pontis prit ce tems pour se retirer. Comme sa blessure étoit profonde, il s'appuya d'une main sur le bras d'un soldat & se servit de l'autre pour étancher son sang. Le soldat qui le soutenoit reçut à son tour un coup de mousquet qui lui cassa le bras. La blessure de l'un & de l'autre attendrissoit sur leur sort. Heureusement Pontis fut pansé à propos; & peu de mois après il se trouva en état de servir comme auparavant.

La Campagne suivante avoit déjà été suivie de la prise de plusieurs Villes, lorsqu'on passa devant un petit Bourg, où il y avoit une espèce de Fort, dans lequel s'étoient retirés plusieurs Huguenots, bien résolus de s'y défendre. M. D'Angoulême qui commandoit l'Armée, regardant ce Poste comme peu considérable, ne crut pas devoir s'y arrêter. Il fit continuer la marche des troupes. Les Huguenots, avides de butin, sortirent du Fort & vinrent attaquer la queue de l'armée. Pontis appercevant leur manœuvre, demanda permission de prendre 60 hommes avec lui, leur coupa le passage, les mit en déroute, fit raser la place, & se retira.

Vers le milieu de l'Été, l'Armée du Roi arriva devant Montpellier où elle mit le siège. Pontis y reçut deux blessures, dont l'une à la cheville le réduisit à l'extrêmité. Le Roi lui envoya témoigner combien il y étoit sensible, il ordonna à ses Médecins & à ses Chirurgiens de le visiter, mais il dut sa guérison à un Médecin de campagne qui arrêta la gangrène.

La ville de Montpellier s'étant enfin rendue par composition, & par la paix générale qui se fit avec les Huguenots, le Régiment de Picardie y fut mis en garnison. Pontis étoit à peine guéri de ses blessures qu'il fut envoyé par M. de Valançay, Gouverneur de Montpellier, pour aller reconnoître le païs des Cevennes, & savoir si les habitans, tous Huguenots, ne pensoient pas à de nouveaux troubles. Il les trouva fort paisibles; & son voyage ne servit qu'à lui donner une connoissance exacte d'un pays dont il eut bientôt occasion de donner au Roi les éclaircissemens qu'il souhaitoit. S. M. pour reconnoître ses services, lui fit expédier sur le champ un Brevet de Lieutenant de ses Gardes dans la Compagnie de M. de Saligny, en l'assurant, qu'il lui donnoit ce poste préférablement à tout autre, pour l'avoir plus souvent auprès de sa personne. Pontis établit un très-bel ordre dans ce Régiment, & sut s'attirer l'estime & l'attachement des soldats. Le Roi qui en étoit témoin, le distinguoit dans toutes les occasions. Il l'envoya au Fort-Louis pour apprendre sous M. Arnaud, Gouverneur de cette place, tous les exercices de la guerre, dans lesquels ce Gouverneur excelloit. A son retour à Paris, il eut avec le Roi, pendant un mois entier, des conférences sur ce qu'il avoit appris concernant la discipline de la guerre. S. M. charmée de l'exactitude de son envoyé, le gratifia de la somme de 40000 livres à tirer sur un Partisan, qui lui fit essuyer mille impertinentes chicanes avant que de les lui compter.

En 1627, le Roi voulut aller en personne assièger la Rochelle. Ses troupes étant arrivées devant cette Place, M. de Marillac, Maréchal de Camp, fut commandé pour attaquer pendant la nuit un Fort qui étoit beaucoup avancé. Comme il falloit auparavant reconnoître les fossés & tous les dehors, le Roi fit avancer Pontis, & lui donna cette périlleuse commission. Cet intrépide Officier part sur

ſur les 11 heures du ſoir, accompagné de deux Sergens, & arrive auprès des foſſés, dans leſquels il deſcendit. Les Sentinelles tirèrent ſur lui quelques coups de carabine, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ſa route. Il trouva dans un angle un petit eſcalier tournant, qui ſervoit pour aller au haut du foſſé. Il l'avoit déjà monté à moitié, lorſqu'il entendit quelqu'un qui le deſcendoit. Sans perdre contenance, il feignit de regarder par une des Canonières dans le foſſé. Son air aſſuré fit prendre le change à l'inconnu qui lui demanda ſimplement ce qu'il faiſoit là. Pontis lui répondit ſans ſe déconcerter qu'ayant entendû tirer, il examinoit s'il verroit quelque eſpion ennemi. Ce ſont ces coquins de Sentinelles, répondit l'inconnu, qui ont toujours des frayeurs paniques; & ſans dire autre choſe il continua à deſcendre. Au haut de l'eſcalier, il eut une rencontre pareille, il s'en tira avec la même adreſſe, de façon qu'il s'en retourna parfaitement inſtruit de l'état du Fort, dont il fit un fidèle rapport.

Ces actions périlleuſes, dont Pontis ſe tiroit avec avantage, lui donnoient de la conſidération. Le Cardinal de Richelieu voulut l'avoir auprès de lui, & employa, pour en venir à bout, l'habilité du P. Joſeph Capucin. Pontis rejetta poliment ſes propoſitions, quoiqu'il y allât de ſa fortune, il préféra l'état où il ſe trouvoit à un autre plus brillant qui auroit eu pour principe l'infidèlité à ſon maître. Quelques jours après il empêcha que 4 Brulots envoyés par les Rochelois, ne réduiſiſſent en cendres les Vaiſſeaux du Roi. S. M. apperçut de loin ſa manœuvre, elle lui en fit compliment. A peu-près vers le même tems, il découvrit l'Armée navale d'Angleterre qui venoit ſecourir la Rochelle, il fit ſon rapport, & on ſe diſpoſa à la bien recevoir. Pontis devoit ce jour-là commander les enfans perdus; M. de Canaples en donna le commandement à M. de Salignac. Notre Provençal ne ſouffrit pas de ſang-froid cette injuſtice, il en vint juſqu'à tirer l'épée contre le Meſtre du camp. Son procès fut inſtruit, & il alloit être condamné, ſi le Roi, ayant entendu blamer la conduite de M. de Canaples par le Maréchal de Crequi ſon père, n'avoit voulu être inſtruit de cette affaire par Pontis lui-même. Il le manda, & il eut la bonté de l'écouter pendant aſſez long-tems, quoiqu'il fût incommodé. Pontis ſut donner un tour ſi favorable à ſa cauſe, qu'il convainquit le Roi de ſon innocence. S. M. aima ſur-tout la vivacité Provençale qu'il avoit fait paroître dans ſon récit. Elle en avoit déja ſouri plus d'une fois; & lorſque Pontis en fut venu au point de la bataille, elle lui dit en badinant: *Tu mis donc l'épée à la main contre Canaples*: Sire, reprit Pontis, puiſque Votre Majeſté veut que je ne lui diſſimule rien, ſi M. D'Angoulême ne fût venu dans l'inſtant nous ſéparer, M. de Canaples auroit peut-être reconnu qu'il lui étoit plus aiſé de me menacer que de me tuer; & de m'interdire ſans autorité l'exercice de ma charge que de me chaſſer de mon poſte à coup d'épée. Le Roi continuant de parler à Pontis avec bonté, lui demanda ſi la préſence de ſon Meſtre de Camp ne l'avoit pas intimidé, & comment il s'y prit, lorſquil fut vis-à-vis de lui. Pontis appercevant que S. M. aimoit à l'entendre, & s'animant autant

que la présence de ce Prince pouvoit le lui permettre, prit son manteau sur l'épaule gauche; & se mettant en posture, il fit avec la main, ce que son respect l'empêchoit de faire avec son épée. Le Roi qui vit la naïveté de ses gestes & le feu qui pétilloit dans ses yeux & sur son visage, se couvrit de son drap pour pouvoir rire plus à son aise & sans être apperçu. M. de Canaples se désista de ses poursuites, & pria même M. de Bassompierre de demander au Roi la grace de Pontis, ce qui lui fut accordé. Ce Marechal fut ensuite chargé de la reconciliation; l'entrevue se passa au mieux. M. de Canaples & Pontis s'embrassèrent de bon cœur, & se promirent une amitié éternelle.

Après la reddition de la Rochelle, le Roi qui étoit retourné à Paris, ordonna à Pontis d'aller en Dauphiné, en Savoïe & en Piémont pour reconnoître tous les passages d'Italie, où il étoit résolu de faire passer une Armée contre le Duc de Savoie. Pontis s'acquitta avec soin de sa commission; & son journal ayant été trouvé exact, S. M. partit avec son Armée dans le mois de Février 1629. Pontis marcha à la tête de la Compagnie de M. de St. Prueil, dont il avoit presque toujours la conduite. Elle étoit composée de 250 hommes tous extrêmement bien disciplinés. Le Roi lui témoigna sa satisfaction à ce sujet; & pour récompenser ses soins, il lui donna toujours double logement, afin qu'il fût en état de faire quelque distinction entre les Cadets qu'on lui envoyoit de toute part, pour être formés à son école, & les soldats ordinaires. Comme S. M. devoit séjourner quelques jours à Embrun, Pontis lui demanda l'agrément d'aller passer ce tems là dans sa terre de Pontis, avec 15 ou 20 Officiers du Régiment des Gardes. Il regala si bien ses hôtes qu'il mangea son revenu de deux ans. Avant que d'aller rejoindre l'Armée, il donna ordre à ses Vassaux de saluer le Roi, lorsqu'il passeroit au pied de la montagne, sur laquelle le village de Pontis est situé. S.M. entendit avec plaisir la bravade qui se fit en son honneur; & comme elle avoit toujours le mot pour rire, lorsqu'il s'agissoit de parler de Pontis; *il nous fournira de canons dans le besoin*, dit-elle en badinant; elle accorda ensuite quelques privileges au Village; & ayant forcé le Pas de Suze & pris la Ville, elle retourna à Paris pour jouir de la paix que ces avantages occasionnèrent.

On étoit arrivé depuis quelque tems lorsque Pontis apprit qu'une Lingére de la Reine, Espagnole de nation & non naturalisée, étoit à toute extrêmité. Il en demanda la dépouille ou l'aubaine, au Roi, & l'obtint malgré les Concurrens distingués qui demandoient la même faveur. Lorsque la Lingére fut morte, il prit possession de ses terres de ses meubles, qui alloient à plus de 200 mille livres, & pour le coup il se crut un des premiers Seigneurs de la Cour. Ce qui est vrai, c'est qu'il agit en conséquence & qu'il fit présent aux filles de la Reine de presque tous les meubles dont il avoit hérité. Il pria même le Roi de présenter à la Reine un très-beau lit de point coupé, estimé dix mille écus, que S. M. lui fit l'honneur d'accepter. Malheureusement pour lui, peu de jours après, sur une requête d'un parent de la Lingére, le Parlement rendit un arrêt, portant: que tous les fonds de terre appartiendroient au parent de la Défuncte,

& que les meubles, bestiaux & autres choses semblables demeureroient à Pontis. Ainsi, après avoir donné ce qu'il y avoit de plus beau dans les meubles, il ne resta pas à Pontis pour dix mille livres de bon. Le Roi ne peut s'empêcher de rire en apprenant l'évenement de cette affaire, il dit à Pontis en badinant: *Il faut avouer que tu es né pour être un homme d'honneur, mais non pas pour être riche.* Sire, lui répondit Pontis en souriant, il a dépendu de moi d'être un homme d'honneur, Votre Majesté pourra quand elle voudra me rendre riche. *Mais d'où vient donc*, lui repliqua le Roi, *que tu n'as pu garder cette Aubaine*? Sire, repartit Pontis, V. M. me l'avoit donnée, votre justice me l'a otée. Le Roi se contenta de rire, & Pontis fut à peu-près tout comme auparavant.

Le Duc de Savoie ayant rompu le traité qu'il avoit conclu avec le Roi de France après la prise de Suze, le Cardinal de Richelieu marcha contre lui à la tête des troupes de France. Il prit Pignerol où Pontis, chargé de faire travailler aux fortifications, fit bâtir un Fort qui porte encore son nom. On marcha vers Cazal que les Espagnols bloquoient, & on les força à lever le siège; mais comme nos Géneraux négligèrent quelques articles, dont on étoit convenu, l'armée d'Espagne s'avança contre celle de France, & elle en auroit écharpé l'arrière Garde, si par une ruse de guerre Pontis n'eût amusé les Ennemis jusques à ce qu'elle eût passé une rivière au-delà de laquelle elle trouva sa sureté.

En 1632, Pontis contribua beaucoup à la prise de M. de Montmorenci qui commandoit avec Monsieur, frère unique du Roi, une Armée levée contre S. M. Il partit sur le champ pour aller rendre compte au Roi du gain de la bataille de Castelnaudari, & lui apprendre que le Duc de Montmorenci étoit tombé entre leurs mains. Personne n'ignore la fin tragique de cet illustre guerrier, pour la conservation duquel les principales Maisons du Royaume sollicitèrent inutilement. Il fut décapité dans l'hôtel de Ville de Toulouse, le 29 Octobre 1632.

Deux ans après, le Roi honora Pontis de la charge de Commissaire Général de tous les Suisses qui étoient alors en France. Il prêta serment à la tête de 80 Officiers de cette nation. Le Roi le reçut avec les mêmes honneurs qu'il accordoit aux Ambassadeurs, & lui donna plusieurs privileges qui le mettoient au dessus de tous les Officiers de ce Corps, à l'exception du Maréchal de Bassompierre son Colonel. Malgré ces avantages Pontis, s'ennuya bientôt dans sa nouvelle charge. Accablé sous la multitude des soins dont il étoit chargé, il résolut de s'en défaire, & en fit l'ouverture au Roi. S. M. indignée, se contint pour lors. Quelques jours après la vente de la charge, elle parla à Pontis de manière à lui faire prendre la résolution de quitter la Cour pour un tems. Sa disgrace ne fut pas de longue durée. Le Roi lui envoya bientôt après ordre de revenir auprès de lui, & en 1635, il lui ordonna de suivre M. de Brezay en Hollande.

Ce Maréchal le chargea du soin de lever son Régiment dont il le fit premier Capitaine & Major, avec le titre de son Aide de Camp. En cette qualité, il se trouva devant Namur & dans toutes les actions de son tems.

En 1637, le Roi pour le recompenser de ses services, voulut lui donner la

Lieutenance de Roi D'Abbeville dont se salut étoit dû à sa diligence & à sa bravoure. Le desir de se distinguer les armes à la main contre les ennemis de l'Etat, lui fit refuser cette place honorable que toute la ville demandoit pour lui. Il bâtit plusieurs fois l'ennemi, ou lui enleva des postes importants jusqu'en 1640, qu'il vint à Paris pour prendre quelque repos, qu'une nouvelle blessure lui rendoit nécessaire. Le Cardinal de Richelieu, qui ne l'aimoit pas, lui fit dire de la part du Roi de ne pas sortir de cette ville, sans un ordre particulier de S. M. Pontis vit alors sa fortune entiérement renversée; & il auroit été inconsolable, s'il n'avoit su que le Roi n'avoit aucune part à un ordre si dur & si peu mérité. Ce Prince l'aimoit en effet toujours; mais il usoit de si grands ménagements envers son Ministre, qu'il n'osoit voir Pontis qu'en cachete. Il lui procuroit alors tous les petits secours dont il pouvoit avoir besoin. Les Maréchaux de Bresay & de la Meilleraye, qui aimoient autant Pontis qu'ils l'estimoient, voulurent faire sa paix avec le Cardinal. Ils le forcèrent, pour ainsi dire, de les suivre chez lui; & dès qu'ils furent entrés dans ses appartemens, ils dirent à son Eminence: *Monseigneur, voilà M. de Pontis que nous vous amenons, bien repentant & bien resolu de vous offrir son service.* M. de Bresay dit: *Je me rends caution de sa parfaite fidelité*, M. de la Meilleraye ajouta: *& moi aussi je réponds pour lui:* Pontis ne répondit rien, parce qu'on lui prêtoit des sentimens qu'il n'avoit jamais eus. Le Cardinal interpréta favorablement son silence, & lui dit d'un ton un peu railleur: *He bien! M. de Pontis, il n'a tenu qu'à vous jusqu'ici de faire votre fortune, vous avez cru gagner davantage ailleurs, & mieux avancer vos affaires, mais vous n'auriez pas perdu de vous approcher de nous.* Pontis souffroit impatiemment les railleries qu'on faisoit sur sa fidélité au Roi, il se modéra cependant, & répondit avec tout le respect extérieur qu'il devoit au Ministre.

La première fois qu'il eut l'honneur de voir le Roi, il ne manqua pas de lui faire part de la conversation qu'il avoit eue avec le Cardinal. Le Roi fut sensible à son attention, & lui conseilla de continuer à le voir, pour ne lui plus causer de l'ombrage dans la suite.

Depuis ce tems-là, Pontis fut parfaitement bien en Cour. Il étoit toujours auprès de S. M. & le Roi avoit la complaisance de le conduire lui-même auprès du Cardinal, qui mourut dans ces entrefaites. Pontis ne jouit pas long-tems des bonnes graces du Roi. Depuis la mort de son Ministre, le Prince fut toujours dans une espèce de langueur, qui le réduisit enfin dans l'état le plus digne de pitié. Un jour qu'il s'étoit assis auprès de la fenêtre de son appartement ordinaire, pour jouir du Soleil, Pontis, sans y faire attention, alla se placer devant lui. *Eh Pontis*, lui dit le Roi avec bonté, *ne me prive pas de ce que tu ne saurois me donner.* Lorsque ce Prince fut à toute extrêmité, M. de Souvray 1er. Gentilhomme de sa chambre, ordonna à tous les Courtisans de se retirer, & tira en même tems le rideau du lit du côté où Pontis étoit placé. Le Roi le retira dans l'instant, & témoigna à ce fidèle serviteur, qu'il le verroit volontiers auprès de lui; il découvrit ensuite un de ses bras couvert de grandes taches blanches & tout décharné, en lui disant: *Tiens, Pontis, vois cette*

main, regardes ce bras, voilà quels sont les bras du Roi de France. Ce Prince s'entretint encore avec lui pendant quelque tems, après quoi il expira presque dans ses bras. Pontis fut si affligé de la mort de Louis XIII son Roi, qu'il passa trois mois entiers hors d'état de rien entreprendre. Après ce tems-là, il prit la conduite du Régiment de la Reine, dont le fils du Maréchal de Vitry venoit d'être nommé Mestre de Camp, & fit des merveilles au siége de Rotheuil; & à Meringhem, où il fut obligé de faire l'emploi de Général.

Pendant la première guerre de Paris, il recut ordre de venir en Provence pour faire passer 5 à 6 mille hommes en Catalogne, & garder les montagnes de cette Province & de celle du Dauphiné. Il leva un Régiment d'infanterie & une compagnie de Cavalerie; & dès que ses services ne furent plus nécessaires, il se défit de l'un & de l'autre, & retourna à Paris, où la Reine mère lui fit toutes sortes d'honêtetés. Après la seconde guerre de Paris, Pontis ennuyé de servir, & voulant penser plus sérieusement qu'il ne l'avoit fait à son salut, se retira dans une solitude, où il prit pour dévise & pour sujet d'entretien ces 4 vers qu'un de ses amis lui donna.

Loin de la Cour & de la guerre,
J'apprens à mourir en ces lieux:
Qui ne meurt long-tems sur la terre,
Ne vivra jamais dans les Cieux.

Il vecut encore 18 à 20 ans depuis qu'il eut quitté le service pour se retirer dans la solitude, & mourut fort chrétiennement en 1670 âgé d'environ 92 ans, lorsqu'il sembloit ne pouvoir plus vivre, & que la nature fut obligée de succomber sous le poids d'un si grand âge.

Il se distingua pendant la guerre par sa valeur & sa conduite. Il fit voir pendant la paix une sagesse peu commune dont il se servit pour racommoder les différends qui naissoient parmi les personnes de sa connoissance.

(*Extrait de ses Mémoires.*)

PORCELLUS DES PORCELLETS, Seigneur en partie de la ville d'Arles, & de plusieurs terres considérables, Baron de Provence, Conseiller de la Régence de cet Etat pendant l'absence d'Idelfons, Roi d'Arragon, issu de l'ancienne & illustre maison de ce nom, épousa vers le milieu du 12me. siècle Inguilrade, & en eut entre autres enfans, *Guillaume des Porcellets*, Baron de Provence, Côseigneur comme son père de la ville d'Arles, de celle de Fox, du château d'Aix, &c. &c. Il reçut une éducation conforme au rang distingué qu'avoient tenu de tems immémorial ses ancêtres en Provence; il consacra ses premières années au service de son Prince. Après une sanglante guerre, à laquelle il avoit eu beaucoup de part, Il fit un traité de paix entre Amiel & Gui issus des Vicomtes de Marseille. Ce traité dont on voit encore l'acte original scellé en plomb aux armes des Porcellets, fut juré solemnellement le 2 Mars 1188 sur le portail de la Métropole d'Arles, en présence de l'Archevêque de cette Ville,

de celui d'Aix & de plus de 200 Gentilshommes des deux partis.

Trois ans après, c'est-à-dire, en 1191, Guillaume de Porcellets se croisa pour la Terre Ste. & dévoua ses services à Richard, Roi d'Angleterre, surnommé *Cœur de Lion*, avec qui il remporta sur Saladin les plus signalés avantages. Ce fut lui qui sauva la vie, au moins la liberté, au Roi Richard, de la manière dont nous allons le rapporter.

Un jour que ce Prince étoit à la chasse, il tomba avec cinq ou six de ses Gentilshommes dans une embuscade de Sarrasins, qui l'auroient pris infailliblement, & l'autoient emmené captif à Saladin, sans le zèle de Guillaume. Ce Gentilhomme voyant que le. Roi, qui se défendoit vaillamment à grands coups d'épée, alloit être pris ou tué, comme quatre des siens, qu'on avoit déja étendus morts à ses pieds, s'écria en langage Sarrasin : *je suis le Roi* : alors tous les Sarrasins voulant avoir quelque part à la prise d'un si grand Prince, se jettèrent sur Porcellets, & laissèrent Richard, qui eut le tems de s'enfuir.

Saladin, ami de l'humanité, montra sa générosité en cette occasion, & fit à son prisonnier le traitement que méritoit une si belle action. Richard de son côté ne manqua pas de le recompenser d'un honneur proportionné à la grandeur de son mérite ; car il donna pour l'échange de Porcellets, les dix plus puissans Satrapes de ses prisonniers, afin de montrer par-là l'état qu'il faisoit d'un homme qu'il vouloit être compté tout seul pour dix Princes, de la rançon desquels on eut tiré de grands trésors.

Telle est à peu près la manière dont Maimbourg raconte l'action mémorable de Porcellets. Elle mérite bien, ajoute-il, que l'histoire le propose à la postérité, comme un illustre exemple de l'inviolable fidélité que les Serviteurs doivent à leurs Maîtres, & encore plus les Sujets à leurs Souverains, aux dépens même de leur vie.

De retour dans sa patrie, Porcellets jouissoit, dans l'esprit des bons Citoyens, de la gloire qu'il s'étoit si justement acquise. Les Princes l'estimoient & le consultoient pour l'ordinaire dans leurs différens. La confiance qu'ils avoient en lui le fit choisir en 1202, pour être médiateur de la paix entre les Princes Hugues, Raymond & Guillaume des Baulx d'une part, & Hugues-Sacristin des Porcellets de l'autre.

Quelque tems après, il fit un traité de confédération avec Idelfons, Comte & Marquis de Provence, contre les Princes de la Maison des Baulx, & la République d'Arles, avec promesse de secours en cas de guerre. Parmi ces Princes, Pierre, Roi d'Aragon, & Idelfons, Comte de Provence, honorèrent Porcellets d'une amitié singulière. Ils le choisirent, en 1204, pour être garant de leur testament mutuel ; & Idelfons, en réconnoissance de ses services & de sa fidélité, lui fit don de la ville du Martigues & de ses dépendances. Il assistoit ce Prince dans les guerres ; & sa bravoure, jointe à sa sagesse, ne contribua pas peu aux avantages qu'il remporta.

Les exercices militaires ne furent pas un obstable à la piété de Porcellets. Le desir de répandre son sang en combattant contre les ennemis de son Dieu, l'avoit fait armer pour la conquête de

la Terre Sainte. Après cette expédition, il consacra une partie de ses Richesses à des œuvres pies. Les Templiers & l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem eurent beaucoup de part à ses libéralités, ainsi qu'on en voit encore une preuve éclatante dans les Archives de ce dernier Ordre, conservées au grand Prieuré d'Arles. On ignore le tems de la mort de Porcellets, qui laissa d'Ermensande d'Usez, sa 2me. femme.

Bertrand de Porcellets; celui-ci fut, en 1216, au secours de Raimond, Comte de Toulouse, *avec sept puissans Barons & Chevaliers*, ainsi que nous l'apprenons par Dom Veissette, (Hist. du Langued. p. 65, aux preuves.) En 1240, il fit une trève avec le Prince Guillaume des Baulx, dont Jean, Archevêque d'Arles, fut médiateur. Ces deux Seigneurs donnèrent chacun pour ôtage, douze Gentilshommes des principales Maisons de Provence. Bertrand fut d'un grand secours à Raimond Berenger, Comte de Provence : il eut de son mariage avec Bertrande de Porcellets sa cousine, le fameux. . . . . .

Guillaume III des Porcellets, dont tant d'Historiens font une mention honorable. Il étoit Seigneur d'une partie de la Ville d'Arles, & de celles de Fos, de Martigues, de Cuges, & de plusieurs autres lieux, Baron du Royaume de Sicile, de Calatafin & de Calatamaure, dans ce même Royaume. Charles premier, Roi de Sicile & Comte de Provence, le fit Conseiller d'Etat & son Chambellan, & se servit de lui en plusieurs occasions importantes.

En 1265, il le conduisit à la conquête du Royaume de Naples, où il se couvrit de nouveaux lauriers. Pour le récompenser de ses services, Charles l'honora du titre de son *Cher Chevalier familier, & fidèle Gouverneur & Chatelain de la Ville & du Château de Pouzol*.

Il commandoit cette place avec un applaudissement universel, lorsque l'on prit l'injuste & cruelle résolution de passer au fil de l'épée tous les François qui se trouvoient en Sicile. Ce barbare projet fut exécuté le jour de Pâque, 29 Mars 1282. « On pardonna, dit le » P. Daniel à un seul homme, Provençal » de naissance, appellé Guillaume de » Porcellets, qui, dans le gouverne» ment d'une place où il commandoit, » s'étoit toujours distingué par son » équité, par sa modération, par sa » douceur & par sa piété, & qui fut, » en cette occasion, redevable de sa » vie à la seule impression extraordi» naire que sa vertu avoit faite sur » l'esprit des Peuples. »

Comme Porcellets joignoit beaucoup de bravoure à tous ces avantages, Charles le choisit pour être du nombre des cent Chevaliers qui devoient le seconder dans son fameux duel contre Pierre, Roi d'Aragon, & cent Chevaliers Aragonois. Personne n'ignore les artifices dont ce dernier Prince fit usage, pour éviter le combat qu'il avoit demandé, & qui probablement n'auroit pas été à son avantage.

C'est-là le dernier trait de la vie de Porcellets, qui soit parvenu à notre connoissance. Il mourut comme il avoit vêcu, c'est-à-dire, avec cette tranquillité d'ame qu'inspire le sentiment tendre & profond d'une conscience vertueuse. Il avoit épousé Secheutte de Posquières, dont il eut plusieurs enfans, qui firent

passer à leurs successeurs cette bonté, cette équité, & ces autres qualités qui font l'honnête homme, & qui distinguent encore de nos jours, cette illustre & repectable Maison. (C. B.)

D'ARBAUD DE PORCHÉRES (FRANÇOIS) nâquit d'une famille noble & ancienne, à St. Maximin, plusieurs années avant la fin du seizième siècle. Ses parens, qui désiroient ardemment de lui donner une éducation conforme à sa naissance, l'envoyèrent de bonne heure à Paris, où il ne tarda pas à se faire connoître avec avantage. Malherbe, qui découvrit ses talens, en fit son élève, l'aima jusqu'à la mort, & lui légua par son testament la moitié de sa bibliothéque. Il fut depuis Gouverneur d'un fils de M. de Chenoise, & ensuite d'un fils de M. le Comte de St. Herem. Apparemment que l'amitié seule l'engagea dans de pareils emplois, qui étoient fort au-dessous de sa naissance. L'Abbé de Boisrobert, avec qui il étoit lié d'une étroite amitié à laquelle l'estime avoit donné naissance, lui fit avoir une pension de 600 livres du Cardinal de Richelieu. Les pièces de Poésies que produisoit sa Muse, en augmentant sa réputation, lui méritèrent une place à l'Académie Françoise, où il fut reçu en 1634. Sous la Régence de Marie de Medicis, il étoit *Intendant des plaisirs nocturnes*; charge dont il ne resta après lui qu'un nom ridicule, quoiqu'elle fût honorable de son téms. M. de Saint-Evremont, qui en parle dans sa Comédie des Académiciens, après avoir fait dire à d'Arbaud :

Desportes a subi notre commun destin ;
Passerat a vécu, j'ai vu mourir Rapin, &c.

Lui fait ajouter :

Et vous n'ignorez pas que j'eus dans la Régence ;
Des nocturnes plaisirs la suprême Intendance.

Las de la Cour, & de lutter inutilement contre la fortune, Porchères se retira en Bourgogne, & s'y maria avec une Demoiselle de la Maison de la Chapelle Senevois. L'Auteur déja cité, parlant de sa retraite, lui fait dire :

J'abandonne la Cour, & vais dans Chaque lieu
Louer la Reine Mère, & blâmer Richelieu.

Arbaud publia, en 1633, une *Paraphrase des Pseaumes Graduels*, & de quelques autres Pseaumes, avec un petit nombre des Poésies sur divers sujets, en un vol. in-8°. de 221 pages. On trouve aussi de lui une *Ode à Louis XIII*, à la page 15 & suivantes du *Parnasse Royal*, & un *Sonnet* dans le *Sacrifice des Muses, au Grand Cardinal de Richelieu*. T. 1, pag. 286. L'Ode qui a

21

21 ſtrophes commence ainſi :

Grand Roi, que la France a vu naître
Pour achever de l'aguerrir,
Et que la Terre aura pour Maître
Quand tu la voudras conquérir,
Reçois de bon œil, en hommage,
Ces vers, où je peins ton image
D'un crayon ſi vif & ſi beau,
Que le portrait du plus grand homme;
Qu'ait mis au jour la vieille Rome,
N'eſgalera point ce tableau.

Tout le reſte de cette Ode ſent un vrai Diſciple de Malherbe. Il y en a qui attribuent auſſi à d'Arbaud un *Sonnet ſur les yeux de la belle Gabrielle d'Eſtrées*, en ajoutant qu'il valut à l'Auteur une penſion de 1400 livres; mais on le dit ſans fondement : parce que ce Sonnet eſt de Laugier de Porchéres (a); & que cette penſion prétendue ne s'accorde pas avec ce que d'Arbaud dit de lui même dans la préface de ſes Pſeaumes, où il ſe plaint de la rigueur de ſa fortune, ni avec ce que dit Iſaac du Ryer à la fin d'un Sonnet qu'il lui adreſſe.

Tu tires de ta veine; ainſi que d'une ſource;
Mille & mille beaux vers qui te font admirer;
Et tu n'as le pouvoir de leur faire tirer,
Pour t'avoir un habit, dix écus de leur bourſe.

D'Arbaud avoit composé, entr'autres Poéſies, un Poëme de la *Magdelaine*, ſur lequel Racan lui envoya cette Epigramme :

Cette Sainte, dont tes veilles
Mettent la gloire en ſi haut lieu;
Fait voir deux ſortes de merveilles :
Les tiennes & celles de Dieu.
Il eſt vrai que je porte envie
A tes beaux vers, comme à ſa vie;

(a) Honorat de Laugier de Porchéres eſt encore Auteur : 1°. *du Camp de la place Royale*; ou *Rélation de ce qui s'eſt paſſé pour la publication du Mariage du Roi & de Madame, avec l'Infante & le Prince d'Eſpagne*. Paris, 1612, in-4°. 2°. *De cent Lettres d'amour d'Erandre à Cleanthe*. Paris, 1646, in-8°. 3°. *Poëſies diverſes*, imprimées dans les Recueils de ſon tems.

Mais, quoique je veuille tenter,
Ma foiblesse y fait résistance;
Je ne puis non plus imiter
Tes écrits, que sa pénitence.

Ce Poëme s'est égaré, & c'est apparemment parce qu'il n'a jamais vu le jour, que Racan fit supprimer les vers qui en font un si bel éloge, dans l'édition de ses Poésies de 1660. On les trouve d'ailleurs dans le *Recueil des plus beaux vers*, publié en 1638, par M. Bruzen de la Martinière. D'Arbaud étoit en rélation avec tous les Savans de son tems. Il mourut en Bourgogne, en 1640.

Jean d'Arbaud son frère, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, eut du talent pour la Poésie. On a de lui des Sonnets & des Paraphrases des Pseaumes dont on a fait deux éditions: l'une à Grenoble, en 1651, l'autre à Marseille, en 1684.

Pierre d'Arbaud, sieur de Blonzac, de la même famille que les précédens, fut Capitaine d'Infanterie & Littérateur: il étoit membre de l'Académie Royale d'Arles. Nous ignorons s'il a donné au public ses productions. (C. B.)

PORCHIER, (FRANÇOIS) né à Arles, en 1607, entra dans l'Ordre des Trinitaires à l'âge de 19 ans. Son génie le porta à l'étude de l'Histoire; mais il fit une étude particulière des anciennes écritures, & de tous les Auteurs qui ont écrit sur la Ville d'Arles.

C'est d'après de longues & pénibles recherches, qu'il composa une Histoire manuscrite des antiquités d'Arles; il y traite de l'origine, des progrès & du gouvernement de sa patrie, de son état civil & de son Eglise. Contemporain de *Bovis*, dont nous avons donné une notice, il le surpassa par la manière dont il dépouilla les faits obscurs & embrouillés. *Bovis*, emphatique dans son titre, a écrit dans le style le plus barbare; son ouvrage est un mélange informe où l'on trouve de tout, sans méthode, sans précision, sans clarté. Porchier a su réunir les faits sans les confondre, & on le lit avec plaisir. Cependant il est peu sûr en divers endroits. On nous a assuré que son manuscrit se trouve à Arles chez MM. de Nicolaï & de Mejannes.

Porchier mourut dans sa patrie, à l'âge de 51 ans, le 25 Octobre 1658. (V. P.)

PORPHIRE DE BARCELONETTE, (LE PÈRE) Religieux Capucin, nâquit vers l'an 1563, de Jean Bouet & de Marguerite-Esprit Jaubert. On lui donna au Baptême le nom de *Pierre*. Ses premières années se passèrent dans l'obscurité; il paroît cependant qu'il fut destiné au commerce, puisque nous apprenons qu'il voyagea dans l'Italie, & qu'un riche Marchand de Lucques le retint auprès de lui, l'adopta pour son fils & le nomma héritier de ses biens. Bientôt on lui destina les partis les plus avantageux. Une Demoiselle riche & qualifiée, n'oublia rien pour s'attacher le jeune Bouet. Mais ce vertueux Provençal, qui avoit été élevé dans la pratique des vertus, ne pouvoit plus disposer d'un cœur qu'il avoit depuis longtems voué à celui de qui il tenoit

l'être. La circonstance étoit délicate ; le danger pressant, & Bouet connoissoit trop les foiblesses de l'humanité pour s'exposer à succomber. Le sacrifice des honneurs & des richesses ne lui coûta rien ; il abandonna son père adoptif, & il entra dans une maison de retraite, où il ne voulut plus s'occuper des choses terrestres.

Ce fut en Italie qu'il fit profession dans un Couvent de Capucins, le 20 Octobre 1583, n'étant âgé que de 20 ans. Peu de tems après, il retourna dans la Provence. A peine fut-il élevé au Sacerdoce, que ses vertus le placèrent au rang de Supérieur ; & depuis cette époque jusqu'à sa mort, il fut successivement employé en qualité de Gardien, de Maître des Novices, de Définiteur, &c. Ces honneurs, bien loin d'altérer sa piété, ne firent qu'augmenter sa ferveur & son zèle. Il acquit de son vivant, la réputation d'un Saint ; & à sa mort, arrivée à Aix le 18 Mars 1629, il fut honoré par le Peuple en cette qualité. Le Duc de Savoie l'estimoit singulièrement ; il témoigna ses regrets en apprenant qu'il n'étoit plus. Pitton & de Haitze en font une mention honorable. On étoit si persuadé de sa sainteté, que l'on disoit communément à Aix, en parlant d'un malade désespéré : *il ne reste plus de remède que celui du P. Porphyre* ; c'est-à-dire, il faudroit un miracle.

PORPHIRE-MARIE D'AIX, autre Capucin qui s'est distingué dans un genre différent, & dont l'ouvrage, aussi rare que singulier, mérite une discussion un peu étendue.

Jacques, fils de Jean Guillaume Bayon & de Louise de Castillon, vit le jour à Aix, en 1622 : à l'âge de 16 ans, il entra dans l'Ordre des Capucins, & il fit y profession le 23 Mai 1639 ; dès lors il fut connu sous le nom de *Porphyre-Marie d'Aix*.

Ses études de Philosophie lui inspirèrent le goût de la Philosophie ancienne. Il lut avec attention les Auteurs oubliés, tel qu'Anaxagore, Héraclite, Plutarque & Pythagore. Il adopta leurs systêmes, & sur-tout celui de la pluralité des mondes ; & il composa un ouvrage très-ingénieux, dans lequel il expose son opinion, sous la forme d'un Roman, intitulé : *la Découverte des Nouveaux Mondes*, ou *l'Astrologue curieux. Par le sieur de St. Hilaire* (a). Rouen, Barthelier, 1667, in-12. Nous n'avons vu qu'un exemplaire de cet ouvrage, le même qui avoit appartenu à l'Auteur ; il est corrigé de sa main, & apostillé en plusieurs endroits.

Ce livre renferme XVI discours ou chapitres, dont les 12 premiers tendent à prouver que la Lune est habitée. Le 13me. parle du Soleil, & les autres de Saturne, &c. L'on trouve au commencement, une Lettre de l'Auteur à un ami, qui, ayant eu connoissance de son Mss., l'avoit engagé à le rendre public ; le P. *Porphyre-Marie* témoigne ses craintes, qui étoient bien fondées.

(a) Le P. Porphyre, sentant combien il étoit dangereux de se faire connoître, se cacha sous le nom de *sieur de St. Hilaire*. Il n'a donné que le premier tome de son ouvrage.

En effet, à peine le livre eut-il vu le jour, que, malgré l'*incognito*, toutes les voix se réunirent pour nommer le P. *Porphyre-Marie*, Auteur de cet ouvrage. Ses Supérieurs lui firent un crime d'avoir osé livrer à l'impression un MsT. qui n'étoit point revêtu de leur approbation. Ils regardoient d'ailleurs comme une impiété, l'existence de plusieurs mondes. Le P. Porphyre-Marie n'eut garde de s'avouer coupable; il nia que cette production fût de lui : il eut de protecteurs; & le Commissaire nommé pour l'examen du Livre, rapporta que c'étoit plutôt l'ouvrage d'un extravagant, que celui d'un hérétique ou d'un impie; de sorte que les choses en restèrent là, & le livre fut supprimé.

L'idée de la pluralité des mondes, quoique adoptée par les anciens, devoit paroître surprenante, dans un siècle où l'on a traité d'erreurs tant de nouvelles découvertes. Cette hypothèse a perdu beaucoup de son ridicule, depuis que Fontenelle l'a réproduite avec toute la beauté de son style. Cet Académicien a le talent d'avoir épuré les ouvrages de ses prédécesseurs; & son *Traité des Oracles*, imité de Van-dalle, de même que celui de *la pluralité des Mondes*, sont des ouvrages anciens, qu'il a su rajeunir & présenter avec les charmes de la Littérature moderne.

Nous devions cet hommage au P. *Porphire-Marie*. Il nous présente encore dans son Roman allégorique, l'idée des Globes & du Magnétisme animal, que l'on a fait renaître de nos jours, & qui sont de toute ancienneté.

Cet Auteur nous apprend, que *les Médecins Lapons ont coûtume de souffler sur leurs malades, leurs esprits les plus vigoureux, qui, après avoir combattu le mal, retournent dans le lieu de leur origine.* Ne voit-on pas là l'application du Magnétisme animal, dont les défenseurs les plus outrés ignorent encore les vertus, & qu'on ne pourra peut-être bien connoître, que lorsqu'on aura banni tous les préjugés ?

Ailleurs, ce Capucin fait transporter *Escapumonte* dans la Lune, à l'aide de deux Ballons remplis de vent; on savoit donc alors que les Ballons remplis d'air plus leger que ne l'est l'atmosphérique, pouvoient s'élever sans le secours d'aucune force mouvante. Il seroit trop long d'analyser tout l'ouvrage; nous y trouverions des remarques curieuses, qui feroient un honneur infini à son Auteur, si son style étoit plus agréable.

Les désagrémens que le P. *Porphyre-Marie* éprouva, l'empêchèrent de donner le second volume de son ouvrage. Il finit ses jours dans sa retraite, le 7 Juillet 1705. (P. C.)

PORRADE, (Pierre) de l'ancienne & noble famille des *Porrata* de Gênes, nâquit à Marseille de Paul Porrade & de Cathérine de Vias. Cette mère pieuse ayant perdu son époux à la fleur de son âge, renonça aux plaisirs de la société, pour s'occuper uniquement du soin d'élever ses enfans dans la pratique des vertus, & dans les Sciences.

Pierre suça les principes de la Religion avec le lait. Il fit ses Humanités & sa Philosophie au Collège des PP. de l'Oratoire; ensuite il fut envoyé à Angers pour étudier en Droit. De-là il se rendit à Paris, pour s'y perfectionner; Le séjour qu'il y fit ne fut pas de longue durée. Une de ces femmes qui, à la honte de l'humanité, ravalent leur

condition, & vendent leurs appas au plus offrant, résolut de fixer le choix du jeune Porrade, qui manquoit d'expérience. Elle y réussit, & elle obtint même de lui une promesse de Mariage.

La mère de Porrade apprit heureusement le piège qu'on avoit tendu à son fils; elle le rappella au plutôt à Marseille, & l'arracha à la fourberie & à la honte dont il alloit se couvrir. Porrade avoit tous les agrémens qui attachent l'homme aux sociétés; il fit bientôt les délices de celles qu'il fréquentoit. Il avoit le ton de la bonne conversation, la répartie, qu'il plaçoit à propos, & une figure prévenante, qui, jointe à la manière de s'ajuster élégamment, lui donnoient chaque jour de nouveaux charmes. Il fit connoissance d'une Démoiselle riche & qualifiée, nommée *Thérèse Menc*: il l'épousa; & les vertus de cette épouse operèrent le plus grand changement dans sa conduite. Il commença dès lors une vie chrêtienne & mortifiée; mais les affaires du tems l'ayant occupé avec trop de feu, il fut compris dans la disgrace attirée sur les Filles de l'enfance, & condamné à un exil de sept ans. Les quatre premières années de son exil se passèrent dans la retraite; il passa les deux suivantes à Orléans, & la dernière à Marseille, caché dans sa maison. Il réparut ensuite aussi zélé qu'auparavant, pour le parti qu'il avoit embrassé, & il se montra toujours défenseur zélé de ses partisans, qu'il voyoit assidument, & avec lesquels il s'affermissoit dans ses opinions. Il inspira les mêmes idées à ses enfans, comme on le verra dans l'article suivant.

Enfin il mourut en 1708, âgé de 57 ans & regretté des gens de bien qu'il édifioit par ses vertus.

On a de lui, 1°. *Le Philosophisme des Jésuites de Marseille.* Avignon, Le Noir, 1692. 2°. Cent *Sentences* extraites de l'Ecriture Sainte & des Saints Pères de l'Eglise. Chaque Sentence est terminée par un distique en vers François. Le Dominicain Antoine Serry, dont nous parlerons en son lieu, fit imprimer ces Sentences à la suite de son ouvrage intitulé : *Paraphrase Chrétienne, morale & affective sur les sept Pseaumes de la Pénitence.*

PORRADE, (PAUL-AUGUSTIN DE) né à Marseille le 5 Septembre 1696, de Pierre de Porrade & de Françoise de Menc de Campagne, fit ses premières études au Collège de l'Oratoire. Il entra dans l'état Ecclésiastique & son oncle lui résigna son Canonicat à l'Eglise Cathédrale de sa patrie, lors qu'il n'avoit encore que quatorze ans. Il fut alors étudier la Philosophie à Paris au Collège de Beauvais, & fit ensuite sa licence en Sorbonne. Il revint à Marseille pour y être promu aux Ordres Sacrés; mais n'ayant pu y réussir à cause des affaires du tems, il fut à Paris où il s'unit à une Société qui avoit conçu le projet immense de l'Encyclopédie.

Porrade se chargea de la lettre A, pour la partie de l'Histoire Ecclésiastique; il avoit fait avec succès les articles, *Arius*, *Abaillard & Athanase*, lorsque cette Société se dispersa.

Porrade revint dans sa patrie; il fut un des premiers coopérateurs à l'établissement de l'Académie de cette Ville: il fit alors de nouveaux efforts pour obte-

nir le Soû-Diaconat ; mais voyant que ses tentatives étoient inutiles, il permuta son Bénéfice contre le Prieuré de Beaugencier, & retourna à Paris où il se fit connoître de M. le Maréchal de Villars. Ce Héros seconda les vues des Savans qui avoient formé le projet d'une Académie. Il leva les obstacles qui s'opposoient à l'admission de Porrade dans cette Société.

Porrade quitta de nouveau sa patrie en 1728 ; il quitta l'habit Ecclésiastique, & il fut reçu dans l'Ordre du Christ. Il partagea son tems entre l'étude & la culture des Savans. Il se fixa enfin à Marseille en 1750, & il présenta à l'Académie des morceaux, qui font honneur à son érudition. Les dernières années de sa vie, il les employa alternativement à la campagne dans les délices de la vie champêtre, & à la Ville, auprès de ses amis.

Quelque tems avant sa mort arrivée le 11 Avril 1782, il ne s'occupa plus que de l'avenir qui se présentoit à ses yeux avec la confiance qu'inspire la vie de l'honnête homme. Les vertus Chrêtiennes, & les sentimens de piété remplirent ses derniers instans.

On a de Porrade : le *Discours* qu'il prononça en 1757, à la séance de l'Académie, dont il étoit Directeur, sur la manière d'écrire une nouvelle Histoire de Marseille. Il y expose les difficulrés qu'il y a à surmonter & la méthode qu'il faudroit suivre. (V. P.)

POULLE, (LOUIS) nâquit à Avignon en 1711, d'une famille noble. Il fut élevé dans la Capitale de la France, & y embrassa l'Etat Ecclésiastique. A peine fut-il élevé au Sacerdoce, que son éloquence fit retentir les différentes Chaires de Paris. Devenu Grand-Vicaire de M. de Laon, il eut l'honneur de prononcer devant le Roi, le panégyrique de St. Louis ; ce qui lui valut le titre de Prédicateur de S. M. & l'Abbaye de Nogent. Il ne nous appartient pas de peindre son éloquence : M. le Baron de Sainte Croix a fait son éloge d'une manière digne du Panegyriste & du Prédicateur ; c'est là que nous renvoyons nos lecteurs. Ils y verront avec attendrissement, que l'Abbé Poulle y est peint comme Orateur & comme Chrêtien. „ Vertueux sans ostentation, dit M. de Sainte Croix „ bienfaisant „ sans effort, tolérant sans indifférence, „ il vécut heureux & mérita d'autant „ plus de l'être, que le spectacle du „ bonheur d'autrui fut pour lui une véritable jouissance. „ il se retira vers la fin de ses jours dans sa patrie „ l'attachement d'une Nièce aimable & „ vertueuse, Mad. la Marquise de „ Blauvac, avec laquelle il passoit presque tous les étés à la campagne, „ ajoutoit encore à sa félicité. Lorsqu'il „ commença à s'appercevoir de la cessation prochaine de sa vie, il la considera sans trouble & avec la résignation d'un vrai Chrêtien, dont l'espérance affoiblit les craintes sur le seuil „ même de l'éternité. „ Il mourut à Avignon le 8 Novembre 1781, âgé de 72 ans.

On a mis à la suite de son éloge, imprimé à Avignon chez Niel 1783, *in* 8°. de 32 pag. une lettre de l'Abbé Poulle à M. le Cardinal de Bernis. Il y dit qu'il n'avoit jamais écrit ses Sermons, & qu'il ne les avoit confiés qu'a sa mémoire. Phenoméne peut-être unique dans la République des lettres, &c. qui

ne trouvera guère d'imitateurs. (*a*)

(V. P.)

POURRIERES, (PIERRE) né à Marſeille en 1675, de parens plus honnetes que riches, embraſſa l'état Eccléſiaſtique. Ayant été élevé à la Prêtriſe, il fut choiſi par M. de Foreſta Colongue, Evêque d'Apt, pour être ſon Secrétaire; enſuite il fut nommé Chanoine des Accoules dans ſa patrie, & enfin Curé de la Paroiſſe de Saint Ferréol, au commencement de ce ſiècle.

C'eſt dans cette place qu'il s'eſt diſtingué par ſes travaux multipliés & aſſidus. La Peſte de 1720 lui fournit le moyen d'exercer ſes fonctions Apoſtoliques avec éclat. Digne émule du Prélat qui expoſa ſes jours pour le ſalut de ſes ouailles, Pourrières fournit à ſes Paroiſſiens, mille moyens d'éprouver ſon zèle. On le voyoit partout, au milieu même des mourans, conſoler cette partie la plus malheureuſe des humains, qui manquoit de tout dans ce tems d'affliction. Le Prélat, inſtruit de ſes ſoins généreux, le nomma Vicaire-Général de ſon Diocèſe.

Ce digne Curé ſut allier la dignité du Sacerdoce, à la nobleſſe des ſentimens, & à la politeſſe qui le fit chérir des grands & des petits; ſon extérieur doux & majeſtueux annonçoit au dehors, ce qui le caractèriſoit. Il mourut dans un âge avancé, le 17 Septembre 1747.

Pourrières fut un des premiers Prédicateurs Provençaux de ſon tems; il ſut adapter au génie de ſes Auditeurs des diſcours inſtructifs & éloquens, qui flattoient les oreilles en émouvant les cœurs. Ses prônes plaiſoient au Peuple qui y voyoit des leçons frappantes, & aux Savans, qui y admiroient l'élégance jointe à l'énergie des expreſſions d'une langue qui abonde en ce genre.

Parmi ſes diſcours, on citera toujours avec éloge, l'Oraiſon Funèbre de M. de Lebret, prononcée le 12 mai 1735, dans l'Egliſe paroiſſiale de St. Laurent, en préſence des Prud'hommes, & imprimée à Marſeille, chez Sibié, en la même année. Nous en citerons quelques morceaux, parce que cette pièce eſt aſſez rare aujourd'hui.

L'Orateur diviſe ſon diſcours de la ſorte: *Toujours oocupat* (M. Lebret) *per lou ben public & particulier, aqueou grand homme ſervie fidelament ſoun Prince, & proutegeavo leis poples; ſouſtenie leis paures ſenſo faire tort eis riches; counſoulavo leis affligeats ſenſo troublar la joyo publiquo; ſoulageavo leis malhuroux de ſoun propre ben, & proucuravo dins lou beſoun de ſecours à tous leis ooupreſſats. Anfin exerçavo envers tous la juſtici & la miſericordi. Vequi ſoun veritable caractèro, ce que fara leis doues partidos d'aqueſtou diſcours & que deou eſtre lou ſujet de noueſtro counſoulatien.*

Dans le premier point, l'Auteur rap-

(*a*) On engagea ſans doute enſuite l'Abbé Poulle à écrire ſes Sermons, puiſqu'ils ont paru en 1778 à Paris, en 2 vol. *in*-12. On y remarque de la facilité & de l'abondance Ils annonçent une étude réfléchie des PP. & de l'Ecriture, la connoiſſance des hommes & des mœurs nationales. il y a des images nobles, grandes & brillantes; mais on y trouve un ſtyle trop coupé & des iuterrogations trop accumulées, qui ſont peut-être plus ſupportables dans la bouche de l'Orateur, qu'à la ſimple lecture.

pelle la juſtice de ſon Héros, ſa piété, ſon affabilité, &c. Il le finit en ces termes :

Cargat yeou meme d'accoumpagnar & de remettre lou corps d'aquel illuſtre mouert dins la Glèyo vounte es lou vas de ſoun pèro ; en intrant à la pouncho doou jour dins la Capitalo d'aqueſto Prouvinço, vegueri lou pople couſternat, venir en troupo ooupres doou mouert, & après quauqueis gemiſſamens, dire à hauto voix : que tant d'Angis accoumpagnoun toun amo en Paradis, coumo as fach de ben & eſpragnat d'eſcus à noueſtro pauro Prouvenço. *Vè, Meſſies, es lou pople d'Aix que parlavo de la ſorto : ce que nous fa counouiſſe que Mouſſu Lebret n'a pas mens exerçat la miſericordi que la juſtici ; coumo va vous farai vèire dins moun ſegound pouint.*

Parmi les traits de bienfaiſance, celui qui frappe le plus eſt conçu en ces termes :

Ero tant bouen & tant coumpatiſſent per leis paures que plouravo ſus eleis, quand poudie pas leis ajudar. L'a ren de tant bèou, & que faſſe mies counouiſſe ſa bounta, que leis larmos que verſet davant M. lou Miniſtre, lorſqu'eſten deputat à la Cour per l'Aſſemblado doou Pays, per demandar quauquo diminutien de la taxo de ſieis milliens que lou Rey avie impouſats à la Prouvenço, èro tant penetrat de la misèri & de la pauretat doou Pople qu'en la repreſentant, parlavo eme tant d'affectien que leis larmos li vengueroun eis hueils. Lou Miniſtre n'en ſouguet attendrit & nous faguet deſcargar de quatre milliens. Aquo, MESSIES es uno eſpèço de miracle.

Vers la fin de ſon diſcours, il s'écrie. *Per ben counouiſſe leis hommes, leis foou veire en plaço. Aquo es la pèiro de toquó. Pouden pas doutar doou deſtacament de M. Lebret, puiſque noun ſoulament n'avie pas prouſitat deis avantagis qu'aurie pouſcut retirar de ſeis chargeos & de ſeis amplois ; mai qu'emplegavo leis bens que lou Prince li dounavo en recoumpenſo de ſeis ſarvicis & ſeis propres revenguts oou ſoulageament deis autres.* (V. P.)

PUECH, (LOUIS) nâquit à Aix vers le commencement du ſiècle dernier. Il fut ordonné Prêtre dans ſa patrie, & enſuite nommé Prieur de la Tour de Beuvon. Il eſt connu par ſes Poéſies Françoiſes & Provençales. Il excelloit ſurtout dans les Vaudevilles & les Noëls Provençaux. Il traduiſit en notre langue, le fameux Noël de Lopez de Vega Eſpagnol, qui commence par ces mots : *Nautres ſian tres booumians.* (*a*) Cette traduction lui fit une affaire auprès du Cardinal de Grimaldi, Archevêque d'Aix, à qui il fut dénoncé.

(*a*) L'on a crû longt-ems que *Saboli*, Bénéficier & Organiſte d'Avignon à l'Egliſe Saint Pierre, étoit auteur du Noël des Bohémiens ; il eſt bon de détromper là-deſſus nos Lecteurs ; nous avons découvert que parmi les Noëls imprimés ſous le nom de cet Organiſte, il en eſt peu qui lui appartiennent. Il n'en eſt que l'Editeur : mais il a le mérite d'avoir compoſé les airs, ou d'y avoir adapté des airs connus de ſon tems.

Mais

Mais le Cardinal ayant examiné cette pièce, rejeta toutes les accusations intentées contre lui.

Puech fit encore un Poëme intitulé: *la Chambre Ardente.* Il le composa au sujet des troubles qui agitoient la Provence de son tems. Ses autres ouvrages Mss. sont conservés dans les cabinets des Savans. Il mourut vers l'année 1687. (V. P.)

PUGET, (PIERRE) l'Artiste de la France & celui de son siècle qui ait réuni le plus de talens, nâquit à Marseille le dernier jour du mois d'Octobre 1622, de Noble Simon Puget & de Marguerite Cauvin. Elève plutôt de son propre génie que d'un très-médiocre Maître duquel il reçut les premiers principes du dessin, il fut tout à la fois & presque au sortir de l'enfance grand Architecte, excellent Peintre & Sculpteur sublime. Il eut le courage à l'âge de seize ans, d'entreprendre la construction d'une Galère du Roi, & l'honneur de s'en acquitter avec le plus grand succès. Les édifices qu'il a construits ou décorés, se ressentent du grand goût, de la noblesse & de la fécondité de son génie. L'on ne connoit de lui à Marseille dans le grand genre d'Architecture, que l'Eglise de l'Hopital Général de la Charité. Si le Voyageur éclairé, l'Amateur instruit, l'Artiste intelligent admirent dans ce monument la forme agréable d'un plan ovale ingénieusement terminé dans son élévation, les détails d'une décoration sage, correcte & majestueuse, une exécution pure & hardie; tous conviennent qu'il ne resteroit rien à desirer dans tout son ensemble, si les divers morceaux de sculpture qui doivent l'embellir étoient un jour exécutés par une main habile.

Puget consacra à la Peinture les premières années de sa vie. Ami & émule de Pietro de Cortone qui l'avoit initié dans les mystères de cet art, il ne s'y distingua pas moins que ce grand homme. Les tableaux que l'on connoit de lui sont du plus grand stile. Ses desseins, ceux de marine principalement, sont devenus d'autant plus précieux qu'aucun artiste ne l'a encore égalé dans ce genre. Les productions les plus estimables de son pinceau, que l'on connoit en Provence, sont à Aix, dans une Chapelle du Collège, l'Annonciation & la Visitation de la Vierge; chez M. Boyer de Foncolombe une fuite en Egypte. A Marseille, dans l'Eglise Cathédrale, le Salvator mundi, & les Baptêmes de Constantin & de Clovis. Dans celle du premier Couvent des Visitandines, la Visitation de la Vierge; dans l'Église paroissiale de Chateau-Gombert, la Vocation de St. Mathieu. A Toulon, dans l'Eglise des Capucins, deux tableaux d'Autel: trois autres dans celle de la Valette, petit village peu distant de cette Ville.

Forcé par les suites d'une maladie qui l'avoit conduit aux portes du tombeau, à renoncer à la peinture qu'il aimoit éperdument, il fit pour toujours de la sculpture, l'unique objet de ses travaux. Son Hercule Gaulois à Sceaux, les termes qui suportent le balcon de l'Hôtel de Ville à Toulon, son bas-rélief de Diogène à la salle des Antiques, celui de St. Charles secourant les pestiférés, au Bureau de la Consigne de Marseille, son St. Sebastien, son bien-heureux Sauli à Gênes, son Andromède, son Milon

à Verſailles, & quantité de morceaux dont il a enrichi la France & l'Italie, le placeront dans tous les tems au rang des plus habiles Statuaires.

Michel-Ange partage peut-être ſeul avec lui l'honneur d'avoir répandu dans la ſculpture moderne des beautés qui égalent celles que l'on admire dans l'antique. Jaloux de travailler ſeul, tant à l'ébauche qu'au terminé de ſes ouvrages, l'on peut dire qu'à l'écuſſon-près des armes du Roi ſur la porte de l'Hôtel-de-Ville de Marſeille, il n'abandonna jamais cette partie eſſentielle de ſon art, au ciſeau de ſes élèves même les plus avancés, pour y verſer lui-même ce ton d'eſprit, de nobleſſe & de grandeur que la main ſeule du Maître ſublime eſt capable d'y imprimer. Auſſi ſoumit-il la pierre & le marbre qui trembloient devant lui, aux formes les plus ſouples, les plus mâles & les plus élégantes. L'on ne doit pas terminer ce court éloge de Puget, ſans rappeller l'attention ſcrupuleuſe qu'il eut toujours de ne bleſſer dans aucun de ſes ouvrages ni la décence ni les mœurs. Ce grand homme dont le mérite avoit été mal recompenſé à la Cour, & peut-être peu connu dans ſa patrie, mourut à Marſeille le 22 Décembre 1694, âgé de 72 ans. Sa vie a été écrite par le P. Bougerel, dans ſes *Mémoires* pour ſervir à l'Hiſtoire des illuſtres Provençaux.

Cet article eſt extrait de la vie de Puget que M. Dageville de l'Académie de Peinture de Marſeille, &c. ſe propoſe de donner inceſſamment au public.

Nous avons renvoyé *Clerion* à l'article PUGET; nous allons donner quelques notions de cet Artiſte, *Jacques Clerion*, né à Trets fut un bon Sculpteur. Il travailla à Paris pour la Cour & pour les Grands. On diſtingue parmi ſes ouvrages, une ſtatue de *Jupiter*, une *Junon* & une *Vénus* d'après l'Antique, au Parc de Verſailles. Le *Bacchus* de la ſalle de Trianon eſt encore de lui. On a auſſi deux buſtes de ſa main dans l'Egliſe de St. Jean à Aix. *Clerion* avoit épouſé *Geneviève Bologne*, qui peignoit les fleurs, les fruits & l'hiſtoire. Elle avoit mérité par ſes talens, une place à l'Académie Royale de Peinture. Son mari la perdit en 1708, & mourut en 1714. Vers le même tems, *Jean de Dieu*, né à Arles ſe diſtinguoit à Paris dans le même genre que *Clerion*; il a laiſſé de ſes ouvrages à Verſailles, qui ſont très eſtimés & qui lui valurent des recompenſes, & le titre de Sculpteur ordinaire du Roi.

PUGET, (PIERRE) de l'Ordre des Minimes, mort à Aix ſa patrie en 1747, à l'âge de 76 ans, marcha ſur les traces du P. Pellas, ſon confrère, dans l'étude de la langue Provençale, & s'appliqua comme lui à la rendre en François par un nouveau Dictionnaire. Ayant conçu un deſſein plus vaſte que ſon modèle, il l'a ſurpaſſé : il a travaillé avec plus d'érudition, il a fait de plus ſavantes recherches, il a puiſé dans les langues mères l'étymologie de la plupart des termes Provençaux. L'Hébreu, le Celtique, le Grec & le Latin ont été ſes principales ſources.

Le P. Puget avoit des connoiſſances & de la littérature; il étoit laborieux & d'un caractère à ne pas ſe laſſer par le dégoût inſéparable de l'étude des mots. Son ouvrage, digne d'éloge, répand un nouveau jour ſur la langue de la Provence; il en juſtifie l'ancienneté; il en

découvre les principes; il prouve à l'étranger que ce n'est point au hasard que nos pères ont employé telle ou telle autre expression, mais qu'ils ne l'ont admise que parce qu'elle présentoit une véritable signification. La terminaison est du climat, la racine est bien souvent Grèque, Latine ou Celtique.

Après la mort du P. Puget, le savant Carri, dont nous avons donné l'article, désira de parcourir ce Dictionnaire, il le goûta, il l'approuva; mais la délicatesse des Religieux empêcha sa publication, & le Dictionnaire resta mss. V. CARRI. On le voit dans la Bibliothèque des Minimes d'Aix, où les Curieux le consultent avec avantage. Nous y avons été accueillis avec cette politesse & cette facilité que les lettres & la vertu inspirent aux Savans, & nous avons profité des travaux du P. Puget. Son Mss. *in-folio*, a pour titre: *Dictionnaire Provençal & François*, *contenant la signification & la définition des mots*, *avec l'origine & l'étymologie du langage Provençal*. Cet Écrivain soutenoit par la régularité de sa vie, l'estime que lui acqueroit son savoir.

(V. P.)

PUPIO, (THOMAS DE) fils de Jean, Maître Rational, & d'Anne Mérindol, nâquit à Aix, où il exerça d'abord avec beaucoup de succès l'office de son père. Il s'en démit ensuite pour embrasser l'état Ecclésiastique; & après avoir été nommé Chanoine de l'Eglise de cette Ville, il en devint Archevêque en 1398. Louis II fut présent à sa reception, & Pupio lui rendit hommage. Eugene IV faisoit beaucoup de cas de son mérite, & ne laissa passer aucune occasion sans lui en donner des marques.

En 1401, Pupio accompagna ce Souverain Pontife à Rome, où il fit admirer les excellentes qualités du cœur & de l'esprit qui le distinguoient. A son retour il fut chargé de la légation de Provence & des autres Provinces voisines. Ce fut lui que le S. Siège commit en 1407 pour unir l'Abbaye des Religieuses de St. Pons à celle de Lamanarre, au Diocèse de Toulon. La Bulle qui confirmoit l'Université d'Aix, dont on le nomma premier Chancelier, lui fut adressée. Il tint dans cette Ville un Synode Provincial, où il réforma plusieurs abus.

Ce Prélat qui avoit écrit sur les Droits Canon & Civil, mourut à Aix, le 18 Février 1420, laissant à son Eglise une très-belle collection de Manuscrits; & aux Archevêques ses successeurs une portion sur le Domaine de Puiricard.

(C. B.)

PYTHEAS vit le jour à Marseille, environ 350 ans avant J.C. au sein d'une famille indigente: il nâquit avec la passion des voyages, passion dispendieuse que la Philosophie la plus déterminée ne sauroit satisfaire sans beaucoup de fortune & beaucoup de moyens. L'activité de son génie lui fit trouver des ressources dans la constitution même du Gouvernement Marseillois. Membre d'une République commerçante, & par conséquent ambitieuse de nouvelles découvertes dans ce genre, le bien général fut, selon toutes les apparences, l'objet ou le prétexte des courses de *Pythéas*. Quoiqu'il en soit des motifs qui l'engagèrent dans cette carrière périlleuse, il parcourut toutes les côtes de l'Océan, depuis Cadix jusqu'à l'embouchure du Tanaïs. La découverte de la fameuse

Isle de Thulé, aujourd'hui l'Irlande, qu'on ne sauroit disputer à ce Géographe, prouve au moins que ses voyages ne furent pas infructueux, à ne les considérer même que du côté politique.

Le Journal qu'il en fit dans un ouvrage intitulé: *le Tour du monde*, est, au rapport de plusieurs Critiques, un tissu de merveilles qui supposent dans notre Auteur bien plus d'imagination que de bonne foi. La description de cette Isle a sur-tout révolté *Strabon* & *Polybe*; ils reprochent à notre Cosmographe une infidélité soutenue dans les moindres détails de ses rélations. *Pierre Gassendi* a pris en main la cause de son ancien Compatriote, & l'a défendue avec la profondeur & l'érudition qui caractèrisent la plupart de ses écrits. D'après la lecture de cette apologie, il paroit que tous les prétendus mensonges, tant de fois reprochés à *Pythéas*, se réduisent au merveilleux de cette phrase qui n'est pas, à la vérité, sans impudence.

» Aux environs de Thule, à six » journées de la Grande-Bretagne, du » côté du Nord, on ne voit plus ni » terre, ni eau, ni air; mais ces trois » élémens confondus, forment une » substance qui lie entre elles toutes les » parties de l'univers. Ni les vaisseaux, » ni le gens de pied, ne sauroient » franchir cet obstacle impénétrable ».

Nous avouous qu'il est difficile de ne pas se prévenir contre un Historien qui ose avancer de pareilles absurdités... mais la Géographie n'en est pas moins redevable à notre Auteur de plusieurs découvertes précieuses. Il n'en a pas moins de droits à cette espèce de gloire si justement acquise au fameux *Christophe Colomb*. Soit curiosité, soit amour du bien public, il n'y a guère qu'un grand homme qui veuille satisfaire l'une ou l'autre de ces deux passions, au péril de sa propre vie.

Au reste, la réputation de *Pythéas* a d'autres fondemens que ses connoissances Géographiques. Outre qu'il étoit le meilleur Cosinographe de son siècle, il joignoit à ce mérite rare, celui de grand Astronome & d'excellent Mathématicien. Les censeurs les plus acharnés à le déprimer, lui rendent justice à ces deux égards.

L'étude approfondie de ces deux sciences ne lui fit pas négliger la Philosophie proprement dite. Il s'y distingua par la sublimité de ses idées sur la nature de notre ame qu'il croyoit immortelle. C'est ce qui fait dire à quelques Savans qu'il étoit de la secte de *Pythagore*.

De tous les ouvrages de *Pythéas*, nous ne connoissons que son *Tour du monde*, ou la *Rélation* de ses voyages, dont il nous reste quelques fragmens dans les critiques amères qui en ont été faites.

Finissons cet article par une réflexion sur le *Gnomon* de Pythéas. On sait que ce Savant avoit déterminé la latitude de Marseille, en comparant l'ombre du Gnomon à sa hauteur.

Ce monument ne subsiste plus depuis long-tems. Nous prouverons dans une Dissertation particulière, l'erreur de ce moderne qui a cru l'avoir découvert à Marseille, auprès du Quartier de St. Just.

Q

QUENIN ou QUINIDE, vulgairement appellé *St. Quinis*, Evêque de Vaison, étoit né dans cette Ville. Les pieux Eccléſiaſtiques auxquels ſa mère l'avoit confié, le formèrent à la vertu. *St. Théodoſe*, ſon Evêque, l'ordonna Diacre, & l'envoya avec le titre de ſon Député, au 5me. Concile d'Arles, tenu en 552. Il le choiſit enſuite pour ſon Coadjuteur, & ſe déchargea ſur lui du fardeau de l'adminiſtration de ſon Diocèſe, que ſon grand âge ne lui permettoit plus de porter. *St. Théodoſe* étant mort quelque tems après, *Quinide* gouverna ſeul l'Egliſe de Vaiſon, avec toute la vigueur d'un Paſteur, également charitable & zélé.

Mommol, Comte d'Auxerre, Général de l'Armée Françoiſe, l'ayant cruellement & indignement outragé, ſous prétexte qu'il ne lui avoit pas rendu tous les honneurs qu'il ſe croyoit dûs, pour la Victoire qu'il avoit remportée en Dauphiné ſur les Lombards, il ſouffrit tous ces mauvais traitemens avec une patience héroïque; mais *Mommol* ne fut pas plutôt ſorti de Vaiſon, qu'il ſe ſentit attaqué d'un mal violent. Ses gens, le voyant condamné par les Médecins, eurent recours au Saint Evêque, & l'apportèrent mourant à ſes pieds. *Quinide* pria pour ſa guériſon, & l'obtint ſur l'heure.

Il aſſiſta peu de tems après au 4me. Concile de Paris, qui ſe tint en 572, dans l'Egliſe des Apôtres *St. Pierre* & *St. Paul*, dite aujourd'hui de *Ste. Geneviève*, & mourut le 15 Février 578 ou 579. Sa fête eſt marquée en ce jour dans les Martyrologes d'*Adon* & d'*Uſuard*, ainſi que dans le Romain. La Ville de Vaiſon le choiſit pour ſon Patron.

(V. P.)

QUESNAY (JOSEPH DU) né à St. Mitre, au Diocéſe d'Arles, de noble Charles du Queſnay & de Claire Dedons, le 7 Avril 1673, s'adonna à l'étude de la Juriſprudence, dans laquelle ſes ancêtres & ſes deſcendans ſe ſont diſtingués. Après avoir occupé pendant quinze ans la charge de Lieutenant au Siège d'Appeaux du Martigues, il vint ſe fixer à Marſeille, où il réunit la place de Conſeiller du Roi au Siège de l'Amirauté de cette Ville, à la fonction de Prévôt de la Marine. Il mourut le 25 mars 1756, & fut enterré au tombeau de ſa famille, dans l'Egliſe paroiſſiale des Accoules. Nous parlerons peu de ſes vertus; on ſe rappelle encore ſon intégrité, & ſon déſintéreſſement.

Il avoit fait des *Notes* ſavantes & judicieuſes ſur les Statuts de Provence, ſur les maximes du Palais, & ſur les affaires contentieuſes & litigieuſes de l'Amirauté. Ces Manuſcrits ſont en partie entre les mains des héritiers de feu M. de Croiſſainte, ſon Couſin; le reſte eſt au pouvoir de M. Duqueſnay, ſon petit neveu, Juge de St. Mitre, qui poſſéde

le rare talent d'accorder les parties qui font en litige, pour leur éviter le désagrément d'une Sentence judiciaire. Il est plutôt l'ami que le Juge de ses concitoyens; & c'est rarement à son Tribunal que sont portées les affaires qu'il a su terminer dans son Cabinet. (V. P.)

QUIQUERAN, (PIERRE DE) fils d'Antoine, Seigneur & Baron de Beaujeu, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi François I, & d'Anne de Forbin, dont le père, Seigneur de Soliers, fut Lieutenant-Général en Provence, nâquit à Arles, en 1526. Il étudia la Rhétorique & la Poétique, à Paris, sous Jacques-Louis Stræbée. Après quoi il voyagea en Italie, où il s'attacha beaucoup à la Musique; à son retour, il s'appliqua aux Mathématiques, à l'Histoire naturelle, à la Botanique & aux Belles-Lettres. Il fut nommé à l'Evêché de Senés, en 1544, n'ayant encore alors, que 18 ans. Il ne dut cette nomination si singulière, & qui fut la première après le Concordat de Léon X & de François I, qu'au grand nom qu'il s'étoit déja fait parmi les Savans. Comme il étoit extrêmement laborieux, il avoit composé plusieurs ouvrages; mais les seuls qui nous restent de lui, sont; un magnifique Eloge de sa Patrie, sous ce titre: *Petri Quiquerani Bellojocani, Episcopi Senecensis de Laudibus Provinciæ libi tres*; & un Poëme latin, sur le Passage d'Annibal dans les Gaules, & sur son arrivée aux bords du Rhône; près de la ville d'Arles: *de Adventu Annibalis in adversam ripam Arelatensis agri, hexametri centum.* L'un & l'autre ont été imprimés à Paris, en 1539, *in-fol.* & en 1551, *in* 4°. à Lyon, en 1565 & 1614. Il y a beaucoup d'érudition & de curiosités dans ces deux petits ouvrages. Le premier a été traduit en François, sous ce titre: *La Nouvelle Agriculture, ou la Provence, traduite de Pierre Quiqueran*, par Pierre de Niny de Claret, Archidiacre d'Arles; à Arles 1613, *in*-8°. & à Tournon 1616. Pierre de Quiqueran mourut le 18 Août 1550, à l'âge de 24 ans, selon son Epitaphe en prose, qui étoit dans la Chapelle d'Alluye, en l'Eglise des Grands Augustins, à Paris. On a vu pendant longtems, dans cette Chapelle, le Mausolée glorieux qu'on lui avoit érigé. Une Renommée éplorée y étoit assise sur un monde, & soutenoit le Buste du Prélat. Elle essuyoit d'une main quelques larmes que lui arrachoit la douleur de la perte de son favori, & de l'autre, elle tenoit à peine une trompette, qui sembloit lui échapper des mains. Elle avoit sous ses pieds des monceaux de Livres, & autour d'elle, des compas, des sphères, des équerres, des Astrolabes, ornemens qui paroissoient mieux convenir à un homme passionné pour les beaux Arts, qu'à un Evêque. On lui fit plusieurs Epitaphes, parmi lesquelles nous citerons celle-ci.

Dum juvenilis honos, primâ lanugine malas
Vertit, & in calido pectore fervet amor;
Me rapuit quæ cuncta rapit, mors invida doctis.
Heu mihi cur vitæ tam brevis hora fuit?
Cur brevis hora fuit? Rerum sic volvitur ordo,

Alternantque suas tempus & aura vices.
Si fera longævæ tribuissent fata Senectæ
Tempora, venturis poma dedisset ager.
Flos periit, periere simùl cum cortice fructus,
Aridaque ante suos poma fuere dies.
Nemo tamen lacrymis, nec tristia funera fletu
Fœdet : cur ? Volito docta per ora virûm.

Quiqueran se seroit fait un nom distingué dans la Littéature, s'il eût vêcu plus longtems. On dit que lorsque son Mausolée fut détruit, le Cardinal de Joyeuse demanda son Buste, qui étoit de la main du célèbre Pierre Gougeon. (V. P.)

QUIQUERAN DE BEAUJEU, (PAUL ANTOINE DE) Chevalier de Malte, oncle de l'Evêque de Castres, & petit neveu du précédent, nâquit comme eux à Arles, d'une famille qui a donné à la Religion des Grands-Prieurs, des Grands-Croix, &c. Dès que son âge le lui permit, il se rendit auprès du Grand-Maître; & désirant avec passion de se distinguer, il lui demanda de l'emploi. Il étoit de tous les embarquemens, & ne revenoit jamais au port, qu'il ne se fût distingué par quelque action d'éclat qui le couvroit de gloire. En 1658, il eut le commandement d'une Galère, avec laquelle il fit des prodiges de valeur. Il étoit parti depuis quelque tems de Malte, lorsqu'il apperçut cinq Galères Turques, qui s'avancèrent vers lui en bon ordre. Quiqueran, loin de se retirer, comme il auroit pu le faire aisément, parla en peu de mots à son Equipage, & alla hardiment vers les ennemis. Le combat commença vers les 10 heures du matin, & ne finit que sur les 6 heures du soir, lorsque les Galères ennemies furent hors d'état de le soutenir plus long tems. Celle de Quiqueran essuya plus de 600 coups de canons, sans être endommagée considérablement. Ce combat opiniâtre n'empêcha pas le Chevalier d'en recommencer un autre, deux jours après, contre trois autres Galères Turques. Quoique son Equipage fût moins considérable qu'il ne l'étoit en partant de Malte, il ne refusa pas d'en venir aux mains. Ses savantes manœuvres le tirèrent d'affaire dans cette occasion, & l'empêchèrent de tomber au pouvoir de ses ennemis, qui se retirèrent avec la honte de n'avoir pu s'emparer d'une Galère, qui étoit presque hors de combat, par le grand nombre de coups qu'elle avoit essuyé. Quiqueran arriva à Malte; & en attendant qu'on eût radoubé sa Galère, il en monta une autre, avec laquelle il fit plusieurs prises sur l'ennemi. Le nombre & l'heureux succès de ses combats contre les Turcs, lui avoient acquis la réputation d'un des plus Grands Hommes de mer de son tems, lorsqu'au mois de Janvier de l'année 1660, la tempête l'ayant obligé de relâcher dans un mauvais Port de l'Archipel, il y fut investi & attaqué par 30 Galères du Grand-Seigneur, que le Capitan Pacha Mazamamet commandoit en personne. La partie n'étoit rien moins qu'égale, & il

femble qu'il ne reftoit au Chevalier que le parti de fe rendre. Il n'en eut pas même la penfée, & il fe difpofa trenquillement à recevoir fon ennemi. Le Pacha l'attaqua avec force, le Chevalier foutint fon feu avec une intrépidité fans égale pendant un jour entier, & n'y fuccomba qu'après avoir épuifé fes munitions, & perdu les trois-quarts de fon équipage. On le menoit chargé de fers dans une des Galères ennemies, lorfqu'une feconde tempête, plus violente que celle qu'il avoit déja effuyée, mit la flotte victorieufe en danger : Mazamamet fe vit réduit à implorer le fecours du Chevalier, qui le fauva par l'habileté de fa manœuvre ; ce qui excita la reconnoiffance du Capitan, qui, pour le fauver à fon tour, fupprima fa qualité de Chevalier, & le confondit avec les plus vils Efclaves. Ils arrivèrent de cette façon à Conftantinople ; le Grand-Vifir, qui probablement en avoit eu avis, voulut le voir, le reconnut, ou à fa mine guerrière, ou au portrait qu'on lui en avoit fait, & le fit mettre au Château des fept Tours, fans efpérance de rançon, ni d'échange. Le Roi, qui l'honoroit de fon eftime & de fon amitié, le redemanda en vain ; les Vénitiens ne purent le faire comprendre dans le traité de Candie. Le Grand-Vifir avoit appris, à fes dépens, de quelle importance il étoit de tenir dans les fers un ennemi de ce mérite, & qui lui avoit occafionné tant de pertes. Il gémiffoit depuis longtems dans le plus dur efclavage, lorfqu'un de fes neveux, frère de l'Evêque de Caftres, âgé feulement de 22 ans, forma le deffein hardi de le délivrer, & l'exécuta. Il paffa à Conftantinople avec M. de Nointel, Ambaffadeur de France, vit fon Oncle, (car on ne refufoit à perfonne la liberté de le voir) & lui porta des cordes en fecret, & à plufieurs reprifes. Quand il jugea qu'il en avoit fuffifamment, on convint du jour, de l'heure & du fignal. Le fignal donné, le Chevalier defcendit, & la corde fe trouvant trop courte de 4 ou 5 toifes, il s'élança dans la mer qui mouille le pied du Château. Le bruit qu'il fit en tombant, fut entendu de quelques Turcs qui paffoient dans un Brigantin ; ils allèrent droit à lui ; mais le neveu du Chevalier, arrivant à force de rames dans un Efquif bien armé, les écarta, & le conduifit à bord d'un Vaiffeau du Roi, que montoit le Comte d'Apremont, qui le ramena heureufement en France, après onze ans d'efclavage. Il mourut Commandeur de Bordeaux, vers l'an 1680. (C. B.)

QUIQUERAN DE BEAUJEU ; (HONORÉ DE) nâquit à Arles, le 29 Juin 1655, & fut le fecond fils d'Honoré de Quiqueran, Baron de Beaujeu, & de Thérèfe de Grille d'Eftoublon. Secondant fes talens naturels, il apprit rapidement les langues favantes, fe rendit profond dans la Théologie, & cultiva l'Éloquence avec foin. Il entra dans la Congrégation de l'Oratoire, à l'âge de 17 ans ; & il n'étoit encore que Diacre, quand on le chargea d'enfeigner la Théologie à Arles, enfuite à Saumur. Il prêchoit en même tems la Dominicale, avec un fuccès qui engagea fes Supérieurs à l'envoyer dans les Miffions du Poitou & du Pays d'Aunis, où la Révocation de l'Edit de Nantes les avoit rendues également néceffaires & difficiles. Le bien qu'elles pro-

produisirent, porta M. Fléchier, Evêque de Nîmes, à s'attacher l'Abbé de Beaujeu. Il lui conféra un Canonicat dans sa Cathédrale; il le choisit ensuite pour un de ses Grands-Vicaires, & lui donna sa confiance. Le Maréchal de Montrevel, qui commandoit en Languedoc, ayant été informé que le Dimanche des Rameaux, les Fanatiques devoient tenir leur assenblée dans un moulin des fauxbourgs de Nîmes, le fit investir par 500 Dragons, avec ordre de le brûler. Les habitans de Nîmes, croyant qu'on attentoit à leur vie, se refugièrent dans l'Eglise bien armés, résolus de s'y défendre jusqu'à la dernière extrêmité. M. de Beaujeu monta alors en chaire, & parla avec tant de force & d'onction, que le calme, la dévotion même ayant insensiblement succédé au trouble, le service se fit à l'ordinaire & chacun retourna chez soi tranquille, & presque honteux d'avoir cessé de l'être. L'Abbé de Beaujeu avoit tellement acquis le talent de prêcher sans préparation, que de trois carêmes qu'il a prêchés à Aix, à Paris & à la Rochelle, & de quantité d'autres sermons, il n'en avoit pas écrit quatre. Il se contentoit d'en bien méditer le sujet; & si quelquefois il en traçoit le plan, c'etoit en latin, pour se moins assujetir aux termes. Cette grande facilité lui fit beaucoup d'honneur dans les Assemblées du Clergé de 1693, & de 1700, où il fut député du second Ordre. M. Bossuet, Evêque de Meaux, & M. l'Abbé Bignon, furent ses admirateurs, & l'engagèrent à se fixer à Paris; M. Bignon le proposa, dans cette vue, à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, que l'on renouvelloit alors. M. de Beaujeu accepta cette place; mais il en fit peu d'usage. La crainte de manquer à sa vocation, le rapelloit sans cesse à ses premiers exercices. Le Roi en fut édifié; & étant informé des grands fruits qu'il faisoit par ses prédications, il le nomma, en 1705, à l'Evêché d'Oléron, & presque aussi-tôt après à celui de Castres, le 11 Avril de la même année 1705. Il fut sacré le 25 Octobre suivant; & ayant prêté serment de fidélité entre les mains du Roi, il en prit congé pour se rendre à son Diocèse. Sa Majesté lui donna les éloges les plus flateurs; & lui témoignant son regret sur ce départ précipité, elle lui dit: *C'est bien-tôt; mais c'est bien fait.* Arrivé à Castres, son premier soin fut d'y établir un Séminaire, qu'il a soutenu dans les tems les plus difficiles. Il trouva dans son économie & sa charité, de quoi construire ou relever des Temples, & de quoi subvenir aux nécessités publiques & particulières. Il reparut à la Cour, en 1711, pour la présentation du cahier des Etats. Il harangua le Roi avec applaudissement. Peu de tems après son retour en Languedoc, il prononça l'Oraison funèbre de M. de Mailly, Evêque de Lavaur. C'est un des plus beaux Discours qu'il ait prononcés. En 1715, Louis XIV étant mort, dans le tems de l'Assemblée générale du Clergé, qui se tenoit à Paris, l'Evêque de Castres, qui en étoit, & qu'on avoit déja chargé de la rédaction de quelques censures, fut encore choisi pour prononcer l'Oraison funèbre de ce Prince, à St. Denis. Cette pièce a été imprimée, en 1715, in-4°. M. de Beaujeu tempéroit l'austérité de ses mœurs, & les occupations sérieu-

ses de son état, par l'aménité des Lettres auxquelles il donnoit ordinairement quelques heures par jour. Ce digne Prélat mourut à Arles, où il étoit allé pour voir sa famille, le 26 Juillet 1736, dans la 81me. année de son âge : il y fut inhumé dans l'Eglise des Dominicains, lieu de la sépulture de ses ancêtres. On a de lui *des Mandemens*, *des Lettres & des Instructions Pastorales*, à l'occasion de l'établissement de son Séminaire, sur les maladies contagieuses de Provence & du Languedoc, sur l'incendie de Castres, sur les abus de la mendicité, sur la Légende de Grégoire VII, sur le Concile d'Embrun, & sur quelques autres points de Doctrine. Ce sont autant de Brochures in-4°. imprimées à Castres en différens tems.

Nous citerons ici quatre autres personnages de la même famille. Jean de Quiqueran, qui rendit de grands services, & qui reçut de grandes récompenses du Roi de Naples, Louis III. Comte de Provence. Il mourut en 1466.

Robert de Quiqueran, fait Chevalier de St. Michel, en 1568, nommé Gouverneur des villes d'Apt & de Manosque, en 1583, Maréchal des Camps & Armées du Roi, en 1586, & Consul d'Arles, en 1593, qui se distingua dans chacun de ces emplois.

Gaucher de Quiqueran, qui fut député vers le Roi Charles VIII, & qui obtint de lui les plus grands avantages pour Arles, sa Patrie, & pour la Provence.

Enfin, Balthasar de Quiqueran, qui, dans le tems de la Ligue, procura à la ville d'Arles la protection du Saint Siége; la plus utile & la plus honorable qu'on eût pu choisir alors.

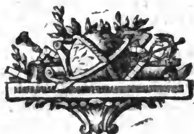
QUIRINALIS, (CLAUDIUS) Rhéteur, étoit natif de la ville d'Arles, & s'appliqua avec tant de succès à l'étude des Belles-Lettres, qu'il les enseigna ensuite avec honneur. St. Jerôme nous apprend, qu'il commença d'abord à professer à Marseille, & qu'il fut du nombre des Rhéteurs qui contribuèrent à illustrer les écoles de cette ville. Bientôt il chercha un théâtre plus digne de son mérite. Il passa à Rome, où il enseigna publiquement la Rhétorique, avec une réputation étonnante. St. Jerôme place cette époque vers la seconde année du règne de Claude. Quelques-uns néanmoins ne le font fleurir que sous Vespasien, environ 30 ans après : ce qui est faux, puisqu'il mourut dès les premières années du règne de Néron.

Notre Rhéteur est le même que celui qui, au rapport de Tacite, étoit Préfet, ou intendant des forçats que l'on entretenoit à Ravenne. Il eut le malheur d'encourir l'indignation du Prince, pour les malversations commises dans sa charge. Naturellement inhumain, il n'oublia rien, pas même les dépenses excessives pour satisfaire cette odieuse passion. Il exerca des concussions criantes sur l'Italie, comme si c'eût été la dernière, & la plus méprisable Province de l'Empire.

Néron, instruit de son inhumanité, & des injustices qu'il commettoit pour avoir plus de facilité à la satisfaire, l'envéloppa dans la proscription qu'il fit de quelques Officiers. Quirinalis coupable, voulant éviter la juste peine que méritoient ses crimes, chercha un moyen pour mettre sa vie & son honneur à l'abri de toute poursuite. N'en voyant point d'autres que de se faire mourir lui-

même, il prit du poison, & évita par-là une mort ignominieuse. Tacite dit qu'il mourut sous le Consulat de Volusius & de Cornelius Scipio, qui se trouve lié avec la 56me. année de notre Ere commune, & la seconde du règne de Neron.

Il y a dans Martial, une Epigramme sur Quirinalis, qui n'est pas à sa louange, Lib. 1, Epig. 85. Suétone avoit écrit la vie de Quirinalis; mais elle ne nous est pas parvenue.



R.

RAFFELIS DE SOISSANS. *V.* SOISSANS.

RAIMBAUD, ou RAYAMBAULD, Archevêque d'Arles, étoit, à ce qu'on croit, de Reillane. Il vivoit au onzième siècle, & il s'est illustré par son zèle & par sa piété. Issu d'une famille distinguée de la Provence, alliée à la Maison des Vicomtes de Marseille, il fut élevé sur le Siège d'Arles, vers l'année 1030. Il succéda à Pons de Marignane. On le trouve présent à plusieurs Conciles dans lesquels il fit connoître sa capacité & son amour pour la Religion. Sans compter les Eglises qu'il dota, ou dont il augmenta les revenus, nous lisons dans l'Histoire qu'il fut commis plusieurs fois par le St. Siège, pour publier des Bulles ou des Brefs émanés de la Cour de Rome. Ce fut lui qui établit le Chapitre de Barjols sous la dépendance immédiate du St. Siège.

Raimbaud voulut aussi introduire la reforme dans le Chapitre de sa Métropole; mais ce ne fut que dans le siècle suivant, que les Chanoines de son Eglise embrassèrent la règle des Chanoines Reguliers de St. Augustin. Cet Archevêque doué de l'humilité la plus profonde, se démit de son Evêché vers l'année 1065 pour embrasser la vie Religieuse dans le Monastère de St. Victor de Marseille, où il mourut deux ans après. Il eut pour successeur, Aicard. *Baluze* fait mention d'un Concile tenu à Arles, sous l'Episcopat de Raimbaud, dans lequel on fit quelques décrets contre les prêtres mariés qui étoient en grand nombre dans le Diocèse d'Arles, & contre les Simoniaques. (V. P.)

RAMBAUD, (HONORAT) né à Marseille de parens honnêtes; mais peu favorisé des biens de la fortune, vivoit dans le seizième siècle. Il s'adonna de bonne heure à l'instruction des enfans, état respectable, mais dégradé aujourd'hui par des motifs qu'il est inutile de décrire. Il y avoit trente deux ans que Rambaud exerçoit cette profession, lorsqu'il donna au public un livre sous ce titre: *la Déclaration des abus que l'on commet en écrivant, & le moyen de les éviter, & représenter naïvement, ce que jamais homme n'a fait.* Lyon, Jean de Tournes, 1578, *in*-8°. Ce livre dédié aux Consuls de Marseille, contient des reflexions très judicieuses. On y découvre le zèle de l'Auteur, & l'amour de son état: qualité rare parmi les maîtres de ce genre.

Laurent Joubert, Conseiller & Médecin ordinaire du Roi, estimoit beaucoup cet ouvrage. Il nomme Rambaud, *un très excellent personnage, un homme digne de louange immortelle.* Le fond de la doctrine de cet Ecrivain est, qu'il faudroit retrancher peu-à-peu les lettres superflues, & ajouter celles qui sont nécessaires, afin de ne pas écrire avec beaucoup de lettres, ce qui pour-

roit s'écrire avec un plus petit nombre ; que le point principal pour corriger l'orthographe, c'est de bien nommer & de bien former les lettres, & qu'il faut se rappeller qu'une lettre ne doit jamais faire la fonction d'une autre, ni divers sons être représentés par les mêmes lettres.

Rambaud distinguoit les lettres en mâles & femelles, ou en consonnes & en voyelles. Il croyoit que pour bien écrire, il falloit employer cinquante deux lettres neutres. Son livre contient son discours en caractères ordinaires sur une colonne, & dans l'autre, il l'a écrit avec ses caractères particuliers qu'il n'est pas facile de lire.

Il mourut vers la fin du 16me. siècle, dans un âge fort avancé. Son livre eut des partisans & des critiques. Joubert, dont nous venons de parler, adopta ses idées & publia en 1579, un *Dialogue sur la Cacographie Françoise*. Duverdier loue son intention, mais il ajoute qu'il ne sauroit en approuver l'usage, qui lui paroit plus pénible que celui qui est reçu universellement.

» L'usage » dit-il » l'invention & le
» changement des lettres ne dépend pas
» de nous ; il vaut mieux user de plu-
» sieurs lettres & se faire entendre, que
» de vouloir introduire une nouvelle sorte
» de caractère, qui ne seroit propre
» qu'à tourmenter l'esprit en vain.

(C. B.)

RAMPAL *V.* PIERRE DE SAINT ANDRÉ.

RAPHAEL (JEAN) étoit Provençal ; mais personne n'a connu le lieu de sa naissance. Il entra dans l'Ordre de St. Dominique, & il s'y distingua par ses vertus & par sa science. C'est de lui que nous apprenons que le Roi René l'employa pendant plusieurs années, dans différentes affaires d'Etat & qu'à la mort de ce Prince arrivée en 1480, il eut le bonheur de plaire à Louis XII qui ne monta sur le Trône qu'en 1498.

En 1524 Raphaël dédia à ce Roi, la vie de St. *Auzias*, (*S. Elzear de Sabran*) qu'il avoit composée à la prière de Pierre de Sabran, Seigneur de Beaudinar. On en trouve un exemplaire dans la bibliothèque du Roi, qui est fort exact ; c'est delà que tous les Auteurs des Dictionnaires Historiques ont extrait ce que l'on sait de Raphaël, qui mourut vraisemblablement au commencement du 16me. siècle. (V. P.)

RAPHAELIS, (MELCHIOR) n'est guère connu, quoique d'une famille distinguée, & occupant des places qu'il devoit à son mérite bien plus qu'à sa naissance. Il fut Chanoine Théologal de la Métropole & premier Professeur Royal de Théologie, en l'Université d'Aix, au commencement du dix-septième siècle. Nous ne savons rien de particulier sur sa vie qui puisse être transmis à la postérité, si ce n'est que le Cardinal de Lyon, Duplessis de Richelieu, le choisit parmi les Théologiens qu'il mena à Rome pour demander la cassation du mariage du Duc d'Orléans avec la Princesse de Lorraine. Cela prouve au moins que Raphaëlis s'étoit distingué dans sa chaire & qu'il avoit acquis l'estime du Cardinal, dans le tems qu'il possédoit le Siège d'Aix. Raphaëlis mourut à Rome, peu de tems après son arrivée, dans un âge assez avancé.

(*Art. fourni par M. Gombert.*)

RASPAUD, (POMPÉE) né à Apt dans le seizième siècle, vivoit encore

dans le dix-septième, vers le milieu duquel il mourut dans sa patrie. Dès son enfance, Raspaud fit des vers Provençaux. Son génie poëtique s'exerçoit indifféremment sur les sujets sérieux ou plaisans. Jamais homme ne fut plus fécond. A la vérité toutes ses productions n'étoient pas d'un mérite égal; aussi n'en a-t'on conservé aucune, à l'exception de la Fable qu'il présenta à Louis XIII en 1622, lors de son passage en Provence. Il l'avoit composée à l'occasion de la fin tragique du Maréchal d'Ancre. Elle est intitulée : *lou Roure & lou Cougourdier*. Le Roi en fut tellement satisfait, qu'à son retour à Paris, il donna ordre de l'imprimer, en 1623.

Renfermé dans sa patrie, Raspaud manquoit des ressources qui auroient pu fortifier sa verve & épurer son goût. Il composa avant sa mort l'Epitaphe suivante.

Eici gis Poumpeo Raspaud
Lou passant dis ; eh que m'en chaut !

(V. P.)

RAVENNE, né avec le 5me. siècle à Arles, ou aux environs, fut d'abord Prêtre sous Hilaire Evêque de cette Ville, & devint ensuite son successeur dans l'Episcopat. On présume avec raison, qu'il étoit membre de la célèbre Communauté que St. Hilaire avoit formée à Arles & dans laquelle il avoit réuni les vertus & l'austérité des déserts de la Thébaïde. L'estime particulière d'Hilaire qui le députa à Rome auprès du Pape St. Léon, est une preuve de la sage conduite de Ravenne & de l'étendue de ses connoissances.

Ravenne, étant monté sur le Siège d'Arles, reçut du Souverain Pontife des marques bien précises de la satisfaction qu'il éprouvoit de voir à la tête des Eglises des Gaules, un sujet si propre à y maintenir la discipline. » Nous con» firmons par notre Jugement, » écrivoit ce Pape aux Evêques de la Province d'Arles, » la bonne œuvre que vous „ venez de faire, en ordonnant Evêque „ d'Arles à la place d'Hilaire, un hom„ me tel que Ravenne. „ Sa lettre est datée du 22 Août 449.

Ravenne méritoit bien la confiance de St. Léon : capable d'instruire & d'animer par ses exemples, il sut se faire aimer par sa douceur, & par ses mœurs chastes. Il avoit député quelques Clercs à Rome pour apprendre au Pape son élévation. Ceux-ci firent part à ce Pontife de la vie vagabonde d'un Clerc nommé *Petronien*, qui se disoit Diacre de Ravenne ; St. Léon en écrivit à l'Evêque d'Arles, & lui ordonna de retrancher ce Clerc de la communion des fidèles, & d'en aviser les Evêques de la Province, dont il le reconnoissoit pour chef.

Dans ce tems-là, Auspicius Evêque de Vaison étant mort, Ravenne prétendit que l'Ordination de son successeur lui appartenoit. Il ordonna en effet Fontée. Cela ne plut pas à l'Evêque de Vienne, qui envoya des députés à Rome pour se plaindre de cette ordination, qu'il regardoit comme une entreprise sur ses droits. Les Evêques de la Province d'Arles voyant de leur côté le Pape favorablement disposé pour l'Evêque d'Arles, demandèrent le retablissement des Privilèges de l'Eglise d'Arles. Ils

dreffèrent à ce fujet une lettre dans laquelle ils firent un pompeux éloge de Ravenne, & rappellèrent les prérogatives de l'Eglife d'Arles.

Petrone, Prêtre, & Regule, Diacre, furent envoyés avec ces depêches, & rapportèrent une réponfe du Pape, adreffée a dix-neuf Evêques. Elle porte que l'Evêque de Vienne avoit déjà demandé juftice contre celui d'Arles, & que ayant pefé les raifons qu'on apportoit de part & d'autre, le Pape avoit foumis à la jurifdiction de l'Evêque de Vienne les Eglifes de Valence, de Tarentaife, de Genève & de Grenoble, & toutes les autres à la Métropole d'Arles. Ce fage Réglement, confirmé depuis par le Pape Symmaque, termina les différens qui regnoient depuis longtems entre l'Evêque de Vienne & celui d'Arles.

Cependant St. Léon, voulant en quelque forte dédommager Ravenne de la jurifdiction qu'il lui enlevoit fur quatre Eglifes, lui écrivit le 5 Mai 450, par les députés de fon Eglife, & le chargea de notifier aux Evêques de la Province, fa lettre à Flavien fur l'Incarnation. ,, Vous avez, lui dit-il, une belle ,, occafion de rendre célèbres devant ,, Dieu & dans l'Eglife, les commencemens de votre Epifcopat, fi vous ,, vous acquittez fidèlement, comme ,, nous l'efpérons, de la commiffion ,, que nous vous donnons. ,,

Pour fe conformer à fes ordres, Ravenne affembla à Arles un Concile en 451, compofé de 44 Evêques, auquel il préfida. La lettre fut reçue avec refpect, & on écrivit au Pape ce qui avoit été décidé dans cette Affemblée.

Ce fut pendant le courant de la même année que Ravenne reçut une autre lettre de St. Léon, par laquelle il lui annonçoit que l'année d'après il falloit célébrer la fête de Pâques le 23me. jour du mois de Mars, & le prioit d'en avifer les autres Evêques.

Quelques années après (485), le differend, qui exiftoit avec fcandale entre Théodore Evêque de Fréjus & les Religieux de l'Abbaye de Lérins, donna lieu à Ravenne d'affembler un Concile pour pacifier ces troubles. Il préfida à l'affemblée qui fe tint dans l'Eglife d'Arles, & à laquelle il y eut plus de 12 Evêques.

Nous avons encore la lettre circulaire qu'il écrivit à cette occafion, avec des fragmens de celle qu'il adreffa à Ruftique de Narbonne, & à quelques autres Evêques qui avoient été du Monaftère de Lérins, pour les y inviter. L'on y trouve de grands traits de pieté & de follicitude paftorale. C'eft tout ce qui nous refte de ce pieux Evêque.

Il mourut en 461, felon ceux qui lui donnent Léonce pour fucceffeur, ou en 455, fi l'on veut qu'Auguftat ait été nommé pour le remplacer. (C. B.)

RAYNAUD, (Theophile) né à Sofpello, dans le Comté de Nice, vers la fin de l'année 1583, avec des difpofitions heureufes, trouva dans fes maîtres, des hommes éclairés qui les perfectionnèrent. Son efprit folide & pénétrant, fon imagination vive & brillante étoient joints à la mémoire la plus heureufe. On n'eut jamais à lui reprocher qu'un efprit de critique qu'il fit connoître dès fon bas âge dans les converfations qu'il avoit avec fes condifciples. Envain voulut-on le corriger de ce défaut; fa vivacité l'emporta fur les préceptes, & fa caufticité fe fit fentir

dans tous ses ouvrages.

Avec ce défaut, Raynaud fut Chrêtien vertueux, compâtissant envers les malheureux, affable, & bon ami. A l'âge de 18 ans, il demanda d'être admis chez les Jésuites qui le reçurent en 1602. Il s'y fit estimer par ses talens & par ses vertus ; & malgré le conseil de ceux qui vouloient l'éloigner de cette Société, il y persévéra jusques à la mort.

On le nomma, d'abord après son noviciat, Régent des basses-classes ; ce fut alors qu'il s'adonna à la lecture des anciens Auteurs. Il étudia ensuite les Saints Pères ; & comme sa mémoire ne laissoit rien échapper de ce qu'il avoit lu une fois, il devint un des plus savans Théologiens de son siècle. Il fut l'Auteur le plus renommé & celui qui écrivit un plus grand nombre d'ouvrages. Il avoit déjà publié la plus grande partie de ses livres ; mais il y en avoit quelques-uns qui ne se trouvoient plus, d'autres qu'il avoit augmentés & plusieurs qui n'avoient pas encore été publiés. Raynaud se détermina à les faire imprimer dans un seul corps d'ouvrage. Mais il mourut à Lyon, avant la fin de l'édition, le 31 Octobre 1663. Un Jésuite se chargea de l'exécution de ce plan, & publia cet ouvrage sous ce titre : *Theophili Raynaudi, Soc. Jesu Theologi, Opera omnia*. Lyon, *in-fol.* 19 volumes.

Ces dix-neuf volumes contiennent un si grand nombre de matières, qu'il faudroit sortir des bornes de ce Dictionnaire, pour en donner une analyse exacte. Nous nous contenterons de donner une notice des principaux traités qui y sont contenus. Le premier & le second volume traitent du Verbe incarné & de ses attributs ; le troisième & le quatrième renferment la morale Chrêtienne. Le cinquième est un traité de la Théologie Naturelle. Il semble qu'il n'y avoit rien à dire sur ces sujets qui avoient été traités tant de fois & par de bons Auteurs ; cependant le P. Raynaud a su les présenter d'une manière savante, qui lui est particulière. Dans le sixième volume sont plusieurs traités sur le Sacrement de l'Eucharistie. L'Auteur combat l'opinion de Descartes sur les espèces sacramentelles ; il parle ensuite du respect avec lequel on doit assister au St. Sacrifice de la Messe. Il examine encore si l'on peut communier pour les morts, & il assure que, quoique le Sacrifice de la Messe soulage les ames détenues dans le Purgatoire, cependant la communion des vivans n'a point cet effet, parce qu'elle ne profite qu'à ceux qui la reçoivent, de même que le Baptême & les autres Sacremens. Cette proposition fut censurée à Rome, l'Auteur la corrigea & il obtint la permission de faire réimprimer son Traité. Le septième volume porte le titre de *Marialia*, parce qu'il se rapporte en entier au culte & aux perfections de la Vierge Marie. Le huitième est consacré à la description de l'Eglise de Lyon, de sa Primatie, & des Saints qu'elle honore particulièrement. Le neuvième volume contient plusieurs discours sur quelques autres Saints. Le plus curieux est celui qui traite du B. Robert d'Arbrissel, Fondateur de l'Ordre de Fontevrault : il y prouve que la supériorité que les femmes ont dans cet Ordre sur les hommes, n'est contraire ni à la raison, ni aux Loix de l'Eglise. Le dixième traite du Pape, des *Agnus Dei*, de la rose,

de

de l'épée & du chapeau que le Souverain Pontife est dans l'usage d'envoyer aux Princes. On trouve des recherches fort curieuses dans le onzième, intitulé: *Critica sacra*. Le douzième ne contient que trois Discours, dont le principal annonce le danger qu'il y a pour les Ecclésiastiques d'avoir des conversations trop fréquentes avec les personnes d'un autre sexe. Le treizième est un recueil de plusieurs traités fort curieux sur différens sujets. Le quatorzième parle des cas de conscience les moins ordinaires, des monitoires & de l'excommunication. Les deux suivans intitulés : *Heteroclita spiritualia*, renferment une critique sévère de plusieurs coûtumes suspectes dans les pratiques de devotion. Le dix-septième volume regarde uniquement les Religieux; l'Auteur y demande dans un livre, s'il leur est permis de porter les armes. Le dix-huitième comprend les Écrits du P. Raynaud contre le P. Gibieuf, Arnaud, Launoy, &c. C'est ici qu'il a abusé de la faculté de critiquer & de mordre. Le dernier volume est la table de tous les autres, table fort exacte, & très-méthodique.

Le fiel répandu dans les ouvrages du P. Raynaud lui attira souvent des réprimandes de la part de ses Supérieurs, & lui fit des ennemis. Mais il semble qu'il ne manqua de mémoire que dans ces circonstances, puisqu'il se livroit à la plus amère critique, en promettant d'y renoncer.

L'on n'a pas inféré tous ses ouvrages dans le recueil immense que nous avons cité. On n'y trouve pas 1°. les Apologies contre *Hurtado*, intitulées : *Depilationes*, parceque ce Religieux étoit d'un Ordre que les Italiens appellent *Pelosi*. 2°. Le livre, dans lequel il examine si l'on peut se confesser par lettres. 3°. *Hipparcus*; dans celui-ci il traite des Religieux, & il démontre que le trafic leur est interdit. 4°. Le Traité *De immunitate Cyriacorum à censuris*. 6°. *Religio bestiarum*, &c. &c. Il avoit eu dessein de faire imprimer ces ouvrages ensemble, & de les intituler *Apopompæus*, nom que les Juifs donnoient à la victime chargée de maledictions.

On voit en lisant les ouvrages de Raynaud, qu'il avoit l'esprit hardi & décisif, beaucoup d'imagination, & une mémoire prodigieuse. Son style est quelquefois obscur, parce qu'il se piquoit de choisir des mots dérivés du Grec. Il a aussi par fois des pensées singulières; tel est le chapitre intitulé; *Christus bonus, bona, bonum*, pour désigner l'excès de la bonté du Christ. Sa trop grande érudition lui fournissant une infinité de choses à la fois, il s'écarte souvent de son sujet. D'autres fois il se plaît à rappeller les passages des Anciens, plutôt que de peindre lui-même certains objets qu'il auroit peut-être mieux traités. Malgré ces défauts le P. Raynaud a écrit utilement; il mérite une place honorable dans la classe des Ecrivains qui ont travaillé pour le bien de l'Eglise. (C. B.)

RAYNAUD, (GUILLAUME) Religieux Dominicain, nâquit à Barcelonnette, vers le milieu du siècle passé, de parens pieux, qui lui inspirèrent dès son enfance l'amour de la vertu. Guillaume attentif à ses devoirs fit la consolation de ses parens; & s'il les quitta à l'âge de 18 à 20 ans, pour se vouer à Dieu dans l'Ordre de St. Dominique, ils ne purent

qu'être flattés de voir dans leur fils & dans leur élève, les plus heureux succès suivre leurs sages conseils.

Raynaud, encore Novice, surpassoit ses compagnons en piété & en exactitude. Dans l'étude de la Théologie, il s'éleva au-dessus d'eux par ses progrès; & bientôt, devenu Professeur de cette science, il obtint la réputation d'un des plus savans Théologiens de son tems.

Pleinement instruit de la science que renferment les livres saints, il instruisit le peuple, & se fit admirer dans différentes chaires du Royaume; sa réputation l'appella ensuite à Paris, où il reçut les éloges les mieux mérités. Il savoit peindre l'homme tel qu'il est & tracer le portrait fidèle de celui qui s'adonnoit à quelque vice. Aussi chacun se reconnoissoit-il à son tour, dans la peinture qu'il faisoit des égaremens de l'humanité. Ajoutez à cette vérité d'expression, les gestes aisés, la voix pleine & harmonieuse; en falloit-il davantage, pour toucher le cœur de ses Auditeurs?

Sa réputation le fit considérer dans son Ordre; ses Supérieurs le jugèrent digne d'un emploi délicat: il s'agissoit de faire réussir un projet qu'ils avoient formé pour l'avantage de leur Ordre. Raynaud partit pour Rome, mais il y mourut, avant d'avoir réussi, le 21 Avril 1704, emportant les regrets des gens de bien.

Il a laissé, 1°. *Sinopsis Bibliorum*, Paris 1692, in-12. 2°. *La Vie de la bienheureuse Marguerite de Savoie, de l'Ordre de St. Dominique, &c.* Paris, Cramoisi, 1674, in-12. 3°. *Le livre du Verbe mis au jour dans la naissance de Marie Mère de Dieu*, Lyon, 1668, in-8°. 4°. *Instructions chrétiennes sur le caractère des SS. ou Panégyrique des SS.* Paris, trois tomes in 8°. 5°. *Adversus Petri de Valleclausâ librum de immunitate Cyriacorum, seu potiùs Petri à Valleclausâ suarum adversus Cyriacos diatribarum deploratio & retractatio*, Grenoble, 1670. C'est une critique fort ingénieuse, dont l'Auteur arrêta l'impression à la page 176, à la prière de l'Evêque de Grénoble, qui craignoit les suites de cette dispute. (C. B.)

RÉAL, (GASPARD DE) Conseiller du Roi en ses Conseils, grand Sénéchal de Forkalquier, & Seigneur de Curbans, naquit à Sisteron, le 20 Novembre 1682, de François de Réal, Seigneur de Curbans, & de Lucrèce de Leyde.

Gaspard se distingua par ses talens & par son génie politique; il mérita l'estime & la confiance de plusieurs Princes & Ambassadeurs qu'il aida quelquefois dans les travaux du Cabinet. Il employa près de trente ans à composer un ouvrage sur la science du gouvernement, dans lequel on trouve des idées justes, des principes certains, des reflexions sages, une érudition vaste, une connoissance exacte des intérêts des différens Princes de l'Europe, un style noble & élégant, quoique un peu diffus. L'Auteur a puisé dans l'Histoire ancienne & moderne, & dans tous les Auteurs, qui ont le plus solidement écrit sur la legislation & la politique. Il auroit pu seulement se resserrer davantage; & si *l'esprit des loix* pêche pour être trop précis, la *science du gouvernement* a un défaut tout contraire. C'est le jugement qu'en ont porté les Journalistes.

Voici le titre entier de l'ouvrage. *La Science du gouvernement; ouvrage de morale, de droit & de politique, qui contient les principes du commandement & de l'obéissance; où l'on réduit toutes*

les matières du gouvernement, en un corps unique, entier dans chacune de ses parties, & où l'on explique les droits & les devoirs des Souverains, ceux des sujets, ceux de tous les hommes, en quelque situation qu'il se trouvent, Paris, 8 vol. in-4° 1762, 63 & 64. Cet ouvrage fut imprimé après la mort de l'Auteur, qui arriva le 8 Février 1752. M. l'Abbé de Burle, neveu de Réal & possesseur de ses écrits, fit imprimer cet ouvrage dédié à Monseigneur le Dauphin, à qui l'Auteur en avoit présenté lui-même quelques volumes, suivant les Auteurs des Dictionnaires Historiques. (V. P.)

REAUVILLE, *voyez* ROLLAND.

REBATTU, (FRANÇOIS DE) *voyez l'article* TERRIN.

REBOULET, (SIMON) d'une famille ancienne originaire de Toulouse, vit le jour à Avignon le 9 Juin 1687. Il y étudia chez les Jésuites; & ayant fini ses humanités, il embrassa leur Institut. Mais sa foible santé l'obligea d'en sortir au bout de quatre années: il conserva cependant toujours l'attachement le plus intime pour cette Société, pour laquelle il avoit conçu une grande estime.

Il tourna ses vues d'un autre côté. L'étude du droit le fit parvenir au dégré de Docteur dans l'Université de sa patrie. Les progrès qu'il y fit lui attirèrent l'estime générale; il n'avoit que 24 ans, lorsqu'il fut nommé Juge de la Cour ordinaire de St. Pierre. Des crachemens de sang fréquens & excessifs le forcèrent de renoncer à la Judicature & au Barreau. Il se maria cependant en 1718 & il passa le reste de sa vie à composer des ouvrages qui ne sont pas sans mérite. *Les Mémoires du Comte de Forbin* furent son coup d'essai; quoiqu'on ait dit que la vérité y est souvent blessée, on les lit avec plaisir, & ils sont écrits d'une manière intéressante. Ils furent imprimés du vivant de son héros en 2 vol. *in-12*. Amsterdam, 1729. (Avignon.)

L'ouvrage le plus considérable de Reboulet, est *l'Histoire du Regne de Louis XIV*, Avignon, Girard, 1744, 3 vol. in-4°. Cette Histoire, toute médiocre qu'elle est, a eu beaucoup de cours, parce qu'elle est la meilleure que nous ayons. Les faits y sont exposés avec assez d'exactitude, mais le style en est sec, embarrassé, & souvent inégal. On auroit désiré, dans un sujet aussi vaste & aussi beau, plus de force, plus de chaleur & plus d'agrément. On se plaint que le Prince n'y est peint que comme Roi & non pas comme homme, & que sa vie privée est sacrifiée à sa vie publique. On en a fait une édition en 9 vol. in-12.

Reboulet fit aussi en deux vol. in-12. *l'Histoire des filles de l'enfance*, dont on fit grand nombre d'éditions. Le style en est fort amusant. Dès qu'elle parut, l'Abbé de Juliard, parent de Madame de Mondonville, attaqua cette Histoire comme un libelle diffamatoire & la réfuta par un Mémoire dont la première partie contient *l'Innocence justifiée*, ou l'Histoire véritable des filles de l'enfance; la seconde renferme *le mensonge confondu*, ou la preuve de la fausseté de l'histoire calomnieuse des filles de l'enfance. Le Parlement de Toulouse condamna au feu l'Histoire de Reboulet. Cet Auteur répondit pour soutenir la vérité de son ouvrage. Mais le Marquis de Gardouche, neveu de Madame de Mondonville, obtint un Arrêt du 27 Février

1738, qui condamna au feu ce nouvel Ecrit; & ordonna des recherches rigoureuses contre l'Auteur.

L'Histoire de Clément XI par Reboulet, étoit sous presse, lorsqu'il mourut en 1752, le 27 Février. On l'imprima en deux vol. in 4o.; mais elle fut supprimée à la prière du Roi de Sardaigne, don le Père y étoit maltraité. Elle est écrite d'ailleurs avec netteté & précision. Reboulet, quelques années avant sa mort, (1748) fut nommé Primicier de l'Université d'Avignon. Il laissa un fils qui suivit la profession de son père, & qui fut Assesseur d'Avignon. (*Mém. mss.*)

REGIS, (JOSEPH-CHARLES DE) nâquit à Istres le 19 Mars 1718 de Louis de Regis, Ecuyer, des Seigneurs de Fuveau, & de Louise Jujardy. Joseph-Charles entra chez les Jésuites à l'âge de 16 ans. En 1736, il fut envoyé à Dole pour y enseigner les basses-classes. On le rappella ensuite en Provence; & après avoir enseigné pendant quelques années la Rhétorique au Collège de Ste. Croix à Marseille, on lui donna la chaire d'Eloquence, fondée au Collège de St. Jaume de la même Ville, qu'il a remplie avec distinction, jusques à l'époque de la destruction de la Société. Alors il se retira dans sa patrie avec un frère qui étoit aussi Jésuite, & il y mourut le 12 Mars 1777.

Nous avons du P. Regis plusieurs pièces de Théâtre propres pour les Collèges. Sa facilité à faire des vers auroit produit des morceaux plus conséquens, si son génie n'avoit été gêné par les circonstances. Les Connoisseurs estimèrent ses Tragédies, intitulées: *le Lazare*, *Venance*, *Hercule*, &c. Le testament de *l'Avare*, les *Fêtes Marseilloises* & plusieurs autres pièces dramatiques & lyriques.

Nous aurons occasion de parler du P. Regis dans notre Géographie, à l'article ISTRES, en faisant mention d'une excavation singulière, qu'il fit faire dans une colline, & qui désigne son goût pour l'Histoire Naturelle. Jean-Baptiste Regis, son oncle, aussi Jésuite, alla aux Missions de la Chine, & leva par ordre de l'Empereur Cam-hi, qui le considéroit beaucoup, la plupart des Cartes qu'on a de cet Empire. (V. P.)

REINIER, (TIMOTHÉE DE) *Voy.* REYNIER.

REMERVILLE DE S. QUENTIN, ou QUINTIN, (FRANÇOIS DE) né à Apt vers l'année 1650, de François-Antoine de Remerville, & de Isabeau de Mazargues, étoit d'une des principales familles de la Lorraine. Quoiqu'il se fût appliqué fort tard à l'étude, son esprit pénétrant lui applanit les difficultés, & il fut un des plus célèbres Littérateurs de la Provence vers la fin du siècle dernier, & au commencement du nôtre. Il écrivoit facilement en vers & en prose; & l'Académie naissante de Marseille connut plusieurs fois l'excès de son zèle & la profondeur de ses connoissances.

Pierre Galaup de Chasteuil ayant été chargé par Louis XIV de faire les arcs de triomphe qui furent élevés à Aix lors du passage des Ducs de Bourgogne & de Berry, & ayant fait imprimer en 1701, *in-fol.* une *Description* de ces arcs, cet ouvrage fut vivement attaqué par MM. de Ruffi & de Haitze. Remerville prit la défense de Galaup dans une brochure de 96 pages in-12. intitulée: *Réflexions sur un libelle intitulé*: *Lettre Critique de Sextius le Salien à Euxenus*

le Marseillois, touchant le discours sur les arcs triomphaux, dressés en la ville d'Aix, à l'heureuse arrivée de M. le Duc de Bourgogne & de M. de Berri, à Aix sous le nom de Cologne, 1702, sans nom d'Auteur. Il y a beaucoup d'érudition dans cet Ecrit en prose mêlée de vers, mais beaucoup trop de vivacité. On pourroit même douter si Remerville en est l'Auteur, parce qu'il y parle souvent de lui-même, qu'il rapporte même une de ses propres lettres signée de lui, en date du 1er. Octobre 1702, suivie d'une Épitre en vers François qu'il avoue pareillement adressée à Nostradamus. On fait positivement, malgré cela, que Remerville est l'Auteur de cette défense.

Cet Auteur donna ensuite des *Remarques critiques*, qui contiennent 74 pages in-12. sans nom de lieu ni d'Auteur, dans lesquelles il dévoile une partie des défauts de l'ouvrage de son compatriote Mervesin, dont nous avons parlé à la page 514 du volume précédent. Celui-ci répondit, & Remerville lui répliqua par une lettre à M. *** contenant 38 pages in-12. Cette lettre est écrite avec moins de vivacité que ses Remarques. Aussi les Journalistes de Trévoux ayant fait appercevoir ce vice dans les ouvrages de Remerville, il se répandit un bruit dans le Public littéraire, honorable pour lui, qui assuroit qu'il n'avoit point cru que cet ouvrage vît le jour, & que ses amis l'avoient livré à la presse sans l'en prévenir.

L'Histoire de St. Elzéar de Sabran par Remerville, dans laquelle il faisoit une narration curieuse & détaillée de ce qui s'est passé de plus important sous les Regnes de Charles II & de Robert, fut brulée chez l'Imprimeur : il n'en échappa que la Préface adressée à la Noblesse de Provence.

M. de *Castellane D'Auzet*, Gentilhomme de mérite, ayant composé la Généalogie de la Maison de *Castellane*, M. de *Remerville* examina son ouvrage, & lui écrivit plusieurs lettres, où il prétendoit démontrer que cette Maison ne tire point son origine des Rois de Castille, comme le veut M. *D'Auzet*, mais qu'elle a la même source que les Maisons *d'Agout*, de *Pontevez* & de *Simiane*. Ces manuscrits étoient entre les mains de M. le Président de *Mazaugues*, qui eut lui-même en 1720, une contestation avec M. de *Remerville* sur les anciennes Chartes de Provence, citées par *Ruffi* dans ses *Dissertations sur les Comtes de Provence, de Forcalquier, de Venaissin & sur les Vicomtes de Marseille*. M. de *Remerville* n'ajoutoit aucune foi à ces pièces, & M. de *Mazaugues* en soutenoit l'autenticité.

En 1704, Remerville avoit donné les Canons d'un Concile tenu à Apt l'an 1365, sous le Pontificat d'*Urbain V*, & auquel avoit présidé le Cardinal *Philippe de Cabassole* : ce Concile n'avoit point encore été publié.

Il composa aussi une *Dissertation* pour prouver que St. *Castor*, Evêque d'Apt au commencement du 5me. siècle, avoit fondé un Monastère dans son Diocèse, & non dans celui de Nîmes, comme on l'a dit dans le *Gallia Christiana*. Nous l'avons placée à la fin de notre 3me. volume.

Il fit dans le même tems une autre *Dissertation* sur le mot *Albici* ou *Albeci*, ancien peuple de Riez. Cette pièce est contre le P. *Hardouin*.

Ayant trouvé dans le Château de Sault

le manuſcrit original des Lettres de *François de Montauban D'Agoût*, Lieutenant du Roi dans le Lyonnois, pendant les guerres de religion, écrites au Roi dans les années 1560, 1561, 1562 & 1563, il les communiqua au P. *Meneſtrier*, Jéſuite: le P. de *Colonia* en fit uſage dans l'*Hiſtoire de Lyon*. Cet Auteur avoit auſſi trouvé le Cartulaire original de la ville d'Apt; il y ajouta des notes fort judicieuſes, & en fit préſent à l'Egliſe de ſa patrie.

Dans les pièces qu'il compoſa contre l'Abbé Merveſin, il y a quelques lettres & poëmes au ſujet de la lettre *R*, que cet Abbé prétendoit que l'on pouvoit exclurre d'un diſcours. *Voyez* MERVESIN.

M. de *Remerville* mit auſſi en vers le Conte du petit père *André*. Il compoſa l'*Hiſtoire des Comtes de Forcalquier*, & celle de la ville d'Apt ſa patrie; une *Diſſertation* ſur les réliques de Ste. *Anne* qu'on prétend avoir à Apt, & quelques *Satyres* contre M. de Foreſta Evêque de cette Ville, avec qui il eut pluſieurs démêlés. Ces divers ouvrages ſont reſtés mſs.

M. de Remerville connoiſſoit fort bien les généalogies des grandes Maiſons de Provence, mais il ſe livroit trop aux conjectures.

Il mourut à Apt, ſur la fin de Juillet 1730, âgé d'environ 80 ans. Il avoit épouſé le 4 Octobre 1682, Jeanne-Bernardine de Thomas Gignac & Roquefure, qui lui donna quatre fils & deux filles. (V. P.)

REMESAN. Cette famille noble, établie à Marſeille & originaire de Padoue, nous fournit deux perſonnages, qui ſe ſont diſtingués par des libéralités en faveur de la Maiſon des Religieux de l'Etroite Obſervance de leur patrie. Le premier, nommé *Julien de Remeſan*, Seigneur des Iſles d'If & d'Aigalades, Conſeiller-Sécrétaire du Roi René & Intendant de ſes Finances, fonda ce Monaſtère en l'année 1432; il donna pour cela aux Religieux qui vinrent s'y établir trois jardins contigus qu'il poſſédoit auprès de la porte de l'Ourſe. Son arrière petit-fils, *François*, Coſeigneur des Iſles d'If, légua à la Fabrique de cette Egliſe, ſix cent florins royaux, valant chacun trente-deux ſols de la monnoie de ſon tems, & de plus quelques habits de camelot & de velours, pour être employés à des ornemens d'Egliſe. Il ordonna encore que les boutons d'argent attachés à ſa ſaye, (ſorte de manteau) ſeroient convertis en un Calice du poids d'un marc.

L'identité du nom de *Julien* a fourni au P. Julien réparateur de ce Monaſtère un jeu de mots plaiſant, qui ſe trouve dans l'Inſcription placée au fond du nouveau Cloître des Obſervantins de Marſeille, aujourd'hui Cordeliers. Nous allons la rapporter.

A. P. R. M.

Hunc Conventum, quem ditissimus & nobilis Vir Julianus de Remesan fundaverat anno MCCCCLI, (a) quemque hostium furore devastatum in priorem statum Munificentissimus Galliarum Imperator Franciscus Primus restituerat, ac multis privilegiis regioque titulo decoraverat anno MDXXXVI pauperrimus Minorita Julianus, solâ ope Divinâ auxit, perfecitque anno MDCCXLVII.

Nous observerons ici en passant que le P. Julien ne perfectionna pas l'Edifice, mais qu'il hâta la ruine de son Couvent, puisqu'il laissa près de 100 mille livres de dettes, que ses successeurs ont acquittées. L'Eglise pourroit bien se perfectionner, si le même zèle anime toujours les Religieux de cette Maison.
(V. P.)

RENOARD, (JOSEPH) fils d'un Avocat de Valensoles, y nâquit en 1675. Il entra dans l'Oratoire & s'y fit un nom soit en enseignant, soit en dirigeant les maisons qui furent confiées à ses soins. Il mourut à Aix en 1754, laissant quelques Manuscrits précieux qui annoncent un esprit juste & des connoissances assez vastes. On ne sera pas fâché d'en trouver ici une notice. Le premier a pour titre: *Des Egaremens des hommes dans la recherche de la sagesse & du discernement de la vraie & de la fausse philosophie, où l'on fait voir que la fausse philosophie a besoin de la Religion, & quel est l'usage que la Religion peut faire de la philosophie.* Cette Dissertation fourniroit la matière de 3 volumes in-8°. Le second Mss. du P. Renoard est intitulé: *Reflexions critiques sur la vie & les ouvrages des anciens Philosophes.* On ne peut qu'inviter MM. de l'Oratoire à publier la quantité de mss. excellens qu'ils conservent dans leurs différentes Bibliothèques: ce seroit rendre le plus grand service aux Littérateurs & concourir aux progrès des sciences & de la littérature.
(B. O.)

REVEST, (JACQUES & HONORÉ) frères jumeaux, nés en 1688 d'une honnête famille de Toulon, entrèrent l'un & l'autre dans l'Ordre des Minimes, & y furent jusques à leur mort, arrivée en 1761, parfaitement unis par les liens du sang & de la vertu, sans l'être jamais par la ressemblance de tempérament, de caractère, de goût & de talens.

Honoré d'une taille avantageuse, mais avec une complexion foible & délicate, susceptible des plus légères impressions de l'air & du froid, fut toujours valétudinaire. *Jacques*, d'une taille médiocre, plus robuste & presque insensible aux va-

(a) L'Inscription rapporte l'année 1451, qui est celle où le Couvent commença d'être habité. Julien de Remesan avoit donné ses biens-fonds dès l'année 1432; comme nous l'avons dit d'après Ruffi, &c.

riations des saisons, jouissoit d'une santé inaltérable sans soins, sans crainte, sans précautions.

Le premier, triste, mélancolique, solitaire, parlant peu, moins communicatif, ne sembloit être vertueux & savant que pour lui-même.

Le second d'un caractère gai, ouvert, accessible, faisoit aimer la vertu; il avoit le rare talent d'animer la conversation & de l'assaisonner de ce sel délicat qui la rend intéressante, & la fait rechercher. Celui-là, esprit refléchi, s'appliqua aux Mathématiques, & ce ne fut pas sans succès: elles l'occupoient dans sa retraite; avec elles il se suffisoit. Celui-ci, esprit vif & badin, étudia les Belles-Lettres, les cultiva & s'attacha tout entier à l'art Héraldique qui sembloit plaire davantage à son imagination. Si l'Histoire nous présente quelquefois des jumeaux ressemblans en tout, l'un à l'autre, en voici deux marqués aux traits d'une différence bien sensible. Que répondre? Si ce n'est que libre dans ses productions, la nature ne suit pas toujours des règles uniformes, sur lesquelles la Philosophie puisse établir un systême certain.

Le P. Jacques Revest, dont nous allons parler plus particuliérement, fit paroître, dès ses premières années, du génie & de l'amour pour les lettres. Une mémoire des plus heureuses facilitoit ses progrès. Il acquéroit sans peine ce qu'il vouloit acquérir. La Théologie, la science de son état, l'occupa sans le fixer. Son penchant le portoit à la variété, aux études de goût; celle du blason l'arrêta. Il apperçut le rapport nécessaire qu'elle a avec la généalogie des grandes familles, les titres des Souverains, les exploits des Conquérans; & dès lors, il étudia avec plus de reflexions, l'Histoire des tems, des Nations, des Provinces; il se fit un tableau racourci de toutes les Maisons Illustres de l'Europe, de leur ancienneté, de leurs alliances, & des marques d'honneur & de distinction qui leur ont été accordées. Il ne voulut rien ignorer de ce qui devoit remplir son objet. Le Président *Chasseneux*, *Geliot*, *le P. Petrasanta*, *Le Laboureur*, *Menestrier* & plusieurs autres livres & Mss. furent entre ses mains. Il les lut, il les cite; mais trop éclairé pour adopter en tout leur opinion sur l'origine des Emaux dans le blason, il n'avance que ce qu'il peut justifier par les faits.

Le P. Revest demeuroit à Toulon, d'où il se fit bientôt un nom dans la Provence & au dehors. Les Étrangers venoient s'instruire auprès de lui: on l'écoutoit avec plaisir: les Curieux le consultoient; les familles nobles lui demandoient l'origine de leurs armoiries. Comm'il blasonnoit avec autant de goût que de vérité, souvent un point de Chronologie ou d'histoire étoit déterminé par la position de telle ou telle figure sur l'écusson, dont il donnoit l'éclaircissement. On le regardoit comme l'homme unique dans ce genre de science. La parfaite égalité de son ame & de sa conduite ajoutoit un nouveau mérite à ses talens. Il étoit le Supérieur le plus doux, le confrère le plus aimable, le Religieux le plus attaché à ses devoirs, le Directeur le plus zélé, & le Savant le plus modeste. On a long-tems attendu ses ouvrages dignes de voir le jour; peut-être qu'enfin la République des Lettres jouira de cet avantage. Ils sont encore mss. dans la Bibliothèque de son Ordre à Toulon, & consistent: 1°. en un *Traité de l'art Héraldique ou de la science des Armoiries*, in-4°.

in-4°. fig. enluminées. Ce Traité est en 4 parties: dans la première, l'Auteur traite de l'origine du Blason; il en donne les principes dans la seconde: la troisième est un Dictionnaire alphabétique des figures de tous les termes de l'art; dans la quatrième sont les ornemens des Armoiries. 2°. En un *Armorial alphabétique de toutes les Nations de l'Europe*, 3 vol. in-4°. 3°. En divers Mémoires & Dissertations sur différens objets concernant l'Art Héraldique. (P. N.)

REYNIER ou RAYNIER, (TIMOTHÉE BRIANÇON DE) né à Aix, de Louis-Antoine Briançon, Seigneur de Reynier, &c. donna dès sa jeunesse des preuves d'une piété aussi éclairée qu'elle étoit sincère. Elle l'accompagna dans ses premières études; elle le soutint au milieu du monde & des richesses; elle l'attacha enfin à Dieu par la profession Religieuse qu'il fit dans l'Ordre des Minimes en 1615, à l'âge de 20 ans.

Les nouvelles connoissances qu'il acquit dans la Théologie & les Livres Sts. ne servirent qu'à accroître son amour pour la perfection. Le silence, la prière, l'exactitude à remplir sa règle, le rendoient lui-même une règle vivante. Il fut, durant plusieurs années, chargé du soin de former les Novices à l'esprit religieux, & il s'acquitta de cet emploi délicat avec la tendresse d'un père, le discernement d'un sage, & le zèle d'un maître vigilant. Sa modestie & son maintien étoient l'image de la vertu, tandis que par des discours enflammés, il portoit le cœur de ses jeunes Élèves à l'aimer & à la pratiquer. Il se distingua dans le ministère de la Chaire par son Eloquence; il fit des conquêtes innombrables à la Religion par sa patience & par sa douceur dans la direction des Consciences. Sa vie austère & pénitente auroit dû, ce semble, abréger ses jours; il poussa néanmoins sa carrière jusques à l'âge de 86 ans, étant mort à Marseille en 1681.

Esprit solide & fécond, nourri de l'Écriture & des Pères, il a laissé plusieurs Ouvrages ascètiques qui sont la lumière & la consolation des gens de bien. Nous avons de lui: 1°. *l'Homme intérieur, ou l'Idée du parfait Chrétien.* Aix, David, 1662, in-4°. 2°. *Le Combat Spirituel reduit en Exercices*, Aix, David, 1662, in-12. 3°. *Le Malade souffrant & le Malade mourant, ou Méthode pour les exhorter & pour les consoler.* Aix, David, 1662, in-12. 4°. *La Devotion des 13 Vendredis, à l'honneur de St. François de Paule.* Marseille, Mesnier, 1676, in-12. C'est l'Abrégé de la vie & des vertus du St. Fondateur de son Ordre. 5°. *L'Amour aspiratif & unitif, ou la Théologie mystique pratiquée par le secours des aspirations ferventes*, Marseille, Brébion, 1678, in-12. Cet ouvrage est fort recherché par les personnes Religieuses. 6°. Enfin, plusieurs *Manuscrits de piété* dans la Bibliothèque de son Ordre, à Marseille. (P. N.)

REYNIER, (LOUIS DE BRIANÇON DE) Avocat, étoit frère du précédent. Il est Auteur de cette fameuse pièce en vers Provençaux, intitulée: *lou Crebo Couer de Paulet sur la mouert de soun Ay.* Cette pièce ingénieuse a été réimprimée fort souvent, & on n'en connoissoit pas l'Auteur. Nous apprenons par son Épitaphe qu'il étoit aussi recommandable par sa piété que par sa noblesse. Nous allons la rapporter en entier.

Sapiens habere amicum vult,
Exerceat amicitiam.
Hoc fecit qui hic jacet,
Ne tàm magna virtus jaceat
Nobilis Dom. Ludovicus de Brianſono,
Dominus de Reynier,
Nobilitate clarus
Pietate & benevolentiâ præcipuus.
Obiit ſexto-decimo Kal. Decembris
Anno D. MDC LXX
Ætatis verò ſuæ LXXII.
Orate pro eo.

Reynier mourut le 16 Décembre 1670, à l'âge de 72 ans. Ce qui conſte par le regiſtre mortuaire ; il y a donc une faute de chronologie dans l'Epitaphe.

RICARD, (DOMINIQUE DE) né à Aix, en 1680, d'une famille originaire de Toulon, fut le ſeptième fils de Jules de Ricard, Seigneur de Joyeuſe-Garde, (terre érigée enſuite en Marquiſat) Conſeiller de Grand-chambre au Parlement de Provence, & de Louiſe de Piolenc, l'un & l'autre recommandables par leur vertu.

Dominique reçut de ſes parens une éducation chrétienne. Il fut formé dès l'enfance, à la piété & aux Lettres. Né avec un eſprit vif, & avec une conception aiſée, il cultiva également la Littérature & l'Hiſtoire. On s'appercevoit facilement dans la converſation, qu'il avoit beaucoup lu, & qu'il joignoit à ſes connoiſſances un goût épuré.

A l'âge de vingt ans, il fut reçu Chevalier de Malte ; il fut enſuite Enſeigne d'une Galère de France, Lieutenant de Galères à Malte, ſous Sextius de Ricard ſon frère, Bailli, Grand-Croix de l'Ordre, Commandeur & Baron de la Villedieu, en Languedoc. Dominique fut bleſſé à l'abordage d'un Vaiſſeau Turc, de 70 canons, qui fut pris, & dont l'Etendart principal fut envoyé à Aix, par ordre du Grand-Maître, pour être placé dans l'Egliſe de la Commanderie de St. Jean, comme un Trophée élevé à la gloire des Provençaux, en mémoire de cette action glorieuſe. Le Chevalier de Ricard ne fit point profeſſion dans l'Ordre de Malte : il ſe retira à Paris, dans la Maiſon des Dominicains de la rue St. Honoré ; & là, au milieu d'une Ville tumultueuſe, renonçant à toutes les dignités que ſon âge, ſa naiſſance, ſon état & ſes protections pouvoient lui procurer, il vêcut ignoré pendant 12 ans, exerçant toutes les auſtérités que ſa retraite lui ſuggéroit. Il finit ſes jours dans la pratique de ces mortifications, le 12 Décembre

1734; & il fut inhumé dans l'Eglise des Dominicains.

(*Art. de M. l'Abbé Paul.*)

RICARD (LOUIS-ETIENNE) né à Marseille, en 1704, de parens originaires de Lunel, que le Commerce avoit attirés dans cette première Ville, étudia au Collège de l'Oratoire, & conserva, pendant toute sa vie, une estime particulière pour ses Maîtres.

Ses parens le destinoient au commerce, mais son penchant naturel l'entraîna vers les Sciences. Il se livra à l'étude de la Jurisprudence, & parut à Marseille au Barreau, dès l'âge de 25 ans, avec des succès peu communs. Une éloquence simple & majestueuse, une voix mâle & sonore, un style exact & sans affectation, lui acquirent bien-tôt la réputation d'un Orateur éloquent & persuasif.

Admis à l'Académie des Belles Lettres de sa Patrie, le 2 Janvier 1737, il s'y distingua par la lecture de quelques morceaux de Littérature, qu'il composoit dans ses momens de loisir.

Chargé de la défense d'une foule de procès, il fut encore Conseiller à l'Amirauté, & Juge de plusieurs pays voisins de Marseille. Malgré l'importance de ces occupations, Ricard sut trouver du tems pour les remplir exactement. Pendant l'espace de trente années qu'il a employées à exercer sa profession, il a su renoncer à toute sorte de plaisir & de délassement; il auroit fini ses jours dans ce pénible exercice, sans la députation dont il fut chargé en 1758.

La ville de Marseille le chargea de faire modérer une décision du Grand Conseil, en faveur d'un Citoyen puissant, dont les prétentions s'élevoient au-delà de 600 mille livres. Ricard examine attentivement cette affaire; il voit qu'avec le tems on pourroit obtenir de la faire juger de nouveau. Il en donne avis à ses Compatriotes, en les priant de diminuer ses honoraires de 6 mille livres par année.

La Communauté de Marseille consentit à sa demande, en lui assignant une pension de mille livres, pendant sa vie, en reconnoissance de ses services. Ricard obtint un Jugement, par lequel la demande de sa Partie adverse fut réduite à la somme de 12 mille livres.

Ce Magistrat, rendu à sa famille, renonça au travail, que son âge sembloit proscrire. Il se retira dans un Domaine qu'il possédoit dans le Diocèse de Nîmes, où il partagea son tems entre l'Agriculture & la lecture de l'Histoire; & il y termina paisiblement ses jours, le 24 Août 1777.

Il seroit à souhaiter que l'on donnât au Public ses plaidoyers, qui sont de modèles en ce genre.

(*Extrait de son Eloge.*)

RICHÉOME, (LOUIS) né à Digne, avant le milieu du seizième siècle, développa de bonne heure, les talens les plus décidés. L'ardeur qu'il avoit pour l'étude, le conduisit chez les Jésuites, dont il embrassa l'Institut, en 1565. Il fut ensuite nommé professeur des Humanités; & bientôt après, Recteur du Collège de Dijon. On lui confia encore la Direction de quelques autres Maisons, & on l'élut Provincial de la Province de Lyon. La manière dont il remplit cet emploi, engagea le Général à l'en pourvoir une seconde fois.

La Province de Guienne voulut aussi l'avoir à sa tête; il y parut avec les mêmes vertus, & fut ensuite Assistant Général de France, en 1598. Le Général de sa Compagnie avoit conçu pour lui une si grande estime, qu'il n'agissoit que par son conseil; Le P. Richéome rendit dans cette place des services considérables à son Ordre, & mourut à Bordeaux, le 15 Septembre 1625, âgé de 87 ans, avec la réputation d'un homme pieux & savant.

Il avoit publié plusieurs ouvrages pendant sa vie: après sa mort, on imprima à Paris, en 1627, en deux vol. in-fol. ses *Opuscules*, qui contiennent des *Traités de controverses*, des *ouvrages de piété, &c.*

Dans le quinzième volume de la *Traduction Françoise de l'Histoire de M. de Thou*, on trouve deux Lettres de ce Jésuite, datées de Rome, l'une du 22 Juin 1610, l'autre du 12 Janvier 1611, adressées à cet Auteur. Le P. Richéome assure dans la première, que les Jésuites n'avoient aucune part à la condamnation de son Histoire, dont il fait lui même un grand éloge. La seconde, renferme des plaintes sur l'Arrêt donné contre l'ouvrage de Bellarmin, *de Summo Pontifice*, dont les maximes sont contraires à celles que l'on enseigne en France, sur ce sujet.

Le P. Richéome étoit en correspondance avec tous les Savans de son tems, dont il étoit généralement estimé. Les Lettres qu'il en avoit reçues, traitoient toutes de matières intéressantes; elles auroient formé un volume considérable, si l'on avoit eu soin de les donner au public. (V. P.)

RICHIEUD, SIEURS DE MAUVANS, (ANTOINE ET PAUL DE) natifs de Castelane, fils d'Antoine de Richieud, & de Philippe de Barre Colongue, se rendirent fameux dans les guerres de la Religion, au seizième siècle. Ces deux fréres se déclarèrent les Chefs des Protestans, en Provence.

Antoine ramassa environ 300 hommes de son parti, pour ravager la haute Provence, & pour se venger des insultes que son frère & lui avoient reçues de la part des Catholiques. Leur première rage se porta contre le Couvent des Augustins de Castelane, qu'ils brûlèrent. Delà ils furent à Senés, où ils brûlèrent pareillement les appartemens des Chanoines, ils pillèrent l'Eglise, brisèrent les Autels & les images. Digne & Barjols éprouvèrent aussi les effets de leur fureur. Antoine se retira ensuite dans son Château avec son élite & s'y fortifia.

Dans cet intervalle, Paul, son frère, surnommé *le Capitaine Paulon*, se rendit à la Cour, où il obtint, que la cause pendante entre les habitans de Castelane & les *Mauvans*, seroit portée au Parlement de Grénoble. Fier de ses succès, il retourna en Provence. Mais le Parlement d'Aix refusa de renvoyer l'affaire au Parlement du Dauphiné, & donna des ordres pour saisir Paul & Antoine, afin de les juger suivant la rigueur des Loix.

Les Protestans, indignés de ce procédé, s'assemblèrent secrétement à Merindol; la cause des Mauvans devint la cause commune. Ils s'armèrent sous la conduite du brave *Paulon*. Claude de Savoie, Comte de Tende, Gouverneur de Provence, tâcha de pacifier ces troubles; & il y réussit, puisque Paul & Antoine promirent de se rendre à Flayosc,

où devoient se trouver les Arbitres proposés par le Comte de Tende. Antoine s'étant mis en route, arrive le soir à Draguignan; il y est apperçu par un habitant de Castelane, qui le fait connoître. Aussi-tôt la populace se jette sur lui. Antoine se rend chez le Lieutenant du Roi, & s'y constitue prisonnier, mais le Peuple furieux, l'arrache des mains de la Justice, & le livre aux enfans, qui lui font souffrir mille tourmens, dans lesquels il expire. Le Parlement de Provence fit apporter son cadavre à Aix, & ordonna qu'il fût pendu à la place des Prêcheurs, ensuite brûlé, & ses cendres jetées au vent.

Ce contre-tems arrêta les projets de pacification. Paul ramasse 50 Braves de Castelane & d'Entrevaux: il part pour se trouver auprès de Paris, afin de participer à la conjuration d'Amboise. Cependant il reçoit avis qu'il peut se rendre maître d'Aix; il revient en Provence, & manque son coup, par la trahison d'un faux-frère, qui avertit le Comte de Tende de la conspiration.

La troupe de Mauvans répandit la terreur dans toute la Province; elle pilloit tous les lieux, dépouilloit les Eglises; & se voyant enfin pressée par une armée de 5 mille hommes, elle fut s'enfermer dans l'ancien Monastère de St. André, situé dans un poste avantageux, & s'y fortifia.

Le Comte de Tende, qui vouloit épargner le sang, & qui ne vouloit pas perdre un guerrier tel que Mauvans, demanda à conférer avec lui: Paul vint le trouver sur sa parole. Le Comte de Tende lui promit tout ce qu'il demanda; & dès lors, Mauvans ne garda que quelques soldats pour sa sûreté; mais ayant été attaqué, peu de jours après, par le Baron de la Garde: il quitta la Provence, & se retira à Genève, où il fut reçu comme un Héros du Parti.

Quelques années après, la Reine rapella Mauvans & tous les fugitifs. Celui-ci fit publier à Aix l'Edit de pacification: on établit deux Prêches dans cette Ville; mais bientôt après, la persécution recommença. Mauvans se retira à Sisteron avec le jeune Baron de Lesdiguières. Ils y soutinrent le siège avec ardeur: Mauvans quitta la Ville pendant la nuit, & gagna Lyon; delà, il fut en Perigord, où il passa environ cinq ans, avec sa troupe de 200 Provençaux, dans l'inaction.

Enfin, ayant été commandé pour joindre le Prince de Condé, Paul rencontra le Duc de Montpensier, qui se jeta sur lui & sur sa troupe. Ils se battirent vaillamment, & succombèrent les armes à la main. C'étoit le 25 Octobre 1568, après 8 ans de troubles.

On loueroit la bravoure & les Exploits de Paul, s'il avoit soutenu une meilleure cause. Les Protestans prirent le deuil à sa mort. Il avoit épousé, en 1556, Louise de Trimond. Ses descendans se sont distingués dans les Armées de France: ils ont hérité de sa valeur; & n'ayant pas à soutenir cet esprit de parti, qui causa tant de maux, ils ont été à l'abri de la critique.

(*Extrait des Historiens.*)

RIGORD, (JEAN-PIERRE) vit le jour à Marseille, le 18 Janvier, 1656, Il embrassa d'abord l'Etat Ecclésiastique, étudia en Sorbonne, & prit le degré de Bachelier. Son mérite & sa piété lui attirèrent l'estime du célèbre Fenélon, Archevêque de Cambrai, & de M.

Godet des Maretz, Evêque de Chartres. La foiblesse de sa santé ne lui permit pas de rester au service de l'Eglise; il en sortit pour entrer dans l'Administration de la Marine; tous ceux qui, avec de talens & de protections, entroient dans ce Corps, faisoient bientôt de progrès rapides. Rigord fut de ce nombre.

Versé dans la connoissance des Médailles & de l'antiquité, dans le grec & dans le latin, il fut demandé, en *1690*, par M. de Seignelay, pour avoir la direction du Cabinet du Roi. Il refusa cette place, & obtint celle de Commissaire de la Marine. Ce fut dans l'emploi de cette charge, qu'il fit voir que les Sciences ont beaucoup perfectionné les Arts. Chargé de faire couper les bois dans les Pyrénées, il apprit aux Ouvriers mille moyens faciles pour accélerer le transport du bois, en évitant bien des inconveniens. Les Intendans de Languedoc & de Montauban, le nommèrent, en *1691*, leur Subdélégué, pour les affaires qu'ils avoient à traiter dans les Pyrénées.

Revenu en Provence, MM. Lebret, Père & fils, lui donnèrent la même commission dans leur département, le premier en 1701, le second en 1710; il l'a remplie pendant 25 ans, au gré de toute la Province.

Le Roi accorda quelquefois des recompenses pécuniaires à ses travaux: son désintéressement le portoit aussitôt à les distribuer à ses subalternes.

Pendant la peste de 1720, Rigord se montra partout tel qu'il devoit être; Vigilant dans le Bureau de la subdélégation, prudent & actif pour la conservation des Troupes, dont la police lui étoit confiée. Ses soins furent récompenses par des Lettres d'Anoblissement, datées de l'année 1722, accompagnées du cordon de l'Ordre de St. Michel, & d'une pension de mille livres.

L'Académie de Marseille admit Rigord parmi ses premiers Membres; mais elle le perdit le 20 Juillet 1727.

Nous avons de ce Savant, deux *Dissertations* sur deux médailles rares. Elles furent imprimées à Paris, en *1689*. Dans l'une, il parle très savamment du culte & des cérémonies des Egyptiens. Dans l'autre, il explique une Médaille d'Hérode Antipas. Il avoit fait d'autres ouvrages fort étendus sur l'antiquité, qu'il n'avoit pas eu soin de conserver. Nous lui devons aussi une *Dissertation curieuse sur l'Origine des Langues, & de l'écriture*; une *Lettre sur une ceinture de toile, trouvée sur une momie*; *la Critique de la Télémacomanie*, & plusieurs *Ecrits* sur la Religion, qu'il envoya au Pape Clément XI. Ce Pontife les lut avec plaisir, & ordonna à son Camérier de témoigner à Rigord combien il étoit charmé de son esprit & de sa piété.

(*Extrait de son Eloge.*)

RIGORDI, (FRANÇOIS) d'une bonne & ancienne famille de Provence, nâquit au Luc le 15 Juillet *1609*. Il passa les huit premières années de sa vie auprès de ses parens qui commencèrent à lui donner les premiers principes d'une excellente éducation, Il savoit à cet âge non-seulement tout ce qu'il falloit de latin pour commencer ses classes, mais encore assez de Géographie & d'Histoire pour répondre avec justesse à plusieurs questions qu'on lui faisoit sur ces matières. On l'envoya à Aix où il eut l'avantage d'avoir de bons maîtres.

qui, découvrant en lui du talent, n'oublièrent rien pour cultiver ses heureuses dispositions. Le jeune Rigordi persuadé qu'il ne pouvoit donner de plus grandes marques de sa reconnoissance qu'en s'acquittant exactement de tous ses devoirs, n'en omettoit aucun. Il fit les plus rapides progrès dans les Belles-Lettres. Pour s'y perfectionner, il entra dans la Société des Jésuites le 10 Septembre 1626 dans la 17me. année de son âge. Après son noviciat, il enseigna les Humanités pendant six ans. Il profita du tems que sa classe lui laissoit libre, pour apprendre le Grec, & connoître à fond l'Histoire & la Géographie. Sa mémoire étoit si prodigieuse, qu'elle lui rendoit présent tout ce qu'il avoit étudié, avec tant de netteté, qu'on eût dit qu'il savoit par cœur tous les livres qui lui avoient passé par les mains. Aussi, peu de personnes étoient-elles plus en état que lui de parler des événemens extraordinaires & des Anecdotes curieuses, depuis la création du monde.

Pendant ses études de Théologie, il fit sa principale occupation de la lecture de l'Ecriture Sainte & des Pères. Il se disposoit ainsi à remplir avec honneur & avec fruit le projet qu'il avoit d'aller porter dans des terres étrangères les lumières de la foi qu'on n'y connoissoit pas. Il en demanda l'agrément à ses Supérieurs; mais soit pour éprouver cette nouvelle vocation, soit parce qu'ils avoient besoin de lui, ils lui donnèrent une Chaire de Philosophie qu'il occupa pendant l'espace de deux ans avec approbation. Les bornes de son zèle étoient trop resserrés dans une classe; le P. Rigordi n'avoit pas abandonné son premier dessein, il revint à la charge auprès de ses Supérieurs dont il n'obtint qu'une partie de ce qu'il desiroit avec tant d'ardeur. Il eut permission d'annoncer dans sa Province la parole de Dieu; il s'acquitta du Sacré ministère avec un zèle digne des Apôtres, pendant sept ans. Il avoit le don de toucher les cœurs; cet avantage venoit sans doute en partie de ce qu'il étoit lui-même si pénétré des vérités du Christianisme, qu'on l'a vû quelquefois, lorsqu'il en parloit dans les discours familiers, être transporté hors de lui-même, sans rien relâcher de la sévérité raisonnable que les Ministres de J. C. doivent avoir, il savoit s'accommoder aux besoins & aux foiblesses des hommes.

Ce talent singulier de gagner les ames détermina enfin ses Supérieurs à lui accorder la permission d'aller dans les Missions Etrangères. Il s'embarqua à Marseille, parcourut la Syrie, l'Arménie, la Perse & plusieurs autres pays barbares où il annonça avec des succès prodigieux la foi de J. C. Il traversa les deserts de l'Arabie, il prêcha dans la Caldée; & semblable à l'Apôtre des Indes, il convertit à Dieu des peuples innombrables qu'il instruisit.

Il établit une Maison de son Ordre à Zulphed, & se trouvant à Marseille où ses incommodités l'avoient forcé de revenir en 1640, il mit au jour la *Rélation* de son premier voyage en Perse &c. Dès que sa santé se fut retablie, il s'embarqua de nouveau, & parcourut pour la seconde fois les Etats du Grand Mogol, les Indes &c. &c. Sa vie dure & laborieuse l'ayant encore mis hors d'état de s'appliquer plus long-tems aux exercices d'un Missionnaire, il revint une seconde fois à Marseille, fut Supérieur de la Mai-

ſon de Sainte Croix, & mourut dans celle de St. Jacques le 24 Février 1679, univerſellement regretté. Ses vertus chrétiennes & religieuſes, ſon eſprit ſupérieur, ſon rare talent pour annoncer la parole de Dieu, ſon humeur douce & gaie, ſa tendre & en même-tems aimable dévotion, le rendoient digne des regrets qu'on lui donna.

Outre l'ouvrage dont nous avons fait mention, il en a compoſé deux autres. Le premier eſt intitulé: *les remarques de l'Illuſtre Pèlerin, très-curieuſes & très-importantes à la Géographie & à l'Hiſtoire Sacrée & Profane, tirées ſur ſes divers voyages de Syrie, Meſopotamie, Babylone, Aſſyrie, Suſianne, Parthie, Medie, Armenie, Mer Caſpienne, Tartarie, Moſcovie.* Lyon, 1673 *in*-12. Le ſecond eſt imprimé ſous ce titre: *Peregrinationes Apoſtolicæ &c.*

On trouve dans les différens ouvrages du P. Rigordi, une variété d'événemens & de faits qui en rend la lecture très-amuſante. Il n'avance rien qu'il n'ait vérifié lui-même, & l'on voit par-tout un caractère de vérité qu'on ne remarque que très-rarement dans les ouvrages des Voyageurs. (C. B.)

RIPERT DE MONCLAR, (JEAN-PIERRE-FRANÇOIS) Seigneur de Saint Savournin, de Monclar, &c. Procureur-Général au Parlement de Provence, s'eſt immortaliſé dans la Magiſtrature par ſa ſageſſe & par ſes connoiſſances.

Orateur fécond, Juriſconſulte éclairé, il étudia le Droit Naturel & le Droit des Nations; & il remplit avec uſure le cours d'une vie, trop courte pour l'inſtruction de ſon ſiècle.

Le Parlement de Provence le chargea de préſenter ſes très-humbles remontrances au Roi. Monclar ſut allier dans ſon diſcours, le reſpect dû au Souverain, les droits de ſa Compagnie & le bien du Peuple. La ville de Genève étoit alors diviſée par deux partis, elle éprouvoit les malheurs qui naiſſent des diſſentions civiles: Monclar fut choiſi pour être l'Arbitre de leurs différens, & ce choix fait autant d'honneur aux Habitans de Genève qu'au Magiſtrat dont nous traçons l'éloge.

Les fonctions attachées à ſa place l'obligèrent de prendre part aux diſputes qui agitèrent de ſon tems l'Egliſe & le corps de la Magiſtrature Françoiſe. Il écrivit, il parla & il penſa en Philoſophe vertueux, en Orateur perſuaſif & en politique judicieux.

Sa gloire le ſuivit dans ſon exil, où il mourut dans ſa terre de St. Savournin, âgé de 67 ans, en l'année 1773; regretté des pauvres qu'il nourriſſoit, des grands & du peuple qu'il éclairoit, & bien digne du ſurnom que le Chancelier d'Agueſſeau lui avoit donné: *l'Amour du bien.*

Infatigable dans le travail, Monclar écrivit ſur différens ſujets, & ſa plume féconde embellit toutes ſes productions. Ses plaidoyers étoient éloquens & motivés: ſes diſcours prononcés à la rentrée du Parlement étoient ſavans & inſtructifs: ſes mercuriales étoient fortes & pénétrantes. Ce Savant connoiſſoit les hommes. Il s'attacha toujours à ce qui pouvoit fixer leur attention, toucher leurs cœurs & ſatisfaire leur eſprit.

Tantôt il prend la défenſe du véritable pauvre, qu'il diſtingue de celui qui, par la fainéantiſe, eſt réduit à manquer de tout. Il examine l'adminiſtration de ces Maiſons, où l'indigence trouve un aſile

asile & des secours, il tâche d'en reformer les abus.

Ailleurs on le voit, en bon patriote, réclamer les droits de la France sur une terre fertile, qui, dans le centre du Royaume, reconnoît pour Souverain, un Prince Ecclésiastique étranger.

L'éducation de la jeunesse excite ses regrets; il connoît les vices, il les fait observer, & il s'attache à établir dans les Collèges une police utile aux élèves de ces maisons d'enseignement.

L'intérêt de l'argent, la Marine, la Maréchaussée, la liberté du Commerce des grains, sont autant d'objets qui fixent son attention. Rien ne lui coûte lorsqu'il s'agit d'établir le bon ordre, & de rendre le peuple heureux.

La Provence lui est redevable de la Déclaration du Roi datée mois d'Avril 1770, par laquelle le Statut de l'an 1412 *sur le retrait lignager*, se trouve clairement expliqué. Jusqu'alors ce Statut avoit excité des disputes vives & fréquentes parmi les Provençaux; les Jurisconsultes même étoient divisés d'opinions. Monclar invite les États à solliciter auprès du Roi une Déclaration qui mette fin à ces disputes. Il appuye leur demande par un Mémoire très-détaillé & il obtient l'effet de sa demande. On a encore de lui un ouvrage sur le Mariage des Protestans, un Plaidoyer contre les Jésuites, &c. &c.

Nous passerions les bornes que nous nous sommes prescrites dans cet ouvrage, si nous voulions rappeller ici tout ce que Monclar a fait pour la Provence. Ses talens surpassent nos éloges; & c'est assez pour sa gloire, d'apprendre aux François que ceux qui l'ont connu, ne le rappellent jamais à leur souvenir, sans répandre des larmes. Les vertus & les talens de son Successeur (*a*) sont seuls capables d'en adoucir l'amertume.

(V. P.)

RIVIÈRE, (DOM POLYCARPE DE LA) Chartreux, étoit probablement d'Avignon. Ce Religieux étoit né pour les Belles-Lettres, & principalement pour la Science de l'antiquité. Voulant cultiver son inclination, il parcourut toute la France, & il visita tous les Savans pour profiter de leurs lumières. Il entra dans les plus célèbres bibliothèques, & dans les archives des plus anciens Monastères, où il recueillit ce qu'elles renfermoient de plus rare & de plus curieux. Revenu de son voyage avec une si ample moisson, il s'occupa à composer l'Histoire de tous les Evêques de ce Royaume, comme ont fait depuis M M. de *Sainte Marthe*, & il finit celle de plusieurs Diocèses, entr'autres les *Annales de l'Eglise* & de la ville d'Avignon. *Bouche* qui, en 1638, en vit le Manuscrit à la Chartreuse de Bonpas entre les mains de son Auteur, dit que c'étoit un ouvrage excellent & prêt à voir le jour. C'est ainsi que cet Historien l'assure dans *l'Avertissement* qui est à la tête de son *Histoire de Provence*. M M. *de Sainte Marthe* & le P. *Columbi* Jésuite, témoignent avoir reçu de lui de grands éclaircissemens pour les Evêques de Die.

L'amour que Dom *Polycarpe de la Rivière* avoit pour la Provence, le por-

(*a*) M. Leblanc de Castillon, Procureur-Général actuel, au Parlement de Provence.

ta à écrire sur tout ce qu'elle renferme de singulier. *Gassendi*, dans la vie de *Peiresc*, *liv. VI*, dit que cet ouvrage pouvoit être comparé aux travaux d'*Hercule*; tant cet Ecrivain avoit surmonté de difficultés, & préparé de matières. On ne sait comment les Mémoires de cet Auteur & ses Mss. ont été égarés. Il en tomba une partie entre les mains de M. Raibaud Avocat à Arles.

(*Art. de M. l'Abbé Paul.*)

ROBINEAU, (Pierre de) Seigneur de Beaulieu, nâquit a Marseille, le 10 Août 1694, de Pierre de Robineau, Seigneur de Belle-Hombre, d'Ecolive en Bourgogne, Commissaire des guerres, Receveur-Général des Finances en Provence, & de Catherine de Ragueneau d'une ancienne famille de Poitou. La mort prématurée des Auteurs de ses jours laissa le soin de son enfance à un Oncle, dont la tendresse s'éfforça de reparer la perte qu'il venoit de faire. Il fit germer dans son neveu ces heureuses dispositions qui se developpèrent ensuite au Collège de Louis le Grand.

Après ses études, Robineau fut admis dans les Mousquetaires: il revint bientôt dans sa patrie, où il fut rappellé par son amour pour ses parens & par son goût pour les Belles-Lettres. Il fit un voyage en Italie en vrai connoisseur d'Eloquence & de Poësie, & il en retourna avec ce goût de la Peinture & de la Musique, qui caractérise les Amateurs.

En 1718, il fut nommé Commissaire des guerres. Deux ans après, il fut employé avec les Troupes qui gardoient les lignes du Verdon, à l'occasion de la peste; il s'attira des éloges dans cet emploi. A la cessation de ce fléau, il retourna dans sa patrie & s'y forma une société qui fut le berceau de l'Académie des Belles-Lettres. Ce ne fut qu'en 1726, que cette Société demanda des Lettres-Patentes. Le sort nomma Robineau, Directeur: il eut le premier, l'honneur de présenter à ses compatriotes, une Compagnie dont il avoit formé le plan & dirigé l'existence.

Ses assemblées étoient souvent terminées par la lecture de quelque piéce de poësie écrite avec grace & avec facilité. La manière dont cet Auteur lisoit ses productions, ajoutoit infiniment à leur mérite. Ses talens étoient assortis par les qualités du cœur qui constituent l'homme social.

Il épousa en 1737, Marie-Josephe-Julie de Meyronet des Barons de Saint Marc, de laquelle il eut trois garçons & trois filles. Une maladie grave le conduisit aux portes du tombeau en 1747; il ne s'en releva que pour trainer des jours languissans qu'il a toujours employés au travail le plus assidu. Il mourut subitement le 26 Janvier 1764, vivement regretté de ses parens & de ses amis.

(*Extrait de son éloge par M. des Pennes.*)

ROCHIER, *V.* l'article TEXIER, à la fin.

ROLLAND, (Claude) Seigneur de Réauville, célèbre Président à la Cour des Comptes, nâquit à Aix en 1580, d'Antoine de Rolland Seigneur de Réauville, & de Véronique de Glussiano, fille d'un gentilhomme Milanois. Son père qui étoit au service, l'envoya, à l'âge de quinze ans, apprendre l'art de la guerre sous le Connétable de Mont-

morenci ; tandis que *Jean* son frère aîné destiné à la Robe, poursuivoit ses études pour se rendre capable d'exercer une charge de Magistrature.

Le jeune *Réauville*. se trouva en 1597, au siège d'Amiens & fut dangereusement blessé dans un combat que Henri IV livra aux troupes de l'Archiduc, qui vouloit secourir la Place. Pendant sa maladie, qui fut longue, il fit des reflexions salutaires qui le désabusèrent de la guerre & de la Cour : & dans la suite on lui a souvent entendu dire : *heureuse blessure, qui m'a fait connoître le néant des honneurs & de la gloire du monde.*

A l'âge de 21 ans, il se rendit au Collège de Tournon pour y apprendre les élémens de la langue Latine, & faire ses classes. Ses progrès furent rapides : dès qu'il eut terminé son cours de Philosophie, il alla étudier en Droit à l'Université de Valence ; d'où en 1608, il revint à Aix prendre ses dégrés de Docteur. En 1610 il y fut pourvu d'une charge de Président aux Comptes, qui avoit été destinée à son aîné. Celui-ci, dont nous parlerons bientôt, avoit renoncé à toutes les espérances du siècle, pour s'ensevelir dans le Cloître, & laissa son frère, maître d'un riche patrimoine, qui devint celui des pauvres.

Le Président de *Réauville*, exerça pendant 43 ans sa charge avec une intégrité admirable, & mourut le 13 Octobre 1653, âgé de 73 ans, après dix-neuf jours de souffrances aiguës, qu'il endura en héros chrétien : son genre de vie étoit plutôt celui d'un Religieux que d'un homme du monde. Son Domestique étoit reglé de façon que sa maison ressembloit à un Monastère. Il faisoit tous les jours deux heures d'oraison. Il se couchoit régulièrement toute l'année à 9 heures, & se levoit à 4. Il communioit tous les jours de Dimanche & de Fêtes. La moindre parole déplacée étoit un titre d'exclusion pour les personnes de son service, desquels il exigeoit la crainte de Dieu, la sagesse, la piété & la fréquentation des Sacremens.

Persuadé que la vertu ne se soutient guère que par la mortification des sens & par la pénitence, *Réauville* ne faisoit jamais servir qu'un seul plat à sa table, & ne couchoit que sur une simple paillasse. Son corps étoit couvert d'un cilice & souvent de chaînes de fer pointues, dont on recueillit des morceaux, après sa mort, comme des reliques. Aussi ennemi des constitutions qui altérent la charité qu'amateur de la paix, il fit ses plus chères délices du soin de la procurer dans l'État & parmi les particuliers. La moitié de sa vie se passa à terminer, par Arbitrage, les différens les plus invetérés, sur-tout lorsqu'ils divisoient des parens, ou des familles. Il ne fit pas moins admirer ses lumières que sa charité dans ce genre de pacification. Il étoit sur-tout doué d'une rare dextérité à mener les parties à des conditions raisonnables : lorsqu'il s'agissoit, soit en Justice reglée, soit en Arbitrage, de juger quelque affaire majeure, il s'y disposoit par la prière.

Dans les troubles qui, de son tems, agitèrent la Provence, à l'occasion du sémestre, il travailla de toutes ses forces à appaiser les esprits & a les réunir.

Ce fut à sa prière & à sa sollicitation, que M. le Gouverneur consentit à s'aboucher avec les Officiers de l'ancien

Parlement. Mais, aussi excellent Citoyen que fidèle Sujet, lorsqu'il fut député par sa Compagnie pour se rendre à Lyon auprès du Roi, il ne voulut jamais aller chez le Cardinal de Richelieu, disant qu'il craignoit que le génie supérieur de ce Ministre ne le surprît, & ne lui fît faire quelque chose de contraire à sa conscience, ou au bien public.

Il pardonnoit si facilement & si volontiers les torts & les injures, qu'il croyoit n'y avoir aucun mérite, *tant il y prenoit*, disoit-il, *de complaisance & de volupté.*

Ses aumônes étoient excessives; & on ne comprenoit pas comment ses revenus pouvoient y suffire : outre les distributions journalières qui se faisoient aux portes de son Hôtel, il nourrissoit sécretement plusieurs familles honteuses.

Nous n'ajouterons plus qu'un trait à son éloge, qui est trop honorable pour être passé sous silence. Il avoit opiné de bonne-foi dans la cause d'un pauvre homme qui perdit son procès. Ce malheureux vient desolé, se jetter aux piés du Président, protestant de la bonté de son droit; touché de compassion, il se fait apporter les papiers des deux Parties, il examine scrupuleusement les uns & les autres, pèse les raisons, & reconnoît qu'on a mal jugé. Aussi-tôt il met dans le sac de celui qui avoit été condamné, la somme entière qu'il avoit perdue, comme si lui seul eût été la cause & la cause volontaire de l'injustice.

La perte d'un tel Magistrat fut regardée comme une calamité publique. Toute la ville fut agitée, à sa mort, d'un mouvement extraordinaire. Riches & pauvres, toutes les voix se réunirent pour exalter ses vertus & sa sainteté. (P. C.)

JEAN DE ROLLAND DE RÉAUVILLE, frère du Président, né en 1577, vint au monde avec de grands talens, auxquels il joignit de plus grandes vertus encore. A l'âge de 20 ans, il pensa à les dérober au grand jour, & à les ensevelir avec lui chez les Capucins, où il fit oublier jusqu'à son nom, qui fut changé en celui de *Jean-Baptiste*. Ses Supérieurs distinguerent bientôt son mérite à travers le voile de l'humilité sous lequel il s'enveloppoit; ils l'élevèrent successivement à toutes les charges de l'Ordre, qu'il gouverna six ans en qualité de Provincial. Il se fit un nom dans la Chaire, comme Prédicateur. Les principales villes de la Province l'admirèrent & l'applaudirent : il soutenoit par ses exemples la parole qu'il annonçoit. Ce fut ensuite d'un Carême prêché en 1607 au Pont Saint Esprit & d'un Avent à Valreas en 1611, que ces deux villes voulurent avoir des Capucins & leur bâtirent un couvent. Pitton, qui l'avoit connu, dit en propres termes: » qu'il fut dans l'estime d'un très-excellent Prédicateur, & Religieux fort » exemplaire. » Enfin, après avoir gouverné ses frères avec autant de prudence que d'édification: après avoir gagné beaucoup d'ames à J. C., cet homme vertueux mourut à Aix le 15 Nov. 1653, dans la 76me. année de son âge. Ses funérailles furent célébrées avec éclat : la principale noblesse de la ville les honora de sa présence, & assista à son Oraison funèbre prononcée par le P. Théodore d'Aix, son confrère, alors Professeur de Philosophie ans ce Couvent. (P.C.)

ROMAN, (BALTHASAR) furnommé *lou Caladaire*, de fa profeffion de Paveur, s'eft fait un nom à Aix fa Patrie, par fes vers & fes farces d'une efpèce fingulière, appellées *Syrvantes*. C'étoient des efpèces de chanfons fatyriques, dont les Troubadours avoient introduit l'ufage, qui s'étoit confervé jufques au tems de Roman: on les chantoit à Aix, pendant les réjouiffances qu'on y fait le jour de la Fête-Dieu. On prétend que cette méthode s'étoit confervée pour contenir le peuple & pour l'empêcher de fe livrer à des excès qui puffent groffir ces farces. Les détails de la vie du *Caladaire*, apprendront la manière dont elles étoient exécutées.

Balthazar Roman étoit né Poëte; il ne fut jamais ni lire ni écrire; on prétend qu'il compofoit fes vers en arrangeant de petits cailloux d'une certaine manière. Il avoit l'efprit vif & prompt à la repartie; il fe faifoit rechercher par fes bons mots, non-feulement parmi le peuple, mais auffi par les gens d'un certain ton; de forte qu'on le nomma au Confeil de Ville, pour exécuter les farces de la Fête-Dieu. Il s'en acquitta avec tant d'efprit qu'il fut penfionné des Magiftrats qui craignoient fa verve fatyrique, & qui avoient un certain intérêt à le ménager.

Roman recevoit chaque année de la ville, du drap jaune & rouge, qui font les couleurs de fa livrée, dont il faifoit cinq habits de Pantalon ou de Pantomimes & cinq bonnets à la dragonne, avec quelques aunes de ruban de la même couleur. Il paroiffoit fous cet uniforme avec quatre camarades, le jour & la veille de la Fête-Dieu. Ils alloient dans les maifons les plus qualifiées; les deux premiers repandoient des fleurs fur le pavé, fuivoient les deux autres avec Roman qui tenoit lieu de Maître de Mufique. Ils fe promenoient enfuite en long ou en large, & chantoient leur *Syrvante* alternativement, c'eft-à-dire que l'un difoit les deux premiers vers, l'autre les deux feconds, &c. C'étoit là que l'on publioit ce que telle ou telle autre perfonne avoit fait pendant l'année. Si cette licence avoit quelque défagrément, elle n'étoit pas fans utilité: auffi les Payfans de nos jours attribuent-ils les fottifes qui fe font, à la fuppreffion de la farce.

Roman fut employé pendant plus de 40 ans à cet exercice qu'il varioit agréablement chaque année. Il faifoit auffi, pour les gens de la Campagne, des *Canfouns de Pouèto*, fur les événemens des pays voifins & fur divers fujets. L'on venoit d'affez loin pour le confulter; & nous pourrions comparer fon Bureau à celui que tenoient à Paris les Savoyards & le Cocher de M. de Verthamont.

Roman mourut vers l'année 1650; *Arnaud Roman*, fon fils lui fuccéda au métier de Paveur, & à celui de Farceur, qu'il remplit jufques en 1659 ou 60, que ces farces furent fupprimées. Ce qui donna lieu à la fuppreffion de ces jeux, fut la divifion qui regnoit alors dans le pays; des perfonnes de qualité compofoient eux-mêmes les *Syrvantes*, qui n'étoient autre chofe que des Libelles & de Satyres mordantes, & les faifoient enfuite prononcer par les Farceurs. *Arnaud* vécut encore quelques années après l'extinction de fon emploi héréditaire: il ne ceffa de faire des vers,

dans lesquels on trouve plus de bon sens que de justesse.

(*Mém. Mss.*)

ROME, SIEUR D'ARDÈNE, (ESPRIT-JEAN DE) né à Marseille, le 3 Mars 1684, étoit fils d'Honoré de Rome, sieur d'Ardène, Commissaire des Galères, & Inspecteur des bois & forêts de Provence, & d'Antoinette le Roi, fille de Jean le Roi, Contrôleur Général des Galères, & de Dame Louise de Piquet. Des affaires d'intérêt ayant déterminé les Parens de d'Ardène à passer quelque tems en famille, dans une terre auprès de Lyon, leur jeune fils partit avec eux, n'étant pour lors âgé que de 8 ans. Il alla faire ses premières études à Nancy, d'où il revint continuer ses classes chez ses parens, sous la direction d'un Avocat de Besançon, appellé Viard. Ce sage modérateur joignoit au mérite de l'honnête homme, celui de l'homme de Lettres; il s'appliqua soigneusement à cultiver dans son Elève le goût qu'il y voyoit éclorre; ses soins furent couronnés du plus grand succès. Le jeune d'Ardène, excité & soutenu par les encouragemens & les leçons de son guide, commença à graver des vers de sa façon, sur les arbres dont l'écorce unie étoit propre à les recevoir. Il osa, à mesure que son génie se dévéloppoit, entreprendre des Idylles & des Eglogues, sur des événemens champêtres, arrivés sous ses yeux. Il chanta même le siège de Toulon, & les tremblemens de terre arrivés à Manosque; mais ces vers, qui furent imprimés sans sa participation, sont égarés.

Les charmes séduisans, qu'offre une vie paisible, partagée entre le calme de la littérature, l'exercice d'une chasse modérée, & les doux amusemens de la Campagne, prévalurent dans l'esprit de d'Ardène, lorsqu'il fut en âge de se choisir un état. Il ne se rendit point aux sollicitations réitérées de sa famille, qui lui proposoit d'opter entre les différens genres de vie que ses ancêtres avoient embrassés. Son penchant l'entraîna; & suivant les occurrences, il vécut successivement à la Ville ou à la campagne. Celle d'Ardène lui plaisoit beaucoup.

C'est ainsi qu'il passa les années qui suivirent ses études classiques, jusques en l'année 1711, qu'il épousa Anne-Elisabeth de Leisther, fille de Jean-Henri de Leisther, Suisse, Colonel d'un Régiment Allemand, au service du Roi. Quelque tems après son mariage, il alla à Paris, où il forma des liaisons particulières avec MM. de Fontenelle, d'Anchet, du Bos, & il trouva dans leur commerce & dans leux exemple, de quoi soutenir son ardeur pour les Lettres; & dans leurs secours, le moyen de s'y exercer avec succès. Ce fut en cette Ville que d'Ardène s'attacha au genre de poésie qu'il a le plus cultivé, c'est-à-dire, aux Fables.

Il quitta Paris en 1724, pour venir passer l'hiver à Marseille. M. de la Visclède l'engagea à se livrer à la prose. D'Ardène remporta, l'année suivante 1725, le prix de l'Académie de Pau, par un Discours, dont le sujet étoit; *le mauvais usage que nous faisons de notre bonheur, est souvent la cause de nos disgraces.* Ce triomphe l'engagea à coucourir à d'autres prix. Ses Mémoires, qui ont concouru ou remporté des prix, furent imprimés en 1727. M.

de la Visclède écrivit alors à d'Ardène, qui étoit retourné à Paris, que l'Académie des Belles-Lettres, nouvellement établie à Marseille, avoit une place vacante, & qu'elle la lui accorderoit. Mais le long séjour qu'il se proposoit de faire à Paris, lui fit demander d'y être seulement associé, ce qui lui fut unanimement accordé. D'Ardène demeura en effet encore un certain tems à Paris; mais sa santé s'étant dérangée, il retourna dans sa Patrie, où il a passé les dernières années de sa vie.

Il vivoit à la campagne en Philosophe chrétien; dont la piété étoit d'autant plus solide, qu'elle étoit aussi exacte à remplir les devoirs de la Religion, qu'éloignée de l'ostentation, qui en corrompt tout le mérite, lorsqu'un redoublement d'infirmité l'obligea de revenir à la Ville, où il fut frappé du dernier coup qui termina sa vie, le 27 Mars 1748. Ce fut un catharre suffoquant, qui l'enleva en peu d'heures, sans que les remèdes les plus convenables, & administrés avec le plus de diligence, pussent opérer. Il étoit bien fait de sa personne, d'une taille médiocre, mais gracieuse; on lui trouvoit un air enjoué dans les occasions où il convenoit, quoique naturellement il fût un peu sérieux lorsqu'il étoit rendu à lui-même. Sa phisionomie annonçoit de l'esprit, & sembloit répondre de sa probité. Il parloit peu, sachant penser & se taire; il ne s'ouvroit pas avec tout le monde indifféremment, mais avec des amis, parmi lesquels il s'en trouvoit de très-distingués par leur naissance & leur mérite; il aimoit à se répandre; ce qu'il faisoit avec grace & sans gêne. Loin de se faire valoir, il s'accommodoit à tous, & ne se préféroit à personne, ce qui faisoit l'agrément de sa société; aussi a-t-on dit de lui: qu'*estimable par les talens de l'esprit, il l'étoit encore plus par les qualités du cœur, & que rien n'égaloit les charmes de sa conversation, la politesse & la douceur de son caractère, que son excessive modestie*. (Second Supl. du Parn. Franç. pag. 51.) L'Epitaphe suiv. fait également honneur à M. d'Ardène & à M. Guis, qui l'a composée. Il y avoit entre ces deux Savans, une liaison intime, fondée de part & d'autre sur le mérite.

Les Parques à la terre ont enlevé d'Ardène!
C'est ici son tombeau. Rival de la Fontaine,
Il a, par ses talens, égalé cet Auteur.
Comme lui naïf, simple & plein de modestie;
Mais, plus heureux que lui, nul écart, nulle erreur
N'ont terni l'éclat de sa vie;
Les Graces à l'envi, formèrent son génie,
La Sagesse forma son cœur.

Son frère mit au jour *ses œuvres posthumes*, à Marseille, 1767, chez Mossy. Les connoisseurs les liront avec plaisir. Nous avons extrait cet article de la préface de ses œuvres.

ROME, (Jean Paul de) frère du précédent, entra dans la Congrégation de l'Oratoire, & fut connu sous le nom

de *Père d'Ardène.* Il avoit un talent décidé pour la Poésie, qu'il ne cultiva pas. A la mort de son frère, il s'adonna à l'étude de la Botanique. Il fit un jardin fort curieux à Ardène, où il passoit la plus grande partie de l'année ; il y attira les Savans, & ses observations ont produit des ouvrages très-estimés.

Le P. d'Ardène avoit quelques connoissances médicinales ; il s'en servit pour soulager les personnes de la campagne, qui manquent le plus souvent des ressouces que présente l'art de guérir. Il mourut à l'âge de 80 ans, en 1779, emportant les regrets de ses amis, & des pauvres, dont il soulageoit la misère.

Ses ouvrages sont, 1°. *Traité des Rénoncules, dans lequel, outre ce qui concerne ces fleurs, on trouve des observations physiques, & plusieurs remarques utiles, soit pour l'agriculture, soit pour le jardinage, avec fig.* Paris, 1746, in-8°. 2°. *Année champêtre, partie qui traite de ce qu'il convient de faire chaque mois dans le potager*, Florence, 1769, 3 vol. in-12, dédiées à M. le Baron de la *Tour d'Aigues.* 3°. *Lettres intéressantes pour les Médecins de profession, utiles aux Ecclésiastiques, qui veulent s'appliquer à la Médecine, & curieuses pour tout Lecteur.* Avignon, 1759, 2 vol. in-12. 4°. *Traité des Œillets*, 1762, in-12. avec fig. 5°. *Traité sur les Tulipes*, 1760, in-12. avec fig. 6°. *Traité sur les Jacintes.* 7°. *Traité sur l'Oreille-d'Ours.* 8°. *Discours sur ce qu'il est plus difficile & plus glorieux de remplir exactement son devoir, que de faire des actions brillantes qu'il n'exige pas.* Ouvrage couronné à l'Académie de Marseille, en 1744. Quelques personnes lui ont attribué des *Réflexions critiques* sur le Discours qui remporta le prix de cette Académie, en 1732. D'autres pensent que son frère en étoit l'Auteur. N'oublions pas de remarquer qu'ils furent l'un & l'autre Membres de cette Académie. (V. P.)

ROMIEU. *Voyez* notre Dictionnaire Géographique, au mot ARLES.

ROMILLON, (JEAN-BAPTISTE) nâquit à l'Isle au Comté-Venaissin, de Barthelemi Romillon, & de Marguerite de Suffren, en 1553. Son père s'étant fait Calviniste, l'emmena fort jeune servir dans ce parti pendant les guerres de Religion. La lecture du traité de l'oraison de Grénade l'ayant éclairé sur les vérités de la Religion, il fit abjuration en 1579 entre les mains de l'Evêque de Cavaillon, il entra dans le commerce, & bientôt après dans l'état Ecclésiastique.

Il étoit âgé de 30 ans lorsqu'il apprit le Latin. Ses progrès & sa piété engagèrent l'Evêque de Cavaillon à lui donner un Canonicat dans la Collègiale de l'Isle, tandis qu'il étudioit encore en Philosophie.

Ayant assisté aux Catéchismes d'un Jésuite, il préfera cette manière d'instruire le peuple, à la prédication, pour laquelle il avoit beaucoup du talent. Un peuple infini venoit l'entendre : sa réputation d'excellent Catéchiste le fit appeller deux fois à Viviers, où il établit l'exercice de la Doctrine Chrêtienne, alors inconnu dans la plupart des Diocèses. Au second voyage, il travailla à cette œuvre avec César de Bus, Chanoine de Cavaillon, à qui son Prélat l'avoit donné pour adjoint, & qui à son retour à Cavaillon, exerça avec zèle les mêmes fonctions que Romillon exerçoit à l'Isle.

Les

Les fruits que ces deux hommes Apostoliques retiroient de leurs travaux, les engagea à établir la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, pour en étendre, & en perpétuer l'usage. Cette Congrégation prit naissance à l'Isle, en 1592. Le P. Romillon alla peu de tems après, à Avignon, pour y poursuivre un établissement pour sa nouvelle Congrégation.

Pendant qu'il travailloit à cette œuvre, il apprit que son père étoit à Villeneuve. Il l'alla trouver, & lui dit les choses les plus touchantes & les plus capables de lui faire abjurer ses erreurs, mais il obtint seulement qu'il viendroit à Avignon, voir César de Bus. Les conférences & les prières de ces pieux Serviteurs de Dieu opérèrent la conversion du père de Romillon, qui abjura le Calvinisme, & rentra dans le sein de l'Eglise catholique.

Romillon vint de nouveau à l'Isle, où il établit une Maison de Religieuses Ursulines, sur le modèle de celles de Milan, qui n'étoient ni cloîtrées, ni astreintes à aucun vœu, & qui étoient destinées à l'instruction gratuite des jeunes filles. César de Bus, qui faisoit à peu-près le même établissement à Avignon, l'envoya à Aix pour y en former un autre. Il y revint quelque années après pour y fonder une Maison de sa Congrégation. Il engagea l'Archevêque *Hurault de l'Hôpital*, à faire la visite de son Diocèse, & l'accompagna dans cette pénible fonction, dont il porta presque tout le poids, prêchant, catéchisant, pour préparer les peuples à recevoir la Confirmation.

En 1601, il fut rappellé par César de Bus à Avignon pour y assister à une assemblée générale, dont l'objet étoit de donner une forme fixe à la nouvelle Congrégation. César de Bus proposa de faire des vœux simples de stabilité & d'obéissance, & en donna le premier l'exemple qui fut suivi du plus grand nombre. Le P. Romillon n'y voulut jamais consentir, non plus que quelques autres qui lui étoient attachés. Cela causa un différend qui fut enfin terminé en 1609; on stipula que ceux qui tenoient pour les vœux, resteroient maîtres de la Maison d'Avignon, & le P. Romillon & les siens, de la Maison d'Aix à perpetuité, & de celle de l'Isle durant sa vie.

Après l'acte de séparation, le P. Romillon écrivit au Cardinal Taurugi son ami pour le consulter sur ce qu'il devoit faire de sa nouvelle Communauté. Ce Cardinal, qui avoit été Prêtre de l'Oratoire à Rome, lui conseilla de prendre cet institut, & le Cardinal Baronius lui offrit ses services pour cela; ce qui fut unanimement accepté par tous les membres de sa Communauté. Il eut bientôt la consolation de se voir demander des personnes de sa maison pour faire de nouveaux établissemens dans les Villes des environs; il eut aussi celle de voir ses chères filles, les Ursulines, s'etendre en divers endroits, surtout à Paris, où il envoya en 1610, la sœur Françoise de Bermond accompagnée du P. de Bermond son frère, & du P. de Rès, pour poser les fondemens du premier Couvent des Ursulines au Fauxbourg St. Jacques, suivant la fondation de M. de Ste. Beuve. M. de Berulle, qui étoit alors logé dans le dehors de la Maison des Carmélites qu'il venoit d'établir en France, fit connoissance avec ces deux Pères & les goûta beaucoup. Pressé par l'Archevêque de Paris de commencer sa Congrégation, il écrivit au P. Romillon, une longue lettre, où

il lui rendoit compte de son dessein, & le prioit de lui prêter le P. de Rés, & quelques autres de ses sujets, pour l'aider à donner la première forme à son établissement. Cette Lettre ne fut point rendue; mais le P. Romillon étant venu lui-même, en 1612, à Paris, il fit connoissance avec M. de Berulle, comme nous l'avons dit, & lui laissa le P. de Rés.

Déja sa Congrégation naissante avoit formé des établissemens à Marseille, à la Ciotat, à Brignole, à Arles, &c. mais ces établissemens étoient modiques, ces Maisons ne pouvoient rester isolées, comme sont celles de l'Oratoire de Rome. Il crut ne pouvoir mieux faire, que de se joindre à la Congrégation de l'Oratoire, déja établie en France.

Ses offres furent acceptées par M. de Berulle, & l'union faite & ratifiée en 1619, on obtint sur cette union, des Bulles de Rome, en 1626. Le P. Romillon eut pendant toute sa vie, le titre de Supérieur, & la conduite des Maisons de la Provence. Il mourut à la 68me. année de son âge, le 14 Juillet 1622, en odeur de sainteté.

(*Extrait de sa vie, fourni par M. Paul.*)

ROMILLON, (ELISABETH) sœur du précédent, épousa N. de Barthelier. Elle étoit également de l'Isle, où elle étoit née, en 1573. Son mari & ses enfans étant morts, à l'exception d'une fille nommée *Françoise*, elle se retira du monde, & commença l'établissement des filles de la pénitence sous la règle du Tiers-Ordre de St. François. Sa mort arrivée en 1619, l'empêcha de mettre la dernière main à cet édifice. *Françoise de Barthelier* sa fille eut la gloire de le terminer; celle-ci donna aux pieuses filles, que sa mère avoit rassemblées, & dont le nombre augmentoit chaque jour, le titre de *Religieuses de Ste. Elizabeth.* Cet Ordre s'étendit dans la France: à Marseille, on les nomme *Lyonnoises*, parce que les premières Religieuses de cet Ordre y furent envoyées de la Maison de Lyon. *Françoise* mourut à Paris le 1 Septembre 1645.

RONCELIN, Vicomte de Marseille, nâquit dans cette Ville au douzième siècle, de Hugues Geoffroi II du nom: il eut pour appanage une portion du Vicomté de sa patrie, & quelques terres en Provence. Il se consacra de bonne heure au service des Autels, dans l'Abbaye de St. Victor, où il fit profession, & dont il fut ensuite elu Abbé. Mais, comme il resolut alors de quitter son Cloître, il ne prit pas possession de son Abbaye. Il profita de la mort de son frère Barral, qui ne laissoit qu'une fille mariée à Hugues de Baux, & il représenta aux Marseillois, que c'étoit une honte pour eux de laisser tomber leur Vicomté en quenouille. Il fit si bien que le peuple s'attroupa, & vint l'arracher à son Monastère. On lui déchira ses habits Monastiques, & on le reconnut pour Vicomte au préjudice de sa niéce & au mépris de la Religion.

Hugues de Baux se plaignit à l'Archevêque d'Arles & aux autres Evêques, avec lesquels les Marseillois étoient assemblés pour un traité de paix. Ceux-ci en écrivirent au Pape Innocent III. Le Prince d'Orange, frère d'Hugues, se joignit à lui; & sur la supplique qu'ils adressèrent au Pape, l'Abbé de Citeaux & le Légat Pierre de Châteauneuf eurent ordre de faire rentrer l'Abbé Roncelin dans

ſon Monaſtère, & les Marſeillois dans leur devoir.

Bien loin d'obéir au Pape, Roncelin attira dans ſon parti les plus grands Seigneur de la Province : il fit plus, il oſa contracter mariage avec une fille de condition, que Ruffi nomme *Adalaſia*; & bientôt après, il exerça des violences contre les citoyens de Montpellier, & contre les autres étrangers.

Milon, Clerc de l'Egliſe de Rome, & Légat du St. Siège, chargé par la Cour de Rome, de ramener au ſein de l'Egliſe le Comte de Toulouſe, qui favoriſoit les Albigeois, vint d'Arles à Marſeille, vers l'année 1209, pour y traiter avec les Marſeillois de l'affaire de Roncelin. Il employa inutilement les menaces & les prières. Les Marſeillois répondirent qu'ils ne devoient pas regarder Roncelin comme excommunié, puiſque le St. Siège avoit communiqué avec lui ; ce qui étoit faux. Milon, piqué de cette réponſe, convoqua à Avignon un Concile, en 1209, auquel il préſida avec Raymond, Evêque de Riez, qui étoit auſſi Légat du St. Siège. Ils anathématiſèrent Roncelin, pour avoir quitté ſon Monaſtère, épouſé une fille de condition, & pour d'autres griefs. Ses partiſans furent compris dans la même Sentence, de même que les Habitans de la ville vice-comitale. L'Evêque d'Uſez & l'Abbé de Citeaux, deux autres Légats du Pape, renouvellèrent ces cenſures l'année ſuivante. Les Marſeillois en appellèrent au Pape, qui confirma ce que ſes Légats avoient fait.

Roncelin cependant, ſoit qu'il fût abandonné des Marſeillois, ſoit que la Sentence d'excommunication l'effrayât, vint demander à l'Evêque d'Uſez de l'abſoudre. Il renvoya ſa Concubine, & promit de rentrer dans ſon Monaſtère. Ce Légat leva l'interdit, & renvoya Roncelin au Pape. Celui-ci partit en effet, & ſe rendit à Piſe. Se trouvant incommodé, il envoya à Rome, Pierre de Monlaur, Archidiacre d'Aix, & Célérier de St. Victor, & Guillaume, Chanoine de Marſeille, chargés de ſa procuration. Ces envoyés demandèrent au Pape, qu'il fût permis à Roncelin de poſſéder ſes biens, quoique vivant dans le Cloître, & ſous l'habit Monaſtique, afin qu'il pût payer les dettes qu'il avoit contractées. Innocent III ordonna que Roncelin partageroit ce qu'il poſſédoit en commun avec d'autres Seigneurs : que de la portion qui lui reviendroit, il feroit un don à l'Abbaye de St. Victor, & que le reſte ſeroit employé à ſatisfaire ſes créanciers. Roncelin ſe ſoumit à la déciſion du Pape, reçut l'abſolution de l'Evêque de Piſe, & ſe dépouilla peu-à-peu, en faveur de St. Victor de ce qui lui reſtoit, de ſorte qu'il devint auſſi pauvre qu'un autre Religieux. Il mourut vers l'an 1218, & ſa mort attira une foule de procès & de conteſtations, dont il eſt parlé fort au long dans l'hiſtoire de Marſeille, de Ruffi, & dans celle des Evêques de cette Ville, par M. de Belſunce.

ROQUE, (Jean & Antoine de la) fils d'un Négociant de Marſeille, ſeront joints dans cet article, parce qu'ils réunirent pendant long-tems le même genre d'occupation. *Jean*, né en 1661, fit ſes premières études au Collège de l'Oratoire de ſa patrie ; ſon Père l'envoya enſuite dans le Levant, où il avoit des correſpondans. *Jean* parcourut la Syrie,

le Mont-Liban & quelques autres pays, dont il apprit les mœurs, les usages, le culte & les manières.

De retour à Marseille, il se décida à voir Paris, & s'y fit connoître avec avantage. Le Duc de Bouillon, charmé de son esprit, le reçut dans sa maison, & la Roque passa quelque tems auprès de son bienfaiteur : il travailla au Mercure de France, & mourut le 28 Décembre 1745.

ANTOINE, fut Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis ; ce qui prouve qu'il avoit embrassé l'état militaire, & fut Membre de l'Académie de Marseille, ainsi que son frère. Il obtint en 1722, le privilège pour la composition du Mercure de France, auquel il travailla avec *Jean* jusques à sa mort, arrivée à Paris le 3 Octobre 1744.

Nous avons du premier, 1°. *Voyage de l'Arabie heureuse, par l'Océan oriental, & le détroit de la mer rouge, fait par les François, pour la première fois, en 1708, 1709 & 1710, avec la Rélation d'un voyage fait du Port de Moka à la Cour du Roi d'Yemen, dans la séconde expédition des années 1711, 1712 & 1713; un Mémoire concernant l'arbre du Café, dressé sur les observations de ceux qui ont fait ce dernier voyage, & un Traité Historique de l'origine & du progrès du Café, tant dans l'Asie que dans l'Europe.* Un vol. in-12. Paris, 1716, dédié à M. le Comte de Pontchartrain. 2°. *Voyage de la Palestine, fait par ordre de Louis XIV, vers le Grand Emir, Chef des Princes Arabes du désert, connus sous le nom de Bédouins ou d'Arabes Scénites, qui se disent la vraie postérité d'Ismaël, fils d'Abraham, où il est traité des mœurs & des coûtumes de cette Nation, avec la description générale de l'Arabie, faite par le Sultan Ismaël Albufeda, traduite en François, avec des Notes & des fig.* 1 vol. in-12, Paris, 1717. Ces Voyages sont le fruit des courses de Laurent d'Arvieux ; la Roque n'en est que l'Editeur. 3°. *Lettre à M. Rigord, sur les Hommes Illustres de Marseille.* Journal des Savans, Novembre 1717. 4°. *Lettre sur le projet d'établir une Académie de Belles-Lettres à Marseille.* Mémoires de Trévoux, Janvier 1717. 5°. *Voyage de Syrie & du Mont-Liban, contenant la description de tous les pays, compris sous le nom de Liban & d'Antiliban, &c. ce qui concerne l'origine, la croyance & les mœurs des Peuples qui habitent ces pays : la description des ruines d'Héliopolis, aujourd'hui Balbeck, & une Dissertation historique sur cette Ville, avec un Abrégé de la Vie de M. de Chasteuil, Gentilhomme de Provence, Solitaire du Mont-Liban, & l'Histoire du Prince Junes, Maronite, mort pour la Religion.* Paris, 1722, deux vol. in-12. 6°. *Deux Lettres à M. l'Abbé Fournier, sur les Lettres de François Malaval.* Mercure de France, Juin & Septembre 1739. 7°. *Voyage littéraire de Normandie.* Cet ouvrage, qui devoit être enrichi de gravures en taille douce, n'a jamais paru. Il en a seulement été donné des extraits dans les Mercures. La Roque étoit bon Antiquaire ; cependant des personnes très-habiles en ce genre, lui ont refusé cette qualité.

Antoine est auteur de deux Opéra, *Médée & Jason*, & de *Théonée*, autre Tragédie, qu'il composa avec l'Abbé

Pellegrin. Nous avons déjà dit que les deux frères travaillèrent ensemble au Mercure de France : (a) l'Abbé Pellegrin leur fournissoit la partie des spectacles, & les faits généalogiques appartiennent à M. le Houx de Lavau.

(V. P.)

ROQUESANTE, (JEAN DE RAPHAÉLIS ou RAPHÈOU DE) né à Aix, en 1656, étoit fils de Raphaélis de Roquesante, Seigneur de Grambois, Conseiller au Parlement de Provence, homme de mérite, dont Madame de Sévigné parle avec éloge dans ses Lettres, & qui fut un des Commissaires de la Chambre de Justice, établie en 1661, pour juger le Surintendant Fouquet. L'éducation chrétienne que son fils reçut de lui, le dégoûta du monde, & lui inspira le dessein d'embrasser la vie Religieuse; il entra chez les Jésuites, & y resta quelque tems; il en sortit ensuite pour prendre l'habit Ecclésiastique, & il se fit enfin Oratorien.

Ayant été député à l'Assemblée générale de sa Congrégation, en 1714, il y fut nommé Visiteur. Il remplit cette place pendant neuf années, avec beaucoup d'exactitude & de sagesse. Il fut ensuite nommé Supérieur de la maison de Toulouse, où il passa le reste de sa vie dans l'exercice du St. Ministère, auquel il se dévoua sans ménagement & sans réserve, tant que ses forces répondirent à son zèle.

Le P. de Roquesante avoit l'esprit fort orné, & une conversation très-intéressante. Il mêloit dans tous ses discours le langage de la piété, avec une aisance aimable & sans affectation, & ne parloit d'aucun événement sans le rapporter à Dieu.

L'étude continuelle & approfondie qu'il avoit faite, toute sa vie, des vérités de la Religion, les lui avoit rendues si familières, qu'il étoit toujours prêt à les annoncer; & sa manière d'instruire étoit si solide, & en même tems si touchante, qu'il sembloit être l'organe d'un esprit céleste. La Paroisse de la Dalbade, où il resta longtems, conserve encore le souvenir des succès étonnans de ses méditations publiques, & de ses autres instructions familières.

Ce digne Prêtre menoit une vie entièrement conforme à ses discours, & aux règles de conduite qu'il traçoit aux autres. Avec des talens rares & d'excellentes qualités, il fut toujours ennemi des honneurs & des prétentions, toujours humble, pénitent, mortifié, plein de zèle & de piété, absolument détaché des biens de la terre, & ne s'en servant que pour le soulagement des malheureux. L'amour des Pauvres, étoit sa vertu distinctive. Il leur consacroit la plus grande partie d'une pension qu'il avoit sur la Sacristie d'Agde, & du revenu du Prieuré de Goult, au Diocèse de Cavaillon, ne réservant pour lui que l'absolu nécessaire, & se le refusant même quelquefois, jusques à se laisser manquer d'habits, où à en porter qui étoient tout déchirés. Nous citerons un trait remarquable de cet héroïque dénûment. Le P. *Emeric*, Soû-Curé de la Dalbade,

(a) Le premier Mercure parut en Juin 1721; ils le continuèrent jusques en Septembre 1744.

fut obligé d'user envers lui de ce stratagême : « Je viens, lui dit-il un jour, » intéresser votre charité en faveur d'un » pauvre Prêtre qui est presque nu, & » qui fait compassion à tout le monde. » Eh bien, mon père, lui dit cet » homme compâtissant, puisque vous » connoissez ses besoins, je m'en rap- » porte à vous. Faites acheter ce qu'il » faut pour vêtir décemment ce Prêtre, » & je payerai tout. » Le P. *Emeric*, profitant de la permission, fit venir aussitôt le Tailleur du P. de *Roquesante* ; après lui avoir découvert le mystère, il lui ordonna de faire un habit complet sur la mesure de ce Père, & de le lui porter lorsqu'il seroit fini, en lui disant qu'il étoit lui même ce pauvre Prêtre, pour lequel on avoit eu recours à sa charité. Le St. homme fut étrangement surpris du tour qu'on lui avoit joué ; mais quelque fâché qu'il fût d'avoir été si généreux envers lui-même, sans le savoir, il fallut qu'il prît l'habit, & qu'il s'en servît.

Etant devenu infirme vers la fin de sa vie, & ayant perdu la vue depuis plusieurs années, il supporta son mal avec la plus parfaite résignation. Il mourut à Toulouse, le 19 Avril 1747, à l'âge de 91 ans. Sa mémoire, dit le *Nécrologe* de l'Oratoire, sera longtems en bénédiction dans cette grande Ville, qu'il a édifiée par son éminente piété, son travail assidu, &c. (B. O.)

ROSCIUS, (QUINTUS) étoit de Provence. Il porta si loin l'art du Théâtre, que pour exprimer l'excellence d'un grand homme dans tout autre genre, on disoit communément à Rome, *c'est un Roscius*. *Esope* lui-même, ce Comédien si rénommé, le cédoit en réputation, comme en talens, à notre célèbre Compatriote. Jamais il ne balança *Roscius*, quoiqu'il eût pour lui l'avantage d'un genre infiniment plus brillant, c'est-à-dire, la Tragédie, dont les grands mouvemens semblent exiger d'un Acteur moins de souplesse, de précision, & de graces peut-être. Le genre comique, auquel *Roscius* bornoit tout son jeu, offre des difficultés, souvent insurmontables aux plus grands Maîtres de l'art.

Roscius eut, aussi bien qu'*Esope*, la gloire de former *Cicéron* à la déclamation oratoire. Ce fut le principe de cette amitié qui les unissoit si étroitement. Cet Orateur ne tarit point sur l'éloge qu'il fait de nôtre illustre Comédien. C'est à cet unique modèle qu'il renvoie tous ceux qui aspirent à l'honneur de parler en public avec quelque avantage. » Le geste, le port, toute la » magie d'une diction enchanteresse, » ne se trouvent que dans *Roscius*... » C'est à lui que les graces ont réservé » l'heureux don de la parole, & la ré- » putation de quiconque oseroit lui dis- » puter la supériorité des talens exté- » rieurs, s'éclipseroit à l'instant... heu- » reux les éléves, qu'il daigne former » au grand Art du Théâtre ! la célè- » brité d'un tel Maître est un sûr ga- » rant de leurs succès.

Telle est, à peu-près, la valeur des expressions que *Cicéron* emploie à la louange de son illustre ami : mais tous les éloges prodigués aux talens de *Roscius*, ne sont rien, quand on les rapproche de ce que l'antiquité nous apprend des vertus de cet homme célèbre : sa probité, sa candeur, son humanité, son désintéressement, des mœurs pures & reglées, lui gagnoient l'estime

& la vénération de tout ce qu'il y avoit de gens de bien dans la ville de Rome. *Cicéron* disoit de lui, *qu'il plaisoit tant sur le Théâtre qu'il n'auroit jamais dû en descendre, & qu'il avoit tant de vertus & de probité qu'il n'auroit jamais dû y monter*. *Pline* nous rapporte un beau trait de son désintéressement. La République ayant négligé de lui payer ses appointemens pendant plus de dix années, *Roscius* n'en témoigna pas le moindre ressentiment, quoique la dette excedât la somme de 600, 000 livres. Des traits d'une pareille générosité sont presque sans exemple; mais ce sont de pareils traits qui caractèrisent les grands hommes.

Tout ce que nous venons de dire en faveur de *Roscius*, lui donne bien des titres à l'admiration de la postérité; mais il en a d'autres. *Macrobe* fait mention d'un livre, dans lequel *Roscius* relevoit les avantages de son art, sur ceux de l'éloquence proprement dite. C'est tout ce que nous savons de cet ouvrage, qui, sans doute, est le seul qui soit sorti de sa plume.

Roscius mourut 60 ans avant le commencement de l'Ère vulgaire. *Cicéron* déplore la perte qu'il vient de faire, dans un discours prononcé, l'année d'après cette époque.

(*Art. de M. Paul.*)

ROSSOLINE, *V.* VILLENEUVE.

ROTIER (Esprit) nâquit à Aix sur la fin du 15me. siècle. Il entra en 1507 dans l'Ordre de St. Dominique. Il se rendit très-habile dans les Langues sçavantes & sur-tout dans la Théologie. On le regardoit comme le fléau des Hérétiques, qu'il ne cessa de combattre avec le zèle le plus ardent. Il commença à prêcher le Carême dès l'an 1514, & en prêcha 43 de suite avec tant d'applaudissement qu'il fut redemandé huit fois à Toulouse. Il interprêta l'Ecriture Sainte dans la Métropole d'Ausch pendant 14 ans, fut fait en 1522 & en 1531 Prieur de Toulouse, en 1534 Vicaire-Général de la Congrégation de France, & enfin vers l'an 1547 on le fit Inquisiteur de Toulouse. Dans cet emploi, il poursuivit tellement les Hérétiques, que l'un d'eux nommé *Momer* écrivit contre lui, pour se venger, un livre plein de calomnies, qu'il fut repousser avec autant de modération que de force.

Le P. *Rotier* a composé plusieurs ouvrages, tant en François qu'en Latin. Dans les uns & les autres, on trouve une Logique sûre & pressante, mais les premiers ont encore l'avantage d'un style clair & élégant.

Ces Ouvrages Latins sont: *de non vertendâ Scripturâ Sacrâ in vulgarem linguam; deque occidente litterâ & vivificante Spiritu*; 1538, *in*-4°. Le Clergé de France fit réimprimer cet Ouvrage à Paris en 1660.

Parerga, sive tabellæ tres similitudinum, quibus suis coloribus Hæretici, vera Ecclesia, vulgaresque Sacræ Scripturæ traductiones describuntur: 1548. in-4°.

Responsio ad epistolam civium novæ Babylonis Gebennæ a Mornero insigni Apostatâ editam, 1549.

Præconium ac defensio quadragesimæ, cui pluribus requirentibus adjunctus est Sermo de ratione institutionis divinissimi Eucharistiæ Sacramenti: 1552. in-4°.

In præfatores prognosticosque futurorum eventuum divinatricemque Astro-

logiam. lib. II. 1555, in-4°.

Confutatio erroris asserentium Christum esse advocatum nostrum in cœlo per intercessionem, & nihil ab eo, sed per ipsum petendum, more scholastico agitata; adversus crucimastigas, seu de magnâ gloriâ quam Christus ex Cruce sibi comparavit. 1560, in-8°.

Tous ces Ouvrages furent imprimés à Toulouse, après que l'Auteur y eut été fait Inquisiteur; ses prédications continuelles ne lui avoient pas permis d'écrire auparavant.

Pour ses Ouvrages François, on n'en connoît que deux: savoir, *L'Antidote* ou *contre-poison & régime contre la peste d'Hérésie*, qui parut en 1557, & *la Réponse aux blasphémateurs de la Ste. Messe, avec la réfutation de la ridicule Cène des Calvinistes*; *& l'Histoire de Berenger* dont la seconde Edition parut en 1561, & la troisième à Paris en 1563.

On ne sait pas précisément l'année de la mort du P. *Rotier*; il est seulement certain qu'il mourut à Toulouse vers l'année 1563.

(*Extrait de divers Auteurs.*)

ROUBIN, (AUBY DE) Maire de Trinquetailles, Fauxbourg d'Arles, avoit été ennobli par *Louis XIV.* Quelque tems après, tous les riverains du Rhône qui possédoient quelques Isles de ce Fleuve, furent taxés à une redevance très-forte, qu'on appelloit *la taxe des Isles. Roubin*, qui n'avoit pour tout bien qu'une Isle, adressa au Roi un *Placet*, dans lequel il se plaint élégamment de la disparate qu'il y a entre la noblesse & l'indigence. En voici un *Fragment* dans lequel il rappelle l'obtention de ses lettres de noblesse; nos Lecteurs nous sauront gré de le leur mettre sous les yeux.

Mais tu me fis grand tort, m'accordant cette grace;
Je n'en suis que plus malheureux.
Car être Gentilhomme & porter la besace,
Il n'est rien de plus douloureux.
Ce vain titre d'honneur que j'eus tort de poursuivre;
Ne garantit pas de la faim.
Je sais qu'après la mort la gloire nous fait vivre;
Mais en ce monde, il faut du pain.
Je n'avois qu'un domaine aux rivages du Rhône,
Qui m'en donnoit pour subsister:
On veut m'en dépouiller, & me mettre à l'aumône;
Si je n'ai de quoi l'acheter.
J'ai donc tout mon recours en ta bonté suprême;
Et si l'on nous met en procès,
Pourvû que ton grand cœur le décide lui-même,
J'en dois peu craindre le succès.
Qu'est-ce en effet pour toi, grand Monarque des Gaules;
Qu'un tas de sable & de gravier?
Que faire de mon Isle? il n'y croît que des saules,

Et

Et tu n'aimes que les lauriers.
Également puissant dans la paix, dans la guerre;
Comblé de gloire & de bonheur,
Maître d'un grand État, quelques arpens de terre;
Te rendront-ils plus grand Seigneur?
Laisses-m'en donc jouir, la faveur n'est pas grande,
Ne me refuses pas ce bien;
C'est tout ce qu'aujourd'hui ce Placet *te demande;*
Grand Roi, ne me demandes rien.

(*Art. de M. Paul.*)

ROULLET, (Jean-Louis) Graveur, nâquit à Arles en 1645 d'une famille honnête, mais dont nous n'avons pu nous procurer aucune connoissance. Une inclination naturelle décida Roullet pour les Arts. Dès sa plus tendre enfance, il avoit déja une facilité surprenante à copier tout ce qu'il voyoit & le dessin étoit sa plus chère occupation. Après avoir fait à Arles quelques études au crayon sous des Dessinateurs peu propres à pousser ses talens au point auquel il devoit les pousser un jour; bien jeune encore, il prit son vol vers la Capitale. Là, sous les plus habiles Maîtres, il connut bientôt le genre pour lequel la nature l'avoit fait naître, & la Gravure fut celui qu'il embrassa.

Paris étoit alors le théâtre de la sublimité de tous les talens; & c'est à l'époque du premier essai de Roullet que les *Poilly*, *les Simoneau*, *les Masson*, *les Audran* immortalisoient leurs noms par les Chefs-d'œuvres de leur précieux Burin. Roullet devint le digne rival de ces grands Artistes. Nous connoissons de lui deux Anges d'après *Lanfranc*, le Mars au tombeau d'après *Annibal Carrache*, l'extase de St. Paul d'après le *Dominicain*, & quantité de morceaux d'après *Chiroffer* & autres grands Peintres. Roullet grava aussi plusieurs portraits, parmi lesquels on distingue celui du célèbre *Lully* d'après *Mignard*. Peut-être aucun Graveur n'a-t-il mieux connu que lui le méchanisme du Burin. Régulier sans affectation, il faisoit passer sur le cuivre les tailles Lozanges, les Lozanges adoucis & les tailles quarrées, suivant le moëlleux des chairs ou le caractère des étoffes, & par de troisièmes tailles plus fines & plus écartées, il avoit l'art de salir a propos, & de sacrifier certaines parties pour ménager l'accord & le repos de l'ouvrage. Il ne negligeoit rien en un mot de ce qui pouvoit l'assaisonner de graces & de beautés. Aussi les siens respirent-ils cette vérité d'expression qui fut toujours un des principaux mérites de la Gravure. Roullet mourut en 1699 âgé de 54 ans.

(*Article de M. Dageville.*)

ROUVIERE (Arnaud de la) Ecuyer, ancien Avocat au Parlement de Provence, s'est distingué dans ce siecle par ses écrits. Il étoit d'une famille noble & connue avantageusement. *Laurent de la Rouviere* son grand père, Ecuyer, ancien Capitaine dans le Ré-

giment de Normandie, s'est acquis beaucoup d'honneur dans presque toutes les guerres du règne de Louis XIV, & en particulier au combat de Nortlingue donné en 1645. Il y reçut un coup de feu dans l'épaule droite, après avoir enlevé un drapeau aux ennemis. *Pierre de la Rouviere*, fils de *Laurent*, & père d'Arnaud, suivit un parti fort différent; il fut Docteur ès droits & de la Faculté de Médecine de l'Université d'Avignon, & membre de la Société Royale de Londres. On a de lui plusieurs ouvrages de Science & de Littérature.

Arnaud de la Rouviere, son fils puîné, & de Dame *Anne de la Marck*, ne s'est pas seulement rendu utile par ses conseils, & par son zèle à defendre les droits de ceux qui avoient confiance en lui, il a encore fait divers ouvrages qui ont été bien reçus du public.

Ceux que l'on connoît, sont : 1°. *Traité de la revocation des donations par la naissance ou survenance des enfans*, *Paris*, 1730, *in-fol.* de 57 pages, à la suite de la nouvelle édition des œuvres de *Ricard*. M. *de la Rouvière* ayant composé cet écrit, longtems avant l'Ordonnance du mois de Février 1731, faite pour fixer la Jurisprudence sur la nature, la forme, les charges & les conditions des Donations, on ne doit pas être surpris d'y trouver quelques articles, dont les décisions doivent être rectifiées sur les dispositions de cette Ordonnance. Ce traité de M. *de la Rouviere* a été imprimé dans la même forme que celui des Donations de *Ricard*, afin que l'on puisse joindre ensemble ces deux traités. 2°. *Traité du droit du retour des Dots*, *des Donations*, *des institutions contractuelles*, & *des Testamens mutuels*, suivant l'usage & les maximes des pays de Droit écrit & des pays coutumiers 2 vol. *in*-12, Paris, 1637. Ce traité est dédié à M. *de la Tour*, premier Président du Parlement, & Intendant de Provence. 3°. *Traité de la révocation de nullité des Donations*, *Legs* & *Institutions*, *fidei-commis*, & *élections d'Héritiers*, *par l'ingratitude*, *l'incapacité* & *l'indignité des Donataires*, *Héritiers*, *Légataires substitués* & *élus à une succession*, Toulouse, 1738, *in*-4°. dédié à M. le Duc de *Villars*, Gouverneur de Provence.

Arnaud de la Rouviere est mort à Aix le 26 Avril 1742, dans la 73me. année de son âge.

Il a laissé manuscrit, un *Traité de la Simonie* & *de la confidence*, un *traité* de l'aliénation des biens d'Eglise, & de quoi former une nouvelle édition de la *révocation des Donations*, augmentée de plus de moitié; de plus, de la matière pour un volume du *Journal du Palais de Provence*, & des Poësies.

(*Art. de M. Paul.*)

ROUYER, (Pierre) l'un des célèbres Jésuites de son tems, nâquit en 1573 à Avignon, où il fit ses premières études. Il entra dans la Compagnie de Jesus en 1592. Il enseigna d'abord la Grammaire & les Humanités, ensuite la Rhétorique à Dijon. Pendant ce tems-là il composa des Poëmes & des Harangues qui lui firent un nom. Après avoir fini son cours de Théologie, il professa la Philosophie & la Théologie à Avignon, avec beaucoup de succès. Ses Supérieurs, pour tirer encore plus d'avantage de ses talens, l'envoyèrent à Paris, & le mirent à la tête de leur Collège, dont il fut Préfet pendant plu-

sieurs années. Les Belles-Lettres, sous sa direction, prirent un éclat qui ne s'effaça plus; & l'on peut dire qu'à cette époque le Collège des Jésuites de Paris commença à jouir de cette réputation qui lui a mérité dans la suite les plus justes éloges. Le P. Rouyer donna tous ses soins à l'emploi important qu'on lui avoit confié. Rigide observateur de ses devoirs, il exigeoit avec exactitude celui des Ecoliers, & malgré son attention & sa sévérité, il savoit gagner le cœur de ses élèves, qui avoient pour lui un respect & un attachement singulier. Ses soins & ses talens lui attirèrent des amis puissans, avec lesquels il entretint pendant sa vie un commerce aisé. Il prévenoit chacun par un air honnête & affable, n'affectant jamais cette austérité rebutante & pédantesque dont on ne peut que difficilement se défendre dans l'emploi qu'il exerçoit. Après avoir rendu à sa Société des services importans, le P. Rouyer mourut à Paris plein de mérites & de vertus le 28 Juillet 1648.

Nous avons de ce Jésuite les ouvrages suivans. 1°. *Henrico IV, Franciæ & Navarræ Regi augustissimo, in instauratione Godranii S. J. Collegii panegyricus, dictus Divione. Additæ notæ.* &c. Paris, Chapelet 1604 *in*-4°. C'est un des discours que le P. Rouyer avoit prononcé à Dijon. On y trouve des faits curieux, & il est écrit avec beaucoup d'ame & de feu. 2°. *Elogium Historicum Henrici IV, Regis, ex gallico Latinum factum.* Antuerp. Moret. 1610 *in*-8°. 3°. *Reomaus, seu Historia Monasterii S. Joannis Reomaensis in tractu Lingonensi.* Paris, Cramoisi, 1637 *in* 4°. 4°. *De vitâ & rebus gestis Francisci de la Rochefoucault, S. R. E. Cardinalis, libri tres.* Idid. 1645 *in*-8°. Le caractère de ce Cardinal est peint dans cet ouvrage d'après nature, & les actions de sa vie y sont racontées simplement, mais sans baissesse; ce qui en rend la lecture aussi agréable qu'elle est intéressante. 5°. *De vitâ P. Petri Cotoni, è S. J. qui duobus Franc. & Navar. Regibus, Henrico & Ludovico XIII, ad conciones & confessiones adfuit, & constituendæ in galliâ Societati Jesu plurimùm contulit, libri* 3. *lugd. Liberel.* 1660. *in*-8°. Les Historiens de la vie du P. Coton ont puisé dans cet ouvrage, où l'on trouve tout ce qu'il y a d'important pour l'établissement des Jésuites en France, & un style très-pur. Les autres ouvrages de cet Auteur qu'on conservoit dans la Bibliothèque du Collège de Paris & qui n'ont jamais été imprimés, sont: 1°. *Historia Ordinum Religiosorum, continens eorum institutionem & regulas singulorum, ex variis Mss.* in-fol. 5. vol. 2°. *De peccatis quæ humanis in contractibus contingunt.* 1 vol. in-fol. 3°. *Divinæ Reipublicæ veteris Testamenti sacræ leges, adjectâ novi Testamenti imitatione de Pontifice, sacroque Ordine constituendo, sivè Commentarius in Exodum, Leviticum, Numeros & Paralipom.* in-fol. 3. vol. 4°. *Catena ex Interpretibus ineditis in Pentateucum, Judices, Paralipom.* in-fol. 5°. *Disquisitiones in Leviticum.* 1 vol. in-fol. 6°. *Dissertationes in*-4°. *Evangelia.* in-fol. 7°. *Dissertationes in locos Sacræ Scripturæ difficiles.* 3 vol. in-4°. La seule annonce de ces ouvrages donne une connoissance de la science profonde du P. Rouyer. Sa Théologie est exacte & son style est clair & précis. C'est le jugement qu'en ont porté

les personnes qui ont bien voulu nous fournir les Mémoires que nous avons sous les yeux. (C. B.)

RUFFI, (ANTOINE DE) Conseiller en la Sénéchaussée de Marseille, où il nâquit en 1607, s'acquitta de cette charge, pendant 24 ans, avec une intégrité singulière. On cite un exemple très-remarquable de sa délicatesse de conscience. Une personne, du procès de laquelle il avoit été Rapporteur, perdit sa cause; il se reprocha de n'avoir pas donné assez de tems à l'examen de l'affaire, & fit rendre, par un Prêtre de l'Oratoire, à cette personne, ce qu'elle avoit perdu par la perte de son procès: trait qu'on attribue aussi au fameux *Desbarreaux*. Une si grande probité fut authentiquement reconnue par le Parlement de Provence, dans un Arrêt qu'il rendit en 1655, à la Requête du Procureur-Général du Roi.

Ses vertus, autant que son savoir, lui obtinrent une place de Conseiller d'Etat, en 1654. *Louis XIV* déclara dans les Lettres patentes de cette charge, qu'il la lui accordoit comme un témoignage de son estime pour lui.

Ruffi joignit aux vertus d'un bon sujet, d'un bon citoyen, d'un bon ami, d'un bon père, les talens littéraires, & l'amour du travail.

Nous avons de lui: 1°. *La Vie de Gaspard de Simiane*, Chevalier de Malte, célèbre sous le nom de *Chevalier de la Coste*, par sa piété, & par la charité qu'il exerça envers les pauvres forçats de Galères, au service desquels il mourut de la peste, à l'Hôtel-Dieu de Marseille: cette vie est également édifiante & curieuse. 2°. *L'Histoire des Généraux des Galères*, fort intéressante. 3°. *L'Histoire de Marseille*, qui est, sans contredit, la meilleure de toutes. Cet ouvrage, dont l'édition de 1695, en 2 vol. *in-fol.* est préférable à toutes les autres, & qui suppose une lecture immense, ne va que jusqu'en 1610; mais on y trouve tout ce qu'on peut dire sur cette Ville jusqu'à ce tems-là. 4°. *L'Histoire des Comtes de Provence*, *in-fol.* 1655, ouvrage aussi exact que savant, & que l'Abbé *de Longuerue* préféroit à tous les autres qu'on a écrits sur la même matière.

Ces deux excellentes productions acquirent à l'Auteur l'estime des personnes les plus distinguées par le rang, ou par le savoir, qui lui firent des questions sur l'Histoire de la Province, le remercièrent des lumières qu'il leur avoit communiquées, & le citèrent en mille endroits de leurs ouvrages.

Il faut convenir néanmoins, que, quoique l'Histoire de Marseille soit encore ce que nous avons de mieux, on y désireroit tout ce qui regarde les mœurs, les arts, le commerce, en un mot, la partie philosophique, & la correction du style. Il est certain qu'en ajoutant à cet ouvrage ce qui y manque, & en retouchant la diction, on le rendroit excellent.

Ruffi mourut le 3 Avril 1689, âgé de 82 ans. On voit dans l'Eglise des Accoules son tombeau, qui n'a rien de fastueux, & on y lit cette Epitaphe, qui est aussi modeste que le tombeau.

D. O. M. S.
Historiarum Massiliæ,
Et
Comitum Provinciæ
Conditoris
Nobilis & illustris D.
Antonii de Ruffi
Tumulus.
Bene merenti & amantissimo patri
Lugentes filii posuere.
Anno salutis. M. DC. LXXXIX.
Donec R.

RUFFI, (Louis Antoine de) troisième fils du précédent, & de *Claire de Cypriani*, nâquit à Marseille le dernier jour de l'année 1657. Il fit ses études au Collège de l'Oratoire de cette Ville, & il donna dès-lors de grandes espérances. Une mémoire heureuse, une application continuelle & les instructions de son père, le mirent en état de marcher sur ses traces, & de faire servir, comme lui, ses talens, à la gloire & à l'utilité de sa Patrie.

En 1695, il donna à Marseille, en 2 vol. *in-fol.* l'*Histoire* de cette Ville, que son père avoit publiée en 1643, après l'avoir augmentée & enrichie de quantité d'Inscriptions, Sceaux, Monnoyes, &c. Ces Additions furent le travail de plusieurs années; elles lui firent beaucoup d'honneur, & lui en auroient fait encore davantage, s'il s'étoit autant attaché à soigner son style, qu'à rapporter exactement les faits.

Lorsque cette seconde édition parut, ce Savant étoit exilé à Castelnaudary, d'après une accusation calomnieuse. Louis XIV ayant reconnu son innocence, le rappella quelques mois après, il revint dans sa patrie, & reprit ses études avec une nouvelle ardeur.

Flatté de l'accueil favorable qu'on avoit fait à son premier ouvrage, il en entreprit un autre qu'il n'eut pas la consolation de publier. C'étoit une seconde édition de *l'Histoire des Comtes de Provence* de son père, à laquelle il fit des augmentations considérables, & qui forment 2 vol. *in-fol.* Le dernier renferme l'Histoire Cartulaire. Occupé à débrouiller les anciens Titres & les vieilles Chartres, il fut assez heureux pour en déterrer quelques-unes qui avoient échappé aux recherches des Historiens de la Province, & même à celles de son père. Elles lui donnèrent un si grand nombre de nouvelles lumières sur l'origine des Comtes de Provence, qu'elles lui firent inventer un nouveau systême historique, qui sert à débrouiller ces premiers tems, jusqu'alors très-confus. Pour pressentir le goût du Public sur ce nouveau travail, il mit au jour, en

1712, des *Dissertations historiques & critiques sur l'origine des Comtes de Provence, de Venaissin, de Forcalquier, & des Vicomtes de Marseille*, in-4°. Il montre dans cet ouvrage la plus grande sagacité, soit dans le choix des pièces, soit dans les justes applications qu'il en fait.

Après qu'il eut achevé son Histoire des Comtes de Provence, il donna, en 1716, une *Dissertation Historique, Chronologiqne & Critique, sur les Evêques de Marseille*, suivie d'un *Abrégé Chronologique de ces Evêques*, in-8°. L'Auteur y attaque principalement les *Annales de Marseille du P. Guesnay, Jésuite*, & retranche de son catalogue 40 Evêques, qui n'ont jamais été, à ce qu'il prétend, Evêques de Marseille, en mettant à leur place plusieurs qui avoient échappé à nos Historiens. Cette Dissertation fait partie de l'Histoire des Evêques de Marseille, Histoire curieuse & pleine d'érudition, suivie des titres & des chartes, qui sont autant de preuves de l'exactitude & des recherches de l'Auteur, & dont on feroit encore plus de cas, si elle étoit mieux écrite.

On a encore de Ruffi, l'*Histoire de St. Louis, Evêque de Toulouse, & de son Culte*; Avignon, 1714, in-12. Comme il ne présida pas à l'impression de cet ouvrage, on ne doit point lui attribuer quelques fautes qui s'y trouvent. Ce qu'il dit du Culte de ce Saint, est extrêmement curieux (*a*).

Il ne pensoit qu'à mettre la dernière main à son *Histoire des Evêques de Marseille*, de même qu'à la seconde édition de l'*Histoire des Comtes de Provence* de son père, lorsqu'il eut, en 1720, une attaque d'apoplexie, qui le rendit pour la suite, incapable d'application. Il mourut le 26 Mars 1724, âgé de 66 ans, laissant un fils & trois filles.

Son Manuscrit original sur les Evêques de Marseille, est conservé dans la Bibliothèque de M. de Michel de Léon, Président-Trésorier Général de France, à Marseille.

L'Auteur des trois Siècles de la Littérature Françoise a singulièrement déprécié l'Histoire de Marseille des Ruffi. Ce ne sont, selon lui, que des matériaux, propres à la confection de cette Histoire: assurément cette opinion n'est pas l'opinion générale. On rend plus de justice à ces Historiens, non-seulement dans la Provence, mais même dans les autres Provinces, où l'Histoire de Marseille est recherchée & rare. (V. P.)

RUFFI, (MATHIEU DE) de la même famille, que les précédens, nâquit à Aix, en 1617, & entra dans la Société des Jésuites en 1633. Il prononça ses quatre vœux solemnels à l'âge de 33 ans. Il se distingua dans les places de professeur de Belles-Lettres, de Philosophie & de Théologie, qu'il remplit successivement. Il enseigna même l'hébreu, qu'il savoit parfaitement, de même que le grec. Ses Supérieurs le chargèrent ensuite d'expliquer l'Ecriture sainte. Enfin, après avoir été Recteur, du Collège de

(*a*) La Vie de St. Louis, écrite de nos jours par un Citoyen de Brignole, ne laisse rien à desirer. Son Auteur a profité des Mémoires de M. de Ruffi, &c. mais il a surpassé tous ceux qui ont écrit avant lui sur cette matière.

Nîmes, il mourut dans sa Patrie, le 26 Octobre 1698.

On a de lui : *Prolusiones Allegoricæ.* Avignon, Jean Proſt, 1660, in-12. Cet ouvrage, joint à quelques MSſ. donne du P. de Ruffi, une idée très-avantageuſe. Son eſprit & ſes talens le rendirent propre à tous les emplois : il s'en acquitta toujours avec zèle & applaudiſſement. (C. B.)

RUSTICLE, (SAINTE) *Maria Rusticula*, Abbeſſe de Saint Céſaire d'Arles, étoit d'une famille noble. Elle nâquit à Vaiſon, en 555, & elle perdit ſon père le jour même de ſa naiſſance. Un frère aîné qu'elle avoit, mourut auſſi en bas âge. Elle reſta par-là héritière de grands biens. Un Seigneur nommé Héran, frappé de ſa beauté, & peut-être davantage de ſes richeſſes, qu'il pouvoit mieux apprécier, l'enleva à l'âge de cinq ans, déterminé à l'épouſer dès qu'elle ſeroit nubile.

Liliole, Abbeſſe de St. Céſaire, apprit cet enlevement : cette ſainte fille ſe ſervit du miniſtère de Syagze, Evêque d'Autun, pour enlever cet enfant à ſon raviſſeur. Elle la reçut dans ſa Communauté, & l'éleva dans les maximes de la piété chrétienne. Ruſticle montra les plus heureuſes diſpoſitions pour la vertu. Elle mépriſa bientôt le vain éclat des richeſſes, & forma le projet de s'enfermer pour le reſte de ſes jours, dans le lieu où elle avoit été inſtruite des vérités qu'elle méditoit ſans ceſſe.

Sa mère la demanda aux Religieuſes, dès qu'elle fut en âge de contracter un engagement ; mais Ruſticle témoigna alors ouvertement ſes intentions, & ſe conſacra à Dieu par les engagemens les plus ſolemnels. Devenue Religieuſe, elle ne s'occupa que de ſes devoirs & de la prière, elle ne ſe diſtingua que par la modeſtie & par l'humilité. Ses vertus & la bonté de ſon caractère, lui attirèrent tous les cœurs ; & Liliole étant morte, Ruſticle fut nommée unanimement pour lui ſuccéder. Elle répondit à l'eſpérance qu'on avoit conçue d'elle. Sa piété & ſes auſtérités ſemblèrent s'augmenter. Mais ce qui eſt plus admirable, elle dirigeoit avec une ſcrupuleuſe attention ſes Religieuſes, qui étoient au-delà de trois cent.

La ſainteté fut toujours en butte aux traits de la calomnie : Ruſticle en éprouva les coups. Dénoncée au Roi Clotaire II, comme coupable de trahiſon, on la traîna devant ce Prince ; & ſes ennemis, qui croyoient ſa perte aſſurée, triomphoient déja. Mais le Ciel, qui veille ſur les juſtes, dévoila ſon innocence. La calomnie fut confondue, & la pieuſe Abbeſſe pardonnant à ceux que la malignité ou la prévention avoit armés contre elle, fut rendue à ſes chères ſœurs, qui formoient des vœux pour ſa juſtification.

Ruſticle reprit ſes pieux exercices. Elle n'exigea jamais de ſes Religieuſes un travail pénible, & au-deſſus de leurs forces ; mais elle eut ſoin de les occuper toujours aſſez, pour les garantir du danger de l'oiſiveté.

Elle mourut en 632, & elle fut inhumée dans ſon Monaſtère par Théodoſe, Evêque d'Arles. On a tranſporté ſon corps, dans la ſuite, dans l'Égliſe de St. Trophime ; mais ſon chef fut laiſſé à l'Abbaye de St Céſaire, qui eſt aujourd'hui ſous la règle de S. Benoit, & que l'on nomme communément, *lou grand Mouneſtier*, ou *lou grand Cou-*

vent, ou ſimplement l'*Abbaye*.

(*Extrait de ſa vie, écrite par le Prêtre Florent, ſon contemporain.*

RUSTIQUE, (Saint) Evêque de Narbonne, nâquit à Marſeille, ou aux environs de cette Ville, vers la fin du ſixième ſiècle. Il étoit fils d'un Evêque nommé Bonoze, & neveu par ſa mère, d'un autre Evêque nommé Arator. Sa mère, qui étoit une Dame de piété, n'épargna rien pour ſon avancement : elle l'envoya à Rome. Ruſtique poſſédoit déja toutes les richeſſes de l'éloquence Gauloiſe, & il ne lui manquoit que de modérer, par la gravité Romaine, ce que les Provençaux avoient naturellement ou de trop abondant, ou de trop diffus. En peu de tems on vit en lui ce que l'on admiroit autrefois dans les plus ſavans de la Grèce, qui avoient le ſecret de deſſecher l'enflure aſiatique, par le ſel attique, & d'enrichir leur éloquence, non de paroles inutiles, qui ne ſont que des feuilles, mais de penſées, qui en ſont comme les fruits. Après avoir brillé parmi les Savans de Rome, Ruſtique retourna en ſon pays ; & comme il n'avoit pas oublié l'éducation chrétienne qu'il y avoit reçue, il ſe diſpoſa à embraſſer la vie monaſtique. Il écrivit à S. Jérôme, pour lui demander ſon avis ſur l'état qui lui étoit le plus convenable de la vie érémitique, ou de la vie cénobitique. S. Jérôme, dans la réponſe qu'il lui fit, ſe déclara pour le dernier état, comme plus avantageux, & le plus propre à le conduire à la perfection. Enſuite il lui preſcrivit d'excellentes règles pour ſa conduite.

Ruſtique ſuivit les avis de S. Jérôme. Il ſe retira au célèbre Monaſtère de Lérins, où il lia une amitié très-étroite avec Vénère, qu'une éminente piété éleva dans la ſuite au Siège Epiſcopal de Marſeille. Il reçut les Ordres ſacrés, & fut enſuite fait Evêque de Narbonne, le 3 Octobre 430, ſelon Baluze, ou même dès l'année 427, ſelon Tillemont, ce qui paroit mieux fondé. La manière édifiante avec laquelle Ruſtique s'étoit conduit dans ſon Monaſtère, ne pouvoit que faire eſpérer beaucoup de lui. On ne ſe trompa pas dans l'idée avantageuſe qu'on en avoit conçue. Ce charitable Paſteur, toujours attentif au bien de ſes ouailles, parut dans ſa charge, comme un excellent médecin des ames ; mais ſon Epiſcopat ſe rencontra en des tems très-fâcheux. Les Goths, infectés des erreurs d'Arius, déſoloient alors les Gaules, & ſur-tout le pays que nous nommons aujourd'hui *Languedoc*. Les malheurs qu'entraîne ordinairement la guerre, affligeoient moins Ruſtique, que les ſcandales qu'il voyoit naître de toute part. Il gémiſſoit particulièrement du peu de ſoumiſſion qu'il trouvoit dans les peuples, & du défaut de correſpondance & d'union dans ceux qui devoient partager les peines de ſon miniſtère. L'affliction que lui cauſèrent ces malheurs, lui firent prendre la réſolution de renoncer à l'Epiſcopat. Il écrivit à S. Léon pour obtenir ſon agrément ; mais ce Pape, trop éclairé pour ne pas connoître que ceux qui ſentent le fardeau de l'Epiſcopat, & qui deſirent d'en être déchargés, ſont communément les plus propres à le porter, répondit à Ruſtique, que dans l'état où il étoit, il devoit regarder l'amour de la retraite, comme une tentation, & garder le poſte où la Providence l'avoit placé ; qu'il

qu'il faut, dans l'exercice du ministère Episcopal, allier la clémence à la justice, haïr les péchés, & non les pécheurs; corriger les superbes & souffrir les foibles. Rustique, retenu dans l'Episcopat par les avis de St. Léon, entreprit, avec le secours de Marcel, Préfet des Gaules, & de quelques autres personnes de piété, de rebâtir l'Eglise de Narbonne, qui avoit été brûlée depuis assez longtems, & l'ouvrage fut fini dans quatre ans.

Rustique se trouva à l'Assemblée des 44 Evêques des Gaules, qui, sur la fin de l'année 451, approuvèrent la Lettre de St. Léon à Flavien; il y signa le premier après Ravenne d'Arles. Saint Léon cependant, écrivant l'année suivante aux Evêques des Gaules, pour les informer de ce qui s'étoit passé au Concile de Calcedoine, nomme Rustique avant Ravenne, comme plus ancien Evêque. Peu de tems après, Rustique assista encore à un nouveau Concile, tenu à Arles, au sujet du différent qui s'étoit élevé entre Théodore, Evêque de Fréjus, & Fauste, Abbé de Lérins. Ravenne l'y invita par une Lettre particulière, qui porte des marques de la réputation dont jouissoit Rustique, parmi tant d'illustres & de Saints Evêques. Les malheurs des tems sont sans doute cause que nous ne trouvons rien de plus pour l'histoire de Rustique. Usuard marque sa fête au 26 d'Octobre, en quoi il a été suivi par le Martyrologe Romain. Il est peut-être mort ce jour-là, en l'année 461. Car dès le 3me. Novembre de l'année suivante, il avoit pour successeur *Hermés*, qui avoit été son Archidiacre.

Nous pourrions juger de l'éloquence de Rustique, si ses Lettres à St. Jérôme & à St. Léon fussent parvenues jusqu'à nous; mais il ne nous en reste rien, ainsi que des Actes de l'Assemblée des Eêvques qui avoient jugé la cause des deux Prêtres de Narbonne, qui voulant poursuivre la punition d'un adultère, avoient été trop loin. Rustique avoit envoyé ces Actes à St. Léon, avec la Lettre dont nous avons parlé, & y avoit joint un Mémoire sur dix-neuf points de discipline, qu'il prioit St. Léon de lui résoudre. Nous n'avons de ces monumens respectables, que ce qui s'en trouve dans la seconde Lettre de St. Léon, à qui ils en fournirent la matière. Denis *le Petit* a inséré cette réponse dans la *Collection des Décrétales*. On a cependant une Lettre de Rustique à Eucher de Lyon, que le P. Sirmond a insérée dans ses Notes sur le second Livre de *Sidonius Apollinaris*.

(V.P.)



S.

SABATIER, (N. DE) d'une famille d'Arles ennoblie en 1571 en la perſonne de Jean de Sabatier, nâquit en cette Ville, avant la fin du dernier ſiècle, & fut membre de l'Académie Royale de ſa patrie. Il ſe diſtingua par ſon ſavoir & par ſa probité. Il donna au public, un *Recueil de poéſies* avec des *Epitres morales & Académiques*, qu'on lit toujours avec plaiſir. Il avoit lu dans les Séances de ſon Académie, des Diſſertations curieuſes ſur des ſujets très-intéreſſans. Voici le ſentiment de l'Abbé Goujet ſur ſes Épitres. » La ſageſſe (dit-il) caractériſe les Épitres morales & Académiques de M. Sabatier ». Elles furent imprimées à Lyon en 1687, in-12, au nombre de 54, toutes fort courtes & adreſſées à des perſonnes connues. Les ſujets en ſont excellens, mais l'Auteur ne s'y eſt pas arrêté aſſez pour ſatisfaire pleinement le Lecteur.

Nous rapporterons ici quelques vers de la 51me. Epitre, dans leſquels Sabatier parle contre la lecture des Romans.

Ne t'occupe jamais d'une telle lecture,
Ignore d'un Héros l'amoureuſe aventure:
On nous la peint toujours des plus douces couleurs;
Mais un ſerpent cruel eſt caché ſous ces fleurs....
Une ſage beauté, je te le dis encore,
Ne doit jamais ſavoir ce qu'il faut qu'elle ignore.

Toute la poëſie de ces Epitres eſt dans le ſtyle familier, mais ſans baſſeſſe.

Sabatier fit un Sonnet ſur les merveilles du Regne de Louis le Grand, qui mérite d'être placé ici.

Sacrés mânes des Rois, demi-Dieux de la France,
Quittez pour quelque tems vos ſuperbes tombeaux;
Venez pour admirer les glorieux travaux,
Qui font du Grand LOUIS redouter la puiſſance.

Admirez avec nous l'héroïque vaillance,
Qui lui fait tous les jours tant de ſujets nouveaux;
Les loix qu'il établit pour ſoulager nos maux,
Et de tous ſes Conſeils la force & la prudence.

Voyez de sa grandeur les dignes monumens
Ces vastes arsenaux, ces pompeux bâtimens,
Ces ports, où par ses soins tout vient & tout abonde.

Et quand vous aurez eu le tems de l'admirer,
Allez faire savoir sa gloire en l'autre monde;
Personne en celui-ci ne la peut ignorer.

Nous avons dit au commencement de cet article que Jean de Sabatier, fut ennobli en 1571; les lettres qu'il mérita par ses services sont datées du mois de Septembre. Elu Consul d'Arles en 1576, il mourut cette même année, dans une émeute populaire rapportée par Nostradamus, pag. 664. Voici son Epitaphe qui nous dispense d'entrer dans un plus long détail.

Vir patricius, Joannes Sabaterius, ad omnia summa natus, rei familiaris completissimus, rerum agendarum solertissimus, Reip. Arelatensis, ingenii sui præstantiâ, Consul creatus, dùm pro fide, pro patriâ, pro Rege adversùs acerrimos Christianæ Religionis hostes strenuè pugnat, ingentibus Civium lacrymis, immaturo interitu repente cecidit. Uxor mæstissima, charissimi liberi, parentes incomparabiles, amici, universusque populus Arelatensis, adornandi illiûs causâ, flebiliter posuêre, anno 1576, (V. P.)

SADE, LAURE DE) *Voyez* NOVES.

SADE, (PAUL DE) de l'illustre Maison de ce nom, qui a produit plusieurs personnages distingués par leur mérite (*a*), nâquit à Avignon dans le quatorzième siècle. Son éducation répondit à sa naissance. Yolande d'Arragon, Reine de Naples, le nomma son Sécrétaire d'Etat, & l'envoya à la Cour de Rome, en qualité de Ministre; emploi que Paul remplit avec succès.

Elevé au siège de Marseille en 1405 par l'Antipape Pierre de Lune, qui avoit prit le nom de Benoit XIII, il gouverna cette Eglise avec beaucoup de zèle & d'édification.

(*a*) Nous ferons mention ici de quelques-uns des hommes illustres de la famille de Sade. 1°. *Jean-Baptiste*, Evêque de Cavaillon, mort en 1707, a laissé des ouvrages qui font honneur à sa piété & à son érudition. 2°. *Richard*, Bailli d'Aquila & Grand-Prieur de St. Gilles, mort à Malte le 17 mars 1719, à l'âge de 89 ans, a rendu de grands services à son Ordre. 3°. *Jean-Baptiste-François-Joseph*, Lieutenant-Général de la Bresse, fut envoyé auprès de l'Electeur de Cologne. 4°. *Joseph-David*, reçut du Roi le Gouvernement d'Antibes en récompense de ses services. Il défendit cette Place en 1746, & mérita d'être élevé au grade de Maréchal des Camps & Armées du Roi. 5°. Enfin l'Abbé *de Sade* Littérateur, dont nous avons une excellente Vie de Pétrarque, &c. &c.

En 1407, Marſeille étant infectée de la peſte, l'Antipape Benoit partit pour Savonne, où il devoit ſe trouver avec Gregoire XII, mais il s'arrêta pendant quelque tems à l'Iſle de St Honorat de Lérins. Il eſt à préſumer que l'Evêque de Marſeille n'abandonna pas ſon troupeau pendant la contagion; l'Hiſtoire nous laiſſe ignorer les travaux Apoſtoliques exercés pendant cette peſte; ils préſenteroient les plus beaux traits de ſon Epiſcopat.

Le Concile Général ayant été convoqué à Piſe, Paul s'y rendit & y officia à la 8me. Seſſion. Ce Concile commença le 25 Mars 1409, & fut terminé le 29 Juillet de la même année. Les deux Antipapes y furent dépoſés, & Pierre de Candie y fut élu Pape, ſous le nom d'Alexandre V.

Paul n'aſſiſta point au Concile de Conſtance, convoqué l'année ſuivante; mais il adhéra avec tout ſon Clergé aux décrets qui en émanèrent, & il reconnut Martin V. pour Pape légitime.

Ce fut ſous ſon Epiſcopat que les Arragonois ayant le Roi Alphonſe à leur tête, attaquèrent Marſeille, en 1422; ils enlevèrent le corps de St. Louis Evêque de Toulouſe, & deſolèrent la Ville. On aſſembla les habitans après ce déſaſtre & l'Evêque, préſidant à cette aſſemblée, propoſa de donner en gage aux Marchands d'Avignon la châſſe de S. Lazare & les ornemens de l'Egliſe, pour les retirer dans un an. La propoſition fut agréée, & les tréſors rachetés dans le tems preſcrit.

Ce pieux Evêque mourut en 1433, le dernier jour de Février, laiſſant tous ſes biens à ſon Egliſe. (V. P.)

SAINT GENIÈS. *Voyez* GENIÈS (Jean de St.)

SALIAN, (Jacques) l'un des hommes de ſon ſiècle qui poſſédoit le mieux l'écriture & la Theologie, nâquit à Avignon en 1557, & entra dans la Société des Jéſuites à l'âge de vingt-un ans, en 1578. Après avoir enſeigné ſucceſſivement les Belles-Lettres, la Philoſophie & la Théologie, il fut Recteur de différens Collèges, & partout il gagna l'eſtime de ceux avec qui ſes emplois lui donnoient quelque rélation. Quoiqu'il fût naturellement vif, ſa vivacité ne lui laiſſoit jamais échapper la moindre impatience, quand il s'agiſſoit ſurtout de traiter quelque affaire importante. Il eut la confiance de pluſieurs perſonnes diſtinguées, mais on peut dire qu'il ne la déſira jamais. Ses occupations, quelque grandes qu'elles fuſſent, ne l'empêchoient pas de remplir les devoirs d'une pure amitié & d'une reconnoiſſance fondée uniquement ſur les ſentimens d'eſtime qu'on avoit pour lui. Etant Recteur du Collège de Beſançon, il s'apperçut que pluſieurs familles de diſtinction étoient diviſées entre elles. Il voyoit, ſans exciter de jalouſie, les unes & les autres, les exhortoit à la paix & à la reconciliation; & s'il ne réuſſit pas toujours, il parvint au point d'en être également aimé & honoré. Toujours attentif ſur lui même, il avoit le talent admirable de ne rien ſouffrir dans une converſation, qui fût contre la charité chrétienne ou contre les bonnes mœurs; & ce qu'il y a de ſurprénant, c'eſt que, quoiqu'on connût ſa délicateſſe ſur ces articles, on recherchoit avec empreſſement ſes entretiens; ſon caractère exact n'éloigna jamais de lui ceux qui

par leur conduite paroissoient être les plus opposés aux vertus qu'il désiroit faire aimer. Il vouloit que chacun vêcût & se sanctifiât dans sa profession, persuadé que Dieu nous donne des graces proportionnées à notre état, & que c'est notre faute si nous n'en faisons pas un bon usage. Sur ce principe, il étoit fort attentif à examiner la vocation de ceux qui désiroient embrasser un genre de vie opposé à celui où la Providence sembloit les avoir placés. Il les éprouvoit pendant longtems & ne leur donnoit des conseils qu'après les plus mûres délibérations. Son zèle pour le salut des ames ne se ralentit jamais, & il étoit aussi appliqué auprès d'un homme de la lie du peuple, qu'auprès des Grands, dont il avoit la confiance.

Après une vie employée si utilement, le P. Salian mourut à Paris, où ses Supérieurs l'avoient envoyé, le 23 Janvier 1640. Nous avons de cet habile Jésuite: 1°. des Annales Ecclésiastiques, sous ce titre: *Saliani Jacobi S. J. Annales Ecclesiastici*, in-fol. 6 vol. Ces Annales renferment tout ce qui pouvoit servir au sujet que le P. Salian traitoit, depuis la naissance du monde jusqu'à J. C. M. de Sponde, Evêque de Pamiers, demanda permission à l'Auteur de les abreger, comme il avoit abregé celles du Cardinal Baronius; mais le P. Salian, n'ignorant pas que les abregés ont été très souvent la cause de la perte que nous avons faite de diverses histoires considérables, éluda la permission que le Prélat lui demandoit, & fit lui-même ce qu'il craignoit que quelqu'un ne fît un jour; mais il resserra avec tant d'adresse ce qu'il avoit étendu dans ses grandes Annales, qu'on est obligé de les consulter pour être instruit à fond de ce qu'on souhaite savoir.

2°. *Epitome Annalium Eccles. vet. Test.* in-fol. Rothom. 1646, & Lugd. 1664: c'est l'abregé de l'ouvrage dont nous venons de parler. On y trouve une Théologie profonde, un art admirable & une très-grande connoissance de l'Ecriture.

3°. *Enchiridion Chronologicum, seu Annalium epitomes medulla*, in-12. Paris, 1636, & Cologne, 1636.

4°. *De amore Dei*, in-4°. ibid. 1631. L'on trouve dans cet ouvrage les sentimens qu'avoit le P. Salian, & qu'il travailla toute sa vie à inspirer aux autres.

5°. *Ars placendi Deo*, in-16. ibid. 1635. (C. B.)

SALOMON, (Antoine) né à Marseille en 1643, d'une famille noble, entra dans la Congrégation de l'Oratoire & y partagea son tems entre la prière & l'étude. Il s'attacha d'une manière particulière à l'étude du Droit Canonique, & il mérita l'affection de Henri de Felix, Evêque de Châlons sur Saône, qui le demanda pour son Séminaire. Salomon y fut Directeur & Professeur de Théologie pendant plusieurs années; il fit ensuite par l'ordre de cet Evêque, un ouvrage, intitulé: *Abregé des Décrétales*, divisé en 3 parties. Dans la première, il a renfermé les cinq livres des Décrétales de Grégoire IX, la seconde contient les Décrétales de Boniface VIII; & la troisième renferme les Constitutions de Clément V, connues sous le nom de *Clementines*, & les *Extravagantes* de Jean XXII. Chaque partie est divisée en cinq livres. On ne peut rien lire de mieux digéré, de plus méthodique & de plus

clair sur cette matiére. Il n'est pas surprenant que l'Auteur ait si bien réussi; après avoir consacré plusieurs années à l'étude de l'Ecriture Ste., des SS. PP. & des Conciles: après une étude approfondie du Droit Canonique, il avoit remarqué beaucoup de confusion dans la plupart des Canonistes dont les Commentaires sont le plus souvent obscurs & confus; il crut rendre service au public en débrouillant ce cahos. Son ouvrage fut imprimé à Lyon en 1700, chez Certe in-8°. (B. O.)

SALOMON, (N.) neveu du précédent, eut un genie vif & éclairé, joint à une mémoire excellente. Dès son enfance, il développa ses talens pour la Poësie; il fit ses Humanités dans le Collège de l'Oratoire de Marseille sa patrie, & se livrant ensuite à la dissipation de son âge, il fut tout à la fois lié avec des jeunes gens évaporés & avec des hommes de lettres. Il s'adonnoit à ses plaisirs dans la compagnie des premiers, & il revenoit dans le temple des Muses, auprès des derniers.

Cette vie si disparate changea tout-à-coup son caractère gai en une sombre mélancolie. Ce Poëte se livrant à ses idées noires, ne parut plus dans les Sociétés, dont il faisoit les délices; il se promenoit souvent seul, loin du tumulte avec un livre sur lequel il faisoit de profondes méditations. Ses ouvrages se ressentirent alors de l'effervescence de sa bile; il n'écrivit plus qu'en satyrique, & ses productions, pour être plus laconiques, n'en étoient pas moins piquantes. Son jugement ne fut point affecté, sa raison se conserva jusqu'à sa mort que l'on raconte de diverses manières.

Les uns prétendent qu'il se précipita dans la mer, les autres qu'il y tomba involontairement. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'un beau jour d'été, il prit un bâteau dans le Port, qu'il conduisit seul en pleine mer, & qu'il se noya, vers l'année 1727, dans un âge peu avancé.

Son frère, qui étoit dans l'Oratoire, hérita de ses biens, & quitta la Congrégation; mais il ne profita pas longtems de cette fortune, étant mort peu de tems après d'une péripneumonie. On connoit les lettres qui furent écrites entre cet Oratorien & le P. Milley Jésuite. Elles furent imprimées dans le tems.

Salomon, le Poëte, nous a laissé: 1°. un *Divertissement en musique, à l'honneur de M. le Maréchal de Villars*, Marseille, 1716. 2°. *La Querèle des Médecins, Poëme héroï-comique*, Avignon, sous le nom de Cologne, 1722, in-4°. 3°. Des *Epitres satyriques, adressées à Damon*. 4°. *Les Aventures d'Aristonoüs en vers, & quelques autres poësies*, ibid. in-4°. même année.

(*Extrait de l'Athéneum Massil.*)

La Ville de Toulon a produit *Joseph-François Salomon*, bon Musicien, qui fut reçu dans la Chapelle du Roi, & qui est mort en 1733. Il est Auteur de la musique de *Théoné* & de *Médée & Jason*, Opéras; il a donné aussi quelques motets.

SALVIEN, né dans les Gaules, avant la fin du 4me. siècle, peut être placé parmi les Ecrivains de Provence, parce qu'il y passa la plus grande partie de sa vie. On n'oseroit assurer que ses parens fussent Chrétiens, puis qu'étant encore fort jeune, il épousa *Palladie*, fille d'*Hypace* & de *Quieta*, qui faisoient

alors profession de Paganisme. Il n'eut de ce mariage qu'une fille, nommée *Auspiciole*.

L'exemple de *St. Eucher* & de *Galla* sa femme qui vivoient dans une austère continence, avoit tellement frappé les deux jeunes époux, qu'ils se vouèrent bientôt au même genre de vie. *Hypace*, quoique Chrétien, ne put goûter une vertu qui contrarioit les vues de son ambition. Il n'y vit que l'extinction de sa race: son orgueil en fut allarmé, il alloit se porter aux dernières violences contre sa fille & son gendre: pour s'y soustraire ils eurent recours à la fuite.

Salvien & *Palladie* vecurent 7 ans dans la retraite & l'indigence, sans qu'*Hypace* daignât leur donner le moindre signe de reconciliation. Ce terme expiré, Salvien voulut essayer de ramener son beau-père; & ce fut à ce dessein qu'il écrivit, au nom de sa femme & de sa fille, la plus belle de ses Epitres. On ne sait pas quel fut le succès de cette nouvelle tentative de notre Auteur. C'est à cette époque qu'on perd de vue *Hypace*, *Quieta*, *Palladie*, & *Auspiciole*.

Salvien se retira bientôt à Vienne, & s'y dépouilla de tous ses biens en faveur des pauvres. Après quelque séjour dans cette Ville, il se rendit à Lérins, où il embrassa la vie Monastique. Il y vécut six ans dans l'austère pratique de toutes les vertus religieuses. Vers l'an 438, il vint se fixer à Marseille, où *St. Honorat* l'éleva au Sacerdoce. Il devint une des plus grandes lumières de cette Eglise; & quoique simple Prêtre, on le surnomma le *Guide des Evêques*. Il fut surtout redevable de ce titre au soin qu'il avoit pris d'instruire les deux fils de *St. Eucher*, *Salone* & *Véran*. Ils furent tous les deux Evêques, l'un de Vence & l'autre de Genève. Pendant leur Episcopat, ils se conduisirent toujours par les avis de Salvien. Les autres Prélats ses contemporains le consultoient comme un excellent maître de la Théologie Chrétienne. Il composa pour leur usage la plupart de ses Homélies qu'on peut regarder comme autant d'Instructions pastorales. Ce fut une de ses principales occupations dans le cours d'une vie de cent ans au moins. *Gennade* la prolonge jusqu'à 105 ans & au-delà. Voici le portrait que l'Histoire nous a conservé de *Salvien*. C'est moins un éloge que l'exposé de ses principes sur la bienfaisance & l'amitié. » Ce Savant Prêtre, dit Gennade, étoit persuadé qu'il suffit d'avoir de l'honneur » pour ne point oublier ses amis; que » l'amitié n'est point un sentiment oisif, » qu'elle se fortifie dans un commerce » mutuel de bienfaisance, & qu'elle » cesse d'exister, dès qu'elle a cessé d'agir. » Il regarda toujours les peines de ses » amis comme des fautes dont il s'étoit » rendu coupable, il en éprouvoit des » remords véritables; & cet état pénible » lui faisoit dire que l'amitié est quelquefois un mal «.

Si les qualités du cœur de *Salvien* le rendoient cher à ses compatriotes, ses talens & son érudition lui méritoient l'estime de tout ce qu'il y avoit de gens instruits parmi ses contemporains. Il nous reste de lui trois ouvrages: un *Traité de l'Avarice*, autrement intitulé la *Satyre des Riches*: un *Traité sur la Providence*, & un *Recueil de lettres*.

La *Satyre des Riches* est une des meilleures productions du 5me. siècle. On y trouve des excellens préceptes sur l'obli-

gation de faire l'aumône. L'Auteur y prouve que l'avarice eſt la ſource la plus féconde de toûs les déſordres du ſiècle. Il s'emporte avec une éloquente fureur contre ceux, qui, pour enrichir leur poſtérité, ne craignent pas de perdre leur ame. L'éloquence de *Salvien* eſt toujours forte & ſouvent agréable, malgré la triſteſſe du Sujet. L'Auteur y déplore ſans ceſſe les malheurs du monde, & ſes lamentations l'on fait ſurnommer le *Jérémie* de ſon ſiècle.

L'ouvrage de la *Providence*, parut environ l'an 455, qui eſt l'époque de la priſe de Rome par les Vandales. *Salvien* y fait mention du ſiège de cette Ville comme d'un événement encore récent. Dans la Préface qui ſe lit à la tête, l'Auteur annonce qu'il va s'ériger une ſeconde fois en Cenſeur des vices de ſon ſiècle. Il déclare qu'il n'aſpire point à la gloire de plaire à ſes Lecteurs, qu'il lui ſuffit de les inſtruire ſur les malheurs de l'Empire, & d'indiquer les moyens d'y remédier. Il décrit enſuite les ravages que les Barbares continuoient d'exercer dans les Provinces de l'Empire Romain. Il prétend que la ruine de cet Empire jadis ſi floriſſant, fut une ſuite des crimes qui l'inondoient alors; que les Barbares n'étoient que les Miniſtres des vengeances Divines, & que la férocité de ces peuples brigands, tiroit ſa force & ſa puiſſance, des mœurs dépravées de la plupart des Chrétiens. Après avoir prouvé qu'il exiſte une Providence, dont les décrets influent ſur les moindres événemens, il fait une peinture effrayante de tous les déſordres de ſon ſiècle. Il s'emporte contre chaque déréglement en particulier; mais il n'eſt jamais plus énergique & plus véhément que dans la deſcription qu'il fait des ſpectacles profanes, dont les ſcènes impures méritoient alors l'improbation des honnêtes gens.

L'ouvrage eſt écrit avec plus d'éloquence que de méthode. Sans s'aſtreindre aux règles ſévères de la Dialectique, l'Auteur poſſède l'art d'émouvoir & de perſuader. Il charme l'ame & le cœur par la beauté des ſentimens qu'il exprime toujours avec vérité, & ſouvent avec élégance. La Morale n'eut point d'Ecrivain plus éloquent dans ce 5me. ſiècle.

En 1701, il parut une Traduction Françoiſe de ce Chef-d'œuvre de *Salvien*. On l'attribuoit alors à M. *Drouet de Maupertuis*; elle n'a guère d'autre mérite que l'exactitude littérale.

D'un grand nombre de lettres que *Salvien* avoit écrites, il n'en reſte que neuf aujourd'hui: elles ſont adreſſées, pour la plupart, à des perſonnes non moins diſtinguées par leur mérite que par l'éclat de leurs dignités. Ce Recueil eſt ſurtout précieux, en ce qu'il renferme pluſieurs faits intéreſſans pour l'Hiſtoire du 5me. ſiècle.

Dans le jugement que *Gennade* fait des écrits de *Salvien*, il compare & préfère l'élocution de ce dernier à celle du fameux *Lactance*. Nous ſommes bien loin d'avouer cette prédilection dans toute ſon étendue; cependant nous conviendrons avec *Gennade* que le ſtyle de notre Auteur eſt plus ſerré que celui de *Lactance*, qu'en général il eſt plus attachant & non moins agréable. Pour ce qui eſt des matières qu'il y traite, elles ſont moins théologiques que morales, elles intéreſſent encore plus les mœurs que la Religion. Il ſuffit d'être honnête-homme & d'aimer la vertu, pour goûter les préceptes de *Salvien*; il s'attache moins

aux

aux Dogmes, qu'à la morale du Christianisme. Sans doute que dans ses autres ouvrages, il s'élevoit à la sublimité de nos mystères. Après avoir formé des hommes pour la société, il étoit dans ses principes, d'en former pour le Ciel.

Nous devons au *P. Bonnet* de l'Oratoire, une Traduction Françoise des ouvrages de *Salvien*; c'est la seule qu'on lise aujourd'hui. Le Traducteur a très-bien pris le sens & l'esprit du texte latin.

(*Art. de M. l'Abbé Paul.*)

SAVOIE, (HONORÉ DE) Comte de Sommerive, nâquit à Marseille, au mois d'Octobre 1538, de Claude de Savoie, Comte de Tende, & de la Comtesse de Tende, de l'illustre Maison de Chabannes de la Palisse. Dès qu'il fut en état de se montrer à la Cour avec distinction, il y fut envoyé par ses parens. Une partie du Royaume étoit alors infectée du poison des erreurs de Luther & de Calvin. Leurs partisans s'étoient déja emparés des Villes principales de plusieurs Provinces; & la Reine Mère, craignant que la Provence ne tombât entre leurs mains, y envoya le Comte de Sommerive, avec la qualité de Lieutenant-Général, pour commander en l'absence de son Père, qui favorisoit les prétendus Réformés. Il s'agissoit d'entrer à Aix pour faire vérifier son pouvoir au Parlement, & y être reconnu. La chose n'étoit pas facile. Les Huguenots s'étoient emparés de cette Capitale, & y avoient mis une bonne garnison. Sommerive n'avoit point de Troupes; & dans son embarras, il n'auroit guères su quel parti prendre, si le hazard ne lui eût fourni l'occasion de se former une petite armée. Le Comte de Carcés, qui étoit venu à sa rencontre, lui fut d'un grand secours. Il étoit à une lieue d'Aix, lorsque quelques Catholiques vinrent se plaindre à lui d'avoir été insultés par des Huguenots, tandis qu'is alloient célébrer la fête de St. Marc, dans une Chapelle consacrée en l'honneur de cet Evangeliste. Le Comte de Carcés les plaint, il leur parle avec force sur l'outrage qu'ils ont reçu; il leur représente qu'ils doivent venger le tort fait à la Religion par ces Hérétiques, &c. &c. A ces mots, les Catholiques s'assemblent, le Comte de Sommerive se met à leur tête; Carcés retourne à Aix, fait armer les Catholiques qu'il y trouve; on sonne les cloches de toutes les Eglises; les Huguenots sont troublés, ils demandent grace, on la leur accorde; on les chasse cependant, & le Comte de Sommerive entre sans obstacle dans la Ville, où il fait vérifier son pouvoir. Il expédia ensuite diverses commissions, & mit sur pied six-vingt compagnies, de 300 hommes chacune. Les Procureurs du Pays firent une levée de deniers pour l'entretien de ces Troupes; le Parlement veilla à la Police, & fit pour cela de très-beaux Réglemens; tous les Corps enfin se rangèrent du côté de Sommerive, à qui ils offrirent leurs secours, pour la défense des Catholiques opprimés.

Le Comte de Tende, père de Sommerive, étoit du parti Protestant: étonné de ce qui s'étoit passé, il ramassa ses Troupes, passa la Durance, s'assura de plusieurs petites Villes, & vint mettre le siège devant Pertuis, dont les habitans, toujours fidèles au Roi, firent une si vigoureuse résistance, qu'ils le con-

traignirent de se retirer. Il alla se cantonner à Sisteron, d'où il fit avertir le Baron des Adrets, un des Chefs des Huguenots du Dauphiné, de lui donner du secours, si on l'attaquoit. Le Comte de Sommerive n'ignoroit pas toutes ces menées; mais avant que de les empêcher, il vouloit s'emparer d'Orange, qui étoit le principal boulevard des prétendus Réformés. Il assemble de tout côté des Troupes; les Comtes de Carcés, de Suze, & plusieurs autres Seigneurs de Provence, qui en avoient aussi levé, se joignent à lui: on investit la place, & on la bat si vivement, qu'on s'en rend bientôt maître. On y met tout à feu & à sang, la maison même de l'Evêque n'est pas épargnée. De-là Sommerive se rend devant Sisteron, où la plus grande partie des Calvinistes s'étoient retirés, résolus de se défendre jusques au dernier soupir. Il met le siège devant la place, dont il commence l'attaque. Les Assiégés se défendoient en désespérés, lorsque le Comte de Tende, qui s'étoit retiré dans la vallée de Barcellonette, informé de la bravoure qu'ils montroient, s'avance, entre dans la Ville avec du secours, fait de fréquentes sorties, & force son fils à lever le siège. Il le poursuit dans sa retraite, le joint, lui livre bataille & le met en déroute. S'il eût su profiter de cette victoire, le parti Catholique étoit défait sans ressource, mais il donna le tems au Comte de Sommerive de rallier ses Troupes. Voulant venger leur déshonneur, elles revinrent pour attaquer le Comte de Tende, qui refusa le combat, & s'enferma dans Sisteron. On mit une seconde fois le siège devant cette Ville. Le Comte de Montbrun s'avança avec des Troupes pour secourir les assiégés; Sommerive envoya audevant de lui le Comte de Suze, il le rencontra vers le bois de l'Agran, à une lieue d'Orpierre, l'attaque; & après lui avoir tué beaucoup de monde, le contraignit d'aller cacher sa honte dans le Dauphiné, d'où il étoit venu.

Cependant le siège de Sisteron alloit toujours son train. Dès qu'on jugea la brêche suffisante pour pouvoir donner l'assaut, on s'avança; & après un combat des plus opiniâtres, la Ville fut emportée. Le Comte de Tende se retira à Turin, & laissa, par son éloignement, la Provence au pouvoir des Catholiques. Après cette prise, Sommerive partit pour aller surprendre St. Gilles, qui étoit au pouvoir des Huguenots. Le Baron des Adrets, instruit de son dessein, l'attend dans une embuscade, l'attaque, lorsqu'il s'y attend le moins, & les Provençaux épouvantés se retirent à la débandade, sans qu'il soit possible au Comte de les arrêter. Pour empêcher cependant les progrès des Huguenots, il fait abbatre le pont du Rhône, laisse quelques troupes au bord, & les oblige par-là de retourner sur leurs pas.

Quelque tems après cette malheureuse affaire, le Comte de Tende mourut subitement; & son fils, en prenant son nom, lui succéda en la charge de Gouverneur. Cette époque est placée en 1565. Ce fut en ce tems là qu'il reçut avis de toute part, que les Huguenots avoient formé le dessein d'attaquer en même tems les différentes Villes de la Provence. Le Roi lui écrivit aussi à ce sujet, & lui ordonna de faire ses efforts pour calmer les esprits irrités.

Le Comte de Tende leur envoya le Baron de la Garde, le Président Puget & les Conseillers Geoffroi & d'Ardillon, pour les exhorter à rentrer dans leur devoir, leur promettant toute sûreté pour leurs personnes, s'ils obéissoient. Pendant qu'ils exécutoient cette commission, le Seigneur d'Entrecasteaux arriva de la Cour, présenta au Gouverneur une Lettre du Roi portant créance, & ordre de lever 3 ou 4 mille Arquebusiers, pour lui être envoyés en diligence.

Le Comte ordonna cette levée; & tandis qu'on étoit occupé à la faire, il tenta d'aller secourir le Château de Nîmes, mais inutilement. Ses Troupes étoient en trop petit nombre; elles furent repoussées avec perte; & le Seigneur de Méjanes, qui l'avoit accompagné, reçut un coup d'arquebuse, dont il mourut peu de jours après. Sur ces entrefaites, les Hugenots reprirent Sisteron. Le Comte de Tende conduisit son Armée de ce côté-là; il leur fit faire des propositions; & sur le refus qu'ils firent de lui céder cette place, il en forme de nouveau le siège. On avoit déja poussé les travaux avec assez de vigueur, lorsque les Troupes du Gouverneur, craignant quelque intelligence secrète entre leur Chef & le Seigneur de Gipière son frère, prirent tout-à-coup la fuite, sans qu'il fût possible au Comte & à Carcés de les rassurer. Ils eussent été taillés en pièces par la Garnison, sans un stratagême de ce dernier, qui fit allumer des bougies tout à l'entour des retranchemens, donnant par-là le change aux Huguenots. Ce qui leur restoit de Troupes ne put se retirer sans quelque bruit. Les Assiégés envoyèrent reconnoître leur manœuvre; & ayant appris qu'ils décampoient, ils sortirent de la Ville & vinrent les attaquer. L'arrière-Garde que commandoit le Comte de Carcés, fit merveille dans cette occasion. Elle repoussa les Huguenots avec force, tandis que le Comte de Tende contraignit ceux qui étoient venus l'attaquer, de repasser promptement la Durance. Cette double victoire coûta plus de douze cens hommes aux Calvinistes, & rendit aux armes du Comte l'honneur, que la levée du siège sembloit avoir un peu affoibli.

De retour à Aix, il trouva des Lettres du Comte de Suze, qui le prioit de venir se joindre à lui, pour mettre à la raison les Huguenots du Comtat: le Gouverneur part sans prendre du repos, joint le Comte de Suze, ils assiègent de concert Tulete, petite Ville de l'Etat d'Orange, la prènent, & la donnent au pillage aux Soldats. De-là ils vont attaquer Mornas, dont ils s'emparent aussi. Aramont subit le même sort; mais au milieu de ses succès, le Comte de Tende reçoit des Lettres du Parlement, qui lui apprennent les excursions que faisoient, dans le reste de la Provence, les Huguenots de Sisteron. A cette nouvelle, il prend des arrangemens avec le Comte de Suze, revient en Provence, met les ennemis du Roi à la raison, & par Délibération des Etats convoqués, il lève trois mille hommes, qu'il conduit à l'armée de Sa Majesté, que le Duc d'Anjou commandoit.

Dès qu'il fut retourné dans son Gouvernement, il n'eut plus d'autres soins que d'y faire regner la paix & la tranquilité. Les intérêts du Roi faisoient son objet principal. Les Provençaux étoient heureux pas ses sages Ordonnances; &

en donnant leur bien pour les besoins de l'Etat, ils trouvoient autant de satisfaction, qu'on a ordinairement de la peine quand on s'en dépouille. C'est au milieu de ces exercices, que le Comte de Tende mourut, le 8 Octobre 1572, extrêmement regreté des Provençaux, dont il étoit comme le père.

Il étoit courageux, hardi, gracieux accessible, & né pour la vertu. Il avoit la taille haute, les yeux beaux & brillans, le nez aquilin, les cheveux blonds, le visage agréable, & possédoit toutes les qualités qui font l'honnête homme & le bon chrétien. Il avoit épousé, 1°. Clerice de Strozzi, fille de Pierre, Maréchal de France; 2°. Magdelaine de la Tour, fille de François, Vicomte de Turenne, & d'Eléonor de Montmorenci.

(*Extrait des Historiens de Provence.*)

SAVOIE, (GASPARD DE TENDE) petit fils d'Annibal de Tende, fameux Capitaine dans le tems de la Ligue, dont il affoiblit le parti, nâquit à Mane, le 3 Juin 1618. A l'exemple de ses Ancêtres, il prit le parti des armes, dès que son âge le lui permit. Il avoit une vivacité & une présence d'esprit, qu'on regarda avec raison, comme un présage heureux de ce qu'il seroit dans la suite. Il servit d'abord en qualité de volontaire dans le Régiment d'Aumont. Il passa ensuite dans la Cavalerie; & s'étant trouvé en 1644, au siège de Landau, il y donna des marques non équivoques de sa bravoure, en s'exposant toujours où le feu de l'ennemi paroissoit être plus vif.

Etant allé à la Cour de Pologne, il eut l'approbation de la Reine Louise-Marie, qui, appercevant son discernement pour les affaires, le fit Intendant de sa Maison. Le Roi Casimir, à qui il eut aussi l'avantage d'être agréable, lui donna de son côté, la charge de Contrôleur-Général. Tende s'acquitta de ces emplois avec des applaudissemens que l'envie même ne fut pas capable d'affoiblir. Au milieu du tumulte des armes & de la Cour, il cultiva toujours les Lettres; & pour faire part au Public du fruit de ses lectures & de ses réflexions, il publia, sous le nom de *Lestang*, un *Traité de la Traduction ou Règles pour apprendre à traduire la Langue Latine en la Langue Françoise, tiré de quelques-unes des meilleures Traductions du tems.* C'est un in-8°. imprimé à Paris, en 1660, chez le Mire, & dédiée à Madame la Marquise de Sablé. Cet ouvrage, dit l'Abbé Goujet, dans sa *Biblioth. Franç.* est le meilleur & le plus complet que nous ayons en françois sur cette matière. Il est divisé en trois Livres, dont le premier contient toutes les différentes façons de traduire les noms & les pronoms. Dans le second, l'Auteur traite des mots, c'est-à-dire, des choses qui peuvent servir à la traduction; & dans le troisième, il parle des liaisons qui peuvent entrer dans le discours. C'est ainsi qu'il s'en explique lui-même dans sa préface, où l'on trouve 8 règles qu'il faut lire. « C'est dit il, en » les suivant, qu'on peut exprimer d'une » manière noble & relevée, un sens » qui, étant tout simple, seroit trop » bas & trop languissant, s'il étoit rendu » dans toute sa simplicité. C'est par » elles qu'on peut apprendre à suivre » la fidélité du sens, sans blesser l'élé- » gance des paroles, & à imiter l'élé- » gance, sans blesser la fidélité. C'est

» par elles qu'on peut embellir une tra-
» duction, & rendre en quelque façon
» la copie plus belle que l'original.»

L'Abbé de Marolles n'approuvoit pas cet ouvrage. Auteur d'un grand nombre de Traductions, il se croyoit sans doute en état, plus que tout autre, de bien connoître ce genre d'écrire. Il attaqua vivement les règles de M. de Tende, par des observations dont il grossit sa Traduction de Virgile, en vers François. Selon lui, M. de *Lestang*, *étoit un homme si peu civil, qu'il donnoit lieu de douter s'il avoit de la pudeur; c'étoit un esprit naturellement orgueilleux, qui avoit de la vaine gloire & de la présomption; un petit critique, dénué des graces de la diction, qui ne l'avoit censuré que par haîne & par aversion. Son livre ne pouvoit être utile à aucun Lecteur, ni agréable à aucun honnête homme*, &c. &c. Personne n'avoit assurément une idée si désavantageuse de notre Auteur, & les déclamations réitérées de l'Abbé de Marolles, ne la firent point changer. Ne lui en sachons pas mauvais gré, continue l'Abbé Goujet, quoique fort inférieur à l'Ecrivain qu'il censure, ces observations ne sont pas sans quelque mérite, & il y en a plusieurs dont on peut encore profiter. C'est dans ce Traité où ont puisé Jean Gaillard, Denis Gautier & plusieurs autres qui ont écrit sur la Traduction.

Tende s'appliqua pendant le tems qu'il demeura en Pologne, à étudier les mœurs & le caractère de la Nation; & lorsqu'il en fut parfaitement instruit, il mit au jour, sous le nom de *Hauteville*, une *Rélation Historique* de ce Royaume, dont on a fait plusieurs éditions. La première in-12, est de 1686. Le génie de la Nation y est si bien représenté, que, de l'aveu même des Polonois, on ne peut le peindre avec des couleurs plus naturelles. Cette rélation est curieuse, & je ne suis point surpris du succès qu'elle a eu.

Tende mourut à Paris, en 1697, âgé de 79 ans. Il avoit épousé dans cette Ville, en 1659, Marie du Vallet, dont il eut postérité. L'Auteur du Dictionnaire Historique s'est trompé, en disant qu'il étoit fils naturel de Claude de Savoie, Comte de Tende, Gouverneur de Provence. C'est Annibal, grand-père de Gaspard, ainsi qu'on peut le vérifier dans la généalogie de cette Maison.

(C. B.)

SAURIN, (JOSEPH-IGNACE), né à Aix, en 1641, d'une famille ennoblie par le Roi René, fut un grand Jurisconsulte. Il eut pour père, Antoine Saurin, Doyen des Professeurs en droit de l'Université d'Aix, qui le produisit dans le barreau, où il acquit, en peu de tems, cette haute réputation, qui le fit regarder, jusques dans les Provinces voisines, comme l'oracle du Droit.

Saurin fut nommé Primicier de l'Université, en 1668, époque fameuse par la convalescence de Louis le Grand. La fête qu'il donna à cette occasion, fit honneur à son goût & à sa générosité, & la Rélation en fut imprimée.

Cet Avocat fut Assesseur d'Aix, en 1682. Ce fut encore en cette qualité, qu'il accompagna le Maréchal de Catinat, au siège de Nice, en 1691. Son mérite lui attira l'estime de ce Général, & des Archevêques d'Aix, de Grimaldi & de Cosnac.

Il fut encore Syndic du Corps de la Noblesse, qui le députa à Paris, pour y soutenir ses droits contre les prétentions

de la Province & du Tiers-Etat. Saurin justifia la confiance de ce Corps ; il obtint, au Conseil du Roi, en faveur de la Noblesse, cet Arrêt mémorable de 1702, qui assure son droit de compensation. C'est à cette époque que M. de Pont-Chartrain, Chancelier de France, engagea Louis XIV à venir entendre cet éloquent Provençal. Il joignoit à son éloquence, une taille avantageuse & une figure très-agréable. Il eut le bonheur de plaire au Roi, qui lui témoigna le plaisir qu'il avoit eu de l'entendre, par ces paroles flatteuses, qui ont passé dans la bouche de tous nos Citoyens : *parlez, Saurin, vous qui savez la Loi.*

Le Chancelier n'oublia rien pour le retenir à Paris. Mais le desir qu'il avoit de rejoindre sa famille & son âge avancé, lui parurent des motifs suffisans pour renoncer aux offres avantageuses qu'on lui fit.

Il mourut à Aix de la goutte remontée, sur la fin de Septembre 1714, à l'âge de 73 ans, regretté de tous ceux qui admiroient moins en lui la supériorité du génie, que l'excellence du caractère. Saurin étoit doué d'une mémoire excellente ; il n'oublia jamais rien de ce qu'il avoit appris. En 1691, lors de la réduction de la ville de Nice, il avoit été nommé premier Président du Senat de cette ville. Il a laissé des Notes manuscrites, sur le droit que sa famille conserve en original, & qui sont d'un prix infini.

Elie, *Jacques* & *Joseph Saurin*, si connus dans la république des Lettres, étoient de la même famille, ainsi que *Nicolas Saurin*, savant Chanoine & Théologal de Sistéron, dont MM. de Ste. Marthe & le P. Columby parlent avec éloge, & qui a laissé des monumens de sa Science ; *Nicolas* eut un frère Jésuite, qui fut Assistant, en 1556, du Général Lainez, & qui procura à sa Compagnie plusieurs Maisons, & plusieurs Collèges. (V. P.)

SAURIN (Joseph) mérite de trouver une place dans cet ouvrage, puisqu'il est né dans un pays, qui appartenoit autrefois à la Provence. Courtéson, dans la Principauté d'Orange, fut le lieu qui le vit naître, en 1659. Son père, Pierre Saurin, Ministre Calviniste, eut trois enfans de son mariage, dont il fut le seul Précepteur. *Joseph*, le plus jeune des trois, doué d'un esprit juste, d'un génie naturel, d'un caractère vif, ferme & noblement audacieux, apprit avec le plus grand succès, les langues savantes, & fut reçu fort jeune, Ministre à Eure en Dauphiné. Le parti dans lequel il étoit né, étant menacé d'une ruine prochaine en France, il s'échapa sur cela, dans un Sermon, & se vit obligé de quitter le Royaume, & de se retirer à Genève. Il passa de-là dans l'Etat de Berne, qui le reçut avec joie, & qui le fit Pasteur de l'Eglise de Bercher, dans le Bailliage d'Yverdun. Les questions de la prédestination & de la grace, qui excitoient alors de vives disputes parmi les Calvinistes, ayant donné lieu à un formulaire de Doctrine, que l'on voulut faire signer, en Suisse, à tous les Ministres François refugiés ; Saurin, qui étoit naturellement droit, croyant que sa conscience seroit intéressée dans cette signature, l'éluda autant qu'il put, résolu, quand il ne pourroit plus se défendre, de quitter son poste & de se retirer en Hollande. Un ancien Ministre, fort accrédité en Suisse, trouva moyen de

lui sauver cette disgrace, & étant demeuré tranquille dans son état, il épousa à l'âge de 26 ou 27 ans une Demoiselle Dhermenge, de l'ancienne & noble Maison de Crouzas, dans le païs de Vaux, bien alliée dans toute la Suisse. La paix dont il jouissoit dura peu. Il avoit signé le formulaire dont je viens de parler, mais en secret & avec des modifications qu'il crut devoir le tranquiliser, & qui le troublèrent dans la suite. Il se reprocha son action comme une foiblesse; il en parla à quelques personnes; il alla même jusqu'à prêcher contre le sentiment théologique qu'il n'approuvoit pas, il fut denoncé. Un orage violent se formoit d'ailleurs contre lui. Prêt à en être enveloppé, il prit la fuite; & quelque tems après il se determina à renoncer au parti dans lequel il étoit né, & qu'il avoit suivi jusques-là.

Etant passé en Hollande, sous un prétexte qui trompa ceux qui ignoroient ses vues principales, il écrivit à M. de Bossuet, Evêque de Meaux sur le dessein, ou plutôt sur le besoin où il étoit de conférer avec lui sur la Religion. L'illustre Prélat lui ayant facilité tous les moyens d'arriver jusqu'à lui, ils se virent à Germini, maison de Campagne des Evêques de Meaux, où ils conférèrent ensemble. M. Saurin n'eut pas de peine à appercevoir le faux de la Religion qu'il suivoit. Il fit son abjuration, entre les mains de M. Bossuet, le 21 Septembre 1690, âgé de 31 ans. Le secret qu'il lui importoit de garder jusqu'à ce qu'il eût pu faire sortir sa femme de la Suisse, ayant été découvert, il eut beaucoup de peine de parvenir à son but. Il en vint cependant à bout, mais ils furent arrêtés l'un & l'autre sur la frontière, & ne dûrent leur liberté qu'au crédit de M. de Meaux, qui obtint de Louis XIV le pouvoir de les faire relâcher.

Dès que Saurin fut arrivé à Paris, le même Prélat le présenta au Roi qui le reçut avec bonté, & l'honora de ses bienfaits: Libre alors de choisir une occupation convenable à son gout, il prit le parti de la Géométrie; & dès l'an 1703, après douze ans donnés au Mathématiques, il se trouva en état d'entrer en lice avec les plus habiles. Depuis lors il a toujours fait connoître par les Mémoires qu'il a lus à l'Académie des sciences, combien sa capacité sur ces matières étoit étendue. Il fut reçu en 1707 dans cette Académie avec des distinctions flateuses, & il y a toujours été fort estimé. On connoissoit déjà sa défense des Tourbillons de Descartes contre une objection de M. Huygens: la solution d'un probléme proposé par M. le Marquis de l'Hôpital dès 1692; ce qu'il avoit fait dans la fameuse dispute des infiniment petits contre M. Rolle, le plus profond de nos Algébristes. Saurin avoit orné de ses écrits le Journal des Savans auquel il travailloit alors. Lorsqu'il eut été reçu à l'Académie des Sciences, il débuta par d'importans mémoires sur les courbes de la plus vite descente. Il avoit entrepris un traité sur la pésanteur selon le systême Cartésien, & il en donna un morceau dans les Mémoires pour l'année 1709. Ce fut quelque tems après qu'il fut enveloppé dans une triste affaire qui a fait longtems l'entrétien de Paris & des Provinces. Il se répandit, dit M. de Fontenelle, » dans » le Café, où M. Saurin alloit prendre » tous les jours son principal & presque » son unique divertissement, des chan- » sons contre tous ceux qui y venoient,

» ouvrage digne des trois Furies, s'elles
» ont de l'esprit. On en soupçonna vio-
» lemment M. Rousseau, illustre par son
» talent poëtique, & celui-ci en accusa
» juridiquement M. Saurin, à qui per-
» sonne ne pensoit, & qui ne faisoit
» point de vers. Cependant sur l'accu-
» sation du Poëte, le Géométre fut ar-
» rété en 1711, pour avoir fait des chan-
» sons. Il écrivit de sa prison à des per-
» sonnes d'un grand crédit.... Enfin le
» Parlement termina l'affaire par un Ar-
» rêt du 7 Avril 1712. M. Saurin fut
» pleinement justifié, & M. Rousseau
» banni à perpétuité du Royaume, &
» condamné à des dépens & dommages
» très-considérables. »

C'est dans les pièces de ce procès fournies par Saurin que l'on apprend la partie la plus brillante de l'histoire de sa vie. Cet événement lui causa longtems de la peine ; & l'on ne voit reparoître son nom dans les Mémoires de l'Académie qu'en 1616 & en 1723. Il donna en 1720 des remarques sur l'art de l'Horlogerie, & depuis, plusieurs morceaux de Géométrie fort estimés.

En 1730, il fit imprimer une *Lettre critique de M... sur le Traité de Mathématique du P. C.* (le P. Castel Jésuite) *& les extraits qu'il a faits dans le Journaux de Trévoux des Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année* 1725, à Paris, in-4° de 50 pag. Son âge & ses infirmités l'obligèrent de demander en 1731 la vétérance qu'il obtint, & il mourut le 29 Décembre 1737. Il a laissé un fils, Avocat au Parlement de Paris, qui s'est distingué par une grande capacité. Il y en a qui le font Auteur de la *Lettre critique* qui vient d'être citée.

N'oublions pas de remarquer que lorsqu'on a dit que Saurin ne faisoit point de vers, il faut entendre qu'il en faisoit fort rarement; on a de lui une *Epitre sur la Sortie de M. de la Mothe de l'Abbaye de la Trappe, & sur ce qu'après cette sortie, M. de la Mothe s'occupa à travailler pour le Théâtre de l'Opéra.*

(C. B.)

SAXI, (Pierre) nâquit à Arles dans le 16me. siècle, d'une famille qui fut annoblie en 1654. Il embrassa l'état Ecclésiastique & fut Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de St. Trophime d'Arles. Il étoit fort versé dans l'Histoire & il connoissoit particulièrement celle des Evêques de son Eglise. Après avoir ramassé de matériaux immenses sur cet objet, il composa & publia un ouvrage qui a pour titre: *Pontificium Arelatense, sivè Historia Primatum Arelatensis Ecclesiæ*, Aix, 1629, in-4°. Cette Histoire a le mérite de la nouveauté, l'Auteur étant le premier qui ait fait des recherches pareilles. Il mourut dans sa patrie en 1637, dans un âge peu avancé.

SEGUIN, (Joseph) Docteur en Droit, étoit de la Ciotat. Il se fixa à Arles, où il épousa Marie Ayme, & il mourut dans cette Ville le 20 Septembre 1692, âgé de 50 ans.

On a de lui les *Antiquités d'Arles traitées en manière d'Entretiens & d'Itinéraires où sont décrites plusieurs découvertes*, in-4°. 1684. L'Auteur se promène dans les rues d'Arles avec un étranger à qui il en montre les anciens monumens remarquables. Cet ouvrage plus estimé de son tems qu'il ne l'est aujourd'hui, est assez mal écrit; mais il a été fort utile aux Antiquaires, & aux Historiens de Provence.

Provence. On trouve à la fin du volume une très-belle Inscription que Seguin avoit composée pour être gravée sur le piédestal d'une statue Equestre de Louis XIV, qu'on devoit ériger en ce tems-là dans la ville d'Aix. Il la présenta à M. de Meyran, Marquis de la Goy, Gentilhomme d'Arles & Procureur du pays. Nos Lecteurs ne seront pas fâchés de la lire.

LUDOVICO XIV
Bello & Pace, verè magno
Religione majori,
Qui lætissimâ utens fortunâ, Pacis memor,
Innumeris Nationibus domitis
Raro moderationis exemplo, suâ victoriâ
Victoriarum cursum compressit.
Orbem Christianum pacavit.
Hæresim armis inexpugnabilem, pietate delevit
Altaria restituit.
Religionem suamque gloriam, munificentiâ, labore,
Auxit, asseruit.
Cujus ut tot mirabilia gesta posteris traderet,
Et quasi præsens ejus numen haberet Provincia,
In hoc magnifico Foro,
Æternum amoris monumentum
Statuam Equestrem
Dedicavit.

Nous finirons cet article, en annonçant que le P. Dumont, Religieux Minime, se propose de donner incessamment une nouvelle *Histoire des Antiquités d'Arles.* Ses grandes connoissances font espérer que son ouvrage effacera tout ce qui a été écrit jusqu'ici sur cette matière. Nous avons vu les gravures qu'il a faites faire pour ce livre: elles sont des meilleurs Artistes & très-bien exécutées.

SEGUIN, (ANTOINE) Religieux Minime, né à Aiguilles, Diocèse d'Aix, en 1600, avoit reçu de la Nature toutes les qualités qui donnent la superiorité de l'esprit, la vivacité, la pénétration, la justesse & la solidité; c'étoit d'ailleurs, au rapport de Pitton, Annaliste de l'Eglise d'Aix, *un homme d'une étude prodigieuse & infatigable dans le travail.* Avec tant d'avantage, pouvoit-il ne pas se faire une haute réputation parmi les Savans? Elle lui fut bientôt acquise, & bientôt ses jours furent partagés entre la piété & le commerce avec les personnes d'esprit. Il réunit aux connoissances de la Théologie, celles du Droit: il approfondit les

unes & les autres; il fut en mesurer la force & l'étendue; & c'est, peut-être, cette alliance qui lui fit concevoir le plan d'un ouvrage aussi nouveau que singulier, dans lequel, sur la loi dernière du Code *de donationibus*, *&c.* il traite de l'Eucharistie: il prouve, contre les ennemis de la Foi, la vérité du Sacrement de nos Autels. Son livre a pour titre: *Excursus concionatoris jurisperiti, sivè civilis sapientiæ prædicabilis per annotationes & glossas Evangelicas de SS. Eucharistiæ Sacramento*, Lugduni, 1667, in-fol. L'Auteur y entre dans le détail autant qu'il le doit. Il explique le Texte de la Loi, comme s'il n'étoit que Jurisconsulte; il parle des Mystères de la Religion, en profond Théologien. La mort l'enleva à Aix en 1670, lorsqu'il préparoit un Traité dans le même goût que le précédent, qu'il devoit intituler: *De certâ Divinarum rerum intelligentiâ.* Il est Ms.(P. N.)

SEGUIRAN, (GASPARD DE) nâquit à Aix en 1568. Les succès qui accompagnèrent ses premières études furent la suite de la solidité & de la pénétration de son génie. Il avoit parmi ses Condisciples le même rang qu'il occupa dans la suite parmi les Orateurs sacrés de son tems. Après qu'il eut fini sa Philosophie, il entra dans la Société des Jésuites, le 1er. Janvier 1684. Il enseigna successivement la Grammaire, l'Éloquence, la Philosophie & la Théologie avec beaucoup de réputation. Seguiran avoit tous les talens qui font les grands hommes; il ne falloit que converser avec lui pendant quelque tems, pour les réconnoître; lui seul les ignoroit. Sa modestie ne fit pas illusion à ses Supérieurs. Pendant qu'il professoit, ayant été chargé de quelques sermons, il s'en acquita avec des applaudissemens, qui leur firent comprendre combien il réussiroit en ce genre. Ils le retirèrent de l'enseignement pour lui faire commencer une carrière qu'il a remplie pendant 40 ans de la manière la plus utile. Il débuta par des sermons si beaux, si pathétiques & si solides, qu'il attira un nombre infini d'Auditeurs. Il joignoit à la bonté de ses sermons tous les agrémens d'une déclamation noble & intéressante: tous ces avantages étoient rélevés par un ton affectueux qui touchoit les cœurs. Le bruit de ses succès extraordinaires parvint jusqu'aux oreilles de Henri IV, qui l'envoya prêcher à la Rochelle en 1606; c'est-à-dire, dans un tems où cette Ville, presque entiérement plongée dans l'erreur, avoit besoin de quelqu'un qui établît & prouvât les dogmes Catholiques, & combattît des erreurs qui flattoient trop la nature pour ne pas faire de rapides progrès. Le P. de Seguiran entreprit ce grand ouvrage: pénétré lui-même des grandes vérités qu'il annonçoit, il porta bientôt dans l'esprit des Hérétiques, les plus brillantes lumières de la Foi Catholique, & les mouvemens les plus tendres dans leur cœur. Plusieurs se mirent entre ses mains pour recevoir des instructions particulières; & après avoir abjuré leurs erreurs, ils firent voir par leur fermeté à suivre la Religion Romaine, que rien n'étoit capable de les faire départir des principes solides & évidens que le P. de Seguiran avoit su leur inspirer. Le Roi s'attendoit à ces succès: il avoit la plus haute idée des talens du P. de Seguiran, ainsi qu'on en peut juger par les lettres qu'il écrivit aux Magistrats & aux Citoyens de la Rochelle, lorsqu'il l'envoya dans cette Ville: *Je vous recom-*

mande, leur disoit-il, *le P. de Seguiran comme un homme doué de toutes les qualités qui sont nécessaires à un Prédicateur, pour étendre la Foi & la Religion.* Héribert Rosveyd rapporte ces Lettres dans la préface de son *Anti-Chapelle*. En 1621, Louis XIII, à qui il ne fut pas moins cher qu'à Henri IV, l'appella auprès de sa Personne Royale, en qualité de son Confesseur & de son Prédicateur. Il n'eut pas l'avantage, pendant les 4 ans qu'il exerça cet emploi, de plaire à toutes les personnes qui approchoient de plus près Sa Majesté. L'Evêque de Nantes visoit à sa place; il avoit un parti considérable à la Cour. Le Confesseur apprit toutes ses ménées; & loin d'en témoigner le moindre mécontentement, il fit au contraire éclater la satisfaction qu'il auroit de reprendre son premier ministère, pour l'exercer avec plus de liberté & de fruit, qu'il ne le faisoit au milieu de la Cour. Il demanda au Roi l'agrément de se retirer; & ce Prince, en le lui accordant, lui donna pour successeur le P. de Suffren, autre Jésuite, dont nous parlerons bientôt; ce qui mortifia beaucoup les Partisans de l'Evêque de Nantes.

Dès que le P. de Seguiran se vit en liberté, il s'adonna entièrement aux œuvres de piété, que son zèle ardent lui suggéroit. Il paroissoit par-tout comme un Prophète; il attaquoit de front les passions des hommes, développoit les plis & les replis de leur cœur, démasquoit les ruses & les artifices de l'amour-propre; ses peintures étoient des portraits ressemblans; en peu de mots, le P. de Seguiran avoit le vrai ton de la Chaire; il touchoit, il attendrissoit; aussi les conversions qu'il fit, furent-elles en grand nombre. On se mettoit sous sa direction, & on ne le vit jamais refuser d'entendre personne au tribunal de la pénitence. Il ne termina ses pieuses occupations qu'avec sa vie. Il mourut à la Maison professe de Paris, dont il avoit été Recteur, le 21 Novembre 1644, âgé de 74 ans.

Nous avons de sa composition. 1°. Une *Lettre justificative du P. François Solier, de la Comp. de J. touchant la censure de quelques Sermons faits en Espagne, en l'honneur du bienheureux Ignace de Loyola*, Poitiers, Ant. Mesnier, 1611. in-8°. Quelques personnes peu instruites, ont attribué cet ouvrage au P. Solier; mais il est certain qu'il est du P. de Seguiran. 2°. Il donna aussi, une année avant sa mort, 2 vol. de ses Sermons, qui portent ce titre: *Sermons sur les Dimanches & principales Fêtes de l'année.* Paris, Pierre Chevalier, 1643, in-12. 2 vol. On y trouve cette onction & ce pathétique, qui avoient fait le caractère distinctif du P. de Seguiran. (C. B.)

SÉNÈS, (DOMINIQUE DE) Capitaine dans le Régiment de la Marine, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, & Ingénieur du Roi en Chef, nâquit le 28 Octob. 1674, à Cuers, petite Ville du Diocèse de Toulon. Dès sa plus tendre jeunesse, il aima passionnément les bons Livres. Il trouvoit insipides, ceux qui ne servent qu'à l'amusement, tels que les Romans. Le vrai seul, avoit pour lui des attraits; les fictions, dès qu'elles n'étoient pas ingénieuses ou utiles, lui déplaisoient souverainement.

M. Blanchard, Maître de Mathématiques, étant venu passer un été à Cuers, s'attacha au jeune Sénès, en qui il reconnut les plus heureuses dispositions,

& lui apprit les élémens de Géométrie ; Sénès fit de si rapides progrès dans cette Science, que M. de Riquet, Directeur des fortifications dans la basse Provence, ayant été instruit de son habileté, pensa d'abord à l'attirer au service du Roi ; mais il avoit à faire à un Philosophe qui aimoit la retraite, qu'il avoit choisie, & dans laquelle il étoit retenu par la femme qu'il avoit épousée en 1697. Cependant l'Ingénieur le pressa si fort dans toutes les occasions, qu'enfin Sénès donna son consentement. Il fut obligé d'aller à Paris, & de se présenter à M. Sauveur, célèbre Géomètre de l'Académie des Sciences, chargé par la Cour d'examiner les jeunes Ingénieurs. M. Sauveur offrit à Sénès de le remettre dans ses études de Géométrie ; c'étoit une espèce de préparation à l'examen. Le refus de cette offre surprit un peu l'examinateur, qui proposa au jeune Géomètre, une question à laquelle il ne jugeoit pas qu'il pût répondre : Sénès la résolut sur le champ, par les nouveaux calculs, sur-tout par le calcul intégral ; Mais il demanda à son tour, à M. Sauveur, la solution d'un problême fort embarrassant. Celui-ci la lui donna à l'instant, & le dispensa de l'examen ; il lui donna un Certificat si favorable, que Sénès obtint des appointemens plus forts qu'à l'ordinaire, & la permission de choisir le département qu'il voudroit. Cette distinction fit des jaloux ; mais elle étoit due à la supériorité du génie.

Sénès demanda d'être placé au département de Toulon ; & il y étoit en 1707, lors du siège qui fut fait par le Duc de Savoie. Il composa dans cette Ville, son *Traité du toisé des voûtes* : ouvrage dont M. Sauveur jugeoit l'impression nécessaire, & que M. le Pelletier, Commissaire général des fortifications, auroit fait imprimer aux dépens du Roi, si la guerre ne l'en eût empêché. On en trouve des extraits dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, aux années 1719 & 1722.

Il servit ensuite en Espagne, dans l'Armée des deux Couronnes, & il y reçut des blessures & des gratifications. La guerre d'Espagne étant terminée, il fut placé en Languedoc, en qualité d'Ingénieur en Chef du canal des Etangs, & chargé en même tems de celui des Launes en Provence. Il perfectionna le canal de Lunel, dont l'exécution avoit manqué deux fois. Il fit cesser les maladies qui regnoient à Aigues-mortes, par l'ouverture d'un *grau*, qui établissoit la communication de la mer avec les étangs. C'est aussi à sa fermeté qu'on doit le canal des Launes, qui abaisse si considérablement les eaux du Rhône dans les grandes crues. Il en soutint presque seul la possibilité.

Sénès ayant été choisi pour remplir à Montpellier la place de Mathématicien, vacante par la mort de l'Abbé de Lacon, & ayant pris séance dans la Société Royale des Sciences de cette Ville, prouva, dans un Mémoire contre MM Pitcarn & Hecquet, Médecins célèbres, que l'estomac a trente fois moins de force qu'ils ne lui en supposoient pour broyer les alimens ; & contre le fameux Docteur Astruc, que ce viscère a une force réelle.

En 1720, la Cour voulut le charger de plusieurs commissions honorables & lucratives ; il préfera de rejoindre sa famille. La voix publique lui adjugeoit

déja la place vacante par la mort du Directeur général des fortifications du Languedoc : Frézier, connu par ses ouvrages, y fut nommé. Sénès n'en conçut aucun regret : il se contenta de dire qu'il auroit été fâché de toute autre préférence. En 1721, on lui confia la conduite des travaux nécessaires pour empêcher la communication de la peste, qui ravageoit la Canourgue. Il dirigea aussi l'esplanade de Montpellier ; & en 1739, il fut nommé par la Cour, Commissaire, avec trois autres Ingénieurs, pour examiner si l'on pourroit dessecher les marais de S. Gilles, sans inonder les Salins, ou les terres voisines.

Sénès étoit à peine rélevé d'une maladie très-dangéreuse, lorsqu'il fit une chûte qui lui procura un vomissement de sang, dont il mourut le 11 Août 1740. De neuf enfans qu'il avoit eu de son Mariage, il ne lui restoit qu'un fils, qui fut Conseiller à la Cour des Comptes de Montpellier, & Membre de la Société Royale des Sciences de cette Ville, & qui est mort en 1768, regretté de ses amis, dont il faisoit les délices.

(*Extrait de son Eloge.*)

SEREN, (ESPRIT-FRANÇOIS) Conseiller du Roi, nâquit à Marseille, le 26 Avril 1714, de Pierre Seren, Négociant, & de Magdelaine Piquet. Un esprit vif & pénétrant, qui rendit sa société agréable, le fit rechercher dès sa plus tendre jeunesse. Il fit ses études au Collège de l'Oratoire, & il y dévéloppa ce tact fin & délicat, & ce goût sûr en littérature, qui l'ont toujours caractérisé.

Il perdit son père & son frère aîné dans sa jeunesse. Devenu l'héritier de leurs biens, il se livra à l'étude du Droit. Il se rendit pour cela à Toulouse, auprès d'un oncle, qui étoit Curé de la Dalbade, & qui y jouissoit de l'estime publique, & de la plus haute considération. Ce fut sous les yeux de ce Mentor, que le jeune Seren apprit les préceptes de la Religion & les principes de la Jurisprudence. Il se livra à l'étude des Loix avec toute l'ardeur de son âge, & contracta une maladie dangereuse & longue, dont il retira un avantage précieux ; celui d'éviter les excès en tous les genres.

De retour à Marseille, Seren suivoit avec ardeur toutes les assemblées rélatives aux Lettres ou aux Sciences. Sortant un jour d'une Thèse de Philosophie, soutenue au Collège de Belsunce, à laquelle il avoit embarrassé l'Ecolier & le Cathédrant, en argumentant sur l'existence de Dieu, il fut abordé par un inconnu, qui lui serra affectueusement la main, en lui disant : *ah ! Monsieur, encore un argument & il étoit au sac. Il y auroit été pour bien peu de chose*, répondit Seren. Cet inconnu étoit le même Philosophe (*a*) qui, à des observations très-justes sur les déplacemens successifs de la mer, avoit allié des rêveries agréables sur notre origine. Cette anecdote devroit servir à rendre les Savans modestes ; il est des erreurs qui leur sont

(*a*) Maillet, Auteur de Telliamed. Nous profitons de cette note, pour apprendre à nos Lecteurs, que cet Auteur n'est point né en Provence, comme on l'a cru assez généralement, mais à Nancy en Lorraine.

particulières ; & leurs sophismes les aveuglent quelquefois sur les vérités les plus consolantes & les plus nécessaires au bonheur de l'homme.

Bientôt après, Seren occupa la charge d'Avocat du Roi en la Sénéchaussée de sa patrie ; ses discours confirmèrent la réputation dont il jouissoit déja : c'étoient de leçons pour les Magistrats, & des pièces d'éloquence pour le public. Encore ne donnoit-il que fort peu de tems à leur composition.

Un de ses plaidoyers attira l'attention du Législateur. Il s'agissoit de la cassation d'un testament qui n'avoit pas été écrit de la main du Notaire. Seren remontant jusques aux raisons qui avoient pu diriger le Législateur dans la Loi nouvelle, qui n'étoit promulguée que depuis peu, en dévéloppa tous les avantages, & conclut pour la cassation. Le Parlement, devant qui cette cause fut portée, ayant renvoyé les Parties à Sa Majesté, le Roi publia une Déclaration conforme aux conclusions de Seren.

Tant de succès dans le Barreau, ses connoissances littéraires & ses qualités sociales lui ouvrirent les portes de l'Académie de Marseille. Il y fut reçu en 1746, & il s'y rendit utile par son assiduité aux assemblées, & par un examen refléchi des pièces soumises au jugement de cette Compagnie : Il fut un des meilleurs Juges des productions Littéraires qu'on lui présentoit.

Après vingt-six ans de judicature, Seren renonça au tableau, sans cesse renaissant, des haines & des discordes, en se demettant de sa charge à l'âge de 52 ans. Il passa le reste de sa vie dans une espèce de retraite, avec un ami qu'il retira chez lui, & qui mérita toute sa confiance. La campagne étoit son séjour ordinaire : il y a exercé les vertus les plus rares ; les malheureux, que sa bienfaisance soulageoit dans leur misère, vinrent en foule répandre des larmes autour de son cercueil, & démentir la calomnie, qui le taxa d'avarice, pour s'être refusé de douceurs, dont il se servit pour sécourir l'indigence.

Seren mourut presque subitement le 28 Juillet 1783 ; il ne connut jamais les inquiétudes & les incommodités de la vieillesse ; il ne ressentit pas les horreurs de la mort.

(Extrait de son Éloge, prononcé par M. Joyeuse, Médecin de la Marine, & Membre de l'Académie de Marseille.)

SERRI, ou SERRY, (FRANÇOIS-JACQUES-HYACINTHE) né à Toulon, d'un Médecin de la Marine, reçut de la nature les plus heureuses dispositions, que son père eut soin de cultiver. Il entra fort jeune dans l'ordre de S. Dominique, & devint un des plus habiles Théologiens de son tems. Il trouva dans la Communauté de Marseille, un oncle qui avoit été Provincial, & qui l'engagea à se faire un nom. Il fut envoyé à Paris, où il fit sa licence aux années 1688 & 1689. Il avoit déja enseigné la Philosophie avec applaudissement, & fait retentir les Chaires de Paris, de son Eloquence dans les Eloges des Saints.

En 1690, on l'envoya à Rome, où le Cardinal Altiéri, protecteur des Dominicains, le prit pour son Théologien, & le fit nommer Consulteur de la Congrégation de l'Index. La réputation qu'il s'étoit acquise, lui procura l'estime générale : il remplit auprès des Cardinaux différentes fonctions, jusques en l'année 1694, qu'il revint à Paris pour y recevoir le Bonnet de Docteur, qui lui fut

accordé en 1697.

Sa science étoit si généralement connue, que plusieurs Princes le demandèrent pour Professeur dans leurs Etats; mais il préféra l'Université de Padoue, où il a enseigné pendant 40 ans avec les plus grands applaudissemens, jusques à sa mort, arrivée le 12 Mars 1738, dans 79me. année de son âge.

En 1700, il parut à Louvain un ouvrage, sous le nom d'*Augustin le Blanc*, mais qu'on fait être du P. Serri, intitulé: *Historia Congregationum de Auxiliis divinæ gratiæ sub summis Pontificibus Clemente VIII & Paulo V, libri quatuor*, &c. Avant que cette Histoire fût entiérement imprimée, le P. Germon, Jésuite, qui avoit eu communication des feuilles, adressa à l'Auteur une Lettre Françoise, imprimée en 1698, à Liège. Le P. Serri, caché sous le nom qu'il avoit choisi, y répondit l'année suivante; mais l'affaire n'en resta pas-là. Le P. Germon fit paroître, en 1701 & 1702, les *Questions importantes*, &c. &c. & *l'Errata de l'Histoire des Congrégations de Auxiliis*. Le P. *Serri* y fit une *réponse* par *l'Histoire des Congrégations de Auxiliis, justifiée*, 1702, & par le *Correcteur corrigé*, 1704. Un inconnu, qui prit le nom de *Charles-Gaspard Metzène*, & qui se dit Syndic de l'Université de Trèves, adressa aussi une plainte à cette Université, qu'il prétendit avoir été maltraitée par le P. *Serri*; celui-ci reprit la plume pour repousser cette accusation; & ce qui fut encore plus capable de l'embarrasser, on publia, en 1705, à Anvers, une nouvelle *Histoire des Congrégations de Auxiliis*, dont l'Auteur n'a rien de commun avec le P. *Serri*, que de s'être caché sous le Voile de l'Anonyme, ayant pris le nom de *Théodore Eleuthère*. Ce fut pour combattre à la fois tous ces adversaires, que le savant & intrépide Dominicain donna en 1709, à Anvers, une nouvelle édition de son Histoire latine, considérablement augmentée. Il semble qu'ensuite on se soit lassé de disputer, soit qu'on eût jugé que la vérité étoit suffisamment éclaircie, soit pour d'autres raisons.

Le P. *Serri* eut encore une autre dispute, à l'occasion d'un ouvrage qui parut en 1702, sous le nom de M. de *Launoi*, intitulé: *Véritable Tradition de l'Eglise, sur la prédestinatinn & la grace*. Le Dominicain, qui trouva dans ce Livre des choses qui ne lui parurent pas supportables, en entreprit la réfutation; il publia à Cologne, *D. Augustinus summus prædestinationis & gratiæ Doctor à calumniâ vindicatus*.

L'année suivante, il parut une Lettre latine, qu'on supposoit écrite par M. de *Launoi* des Champs-Elisées, & adressée au R. P. Général de la *Compagnie de Jesus*, pour lui montrer que dans tout son Livre, il n'avoit presque fait que copier des Ecrivains de la Compagnie. On ignore si cette Lettre étoit du P. *Serri*. Le P. *Daniel*, Jésuite célèbre, l'en crut Auteur, & dès la même année 1705, il publia une Lettre au R. P. *Antonin Cloche*, Général de l'Ordre de *Saint Dominique*, touchant le *D. Augustinus* &c. & la Lettre. Le P. *Serri*, dans une Lettre Françoise à ce Père, imprimée aussi la même année à Cologne, s'attacha sur-tout à repousser le reproche qu'on lui faisoit d'avoir soutenu une proposition hérétique.

En 1706, un Traité Théologique du même P. *Daniel*, sur *l'Efficacité de la*

Grace, attira de la part du P. *Serri* un écrit, intitulé : *Schola Thomistica vindicata.* Il répondit en même tems à une Lettre de ce Père, & la dispute n'alla pas plus loin.

Quelques personnes ont attribué à ce Dominicain, des *Lettres écrites des Champs - Elisées*, au nom des Enfans morts sans Baptême ; mais il ne les a pas reconnues ; & il n'est pas sûr qu'il soit Auteur des *Vrais Sentimens des Jésuites, touchant le péché philosophique*, comme quelques gens le prétendent.

On a encore de lui un Ecrit Italien, sur les *Cultes Chinois* ; quelques autres Ecrits sur des contestations élevées entre les Missionnaires, dans l'isle de Chio: Un ouvrage important, imprimé à Vénise, en 1719, sous ce titre, *Exercitationes historicæ, criticæ, polemicæ, de Christo, ejusque Virgine Matre ; D. Augustinus Divo Thomæ conciliatus*, dont on a donné une seconde édition à Padoue, en 1724; *de Romano Pontifice in ferendo de fide moribusque judicio, falli & fallere nescio*, &c. Padoue, 1732. in-8°.

L'Auteur se montre dans cet ouvrage, aussi contraire sur les matières qu'il traite, qu'il avoit été autrefois plein de zèle pour leur défense : *Monachatus D. Thomæ aquinatis apud cassinenses, antequàm ad Dominicanum prædicatorum ordinem se trans ferret, Historica Dissertatio*; Lyon, 1724, in-8°. Cette Dissertation fut réfutée la même année, par un Ecrit, intitulé : *de Fabulâ Monachatûs Benedictini D. Thomæ Aquinatis, responsio ad Historicam disquisitionem*, &c. Venise, 1724, in-8°. Elle fut également réfutée par le P. *Touron*, dans le 4me. Chap. de la *Vie de S. Thomas d'Aquin*, qu'il donna en François, en 1737, in-4°. Paris. *Ambrosii Catharini vindiciæ de necessariâ in perficiendis Sacramentis intentione.* Padoue, 1727, in-12, & Paris, avec quelques augmentations, 1728, in-12. *Vindiciæ vindiciarum Ambrosii Catharini*, &c. Padoue, 1730, in-3°. *Theologia supplex*, 1736, dont on a fait une bonne traduction françoise, avec des Notes, en 1756, sous ce titre : *la Théologie suppliante aux pieds du Souverain Pontife*, pour lui demander l'intelligence & l'explication de la Bulle *Unigenitus.*

Les nombreux ouvrages de notre infatigable Dominicain, pouvoient être lus de son tems, où les matières théologiques étoient à la mode ; mais cette mode est si bien passée aujourd'hui, que malgré leur mérite intrinsèque, ils ne trouveroient plus guère de Lecteurs.

Nous ajouterons ici l'Epitaphe qui fut gravée sur son tombeau, au fond du Cloître à droite, dans l'Eglise de son Ordre, à Padoue.

D. O. M.
Francisco-Jacobo-Hyacintho Serry,
Thelonensi è gente pervetustâ
Et nobili oriundo,
Et ordine Prædicatorum
Doctori Sorbonico,

pér

per annos XL in Patav. Gymnasio,
Theologiæ Professori;
Pluribus singular. Ingenii atque exquisitæ
Doctrinæ operibus claro,
Divinæ præsertim gratiæ, Romanæ sedis
Augustinianæ ac Thomisticæ scholæ
Propugnatori ac vindici acerrimo
Sinens. Rituum quos Clemens XI Pont. Max.
Apostolico posteà mucrone confixit
Eversori strenuo atquæ invicto
Viro solidæ ac veræ pietatis auctori,
Hujus cænobii PP. ut illiûs imitatione
Posterorum ingenia
Ad laudem excitarentur MM. PP.
Vixit ann. LXXX. obiit anno M. DCC. XXXVIII.

(V. P.)

SESTIER, (ANTOINE DE) nâquit à Marseille vers le milieu du seizième siècle. Dès son enfance, il s'appliqua à l'étude de la langue latine & des Belles-Lettres. Il étudia ensuite la Théologie & l'Ecriture Sainte; mais désirant de connoître par lui-même les lieux qui ont été arrosés par le sang précieux de notre Rédempteur, il passa dans la Terre-Sainte, & parcourut en Savant & en homme pieux, les lieux illustres par les mystères du christianisme, & par le sang des Martyrs. Après une année de recherches & de voyages, il retourna à Marseille, où il composa un Livre intitulé : *Discours spirituel de la Terre-Sainte, & des lieux circonvoisins*, qu'il fit imprimer en 1605. Les connoissances Géographiques & la piété de ce Théologien paroissent dans tout l'ouvrage. Nous ignorons l'époque de sa mort.

V. Ruffi, tom. 2, L. 14, C. 4, N. 17.

SICARD, (CLAUDE) nâquit à Aubagne le 4 Mars 1677. Ses parens s'appliquèrent à lui inspirer l'horreur du vice & le désir de la perfection. Le jeune Sicard ne perdit jamais de vue les bons principes qu'il en avoit reçus, & sacrifiant tous les avantages qu'il pouvoit trouver dans le monde, il entra dans la Compagnie de Jesus à Avignon le 8 Septembre 1692; après son Noviciat, qu'il fit avec beaucoup de ferveur, il enseigna les Humanités & la Rhétorique pendant l'espace de 7 ans: ensuite il fit ses études de Théologie; & voulant employer le talent singulier qu'il avoit reçu du Ciel pour toucher les cœurs, il demanda & obtint d'aller consacrer ses soins à l'instruction & à la conversion des peuples barbares de la Syrie & de l'Egypte. Il arriva dans ce pays, au mois de Décembre de l'année 1706, & après des travaux immenses dont nous allons rapporter quelques

détails, il mourut au Caire en servant les pestiférés, le 12 Avril 1726.

La Lettre du P. Fromage Jésuite, Missionnaire à Tripoli de Syrie, adressée au Provincial, mérite d'être rapportée. On y verra la vie, les travaux & le zèle du P. Sicard. Le style n'en est pas brillant, mais la vérité est audessus de l'éloquence. » Nous venons de perdre, dit » ce Père, le R. P. Sicard, un des Missionaires de cette Mission, qui a rendu » à Dieu plus de gloire, & fait plus » d'honneur à notre Compagnie. La » peste nous l'a enlevé le 12 Avril dernier, après 5 jours de maladie. Ce tout » ce que j'ai pu savoir jusqu'ici des circonstances de sa mort. Je ne dirai rien » de ce Père que V. R. ne sache déja ; » je lui raconterai naïvement ce que j'en » sais de plus particulier. Si l'exposé que » je ferai de ses éminentes qualités, & » de sa rare vertu, paroît un éloge; c'est » un tribut légitime que notre Mission » lui paye par réconnoissance. Le P. Sicard né à Aubagne en Provence, réunissoit en lui deux sortes de qualités, » qui lui ont acquis avec justice la réputation d'un zélé & infatigable Missionnaire, & celle d'un homme d'érudition. C'est là l'idée reconnue que se » sont formée de ce Père tous ceux qui » l'ont fréquenté davantage. Il arriva » dans cette Mission au mois de Décembre de l'année 1706. Le désir de se » voir bientôt en état de servir les ames, » fit qu'à son arrivée à Tripoli de Syrie, » il s'appliqua à l'étude de la langue » Arabe, avec une ardeur qui auroit bientôt ruiné une santé moins forte que » la sienne. C'est une chose surprenante » que, malgré les travaux d'une Mission » longue & très-pénible, il n'a été attaqué d'aucune autre maladie que de » celle qui vient de nous l'enlever. Comme il joignoit une grande application » à une heureuse mémoire, il apprit la » langue Arabe avec tant de succès, » qu'il fut bientôt en état de faire Mission. Il fut envoyé à Alep. C'est là » qu'il entreprit la conversion de deux » sortes d'Hérétiques, les Lettrés & » les Simples. Pour venir à bout des premiers, il ramassa en peu de mots, les » plus fortes raisons qu'on ait contre les » Hérétiques d'Orient; il les arrangea » ensuite par ordre géomètrique dans » deux petits livres qu'il composa en » Arabe. C'étoit avec ces armes qu'il attaquoit ceux des Hérétiques & des » Schismatiques qui étoient les plus éclairés. Comme l'esprit d'hérésie & de » schisme, a cela de propre qu'il n'aveugle pas seulement, mais fait encore » aimer l'aveuglement, la plupart de ces » gens fuyoient la rencontre du Missionnaire, ou refusoient d'entendre sa doctrine; mais le zèle du P. Sicard avoit » cela de propre qu'il ne se rebutoit de » rien. Plus il les voyoit obstinés à fermer les yeux à la lumière, plus il » s'obstinoit lui-même à la leur faire voir » malgré eux. Cette sainte importunité » en a forcé plusieurs à embrasser la vérité, qu'ils n'auroient jamais connue, » si le Missionaire n'avoit usé à leur » égard de cette espèce de violence. » Après tout, quelque vif que fût le P. » Sicard, & quelque feu qu'il eût dans » la dispute avec eux, il ne se fit jamais » d'ennemi; parce que dans ces sortes » de combats, il ne se servoit jamais » que des armes de la vérité & de la » charité. Avant que de raconter à V. R. » la manière d'agir du P. Sicard, avec

» ceux des Hérétiques & Schiſmatiques;
» qui étoient ſimples & groſſiers, il eſt
» à propos de dire une choſe: il y a à
» l'extrêmité de la ville d'Alep, un eſ-
» pèce de Fauxbourg, où l'on compte
» environ dix mille Chrétiens; il eſt
» éloigné d'une demi-lieue de notre de-
» meure. Le P. Sicard eſt le premier qui
» ait ouvert, dans ce quartier, une porte
» à la Catholicité: le P. Maucolot con-
» tinua ce que ſon Prédéceſſeur avoit
» commencé, on y a eu depuis une Miſ-
» ſion règlée, & on a eu enfin la conſo-
» lation de voir la plus grande partie de
» ces pauvres gens devenir de fervens
» Catholiques. Il faut avouer que le P.
» Sicard eut beaucoup à ſouffrir dans
» cette Miſſion. Sa Meſſe dite, il alloit
» chez ces malheureux; après quelques
» diſcours de piété, il leur parloit de la
» néceſſité d'être Catholiques, pour
» être ſauvés. Il fut longtems ſans rien
» obtenir d'eux: un zèle moins patient,
» & moins courageux que le ſien, auroit
» cedé à leur obſtination: il étoit ſou-
» vent inſulté: on en eſt venu quelquefois
» à le chaſſer avec le bâton: je raconte
» ce que j'ai oui dire à ceux mêmes
» qui l'ont traité de la ſorte: il arriva
» un jour qu'ayant été ainſi traité dans
» une maiſon, il y revint le lendemain,
» & dit à ces gens: je viens de dire la
» Meſſe pour vous, vous avez beau me
» chaſſer, je reviendrai toujours, & ne
» vous quitterai point que vous n'ayez
» quitté l'héréſie & embraſſé la Religion
» Catholique: je vous aime trop pour
» vous laiſſer périr. C'étoit encore une
» fois le caractère du P. Sicard, de ſe
» roidir contre les difficultés & de ne
» déſeſpérer de rien. Il venoit d'ouvrir
» la Miſſion dont je parle, quand il fut
» envoyé en Egypte. C'eſt là qu'il trouva
» une carrière proportionnée à ſon cou-
» rage & à ſes forces corporelles. Les
» Coptes ſont les plus groſſiers des
» hommes, & la Miſſion qu'on fait en
» Egypte hors des Villes, eſt ſans con-
» tredit, des plus fatigantes. Il fournit
» cette carrière l'eſpace de dix ans preſ-
» que ſans profit. Il m'écrivit vers ce tems
» là, que les Coptes avoient l'eſprit ſi
» matériel qu'il falloit les faire hommes,
» avant que de les faire Chrétiens. La
» bonté Divine rompit enfin le charme
» qui ſembloit les enſorceler: leur cœur
» commença à devenir flexible à la vé-
» rité; & depuis plus de 5 ans, les Ca-
» tholiques ont commencé à ſe multi-
» plier parmi les Coptes. On doit après
» Dieu, au zélé Miſſionnaire, dont je
» parle, la plus grande partie des Ca-
» tholiques qui ſe trouvent aujourd'hui
» dans la haute Egypte. Il a établi la
» Catholicité dans les lieux les plus
» éloignés du Caire, où nul autre que
» lui depuis pluſieurs ſiècles, n'avoit
» porté le flambeau de la vérité. Ce ne
» fut pas ſans de grandes fatigues: car
» outre la peine qu'il y a de vivre avec
» les gens les plus groſſiers, dans un cli-
» mat brulant, il étoit obligé de ſe con-
» tenter de méchant pain avec des oi-
» gnons & des lentilles. Il y a peu d'an-
» nées qu'ayant jeûné le Carême fort
» durement, en faiſant Miſſion dans
» ces pays éloignés, il en recommença
» une autre avec les Coptes qui com-
» mençoient le leur, & cela pour
» ne les point effaroucher en faiſant au-
» trement qu'eux. Environ quinze jours
» avant ſa mort, qui arriva le Vendredi
» avant le Dimanche des Palmes, il ve-
» noit de finir une Miſſion de deux mois

» dans la haute Egypte, & l'auroit continuée plus longtems si une guerre survenue alors ne l'eût obligé à revenir au Caire. Ce que j'ai le plus admiré dans le P. Sicard, c'est cet esprit de charité qui lui a fait toujours aimer & conserver la paix avec ceux là même qui le haïssoient & le persécutoient. C'est sa patience à souffrir tout de la part de ceux même à qui il avoit rendu service. J'en raconterai un trait héroïque. Il y a environ deux ans qu'un jeune homme du Caire noircit sa réputation, par la plus infamante calomnie. Le P. Sicard avoit coutûme de lui faire l'aumône; mais faute d'argent il se vit un jour obligé de la lui refuser; ce jeune homme en fut si fort irrité, que pour s'en venger, il ne craignit point d'accuser son bienfaiteur du crime le plus abominable. Le bruit s'en répandit dans toute la Syrie, & parvint même jusqu'à Rome; & ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que, tandis que par tout le Caire on ne parloit que de cette calomnieuse accusation, personne ne s'élevoit contre; le P. Sicard lui-même, sûr de son innocence, se contenta de gémir devant Dieu, ne dit jamais rien pour sa défense, & jamais on ne lui entendit prononcer un seul mot contre le calomniateur; & quoiqu'il sût qu'on m'avoit instruit de ces bruits, il ne m'écrivit rien pour se justifier. Il avoit absolument abandonné sa cause à Dieu, qui prit enfin sa défense. Le Calomniateur, étant tombé malade de la maladie dont il mourut, fit appeller le P. Elias, un de nos Missionnaires pour se confesser à lui. Ce fut alors, que frappé des jugemens de Dieu, & repentant de son péché, il déclara publiquement, en présence de plusieurs témoins, que tout ce qu'il avoit dit contre le P. Sicard, étoit une pure calomnie. On a su aussi que quelque tems auparavant, ce jeune homme s'étoit addressé au P. Sicard lui-même pour se confesser, & que ce St. homme plein de joie de le voir revenir sincérement à Dieu, par le répentir de son crime, l'en avoit absous, sans l'obliger à lui faire réparation d'honneur.

» J'ai parlé de la vertu du P. Sicard, je dirai maintenant un mot de son érudition. La France a commencé à le connoître par quelques extraits d'un docte ouvrage qu'on verra bientôt paroître, sous le titre de *l'ancienne Egypte & la moderne*. Son Altesse Royale, Monseigneur le Duc d'Orléans, instruit des talens de notre Missionnaire, le chargea de cet ouvrage. Il avoit en effet tout ce qu'on peut desirer pour l'exécution de ce projet. Il entendoit bien la Langue Grèque, possédoit l'Arabe; la Syriaque & l'Hébraïque, ne lui étoient pas inconnues. C'est ce dont on sera persuadé quand on lira son ouvrage: tout cela étoit nécessaire pour donner une connoissance exacte de l'ancienne Egypte; mais tout cela ne suffisoit pas pour donner une juste idée de la moderne. Les Auteurs, qui en ont écrit, racontent d'ordinaire ce qu'ils ont vu. Il falloit donc un homme qui vit, qui examina, qui parcourut toute l'Egypte, jusqu'aux lieux les plus reculés; & pour parcourir ces lieux infestés d'Arabes, il falloit y

» aller en Missionnaire, je veux dire; » en pauvre & en gueux. Il falloit avoir » une tête d'Arabe, ou un courage de » Missionnaire pour voyager dans ces » pays brulés des ardeurs du Soleil, & » mener la vie d'un Arabe, se contenter » de pain & d'eau, & de quelques lé» gumes. Le P. Sicard a parcouru pen» dant 15 ans l'Egypte. Il lui fut aisé » dans ses courses de voir la différence » qu'il y a entre l'ancienne & la mo» derne Egypte. Voilà ce qu'a pu faire » aisément un Missionnaire dans ses cour» ses Apostoliques: mais pour le faire » bien, il falloit avoir réuni en soi tout » ce que possédoit de talens le P. Sicard. » Ajouterai-je une autre chose qui m'a » paru singulière en lui: c'est que pos» sédant bien les Belles-Lettres avant » que de venir à nos Missions, son heu» reuse mémoire lui en conserva tou» jours des idées si claires, & si fidèles, » que, quoiqu'il eût quitté cette occupa» tion pour toujours en arrivant ici, » il sembloit à l'entendre parler, qu'il » en faisoit une étude particulière; » quelque peu de chose que j'aye dit de » l'érudition du P. Sicard, on jugera, » peut-être, que je me suis trop étendu, » que j'en devois laisser le jugement à » ceux qui liront son ouvrage. J'ai cru » cependant devoir en dire un mot, en » faveur de ceux qui n'auront pas occa» sion de lire son ouvrage. Je suis, &c. « à Tripoli de Syrie le 1er. Juin *1726*.

Le P. Fromage sembloit prévoir ce qui est arrivé. L'ouvrage du P. Sicard a été volé dans le tems qu'on l'apportoit en France. Les Journalistes de Trévoux ont annoncé ce larcin, & revendiqué l'ouvrage si on le faisoit imprimer sous quelque nom étranger. L'on trouve aussi dans le Journal du mois de Décembre *1719*, Art. 9 une lettre du P. Sicard sur des particularités d'Egypte; & dans les *nouveaux Mém. des Missions de la Comp. de J. dans le Levant*, on voit aussi de sa façon plusieurs lettres. Son *Plan d'un ouvrage sur l'Egypte ancienne & moderne*, est contenu dans le tom. V. Le tom. VII. est rempli en entier des dissertations, particularités, &c. concernant le même pays, par le P. Sicard, Paris, chez Guillau, en *1729*, in-12. Ce P. a encore mis au jour: une *Méthode aisée pour apprendre la langue Grèque, composée par le P. Gras Jés. traduite nouvellement de Latin en François avec plusieurs additions*, Lyon, chez Bachelu, *1699*, in-8°.

On a encore de lui *une Carte du Nil*, des *Relations de ses voyages*, une *Dissertation* sur le passage des Israëlites à travers la mer Rouge. Des *Observations* sur le moule de la tête du Veau d'or, sur le rocher d'où sortit une eau miraculeuse & abondante; *Decouvertes* de quelques Isles. *Rélation* particulière de la Ville de Thèbes, &c. Exact dans ses recherches, juste dans ses reflexions, judicieux dans sa critique, heureux dans ses decouvertes, tout ce qui sortoit de sa plume étoit marqué au coin du vrai beau. (C. B.)

SILLANS, (PIERRE DE) que Quesnay nomme *Seilhasius*, nous présente dans l'histoire de sa vie la piété & le zèle pour la gloire de l'Eternel. Renfermé dès son bas âge dans le Monastère de St. Victor de Marseille, il ne connut jamais les vains plaisirs qu'offre le monde; son étude fut partagée entre les livres saints & les devoirs d'un vrai Religieux.

La Philosophie, la Théologie & le

Droit-Canonique ne furent pour lui que des sciences aisées, dont il fut approfondir les matières plus que ne le font ordinairement les jeunes Ecclésiastiques. Bien loin de se rebuter par les difficultés que cette étude entraine necessairement, Sillans sentoit ranimer son ardeur en proportion des épines, dont cette carrière est parsemée. Aussi a-t-il eu la gloire de posséder ces sciences au plus haut dégré possible.

L'application à l'étude ne diminua rien de la fervente piété qu'il avoit faite paroître dans son Noviciat. Convaincu que l'état d'un Religieux est un état de retraite & de mortification, il ne se permit rien de ce qui pouvoit l'en distraire. Il avoit pris les grades de Bachelier, cet honneur ne lui donna pas de l'orgueil, son humilité le força de refuser des places honorables qu'il accepta enfin par obéissance.

On le nomma d'abord Célérier, ensuite Camérier, Sacristain & Aumônier. Cette dernière charge étoit la plus conforme à ses sentimens : Sillans aimoit les pauvres, il leur versa d'une main libérale, les trésors qui lui étoient confiés pour soulager l'indigence.

L'emploi de Prieur Claustral ne se donnoit jamais qu'à celui d'entre les Religieux, qui avoit mérité par ses vertus d'être élevé à cette dignité; Sillans avoit trop bien mérité de son Corps, pour n'être pas mis sur les rangs, il fut nommé & il justifia le choix de ses frères par une prudence nécessaire dans cette sorte d'administration, qui lui gagna tous les cœurs.

Sillans vivoit encore en 1640, lorsque Alphonse Duplessis de Richelieu, nommé à l'Abbaye de St. Victor, vint à Marseille. Ce fut lui qui harangua cet Abbé à la porte du Monastère; son discours fait honneur à sa science & à ses vertus.

L'on imprima à Marseille un ouvrage de Sillans. C'est un Livre des Offices propres du Chœur, ou un Breviaire & un Missel à l'usage des Religieux de S. Victor, contenant les Offices des Saints, que l'on avoit coûtume de réciter dans cette Eglise, depuis plus de deux siècles. Sillans les arrangea selon l'ordre établi dans le Breviaire & le Missel Romain. (V. P.

SILVAIN (François) nâquit à Aix d'un père Procureur au Parlement. Son éducation fut très-soignée, & il prit le dégré d'Avocat. Son père le pourvut de son Office, qu'il ne garda pas longtems.

Peu de tems après, un imposteur, qui se prétendoit fils de M. *Le Brun de Castelane*, Seigneur de Caille & de Rogon, fut mis en prison à Aix. *Silvain* entreprit sa défense en qualité d'Avocat. Il le fit avec tant de succès dans deux gros *Factum* qu'il publia, que les Juges d'Aix lui firent gagner son procès, avec dépens. Ses parties s'étant pourvues en cassation de l'Arrêt, l'affaire fut renvoyée à Paris; *Silvain* s'y rendit. Il y soutint de nouveau ce qu'il avoit soutenu à Aix, & composa pour cela quelques *Mémoires*; mais l'affaire ayant été examinée avec encore plus de soin qu'en Provence, le prétendu *Caille* fut déclaré un imposteur.

Silvain entreprit ensuite de soutenir les *Droits de la Maison de Mailles, sur la Principauté de Neuf-Châtel*; son ouvrage fut imprimé. Quelque mécontentement qu'il reçut, lui fit quitter le

Barreau. Il se retira dans l'Abbaye du Bec, ensuite à Fosseuse, puis à Palaiseau, chez le Curé M. *Auclerc*; il demeura dans ces endroits plus de 15 ans.

De retour à Paris en 1729, il se maria, ayant plus de 60 ans, & n'eut point de postérité. Il mit au jour un ouvrage intitulé : *Traité du Sublime, où l'on fait voir ce que c'est que le sublime, ses différentes espèces, quel en doit être le style; s'il y a un art du sublime, & les raisons pourquoi il est rare.* Paris, 1732, in-12. de 530 pages. M. *Gibert*, ancien Recteur de l'Université de Paris, en fit la critique, qui se trouvoit manuscrite entre les mains de M. *Gibert*, son neveu, Secrétaire de M. *d'Ormesson*, Avocat général. Cette critique, quoique judicieuse, n'empêche pas qu'il n'y ait de fort bonnes choses dans l'ouvrage de *Silvain*. Il en avoit composé beaucoup d'autres sur différens sujets, qui n'ont point été rendus publics.

Il mourut à Paris le 30 Mai 1742, âgé de 72 à 73 ans.

(*Mem. Mss.*

SILVESTRE (PHILIPPE) ou SYLVESTRE, plus connu sous le nom de *Dufour*, qu'il adopta, & qui étoit celui de sa mère, nâquit à Manosque, en 1722, de Philippe Silvestre & de Marguerite Dufour, l'un & l'autre de familles honnêtes & anciennes dans le pays. Celle de Dufour étoit alliée à la Maison de Pontevés.

Le père de Silvestre, chargé d'une nombreuse famille, quitta Manosque pour se fixer à Marseille, où il espéroit de trouver plus de moyens pour l'éducation de ses enfans, & plus de ressources pour leur fortune. Philippe, l'aîné de ses fils, fut celui qui profita le mieux du séjour de cette grande Ville. Il y apprit les Belles-lettres, dans lesquelles il devint savant, & il s'y forma au commerce des Drogues, qu'il alla exercer à Lyon avec beaucoup de succès & de réputation.

Les occupations de son négoce n'étouffèrent point en lui l'ardeur qu'il avoit pour l'étude de la nature, & le goût qu'il ressentoit pour celui des antiquités. Au contraire, il profita des relations, que son commerce lui donnoit dans presque toutes les parties du monde, pour acquérir des connoissances plus étendues & plus sûres. On est surpris jusqu'à l'admiration, qu'un Marchand Droguiste entretînt une correspondance assidue, non-seulement avec les Savans qui étoient alors en France, mais en Europe, ou, pour mieux dire, dans l'univers. Il étoit en rélation particulière avec Chardin en Perse, Tavernier au Japon, de Guillerargues, Ambassadeur à Constantinople, le Chevalier d'Arvieux à Alep, Bonnecorse, Consul François au Caire. Le plus grand Magistrat de la France, M. le premier Président de Lamoignon, ne dédaignoit pas la correspondance de ce savant Droguiste; mais ses liaisons les plus intimes étoient avec Jacques Spon, savant Médecin de Lyon, & plus savant Antiquaire. Il vécut toujours avec lui dans la plus étroite amitié, fondée sur une estime mutuelle, sur l'unanimité de leur goût pour les antiquités, & peut-être aussi sur la conformité de leur croyance aux dogmes de Calvin. Un peu avant la révocation de l'Edit de Nantes, ils sortirent ensemble du Royaume en 1685; ils furent à Genève, & de là à Vezai en Suisse, où ils moururent l'un & l'autre dans le cours de la même année, soit que le changement de climat

eût été funeste à leur santé, soit que la douleur d'être expatrié eût terminé leur vie.

Les biens de la famille Silvestre, leur maison d'habitation à Manosque, & le Domaine, précieux qu'ils possédoient en delà de la Durance, appellé *la petite Fuste*, furent confisqués au profit du domaine qui encore aujourd'hui en retire une redevance considérable.

M. Annibal Dufour de Manosque, Avocat en la Cour, oncle maternel de Philippe Silvestre, l'avoit institué son héritier universel, par testament solemnel du 4 Juin 1644, à condition que son neveu porteroit son nom & ses armes. Ce fut pour remplir cette clause du testament, qu'au nom de Silvestre, il joignit celui de *Dufour*. Par ce même testament, Annibal Dufour fonda la Chapelainie de l'Hôpital de Manosque, & un don annuel pour être employé alternativement à aider une pauvre fille à se marier, & un pauvre garçon à prendre un métier. De semblables bienfaits devroient plus illustrer que les plus beaux Livres; les monumens de la vertu & de la piété étant plus respectables que les trophées du génie & du savoir.

Silvestre Dufour est Auteur de deux ouvrages fort estimés. Le premier est intitulé : *instructions morales d'un père à son fils, qui part pour un long voyage, ou manière aisée de former un jeune homme à toute sorte de vertus.* A Lyon, chez Gellier, 1678, in-12. Il fit cet ouvrage pour son fils, qui partoit pour Alep, avec le dessein de voyager dans le Levant, & qui mourut avant son pere. Il le dédia à M. Chardin, qui étoit alors à Hispahan, & à qui il envoyoit chaque année les livres des Auteurs célèbres, & même toutes les nouveautés un peu considérables, qui paroissoient pendant son absence.

Le frontispice de la dédicace est orné d'une estampe ou médaille, qui représente le Globe terrestre, & un Soleil levant, avec cette dévise : *fit cursu clarior*; allégorie ingénieuse aux voyages qui illustrèrent M. Chardin. A la fin de la préface, on lit la Lettre qu'écrivit à l'Auteur, M. Charpentier de l'Académie Françoise, chargé par M. le Chancelier de l'examen de cet ouvrage, pour lequel il conçut tant d'estime, qu'il voulut se charger de le faire imprimer, & contribuer à sa perfection, par quelques corrections qu'il y fit.

Cet ouvrage est divisé en trois parties; la première traite des devoirs spirituels; la seconde des devoirs personnels; la troisième des devoirs civils, & comprend sous ces titres, ce que l'homme doit à Dieu, se doit à lui-même, & doit aux autres. C'est un abrégé des préceptes de l'Ecriture Sainte, & des plus excellentes maximes des Philosophes. Tout ce que la saine raison, éclairée par la Religion, animée par la tendresse paternelle, peut inspirer au père le plus tendre, pour l'instruction d'un fils Chrétien, est contenu dans ce livre, qui devroit être le Bréviaire des pères de famille. Il est terminé par des maximes chrétiennes & morales, au nombre de cent, qui joignent à la beauté du sens, celle de la diction. J'en rapporterai quelques-unes, qui embelliront cet article, & le rendront plus instructif.

» Prier Dieu sans attention, c'est
» le prier sans espérance; quoique sa
colère

» colère ne soit qu'une courte fureur ; » ses effets ne laissent pas que d'être de » longues folies. -- Mettez les faveurs » que vous ferez sous vos pieds, & celles » que vous recevrez sur le cœur. -- Qui » pleure, seulement parce qu'il croit de- » voir pleurer, a les yeux tendres, & » non pas le cœur sensible. -- La promp- » titude que nous avons de conseiller les » autres, est plus souvent une marque » de notre présomption, qu'une preuve » de notre amitié. -- Qui publie une » grace qu'il a faite, en diminue de » beaucoup le mérite, parce qu'il fait » voir par son indiscrétion, qu'il s'est » partagé entre sa vanité & son ami. » La Rochefoucault n'auroit pas désavoué ces trois dernières maximes, ni la façon de les exprimer ; mais aucune des siennes n'est si belle, ni si vraie que la suivante : « Ceux qui dans leurs actions » ne consultent que l'amour-propre, » tiennent de l'aveuglement de leur » guide, & font autant de chûtes que » de pas. » Ce livre a été traduit en latin, allemand & flamand.

Le titre du second ouvrage est : *Traités nouveaux & curieux du Café, du Thé & du Chocolat* (a). A Lyon, chez Girin & Rivière, 1685. 1 vol. in-12. Ce Livre est réellement curieux, & devoit l'être encore davantage lorsqu'il parut. Tant de traités, qui depuis ont été faits sur les mêmes matières, n'ont pu, ni effacer, ni faire oublier ceux-ci. Celui du Café sur-tout est excellent. Il est orné, ainsi que les autres, de figures en taille douce, qui représentent les plantes & fruits qui en sont le sujet, les instrumens propres à leur culture, à leur préparation, & la nation qui, la première, en a fait usage. Le Turc pour le Café, le Chynois pour le Thé, l'Américain pour le Chocolat. On trouve dans ce livre, dans un détail exact & suffisant, les connoissances Historiques, Botaniques, Chymiques, Médicinales, que l'on peut souhaiter sur le thé, le chocolat, & surtout sur le café. Les vertus que l'Auteur attribue à cette boisson, appuyées sur l'expérience, ne sont point démenties, & sont telles qu'il les annonce. Mais ses éloges, pour être plus vrais, auroient dû être limités par des restrictions qui a omises. Sa confiance pour le Café est d'autant plus excusable, qu'il lui devoit la guérison d'une migraine ancienne, qui avoit resisté à tous les remèdes pendant bien des années. Qu'il me soit permis aussi de donner des témoignages publics de ma reconnoissance au café, & à l'ouvrage de M. Silvestre aîné. Consumé depuis 4 ans, par une fièvre hectique, contre laquelle les secours de l'art, prescrits par les plus fameux Médecins, avoient été insuffisants, j'ai vu enfin renaître ma santé par l'usage du lait caféré auquel j'eus recours, sur la récommandation que l'Auteur en fait dans son Livre, qui a été traduit en latin par Spon. On pardonnera à ma gratitude, la prolixité de cet article.

(*Art. de M. B. Méd. de Manosque.*)

SILVIUS, né en Provence, vivoit

(a) A la fin du Livre, on lit : Achevé d'imprimer, pour la première fois, le 30 Septembre 1684. C'est donc ici la première édition. Le Dictionnaire de Moréri en cite cependant d'antérieures.

dans le 5me. siècle : St. Hilaire le regarde comme un des meilleurs Littérateurs du pays, dans un tems où Arles & Marseille passoient encore pour être deux des plus savantes Villes de l'Occident. Silvius n'est connu que par une espèce de calendrier sacré & profane ; il l'adresse à St. Eucher, son ami ; & nous ne l'avons pas même en entier. Il dit, en parlant de l'année en général, qu'elle n'avoit d'abord que dix mois, qui comprenoient trois cens quatre jours ; que, selon le témoignage de plusieurs Auteurs, (peu instruits sans doute) elle n'en avoit que six chez les Acarnaniens, quatre chez les Egyptiens, & trois chez les Arcadiens ; que le second Roi de Rome y ajouta les mois de Janvier & de Février, entre Décembre & Mars, de sorte que l'année eut alors trois cent cinquante quatre jours, & comprit les douze renouvellemens de la Lune ; qu'enfin on trouva à propos d'y ajouter encore dix jours, & le quart d'un, qui forme la bissextile. Les Egyptiens, dit Silvius, commencent leur année au mois de Septembre, les Grecs au mois de Novembre ; les Juifs au mois de Mars ; & nous, qui suivons l'ordre des Calendes, huit jours après le Solstice d'hiver. Silvius remplit à Octodure, au-dessus du lac de Genève, le siège Episcopal, qui a été ensuite transféré à Sion en Valais.

(*Extrait des Mss. de M. Gombert.*)

SIMIANE DE LA COSTE, (GASPARD DE) nâquit à Aix, le 7 Juillet 1607, de Henri de SIMIANE, Seigneur de la Coste, Conseiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & d'Angelique de la Ceppede, l'un & l'autre d'une Maison très-ancienne & très distinguée. Son esprit vif & enjoué le trahit de bonne heure, & lui fit commettre des fautes fréquentes dans cet âge tendre, où l'on ne se connoît qu'à peine. Ses parens & un vertueux Ecclésiastique qu'ils lui avoient donné pour Gouverneur, s'efforcoient de le détourner des écarts auxquels il se livroit, & dont ils tiroient les plus fâcheuses conséquences ; mais le Chevalier étoit insensible à leurs salutaires avis. Les plaisirs avoient seuls des attraits pour lui ; le reste lui paroissoit fort indifférent. Lorsqu'il fut reçu Chevalier de Malte, il partit pour aller servir de Page au Grand Maître ; & à son retour, il reprit sa première façon de vivre, à laquelle il se livra sans ménagement. Les charmes de sa conversation lui attiroient des applaudissemens ; & parce qu'on le voyoit avec plaisir dans les compagnies, il n'avoit point d'autre occupation que de les fréquanter. Il étoit surtout infiniment goûté des Dames, & une d'entre elles ne lui plut malheureusement que trop ; mais c'étoit là où Dieu l'attendoit. Une maladie violente lui enleva cet objet, qui l'attachoit à la terre par des liens si difficiles à rompre : il y fut infiniment sensible ; & ayant fait de sérieuses réflexions sur le peu de durée des choses de ce monde, il changea entiérement de vie. Les cercles n'eurent plus de charmes pour lui ; la retraite seule lui parut agréable ; c'étoit - là où il pleuroit amérement les fautes de sa jeunesse. Exposé par ce changement aux railleries des compagnons de ses désordres, il n'eut aucun égard à leur censure. Il forma même le dessein d'aller s'exposer au Martyre, en affermissant dans la Foi les Chrétiens que les Turcs détenoient en esclavage. Mais Dieu lui ayant fait comprendre qu'il devoit travailler à la conversion des héréti-

ques qui vivoient dans son pays, il se rendit à Paris, où il fit de très-rapides progrès dans l'étude des controverses. Il commença sa Mission dans cette Ville & à Charenton, sans beaucoup de succès. Il partit pour l'Angleterre, & confondit en présence d'une compagnie nombreuse deux savans Ministres qui l'avoient provoqué à la dispute. Son triomphe affermit les Catholiques, dont la Foi étoit chancelante, & toucha si fort quelques Hérétiques qu'ils se feroient infailliblement convertis, si l'on n'avoit contraint le Chevalier de sortir incessamment de Londres, où il s'étoit arrêté. Il revint à Aix, & le premier fruit de son zèle fut la conversion d'un de ses parens qui s'étoit malheureusement perverti dans un voyage qu'il avoit fait en Allemagne.

Telles étoient les occupations du Chevalier, lorsque les Espagnols vinrent s'emparer des Isles de St. Honoré & de Ste. Marguerite en 1635. Le Maréchal de Vitry se mit aussitôt en devoir de lever des troupes pour défendre les côtes de son Gouvernement. Le Chevalier forma une Compagnie, dans laquelle il introduisit une discipline si exacte, que les soldats qui la composoient devinrent presque tous, à son exemple, des Chrétiens fervens & en état de tout entreprendre sous ses ordres. Dès que ses services ne furent plus nécessaires, il revint dans sa patrie, se chargea de l'administration des biens de l'Hôpital de la Miséricorde; & pour lui procurer d'abondantes aumônes, il donna plusieurs fois des marques d'une humilité consommée. Le zèle, qu'il faisoit paroître en servant les malades, ne lui fit pas oublier sa première Mission. Un jour ayant apris qu'un Hérétique des plus opiniâtres du Dauphiné, appellé St. Martin, étoit arrivé à Aix, il se transporta dans son logis, espérant de pouvoir le convertir. Il entra en conférence avec lui, réfuta avec solidité ses spécieux raisonnemens; & après plusieurs conférences il le ramena au sein de l'Eglise, à laquelle il demeura fidèlement attaché. Son exemple fut suivi par plusieurs Gentilshommes, qui se mirent sous la conduite du Chevalier, & qui abjurèrent leurs erreurs, dès qu'il les eût suffisamment instruits. Les lieux de Velaux, d'Aiguières, de Lourmarin, de Cabrières, de la Motte, &c. furent les Théâtres où il exerça son zèle & sa charité. Les Hérétiques s'y assembloient journellement dans leurs temples. Ils y étoient en honneur, tandis que les Catholiques qu'on y trouvoit vivoient, dans l'oppression. Le Chevalier paroit, il combat ouvertement l'hérésie, les Ministres prennent honteusement la fuite en sa présence, pour éviter la dispute, & n'être pas contraints d'avouer leur défaite. Il écrit au Conseil du Roi, fait exclurre des charges publiques les prétendus Réformés, demande qu'on substitue à leur place des zélés Catholiques, dont il réleve le courage abattu, & l'obtient. Par ses soins les Eglises furent pourvues de Curés, la paix & le bon ordre regna partout. » Cet » excellent homme, dit à ce sujet le savant P. Cabassut en écrivant au P » Feau; cet excellent homme ayan. » disputé avec les Ministres de ce pays t » les réduisit en telle extrêmité que son » nom seul les faisoit trembler, & qu'ils » n'avoient d'autre ressource qu'à fuir & » à se cacher; mais il ne laissoit pas que » de les poursuivre chaudement, & de » les traiter de la même façon qu'un » conquérant impitoyable traite ses en-

» nemis; car il les attendoit à l'issue de » leurs maisons, il assistoit à leur prê» che.... & réfutoit devant tout le » monde leurs erreurs & leur fausse doc» trine; & comme il voyoit qu'ils se ré» tiroient vitement, & qu'il ne pouvoit » pas les obliger à la dispute, il donnoit » au peuple des cartels de défi pour leur » porter, & en affichoit aux portes du » Temple & aux Carrefours voisins, » &c. »

La défaite des Ministres opéra un effet merveilleux sur l'esprit des ignorans qu'ils abusoient, & servit à la conversion de plusieurs d'entre eux. Ce changement ne se fit pas sans obstacles. Le déchaînement des Ministres contre le Chevalier faillit plus d'une fois à lui couter la vie. C'est encore le P. Cabassut qui nous apprend cette circonstance dans la lettre qu'il écrivoit à son confrère, & dans laquelle il fait le plus parfait éloge du zèle, des travaux & du savoir du Chevalier. La fin de sa Mission le rapella à Aix. Toutes les œuvres de piété étoient de son ressort; c'est à lui que l'on doit l'usage de sonner la cloche, avant que le St. Sacrement sorte de nos Eglises; il fit établir la maison du Refuge pour y recevoir les jeunes personnes que la misère entraînoit dans le désordre; il ajouta à toutes ces œuvres de charité celle de l'établissement & de la conduite des filles Orphelines. Comme il la jugeoit très-nécessaire, il fournit abondamment à leur entrétien. Lorsque les filles qu'on y élevoit étoient en âge d'être mariées, il les établissoit à ses dépens.

En 1640, le Chevalier fit un voyage à Marseille. Il s'associa quelques personnes zelées avec lesquelles il donna une Mission aux forçats des Galères, qu'il disposa à se confesser & à recevoir le corps adorable de J.C. il eut la consolation de convertir quelques Turcs; & comme il s'apperçut qu'il pourroit encore en attirer plusieurs à notre Ste. Religion, il conçut le dessein de faire construire un Hôpital où l'on procureroit aux Galèriens malades, tous les secours spirituels & temporels dont ils pourroient avoir besoin. M. de Gault, Evêque de Marseille, & le Grand-Prieur de Forbin, Lieutenant-Général des Galères, ayant approuvé son dessein, le sécondèrent de tout leur pouvoir. Dès que cet immense bâtiment fut logeable, le Chevalier y prit un appartement pour être plus à portée de servir les malades. Il fit ensuite achever le quartier où devoient loger les Prêtres de la Mission de Paris, qu'on avoit appellés pour donner au Forçats les secours spirituels. En 1645, on acheva ce qui restoit encore à faire, de façon qu'on pouvoit alors placer commodément jusqu'à 300 malades.

Cet Hôpital n'ayant point de fonds assurés pour leur entrétien, le Chevalier partit pour Paris & obtint du Roi, après bien des traverses, 9 mille livres de pension à prendre sur l'état des Galères, & 3 sols par jour pour chaque Forçat malade.

Dès que les Lettres Patentes que le Chevalier avoit obtenues en faveur de l'Hôpital furent scellées, il les fit vérifier par le Parlement & la Chambre des Comptes, & reprit ensuite le chemin de Marseille, où il arriva le 6 Octobre 1646. Les sages règlemens qu'il donna à son nouvel établissement en firent une Maison de prière & de paix. Depuis son retour jusqu'à sa mort, la Coste ne chercha pas d'autre Mission que celle des Forçats. Il convertissoit les uns, préparoit les autres

à la mort ; & s'il lui restoit quelques momens, il les employoit à la prière & à la méditation. Une chose seule fixa pour quelque tems son attention. Il apprit que certaines femmes Bohëmienes qui étoient en assez grand nombre à Marseille, menoient une vie scandaleuse, en se livrant aux plus infames désordres. Son zèle lui inspira de pieuses ruses pour les retirer de leur état. Il y réussit avec tant de succès qu'il vint à bout de les faire consentir à vivre en communauté, & à garder la clôture.

Telle étoit la vie du Chevalier de la Coste, lorsqu'il fut attaqué de la maladie contagieuse qui ravageoit en ce tems-là la ville de Marseille ; il vit approcher sa fin sans se troubler, il reçut les Sacremens de l'Eglise avec tous les sentimens de dévotion & d'humilité qu'on pouvoit attendre de sa piété, & mourut le 24 Juillet 1649, âgé de 42 ans seulement. Les pauvres perdirent en lui un tendre père, les malades & les affligés un consolateur, tous le regretèrent comme le plus excellent homme de leur tems.

(*Ext. de sa Vie par Russi.*)

SIMIANE, (Charles-Jean-Baptiste de) de l'ancienne Maison de ce nom en Provence, étoit fils unique de Charles de Simiane, (*a*) second fils de Bertrand, Seigneur de Gordes, & de Mathilde, sœur de Charles Emanuel Duc de Savoie, fille d'Emanuel Philibert.

Le Marquis de *Pianesse*, c'est le nom qu'on donnoit à Simiane, perdit de bonne heure son père. Pour lui donner une éducation digne de son rang, sa mère se retira de la Cour, & n'eut point d'autre soin. Né avec un bon naturel, un esprit vif, des inclinations nobles, une grande capacité, il réussit dans tout ce qu'on lui fit entreprendre. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il donna des preuves de son zèle & de son courage. Il se trouva dans toutes les actions qu'il y eut pendant les guerres de Gênes & du Mont-ferrat. La paix de Querasque, ayant mis le Piémont en repos, Victor Amedée qui avoit eu occasion de connoître les talens du jeune Marquis, le fit entrer dans les affaires. Ils l'envoya dès l'âge de 25 ans, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire en Allemagne, pour obtenir de l'Empereur, avec les investitures ordinaires, celle d'une partie du Mont-ferrat, que le traité de Querasque venoit de lui donner. Le Marquis réussit, & se fit admirer à la Cour de Vienne ; ce qui engagea le Duc de Savoie à le mettre dans son Conseil. Le Ministère ne l'empêcha pas cependant de servir dans les guerres qui commencèrent en ce tems-là. Il anima par sa présence les Troupes du Duc qui furent jointes avec celles de France, contre le Milanois. Il renversa par ses avis les desseins des Chefs Espagnols, & sa valeur lui mérita la charge de Colonel Général de l'Infanterie de Savoie. Après la mort de

---

(*a*) CHARLES DE SIMIANE, connu dans l'Histoire sous le nom *D'Albigni*, s'étoit attaché au Duc de Savoie lorsqu'il vint en Provence pendant les guerres de la Ligue. Pour le recompenser de cet attachement, le Duc le fit Chevalier de ses Ordres, lui donna le commandement de ses Armées avec le Gouvernement de Savoie, & lui fit épouser Mathilde.

Victor Amedée, il fit des actions extraordinaires qui servirent beaucoup à rendre la France victorieuse au-de-là des Monts. On le vit, la pique à la main, se faire jour par tout au combat de la Route; forcer & franchir les digues de Cazal; soutenir devant Turin, les efforts d'une Armée puissante avec une poignée de gens. Madame Royale ayant été établie Regente, l'appella auprès de sa personne, l'établit Chef de son Conseil, & ne voulut pas souffrir qu'il s'exposât à tant de périls, ni même qu'il quittât la Cour. Ce fut donc alors qu'il prit la direction des affaires, & qu'il fit paroître, dans toute sa conduite, une capacité & une habileté qui lui acquirent l'estime de tout le monde, & même celle des Ministres les plus consommés. Il pourvoyoit à tout sans prendre de fausses mesures. Il profitoit des mauvois succès comme des bons; il tenoit les sujets dans le devoir, entretenoit l'amitié des Alliés, démeloit & rompoit les intrigues des ennemis, ménageoit les Puissances qu'il ne pouvoit ni combattre, ni gagner; aussi avec un grand fonds de lumières & de sagesse, avoit-il un génie sublime, une éloquence naturelle, des manières honnêtes & agréables: il savoit d'ailleurs tout le fin de la politique, & connoissoit parfaitement toutes les Cours & les divers intérêts des Princes: capable de suffire à tout, malgré les occupations du Ministère, on le vit encore profiter contre les ennemis des occasions qui lui paroissoient être favorables, monter à cheval & faire des conquêtes brusques, sans armée, sans équipage, & sans autre secours que des gens ramassés dans les garnisons. C'est ainsi qu'il surprit & qu'il emporta Verrue, place importante & fameuse par les siéges qu'elle a soufferts pendant les guerres d'Italie. Il conduisit lui-même les mineurs dans le fossé, pour leur montrer l'endroit où ils devoient s'attacher, & n'en partit point qu'ils n'eussent fait leur trou. Les Hérétiques des Vallées d'Angrogne & de Luzerne s'étant révoltés, il se mit à la tête des troupes qui allèrent les combattre; & employant également dans cette rencontre la douceur & la force, il eut la consolation de voir plusieurs Hérétiques renoncer au Calvinisme, & tous les Rebelles rentrer dans l'obéissance. Il ne se contenta pas de rétablir la paix dans les Vallées, il y retablit par-tout l'exercice de la Religion Catholique qui y étoit presque aboli; & pour arrêter le cours de l'hérésie qui de-là commençoit à se repandre dans le Piémont, il resserra les Huguenots dans leurs anciennes limites, en les obligeant, malgré les oppositions & les menaces même des Puissances, de sortir des terres où ils s'étoient établis, contre les Ordonnances du Souverain, durant les troubles de l'Etat. Ce zèle pour la Religion éclata encore davantage dans la résolution qu'il prit de se retirer de la Cour, afin de ne plus vacquer qu'à l'importante affaire de son salut. Après avoir donc réglé ses affaires domestiques, & marié le Marquis de Livourne son fils avec la sœur du Prince de Monaco, il pensa sérieusement à exécuter son projet. Le Duc de Savoie & Madame Royale en furent allarmés; voyant qu'ils ne gagnoient rien ni par leurs raisons ni par leurs prières, ils eurent recours au Pape Alexandre VII, qui ordonna à M. de Pianesse de demeurer a la Cour & à continuer dans le ministère. Le Marquis obéit, & se contenta alors de faire de tems en tems quelques re-

traites passagères ; mais après la mort d'Alexandre, il quitta subitement la Cour, & se retira au Monastère de St Pancrace qu'il avoit fait bâtir dans sa terre de Pianesse.

Ce fut là qu'il se dépouilla de tous ses biens en faveur de son fils, & qu'il remit entre les mains de son Prince, le Collier de l'Ordre de l'Annonciade, avec les charges de grand Chambellan, & de Colonel général de l'Infanterie, pour embrasser la pauvreté Evangélique, selon le vœu qu'il en avoit fait quelques années auparavant. Le Duc de Savoie, surpris & affligé, ne voulut pas user de son autorité pour le faire revenir ; il mit l'affaire en délibération dans un conseil de conscience, résolu de s'en rapporter à l'avis de cinq Théologiens habiles. Ceux-ci, après un mûr examen, jugèrent que le Marquis étoit obligé, par le vœu qu'il avoit fait, de quitter ses biens & la Cour ; mais que son engagement pouvoit lui permettre d'assister l'état de ses conseils, dans les affaires importantes. Sur cette décision, le Duc sollicita le Marquis avec tant d'instance de choisir une retraite à Turin, qu'il ne put s'en défendre.

Il revint donc à la Cour, & se retira ensuite chez les Prêtres de la Mission, où il demeura toujours depuis, vivant dans tous les exercices de la piété chrétienne, dans la méditation, la prière l'exercice des bonnes œuvres, & la lecture des Livres propres à l'instruire, & à l'édifier, sur-tout des ouvrages de St. Augustin. Il n'en fut pas moins l'oracle de la Cour de Savoie ; Il avoit part à toutes les affaires du dedans & da dehors ; & l'on ne prenoit point sans lui de résolution importante dans le Conseil. Il n'alloit à la Cour que quand le Prince le lui commandoit. Dès qu'il avoit dit son avis sur les affaires qu'on lui proposoit, il retournoit promptement à sa solitude.

Le Marquis de Pianesse avoit toujours aimé l'étude, & s'y étoit tellement occupé, au milieu même des exercices des armes, & des embarras des affaires, qu'il avoit trouvé le secret d'acquérir une érudition profonde, en conduisant des armées & en gouvernant des Etats. Outre les Belles-Lettres, il étoit très-versé dans la Philosophie ancienne & nouvelle, dans les Mathématiques, dans l'Anatomie, dans l'Histoire sacrée & profane. Il n'y a guère de langues en Europe qu'il ne sût presque aussi bien que la sienne ; & ce qui paroissoit incroyable, il possédoit la Théologie, & toutes les connoissances qui appartiennent à la Religion, comme, s'il avoit passé la plus grande partie de sa vie à lire l'écriture Sainte, les Pères de l'Eglise, & les Théologiens. On n'imprimoit point de Livres curieux en France, en Italie, en Espagne & ailleurs, qu'il ne les lût, & dont il ne rendît compte aux Auteurs qui les lui envoyoient, où à ses amis qui en demandoient son sentiment. Il étoit en commerce de Lettres avec beaucoup de Savans ; & les réponses qu'il leur faisoit sur différentes matières, sont des preuves de son érudition, de la justesse de son esprit & de sa rare capacité.

Le Cardinal Mazarin dit un jour, en parlant de lui, qu'il avoit toutes les qualités qu'on peut souhaiter dans un grand homme, & qu'un jeune Monarque seroit heureux d'avoir un si excellent Gouverneur. Le Cardinal de Richelieu l'estimoit infiniment, & l'admira dans une

occasion, où il fut même assez mal content de lui. Tous les grands Seigneurs de Savoie, qui accompagnèrent Madame Royale à Grenoble, en 1639, ayant accepté des pensions de ce Ministre du Roi de France, le Marquis de Pianesse, que Madame Royale avoit laissé à Turin, & qu'elle avoit fait en partant son Lieutenant-Général dans le Piémont, refusa des sommes immenses qu'on lui offrit, par le principe de l'Evangile, que personne ne peut servir deux Maîtres. Ce grand homme mourut à Turin en 1667, selon des Mémoires manuscrits que j'ai entre les mains, & en 1677, selon ce qui est rapporté dans le Mercure de cette année, au mois de Juillet.

Nous ne connoissons que deux ouvrages de lui. Le premier imprimé à Paris, chez Vitré, par les soins d'un de ses amis, est intitulé : *Piissimi in Deum affectus cordis ex Divi Augustini Confessionibus delecti.* C'étoit un ouvrage de sa retraite, & le fruit de son attachement pour les confessions de St. Augustin : l'autre Ecrit en Italien, avant sa retraite, est un *Traité* excellent de la Religion Chrétienne, dédié à M. Sergio Gamerio, Archevêque de Damas, & Nonce du Pape en Savoie, qui avoit engagé l'Auteur à composer cet ouvrage en faveur des gens de la Cour. Le P. Bouhours, Jésuite, a traduit cet ouvrage en François. Sa traduction, qui est fort estimée, a paru en 1672 à Paris, in-12. & depuis, en 1678 & en 1687.

(C. B.)

SIMON, (HONORÉ) né à Castelane, vers le milieu du dernier siècle, d'une famille honorable, qui a donné plusieurs Avocats, & un grand Magistrat au siége de cette Ville, s'adonna à toutes les sciences nécessaires aux Ecclésiastiques, & sur-tout à l'étude de la sainte Ecriture, qui en est la base & le fondement.

Son génie & ses talens le firent pénétrer facilement dans les matières les plus abstraites ; sa facilité à écrire le mit dans le cas de composer divers ouvrages qui ont reçu les honneurs de l'impression, & qui suffisoient pour assurer la réputation de leur Auteur. Nous ne parlerons que des principaux ; tels sont : 1°. Le *Catéchisme des Curés, selon le Concile de Trente, par demandes & par réponses, enrichi de plusieurs exemples, tirés de l'écriture Ste. & des Vies des Saints.* 3. vol. in-12. Lyon, 1683, dédié à M. de Villeserin, Evêque de Senez. Cet ouvrage n'est qu'une traduction du latin ; mais elle est enrichie de remarques, dans lesquelles on admire l'exactitude du traducteur, son zèle & son érudition ; tout rend ce livre utile aux personnes chargées de l'instruction publique, & même à tous les Chrétiens. 2°. *Le grand Dictionnaire de la Bible.* 1 vol. *in-fol.* Lyon, 1693, dédié à M. de Soanen, Evêque de Senez. Ce livre, qui a acquis à son Auteur le nom de *Savant M. Simon*, est travaillé avec beaucoup de soin. Dès qu'il parut, on le regarda comme un livre très-utile aux Pasteurs & aux Prédicateurs. Les différentes éditions qu'on en a faites, sont une preuve de son mérite & de sa bonté. Le judicieux Jésuite d'Avrigny, dans ses Mémoires chronologiques, met ce Dictionnaire au nombre des productions qui ont illustré la France Ecclésiastique, dans le dix-septième siècle.

Simon travailla à ce grand ouvrage dans la Paroisse d'Eoulx, où il désira d'être

d'être employé de préférence, afin d'avoir plus de loisir pour exécuter son dessein, & de pouvoir, malgré son travail de cabinet, exercer les fonctions de son ministère. Il fut ensuite à Lyon, où il le fit imprimer sous ses yeux; mais il n'eut pas la satisfaction de le voir achevé, étant mort d'une fièvre lente dans le tems de l'impression, en 1693, & dans un âge peu avancé. Sa mort excita les regrets des Savans, & de ses Compatriotes.

(*Extrait de l'Histoire de Castelane.*)

SINETY DE PUYLON, (JEAN-BAPTISTE-IGNACE-ELZÉAR DE) ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, Chevalier de l'Ordre-Royal & Militaire de St. Louis, ancien Commissaire-Général-Ordonnateur de la Marine à Marseille, nâquit à Apt, au commencement de ce siècle, d'une famille originaire de Naples.

Il fut d'abord Page de Madame la Duchesse de Berry, ensuite un de ses Gentils-hommes, pensionné par M. le Duc d'Orléans, Régent, qui lui donna une Compagnie de Cavalerie, dans le Régiment qui portoit son nom.

Sinety se fit aimer à la Cour par un extérieur agréable, & par le ton de la bonne conversation. Il fut admiré & estimé des Savans, par ses talens & par ses Poésies. Fontenelle l'appelloit son fils.

La mort lui enleva trop tôt la Duchesse de Berry & le Duc Régent. Mais le Chevalier d'Orléans, qui étoit Grand-Prieur de France, Commandant des Galères, l'appella à Marseille, & le nomma Commissaire-Général-Ordonnateur dans l'Arcenal de cette Ville. Madame de Simiane, (*a*) petite fille de l'illustre Marquise de Sévigné, rassembloit chez elle tout ce qu'il y avoit de gens d'esprit à Marseile. Sinety fit bientôt le lustre de sa société; il s'y fit écouter, & sa facilité à parler lui prêtoit toujours de nouveaux charmes.

L'Académie de Marseille l'avoit élu son Associé, dès l'année 1730. Lorsqu'il fut entiérement fixé à Marseille, elle lui donna une place parmi ses Membres, le 18. Mars 1733. Il seroit trop long de rappeller ici combien il fut utile à cette Compaguie; il suffit de jeter les yeux sur ses discours conservés dans ses recueils, pour se persuader qu'il aimoit la littérature, & qu'il favorisa toujours les Littérateurs.

Son zèle pour le service du Roi, son exactitude à remplir ses devoirs, l'ont fait taxer de sévérité. Il est certain néanmoins, que s'il fût inexorable, ce n'étoit que lorsque la rigueur devenoit nécessaire, pour remédier aux plus grands abus.

Epoux tendre, père vertueux, bon ami, zélé citoyen, il fut toujours d'une probité à toute épreuve. La fin de sa vie nous démontre qu'il étoit au-dessus des plaisirs séduisans que procure le grand monde. Enseveli dans sa maison de campagne, il y goûta la paix, ne voyant plus que quelques amis, avec lesquels il laissoit échaper des traits de cet

(*a*) Nous relevons ici une erreur qui s'est glissée dans le volume précédent, à l'article GROS, ou l'on a dit que ce Poëte se fit connoître de madame la Marquise de *Grignan*. Il faut lire *de Simiane*.

enjouement qui lui étoit naturel. Il mourut le 14 Avril 1779, à la suite d'une maladie de poitrine.

(*Ext. de son Éloge.*)

SIXTE, (CHARLES DE SAINT) Docteur en Théologie & Protonotaire Apostolique, né à Avignon de Pierre de Saint Sixte, Gentilhomme riche & pieux & de N. de Rastellis, sœur d'Elzear Evêque de Riez, fit ses premières études dans sa patrie sous des maîtres habiles qui formèrent son cœur à la vertu & qui ornèrent son esprit de graces & de talens. Après avoir pris le bonnet de Docteur, & reçu les Ordres Sacrès, il fut nommé Coadjuteur de son Oncle, à qui il succéda après sa mort.

Il fit son entrée à Riez en 1600 le 25 mars. Parfaitement instruit des devoirs d'un véritable Pasteur, il les remplit avec exactitude & il travailla avec tant de zèle & de ferveur qu'il fut le modèle de son Clergé & de son Peuple. Visiter son Diocèse, convoquer des Synodes, conférer les SS. Ordres, instruire les Eccésiastiques, éclairer les Confesseurs, annoncer la parole Evangélique, voilà ses occupations journalières, que les succès les plus heureux ont constamment couronnées.

Il présida en 1603 aux Etats de Provence par ordre d'Henri IV, auprès de qui il fut souvent député; il le fut aussi vers la Reine Marie de Médicis & vers Louis XIII, qui avoient pour ce pieux Evêque les sentimens d'estime & de vénération qu'inspiroient ses vertus. Rendu à ses Diocésains, ce Prélat reprenoit ses exercices avec la même ardeur. Il prononça en 1610, l'Oraison funèbre d'Henri IV dans sa Cathédrale. Deux ans après il fonda un Couvent de Capucins à Riez (*a*). Il fit aussi bâtir un Hôpital auquel il assigna des revenus suffisans & perpétuels. Enfin accablé de travaux & de mérites, il mourut généralement regretté le 13 Avril 1614.

On a de lui 1°. des *Odes*. 2°. un *Traité* sur la liturgie Dionysienne ou Apostolique. 3°. Un *Sermon* sur la Ste. Eucharistie & plusieurs Mss. qui font honneur à sa piété & à son savoir.

Solomé & Bartel rapportent qu'il mourut de poison & que celui qui le lui fit donner, n'eut pas son Evêché, comme il le désiroit.

SOISSAN, (CHARLES-GASPARD-GUILLAUME DE RAFFELIS DE) Prêtre, Religieux Profès de l'Abbaye de S. *Victor* de Marseille, l'un des Membres de l'Académie de cette Ville, Prieur de Condion en Saintonge & de la Canorgue en Gevaudan, nâquit à Marseille le 15 mars 1691, de *Pierre-Dominique de Raffelis*, Seigneur de Soissan & de S. Sauveur, Capitaine d'une des Galères du Roi, & de *Générieve d'Arnoul.*

La famille de *Raffelis* est divisée en trois branches. Celle d'où est sorti celui dont il s'agit, domiciliée à Avignon, s'est dévouée à la Marine, où elle a servi avec distinction. Le père de l'Abbé de *Soissan* est mort Capitaine d'une des

(*a*) Son père avoit fondé ceux d'Avignon: le Cardinal d'Armagnac bénit l'Eglise & le couvent au mois d'Août 1576. Charles posa la 1re. pierre du couvent de Riez le 1er. jour du mois de Mai de l'année 1609, & le bénit en 1612.

Galères du Roi. Il a laissé, outre celui-ci, & un autre fils Ecclésiastique, quatre fils aussi connus par le mérite de l'esprit que par celui de leur profession. L'aîné servit avec honneur sur les Vaisseaux. Des trois cadets, tous Officiers de Galère, l'un est mort, il y a plusieurs années, les deux autres étoient Capitaines de Galère, & en exercice en 1743.

L'Abbé de *Soissan* fut mené à Paris dès l'enfance, & y commença ses études, qu'il continua à Avignon jusqu'à la Théologie inclusivement. Il avoit dès sa jeunesse embrassé l'état Eccésiastique, & il entra dans la suite dans la célèbre Abbaye de S. *Victor* de Marseille, où, après le noviciat ordinaire, il fit profession le 28 Décembre 1707.

En 1715, il fut élevé au Sacerdoce, & peu après il s'attacha à la prédication, dans laquelle il réussit. Il fut suivi & applaudi, sur-tout à Avignon, & à Grénoble, où il prêcha davantage.

Il avoit aussi étudié l'Histoire Ecclésiastique en savant; Mais soit que ses autres occupations ne lui aient pas laissé le loisir de composer beaucoup en ce genre, soit qu'il ait eû peu de soin de ses productions, il ne reste de lui qu'une *Dissertation Historique sur la vie de Procule*, Evêque de Marseille, qui a vêcu dans le 5me. siècle.

Ce fut en 1715, que M. de *Crillon*, alors Evêque de St. Pons, & depuis successivement Archevêque de Toulouse & de Narbonne, appella auprès de lui l'Abbé de *Soissan*, & le fit son Grand-Vicaire, emploi qu'il a exercé pendant huit ans. M. l'Evêque de St. Pons le nomma aussi au Prieuré de Condion en Saintonge.

Il étoit revenu à St. *Victor*, à Marseille lorsqu'en 1726, le Roi autorisa l'établissement d'une Académie de Belles Lettres à Marseille; l'Abbé de *Soissan* fut un des premiers membres de cette Compagnie.

En 1733, il fut nommé au Prieuré de Rumette, & ensuite à celui de la Canorgue, qui sont l'un & l'autre à la nomination de l'Abbaye de St. *Victor* de Marseille. L'Académie fut dès-lors toujours privée de sa présence; sa place fut remplie par M. de *Sinety* depuis Commissaire des Galères du Roi, qui, avant d'être domicilié à Marseille, étoit depuis quelques années associé de ladite Académie.

Le Prieuré de Rumette ayant été disputé à l'Abbé de *Soissan*, celui-ci se défendit, & composa lui-même ses *Mémoires* & ses *Factums*, dans lesquels il a fait briller dit-on, autant de force & de génie que de sagesse & de modération.

Sur la fin de sa vie, les Médecins lui ayant interdit toute étude trop suivie; il s'appliqua, autant qu'il le put, à la connoissance des Médailles.

Il mourut à Avignon le 7 Juin 1742, âgé de 51 ans.

(*Ext. de son Eloge par M. de la Visclède.*)

SOLIERS (JULES-RAYMOND DE) qui est aussi nommé *Solery*, & qui s'est distingué comme Jurisconsulte, comme Historien, & comme Géographe, nâquit à Pertuis dans le 16me. siècle, de *Gilles de Soliers* qui y exerçoit la profession de Notaire. Il fit ses humanités à Aix, sous les fameux *Oronce Finée & Adrien Turnèbe*. Ses maîtres, étonnés de son esprit & de ses progrès, lui prodiguèrent leurs soins,

& firent germer les heureuses dispositions qu'il avoit reçues de la nature. La reconnoissance constante du disciple pour ses maîtres, fait l'éloge de son cœur; il ne se contenta pas de la leur témoigner en diverses occasions, il voulut encore l'éterniser, en plaçant leur éloge dans la dédicace de ses *Œuvres* à *Henri III*.

Après avoir achevé ses études d'humanités & de philosophie, *Solery* passa à celle de la Jurisprudence. Il s'y appliqua avec le plus brillant succès, & prit ses grades, non comme un Candidat qui les sollicite ou qui les attend de l'indulgence de ses Juges, mais comme un homme qui a droit de se les promettre de leur justice. L'acte de sa *Lauréade* fut un vrai triomphe pour lui, il sortit de la lice doctorale aux acclamations du public. Son amour pour le travail le rendit bientôt un grand Jurisconsulte. Il étoit regardé comme l'oracle d'Aix où il s'étoit fixé, comme le meilleur Avocat de la Province. Il nous apprend lui-même qu'il logeoit au quartier de St. Sauveur, fameux par la naissance du célèbre Jurisconsulte Bertrand Maure.

Regardant comme un des principaux devoirs d'un bon citoyen de tourner ses études vers l'utilité publique, il voulut employer ses momens de loisir à la recherche des *Antiquités de la Provence*. Une pareille entreprise étoit d'autant plus difficile que les Provençaux, qui vivoient de son tems, négligeoient absolument la connoissance de leur pays. Il faut avoir lu son ouvrage pour comprendre combien ses recherches dûrent être laborieuses & pénibles. Il se transporta lui-même dans tous les endroits de la Provence pour observer & vérifier tout avec une scrupuleuse attention, & pour pouvoir donner une connoissance vraie & exacte de tout ce qu'il auroit à décrire.

Solery, né de parens Protestans, & attaché à leurs opinions par sa naissance, fut obligé de quitter Aix & de se retirer à Pertuis auprès de son père, vers l'an 1561, pour éviter les poursuites des Catholiques. Cette retraite ne le mit pas entièrement à couvert de l'orage. Le Comte de *Sommerive* s'étant emparé de Pertuis en 1562, il s'enfuit de sa patrie avec son père & le reste de sa famille.

Pendant qu'il étoit éloigné de sa Maison, il travailla à mettre en ordre ses matériaux pour la *description de la Provence*. Il dit lui-même que cette occupation servit beaucoup à charmer son ennui. Mais il eut la douleur de perdre son père, auquel l'abandon de sa maison & le dérangement de ses affaires causèrent la mort. Après avoir donné quelque tems à ses regrets, *Solery* reprit son travail.

Il composa son ouvrage en latin, pour le rendre également utile aux François & aux étrangers. Il traite des principales *Antiquités de la Provence.*, & sur-tout de *l'ancien état & République de Marseille*. On y trouve une liste Chronologique des Rois, Empereurs, Comtes & autres Souverains du pays depuis l'an 593 avant *J. C.* & un tarif des Monnoies qui y avoient eû cours, &c. Il dédia cet Ouvrage à *Charles IX*, probablement avant le massacre de la *S. Barthelemi*, parce qu'après cette affreuse scène, ce Prince devint l'horreur de tous les Calvinistes.

Il ne fut point imprimé, & il eft intitulé: *Rerum Antiquarum & Nobiliorum Provinciæ Commentarii, in quibus præcipuè de Antiquo Statu & Republicâ Maſſilienſium agitur, nec non aliarum Civitatum. Acceſſit Chronicus Catalogus Regum, Imperatorum, Comitum & aliorum qui rerum Provincialium potiti ſunt, ab anno antè Chriſtum 193 circiter. Adjunximus quoque, pro nummorum & numerorum Antiquorum intellectu, eorumdem ſummam ex Budæo & aliis claſſicis ſcriptoribus. Julio-Raymundo Solerio, Pertuiſienſi Authore. Ad Chriſtianiſſimum Gallorum Regem Carolum nominis nonum.* Son Ouvrage eft divifé en 3 parties.

Il parle dans la première, de Marfeille & de fa fondation, de la Réligion des anciens Phocéens par qui l'on prétend qu'elle à été bâtie, de leurs Loix, de cette Académie célèbre qui a produit tant de grands hommes, & dont les Romains tirèrent un fi grand fecours, de l'Illuftre Sénat de cette Ville, compofé de cent Juges; des Villes de la côte de Provence, & de toutes leurs Antiquités. La feconde partie commence par nous donner une idée de la Ville d'Arles. *Solery* defcend enfuite dans le détail de ce qui la diftingue. Il donne l'explication des Pierres fépulchrales qu'on trouve dans fon territoire; il fait paroître une profonde connoiffance touchant les devoirs de la fépulture parmi les anciens, l'Ordre des Magiftrats, & de la République Romaine.

Cette partie contient auffi de très-curieufes differtations fur la *Crau*, fur la nature & l'origine de fes cailloux, & fur la véritable origine du pénible travail des Romains que nous appellons *Foſſes mariannes*, du nom du fameux Marius. Les hommes illuftres que la Ville d'Arles a produits, ne font pas omis; & il n'y a pas même jufqu'à la qualité des chevaux de la Camargue qui n'ait fon article dans cette feconde partie. La Ville d'Aix fait le fujet de la troifième. *Solery* y fait mention de quelques beaux reftes d'Antiquité qu'on ne trouve plus, par le peu de foin que fes habitans ont eu de les conferver. Il parle du chemin Aurelien, du combat de Marius contre les Cimbres & les Teutons dans les plaines d'Aix & de Pourrières. Les deux autres comprenent les noms des Peuples & des Villes de la Province, les Infcriptions, les Eaux & les Animaux que l'on y trouve. Il y eft auffi parlé des avantages qu'a la Provence fur les Provinces de l'Europe par rapport aux Arbres, aux Plantes, aux Fruits, aux Poiffons &c. &c. Le nom de chaque Animal, jufqu'au moindre infecte, s'y trouve décrit. On y lit encore les noms des illuftres perfonnages que les différentes Villes de Provence ont donnés: Les *Troubadours* ne font pas oubliés. Tout cela fuppofe dans nôtre Auteur une grande connoiffance de fon païs. Comme il favoit parfaitement le grec, il donne l'explication des Infcriptions qu'il a trouvées en cette langue.

Lorfque *Solery* refondit dans la fuite fon ouvrage, il y fit entrer l'hiftoire naturelle de la Provence, & la notice des hommes illuftres de Marfeille; on y en trouve 31 qui ont écrit en grec, & 162, en latin. Il le termina par des tables de la mefure des jours & des nuits artificiels, ainfi que du lever &

du coucher du Soleil au parallèle de Marseille.

Il fit hommage de son travail à *Henri III*, par une dédicace eu forme de *préface*, datée d'Aix 1577. N'ayant pû le publier alors à cause des troubles occasionnés dans la Province par les *Razats* & les *Carcistes*, il projeta de le mettre au jour sous les auspices de la Reine mère, *Catherine de Médicis*. Il traduisit en François pour cette Princesse la préface qu'il avoit composée en latin pour *Henri III*. Il n'y a de particulier dans cette préface Françoise que la mention que l'Auteur y fait des trois voyages de la Reine mère en Provence.

Solery étoit très-versé dans la connoissance de l'Antiquité, & possédoit parfaitement les Auteurs Grecs & Latins; il les cite toujours en original & très-à-propos.

Il étoit grand amateur de la paix & de la solitude, qui ont tant de charmes pour les véritables gens de lettres.

Il ne fut pas heureux : les fruits de son génie n'obtinrent que de foibles applaudissemens ; ils ne touchèrent presque pas ses comtemporains. Cependant quelques Savans de son tems lui rendirent justice ; *Jean de Nostradamus*, en particulier, étoit son admirateur & son ami. Ils s'étoient liés d'une étroite amitié, une ressemblance de goût pour l'Histoire de leur païs les unissoit, malgré la différence de Religion. Ils avoient, pour ainsi dire, partagé le sujet. Nous avons vû que la plus grande partie étoit le lot de Solliers ; Nostradamus eut pour le sien d'écrire l'histoire de la Province en forme d'annales depuis la cession que Raoul Roi de Bourgogne fit à Conrad de la Provence, jusques à son tems ; & c'est cette histoire augmentée, que César Nostradamus son neveu, donna au public en 1614.

Il étoit encore en rélation avec tous les Savans Provençaux de son tems aux lumières & à l'amitié desquels il rend hommage ; tels que Michel Nostradamus frère du précédent, Jean Charrier, natif d'Apt, Avocat Général au Parlement d'Aix, traducteur de l'Art Militaire de Machiavel, Pierre Quiqueran, Evêque de Senez ; *Antonius Arena* ; *Hugues de Solliers*, célèbre Médecin & Botaniste, son parent, qui a traduit l'histoire des plantes de Théophraste avec des commentaires ; Jean Rival de Digne, Conseiller au Parlement de Dauphiné, qui avoit fait un recueil des Antiquités de cette Province, & un commentaire sur les Loix des douze Tables ; Pierre Areode, Médecin de Forcalquier, habitant à Grénoble, Auteur d'un Commentaire sur le Thimée de Platon, & de plusieurs autres ouvrages ; Jean Pena, natif de Moustiers, Professeur de Mathématiques à Paris ; Bernard Bertrand, natif de Montpezat, grand Mathématicien, qui traduisit en latin les Œuvres de Licophron & de Dion, avec des notes ; Honnoré Castellan, fameux Professeur en Médecine à Montpellier, dont nous avons parlé dans le vol. précédent.

Outre son grand ouvrage, on a encore de lui ; *l'Eloge de Pertuis* sa patrie, *de son terroir & de ses Habitans* : Eloge aussi beau que celui qu'en a fait Pline le Naturaliste.

Quoique Calviniste, Solery a montré dans ses ouvrages, la plus sage impartialité. On voit qu'il n'embrassa point les

intérêts des fameux Hérétiques de Mérindol & de Cabrières; il les depeint au contraire comme des forcenés, qui n'ayant point de Religion fixée & déterminée, étoient toujours prêts à se déclarer pour toute secte Antiromaine.

Pendant les troubles qui suivirent l'assassinat des *Guises*, Solery se réfugia dans le Château du Seigneur de Montfuron, qui se fit un plaisir de recevoir un homme aussi célèbre. Cet abandon de ses biens & de sa maison fut aussi funeste à Jules-Raymond, qu'il l'avoit été à son père. Solery succomba enfin à ses malheurs & termina, dans cet exil volontaire, une vie remplie de chagrins. Sa mort peut se fixer vers l'année 1594.

Aussi bon Astronome que Géographe, il avoit fait une Sphère très-exacte avec ses cercles, &c. proprement enluminée. Elle a passé dans la suite entre les mains de MM. de la Doctrine Chrétienne, contre la volonté de son Auteur, qui avoit déclaré expressément qu'il vouloit qu'elle restât à perpétuité dans sa famille. En effet pour ce tems-là c'étoit une pièce réellement curieuse. Ses intentions à cet égard sont conçues en ces termes écrits sur la Sphère de la main de l'Auteur.

LECTOR, tu quicumque sis, hoc opus ne desiderato: sibi enim soli Raymundus Solerius Pertusiensis J. C. & Mathematicus fecit, pinxit manu propriâ. Hoc proposito ut id in familiâ suâ perpetuò maneat. Quod si tibi idem gratum sit, simile aliud quærito, hoc boni consulito: perfectum Aquis Sextiis XVII Kal. Aprilis, anno salutis restitutæ M. D. LXXIIII. J. R. Solerius.

La générosité du Seigneur de Montfuron s'étendit sur le fils de Jules-Raymond, & sur son ouvrage. Hector de Solliers, c'est le nom de ce fils unique, détacha les Antiquités de Marseille, & les donna au public traduites en François par Annibal Fabrot. Quant au Mss. il a été altéré par des mains étrangères qui y ont introduit des faits & des personnages imaginaires pour se donner d'illustres ayeux. Nous avons déjà parlé de cette supercherie à l'article de CORMIS. Nous devons ajouter ici, que, quoiqu'on ait apperçu ces interpolations, Louvet a cependant rapporté, sur la foi de l'Interpolateur, un prétendu combat donné à Antibes en 1636 contre les Troupes de Charles V.

L'ouvrage de Solery seroit précieux, s'il étoit conservé dans sa pureté. Il a été utile à nos Ecrivains, & Jules-Raymond peut être appellé le père de notre Histoire. Peyresc en faisoit un cas particulier: il en recueillit dans son 73me. Régistre, tout ce qu'il y trouva de bon & qui méritoit d'être transmis à la postérité.

(*Ext. de sa Vie par de Haitze.*)

SUARÈS (Joseph Marie de) nâquit à Avignon le 5 Juillet 1599 de Joseph do Suarès & de Jeanne de Pol de S. Tronquet. Destiné à l'état Ecclésiastique, il prit le bonnet de Docteur en l'Université de sa patrie: ensuite il fut nommé Coadjuteur de son oncle François de Suarés, Prévôt de la Métropole d'Avignon. Le Cardinal de Bagni, qui étoit Vice-Légat, le demanda pour l'accompagner dans sa Nonciature en Flandre, d'où il se rendit à Rome auprès du Cardinal Barberin, qui, sur le témoignage

du Cardinal de Bagni, lui accorda toute son estime, le nomma son Bibliothécaire, & obtint pour lui du Pape, la Vice-Gérence d'Avignon.

Le Sénat de Rome lui accorda pour lui & pour tous ceux de sa famille, des lettres de Citoyen & de Patrice Romain en 1630. Cette même année, il fut nommé Chanoine & Comte de Brioude; enfin trois ans après, il devint Camérier secret d'Urbain VIII, & le 8 Juin 1633, il fut nommé à l Evêché de Vaison. Il écrivit le 31 Juillet suivant, une Lettre Pastorale à ceux de Vaison que l'on peut lire dans l'Histoire des Evêques de cette Ville, par le P. Boyer.

On le reçut dans sa Cathédrale le 24 Décembre 1634, avec le plus grand empressement & le plus profond respect. Il ne s'occupa dès-lors qu'à remplir les fonctions de l'Episcopat; & partageant son tems entre la Visite de son Diocèse & la composition des ouvrages de science & de piété, il laissa partout des preuves de son zèle paternel & de ses vertus éminentes.

En 1664, il fut nommé par les Etats du Comté-Venaissin pour aller à Rome prêter au Pape le serment de fidelité & d'obéissance, avec MM. de Crillon & de Malasagne. La Harangue que Suarès prononça alors, est un chef d'œuvre d'éloquence. Aussi fut-il nommé quelques jours après, Vicaire de la Basilique de St. Pierre. Cette charge le retint à Rome; il se démit de l'Episcopat le 17 Mars 1666. Il fut ensuite Préfet de la Bibliothèque du Vatican, Evêque domestique & Assistant du Pape Clement IX, le 27 Mai 1668.

La douceur de ce Prélat ne l'empêcha jamais de tonner contre le vice, ni de sévir contre les Protestans, qui osèrent l'insulter dans les fonctions de l'Episcopat; son zèle contenoit chacun dans ses devoirs, & rappelloit les Hérétiques dans le sein de l'Eglise.

La peste ayant infecté plusieurs Paroisses de son Diocèse, Suarès secourut ses ouailles de sa bourse & de ses conseils; père des pauvres, il établit en différens lieux des Hôpitaux, qui sont des monumens bien précieux de sa piété bienfaisante.

Il mourut à Rome le 7 Décembre 1677, âgé de 78 ans, dans le Palais de la Chancelerie Apostolique, entre les bras du Cardinal Barberin. Il fut enseveli dans l'Eglise de St. Pierre, dans un tombeau, sur lequel on lit cette Epitaphe:

Posce Deo pacem tumulato chare Viator,
Claudit Josephi cineres lapis iste Mariæ.
Avenionensis patriâ sed gente SUARES.
Is fuit ad serum Vasionis Episcopus Œvum.
O utinam ad Cælos æterna in sæcla resurgat.
Vixit annos LXXVII, menses V, dies III.
Obiit anno M. DC. LXXVII. die VII mensis Decembris.

Le

Le Pape Urbain VIII avoit résolu de lui donner le chapeau de Cardinal, mais il n'exécuta pas son projet. Les Auteurs contemporains de Suarés en font l'éloge comme d'un Savant, à qui toutes les sciences étoient familières. Gui-patin, Spon, le Laboureur, &c. parlent de ses talens & de ses vertus.

On grava son portrait à Paris, après sa mort, avec ces quatre vers au bas :

Cet illustre Prélat, l'ornement de son âge
Sut de l'antiquité nous ouvrir les trésors :
Oracle des vivans, interprête des morts,
Il vit Rome lui rendre un glorieux hommage.

Malgré les travaux attachés à son ministère, il a eu le loisir de composer le grand nombre d'ouvrages, dont nous joignons ici la nomenclature.

ELEGIA. Echo de Ecclesiâ Metropolitanâ Avenionensi inscripta Præposito & Canonicis Avenionensibus.

Dissertatio de Corallio: dicat. Principissæ Lucretiæ Barberinæ.

De S. Joanne Evangelista. De SS. Trinitatis mysterio. De Christi in Cælum Ascensu Sermones habiti coram Papa, & Curiâ Romanâ: dicat. Francisco Cardinali Barberino.

B. V. Mariæ Lauretanæ, Joseph Maria solvens votum ad Ædem sacram. Idyllium.

Descriptio loci de Valle-Clausâ, & de ejus fonte versibus exarata.

De patriâ, & parentibus pulchræ Lauræ, Epistola.

Dissertatio de flabellis Pontificiis, seu Muscariis Pavoninis : dicat. Abbati Masseo Principi Barberino.

Diatribæ duæ, quarum una universalis Historiæ sintaxim ex Auctoribus Græcis nondum editis, altera diversorum Locorum, & Fluminum synonimiam exhibet. Gabrieli Naudæo Epistola nuncupat.

R. P. M. Bernardino Aretino Ordinis Minorum Conventualium Caroli Cardinalis Barberini Theologo. Aretii Elogium Epistola.

JESUS CHRISTUS Philoromaios Antonio Cardinali Barberino : dicat.

De Donatione Urbis à Constantino, & de Patrimoniis Ecclesiæ Romanæ, cum Charta Donationis anno à Christo nato 521., in-4°.

De Numismatibus, & antiquis Nummis, Dissertatio in-4°. *dedic. Principi Thomæ Rospigliosi.*

Silvestri II Pontificis Maximi Vindiciæ : dic. Hieronimo Cardinali Grimaldo.

Descriptiuncula Avenionis & Venaissini, cum Tabulâ Geographicâ, dicat Cæsari Salvano patritio Senensi, & Rectori Comitatûs Venaissini.

Idyllium de Sancto Francisco Salesio ejus Vitam complectens.

Dissertatio de Tracala.

Ad R. P. Poussin Societatis Jesu, Epistolæ tres.

Ad charissimum Ludovicum Alphonsum de Suarés fratris filium consilia Græco-Latina Iambicis versibus.

De Baptismate Paschali, & Origine ac Ritu consecrandi Agnos Dei. Alexandro VII Pontifici Maximo.

De Consecratione Agnorum Cereorum, Idyllium, & Epigramma ad Clementem X.

Fragmentum ex lib. Tertulliani de execrandis gentium Diis.

De foraminibus lapidum in antiquis ædificiis. Dissertatio, Principi Carolo Barberino.

Dissertationes quatuor : 1. *Chronologia operum Sancti Augustini.* 2. *Testimonia de illius opere perfecto è Conciliis deprompta adversus Julianum Pelagianistam.* 3. *De Croceâ veste S. R. E. Cardinalium in Conclavi. De Marco Laborante, Cardinali Florentino Francisco Cardinali Barberino.*

In Synodum Veliternam carmen, Cardinal. Barberino.

De Vestibus litteratis in Musivis antiquis. Nicolao Principi Barberino Equiti Sancti Joannis Jerosolimitani.

Præneste antiquæ libri duo, in-4°. quibus tertium adjunxit in-4°.

Notiia Basilicorum, in fol.

Corollarium in Psalterium Romanum ad usum Basilicæ S. Petri.

Syntaxis Historiæ Græcæ Bisantinæ.

De Sancto Lucifero Calaritano.

Officium Sancti Quinidii cum Lectionibus per octavam, & in die oct.

De Sancto Petro Luxemburgo Sermones duo. Franc. Card. Barber.

Quator Epistolæ ad D. Samuëlem Sorberium.

Ad Gassendum Epistola.

Ad Thomassinum Epistola.

Ad Athanasium Kirker Epistolæ de Obeliscis, in-fol.

Ad Clerum, & populum Civitatis, ac Diœcsis Vasionensis, Epistolæ 2.

Epitaphium Philippi IV Regis Hispaniarum.

Ludovici XIV à Deo dati Regis Galliæ, Elogium.

Præfatio in Epithalamum Thadæi Barberini, & Annæ Columnæ.

In Elegia Stellæ de Aulâ Gregorianâ.

In lib. Cantelori de Præf.

Apparatus historicus ad explicationem Arcûs Lucii Septimii Severi Augusti, ad Eminentiss. Philippum Thomam Houvardum Cardinalem de Norfolc. Ord. FF. Prædicatorum, in-fol.

S. Nili Abbatis Tractatus, seu opuscula ex codicibus manuscriptis Vaticanis, Cassinensibus, Barberinis, & Altaempsianis eruta Græcè primùm edidit, Latinè vertit, ac notis illustravit Principi Rainardo Estensi, in-fol.

Chorographia Diœcesis Vasionensis versibus expressa. Francisco Cardinali Barberino.

Epigrammata Græca & Latina, Præfationes.

Sermo de sacra Æde Lauretanâ Italicè, in-12.

Aurea Rosa, Pontificum donum.

Apologia S. Cypriani Cartaginensis Episcopi.

Apologia Sanctæ Domitillæ Virginis.

Anccorhbiac Calvini, & de Synodis Sardicensibus & Africanis.

Apologiæ Joannis XXII, & Joannis XXIII.

Arnaudi de Frequenti Communione exagium.

Honor Honorii I, Papæ, seu ejusdem Vita, Opuscula & Vindiciæ.

Damasi Papæ Sanctissimi Opera.

Damasus Adamas fidei adversùs calumnias Marcellini & Faustini.

Sancti Aratoris Subdiaconi S. R. E. Paranesis ad Justinianum Augustum, de immunitate Ecclesiasticâ.

Theodori ſtuditæ Opera cum notis Codicis Vaticani, &c.

De Conciliis Vaſionenſibus, *Arauſicanis*, *& Arelatenſibus.*

De Veſtibus ſacris, *Pallio & Panone.*

De Sedibus, *& Virgis Epiſcoporum*, *ſeu de Babulis paſtoralibus.*

De Titulis Honorariis.

Concilia Romæ habita, *& Græco-Latinum Martini Papæ I.*

Vindiciæ Sanctæ Mariæ Magnalenæ pro ejus appulſu in Provinciam Narbonenſem.

Paralipomena Cardinalis Baronii.

Hiſtoria ab orbe condito ad captam uſquè Conſtantinopolim è Græcis Auctoribus, *qui nondum editi fuerunt contexta Græcè & Latinè*, *cum notis.*

Vitæ Sanctorum emendatæ & repurgatæ.

Hiſtoria Portuenſis Sanctæ Rufinæ, *& Silvæ Candidæ lib. 2. profina*, *& ſacra.*

Amirantus Cypria.

Sacro-ſanctæ R. E. Cardinalium Epiſcoporum, *Presbyterorum*, *Diaconorum Ta-Prioleya.*

Hiſtoria Oſtienſis & Veliterna.

Latinorum & Græcorum Principum paralella.

Avenionis antiqua documenta.

Dipticon Archiepiſcoporum Avenion. Epiſcoporum Carpent. Vaſionen. & Cavallicenſium.

Pharus hiſtorica.

Vita Sanctæ Agathæ Virginis & Martyris.

Vita D. Franciſci Galaup de Chaſteüil.

Vitæ Sanctorum, *Beatorum*, *& pietate inſignium Avenionis & Comitatûs Venaiſſini. Item Heptada*, *ſeu Pontificum qui Avenioni ſederunt Res geſtæ.*

De Præfectis Prætorio.

Clypeus Præfecti Urbis.

Itineraria Flandro-Belgiæ, *Pariſiorum Romæ*, &c.

De inviſendis Apoſtolorum liminibus.

De Sanctorum Canoniſatione. } *de ricliniis ſacris.*

De ſacris Dypticis. } *de vaſib. ſacris.*

De donis Pontificiis } *de veſtibus ſacris.*

Anteculanæ horæ, *quibus ſacrorum Rituum Nationes afferuntur.*

De nepotibus Pontificum.

De Cultu Sacro-ſanctæ Eachariſtiæ, *de Tabernaculis & Ciboriis.*

De SS. Euchariſtiæ Sacramento, *de Miſſâ*, *& Cæremoniis.*

De Fractione Sacro-ſanctæ Euchariſtiæ.

De Conceptione Immaculatâ B. M Virginis.

Spicilegium de S. Petri Cathedrâ : dedic. Alexandro VII.

Racematio de Cathedrâ S. Petri, *ad eumdem Pontificem Maximum.*

De Anno Jubilæo.

De Jubilæis.

De Ciborum delectu in Epiſtolas Zachariæ I, *& Gregorii II.*

De Sternutatione, *Oſcilatione*, *Terræ motu*, *deque Litaniis*, *atque ſanctis Depulſoribus peſtilitatis.*

De Clavis & Cruce Chriſti Domini.

De Bibliis, *eorumque verſionibus.*

Deliciæ Poëticæ, *ſeu Silvæ carminum.*

Epiſtolarum Eclogæ.

Notæ in Inſtitutiones Juris.

Dictionarium Proſographicum, *Theologicum*, *Geographicum*, *& Grammaticum nominum*, *Sententiarum*, *Lo-*

corum, ac vocum retrusiorum. in-fol.

Vocabularium exegeticum, seu criticum de diversis.

Elenchi, seu Tabulæ Græcarum, & Latinarum Dictionum.

Nous apprenons par le Laboureur, que Suarès avoit encore composé une Dissertation latine, sur le rapport qui se trouve entre les langues Latine, Italienne & Provençale.

SUARÈS, (CHARLES-JOSEPH) frère du précédent, lui succéda dans l'Evêché de Vaison. Il étoit né à Avignon, en 1618, & il étoit Docteur de la Faculté de Théologie, en l'Université de cette Ville.

Dès le mois de Septembre 1641, il fut nommé grand-Vicaire du Diocèse de Vaison, & il partit pour Rome, où le Cardinal Barberin le reçut & le logea avec distinction dans le Palais de la Chancellerie.

Charles-Joseph se fit un nom dans le Ministère de la Chaire; & son mérite, joint à la réputation de son frère, l'élevèrent à des dignités qui offensoient sa modestie.

De retour en sa Patrie, il fut nommé à un Canonicat de la Métropole; on le fit Primicier, ou Recteur de l'Université; & M. de Marinis lui donna le titre de Vicaire-Général dans son Diocèse, en 1657.

Lorsque son frère abdiqua l'Episcopat, le Pape Alexandre VII nomma pour son Successeur Charles-Joseph, qui fut un exemple de vertu à la tête de son Clergé, & qui mourut le 7 Novembre 1670, d'une fièvre maligne, qu'il avoit contractée en allant visiter un malade attaqué de cette maladie. Il fut inhumé dans sa Cathédrale, & l'on voit cette Epitaphe sur son tombeau:

Hic situs est Carolus-Josephus de Suarès Episcopus Vasionis, populari morbo, dùm se suis superimpendit, abreptus. Die 7 novembris. 1670.

SUARÈS, (LOUIS-ALPHONSE DE) neveu & successeur des précédens, étoit fils de François-Marie de Suarès, Chevalier, Seigneur d'Aulan, du Poët & de la Rochette, & d'Isabeau de l'Epine. Il nâquit le 6 Juin 1642; Louis-Alphonse de Richelieu, Cardinal & Archevêque de Lyon, fut son Parrain.

Il fit ses études dans sa Patrie, & y reçut le bonnet de Docteur le 6 Mars 1661: ensuite il fut à Paris, où il étudia pendant 4 ans à S. Sulpice. Il revint alors dans sa Patrie, où il prit possession de la Prévôté de N. D. des Dons, & son oncle Joseph-Marie le nomma Proto-Notaire Apostolique.

Louis-Alphonse avoit le talent de la Chaire. Il s'étoit fait admirer à Avignon, avant & après qu'il fut Prêtre; mais ses succès furent plus brillans à Rome, où son Sermon sur la Trinité, & ses Panégyriques de S. Jean l'Evangéliste & de S. François de Sales méritèrent les applaudissemens de la Cour du Pape, & les honneurs de l'impression.

Arrivé dès le 30 Octobre 1670, dans sa Patrie, il apprit la maladie de son oncle Charles-Joseph, qui mourut,

comme nous l'avons dit, quelques jours après. Le Pape l'ayant nommé pour remplir cette place digne de lui, & dont il étoit capable d'exercer les fonctions, il retourna à Rome, obtint des dispenses d'âge, & fut sacré le 17 Mai 1671, par le Cardinal Barberin, assisté de l'ancien Evêque de Vaison, & d'un Evêque Italien, nommé Gemesius.

Il marcha sur les traces de ses prédécesseurs. Instruire le Peuple, assembler des synodes pour l'observation de la discipline Ecclésiastique, se rendre utile dans le tribunal de la pénitence & dans la distribution de la parole Evangélique, telles furent ses principales occupations.

En 1678 & 1679, il fit faire des réparations à son Palais; & en 1681, il fit placer la statue de S. Quenin entre le chemin qui conduit à la Poterne & le chemin public, avec cette inscription:

Cur me præteris viator? Benè valeas, quisquis es, sit tibi benè qui hæc legis, si non abeas insalutato sancto Quinidio Vasensi præsule & Diœcesis patrono. Ludovicus Alphonsus de Suarès, Episcopus & Dominus Vasionis, successor pietatis privatæ ergà eum testificandæ gratiâ, & nominis ejus in perpetuum celebrandi, Episcopio in meliorem statu renovato, ad ornatum urbis ad clivum postici, hoc pietati publicæ, & memoriæ perenni monumentum exhibendum P.

An. M. DC. LXXXI.

Abi viator, & ab alio speres, alteri quod feceris.

Il passa les dernières années de sa vie dans le Château de M. le Marquis d'Aulan, à Sorgues, où il mourut le 13 Mars 1685. Son corps fut porté à Avignon, dans le tombeau de sa famille, dans l'Eglise Collégiale & paroissiale de S. Didier, où on lit ces mots: *Dignus longiori vitâ, nisi dignior æternâ.*

Il avoit fait lui-même son Epitaphe en ces termes:

Hic jacet cui satis est vixisse pro aliis,
Nunc autem pro se mori SUA RES est.

Joseph-François de Gualteri, l'un des successeurs de ces trois Evêques de la famille de Suarès, a conservé leur mémoire dans un quatrain qu'il a fait graver sur le marbre, & qui se voit au Chœur de la Cathédrale de Vaison. Nous allons le rapporter:

E tribus huic solio quos gens dedit alma Suares,
Unus adest Carolus, victima vera gregis.
Urbs rapuit primum, juniorem sorgia luxit
Hic tibi quisque sedes forma tenenda manet.
JOSEPHUS FRANCISCUS P.

La famille de Suarès, originaire d'Espagne, a produit des Généraux d'Armée, des Evêques & des Savans. Nous avons à Marseille, à la tête des Dames Religieuses de S. Sauveur, *Madame Anne-Gabrielle-Françoise de Suarès d'Aulan*, Abbesse de cette Maison, qui par sa piété, ses talens & ses connoissances, s'est acquise l'estime & la confiance générale. L'Eglise du nouveau Monastère est un chef-d'œuvre, dont elle a tracé le plan, avec cette aisance qui caractérise le génie, & cette noblesse qui annonce le bon goût.

(V. P.)

SUFFREN, (JEAN DE) d'une Maison distinguée, nâquit à Salon, le 30 Novembre 1571, de Jean de Suffren, & de Mirande de Mark. Après avoir reçu une excellente éducation, il embrassa l'Institut des Jésuites en 1586, & s'engagea à la Société par des vœux Solemnels le 12 Janvier 1603. Il professa pendant 6 ans la Philosophie, & pendant 7 ans la Théologie à Dole & à Avignon; & quoiqu'il s'acquittât avec succès de ces emplois, ses Supérieurs ayant reconnu en lui un talent éminent pour annoncer la Parole divine, l'employèrent à prêcher.

Le P. Suffren commença alors une nouvelle carrière qui le couvrit de gloire, parce qu'il la remplit avec distiction. Les personnes les plus qualifiées s'empressèrent de partager son amitié. Tout ce qui est capable de faire naître la vanité, & de gâter le cœur, fit en lui un effet contraire. Il connut le monde, & c'est le seul fruit qu'il voulut retirer du commerce des hommes; sa sublime éloquence venoit sur-tout de la connoissance qu'il en avoit. Il bannit de la Chaire ce mauvais goût qui regnoit encore de son tems, & ces passages des Auteurs profanes, dont on ne se faisoit pas une peine de se servir. Il retrancha aussi ces longues Dissertations Théologiques qui ennuyent les Auditeurs, & qui ne servent qu'à remplir le vide des Sermons. Il établissoit solidement les vérités de la Religion, & il tiroit de ces vérités des conséquences si naturelles, que chacun de ses Auditeurs pouvoit s'appliquer ce qu'il disoit. La réputation qu'il s'acquit ne se borna pas à la Province où il avoit pris naissance; elle parvint jusqu'à Marie de Medicis, qui voulut l'entendre, & qui le fixa auprès d'elle en qualité de son Confesseur, & de son Prédicateur. Louis XIII l'honora des mêmes emplois; & quelques flateurs qu'ils fussent, le P. Suffren ne fut les faire servir qu'à augmenter le mérite de son humilité & de ses autres vertus; aussi parvint-il à se faire généralement estimer; jusqu'aux ennemis de sa Société, tous lui donnoient les plus grands éloges. Il accompagna la Reine à Bruxelles & à Londres; & cette Princesse avouoit qu'elle en avoit reçu des conseils, dont elle avoit tiré de très-grands avantages. Le P. Suffren, dans son séjour à Londres, eut des conférences avec les Hérétiques; & les Mémoires que nous avons sous nos yeux, nous apprennent qu'il en ramena plusieurs au sein de l'Eglise catholique. Accablé de fatigues & épuisé de travaux, il mourut saintement dans un Port de Zélande, le 15 Septembre 1641. La Reine parut inconsolable, & fit éclater sa douleur par les larmes & les sanglots: elle voulut qu'on embaumât son corps, qui fut renfermé dans une caisse de plomb, & transf-

porté à Paris, où on l'enterra dans l'Eglise de la Maison professe des Jesuites.

Nous avons du P. Suffren, 1°. *Sermons pour tous les Dimanches de l'année*; Paris, Pierre Chevalier, 1622. 2°. *Testament du Patriarche Jacob*. Ibid, 1623. 3°. *L'Année Chrétienne*, ou *le Saint & profitable emploi du tems pour gagner l'éternité*. Paris, 6 vol. in-4°. dont les 3 premiers furent imprimés en 1641, le 4me. en 1642, le 5me. en 1643, & le 6me., qui est du P. Nicolas de Condé, en 1649. Ce dernier volume sert de supplément à l'ouvrage du P. de Suffren, dont on a fait plusieurs éditions, & qu'on a traduit en diverses langues. 4°. *Le victorieux & triomphant Combat de Gédéon, représenté au jour de la Passion du Fils de Dieu, en l'Eglise de S. Sévérin*; Paris, 1626, in-16. 5°. *Sermon sur la Passion*; 1616, in-8°. 6°. *Lettre*, écrite de Lyon, le 28 Septembre 1630, au P. Jacquinot, *touchant la maladie de Louis XIII*, dans le Mercure François, tom. 16. 7°. *Avis & Exercices Spirituels pour bien employer les jours, les semaines, les mois & les années de la vie*. Paris, 1642 & 1646, in-12. 8°. *Pratiques & Exercices de Dévotion pour bien employer les Fêtes solemnelles*. Ibid. 1645, in-12, &c. Ces différens ouvrages du P. Suffren, sont tous dirigés à procurer la gloire de Dieu. On y trouve une Doctrine saine, & une onction admirable, toute propre à remplir le but de l'Autenr.

Nous trouvons un autre Jésuite du nom de *Suffren* (Claude), né à Aix en 1574. Il fut Professeur de Théologie pendant 11 ans, & passa le reste de sa vie à prêcher, & à combattre les Hérétiques. Il avoit été Recteur du Collège d'Aix; & il mourut le 4 Novembre 1629. Il a laissé un ouvrage, intitulé: *Le Petit Renardeau de Genéve, découvert, prins & battu en une docte Réponse du R. P. C. S.* &c. Avignon, 1614, in-8°. Cet ouvrage est contre le Calviniste Petit, qui s'étoit faussement attribué la victoire contre le P. Suffren. Les matières que ce Jésuite y traite, sont sur l'Eucharistie, sur le St. Sacrifice de la Messe, &c.

(C. B.)

SURIAN, (Jean-Baptiste) nâquit à St. Chamas, le 20 Septembre 1670, de *Joseph Surian*, originaire de Florence, de la Maison *Suriany*, qui tenoit un rang distingué, & de *Magdelaine Broglio*. Après avoir fait ses études, d'abord au Martigues, & ensuite à St. Chamas même, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire. Ce Corps s'apperçut bientôt qu'il possédoit, en la personne de Surian, un Sujet qui devoit suivre de près le célébre *Massillon* dans la carrière de l'éloquence. Joignant au talent de la parole une composition mâle & rapide, une figure noble, un bel organe, & tous les grands moyens qui forment l'Orateur, il fit bientôt retentir les Chaires de Paris; il prêcha le Carême devant le Roi, & il réunit tous les suffrages de la Cour & de la Ville.

Ami des Savans & des gens de Lettres, il s'attacha même à ceux d'entre les Jésuites qui avoient de la célébrité; & il n'entra jamais dans les querelles du Jansénisme, qu'il déploroit avec les personnes sages de son Corps.

Il fut nommé à l'Evêché de Vence en 1727. Il se rendit bientôt dans son Diocèse, & il y fit une résidence scrupuleuse. Doué d'un esprit très-conciliant, il maintenoit la concorde entre ses Curés &

leurs ouailles, ou il assoupissoit bientôt leurs divisions. Austère pour lui-même, & indulgent pour les autres, il voiloit aux regards du public les fautes de ses Prêtres; & par une persuasion insensible, il les ramenoit dans la bonne voie. Dans l'espace de 27 ans d'Episcopat, il ne demanda pas une seule Lettre de cachet, tandis que de son tems les autres Evêques faisoient un usage si fréquent de ces ordres Souverains.

Ses talens Oratoires, ses vastes connoissances en Littérature, son goût pour les Sciences & les Beaux-Arts lui ouvrirent les portes de l'Académie Françoise; il y fut reçu en 1733, à la place de M. Coislin, Evêque de Metz; mais il préféra ses devoirs d'Evêque à ceux d'Académicien; il borna sa fortune à l'Evêché de Vence, & il ne vint à Paris que dans les occasions où sa présence étoit absolument nécessaire. Il refusa constamment les autres Sièges qu'on lui offrit, disant, à l'exemple de M. du Vair, l'un de ses prédécesseurs, *qu'il ne quittoit point une femme pauvre pour en prendre une riche*.

Le Roi l'ayant chargé de prononcer l'Oraison funèbre de *Victor-Amedée*, à qui la France imputoit une infraction à un traité solemnel, il dit courageusement la vérité, ne déguisa rien, & fut également approuvé des deux Cours de Versailles & de Turin.

Ce vertueux Evêque aimoit les pauvres; mais il les soulageoit avec sagesse, & sans les entretenir dans l'oisiveté, par une charité mal entendue.

Son zèle ne fut jamais plus actif, que lors de l'irruption des Autrichiens & des Piémontois en Provence, en 1747. Les habitans de Vence vouloient abandonner leurs foyers; *Surian* les rassura, se mit à leur tête, attendit les Généraux ennemis aux portes de la Ville, & leur fit tomber les armes des mains, en leur parlant en ces termes: « Vous » ne venez point faire la guerre au » Citoyen, mais au Soldat; le Dieu des » Armées & le sort des batailles décideront qui du Roi mon maître ou » des vôtres, doit être le Vainqueur; » mais l'humanité, la générosité des » Princes que vous servez, ne vous » permettent pas de maltraiter des Citoyens désarmés. » Ce vieillard vénérable conduisit dans son Palais les Généraux & les principaux Officiers de l'Armée. Là, il acheva de les subjuguer par ses procédés & par ses manières, comme il les avoit gagnés par sa présence. Il prodigua, dans cette importante occasion, le trésor qu'il avoit amassé par ses épargnes, & l'échangea contre le bonheur public.

Un Aide de Camp ayant eu l'indiscrétion de lui demander ce qu'il croyoit qu'il faudroit de tems à l'Armée Autrichienne pour aller jusqu'à Lyon; le cœur de M. *Surian*, toujours François au milieu des ennemis, lui dicta sur le champ cette réponse: *Je sais bien, Monsieur, le tems qu'il me faut pour me rendre à Lyon; mais je ne saurois estimer celui qu'il faudroit à une armée qui auroit à combattre les Troupes du Roi mon maître.*

Sa famille n'étoit pas riche & elle avoit des droits à ses bienfaits; mais il ne fit qu'un modique legs à trois de ses parens: il eût cru faire un larcin aux pauvres, si ses parens n'eussent été eux-mêmes pauvres & malheureux. Il institua l'Hôpital de Vence son héritier universel. Il

Il ne connut jamais les procès, & il n'usa de ses prérogatives, comme Evêque & comme Seigneur de Vence, que pour prouver qu'on peut, sans déroger à ses droits, s'attirer l'amour le respect & l'admiration publique.

M. *Surian* mourut le 3 Août 1754 dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge. Les Habitans de Vence, voulant exprimer leur reconnoissance pour un bienfaiteur si chéri firent placer l'inscription suivante sur la porte principale de leur Hôpital.

» A la mémoire de Messire Jean-» Baptiste Surian, Conseiller du Roi en » ses Conseils, Evêque & Seigneur de » Vence, l'un des quarante de l'Aca-» démie Françoise, &c.

» Les talens & les vertus firent de » ce Prélat un des ornemens de l'Eglise » de France la gloire & l'honneur de » ce Diocèse.

» Les Recteurs de cet Hôpital, son » héritier universel, lui ont dressé ce » monument sous l'Episcopat de Mon-» seigneur de *Lorry*, l'an 1765 ».

M. *Surian* ne voulut se survivre à lui-même que par le souvenir de ses vertus; il supprima presque tous ses Manuscrits. Un de ses parens a fait imprimer son *petit Carême*, en 1778. M. d'*Alembert*, son successeur à l'Académie Françoise, a très-bien caracterisé son éloquence dans son discours de réception, en disant avec autant de précision que de justesse & de goût, qu'*elle fut touchante & sans art comme la Religion & la vérité*.

Parmi les parens morts de l'Evêque de Vence, qui ont comme hérité de son esprit, on doit compter son neveu *Henri-Jacques de Lieuron* de St. Chamas, mort en 1774. Il descendoit de *Jacques de Lieuron*, fils *d'Henri* & de *Dauphine de Saxi* de la Ville d'Arles. Ce *Jacques* avoit été ennobli par Lettres-Patentes du Roi *Louis XIV*, du mois d'Octobre 1698. Celui qui fait le sujet de cette note étoit fils de *Henri de Lieuron* & de *Marie-Anne Surian*, fille de *Joseph Surian* & de *Magdeleine de Broglio*, sœur de l'Evêque de Vence. Il servit pendant quelques années en qualité de Cornette au Regiment de la Rochefoucault, & se trouva dans trois actions. La foiblesse de sa vue l'ayant obligé de quitter le service, il se retira dans sa patrie, où il forma une bibliothèque nombreuse & choisie. Il se distingua par ses connoissances historiques, par son amour pour les beaux Arts & par un talent marqué pour la poésie légére. Parmi ses différentes petites pièces de vers qui sont restées manuscrites, & que nous avons lues, il s'en trouve un assez bon nombre qui sont versifiées avec aisance, pleines de sel, d'esprit & souvent de Philosophie. Il avoit épousé en 1757, Henriette Thomassin de Peynier.

Garidel fait mention d'un autre Surian, né à Marseille, qui fut d'abord Apothicaire. Cette profession lui ayant donné occasion de cultiver la Botanique, l'une des principales parties de la Pharmacie, il se rendit si habile dans cette science, qu'il jugea à propos de prendre le bonnet de Docteur en Médecine, sans cependant la pratiquer beaucoup.

M. Begon, Intendant de la Marine, le choisit pour accompagner le P. *Plumier*, dans son Voyage aux Antilles. Sa commission étoit de rechercher de nouvel-

les plantes; il s'en acquitta avec tout le succès qu'on devoit attendre de ses grandes connoissances en botanique, qui furent fort utiles au P. *Plumier*. Il mourut à Marseille, quelque tems après son retour d'Amérique, sans avoir publié aucun ouvrage.

SYFFREDY DE MORNAS, (CHARLES DE) d'une Maison qui a donné des Héros à la France, (*a*) nâquit à Avignon, dans le siècle dernier, de Joseph de Syffredy & de Clémence de Massillian. Il entra fort jeune dans le Régiment de la Ferté, Infanterie, & passa successivement des derniers grades jusqu'aux plus élevés de ce Corps. Le Maréchal de la Ferté, qui commandoit les Armées, voulant être remplacé, à la tête de son Régiment, par un Officier de distinction, jugea Mornas plus propre que tout autre à remplir ses vues. Il connoissoit depuis longtems sa valeur; il en fit l'éloge au Roi qui lui accorda un Brevet de Colonel, & le nomma Brigadier de ses Armées, lors de la création de ce grade en 1668. C'est en cette qualité qu'il servit dans la guerre de Hollande à la tête des Troupes de France, & de celles de l'Electeur de Cologne. Il attaqua au mois de Juin 1673 un Corps de l'Armée Hollandoise commandée par le Prince de Nassaw; & après un rude combat, il défit la meilleure partie de l'Infanterie ennemie, prit son canon, douze drapeaux, obligea ce Prince de lever le Siège de Suartlis, & força ensuite le quartier des Frisons commandé par le Colonel Gréen qu'il fit prisonnier. M. de Quincy, qui rapporte le détail de cette affaire, n'oublie pas Mornas. Celui ci reçut à cette occasion les applaudissemens les plus flateurs. L'on peut dire que sa présence d'esprit & ses savantes manœuvres l'en avoient rendu digne. Le Prince Maurice, témoin de l'entière défaite de ses gens, se retira à Bloefrell, avec le reste de ses Troupes, tandis que les Vainqueurs qui n'avoient perdu que 25 hommes dans une affaire de cette importance, jouissoient de la gloire qu'ils y avoient acquise.

(*a*) Cette Famille a produit : 1°. *Jacques Syffredy* Syndic d'Avignon, sous la Reine Jeanne. 2°. *Barthelemi*, qui fut 4 fois Consul d'Avignon, & qui s'opposa fortement au traité que cette ville devoit conclurre avec Gaston, Duc d'Orléans. 3°. *Gabriel*, Maréchal de Logis des chevaux Legers de la garde du Roi en 1654. 4°. *Claude*, Grand Bailli d'Epée, Maitre d'Hôtel ordinaire de la Reine Anne d'Autriche. 5°. *Claude*, frère de Charles, qui servit comme lui dans le Regiment de la Ferté, dans lequel il devint Maréchal de Camp. Il obtint en 1692, le Gouvernement de la Citadelle de Strasbourg, fut fait Chevalier de S. Louis lors de la création de cet Ordre en 1693, & enfin ou lui donna le commandement d'une Compagnie de Gentilshommes que l'on dressoit à l'art des combats. 6°. *Joseph de Syffredy*, autre frère de Charles, Chevalier de St. Louis, qui servit aussi avec distinction: en 1689, il fut nommé Gouverueur du Fort de Blin sur Salins, place importante pour la fureté de la Franche-Comté que Louis le Grand venoit de conquérir. 7°. Henri de Syffredy neveu des précédens, Capitaine au Régiment de Champagne, ensuite Colonel d'un Régiment qui porta son nom. Il passa au service de Philippe V. Roi d'Espagne, & fut fait Lieutenant-Général en 1734. Il mourut la même année à Perpignan.

Louis XIV satisfait de cette action & des services que M. de Mornas lui avoit rendus pendant toute cette guerre, le fit Maréchal de ses Camps & Armées le 2 Avril 1675. Il lui donna en même tems ordre de passer en Sicile, & d'y servir dans l'Armée que commandoit M. de Vivonne. Mornas y trouva de nouvelles occasions de s'y distinguer. Il emporta, l'épée à la main, le poste de Melite qui étoit très-bien fortifié ; & après cette action hardie & glorieuse, il alla reconnoitre la Ville de Sçarata, dont le Marechal de Vivonne alloit faire le siège. Il examina avec soin ses forces, distingua les endroits foibles de ceux dont les fortifications pouvoient tenir longtems ; & parfaitement instruit de l'état de la place, il vint en rendre compte. Il ne se passa aucune action considérable à laquelle Mornas ne prit part. Tant de services ne restèrent pas sans recompense. Le Roi lui donna le Gouvernement de la Ville & de la Principauté d'Agoustde, & le nomma peu-à-près Lieutenant-Général de ses Armées dans une promotion particulière faite en faveur de M. de la Tour-Montauban & de lui. Les Lettres Patentes qu'il en reçut en date du 14 Janvier 1677, renferment l'éloge de sa valeur, de son courage, *expérience en guerre, fidèlité, prudence & sage conduite avec laquelle il avoit servi sous les ordres du Maréchal de Vivonne.* Ce Général faisoit un très-grand cas de ses talens ; & dans bien des occasions, il en avoit parlé comme d'un très-grand homme de guerre.

Mornas fut généralement aimé & estimé de tous les Officiers-Généraux qui le commandèrent. S'il étoit lui-même à la tête des Troupes, il avoit la confiance de tous les soldats ; ils ne craignoient plus le péril dès qu'il les y envoyoient. Il mourut, regretté de toute l'Armée, des blessures qu'il avoit reçues à Agoustde, & son corps fut transporté à Messine & enterré dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville. (C. B.)

SYLVESTRE *V.* SILVESTRE.



T.

TAXIL, (JEAN) fils de Pierre Taxil & d'Anne Larmedieu, nâquit à Toulon en 1610, & prit l'habit de Capucin à Avignon, le 13 Mars 1632, avec le nom de *Maurice*, sous lequel il s'est illustré au service des pestiférés.

Suivons le rapidement dans les lieux qui ont ressenti les effets de son zèle. Solliers fut le premier théâtre de sa charité. La peste s'y manifesta en 1640. Maurice y fut envoyé avec le P. Pierre de Carpentras, & ils y rendirent des services signalés aux habitans, en leur prodiguant les secours temporels & spirituels. Les témoignages les plus autentiques déposent en faveur de leur zèle.

Neuf ans après, Marseille fut attaquée de la contagion. Les Capucins que l'Evêque (du Puget) employa, périrent presque tous. Le P. Maurice, qui étoit à Sistéron, demande de les remplacer. Il s'expose au milieu des mourans, & il contracte lui-même la maladie ; mais elle sembla le respecter autant qu'il la bravoit. Huit mille personnes furent enlevées par ce fléau, qui cessa en Janvier 1650, pour reparoître au mois de Juin suivant. On donna l'inspection des infirmeries au P. Maurice, qui, avec quatre de ses confrères, établit le bon ordre, & empêcha la communication, de sorte qu'il ne périt que 230 personnes de la rechûte.

Il partit aussitôt pour la Ciotat, où on lui donna les mêmes pouvoirs ; il y travailla avec le même zèle & le même succès. En reconnoissance, les Consuls vinrent au Couvent des Capucins, & promirent d'aller chanter annuellement le *Te Deum* dans leur Eglise.

La république de Gênes fut attaquée de la peste en 1657. Elle dépêcha une Galère à Marseille pour venir chercher le P. Maurice ; & à son retour, on lui offrit des présens considérables, qu'il refusa. La République envoya alors une statue de la Vierge en marbre, & quatre Calices superbes, d'argent ciselé, aux armes de Gênes, dont un fut déposé au Couvent des Capucins de S. Maximin, avec la statue, les trois autres furent donnés aux Couvens de Toulon, de S. Esprit & de la Ciotat, où on les voit encore.

Le Roi ayant envoyé une armée navale en Afrique, pour faire le siège de Gigeri, le P. Maurice fut embarqué en qualité d'Aumônier. Dès que les François se furent rendus maîtres de la Ville, il eut soin de désinfecter les maisons, & d'expédier les patentes de santé.

De retour à Toulon, en Novembre 1664, il y trouva sa Patrie infectée ; nouveau moyen d'exercer son zèle. Au mois de Janvier de l'année suivante, il vint à Ollioules, & y travailla seul avec une ardeur vraiment Apostolique.

Après avoir désinfecté ce lieu, le P. Maurice, faisant la quarantaine, voulut s'amuser à réparer une muraille qui lui

servoit de séparation ; une pierre qui se détacha, vint frapper rudement contre sa poitrine, & lui procura une maladie qui le conduisit au tombeau, le 16 Janvier 1666, âgé de 56 ans.

Etant à Gênes, il composa un ouvrage en Italien, par lequel il établit les précautions à prendre pour éviter la peste. Il est dédié au Sénat, sous le titre de *Trattato Politico*, &c. in-4°. 1661. Depuis, le P. Maurice en donna une édition françoise, intitulée : *le Capucin charitable, enseignant la méthode pour remédier aux grandes misères que la peste a coûtume de causer parmi les peuples.* Paris, 1662, in 8°. Veuve Thierry. On y trouve des parfums & des préservatifs.

En 1720, la Ville d'Aix en fit faire un Extrait imprimé, sous ce titre : *Réglement de Police contre la peste, Extrait du Capucin charitable.*

La réputation du P. Maurice avoit passé au-delà des mers. L'Isle de Malte, attaquée de peste en 1676, le demanda avec instance ; mais il n'existoit plus depuis dix ans. Le P. Alexis de Bagnols, son élève, y fut envoyé avec le P. Lambert de Gap ; ils y meritèrent les éloges & les remercîmens du Grand-Maître Cotoner, qui écrivit fort honorablement à leurs Supérieurs.

(P. C.)

TAXIL, (Antoine) ancien Gentilhomme de M. le Cardinal d'Auvergne, Grand-Aumônier de France, nâquit à Moustiers, le 10 Novembre 1704, de Jean Taxil, qui fut ensuite Directeur de la Compagnie des Indes à Marseille, & de Magdelaine Beraud. Il montra, dès l'âge le plus tendre, une forte inclination pour les Lettres. Ce goût qu'il conserva toujours, le lia étroitement avec les premiers Instituteurs de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, & il concourut avec eux à son établissement en 1726.

Taxil porta dans cette Compagnie les qualités d'un bon Juge, d'un judicieux critique, & d'un vrai connoisseur. Etant allé à Paris, en 1727, pour réclamer de la Compagnie des Indes une somme importante, qui étoit due à feu son père ; & n'ayant peu reussir dans ses démarches, il y retourna en 1740. Peu jaloux du soin de sa fortune, & entièrement adonné aux Lettres, il se décida à fixer sa résidence dans la Capitale, & à sacrifier même ses intérêts, au point qu'il termina ses affaires avec la Compagnie des Indes, pour une modique Pension viagère.

Ce fut en 1748 que M. le Cardinal d'Auvergne le nomma son Gentilhomme, avec des honoraires & un traitement considérable ; mais l'amour de la liberté & son désintéressement le portèrent à remercier S. E. après une année d'exercice. La plus tendre amitié qui le lioit à M. de Marivaux est sans doute une preuve du génie d'Antoine Taxil ; & si cette preuve n'étoit pas suffisante, on la trouveroit dans la distinction dont l'honora l'Académie Françoise. Elle fit imprimer dans son Recueil de 1727, une Epître & la Fable du Rossignol & du Sérin, dont Antoine Taxil étoit l'Auteur, & qui fut lue dans une assemblée de cette illustre Compagnie. Ce sont les seuls ouvrages qu'il ait donnés au public.

Antoine Taxil mourut à Paris, au mois de Juin 1783, étant Doyen de l'Académie de Marseille. (*Ext. de son Éloge, prononcé par M. Grosson.*)

TEISSIER (EUSTACHE) connû ſous le nom *d'Euſtache de St. Jacques* qu'il prit en entrant en Religion, nâquit en 1635, de parens honorables, à Lançon, Bourg de la Principauté du Martigues. Il fut envoyé à Aix pour y faire ſes études; & après les avoir achevées, il prit l'habit des Trinitaires déchauſſés, appellés de la Congrégation de Provence, en 1654. Il en ſortit quelques années après pour entrer dans les anciens Trinitaires, où il donna bientôt des preuves de ſa capacité pour les hautes Sciences, & de ſon habileté pour le Gouvernement. Il aidoit de ſes ſages conſeils ſes confreres, & tous ceux qui avoient recours à ſes lumieres. Quelque occupé qu'il fût à des ouvrages qui ne ſont pas parvenus juſqu'à nous, il ne refuſoit jamais d'entendre ceux qui venoient le conſulter, ou lui faire part des choſes qui leur arrivoient.

Le Pere Mercier Général de ſon Ordre, inſtruit de ſon rare mérite, voulut l'avoir auprès de lui. Il l'appella au Couvent de Fontainebleau en 1678, le fit ſon Miniſtre & ſon Conſeil. Teiſſier exerça cet emploi pendant 7 ans, avec les plus grands appiaudiſſemens.

Ce Général étant mort en 1685, il convoqua un Chapitre à Cerfroy, auquel il préſida en qualité de Cuſtode de l'Ordre. Les ſuffrages ſe réunirent en ſa faveur, & il fut élu Général le 20 Mars 1686 par les quatre Provinces de France. Les Italiens & les Eſpagnols qui avoient refuſé d'aſſiſter à ce Chapitre, quoiqu'ils y euſſent été cités aux formes ordinaires, ne voulant pas le reconnoître pour leur Chef, il s'éleva entre eux une conteſtation qui fut portée à Rome, & qu'on ne décida que pluſieurs années après la mort de Teiſſier. Ce Général fut chéri de Louis *le Grand*, qui lui donna des marques fréquentes de la bienveillance dont il l'honoroit. Toute la Cour l'avoit auſſi en eſtime; & ce qu'il y a de plus rare, c'eſt qu'il n'abuſa jamais de cette haute faveur où ſon mérite l'avoit élevé.

Après avoir gouverné ſon Ordre en France avec beaucoup de ſageſſe & de prudence, il mourut le 8 Janvier 1693, au Couvent de Fontainebleau. Il fut inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale d'Avon; & l'on grava ſur ſon tombeau une Epitaphe, qui ſera dans les ſiècles à venir, la preuve authentique de ſes excellentes qualités, & de l'eſtime dont il jouiſſoit parmi les Religieux de ſon Ordre.

(C. B.)

TÉLON & GYARÉE nâquirent à Marſeille, environ 75 ans avant J. C. Il y avoit une ſi parfaite reſſemblance entre ces deux frères Jumeaux, que leurs parens même les prenoient ſouvent l'un pour l'autre. Une égale inclination les détermina tous les deux à l'étude des Mathématiques & de l'Aſtronomie. Ils firent de tels progrès dans la Science de la Marine, que la ville de Marſeille crut devoir lui confier ſes Vaiſſeaux, dans ce fameux combat naval, ſi pompeuſement décrit au 3me. Livre de la *Pharſale*.

Auſſi grands hommes de mer que braves Capitaines, *Télon* & ſon frère *Gyarée* s'y diſtinguent par leur valeur & leur expérience. Dejà la Flotte Romaine va céder aux efforts des Marſeillois, encouragés par l'exemple de leurs Chefs; mais le brave *Telon* eſt frappé d'un coup mortel; victime de ſon amitié fraternelle, le malheureux *Gyarée* reçoit la mort en s'élançant dans le Vaiſſeau de ſon frère

qu'il veut ſecourir. Le trait qui l'atteint l'attache à ſon vaiſſeau. Quel ſpectacle pour la tendreſſe de *Télon*, qui ſurvit encore à ſa bleſſure ! Quoique privé de ſes deux bras, il pourſuit les meurtriers de *Gyarée*; & dans le déſeſpoir de ſa bravoure impuiſſante, il ſe jette avec impétuoſité ſur un des Vaiſſeaux ennemis, qui, ſurchargé de ce nouveau poids, ſe perd au fond des mers, où *Télon* trouve enfin la mort & la vengeance.

(*Art. de M. l'Abbé Paul.*)

TEMPLERI, (JOSEPH DE LEVEN DE) nâquit à Aix, de *Joſeph Templeri*, Receveur Général des Finances, en la généralité de Provence, & d'*Anne de Guidi*. Il étudia en droit, & fut pourvu d'une charge d'Auditeur des Comptes en 1692; il ſe maria la même année avec *Cathérine de Vari*, dont il n'eut point d'enfans. *Templeri* étoit un des beaux eſprits de la Province; il ſavoit très-bien l'Hiſtoire & la Langue Françoiſe. *Pitton* lui adreſſa, en 1682, *ſes Sentimens ſur les Hiſtoriens de Provence*; ouvrage que *Templeri* retoucha, & mit en état d'être lû avec plaiſir.

Il a donné au Public : 1°. une *Rhétorique Françoiſe*; 2°. *Amathonte*; 3°. *Jephté*, ou *la Mort de Seïla*, Tragédie dédiée à Madame de Venel, Paris, 1676, in-8°. avec un Avis. M. de Beauchamps, dans ſes *Recherches ſur les Théâtres de France*, tom. II, in-12. p. 394, ſemble faire entendre que cette Pièce eſt de *Venel*, & que la Dédicace ſeulement eſt de *Templeri*, ce qui feroit faux. 4°. Uue *Grammaire Françoiſe*; 5°. une *Rélation des Réjouiſſances faites à Aix par le Parlement, la Chambre des Comptes, les Tréſoriers de France, &c. pour la ſanté du Roi Louis XIV*, adreſſée à Madame ***, le 17 Février 1687. 6°. Des *Maximes Galantes*, 1690. 7°. *L'Honneur, le Feu & l'Eau*, Fable de 70 vers, même année. 8°. *Satyre morale ſur ce que perſonne n'eſt exempt d'imperfections*; à Madame de l'*Anglée*, 1691; & grand nombre d'autres Pièces de Poéſies ſur différens ſujets, qu'on trouve dans les *Mercures*. On eſtime en particulier ſes jolis Vers adreſſés à Madame de *Gauffridi* :

Vous & votre Mari, ſi digne de mémoire,
Contribuez également
A parer la Provence, & relever ſa gloire;
Votre Epouxen a fait l'Hiſtoire,
Et vous en faites l'ornemen.

Templeri pnblia encore, en 1705, in-12. un ouvrage, intitulé : *le Génie, la Politeſſe, l'Eſprit & la Délicateſſe de la Langue Françoiſe*. Il mourut à Aix en 1706, regretté des Savans. Son Epitaphe a été placée ſur ſon tombeau, à la Chapelle de ſa famille, dans l'Egliſe des Grands-Auguſtins.

(*Mém. Mſſ. de Bougerel.*)

TENDE. V. SAVOIE.

TENQUE, ou THOM (*Gérard*) nâquit vers le milieu du onzième siècle, à St. Geniés, aujourd'hui le Martigues. Le desir de visiter les Lieux Saints le conduisit à Jérusalem, où il se lia d'amitié avec quelques Marchands de la ville d'Amalfi, que la dévotion y avoit aussi attirés. Comme il arrivoit tous les jours un grand nombre de Pélerins dans cette ville, Gérard engagea ses amis à faire bâtir un logement propre pour les recevoir. Ils demandèrent l'agrément du Gouverneur de Jérusalem; celui-ci loua leur dessein, & les renvoya au Commandant de la Palestine, qui leur permit d'élever un hospice auprès du Saint-Sépulchre. Gérard eut la direction de cette Maison, & d'une seconde, bâtie séparément, pour y loger les femmes.

Tous les Pélerins étoient admis dans cet hôpital, qui prit le nom d'hôpital de St. Jean; les Infidèles même y recevoient l'aumône. Les habitans, de quelque Religion qu'ils fussent, ne regardoient Gérard, que comme le père commun de tous les pauvres de la ville. Ce fut cette estime générale, & la crainte qu'il ne s'en servît en faveur des Croisés, qui porta le Gouvernement à le faire arrêter, lors du siège des François sous Godefroy de Bouillon.

Malgré les précautions qu'on avoit prises pour empêcher la ville de Jérusalem de tomber au pouvoir des Chrétiens, Godefroy s'en empara après cinq semaines de siège. Gérard fut trouvé dans sa prison accablé du poids des chaînes dont il étoit chargé. On l'en délivra, & on lui donna de nouveau l'administration de l'hôpital. Après que Godefroy eût été couronné dans l'Eglise du St. Sépulchre, & qu'il eut fait quelques fondations dignes de sa piété, il visita la Maison Hospitalière de St. Jean, la première que les Chrétiens Latins eussent eue dans Jerusalem. Il y fut reçu par le pieux Gérard, & y trouva grand nombre de Chrétiens qui avoient été blessés pendant le siège, & qu'on y avoit apportés après la prise de la place.

Ce Prince les interrogea sur la manière dont on les traitoit, tous se louerent également de la grande charité de Gérard & des autres Hospitaliers, qui n'épargnoient aucuns soins pour leur soulagement. Le pain que Gérard faisoit servir à ses Hospitaliers, n'étoit presque fait que de son & de la plus grossière farine, pendant qu'il reservoit la plus pure pour la nourriture des blessés & des malades : circonstance, dit à ce sujet l'Abbé de Vertot, qui pourroit paroître petite à ceux qui ne feroient pas attention, que rien ne le peut être de tout ce qui part d'un grand fond de charité.

Godefroy & les Seigneurs de sa suite ayant été témoins du bon ordre qui régnoit dans l'hôpital de Jérusalem, comblèrent Gérard de louanges. Ce pieux Administrateur s'acquit, selon Bosio, l'amitié, l'estime & le respect de tous les Croisés, & singulièrement des Princes, des Grands & des Officiers, & sur-tout de Godefroy de Bouillon qui, étant plus charmé des soins spirituels que Gérard leur procuroit, que des avantages tempôrels que les malades en retiroient, lui fit des dons considérables.

Plusieurs jeunes Gentilhommes, qui avoient éprouvé les charitables soins de ce pieux Administrateur, renoncèrent à leur patrie, & se consacrèrent, dans la maison de St. Jean, au service des pauvres & des pélerins. Quoique Godefroy perdit

perdit en la personne de ces Gentils-hommes, des guerriers dont il avoit tiré de grands services, il ne laissa pas d'en voir le changement avec joie, & peut-être même avec une pieuse envie. Mais, si l'intérêt & la conservation de Jérusalem le retinrent à la tête de l'armée, il voulut au moins contribuer à l'entretien de la Maison de S. Jean, & il y attacha la Seigneurie de Montboire avec toutes ses dépendances, autrefois partie de son domaine dans le Brabant.

La plupart des Princes & des Seigneurs Croisés suivirent son exemple; l'Hôpital, en peu de temps, se trouva enrichi d'un grand nombre de terres & de seigneuries, tant en Europe que dans la Palestine. C'étoit entre les mains de Gerard un dépôt sacré, & un fonds certain pour le soulagement de tous les malheureux.

Ce saint homme n'en étoit encore que simple administrateur séculier; mais dès-lors le desir d'une plus grande perfection le porta à proposer à ses Confrères & aux Sœurs Hospitalières, de prendre un habit régulier, & de consacrer leur vie dans l'hôpital au service des pauvres & des pélerins.

Les uns & les autres, par son conseil & à son exemple, renoncèrent au siècle, prirent l'habit régulier, qui consiste en une simple robe noire, à laquelle est attachée du côté du cœur une croix de toile blanche à huit pointes; & le Patriarche de Jérusalem après les en avoir revêtus, reçut, en 1100, entre ses mains les trois vœux solemnels de la Religion, qu'ils prononcèrent aux pieds du St. Sépulchre, avec le vœu particulier de soulager les Chrétiens.

Tels furent les commencemens de cet Ordre illustre, dont la Religion a tiré de si grands avantages. Le Pape Pascal II quelques années après, approuva ce nouvel institut, exempta la Maison de Jérusalem & celles qui en dépendoient, de payer la dixme de leurs terres, autorisa toutes les fondations qui leur avoient été faites, ou qu'on feroit dans la suite en faveur de l'Hôpital, & ordonna spécialement qu'après la mort de Gerard, les Hospitaliers seuls auroient droit d'élire un nouveau Supérieur, sans qu'aucune Puissance Ecclésiastique ou Séculière pût s'ingérer dans leur Gouvernement.

La Bulle en date du 15 Février 1113, commence ainsi: *Paschalis servus servorum Dei, venerabili Gerardo institutori ac Præposito Jerosolimitani Xenodochii, ejusque legitimis successoribus in perpetuum.....* Le Souverain Pontife donne des éloges à Gerard, & reconnoit que l'Ordre dont il est Instituteur, est avantageux à la Religion Chrétienne, utile aux Pélerins que la dévotion attiroit à Jérusalem, & propre à subjuguer par les armes tous ceux qui s'opposeroient aux progrès de la Religion Chrétienne.

Les Croisés que l'amour de la patrie avoit rapellés en Europe, étant de retour dans leurs pays, ne manquèrent pas de raconter les merveilles que Dieu avoit opérées par leurs armes. La joie du peuple fut extrême. Il se formoit tous les jours de nouvelles brigades de Pélerins qui quittoient tout, pour avoir la satisfaction de voir la Ste. Cité delivrée de la tyrannie des Infidèles. Le Bienheureux Gerard les recevoit dans la Maison de St. Jean, & leur procuroit une subsistance certaine, & même agréable. Ces Pélerins retournoient enchantés des

politesses qu'ils avoient reçues dans la Maison des Hospitaliers, les louanges qu'ils leur donnoient, leur attirèrent de nouveaux bienfaits de la plupart des Princes d'Occident, de sorte qu'il n'y avoit presque point de Province dans la Chrétienté où la Maison de St. Jean n'eût de grands biens, & des établissemens considérables.

Bientôt, par les soins de Gerard, on vit s'élever un Temple magnifique, sous l'invocation de S. Jean-Baptiste, dans un endroit qui, selon une ancienne tradition, avoit servi de retraite à *Zacharie*, père de ce Précurseur de J. C. Il fit construire proche de cette Eglise différens corps de logis, & de vastes bâtimens, les uns pour l'habitation des Hospitaliers, les autres pour recevoir les Pélerins, ou pour retirer les pauvres & les malades. Ce pieux Instituteur, & à son exemple, les autres Hospitaliers traitoient les uns & les autres avec une égale charité. Ils lavoient avec joie les pieds des Pélerins, pansoient les playes des blessés, servoient les malades pendant que de Sts Prêtres attachés à cette Maison, leur administroient les Sacremens de l'Eglise.

Gerard n'étendoit pas seulement ses soins & son zèle dans la Ville & dans le terroire de Jérusalem : l'Occident en ressentoit encore les effets. De ces biens qu'il tenoit de la libéralité des Princes Chrétiens, il fonda des Hôpitaux dans les différentes Provinces maritimes de l'Europe; & ces Maisons, premières Commanderies de l'Ordre, servirent à recevoir les Pélerins qui se dévouoient au voyage de la Terre Ste. Par la sagesse de ses ordres, les Pélerins trouvoient des vaisseaux, des guides & des escortes en même tems qu'on prenoit d'autres soins pour ceux qui tomboient malades, & qui ne se trouvoient pas en état de continuer un si long voyage.

Telles étoient les Maisons de S. Gilles en Provence, de Séville dans l'Andalousie, de Tarente dans la Pouille, de Messine en Sicile, & un grand nombre d'autres que le pieux Gerard fonda, & que le Pape Pascal II mit depuis, comme celle de Jérusalem, sous la protection particulière du St. Siège. Ses Successeurs les honorèrent de différens privilèges. Après tant de travaux employés à la gloire du Seigneur, le Bienheureux Gerard, le père des pauvres & des Pélerins expira dans les bras de ses frères, presque sans maladie en 1118.

Saladin s'empara de Jérusalem en 1187. Les Hospitaliers obligés de quitter cette Ville, se retirèrent à Rhodes, où ils portèrent les précieuses réliques de leur St. Fondateur; mais contraints d'abandoner cette Isle en 1522, Jean de Boniface de la Maison de la Môle en Provence, porta le Corps du Bienheureux Gerard à Manosque, dont il étoit Bailli; pour rendre à ce précieux Dépot l'honneur qui lui étoit dû, il lui dédia une Chapelle qu'il fit bâtir dans son palais, & qu'il orna de très-belles peintures. Les ossemens de Gerard sont conservés dans cette Chapelle; & son Crâne est enfermé dans un magnifique Buste. Le fameux Puget, qui l'a travaillé, n'a rien oublié pour le perfectionner; aussi fait-il l'admiration des connoisseurs. Le 13me. Octobre, on fait sa fête à Manosque, avec procession, où l'on porte ce Buste, qui est un chef-d'œuvre.

On trouve cette Inscription à l'endroit où reposent les reliques de Gerard.

Hic jacent omnia Ossa Sancti Gerardi, 1623.

L'Eglise paroissiale de Vitrole-lès-Marignane a pris le Bienheureux Gerard pour son Patron.

TENQUE, (JÉROME) natif du Martigues, de la même famille que le fameux Gerard, fut reçu Docteur en Médecine à Aix, & prit ensuite de nouveaux dégrès à Montpellier en 1652. Il fut Professeur de cette Université le 3 Août 1668, à la mort de Pierre-Bénoit, & mourut en 1697; il laissa un ouvrage intitulé : *Instrumenta Curationis morborum, deprompta ex Pharmaciâ Galenicâ & Chymicâ, Chirurgiâ & Diætâ.* Lyon, 1683, in-12. Cet ouvrage a été imprimé plusieurs fois. On en a fait une traduction Françoise, qui a paru en 1690 in-12-, sous ce titre: *Formules de Médecine tirées de la Galénique & de la Chymie.* Les descendans de cette famille vivent aujourd'hui au Martigues dans l'obscurité. (V. P.)

TERRIN, (CLAUDE) né à Arles vers le milieu du siècle passé, apporta, en naissant, les dispositions les plus favorables pour les lettres. Il devint dans la suite, l'arbitre de tous les différens littéraires. Son goût se décida pour l'étude de l'antiquité.

En avançant en âge, il acquit, dans cette partie, des connoissances très-étendues. Rien n'étoit caché pour Terrin dans l'Histoire Grèque & Romaine. Une médaille, une inscription lui firent decouvrir des faits, qui avoient échappé aux plus habiles Antiquaires. Aussi les *Spon*, les *Patin*, les *Vaillant*, les *Spanheim* ont-ils parlé de lui avec les éloges les plus pompeux.

Nous avons dit à l'article AUGIÈRES, que Terrin l'emporta sur ce Jesuite au sujet de la statue qui fut trouvée à Arles. Comme la ville d'Arles envoya cette statue au Roi, & quelle s'en remit à sa décision, un Académicien d'Arles fit un Sonnet qu'il termina par ces vers:

Louis seul va finir ce combat glorieux:
Silence, beaux esprits, c'est au plus grand des hommes,
A dire son avis sur l'intérêt des Dieux.

Le Roi, & les meilleurs Peintres furent de l'avis de Terrin. Girardon repara la statue que l'on plaça dans la grande Galèrie de Versailles; il en fut fait deux copies, dont l'une fut envoyée à Terrin & l'autre donnée à l'Hôtel-de-Ville d'Arles. Elles sont en marbre d'un pied de haut. M. de Vertrom en présenta l'estampe à l'Académie Françoise, avec les ouvrages composés pour & contre, au nom de l'Académie d'Arles. M. Magnin, autre Académicien d'Arles, fit en vers l'éloge de Terrin, dans un ouvrage, intitulé : *Le Triomphe de Venus.*

Terrin écrivit aussi sur l'Obélisque d'Arles, trouvé dans la terre auprès du Rhône & élevé en moins d'un quart d'heure, par les soins de M. Peytret célèbre Architecte d'Arles, dans la principale place

de cette Ville, le 20 Mars 1676. Il fit imprimer des *Obſervations ſur les proportions des pyramides & des obéliſques*. Il prouva démonſtrativement que c'étoit un obéliſque & non pas une pyramide; on diſputa encore contre ſon ſentiment; & ſes réponſes ſavantes étendirent ſa reputation.

En 1685, il publia une *Diſſertation ſur deux médailles grèques de Pixodarus, & de Mauſole Rois de Carie*, qu'il dédia à Louis XIV. Au commencement de ce ſiècle, il eut une diſpute littéraire avec M. Barras de la Penne, *ſur les divers ordres de Rames dans les Galères des anciens*. Ils remirent au public la déciſion de leurs différends.

En 1702, M. Gravier de Marſeille adreſſa à Terrin un fort beau cachet antique d'agathe orientale, & le pria de lui en donner l'explication. Ce Savant fit à ce ſujet une ſavante Diſſertation qu'il dedia à M. Gravier, & qui ſe trouve dans le Journal de Trévoux du mois de Juin de cette même année.

On trouve dans les Mémoires de littérature du P. Deſmolets, une autre Diſſertation de Terrin ſur le Dieu *Crepitus* que le même M. Gravier lui fit parvenir. Elle eſt auſſi eſtimable par l'érudition dont elle eſt remplie, que bizarre par le ridicule du ſujet. L'Auteur prouve que le Pet à été adoré chez les Egyptiens, par les autorités réunies de St. Clement d'Alexandrie, de Minutius Felix, de St. Jérôme & de St. Céſaire. Il prétend excuſer ce culte, en rapportant ce paſſage de Pétrone: *Primus in orbe Deos fecit timor*. Cependant il ajoute que ce n'étoit que le peuple qui donnoit dans cette croyance.

L'année d'après, Terrin compoſa une autre Diſſertation ſur une colonne conſacrée par les Arléſiens, à l'Empereur Conſtantin le Grand. Il la dédia à M. de Mailly Archevêque d'Arles, qui alloit à Paris, & qui ſe chargea de la faire imprimer. Ce Prélat l'ayant communiquée à Lyon à une perſonne, celle-ci la fit paroître ſous ſon nom. Le Public informé du vol, rendit à Terrin la juſtice qu'il méritoit, & témoigna ſon indignation contre le plagiaire. Depuis cette époque, ce ſavant Antiquaire ſe borna à faire quelques Diſſertations ſur les Médailles qu'on lui préſentoit.

En 1697, il envoya à M. de Thomaſſin de Mazaugues, Conſeiller au Parlement, un détail de tous ſes Ouvrages: ils pouvoient former deux volumes in-12, qu'il vouloit réunir ſous le titre *d'Œuvres diverſes*, j'ignore la raiſon qui l'empêcha de rendre ce ſervice au Public. Sur la fin de ſes jours, il entreprit un eſpèce de Commentaire ſur des Annales attribuées fauſſement à Dom Denys Fauchier, Moine de Lerins; ſes infirmités ne lui permirent pas de l'achever. Ce Manuſcrit eſt paſſé entre les mains du Marquis d'Aubais, qui a formé une très-belle Bibliothèque. Terrin n'étoit pas tellement occupé aux recherches de l'Antiquité, qu'il ne s'égayât quelquefois avec les Muſes: il faiſoit fort ſouvent des vers François, qui avoient l'approbation des Connoiſſeurs: il aima auſſi l'Aſtronomie, qu'il cultiva avec ſuccès. Il obſerva avec ſoin la Comète qui parut en Décembre 1680,

& en Janvier 1681. La Lettre qu'il en écrivit à M. Premont, Gentilhomme d'Aramont, est fort savante.

Tous ses ouvrages sont écrits avec érudition. On y trouve des recherches solides, utiles & curieuses. A une Bibliothèque choisie, composée des meilleurs Livres, il joignoit un Cabinet de Médailles d'or, d'argent, de grand & de moyen bronze; d'Estampes, de Tableaux, de gravures & de figures antiques. Ces raretés recevoient par ses ouvrages, des lumières encore plus belles que celles que l'air & la nature avoient données; mais des malheurs domestiques, qui troublèrent les derniers jours de Terrin, le privèrent de ces deux trésors.

Il entretenoit un commerce savant & exact avec les personnages les plus distingués de son tems. Jacob Tollius, savant Professeur, passant à Arles, alla le visiter, l'accabla de politesses, & lui fit même présent d'un de ses ouvrages, qui contenoit des observations sur Théocrite. M. de Graverol, Avocat de Nîmes, lui adressa, en 1665, une Dissertation sur une Médaille de Trajan, qu'il accompagna de beaucoup d'éloges. Plusieurs autres Savans lui rendirent le même hommage. Terrin se faisoit un plaisir de faire part de son érudition aux uns, d'aider les autres de ses conseils, de recevoir tous ceux qui s'adressoient à lui avec honnêteté. Il étoit un des principaux Membres de l'Académie d'Arles. Il exerça pendant 20 ans, avec beaucoup d'intégrité & de droiture, l'emploi de Conseiller dans la Sénéchaussée de cette Ville.

On trouva après sa mort, arrivée le dernier Juin 1710, trois Discours qu'il avoit prononcés, pendant l'exercice de sa charge, plusieurs Dissertations, Explications & Lettres, une Epître en Vers François sur l'utilité des Médailles, adressée à M. de Sabatier, des Eloges en prose latine pour une galerie, sur le Portrait de trente Illustres de ce siècle & du précédent; des Rélations, Inscriptions Françoises à la louange du Roi, pour mettre au piedestal de l'Obélisque, au nom de l'Académie d'Arles, &c. &c.

(C. B.)

TEXIER (Barthelemi) nâquit à Draguignan l'an 1379, de parens honnêtes, qui ne négligèrent pas son éducation. Il répondit avec succès à leurs soins, & aux attentions de ses Maîtres. Il se consacra de bonne heure au service de Dieu, dans l'Ordre de S. Dominique, où il se distingua parmi ses confrères, par son application à l'étude de la Théologie. Il fréquenta les Ecoles de Paris, & y prit le bonnet de Docteur. On le destina ensuite au sacré Ministère, & à l'explication de l'Ecriture Sainte, dans les Maisons de la Province. Parmi les vertus qui l'avoient rendu cher aux Religieux de son Ordre, & recommandable aux gens du Monde, on admiroit principalement sa noble simplicité, beaucoup de droiture & de candeur, & une certaine habileté dans les affaires qui le mettoient en état de faire réussir les plus difficiles.

La Province de Provence l'élut pour son Supérieur, peu de tems après l'exaltation de Martin V au Siège Pontifical. Ce fut à cette occasion qu'il fit reconnoître, dans toutes les Maisons de son département, l'autorité de Léonard de Datis, affoiblie par les suites du Schisme auquel le Concile de Constance venoit de mettre fin.

Il gouvernoit sa Province depuis sept ans; & il avoit assisté à 3 Chapitres généraux, où il avoit donné des preuves de la supériorité de ses talens, lorsque Léonard de Datis étant mort, il fut question de lui donner un successeur. On s'assembla à cet effet à Boulogne, en 1426. Texier ne put s'y rendre à cause d'une maladie contractée dans le cours de ses visites, qui le retint à Avignon. Les Electeurs partageant leurs suffrages entre Louis de Valladolid, & Thomas de Naples, convinrent de laisser le choix du Général à ces deux Religieux, que leur mérite personnel rendoit également propres à cette dignité. Ils nommèrent Texier, & le Chapitre confirma avec applaudissement, cette judicieuse nomination. Ce fut avec bien de la peine que cet humble Religieux consentit à son élection. Il commença dès-lors la visite de différentes Provinces, pour étendre la réforme qu'on n'avoit pu y introduire, sur-tout dans le fameux couvent de St. Dominique de Boulogne. Il réussit au-delà de ses espérances, secondé du zèle de Pierre de Palerme.

En ce tems-là, les Hussites s'étoient rendus redoutables en Allemagne, & l'hérésie y faisoit de grands progrès, malgré tout ce qui s'étoit passé au Concile de Constance contre leurs chefs. Texier, pour empêcher que le vénin de leurs Dogmes n'achevât de pervertir les fidèles, y envoya des Religieux de son Ordre, d'une sagesse éclairée, & d'un éminent savoir. Ces hommes vraiment Apostoliques, s'étendirent en Pologne, en Moravie & dans plusieurs autres Provinces. Bientôt ils eurent la consolation de voir leurs travaux couronnés du plus brillant succès. Les Hussites rentrèrent dans le sein de l'Eglise, les pécheurs revinrent de leurs égaremens, les uns & les autres ne s'appliquèrent plus désormais qu'à remplir fidèlement leurs devoirs. Texier assista au Concile de Bâle, dans toutes les sessions concernant la Foi & la discipline; mais il s'en retira avant le Décret que les PP. prononcèrent contre le Pape Eugène IV. Il fut ensuite au Concile de Ferrare, l'an 1438, & assista aux Sessions de celui de Florence, selon Sponde. Le P. Echard soutient le contraire, sur ce que Charles VII n'avoit pas permis aux François de se rendre à Ferrare. Quoiqu'il en soit, Texier fut toujours opposé aux entreprises des ennemis d'Eugène, & rendit à l'Eglise les plus signalés services. L'ouvrage de la reforme dans les Maisons de son Ordre, fut beaucoup avancé par ses soins; & dans l'espace de 23 ans qu'il fut Général, il présida à 8 Chapitres généraux, où il ne cessa de donner des preuves de son zèle infatigable. Il mourut à Lyon le 24 Juillet 1449.

Son tombeau, où l'on voyoit une Epitaphe en son honneur sur une table de cuivre, fut profané par les Calvinistes dans le 16me. siècle. *Pierre Rochin*, autre Provençal, de l'Ordre de St Dominique, après avoir été pourvu des charges les plus honorables, fut élu Général au Chapitre de Lyon, dans le mois de Mai 1450. On ne se promettoit pas moins de sa piété que de ses talens; mais la mort qui l'enleva à son Ordre le 24me. jour après son élection, fit disparoître en un moment toutes les belles espérances qu'on en avoit conçues.

(C. B.)

THÉODORE, Evêque de Marseille dans le 6me. siècle, étoit, suivant les ap-

parences, né auprès de cette Ville ; mais nous ignorons précifément le lieu ; & il ne nous eft connu que depuis fon Epifcopat, pendant lequel il eut beaucoup à fouffrir de la part de Gontran, Roi de Bourgogne, & de Dyname, fon Préfet en Provence.

Sigebert, Roi d'Auftrafie, & Gontran fon frère, fe difputèrent long-tems la domination de la Provence, à la mort du Roi Clotaire leur père ; Gontran l'obtint par la force des armes ; mais Sigebert étant mort, fon fils Childebert, qui hérita de fon Royaume, redemanda la Provence à fon oncle Gontran. Celuici, loin d'écouter fa demande, y envoya Dyname pour y exercer l'autorité en fon nom, & pour retenir ce peuple dans fon obéiffance.

Dyname fe perfuada que l'Evêque Théodore favorifoit le parti de Childebert ; il n'oublia rien pour le faire fortir de la Ville. Le Prélat fe rendit fecrétement chez Childebert, qui le reçut favorablement, & qui le remit dans fon Siège. Mais à peine fut-il revenu à Marfeille, qu'il eut à effuyer les plus grands revers. Gontran le fit emprifonner, fur ce qu'il avoit logé chez lui Gundebaud, qui fe difoit fils de Clotaire, & qui demandoit une portion du Royaume. Le Clergé, pendant la détention de l'Evêque, pilla fa maifon, & enleva fes meubles, comme s'il fût mort. Ces chofes furent faites par la perfuafion de l'Abbé de St. Victor Anaftafe, qui étoit ennemi de l'Evêque, & entiérement dévoué au Roi Gontran, & au Préfet Dyname.

Cependant Gontran permit que Théodure fortît de fa prifon, pour affifter au fecond Concile de Mâcon, convoqué par fon ordre, pour juger les Evêques qui avoient donné un logement à Gondebaud. L'Evêque de Marfeille n'y parut pas comme accufé, puifqu'il figna le treizième des Pères du Concile.

En 588, fous l'Epifcopat de Théodore, Marfeille fut affligée de pefte. Voici ce qu'en dit Grégoire de Tours. (a) « Théodore étant allé auprès du Roi, » pour porter quelques plaintes contre » le Patrice Nicetius, Childebert ne » lui rendit pas une réponfe fatisfaifante. » L'Evêque fe difpofa à retourner dans » fon Eglife. Cependant un Vaiffeau venu » d'Efpagne apporta la pefte dans Mar- » feille ; il périt d'abord huit perfonnes » dans une feule maifon. La contagion » qui fembla affoupie pendant quelques

(a) *His enim diebus Theodorus Epifcopus ad regem abierat quafi aliquid contrà Nicetium patritium fuggefturus. Sed cùm à Rege Childeberto minimè de hâc causâ fuiffet auditus, ad propria redire difpofuit. Intereà navis ab Hifpaniâ unà cum negotio folito ad portum ejus adpulfà eft, quæ hujus morbi fomitem fecum nequiter deferebat : dequâ cùm multi civium diverfa mercarentur, una confeftim domus, in quâ octo animæ erant, hoc contagio interfectis habitatoribus relicta eft vacua. Nec ftatim hoc incendium luis per domos fpargitur totas, fed interrupto certi temporis fpatio, ac velut in fegetem flamma accenfa urbem totam incendio conflagravit. Epifcopus tamen urbis acceffit ad locum, & fe infrà Bafilicæ S. Victoris fepta continuit cum paucis qui tunc cum ipfo remanferant, ibique per totam urbis ftragem orationibus ac vigiliis vacans Domini mifericordiam exorabat, ut tandèm ceffante interitu, populo liceret in pace quiefcere. Ceffante verò hâc plagâ menfibus duobus, cùm jam populus fecurus rediffet ad urbem, iterùm, fuccedente morbo, qui redierant funt defuncti, fed & multis vicibus deinceps ab hoc interitu gravata eft.* Hift. Franc. Lib. 9, Cap. 22.

» tems, fit tout-à-coup les plus rapides progrès. Théodore arriva dans » cet intervalle; & se refugia au Monastère de St. Victor avec quelques » Ministres zélés, & là il éleva sa voix » vers le Ciel pour implorer la clémence » du Père de Miséricorde. Ses prières » furent exaucées, le fléau cessa; mais » le peuple revenant trop-tôt dans la » Ville, qui n'étoit point désinfectée, » donna lieu à une rechûte, qui emporta la plus grande partie des habitans.

Cette peste févit dans toute l'Italie; elle se porta même jusques à Rome où le Pape Pélage en mourut. Le Pape Grégoire le Grand, son successeur, étant informé que la plupart des Juifs, qui recevoient le Baptême, conservoient dans leur cœur l'attachement le plus violent pour le culte de la loi Judaïque, & observoient encore le Sabbat, écrivit à Virgile d'Arles & à Théodore de Marseille, pour les engager à attirer les Juifs au Christianisme par l'espoir de la récompense céleste & non pas par la force. Il leur représentoit ensuite les troubles qui s'étoient élevés dans les Gaules, à l'occasion des violences que le Roi Chilperic avoit exercées contre les Juifs pour les engager de recevoir le Baptême.

Théodore ayant achevé sa course Apostolique dans l'exercice des vertus & dans les soucis d'un Pasteur vigilant, mourut vers l'an 594, après vingt ans d'Episcopat. Le Martyrologe Romain place sa mort au 2 de Janvier: il y est dit, que cet Evêque avoit écrit la vie de St. Défendent & de ses compagnons, qui furent martyrisés sous l'empire de Dioclétien & de Maximien. Il n'est pas certain que Théodore de Marseille soit l'Auteur de ce Mss. qui est conservé dans les Archives de l'Eglise de Bergame, si l'on en croit certains Auteurs.

(V. P.)

THIBAUD (JOSEPH VICTOR) vit le jour à Aix en 1587, se fit Religieux Minime en 1605, & fournit une carrière brillante par ses succès dans le ministère de la Chaire, & par ses ouvrages.

Après avoir mérité les plus justes applaudissemens dans les Villes & dans les Provinces, où son éloquence subjuguoit les esprits & captivoit les cœurs, cet Orateur Chrétien fut choisi pour porter la parole de l'Evangile aux Princes & dans les Cours. Il étoit Prédicateur ordinaire de Madame Royale, Reine de Chypre, Duchesse de Savoie. Le zèle, qui l'animoit, prenoit sa source dans la piété tendre & solide, dont il donna toujours l'exemple. Il sembloit ne se délasser de ses Courses & de ses travaux que par une application plus assidue à l'étude. L'amour de la Religion & le désir de sanctifier le prochain l'enflammoient également. C'étoient les deux points de vue qui le faisoient agir. Il joignoit à une parfaite connoissance du cœur humain, les lumières nécessaires pour le ramener & le conduire; la vivacité au sentiment; la force du raisonnement à l'onction qui touche & qui pénètre. On le retrouve tel dans ses ouvrages. Ce vertueux Auteur mourut à Aix en 1662. On a de lui 1°. *La Nouvelle Création du Monde dans les merveilles de l'Eucharistie*: ce sont 8 Sermons pour l'octave du S. Sacrement, in-12. Lyon 1624. 2°. *Nouveau Carême ou Pantéologie Sainte* in 8°. Avignon 1638. 3°. *Sermons sur les Fêtes de la Circoncision & de l'Epiphanie* in-12. Aix 1649.

1649. 4°. *Essais Spirituels* in-12. Lyon 1627. 5°. *Conduite Spirituelle pour occuper l'ame durant la Ste. Messe &c.* in-12. Aix 1629. 6°. *La pratique pour la Ste. Communion* in-12. Aix 1630. 7°. *La cause de nos maux découverte & manifestée* in-12. Aix 1631. 8°. *Les Pratiques de la conduite Spirituelle* in-12. Aix 1649. 9°. *L'Histoire de la vie & mœurs de Marguerite de Souliers, Religieuse de l'Ordre de Citeaux, Abbesse du Monastère d'Hyères*, in-8°. Romans 1650. Voyez le Long, *Bibliothèque Historique de la France.* (P. N.)

THOMAS, (Charles de) tige d'une ancienne famille de Provence, qui a donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte dès son institution, étoit en 1096, Général des Troupes de Gilbert, Comte de Provence. Ce Prince lui fit des dons considérables, le nomma Gouverneur de Toulon & de la Provence par terre & par mer, & lui confia la Direction des affaires de la Guerre, Police & Finances. Charles alla ensuite dans la Terre Sainte, où il se fit pareillement estimer. De retour à Toulon, il fut tué en défendant cette ville, qui fut prise & saccagée par le Roi de Tunis après sa mort. Sa famille s'est illustrée dans tous les tems; nous en citerons quatre à cinq personnages, dont le nom ne doit pas rester dans l'oubli.

Antoine de Thomas, Secrétaire du Roi René, étoit fils de Jacques de Thomas & d'une Dame de la maison de Castelane. On l'envoya à Gênes en 1438, pour commander les Galères que le Roi René y avoit laissées. En 1441, il eut ordre de les faire marcher contre les Ennemis de l'Etat.

Il fut ensuite Ambassadeur auprès du Roi de Castille, qui lui donna toutes les marques de la plus haute estime, & qui le fit Chevalier de son Ordre, le 23 Mars 1444.

L'année d'après, le Roi René le nomma Viguier & Châtelain de Toulon par les Lettres du 9 Juillet: & par d'autres du 9 Novembre, il lui donna pouvoir de vie & de mort sur les Pirates ou Ecumeurs de mer. Il reçut encore une infinité de faveurs de la part de ce Roi, qui croyoit toujours ne pas assez reconnoître ses services personnels.

Antoine II, de Thomas troisième fils de Gaspard, étoit Seigneur de la Valette & de Châteauneuf. Il épousa la sœur du brave Crillon. Cette Dame avoit un courage supérieur à son sexe: plusieurs fois, en l'absence de son mari, elle monta à cheval; & se mettant à la tête des habitans de la Valette, elle chargea les Ligueurs, qui ne purent se rendre maîtres de ce lieu.

THOMAS DE LA VALETTE, (François II de) fils de François, Capitaine de Galères, & de Jeanne de Forbin, porta les armes avec distinction sous Louis XIV jusques à son mariage. Il avoit quatre-vingt ans, lorsque le Duc de Savoie vint former le siège de Toulon. *François*, à cet âge, eut la fermete d'attendre l'Armée ennemie dans son Château de la Valette. Les Hussards qui devançoient l'Armée, arrivant à la Valette, tuèrent le premier Consul & plusieurs habitans, pillèrent, violèrent, & mirent le feu aux maisons. Après ces excès, ils allèrent à la porte du Château, le pistolet à la main, pour le faire ouvrir. Le Seigneur, sans s'épouvanter, dit en latin à l'Officier qui n'entendoit pas le François. *Tu feras bien de me tuer & non pas de me me-*

nacer ; sans quoi, dès que ton maître sera arrivé, je te ferai pendre. L'Officier plus effrayé que celui qu'il venoit de menacer, descendit de cheval, demanda pardon à la Valette, & l'obtint à condition qu'il feroit éteindre le feu ; ce qui fut exécuté sur le champ.

Le Duc de Savoie, étant arrivé peu de tems après, dit à ce vénérable vieillard, qu'il lui savoit bon gré de ce qu'il ne s'étoit pas méfié de son arrivée. *Monseigneur*, répondit la Valette, *mon grand âge me mettant hors d'état de servir le Roi mon Maître, comme fait mon fils à Toulon, j'ai cru devoir assurer V. A. R. de mon profond respect, & lui offrir en bon François, tout ce qui dépendra de moi.* Le Duc repartit : *Je vous en estime davantage de me parler naturellement.* En effet il eut pour lui devant & après le siège, des sentimens d'estime & des attentions d'autant plus flatteuses, qu'elles furent approuvées par Louis XIV. La bravoure de la Valette s'étoit manifestée dans plusieurs autres occasions, de même que la supériorité de son esprit.

(*Art. de M. Paul.*)

THOMAS DE LA VALETTE, (LOUIS DE) fils du précédent, & de Lucrece de Cadenet de la Tour, nâquit à Toulon en 1679. Il fut d'abord Chevalier de Malte & placé dans la Marine de France. A l'âge de 17 ans, il renonça au monde pour entrer dans la Congrégation de l'Oratoire, où il s'est distingué par sa piété, par son zèle & par ses talens.

A peine eut-il passé quelques mois dans l'Oratoire, que l'amour de la pénitence le conduisit à la Trape. Le P. la Tour, instruit de sa retraite, l'y laissa plusieurs mois ; & lorsqu'il jugea qu'il étoit suffisamment rempli de l'esprit de sainteté qui regne dans cette solitude, il le réclama auprès de l'Abbé, comme un sujet qui serviroit plus utilement l'Eglise dans sa Congregation que dans un Monastère.

La Valette ne sortit que par obéissance de cette nouvelle Thébaïde. Rendu à sa première vocation, il y répondit parfaitement, en y remplissant avec le plus grand succès les emplois qui lui furent confiés. Formé par les leçons des grands hommes de la Congrégation, il les reproduisit en sa personne. Fait pour les remplacer en leur succédant, il continua cette chaine de talens & de vertus qui ont donné à l'Oratoire tant de lustre & d'éclat.

Les qualités éminentes qu'il fit paroître, pendant qu'il étoit à la tête de l'institution de Paris, & lorsqu'il étoit Assistant, engagèrent l'assemblée de 1733 à le choisir pour succéder au P. la Tour. M. le Duc d'Orléans, ayant appris l'élection du nouveau Général, l'honora de sa visite trois jours après. Ce Prince pieux dit en sortant, à ceux qui l'accompagnoient dans son carrosse, que la Congrégation avoit lieu de se féliciter du bon choix qu'elle venoit de faire. Il faut observer à la gloire du P. de la Valette, qu'il avoit refusé le Généralat, & que ce ne fut qu'à la sollicitation de M. de Vintimille, son parent, alors Archevêque de Paris & à celle du Cardinal de Fleuri, qu'il se décida à accepter cette charge.

Le choix qu'on fit de lui, fut pleinement justifié par la manière dont il

ſe conduiſit dans les tems plus difficiles ; & l'on peut dire que c'eſt principalement à l'habileté de ce ſage Pilote, que les Oratoriens ſont redevables d'avoir échappé au naufrage, dont ils ont été ſi longtems menacés. Sa prudence & ſes diſpoſitions pacifiques étoient ſi généralement reconnues que Benoit XIV daigna prendre ſon avis ſur les diſputes qui agitoient l'Egliſe de France, & notamment ſur le refus des Sacremens, pour lequel ce Pontife avoit été conſulté par l'Aſſemblée du Clergé de 1755.

Dans une lettre que ce grand Pape lui adreſſa, il lui diſoit : » je voudrois » vous découvrir tout mon attachement, » vous montrer tout le fond de mon » ame : mais je n'oſe m'ouvrir entière» ment à vous.

La ſuppreſſion des Jéſuites ayant fait vaquer beaucoup de Collèges, le Gouvernement vouloit que l'Oratoire ſe chargeât d'en remplir une partie. Le P. la Valette montra dans cette occaſion autant de déſintereſſement qu'il avoit fait voir de modération à la deſtruction de la Société. » L'eſprit de l'Oratoire, » diſoit-il » n'eſt point un eſprit d'am» bition & d'aggrandiſſement ; loin de » penſer à multiplier nos Collèges, » nous voudrions les reduire à un petit » nombre de maiſons telles que celle » de Julli. Ce n'eſt guère que loin de » la corruption des Villes, qu'il eſt » poſſible aujourd'hui d'élever les en» fans dans la connoiſſance de la Ré» ligion & dans l'innocence des mœurs.

Enfin ce reſpectable Général eut la conſolation de voir le calme ſuccéder à la tempête, avant ſa mort arrivée le 22 Décembre 1772, à l'âge de 96 ans, ayant été Général pendant trente neuf ans. Il réuniſſoit l'eſprit de ſociété & celui de la retraite, la piété qui veut reſter inconnue & le mérite qui ne ſauroit reſter caché ; l'art de parler avec élegance, & le talent de le faire avec onction ; le caractère généreux qui ne cherche qu'à multiplier ſes dons, & l'amour de la pauvreté qui ſe refuſe tout ; la ſcience ſi difficile de captiver les cœurs. C'eſt moins par ſa place que par ſes qualités perſonnelles, qu'il a été le premier de ſon Corps.

(*Art. du P. B. de l'Oratoire.*)

THOMAS DE LA VALETTE, (JOSEPH DE) frère du précédent, Capitaine de Vaiſſeaux, s'avança par ſon mérite. Il donna des preuves de ſa bravoure en différentes occaſions, & principalement à la deſcente des Anglois. Il obtint de ſon commandant de faire une ſortie ſur les ennemis, qui malgré la ſupériorité de leur nombre, furent tous tués, noyés ou faits priſonniers. Il y reçut dix bleſſures ſans ceſſer de combattre juſques à la fin de l'action.

En 1741, le 20 Octobre, il fut nommé chef d'Eſcadre : il mourut à Toulon le 19 Janvier 1744, à l'âge d'environ 70 ans. (*Titres domeſtiques.*)

THOMASSIN, (CLAUDE DE) né à Manoſque en 1615, étoit fils de Pierre de Thomaſſin, Juge de Manoſque & de Jeanne de Boucheri, & petit fils d'André de Thomaſſin, dont l'hiſtoire de Provence fait l'éloge, comme d'un grand & ſavant Magiſtrat.

Claude relevoit l'éclat de ſa naiſſance par ſon mérite peu commun. Il entra dans l'Oratoire en 1632, à l'âge de 17 ans ; mais il en ſortit en 1645. Il ſe diſtingua dans le miniſtère ſacerdotal,

par sa science Théologique ; dans la Chaire, par l'Eloquence de ses discours ; dans les Belles-Lettres, par quelques œuvres Poëtiques.

Sa naissance, sa piété, son savoir, son éloquence, son séjour à la Cour, sembloient devoir lui frayer le chemin à l'Episcopat, & peut être ne fut-il pas exempt d'ambition à cet égard. On peut le présumer par les regrets qu'il témoigne dans un de ses ouvrages.

Trompeuses vanités, où mon ame abusée
A vu, de ses beaux jours, la trame mal usée,
Esclavage de Cour, où tant de Courtisans
Dissipent en fumée, & leurs biens & leurs ans,
Vous ne me tenez plus, vos faux biens, vos faux charmes,
Sont ici maintenant le sujet de mes larmes.

Claude fonda à Manosque un Séminaire pour le Diocèse de Sistéron, par acte du 3 Octobre *1661*; sous l'autorisation de M. Arbaud de Mathéron, Evêque Diocésain, confirmé par Lettres-Patentes, datées de S. Germain en Laye, au mois de Novembre *1662*. Il donna à ce Séminaire sa maison & ses biens. Il y établit six Directeurs, dont il se reserva la nomination, & garda pour lui la place de Supérieur, en 1685.

Louis de Thomassin, son neveu, Evêque de Sistéron, en vertu d'une procuration de son oncle, mit ce Séminaire sous la direction de MM. de la Mission de France, ou Lazaristes ; & obtint à cet effet des Lettres-Patentes du mois de mai *1687*. Claude de Thomassin se reserva alors un logement dans cette Maison, & renonça à tous ses titres. Il y a dans ce Séminaire un Supérieur, deux Professeurs & deux Frères. On y a fondé une place gratuite pour un Ecclésiastique, à la nomination de l'Evêque.

Claude est Auteur des *Paraphrases* sur Job & sur Tobie, & d'un petit Poëme, intitulé : *le Chrétien désabusé du monde* ; ouvrage dont la piété brille plus que la poésie. L'auteur ne manquoit pas cependant de talent poétique, à en juger par sa Paraphrase en vers du Ps. 92, où l'on trouve cette belle strophe, sur ces paroles : *Elevaverunt flumina*, &c.

La Mer, cette esclave rebelle,
Par le langage de ses flots,
Se plaint par fois aux Matelots
Que sa prison soit éternelle :
Mais bien qu'elle semble souvent,
Bouffie d'orgueil & de vent
Vouloir enfoncer sa barriere,

Venant à son terme prescrit,
Elle y voit son arrêt écrit
En caractères faits de sable & de poussière.

Il contribua beaucoup à la composition des Statuts synodaux du diocèse de Sistéron, qui ne parurent qu'en 1710. Aix, Adibert. Ouvrage excellent, qui renferme avec choix, méthode & précision, ce que l'Ecriture sainte, les PP. & les Canons ont prescrit pour la discipline Ecclésiastique.

Claude de Thomassin mourut à Manosque, en 1692, & fut enseveli dans l'Eglise de S. Sauveur. On lui éleva un Mausolée. Ses ossemens ont été ensuite transférés dans l'Eglise du Séminaire. Son tombeau y est dans le Chœur, au-dessous du pulpitre, avec cette Epitaphe, aussi simple que les mœurs de cet homme savant & pieux :

Hic jacet D. Claud. de Thomassin
Presbiter, hujus Seminarii fundator
Munificus.

(*Art. de M. B. de Manosque.*)

THOMASSIN, (LOUIS DE) Cousin germain du précédent, nâquit à Aix, le 28 Août 1619, de Joseph de Thomassin, Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence. Après avoir fait ses études de la manière la plus distinguée, il fut reçu dans l'Oratoire dès sa 14me. année. Il y enseigna, lorsqu'il fut plus âgé, les Humanités & la Philosophie.

Il s'étoit attaché aux idées philosophiques de Platon ; & quoiqu'il possédât à fond les systêmes de *Descartes* & de *Gassendi*, il ne voulut adopter des opinions de ces nouveaux Philosophes, que celles qui lui paroissoient s'accorder avec les sentimens des meilleurs Auteurs Ecclésiastiques.

Ayant été fait Professeur de Théologie à Saumur, il substitua, aux vaines subtilités de l'école, l'Ecriture, les Pères & les Conciles.

Appellé à Paris en 1654, il y commença, dans le Séminaire de St. *Magloire*, des Conférences de Théologie positive selon la méthode qu'il avoit suivie à Saumur ; il les continua jusqu'en 1668, sans autre interruption que deux ou trois années de relâche. Il étoit naturellement si timide, que lorsqu'il faisoit ces conférences, l'effroi le saisissoit & lui ôtoit presque la parole ; on étoit obligé de mettre un rideau entre ses Auditeurs & lui.

Ses succès dans cet emploi lui firent des amis illustres. A la sollicitation de plusieurs grands Prélats, ses Supérieurs l'engagèrent à donner au Public le fruit de ses travaux & de ses lumières. M. de *Perèfixe*, Archevêque de Paris, obtint l'impression de ses *Dissertations Latines sur les Conciles*, dont il n'y a eu

que le premier volume, qui parut pour la première fois, en 1667, in-4°. & de ses *Mémoires sur la grace*, qui furent imprimés en 1660, en 3 vol. in-8°. Ils reparurent en 1682, in-4°. augmentés de deux Mémoires, sous les auspices de M. de *Harlay*, Successeur de M. de *Perefixe*. Il publia aussi trois tomes des *Dogmes Théologiques*, en Latin : le 1er. en 1680, le 2d. en 1684 & le 3me. en 1689 ; trois autres tomes en François, de la *Discipline Ecclésiastique*, sur les Bénéfices & les Bénéficiers : le premier en 1678, le second en 1679, & le troisième en 1681. Cet ouvrage, le plus estimé de ceux du P. *Thomassin*, fut réimprimé en 1725, & traduit par lui-même en Latin, en 3 vol. in-fol. Il donna encore divers Traités sur la *Discipline de l'Eglise*, & sur la *Morale Chrétienne* ; sur *l'Office Divin*, in-8°. sur les *Fêtes*, in-8°. sur les *Jeunes*, in-8°. sur la *Vérité* & le *Mensonge*, in-8°. Sur l'*Unité de l'Eglise*, in-8°. Sur *l'Aumône*, in-8°. sur *le Négoce* & sur *l'Usure*. Celui-ci ne fut imprimé qu'après sa mort, aussi bien que le *Traité dogmatique des moyens dont on s'est servi dans tous les tems pour maintenir l'unité de l'église*, 1703, 3. vol. in-4°.

Ce ne fut pas seulement sur ces matières que brilla le savoir du P. *Thomassin*. Il possédoit parfaitement les Belles-Lettres, & il voulut enseigner aux autres l'usage qu'on en pouvoit faire. Ainsi il donna au Public des *Méthodes d'étudier & d'enseigner Chrétiennement la Philosophie*, in-8°. les *Historiens profanes*, 2. vol. in-4°. les *Poëtes & les Langues*, 3 vol. in-8°.

Le Pape Innocent XI témoigna quelque desir de se servir de son ouvrage de la Discipline, pour le Gouvernement de l'Eglise, & voulut même l'attirer à Rome. L'Archêveque de Paris en parla au Roi de la part du Cardinal *Casanata*, Bibliothécaire de Sa Sainteté ; mais la réponse fut, qu'un tel Sujet ne devoit pas sortir du Royaume ; cependant le P. *Thomassin*, pour témoigner au S. Père sa gratitude, & le desir qu'il avoit de rendre un plus grand service à l'Eglise, traduisit en Latin ses 3 vol. de la *Discipline*, afin qu'ils pussent mieux se répandre dans les païs étrangers.

Ce Travail fatiguant ne fut pas plutôt fini, qu'il en reprit un autre non moins pénible. Comme il s'étoit appliqué à l'Hébreu pendant 50 années, il crut devoir faire servir cette étude à prouver l'antiquité & la vérité de la Religion. Il entreprit de faire voir que la Langue Hébraïque est la mère de toutes les autres, & qu'il falloit par conséquent chercher dans l'écriture, qui conserve ce qui nous en reste, l'Histoire de la vraie Religion, aussi bien que la première langue. Ce fut ce qui l'engagea à composer une *Méthode d'enseigner chrétiennement la Grammaire & les Langues, par rapport à l'ECRITURE-SAINTE*. Elle fut accompagnée de deux *Glossaires*, l'un du Grec, & l'autre du Latin, traduits en Hébreu, & suivie d'un *Glossaire universel Hébraïque*, dont l'impression qui se faisoit au Louvre ne fut achevée qu'après sa mort.

Cet ouvrage parut *in-fol.* en 1697, par les soins du P. *Bordes* de l'Oratoire, & de M. *Barrat* de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

Après tant d'ouvrages, les forces du P. *Thomassin* diminuant sensiblement, il ne se crut plus capable d'aucune étude

pénible ; & il fit à Dieu de cet état, un sacrifice qui édifia encore plus le Séminaire de *S. Magloire* où il étoit, que ne l'avoit pu faire son travail continuel. Il fut toujours languissant pendant près de trois années, & enfin la parole & les forces lui manquant peu-à-peu, il cessa de vivre la nuit de Noël 1695, âgé de 77 ans. Il avoit oublié sur la fin de sa vie tout ce qu'il avoit su, & ne se souvenoit plus d'avoir écrit.

Ce Savant avoit la modestie d'un homme qui ne l'auroit pas été. Son esprit étoit sage, & son caractère modéré. Il gémissoit des disputes de l'école, & n'entroit dans aucune. Sa charité étoit si grande, qu'il donnoit aux pauvres la moitié d'une pension de 1000 livres que lui faisoit le Clergé. On ne peut lui refuser beaucoup d'érudition ; mais il la puisa moins dans les sources que dans les Auteurs qui ont copié d'après les originaux. Dans sa Discipline Ecclésiastique il y a beaucoup de fautes dans tous les endroits où il s'agissoit de citations d'Auteurs Grecs. Son style est un peu pesant ; il n'arrange pas toujours ses matériaux d'une manière agréable, & en général il est trop diffus.

Le P. Bordes, qui a écrit sa vie en Latin, assure, comme le sachant de bonne part, que si le P. *Thomassin* eût été à Rome où *Innocent XI* l'invitoit, il auroit été fait Cardinal, & que ce Pape délibéra de le comprendre dans la nombreuse promotion de 1686.

(*Art. de M. l'Abbé Paul.*)

THOMASSIN, (LOUIS DE) Seigneur de Mazaugues, nâquit à Aix, vers le milieu du siècle dernier, d'Alphonse de Thomassin, & de Louïse de Caradet. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Provence, en 1674, & il se maria avec Gabrielle de Seguiran, fille du premier Président à la Chambre des Comptes, le 20 Juillet 1676.

Louis étoit savant ; ce titre seul est honorable. Mais la protection qu'il accorda aux gens de Lettres ; & la correspondance littéraire qu'il entretint avec les Savans de tous les pays, ajoutent beaucoup à son Eloge. La Bibliothèque nombreuse & choisie, qu'il forma à grands frais, à rendu son nom immortel dans le monde Littéraire. C'est en parcourant les Livres & les Manuscrits qu'il y avoit rassemblés, que le fameux P. Pagi puisa les connoissances qui lui ont servi à éclairer les Lettres & à instruire les Ecclésiastiques. Thomassin avoit ouvert ses trésors à ce Savant Religieux, il poussa sa générosité jusques à acheter encore pour 12000 liv. de Livres en sa faveur ; & celui-ci reconnoissant & sensible, dédia à son Mecène sa Dissertation imprimée en 1682, sous le titre de *Dissertatio Hypatica*, &c. V. PAGI.

L'illustre Peyresc étant mort en 1637, M. le Baron de Rians, son neveu & son héritier, porta ses MSS. à Paris, dans l'espoir de les vendre avantageusement. Heureusement pour la Provence, on ne connut pas alors le prix de cette précieuse collection. Les papiers de Peyresc furent rapportés à Aix, où ils étoient abandonnés dans un galetas, lorsque Thomassin apprit qu'ils n'avoient point été vendus. Ce Magistrat s'empressa d'en orner sa Bibliothèque, & il sauva à sa Patrie & aux Lettres, une foule de matériaux qui alloient devenir la proie des vers, ou peut-être des flammes. Il étoit si jaloux de posséder la collection entière, qu'il intenta un procès à M.

Begon, pour en avoir acquis quelques cahiers, dans le tems qu'ils avoient été transportés à Paris.

L'affaire de la Régale inquiéta beaucoup Louis de Thomassin; on l'accusa d'avoir des rélations avec ceux qui étoient attachés au fameux Evêque de Pamiers, & de faciliter la vente des Livres qui traitoient de ces matières. Le Jugement suivit de près l'accusation. Le 12 Février 1689, Mazaugues fut condamné à sortir du Royaume. Son fils, dont nous parlerons bientôt, n'avoit encore que 4 ans. Il confia le soin de son éducation à un ami, qui le fit conduire à St. Tropez, où il l'éleva sous un nom emprunté, jusques à ce que la disgrace de son père fût terminée.

Le jeune Mazaugues fut alors confié aux PP. de la Doctrine à Aix; & il y fit des progrès si rapides & si étonnans, que le fameux Bayle écrivit au Père, pour le féliciter d'*avoir un fils si digne de lui, & qui promettoit de représenter dans le monde l'illustre & incomparable Peyresc, son parent du côté paternel & maternel.* Cette Lettre est datée de l'année 1699.

Mazaugues mourut le 11 Avril 1712, dans son pays natal. Il avoit beaucoup écrit; mais on a imprimé fort peu de ses ouvrages. Nous ne connoissons de lui que le suivant, cité dans la Bibliothèque historique du P. le Long: *Rélation des Réjouissances qu'on a faites à l'occasion de la Cérémonie du* Te Deum, *chanté dans le Palais du Parlement de Provence, en actions de graces du Rétablissement de la santé du Roi.* Aix, David, 1687, in-4°.

Une Lettre de M. Graverol de Nîmes, du 8 Juin 1694, insérée dans le Journal des Savans de la même année, nous apprend que Louis de Thomassin devoit faire imprimer bientôt trois ou quatre Pièces curieuses, trouvées dans les MSS. de Peyresc, & qu'il devoit ensuite publier en deux tomes, plusieurs autres Extraits du même caractère. Il se proposoit également d'enrichir peu à-peu la République des Lettres des autres productions de ce grand-homme. Ce projet n'a point été effectué, & nous ignorons les motifs qui en ont empêché la publication.

THOMASSIN, (HENRI JOSEPH DE) fils du précédent, nâquit à Aix, le 9 Août 1684, d'une des plus anciennes familles du Parlement de Provence.

Nous avons parlé dans l'article précédent de sa première éducation, de ses progrès & de la prédiction de *Bayle*, que le jeune Mazaugues a justifiée. Son érudition & les services qu'il a rendus aux Lettres, le rendent l'émule de Peyresc: il a retracé dans ce siècle, ce que Peyresc fit de son tems, par les secours & les encouragemens qu'il a donnés aux Gens de Lettres & aux Artistes. Nous ajouterons une circonstance dans le parallèle de ces deux Hommes, vraiment dignes d'être comparés l'un à l'autre; c'est qu'on n'a jamais pû reprocher à Mazaugues ce qu'on reprochoit à Peyresc, de négliger les devoirs de sa charge, pour ne s'occuper que des Lettres (*a*). Mazaugues donna aux Sciences un

(*a*) Peyresc avoit rassemblé dans sa galerie de Belgencier, les portraits des Hommes Illustres de son siècle. Il s'étoit donné des peines infinies pour avoir celui de Cujas. M. du Vair lui dit à ce sujet: qu'*il aimoit mieux savoir comment étoit fait Cujas, que de connoître ce qu'il avoit écrit.*

un tems que les autres donnent absolument à leurs plaisirs ; l'étude ne lui ôta pourtant pas le goût de la bonne compagnie, & il s'y est toujours fait aimer. Le commerce du monde l'a préservé d'une certaine rudesse de mœurs qu'on contracte nécessairement quand on ne vit qu'avec les Livres. Il s'attacha beaucoup à la science des Médailles ; & quoique son père eût légué par son testament la plus grande partie des siennes, il trouva dans le cabinet de M. Lebret, premier Président, de quoi nourrir sa curiosité. Dans un voyage qu'il fit en Italie, & dans celui qu'il fit à Paris peu de tems avant sa mort, il avoit acquis des connoissances, qui le mettoient de niveau avec tout ce qu'il y a de plus habile dans le Royaume en cette Science.

Avant que Mazaugues sortît de sa Province, il s'étoit déja fait connoître de plusieurs Savans. En 1721, M. l'Abbé des Camps lui demanda son avis sur la célèbre contestation qu'il avoit avec le Père Daniel, Jésuite, sur le tems auquel les Rois de France ont commencé à prendre le titre de Rois Très-Chrétiens ; le Père Daniel avoit dit dans son Histoire de France, que le Pape Paul II avoit accordé ce titre au Roi Louis XI, & à ses successeurs. Mais l'Abbé des Camps faisoit au contraire remonter beaucoup plus haut l'origine de ce titre. Mazaugues se détermina pour ce dernier sentiment ; & il fit part à l'Abbé des Camps d'une découverte qui appuyoit son sentiment. Il avoit trouvé dans un ancien Manuscrit à l'usage de l'Eglise de S. Sauveur d'Aix, transcrit sur un plus ancien en 1421, une Oraison dans l'Office du vendredi de la semaine Sainte, où l'on prie pour le Comte de Provence, qu'on qualifie de Roi Très-Chrétien (a) : *pro Rege Christianissimo* ; parce qu'il étoit issu de la Maison de France. M. l'Abbé des Camps fit beaucoup de cas de l'avis de Mazaugues ; il inséra sa Lettre toute entière dans une Dissertation qui se trouve dans le Journal des Savans du mois d'Avril 1721 ; & il parle de lui dans cette même Dissertation, comme d'un des plus savans hommes dans l'Histoire de la Monarchie Françoise. Il ajoute que Mazaugues travailloit actuellement à l'Histoire de Provence. Quelques flatteurs que fussent ces éloges, & le cas que ce savant Abbé paroissoit faire de son avis, Mazaugues lui témoigna bientôt la peine qu'il lui avoit fait de le compromettre avec le Père Daniel ; car outre que cette dispute avoit entraîné bien des vivacités des deux côtés, Mazaugues avoit des raisons personnelles, pour que son nom ne fût pas compromis avec le Père Daniel.

Ce fut en 1723 qu'il fit son premier voyage à Paris ; il y trouva déja son nom connu, par la réputation que son père s'étoit faite parmi les Savans : il s'y fit bientôt connoître par son mérite personnel. Dans le peu de tems qu'il y fut, il se lia avec tout ce qu'il y avoit de gens de Lettres. M. de Boze est un de ceux dont il a le plus cultivé la connoissance : leur commerce littéraire a duré jusqu'à sa mort. Il y connut aussi le P. le Brun de

(a) Nos Souverains prenoient dans ce tems-là le titre de Rois de Jérusalem, de Naples & de Sicile.

l'Oratoire ; leur liaiſon a valu à la République des Lettres, une Diſſertation que ce dernier lui adreſſa ; elle eſt inſérée dans le huitième volume des Mémoires de Littérature & d'Hiſtoire.

A ſon retour en Provence, Mazaugues fut reçu Préſident aux Enquêtes ; & bientôt après, il épouſa Mademoiſelle de Villages (*a*), dont il a eu des enfans tous morts en bas âge. Ce changement d'état lui impoſa de nouveaux devoirs ; il les a toujours remplis avec ſcrupule, ſans pourtant que ſes occupations littéraires en aient été jamais négligées (*b*). Il a ſu toujours partager ſon tems de façon qu'il y avoit de la place pour toutes les occupations de ſa charge ; & les arbitrages en rempliſſoient une grande partie. Ses correſpondances littéraires, qui étoient très-étendues, lui prenoient encore beaucoup de tems ; malgré cela il ſavoit diſtribuer ſes journées, de manière qu'il lui en reſtoit une partie dont il pouvoit diſpoſer. Ce tems n'étoit pas perdu pour les lettres.

Quoiqu'il n'ait rien donné au Public ſous ſon nom, par les ſecours qu'il a fourni aux Auteurs & aux Editeurs, il a eu part à pluſieurs Livres qui ont paru dans les dernières années de ſa vie. Pluſieurs Savans lui ont témoigné publiquement leur reconnoiſſance pour les ſecours qu'il leur avoit fournis.

Le P. Bougerel, dans la préface de la Vie de Gaſſendi, nous apprend combien il avoit contribué à cet ouvrage par les Manuſcrits qu'il lui avoit communiqués, & par les obſervations curieuſes qu'il lui avoit envoyées, ſoit ſur les différentes éditions des Œuvres de Gaſſendi, ſoit ſur ſa vie ; & il ajoute que quand même il n'auroit pas eu deſſein d'écrire cette vie, Mazaugues lui en auroit fait naître l'envie, par la quantité de matériaux qu'il lui avoit fournis. Une partie conſidérable des augmentations qui ſont dans la dernière édition du Gloſſaire de Ducange, ſont de lui. Il fournit des Mémoires fort détaillés, & fort curieux, ſur les Monnoies des Com-

---

(*a*) D'une famille noble de Marſeille, & illuſtre par le ſervice de mer : il y avoit un Amiral de ce nom ſous le règne de Réné.

(*b*) Quoique des raiſons de famille l'euſſent obligé d'attendre un âge aſſez avancé pour entrer dans la Robe, il avoit cultivé l'étude du Droit dans tous les tems de ſa vie. Il avoit même été compris pluſieurs fois dans des commiſſions particulières, avant que d'avoir pris des charges. Etant encore aſſez jeune, il avoit été Rapporteur d'une affaire importante, où il s'agiſſoit de l'évaluation des anciennes monnoies. Il avoit fait là-deſſus des recherches immenſes, & qui pourroient beaucoup ſervir pour la connoiſſance des monnoies qui avoient cours en Provence & en Dauphiné. Voici une Note qu'il avoit donnée ſur cette affaire aux derniers Editeurs du Gloſſaire de Ducange, édition de 1733, tom. 4, page 1002. *Celebrior eſt ſolidorum Raimundenſium æſtimatio cui præfuit Præſes de Mazaugues ann. 1711 cum enim judicio anni 1251 ſtatutum fuerat ſolidum Raimundenſem ſemiſſe Turonico valere appenſo Turonico qui iis temporibus vel circiter in uſu fuerat, invenit eruditus Præſes 50. ſol. turon. Marcam argenti confeciſſe ann. 1233 undè Solidi Turonis tum prætium erat 11 ſol 2 den. 1 obol* $\frac{1}{11}$ *obol. atque adeo ſolidus Raimundenſis qui Turonici media pars erat ; valebat 5 ſol 7 den. 1 piſt.* $\frac{1}{11}$ *quod areſto, 18 Jul. 1711 confirmatum fuit à Conſilio regis.*

tes de Provence, & des Seigneurs particuliers de cette Province, qui avoient droit de battre Monnoie. Ils ont été employés sous le mot *Moneta Baronum.*

Il a fourni aussi, bien des Matériaux au P. de Mont-Faucon, soit pour son grand ouvrage de l'Antiquité expliquée, soit pour ses Monumens de la Monarchie Françoise. Il lui envoya, lorsqu'il entreprit ce dernier ouvrage, toutes les figures de Charlemagne qui se trouvoient à Aix-la-Chapelle, & plusieurs autres pièces tirées des Manuscrits de Peyresc.

Les Auteurs de la belle Histoire de Languedoc, lui ont donné des marques de leur reconnoissance pour les secours qu'ils tenoient de lui.

Il aidoit ceux même qui travailloient hors du Royaume. Le célèbre Muratori de Modène, en avoit été aidé dans son grand ouvrage de *Rerum Italicarum Scriptoribus.* Le jour même de la mort de Mazaugues, on fit partir des Mémoires auxquels il avoit travaillé longtems; ils contenoient plusieurs nouveaux articles pour insérer dans une nouvelle édition du Dictionnaire de Moréri, qu'on a fait depuis à Vénise.

On voit par ce détail combien Mazaugues étoit utile à la République des Lettres. Tous ceux que la curiosité attiroit dans son cabinet, étoient sûrs d'y recevoir l'accueil le plus favorable. Il a reçu plus d'une fois des témoignages publics de la reconnoissance de plusieurs Savans illustres qui avoient conservé le souvenir des politesses qu'ils avoient reçues de lui. Dans les *Galliæ Antiquitates* du Marquis Maffæi (*a*), il y a une Lettre où cet Auteur lui témoigne sa gratitude dans les termes les plus expressifs.

Il ne bornoit pas ses secours aux Savans de la premiere classe; sa Bibliothèque étoit ouverte à tout le monde, & les indiscrétions auxquelles il étoit perpétuellement exposé, ne le rebutoient point.

La collection de livres, que lui avoit laissés son père, étoit déja très-considérable; il l'a beaucoup augmentée, de sorte qu'il y a bien peu de particuliers en Europe qui en ayent eu une pareille. Elle étoit complette pour les livres d'érudition.

Mazaugues avoit ajouté aux Manuscrits que son père lui avoit laissés, plus de cent volumes des remarques de M. Cotelier sur les Pères Grecs & Latins, & beaucoup de Mémoires & de Chartres anciennes sur l'Histoire de Provence. Il avoit le dessein de publier un catalogue raisonné de tous ses manuscrits & de tous ceux qui sont dans les différentes Bibliothèques de la Province; il vouloit par là engager les Savans des autres Provinces à suivre son exemple; ce qui feroit d'une grande utilité pour l'avancement des lettres. En l'année 1739, quand le P. de Montfaucon donna sa *Bibliotheca Bibliothecarum Manuscriptarum*, il lui fournit un catalogue de tous les Manuscrits de Peiresc qu'on connoit dans les différentes Bibliothèques du Royaume.

(*a*) M. de Mazaugues avoit prié le M. Maffæi, lorsqu'il passa à Aix, de lui faire part de toutes les anciennes Inscriptions en vers qu'il découvriroit : ce Savant lui tint parole, & lui adressa une Lettre qui en contient de très-curieuses.

Il avoit travaillé longtems à exécuter un projet qui avoit aussi occupé son père ; c'étoit de faire un choix dans les manuscrits de Peiresc, des lettres les plus intéressantes que ce Savant avoit reçues, & de les donner au public. Il comptoit y ajouter des notes de sa façon. Ce Recueil fut annoncé dans le journal des Savans de 1720. Il auroit été extrêmement curieux ; on y auroit vû des détails intéressans sur l'histoire Littéraire de ce siècle, à laquelle Peiresc avoit tant de part. On trouve dans ces lettres, des marques de la reconnoissance de plusieurs Savants qu'il mettoit par ses libéralités en état de travailler. Il y en a entre autres une du fameux Père *Kirker* Jésuite, qui l'appelle son bienfaiteur, & qui dit que c'est par les secours qu'il lui a envoyés, qu'il a dequoi acheter du papier & de l'encre.

Mazaugues recherchoit avec empressement toutes les pièces qui pouvoient donner des lumières pour l'histoire de notre Province. Il y avoit, parmi ses papiers, bien des matériaux qui auroient pû être employés utilement. Le Chancelier d'Aguesseau avoit voulu l'engager à travailler à une nouvelle Histoire de Provence ; tout ce qu'il put obtenir de lui, fut qu'il donneroit au public les pièces originales qui pouvoient servir de preuves à cette histoire. Il auroit effectivement exécuté ce projet, si la mort lui en avoit laissé le tems. Personne n'étoit mieux en état que lui de remplir les vues de M. d'Aguesseau. Il avoit une connoissance parfaite de tous les anciens Auteurs qui ont travaillé sur ce sujet. Il avoit fourni au P. *le Long*, Auteur de la Bibliothèque Historique de France, des Mémoires qui lui ont beaucoup servi dans les jugemens qu'il a portés sur les Auteurs tant imprimés que manuscrits, qui ont écrit sur l'Histoire de Provence ; il avoit formé lui-même le dessein de donner au public une Bibliothèque des Auteurs Provençaux. Il avoit déja ramassé plus de cinq cens articles, lorsque diverses circonstances le détournèrent de cet ouvrage.

Tous ses projets littéraires furent dérangés par le voyage qu'il fit en Italie en 1736. On peut dire à sa louange que dans le pays du monde, où il y a le plus de Savans & où l'antiquité est mieux étudiée & mieux connue que nulle part, il trouva le moyen de briller par son érudition. Les Savants de Rome étoient partagés sur une question qui ne paroîtra intéressante qu'à ceux qui savent que l'étude de ce que les Italiens appellent *Curiosita*, est la seule occupation qu'ayent ceux d'entr'eux qui cultivent leur esprit. Il s'agissoit de savoir si les anciens se servoient du cuivre dans leurs ouvrages domestiques. Mazaugues soutint l'affirmative ; sur les difficultés qu'on lui fit, il fit voir à ceux qui n'étoient pas de son avis, des Monumens tant votifs que sépulchraux, qui avoient été fixés contre des murailles avec des clous de ce métal.

En passant à Florence, il y découvrit plusieurs Manuscrits, qui contenoient des Poésies des Troubadours ; on ne sauroit exprimer sa joie à la vue de ces monumens qui lui rappelloient un tems, où les lettres oubliées dans le reste de l'Europe étoient honorées & protégées dans sa patrie. Il obtint la permission d'en prendre des copies : il en trouva encore d'autres à Rome dans la Bibliothèque du Vatican ; & sur le refus que

les Bibliothècaires lui firent de les lui laisser copier, il s'adressa au Pape Clément XII qui regnoit alors. Ce Pontife, qui aimoit lui-même beaucoup les Lettres, & qui favorisoit ceux qui les cultivent, accorda cette grace à ses instances, contre les régles ordinaires.

A Lucques, il fit une découverte après laquelle tous les Savans de l'Europe soupiroient depuis bien longtems. Il trouva un Manuscrit original de l'Histoire de St. Louis par le Sire de Joinville. Jusqu'alors on n'en connoissoit aucun, & le père *Hardouin*, fameux par la hardiesse & la singularité de ses opinions, avoit pris delà occasion de suspecter cet ouvrage.

Mazaugues ne fut guère plus d'un an en Italie: il en revint au bout de ce tems-là, chargé des riches découvertes qu'il y avoit faites en Manuscrits, en Médailles & en Antiquités de toute espèce. Il acheta à Rome une collection de Sceaux, qui, jointe au nombre considérable qu'il en avoit déja, faisoit un recueil unique, & pouvoit beaucoup servir à éclaircir l'histoire des familles nobles de France & d'Italie. La mort l'a surpris pendant qu'il travailloit à les mettre en ordre & à les déchiffrer.

Quelques mois après son retour d'Italie, il fut obligé d'aller à Paris pour un procès. Il ne comptoit y faire qu'un séjour de quelques mois. Il y a pourtant été près de quatre ans, retenu moins par ses affaires que par son goût pour les Sciences qu'il avoit tous les moyens d'y satisfaire.

Pendant le tems qu'il y a été, il a fait plusieurs acquisitions considérables soit en Livres ou en Médailles. L'Abbé de Rothelin lui céda une partie de celles qu'il avoit eues du Cabinet de feu M. Lebret. Il se trouva, parmi ce nombre, plusieurs Médailles rares. Il y en eut entre autres une *d'Herode Antipas* qui est une Médaille unique. Elle avoit déja donné lieu à deux dissertations, l'une de M. *Rigord* qui l'avoit possédée en premier lieu, la seconde du Cardinal *Noris*. L'un & l'autre de ces Savans se sont servis de l'époque marquée sur cette Médaille, pour fixer l'année de la naissance de J. C. Dès le tems qu'elle étoit dans le Cabinet de M. Lebret, Mazaugues avoit eu des soupçons sur son antiquité; mais il n'avoit pas pu avoir occasion de les éclaircir, parce que M. le Bret, recommandable par tant d'autres qualités plus essentielles, avoit la foiblesse de supporter avec peine qu'on parût avoir des soupçons sur ses Médailles. Dès qu'il en fut possesseur, il crut devoir à son amour pour la vérité, de l'examiner de nouveau: il assembla tout ce qu'il y avoit de plus habiles gens à Paris, qui, après un mûr examen, jugèrent qu'elle étoit moulée sur l'antique; dès qu'il eut fait cette découverte, il en voulut faire part au Public. Il pria pour cela M. de la Bâtie de Bimart, de l'insérer dans ses Remarques sur la Science des Médailles du P. *Joubert*, qu'il alloit donner au Public. Il voulut par-là que tous les Savans fussent en état de juger, si une pièce de cette espèce suffisoit pour servir de base à un systême, qui détermine un point de chronologie aussi important, que la véritable année en laquelle J. C. est né.

Par ce trait, qui suppose beaucoup de connoissances, & encore plus de probité, on peut connoître le caractère de Mazaugues. Plusieurs Savans auroient

joui du plaisir de laisser croire à toute l'Europe, qu'ils possédoient une pièce unique & illustrée par les recherches de plusieurs Ecrivains. La gloire qu'il a acquise par ce trait de probité, surpasse celle qu'auroit pu lui procurer la possession de la véritable Médaille d'Hérode.

On lui a souvent oui dire, que s'il avoit cru devoir faire à Paris un séjour aussi considérable, il auroit mis ce tems là à profit pour la République des Lettres, en procurant au Public un ouvrage utile & curieux. Voici de quoi il étoit question : M. de Boze a fait graver une quantité considérable de Monnoies des Princes & des Seigneurs, tant Ecclésiastiques que séculiers, qui ont eu anciennement droit de battre Monnoie en France ; mais les occupations de ce Savant l'ayant empêché de mettre en ordre ces gravures, & d'y ajouter des explications, il voulut engager M. de Mazaugues à travailler sur ce sujet, & à faire imprimer un Traité complet, pour servir d'explication à ses planches.

C'est lors de ce voyage, qu'il s'est fait connoître plus particulièrement de M. le Chancelier d'Aguesseau ; les distinctions qu'il en a reçues dans toutes les occasions, firent honneur, & à ce Chef de la Justice, qui sut démêler le mérite sous un extérieur simple, & à Mazaugues, qui sut mériter l'estime d'un homme, qui se connoissoit mieux que personne en science & en vrai mérite. M. d'Aguesseau l'avoit souvent entretenu des projets qu'il avoit pour l'avancement des Lettres, & il profitoit avec plaisir de ses lumières.

Il revint enfin en Provence dans le mois de Mars 1742. Après avoir fait un séjour de quelques mois à la campagne, il comptoit reprendre ses occupations ordinaires, & jouir mieux que jamais de la tranquillité de son cabinet. Il avoit déja commencé à mettre en ordre les acquisitions en Médailles & en Livres, qu'il avoit faites à Rome & à Paris, lorsqu'une mort imprévue l'enleva, le 17 Février 1743. Il fut enterré, de même que son père, aux Capucins d'Aix, dans le tombeau de ses ancêtres.

M. de Thomassin Bargemont, son frère, & son héritier, vendit, peu de tems après sa mort, la riche Bibliothèque, & le cabinet formé avec tant de soin à M. d'Inguimbert, Evêque de Carpentras. Ce Prélat en a formé une Bibliothèque publique à Carpentras. M. de Trimond, neveu par sa mère de Mazaugues, a cependant sauvé quelques Manuscrits, qu'il a ensuite donnés à M. le Président de St. Vincent. Ces Manuscrits sont : 1°. Une *Analyse raisonnée*, faite par M. de Peiresc lui-même, de la correspondance qu'a eue le Parlement pendant les troubles de la Ligue, avec les Evêques, les Commandans, les Consuls & les Capitaines de la Province. Ce Manuscrit contient l'Extrait des *Lettres* que le Parlement recevoit & écrivoit depuis l'année 1588 jusqu'en 1591.

2°. Une *Analyse*, faite par M. de Mazaugues, des Registres du Parlement d'Aix, depuis l'année 1535 jusqu'en 1722. Cette Analyse est d'autant plus précieuse, que les anciens Registres du Parlement jusqu'en 1573, sont, ou égarés, ou absolument inlisibles.

3°. Un *Recueil des Lettres* que M. de Mazaugues avoit reçues de plusieurs Savans, entr'autres, sa correspondance avec les Auteurs du *Gallia Christiana*. Cette

correspondance, prouve les obligations que les Bénédictins, qui travailloient à cet ouvrage, lui avoient : ils l'ont reconnu dans la partie de leur Histoire, qui concerne les Eglises de Provence. Il les avoit accompagnés dans leurs voyages, & leur avoit fourni des mémoires en grand nombre.

4°. Une *Analyse* fort détaillée des Mémoires manuscrits de MM. de Forbin, la Roque & de Milany Cornillon, Présidens à Mortier, de MM. de Thoron & de Guidi, Conseillers au Parlement. V. AGUT & THORON. On a dit que Mazaugues avoit recueilli tous les Manuscrits qu'il avoit pu se procurer sur l'Histoire du pays; il avoit encore amassé beaucoup de Matériaux sur l'histoire du Parlement, qui est étroitement liée avec celle de la Province; & c'est sur ces matériaux que M. d'Hesmivi de Moissac son parent a travaillé. V. MOISSAC, au supplément de ce Volume.

L'on a gravé sur une pierre qui couvre le tombeau de Mazaugues, l'Epitaphe suivante, que nous rapportons à cause de sa singularité.

Mazaugues ici gît, l'honneur des Thomassins,
Illustre par son nom, son rang & sa science;
En vivant, il faisoit honneur à la Provence,
Après sa mort, il fait honneur aux Capucins.

Terminons cet article par un tableau de comparaison que nous avons ébauché. Peyresc fut le Mecène des Littérateurs & des Artistes de son tems. Les Présidens de Mazaugues marchèrent sur ses traces; & nous avons le bonheur d'avoir des imitateurs de leur bienfaisance en la personne de MM. les Présidens de Fauris St. Vincent & de Noyers, dignes en tout sens de remplacer ces illustres personnages.

THORON, (Antoine de) Seigneur de Thoard & d'Artignosc, fut reçu Conseiller au Parlement en 1588. Il a été un des plus savans Magistrats de son siècle, & lié d'une amitié étroite avec MM. du Vair, de Peyresc, Gassendi, & la plupart des Savans de son tems. Gassendi fait souvent son éloge dans la vie de Peyresc : la Rocheflavin, dans son Histoire des Parlemens, le cite comme un Magistrat renommé par son intégrité & ses connoissances. On peut voir aux articles DUCHESNE & CORRIOLIS, comment il hâta par ses conseils, la réduction de la Ville d'Aix à l'obéissance d'Henri IV. Thoron a fait un recueil d'Arrêts, que le fameux Duperier avoit conservés, & qui sont imprimés avec les ouvrages de ce Jurisconsulte. Il a aussi composé des Mémoires manuscrits, sur les événemens dont il avoit été le témoin; ces Mémoires étoient dans la Bibliothèque de M. de Mazaugues; M. de Moissac les cite souvent dans son Histoire manuscrite du Parlement. Il en a extrait ce qu'il dit sur l'affaire de Gofredi, arrivée en 1611; on ne sera peut-être pas fâché de voir la manière dont M. de Thoron, qui étoit le Rapporteur de cette fameuse Procédure, en a parlé. *Dans le mois d'A-*

vril 1611, un Curé des Accoules, de la ville de Marseille, nommé Gofredi, fut accusé de sortilège : cette affaire a fait grand bruit dans le Royaume, & a donné à notre Parlement la réputation de croire aux Sorciers ; mais sans agiter la question s'il étoit Sorcier ou non, sur laquelle on trouveroit bien des incrédules, il est certain que Gofredi étoit convaincu de plusieurs crimes, & surtout de profanation des Sacremens, & d'avoir abusé une de ses pénitentes ; ce qui seul a mérité la peine qu'on lui a faite souffrir, ainsi que M. Duvair l'a écrit à Monseigneur le Chancelier. Or il arriva pendant qu'on travailloit à la visite du Procès, une histoire plaisante. Plusieurs témoins de l'information avoient déposé que Gofredi se transportoit au sabat, après s'être frotté d'une certaine huile magique, & qu'il revenoit ensuite dans sa chambre par le tuyau de la cheminée : dans le tems qu'on lisoit ces dépositions, on entendit un grand bruit dans la cheminée, & à l'instant tous les Juges virent sortir un grand homme noir qui secouoit sa tête, les Juges s'enfuirent presque tous ; pour moi, qui restai au Bureau, je lui demandai qui il étoit ; il me répondit fort effrayé : qu'il étoit un Ramonneur, lequel, après avoir ramonné la cheminée de MM. des Comptes, dont le tuyau joignoit celle de la Chambre Tournelle, s'étoit mépris en descendant, & avoit passé par la cheminée du Parlement.

M. de Thoron a eu de Marguerite d'Arbaud de Bargemont, Jean-Antoine de Thoron, reçu en sa charge en 1623.

TOULOUBRE, (LOUIS VENTRE DE LA) né à Aix en 1706, eut pour père, Gaspard Ventre, Seigneur de la Touloubre, qui fut Consul d'Aix, & Procureur du Pays en 1741, & pour mère, Charlotte de Gazille.

Ses premières années furent partagées entre l'étude des Loix & celles de la Poésie. Il excella dans l'un & l'autre genre ; & s'il abandonna le Temple des Muses pour celui de Thémis, c'est qu'il préféra toujours son devoir à ses amusemens.

En 1732, le Roi le nomma à la Chaire de Professeur du Droit François, en l'Université d'Aix, place qu'il remplit avec distinction. En 1734, il fut pourvu d'un Office de Substitut du Procureur Général au Parlement. Il avoit épousé en 1729, Cathérine Vincens, fille de Melchior Vincens, qui étoit Procureur du Pays en 1720. Il en eut plusieurs enfans, dont les talens annoncent qu'ils ont hérité de la science de leur père.

Ce Professeur remporta dans sa jeunesse, plusieurs prix académiques. Parmi ses ouvrages de Poésie, on remarque une *Ode sur l'Imagination*, qui commence par ce vers :

Ne puis-je te fixer, bizarre enchanteresse ?

Cette Ode fut couronnée en 1738 par l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, & annoncée par les Journalistes, comme devant être placée dans le petit nombre de bons ouvrages que nous avons en ce genre. Il est encore Auteur d'un poëme, intitulé : *le Sacrifice d'Abraham*. L'on doit regretter que l'étude & les occupations du Barreau aient suspendu les efforts de sa lyre, qui s'étoit annoncée avec les avantages les plus heureux.

Parmi ses ouvrages de Jurisprudence, qui

qui jouissent de la réputation la mieux méritée, & de l'autorité la plus respectée ; nous citerons : 1°. *La Jurisprudence Féodale*, en 2 vol. in-8°. Cet ouvrage avoit d'abord paru en un seul volume. 2°. *Les Œuvres de Duperier*, 3 vol. in-4°. avec des observations très-judicieuses sur l'état actuel de la Jurisprudence. 3°. *Les Actes de notoriété de MM. les Gens du Roi*, un vol in-8°. Tous ces traités ont été réimprimés plusieurs fois.

La Touloubre avoit commencé à travailler à un *Commentaire* sur les Statuts de Provence : des considérations particulières l'empêchèrent d'y mettre la dernière main. On a encore trouvé parmi ses MSſ. des matériaux & le commencement d'un ouvrage sur *le Droit maritime*. Tous ses écrits annoncent l'homme studieux, & le Jurisconsulte profond.

Il mourut dans sa patrie, le 3 Septembre 1767, au retour d'un voyage qu'il avoit fait en Italie.

(*Art. communiqué par M. son fils.*)

TOURNEFORT, (JOSEPH PITTON DE) nâquit à Aix, le 5 Juin 1656, de Pierre Pitton, Ecuyer, Seigneur de Tournefort, & d'Aimare de Fagoue, d'une famille noble de Paris.

On le mit au Collège des Jésuites d'Aix; mais quoiqu'on l'appliquât uniquement à l'étude du latin, dès qu'il vit des plantes, il se sentit Botaniste. Il vouloit savoir leurs noms, il remarquoit soigneusement leurs différences ; & quelquefois il manquoit à sa classe, pour aller herboriser à la campagne, & pour étudier la nature au lieu de la langue des anciens Romains.

Lorsqu'il fut en Philosophie, il goûta peu celle qu'on lui enseignoit ; il découvrit dans le Cabinet de son père, la Philosophie de Descartes, peu connue alors en Provence, & il trouva ce qu'il cherchoit. Ne pouvant jouir de cette lecture qu'à la dérobée, il en faisoit ses délices & s'y livroit avec ardeur. Destiné à l'Eglise, on le fit étudier en Théologie, & on le mit dans un Séminaire ; mais sa destination naturelle prévalut. Il falloit qu'il vît des Plantes ; & il apprit de lui-même, en peu de tems, à connoître celle des environs de sa patrie. Il alloit faire ses études chéries dans un jardin assez curieux d'un Apothicaire d'Aix, ou dans les campagnes voisines, ou même sur la cime des rochers.

Il pénétroit par adresse ou par présent, dans tous les lieux fermés, où il pouvoit croire qu'il y avoit des plantes qui n'étoient pas ailleurs. Il y étoit même quelquefois furtivement au défaut d'autres moyens ; & un jour il pensa à être accablé de pierres par des Paysans, qui le prenoient pour un voleur.

Tournefort n'avoit pas moins de passion pour la Chymie & l'Anatomie, que pour la Botanique. Enfin la Physique & la Médecine le revendiquèrent avec tant de force sur la Théologie, qu'il fallut qu'elle le leur abandonnât. Il étoit encouragé par l'exemple d'un oncle paternel qu'il avoit, Médecin fort habile & fort estimé ; & la mort de son père, arrivée en 1677, le laissa entièrement maître de suivre son inclination : profitant de cette liberté, il parcourut les montagnes du Dauphiné & de la Savoie, d'où il rapporta les plantes sèches, dont il commença son herbier. Il étoit d'un tempérament vif, laborieux, robuste ; un grand fonds de gaité naturelle le soutenoit dans le travail, & son corps, ainsi que son esprit, avoient été faits pour la Botanique.

En 1679, il partit d'Aix pour Montpellier, où il se perfectionna beaucoup dans la Botanique & dans la Médecine. Outre l'excellent jardin de plantes, établi dans cette ville par Henri IV, il en courut tous les environs à plus de dix lieues, & en rapporta des plantes inconnues aux gens même du pays.

De Montpellier il alla à Barcellonne, au mois d'Avril 1681. Il demeura jusques à la fin de Juin dans les montagnes de Catalogne, où il étoit suivi par les Médecins du pays, & par les jeunes étudians en Médecine, à qui il demontroit les plantes. Les hautes montagnes des Pyrénées étoient trop proches pour ne le pas tenter : ni la pauvreté des habitans de qui il devoit tirer des vivres, ni la peur des voleurs ne purent le détourner de ce dessein. Aussi fut-il une fois dépouillé par les Miquelets Espagnols. Il enfermoit des réaux qu'il portoit sur lui dans du pain qui étoit si dur & si noir, que quoiqu'ils le volassent fort exactement, ils lui laissoient ce pain avec mépris. Les rochers affreux & inaccessibles qui l'environnoient de toute part, s'étoient changés pour lui en une magnifique Bibliothèque, où il avoit le plaisir de trouver tout ce que sa curiosité demandoit, & où il passoit des journées délicieuses. Une méchante cabane où il couchoit, tomba un jour sur lui; il resta deux heures sous les ruines; & il y auroit péri, si on eût tardé encore quelque tems à l'en retirer.

Ce zélé Botaniste revint à Montpellier vers la fin de 1681, & de-là à Aix, où il rangea dans son herbier, les plantes qu'il avoit ramassées en différens pays. M. Fagon, premier Médecin de la Reine, qui s'étoit fort attaché à la Botanique, ayant entendu parler favorablement de Tournefort, l'attira à Paris en 1683, & lui procura la place de Professeur de Botanique au Jardin Royal des plantes de cette Capitale. Cet emploi ne l'empêcha pas de faire différens voyages. Il retourna en Espagne, & alla jusqu'au Portugal; il fut aussi en Hollande & en Angleterre, où il vit des plantes, & plusieurs grands Botanistes, dont il gagna facilement l'estime & l'amitié. *Hermann*, célèbre Professeur de Botanique à Leyde, vouloit lui résigner sa place, parce qu'il étoit fort âgé. Il lui en écrivit avec beaucoup d'instance; & le zèle qu'il avoit pour la science qu'il professoit, lui faisoit souhaiter un successeur, non seulement étranger, mais même ennemi, puisque la France étoit alors en guerre avec la Hollande. Il lui promettoit une pension de quatre mille livres des Etats Généraux, & lui faisoit espérer une augmentation, lorsqu'il seroit encore mieux connu.

La Pension attachée au jardin Royal de Paris étoit fort modique; cependant l'amour de son pays lui fit refuser des offres & si utiles & si flatteuses. La France ne fut pas ingrate; l'Académie des Sciences ayant été mise en 1692, sous l'inspection de M. l'Abbé Bignon, un des premiers usages qu'il fit de son autorité, deux mois après qu'il en fut revêtu, fut de faire entrer dans cette compagnie Tournefort & Homberg, célèbre Chymiste, & premier Médecin de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, qu'il ne connoissoit, ni l'un ni l'autre que par le nom qu'ils s'étoient fait.

En 1694, parut le premier ouvrage de Tournefort, intitulé: *Elemens de Botanique, ou Méthode pour connoître les plantes*, imprimé au Louvre en 3 vol.

in-8°. Cet ouvrage, fait pour mettre de l'ordre dans le nombre prodigieux de plantes ſemées ſi confuſément ſur la face de la terre, les reduit toutes à quatorze claſſes, par le moyen deſquelles on deſcend à 673 genres, qui comprennent ſous eux 8846 eſpèces de plantes, ſoit de terre, ſoit de mer. Il fut fort approuvé du plus grand nombre des Phyſiciens; mais il fut attaqué ſur quelques points par M. Ray, célèbre Botaniſte, & Phyſicien Anglois. Tournefort lui répondit en 1697, par une Diſſertation latine. La diſpute fut ſans aigreur, & même aſſez polie de part & d'autre. Le Botaniſte François, dans un ouvrage poſtérieur à la diſpute, a donné de grands éloges à M. Ray, ſur ſon ſyſtême des plantes.

Il ſe fit recevoir Docteur en Médecine de la Faculté de Paris; & en 1698, il publia une *Hiſtoire des Plantes qui croiſſent aux environs de Paris, avec leur uſage dans la médecine*. C'eſt un in-12. dont M. de Juſſieu le jeune a donné une ſeconde édition, augmentée d'un volume en 1725. On peut encore compter parmi ſes ouvrages, un livre, ou du moins une partie d'un livre qu'il n'a pas fait imprimer. Il porte pour titre : *Schola Botanica, ſive Catalogus plantarum quæ ab aliquot annis in horto regio Pariſienſi ſtudioſis indigitavit vir Clariſſimus Joſephus Pitton de Tournefort, Doctor Medicus*, &c. Amſterdam, 1699. Un Anglois nommé *Simon Warton*, qui avoit étudié trois ans en Botanique, au jardin du Roi, ſous Tournefort, fit ce catalogue des plantes qu'il y avoit vues.

Comme les élémens de Botanique avoient eu tout le ſuccès que l'Auteur même pouvoit deſirer, il en donna, en 1700, une traduction latine, & plus ample, en faveur des Etrangers, ſous ce titre : *inſtitutiones rei herbariæ*; 3 vol. in-4°. Le premier contient le nom des plantes, ſuivant le ſyſtême de l'Auteur; & les deux autres renferment leurs figures très-bien gravées. A la tête de l'ouvrage eſt une préface ou introduction, qui contient une Hiſtoire inſtructive & agréable des Botaniſtes, & de la Botanique.

Son amour pour les plantes ne l'empêchoit pas de ſe porter à toutes les curioſités de la Phyſique : pierres figurées, marcaſſites rares, pétrifications, cryſtalliſations, coquillages de toute eſpèce; il ramaſſoit tout avec ſoin. Il eſt vrai que, ſuivant ſon ſyſtême, les pierres étoient des plantes; par-là, elles entroient naturellement dans ſon étude. Il ramaſſoit auſſi des habillemens, des armes, & toutes ſortes de curioſités; de ſorte qu'il s'étoit fait un cabinet, que les curieux eſtimoient à cinquante mille livres.

Le Roi l'envoya en 1700 dans le Levant pour y faire des découvertes. Il partit avec M. *Gundelsheimer* Allemand, excellent Médecin, & avec M. *Aubriot*, habile Peintre en mignature; il alla juſques à la frontière de Perſe; il vouloit auſſi aller en Afrique; mais la peſte, qui étoit en Egypte, le fit revenir de Smyrne en France, en 1702; il en rapporta 1356 nouvelles eſpèces de plantes. Ces nouvelles découvertes ſervirent de matière à ſon *Corollarium Inſtitutionum rei Herbariæ*, imprimé en 1703.

De retour à Paris, il voulut reprendre la pratique de la Médecine, que ſes

voyages avoient interrompue, & il se trouva tout d'un coup accablé de travail. Il falloit qu'il s'occupât de ses anciens exercices du Jardin Royal ; il y joignoit encore ceux du Collège Royal, où il eut une place de Professeur en Médecine. Les fonctions de l'Académie lui demandoient aussi du tems ; enfin il vouloit travailler à la rélation de son grand voyage, dont il n'avoit rapporté que de simples mémoires informes & intelligibles pour lui seul. Tant d'occupations altérèrent sa santé, & cependant il ne la ménageoit pas davantage. Lorsqu'il étoit dans cette mauvaise disposition, un accident imprévu lui fit perdre la vie. Comme il alloit à l'Académie, il eut la poitrine violemment pressée par l'essieu d'une charrette qu'il ne put éviter. Il lui survint un crachement de sang qu'il négligea. Son exactitude à ses devoirs lui fit même entreprendre de faire dans cet état des leçons de Botanique & de Médecine. Son mal augmenta; & après avoir langui pendant quelques mois, il mourut d'une hydropisie de poitrine, le 28 Décembre 1708, âgé de 53 ans. Il laissa son cabinet au Roi pour l'usage des Savans, & ses livres de Botanique à l'Abbé Bignon.

Ses voyages ont été imprimés au Louvre in-4°. en 2 volumes ; le premier avant sa mort, & le second après lui, sur son manuscrit. On a encore de lui une réponse à deux Lettres, écrites par Philibert Collet, inférée dans le Journal des Savans, Mai 1697, sous le nom de M. Chomel, qui n'en est pas l'Auteur. On trouve 13 mémoires de Tournefort dans le recueil de l'Académie de Sciences. Ses voyages sont aussi imprimés en 3 vol. in-8°. & cette édition, est recherchée. (*Extrait de son Eloge.*)

TOURNELY (Honoré) Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Professeur Royal Emérite, & Chanoine de la Ste. Chapelle de Paris, étoit né à Antibes de parens obscurs le 28 Août 1658. Il n'avoit d'autre bien que beaucoup d'ouverture pour l'étude & une grande disposition pour y réussir ; mais ses parens hors d'état de seconder de si heureuses dispositions, l'occupoient à la garde de quelques pourceaux qui faisoient presque toute leur richesse. Un jour qu'il les faisoit paître, il vit passer un carrosse dans la route de Paris. Le jeune Tournely, né avec un esprit vif & un desir ardent d'être quelque chose, quitte son troupeau & se met derriere la voiture. Il savoit qu'il avoit un oncle qui avoit une petite place dans la paroisse de St. Germain l'Auxerrois ; & il s'imagina qu'il feroit une espece de fortune, s'il pouvoit parvenir un jour à occuper une pareille place. Rempli de ces idées, il arriva auprès de son oncle qui lui donna les premiers élémens, & qui l'appliqua bientôt après à l'étude de la grammaire. Il fit ses humanités avec distinction, & il dut à la vivacité de son esprit & à ses talens, les protecteurs illustres qui le secondèrent. Il étudia en Sorbonne & fut reçu docteur en 1686. Ses liaisons avec les Jésuites lui procurèrent d'abord une fortune honnête. En 1688, l'Université de Douai ayant besoin d'un homme capable d'y enseigner la Théologie, Louis XIV y envoya Tournely avec M. de Palongues, tous deux habiles & en état de faire honneur à la Faculté par leurs talens.

Tournely fut rappellé quatre ans après, c'est-à-dire, en 1692, pour rem-

plir le même emploi à Paris dans les Écoles de Sorbonne où il professa pendant 24 ans avec applaudissement. Il devint Chanoine de la Ste. Chapelle ; & le Roi, à qui son mérite n'étoit pas inconnu, ajouta une Abbaye à son Canonicat. L'Abbé Tournely quitta sa Chaire en 1716 pour revoir les traités qu'il avoit donnés en Sorbonne, dont plusieurs étoient déjà imprimés ; il joua un grand rôle dans la défense de la Bulle *Unigenitus*, pour laquelle il travailloit, lorsqu'il mourut d'apoplexie le 26 Décembre 1729, à l'âge de 71 ans. Il avoit un génie facile, une pénétration vive & une mémoire heureuse. La netteté & la clarté faisoient le caractère de ses explications, qui étoient d'ailleurs relevées par un style correct & élégant. Ses ennemis l'ont accusé de penser d'une façon & d'écrire d'une autre ; ils lui prêtent même des propos qui confirment le jugement qu'ils en portent ; mais il faudroit les avoir entendus pour se décider contre Tournely ; & il est reservé à la passion de vouloir jeter un voile sur le mérite réel, & de condamner sur des oui-dire.

Les ouvrages de ce fameux Théologien sont en grand nombre : on trouve dans son cours de Théologie, intitulé : *Cursus Theologicus*, *Scholastico-dogmaticus* &c. deux volumes sur la grace, deux sur les attributs de Dieu, deux sur les Sacremens, un sur l'Eglise & un sur l'Incarnation, deux sur la Pénitence & l'Extrême-onction, trois sur l'Ordre & sur l'Eucharistie & un sur le Mariage. Cette Théologie est une des plus méthodiques & des plus claires que nous ayons. Elle a été réimprimée à Vénise en 16 volumes in-4°. On en a trois abregés : l'un est de M. Montagne, Docteur de Sorbonne, qui n'a travaillé que sur quelques traités. Le 2me. moins étendu est de M. Robinet ; le 3e. a paru depuis 1744. On le doit à M. Collet, Prêtre de la Congrégation de St. Lazare. C'est le plus usité dans les Séminaires ; il est en 7. vol., sous ce titre : *Institutiones Theologicæ, quas è fusioribus suis editis & ineditis ad usum Seminariorum contraxit Petrus C*** Theologiæ Tournelyanæ continuator : opus ad juris Romani & Gallici normam exactum.* On reproche à Collet de manquer en général d'ordre & de méthode, d'être par fois diffus & d'avoir placé de mauvaises plaisanteries dans un ouvrage aussi sérieux que l'est une Théologie. (V. P.)

TRIAL, (JEAN-CLAUDE) Directeur de l'Académie Royale de Musique, & digne, par ses talens, de présider à une entreprise qui est la réunion de tous les talens, avoit reçu le jour sous le beau ciel du Comté-Venaissin. Le lieu de la naissance des hommes qui ont acquis quelque célébrité, n'est jamais une anecdote indifférente. C'est une considération qui peut se joindre à celles des autres causes physiques qui influent si puissamment sur le génie.

Né à Avignon de parens honnêtes, mais mal partagés du côté de la fortune, Trial quitta sa patrie à l'âge de douze ans, pour se procurer les ressources qui lui manquoient sous le toit paternel. Il avoit pour tout bien son goût & quelque connoissance de la musique. Il se fit bientôt connoître & admirer à Montpellier par des morceaux de sa composition qui intéressoient les amateurs en faveur d'un Auteur précoce,

Ses talens, ou pour mieux dire, ses succès lui procurèrent la place de Directeur du Concert & de l'Opéra de Montpellier.

Ce Théâtre étoit trop borné pour Trial; la Capitale lui en offroit un plus vaste: il s'y rendit, & il y fut accueilli comme il le méritoit. Placé à la tête de l'Orchestre de l'Opéra-Comique, il donna des preuves non-équivoques de la fécondité de ses talens. Devenu Directeur de la musique de Monseigneur le Prince de Conti, il s'attira l'estime de ce protecteur qui lui obtint la place de Directeur de l'Académie Royale de Musique: place délicate dans laquelle Trial sut se concilier l'estime de ses confrères & l'attachement des inférieurs, prévenir par ses bons procédés ou anéantir dans leur principe, ces guerres intestines trop communes parmi des gens que la rivalité ou les caprices divisent le plus souvent. Aussi a-t-on dit avec juste raison que jamais le limon de la barque lyrique ne fut en des mains plus sûres.

A travers les embarras de cette administration pénible, cet artiste trouva le tems de composer des airs qu'il appliquoit à des paroles souvent ridicules, mais qui changeoient presque de caractère à l'aide de sa musique. Nous ne parlerons pas de cette musique vive, saillante & ingénieuse que le Public n'a pas connue, & qu'il regretteroit s'il pouvoit l'apprécier ce qu'elle vaut. Ces morceaux étoient faits pour M. de Conti son Mecéne. Parmi les Opéras qu'il a mis en musique, on distingue, *Esope à cythère*, *la Chercheuse d'Esprit*, *le Prologue* & les deux premiers actes de l'Opéra de *Silvie*. L'Acte de *Théonis* avec M. Le Berton, l'*Acte de Flore*, &c. Il avoit fait aussi deux actes & demi de l'Opéra projeté de *Linus*, dont les vrais connoisseurs ont désiré ardemment la suite. Il est encore auteur de quelques *Cantates*, d'une foule *d'Ariettes* charmantes, de Divertissemens & Symphonies, &c.

Ajoutons à son éloge cette bonté de cœur qui lui fit faire des privations pour secourir les Auteurs de ses jours. Rappellons à nos Lecteurs les soins qu'il prit d'un frère & d'une sœur qui sont encore aujourd'hui les délices de la Capitale sur un Théâtre agréable & varié à l'infini. Sa générosité s'étendoit également sur des indigens qui ne lui appartenoient que par le titre d'hommes malheureux.

Trial épousa le 29 avril 1769 une épouse digne de lui; mais cette union dura peu. Il mourut au mois de Juin 1771 dans sa trente-septième année. Les larmes, qu'on répandit à son convoi, étoient sincères & attendrissantes. Il excitoit les regrets, par ce qu'il avoit fait, & bien plus encore par ce qu'il auroit pu faire, si la mort ne l'eût enlevé à la fleur de son âge.

(*Extrait de son éloge.*)

TROGUE POMPÉE, l'un des premiers & des plus grands Historiens de l'Antiquité, nâquit, 40 ans avant l'Ere Chrétienne, à Vaison, ancienne Capitale du Pays des Voconciens, & aujourd'hui Ville Episcopale du Comté-Venaissin. Il avoit suivi son père à Rome où ils s'acquirent l'un & l'autre beaucoup de reputation. La faveur de Jules-César avoit élevé le pere à la charge de Secrétaire du cabinet; tout le monde sait quelle importance on attachoit alors à cette

dignité, l'une des plus importantes de l'Empire. Ce digne Ministre porta dans cette fonction délicate autant d'équité que de lumières ; ce qui le rendit cher à l'Empereur dont il possédoit la confiance. Le crédit d'un tel père sembloit destiner Trogue aux plus hautes faveurs de la fortune ; mais il prit une route différente qui ne lui fit pas moins d'honneur. Son goût pour la littérature l'éloigna tellement des affaires, qu'il préféra la vie tranquille & privée d'un Citoyen obscur à l'embarras éclatant des richesses & des honneurs. Il vécut pendant plusieurs années, dans l'oubli profond auquel la nature de ses occupations devoit condamner une grande partie de sa vie ; il ramassoit alors dans la tranquillité de la retraite les matériaux de cet édifice immense, dont Justin ne craint pas de comparer les difficultés à celles des travaux d'Hercule. Il avoit conçu le vaste dessein de composer une histoire générale du monde, & il l'exécuta. S'il n'eût consommé ce grand ouvrage, nous serions en droit de le taxer de témérité ; mais quelque surprenante que fût son entreprise, personne n'a mieux soutenu la dignité de l'histoire, tant pour le choix des matières, que pour la sagesse de la critique & la vérité des couleurs dont il sut peindre les différentes scènes qui composent cet immense tableau. Il n'est point d'Historien à qui l'antiquité ait prodigué des éloges plus magnifiques. Saluste, Tite-Live, & Tacite lui-même ne sont ni plus vrais, ni plus profonds, ni plus éloquens que Trogue Pompée. Justin, son abréviateur, relève surtout en lui cette dernière qualité : *vir priscæ eloquentiæ*, dit-il dans la préface de son abregé. Pline le naturaliste, qui lui devoit tant de détails curieux sur la nature des animaux, lui donne l'épithète de *Severissimus*, terme collectif de toutes les qualités requises dans un parfait Historien. Pompée avoit intitulé son ouvrage : *les Histoires Philippiques*, par la raison sans doute que Philippe, Roi de Macédoine, y jouoit un des rôles les plus brillans. Ces Histoires formoient 44 volumes, dont il ne nous reste plus que l'abregé fait par Justin sous Antonin, vers le milieu du 2me. siècle de notre Ere. Le style de cet abréviateur est élégant ; mais les fleurs qu'il affecte quelquefois de répandre avec plus de profusion que de goût, ne sauroient, quoiquil en dise, tenir lieu des beautés mâles de l'original qu'il mutile. Le jugement qu'en ont porté les anciens, autorise cette conjecture peu favorable au rédacteur de Trogue Pompée. Cet Historien célèbre mourut à Rome, quelques années avant la fin du regne d'Auguste, regretté des Savans de son tems. Son histoire ne parut qu'après celle de Saluste qu'il redressoit en plusieurs endroits.

M. l'Abbé de Longchamp cite pour la meilleure traduction *de Justin*, celle de 1693 donnée par un anonyme. M. l'Abbé Paul en a publié depuis, une nouvelle qui a été accueillie comme elle le mérite. Elle a paru en 1774, sept ans après l'édition du *Tableau* chronologique de gens de Lettres.

TROIN, plus connu sous le nom de *Delille*, qu'il prit on ne fait pourquoi, fut un simple Berger jusques à l'âge de dix ans. Les recherches les plus exactes faites dans les régistres des Paroisses de Bargemon, de Seillans, &c. ne nous apprenent point son nom de baptême,

ni le lieu de sa naissance. On croit assez généralement dans le pays, qu'il vit le le jour entre Seillans & Bargemon, dans une maison de campagne, appellée *Duech*, qui appartient à la Maison de Villeneuve-Vauclause. Cela paroît d'autant plus vraisemblable que la famille de Troin avoit exploité cette ferme pendant plus d'un siecle. Ce quartier avoit alors une Succursale où l'on administroit les Sacremens, & dont les régistres sont égarés aujourd'hui. Il est probable que Troin y nâquit vers l'année 1650.

A l'âge de quinze ans, il étoit, sans maître & sans principes, l'Armurier le plus habile qui ait jamais paru. Lenglet Dufresnoi rapporte qu'il assassina son maître pour avoir son secret; mais si son maître eût possédé quelque talent, le Public n'en auroit-il pas été instruit? Cette imputation est fausse, & elle fait perdre l'admiration qui est due aux talens naturels de Troin.

Cet artiste extraordinaire procédoit par des moyens inconnus; ses ouvrages avoient toujours quelque chose de singulier; & les plus fameux ouvriers ne purent jamais les imiter. On conservoit au château de Bargemon, des pièces de ferrurerie, des cloux & des couteaux, dont la matière & la forme étoient aussi singulières qu'admirables. On croit que ces pièces ont été déposées au cabinet du Roi. Le hazard avoit fourni à cet homme les matériaux qu'il employoit; mais ce hazard n'avoit cédé qu'à un génie actif & peu commun & à un désir d'étendre ses connoissances, qui auroit mené Troin à de grandes découvertes, s'il eût eu des maîtres pour le diriger.

On voit encore de nos jours, au château de St. Auban, appartenant à M. le Marquis de Villeneuve-Bargemon, des chiffons de papier, sur lequel sont écrits de la main même de Troin, les divers procédés qu'il employoit pour ses compositions: ce château étoit le lieu ordinaire de sa résidence. Il y a ses fourneaux, & ses outils. Mais les caractères dont il se servoit, sont indéchifrables, & énoncés d'ailleurs dans des termes techniques, ou pour mieux dire, allégoriques.

M. le Baron de Vauclause, Seigneur actuel de Bargemon nous a assuré tenir de M. son père, que dans un inventaire fait par ordre du Roi des effets & papiers du sieur Delille, on avoit trouvé une lettre du Roi de Portugal, qui l'invitoit à passer furtivement dans ses Etats & qui lui promettoit des grades, des honneurs, & notamment la Croix de l'Ordre du Christ. Ce qui prouve que sa réputation s'étoit fort étendue.

Le sieur Delille fut traduit à la Cour, où il mourut en 1712, suivant une note très-autentique. Il paroît qu'on l'avoit accusé de quelques crimes, mais son innocence dut se manifester de son vivant.

(*Art. communiqué par M. B. M. D. C.*)

TROUBADOURS. Nous renvoyons nos Lecteurs à la dissertation que nous avons placée à la fin de ce volume, dans laquelle nous parlerons fort au long de ces Poëtes Provençaux.

TROUILHAS, (ETIENNE DE LOMBARD, beaucoup plus connu sous le nom de L'ABBÉ DU) étoit né à Forcalquier, vers l'an 1610, d'un Conseiller du Roi, & Lieutenant Général de la Sénéchaussée

fée de Forcalquier. Le nom de *Trouilhas* que prit fon fils, eft celui d'une terre de fa famille.

Il fut d'abord Jéfuite, & il en porta l'habit quelque tems. Il ne le quitta que pour fe retirer à Port-Royal des Champs, auquel il eft toujours refté uni. Ils'appliqua principalement à la Théologie, mais fans négliger les Belles-Lettres ; & ayant pris part aux difputes de fon tems, fur la *grace* & fur la *morale*, il attaqua particuliérement deux Auteurs fort connus, le P. *Brifacier*, Jéfuite, & *Léonard Marandé*, différent de M. *Léonard Marandé*, Greffier de la Cour des Aides, & ami de Defcartes. Il fit contre le premier une *Réponfe*, divifée en quatre parties, où il réfute deux Sermons de ce Père, prêchés à Blois en 1651, le 20 & le 29 Mars. Cette réfutation contient beaucoup de principes fur la Pénitence & l'Euchariftie ; elle ne répond proprement qu'au Sermon du 29 Mars, & n'attaque l'autre qu'en paffant. Ce n'eft pas le feul écrit de l'Abbé du *Trouilhas*, contre le P. *Brifacier*. Il a encore publié contre ce père les ouvrages fuivans : 1°. *Extrait des principales injures, fauffetés, &c. du Janfénifme confondu, & du Sermon du P. Brifacier*. Le *Janfénifme confondu* étoit un ouvrage de ce Jéfuite. 2°. *Défenfe de la Cenfure de M. l'Archevêque de Paris, contre le Livre du P. Brifacier*, 1652.

Du Trouilhas a fait contre M. *Maradé* l'ouvrage intitulé : *Les Saints Pères de l'Eglife, vengés par eux-mêmes des impoftures du Sr. Marandé, fous le nom du Sr. de Ste. Anne* ; Paris, in-4°. 1652. C'eft l'opinion de *Dupin*, & de plufieurs Savans ; mais il y a lieu de croire qu'ils fe trompent, & que cet ouvrage eft du P. *Defmarets*, de l'Oratoire.

L'Abbé du Trouilhas ayant eu quelque infpection fur l'éducation de M. le Prince de *Conti*, & de M. de la *Roche-fur-yon*, fon frère, dans le tems que M. *Lancelot*, connu depuis fous le nom de *D. Claude Lancelot*, étoit chargé de l'éducation de ces Princes, il leur faifoit des conférences fur la partie morale & politique de l'Hiftoire. Il avoit été auparavant Gouverneur du Comte *de S. Pol*, fils de Mademoifelle la Ducheffe de *Longeville*, qui étoit très-liée avec Port Royal, & les Solitaires qui l'habitoient au dehors. Lorfque M. de *Janfon*, mort Cardinal & Evêque de Beauvais, fut nommé à l'Evêché de Digne, MM. de Port Royal lui donnèrent du Trouilhas, qui fervit utilement ce Prélat de fes confeils & de fa plume. On lui attribue en particulier, l'Ordonnance & l'Inftruction paftorale que M. de *Janfon* donna contre l'*Apologie des Cafuiftes*, du P. *Pirot*, Jéfuite, qui fut condamné par un grand nombre d'Evêques, dont nous avons encore les Inftructions paftorales fur ce fujet. M. *Nicole* eut part avec l'Abbé du *Trouilhas* à celle de l'Evêque de Digne.

Plufieurs années avant fa mort, du *Trouilhas* fe retira à Forcalquier, où il fut d'un grand fecours à *Marie-Angelique d'Arragon*, héritière du Duché d'*Atrio*, lorfqu'elle fe fut retirée auprès de la même Ville. Il l'affifta de fes avis, & lui fit compagnie dans fa retraite. La Princeffe mourut le 21 Octobre 1675, & lui laiffa toute fon Argenterie ; mais il la renvoya à fa famille, qui fe piquant d'une égale générofité, la renvoya à celui à qui elle avoit été léguée.

L'Abbé du Troüilhas mourut à Forcalquier, vers l'année 1689.

(*Art. de M. Paul.*)

TRUILHARD, (DENIS) né à Marseille en 1689, reçut de la nature une de ces ames tendres & sensibles, qui se pénètrent aisément des charmes de la vertu, & qui semblent destinées à en inspirer le goût. Ses premières études étoient à peine achevées, que ses parens l'engagèrent dans le commerce. Il fut d'abord envoyé dans diverses échelles du Levant; il vint delà en Espagne, où il essuya quelques revers qui le dégoûtèrent du monde. De retour en sa patrie, Truilhard embrassa l'état Ecclésiastique; & contre le vœu de son humilité, il fut ordonné prêtre en 1726. Il desservit successivement la Chapelle du Tiers Ordre de St. François, & l'Hôpital des Enfans-Abandonnés. Le Roi le nomma en même tems, Aumônier des Turcs convertis, dont il entendoit parfaitement la langue, & qui étoient en assez grand nombre sur nos Galères, pour suffire à l'activité d'un autre zèle que le sien. Truilhard ne trouva dans ce nouveau poste, qu'un motif de plus de porter encore plus loin l'étendue de sa charité. Tous les Forçats en devinrent l'objet, & il en ramena plusieurs dans les voies du salut.

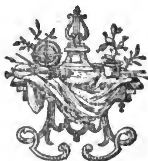
Il eut bientôt occasion de connoître *Boniface Dandrade*, jeune Prêtre, son compatriote, qui, dans les vues de la Providence, devoit être le coopérateur de ses entreprises. Animés d'un même esprit, le principal soin qui les occupa, fut la sanctification de la jeunesse; œuvre de laquelle Truilhard avoit déja cueilli les prémices, qu'il cultiva toute sa vie, & qui subsiste encore aujourd'hui dans le Séminaire du Sacré Cœur de Jesus, telle qu'il l'a instituée. C'étoit l'œuvre de son cœur: il réunissoit en effet dans sa personne, les qualités les plus propres pour réussir dans ce genre de ministère. L'abord aisé, les manières attrayantes, la conversation enjouée, le ton persuasif, un air de douceur, & de simplicité de mœurs, qui éclatoit dans tous ses traits, & dès la première entrevue, laissoient voir la beauté de son ame; & lui captivoient de telle sorte l'affection des jeunes gens, qu'il paroissoit les mouvoir à son gré. Lectures, Cantiques, conversations édifiantes, pieuses associations, il savoit tout mettre en œuvre pour attiser en eux le feu de l'amour Divin, & pour fixer la legéreté de ce premier âge, par la variété des exercices. Il avoit sur-tout le talent merveilleux de faire goûter à ces jeunes cœurs, sous le dehors quelquefois d'une partie de plaisir, ou d'une recréation honnête, ce que la pratique du renoncement à soi-même a de plus dur à la nature, & de plus parfait.

De cette pépinière de jeunes gens, qui se rendoient volontairement chez lui, tous les soirs, de divers quartiers de la Ville, il en sortit un grand nombre, qui devinrent des modèles dans tous les états, même dans les Cloîtres les plus austères. *Voyez* dans l'article DANDRADE, les autres détails de sa vie, & les pieux établissemens dont il a partagé la gloire. Ses travaux, en remplissant ses jours, les abregèrent. A la suite d'un pénible voyage, entrepris pour faciliter le retour d'un Protestant à l'Eglise Catholique, sans se permettre le moindre relâche, il donna les exercices d'une retraite. Ses forces ne purent seconder son zèle. Il fut attaqué d'une pleurésie, dont il mourut quelques jours après, à l'âge de 53 ans, le 21

Septembre, 1743, ſur un lit d'emprunt, s'étant dépouillé de tout en faveur des pauvres. La charité étoit ſa vertu favorite; on l'avoit vu donner en une occaſion, juſques à ſes habits, ne ſe reſervant que ſa ſoutane, par un tems très-froid. Il puiſoit cet attrait pour les ſaintes rigueurs de la pénitence, & la pauvreté Evangélique, dans la méditation continuelle des ſouffrances du Sauveur, auxquelles il étoit particulièrement devot.

Les Bénédictions du Ciel qui avoient accompagné ſon miniſtère, le ſuivirent juſqu'au tombeau. La ſeule nouvelle de ſa mort prochaine, opéra une converſion auſſi prompte qu'éclatante, dans un jeune homme qui avoit été ſon Diſciple. M. de Belſunce, ſon Evêque, ſi connu par ſon dévouement généreux durant la peſte de Marſeille, pleura cet excellent Sujet. Cet illuſtre Prélat achevoit la cérémonie de l'ordination, quand on vint lui annoncer que Truilhard touchoit à ſa fin. « Plaiſe au Ciel, » s'écria-t-il, en terminant l'éloge qu'il en fit, & qu'il adreſſa aux nouveaux Prêtres, « plaiſe » au Ciel que le compte que j'aurai un » jour à rendre au Tribunal du Souve» rain Juge, de votre ordination, ne » ſoit pas plus à redouter pour moi, » que celui que j'y porterai ſans peine, » de la promotion de ce vertueux Miniſ» tre, que j'avois donné à ce Diocèſe, » & que nous ſommes ſur le point de » perdre. » Il lui appliqua lui-même l'indulgence des mourans, & honora ſes funérailles, de ſa préſence & de ſes regrets.

(*Art. de M. E. Prof. en Théologie.*)



V.

VACCON, (JOSEPH DE) Prêtre, Chanoine de la Cathédrale de Marfeille, & l'un des premiers Membres de l'Académie des Belles-Lettres de cette Ville, nâquit à Aix en 1687, d'Antoine de Vaccon, Confeiller en la Cour des Comptes, & de Cathérine de Forefta-Colongue.

Il fit fes premières études au Collège des Jéfuites, enfuite il fut envoyé à l'Univerfité de Paris, où il fut reçu Maître-ès-Arts. De retour à Marfeille, il y reçut les Ordres facrés; & en 1710, il fut ordonné Prêtre par difpenfe d'âge. Dix ans après, il fut pourvu d'un Canonicat à l'Eglife Cathédrale.

Dès fon enfance, ce Chanoine avoit cultivé la Poëfie; il n'a donné au Public aucune de fes productions. Ses amis feuls, ont hérité de quelques vers de fa façon, françois ou latins. En 1726, Vaccon fut du nombre des Savans, qui fondèrent une Académie à Marfeille; mais fes infirmités l'obligèrent à demander la vétérance deux ans après; ce titre ne lui fut cependant accordé que le 9 Mars 1729. Il ne jouit pas long-tems du repos qu'il avoit defiré, étant mort d'un érefipèle rentré, le 7 Mai 1731, à l'âge de 44 ans.

Il étoit frère de l'Evêque d'Apt, neveu de l'ancien Evêque de cette Ville, & de l'ancien Prévôt de la Cathédrale de Marfeille, tous deux de la Maifon de Forefta-Colongue.

(*Ext. de fon Éloge.*)

VALBELLE, (COSME DE) II du nom, iffu d'une Maifon de Provence, connue par fon luftre, & par les perfonnes diftinguées qu'elle a données à l'Etat, fut Seigneur de Baumelles, Capitaine de cent Hommes d'Armes, & d'une des Galères du Roi. Il prit de bonne heure le parti des armes; & jaloux de fe faire un nom, il s'appliqua avec reflexion aux devoirs de fon état, fréquentant les vieux Militaires, & profitant de leur converfation pour s'inftruire au métier de la guerre.

Louis XIII augmenta la compagnie, qu'il tenoit de fon Père Antoine, de 50 Hommes d'armes de fes ordonnances, en récompenfe de la bravoure que Cofme montra dans plufieurs occafions. Parmi fes actions belliqueufes, une des plus mémorables, eft l'intrépidité avec laquelle il fe battit dans le combat naval, donné le 16 Août 1638, devant Gênes, contre les Galères d'Epagne. Bleffé de toutes parts, à l'âge de 60 & dix ans, il fe fit attacher au mât de fa Galère, & continua de donner fes ordres avec fang froid, enforte qu'on fe faifit de plufieurs Galères fous fes ordres. Enfin, il expira les armes à la main. Le Roi, informé de fon courage, donna les plus grands éloges à fa mémoire, & conferva fes places à fon fils, en lui témoignant le regret qu'il avoit de la mort de fon père

Cofme fut enterré à Gênes, par les foins de la République, qui lui fit faire de magnifiques obfèques. On voit à

Marseille, dans la Chapelle de ses ancêtres, à l'Eglise des Grands Carmes, son Epitaphe; Nous allons la rapporter en entier.

D. O. M.

Siste viator,
& quæ super hoc marmore monumenta loquuntur edisce, nullum hic ossuarium; nulli cineres teguntur quibus terram lævem depreceris, nec agravantur manes qui terras, mare & cœlum advolant. Cœnotaphium ponimus in quo potentis & illustris D. Cosmi II de Valbellâ, ex antiquâ Massiliæ vice-comitum stirpe, Clarissimum nomen, Clarissimam quoque famam venerare, perfecit annos LXIX quos vixit& viveret innumeres. Provincia quem coluit præsentem, nunc luget amissum, & ut semper viris Maximis, popularis livor obstrepit, cujus virtuti lipientibus oculis, invidet; nunc lacrymantibus invidet absentia. Vicit cum integritate & applausu, fovit in privatis cum comitate affectum, cùm omnibus benevolentiam, primo in terris, centum Regis Catæfractorum Dux, deindè in mari triremium Præfectus, sed majus decus superest, quod regali obsequio est obsecutus; nam sic pro regiâ majestate functus ubiquè vicit, ut etiam pro illâ vicerit, defunctus super suâ triremi Navarchus. Cùm partes jubentis ageret militis, fortiùs peregit. Hispanâ classe priùs debellatâ duodecim vulneribus strenuè pugnando transfossus, ad foros datus est: minùs ab his sanguinis, plus gloriæ effluxit, & quod in terris tulerat decus, in mari latiùs propagavit Massilia cùm generosâ agendi sorte, Cunas dedit Genuæ cum publicâ & hostili laude tumulum, benemerenti mærens, Nobilis Massiliensis. J. B. de Vias apposuit anno M. DC. XXXVIII ex curis & sumptibus ejus filiorum nob. & illust. J. de Valbellâ, D. de Baumelles d'Eiglun, centum Regis Catæfractorum Ducis, triremium Navarchi, primogeniti & DD. J. B. de Valbellâ, ordinis Sancti Joannis hierosolimitani Militis.

Guesnai ne rapporte pas cette Epitaphe dans les mêmes termes, peut-être a-t-il parlé de celle qui fut placée sur le tombeau de Cosme à Gênes.

VALBELLE, (JEAN-BAPTISTE DE) fils du précédent, & de Anne Magdelaine de Paule, entra dans l'Ordre de Malte, devint Capitaine de Galères, & ensuite Capitaine de Vaisseaux. Il leva des troupes à ses dépens, sous la régence de la Reine Mère, & il arma des Vaisseaux contre les Turcs & les Espagnols. En 1655, il fut attaqué par quatre Navires Anglois; il se défendit fort long-tems; avec un seul Vaisseau, il leur en demâta deux, & il obtint une bonne composition pour être ramené, lui, son équipage & son canon dans les Ports de France.

Quatre ans après, il eut le commandement d'une Escadre, armée pour le secours de Candie; & ensuite il en commanda une sur les côtes de Tunis & d'Alger. Les Anglois s'étant réunis aux François en 1672 & 1673, Valbelle se distingua dans les batailles des Bancs de Flandre, où il eut l'adresse de sauver le *Cambis*, commandé par le Capitaine

Hébec, qui étoit sur le point d'être pris par l'Amiral Tromp.

En 1674, il porta des secours à Messine, avec six vaisseaux & quatre brûlots; après avoir débarqué, il prit le château de Salvador & chassa les Troupes d'Espagne de tous les postes qu'elles occupoient. A son retour, il ramena des Troupes, & rentra dans le port, malgré la résistance des vaisseaux & des Galères d'Espagne, qui lui disputoient le passage. Il ouvrit l'entrée du port au Duc de Vivonne qui amenoit de nouveaux secours.

Dans l'un des trois combats qui furent donnés contre les Hollandois & les Espagnols en 1676, Almeras ayant été tué dans le commencement de l'action, Valbelle fut chargé du Commandement de l'Avant-Garde. Ce fut du vaisseau qu'il montoit, que partit le boulet de canon qui termina les jours de l'Amiral Ruitter; ce Guerrier redoutable avoua en mourant que celui contre qui il combattoit, méritoit de commander.

Les Corsaires de Tripoli ayant manqué aux promesses faites à la France, Valbelle fut chargé en 1679 de les mettre à la raison. Il les obligea à venir demander pardon & à rêlacher un bon nombre d'Esclaves. Au retour de cette expédition, il fut nommé Bailli, Grand Croix de l'Ordre de Malte, mais il mourut peu de tems après en 1681. Nous avons de lui un écrit sur les troubles de Marseille, dans lequel il réfute l'ouvrage intitulé : *la justification de Marseille*; ce qui prouve que l'ardeur des combats n'émoussa pas en lui l'aiguillon de la littérature. (C. B-)

VALBELLE D'ORAISON, (JOSEPH-ALPHONSE-OMER COMTE DE) issu des anciens Vicomtes de Marseille, Maréchal des Camps & armées du Roi, Baron du Dauphiné, Marquis de Tourves, Rians & Montfuron, Comte de Sainte Tulle, Vicomte de Cadenet, Baron de Meyrargues, Seigneur de Cucuron & autres lieux, Lieutenant du Roi en Provence, &c. nâquit à Aix en 1729 d'André-Jeoffroi de Valbelle-Tourves & de Marguerite-Delphine de Valbelle-Meyrargues.

Il reçut de la nature les graces qui font l'homme aimable; l'éducation lui procura les qualités de l'homme de Cour & les dons de la fortune en firent le plus riche Seigneur de la Provence. Mais son ame noble & sa générosité, dont il n'a cessé de donner les plus grandes preuves, ont éternisé sa mémoire & rendu son nom cher à ses compatriotes.

Nous tracerons légérement une esquisse des actions les plus honorables à ce digne Citoyen. Heureux le mortel, qui verse comme lui des trésors dans le sein de l'infortune! il trouve, dans l'expression de son cœur, la premiere récompense due à ses bienfaits.

Intrépide & courageux, Valbelle parut à la tête des armées, dès sa premièrè jeunesse. Il n'oublia jamais ce qu'un militaire doit à son Prince & à l'Etat. Mais il savoit aussi que la valeur mérite des récompenses, & il procura des graces à ceux qui s'en étoient rendus dignes. Nous rappellerons volontiers un trait de générosité de Valbelle, qui mérite de passer jusques aux siècles les plus reculés. Il demandoit, en faveur d'un Officier de mérite, le payement d'une pension qui depuis longtems n'étoit point acquittée. Malgré les instances les

plus pressantes, le Ministre n'accordoit point sa demande. Son zèle le porte à exposer de nouveau les services & le besoin de son protégé : il prie de retrancher sur ses appointemens, ce qui revient à cet Officier ; & le Ministre, frappé de cette manière de solliciter, se rend à ses prières.

Rendu à lui-même, Valbelle rassembla dans son château de Tourves la plus brillante Noblesse de la Provence, qui venoit y admirer la collection nombreuse & choisie des merveilles de l'art rassemblées par le bon goût. Là Valbelle fit ses délices de l'amitié & sa plus chère occupation de la bienfaisance.

Il vécut célibataire, & en lui s'éteignit la famille de Valbelle. Il mourut à Paris le 18 Octobre 1779 à l'âge de 49 ans. Son corps fut transporté à la Chartreuse de Montrieux qu'un de ses Ayeux avoit enrichie, & qu'il avoit lui-même comblée de bienfaits. Ses vassaux pleurèrent sa perte, & ses concitoyens ne se rappellent son nom qu'en versant des larmes.

Valbelle aima les Lettres, il protégea les Arts. Les différens legs qu'il fit par son testament du 26 Juin 1773, sont des monumens de sa munificence & de son patriotisme, que les Provençaux se rappellent avec reconnoissance, & que nos voisins liront avec admiration.

La Chartreuse de Montrieux, à laquelle il laissa son cœur, comme un gage précieux de sa tendre affection, fut le premier objet de sa libéralité. Il laissa à cette Maison, une somme de six mille livres & il en légua vingt mille pour le mausolée qu'on devoit élever sur son tombeau.

C'étoit peu pour ce bon Patriote d'avoir répandu l'aisance dans les familles pauvres. Il voulut qu'après sa mort, il fut pris dans son héritage une somme suffisante pour doter vingt pauvres filles, & qu'ensuite chaque année, il fut donné 550 livres à une fille d'Aix, du tiers-état, pour servir à l'établir.

Il légua au corps de la Noblesse une somme destinée à secourir un Gentilhomme qui aura servi avec distinction sur mer ou sur terre, pendant dix ans.

La protection qu'il avoit accordée aux lettres, le porta à présenter à l'Académie Françoise, mille louis dont les intérêts doivent servir d'encouragement aux talens naissans. Cette respectable compagnie, fit élever le buste de Valbelle, dans le Temple des Muses, le 25 Août 1779, & un de ses membres publia les louanges du Citoyen, dont elle honoroit la mémoire.

Valbelle avoit donné pendant sa vie des fonds considérables pour l'embellissement du Cours de la Ville d'Aix. Il légua à sa patrie 30 mille livres, pour être employées à élever une obélisque, au milieu de la place des Minimes, dans le chemin qui conduit d'Aix à Avignon.

Nous n'avons de ce Savant, qu'un ouvrage, dans lequel il fait des représentations aux Puissances Ecclésiastiques en faveur de cette classe d'hommes frappés des anathêmes de l'Eglise, qui instruisent les hommes en les amusant agréablement. Son style fait désirer qu'il se fût attaché à la composition de quelque ouvrage plus intéressant : il avoit tous les talens propres à le faire réussir.

Sa conversation étoit gaie, son imagination vive, & sa narration agréable. Il plaisantoit avec finesse ; & l'on a dit

de lui, que *pour donner aux Etrangers l'idée d'un François aimable*, *il falloit leur présenter Valbelle.* (V. P.)

VALERIEN, (Saint) né en Provence d'une famille illustre, & vraissemblablement au Diocèse de Fréjus, vivoit dans le cinquième siècle. St. Eucher, Evêque de Lyon, son parent & & son ami, lui écrivit une lettre, dans laquelle il lui représentoit les dangers & les vanités du siècle. Les avis du Prélat dégoutèrent Valérien du siècle, & l'engagèrent à se retirer dans le Monastère de Lérins. Il y édifioit ses frères par la régularité de sa conduite, lorsque le peuple de Cimiez (aujourd'hui Nice) l'arracha de sa solitude, pour l'élever sur le siège Episcopal. Valérien gouverna son Eglise en digne Pasteur; dès l'année de son élévation à l'Episcopat (439) il assista au Concile de Riez; en 455, il se trouva à celui d'Arles, assemblé pour décider de l'autorité de l'Evêque de Fréjus sur l'Abbaye de Lérins. Fauste Abbé de ce Monastère & ses Moines avoient fait beaucoup d'entreprises contre l'autorité Episcopale; ils s'étoient même brouillés, à ce que rapporte Moréri, avec Théodore de Fréjus, Maxime de Riez & Valérien. Ce dernier mourut peu de tems après.

On a de lui vingt Homélies & une Epitre adressée aux Moines, dans laquelle il traite de la vertu & de l'Ordre de la Doctrine Apostolique.

En voulant signaler sa reconnoissance pour ses maitres, Valérien fit craindre qu'il n'en eût adopté les préjugés sur quelques points du sémipelagianisme. Les efforts qu'on fit pour le justifier, semblent désigner que ses écrits ont besoin d'une interprétation favorable. Mais il écrivoit dans un tems où l'Eglise n'avoit pas prononcé sur ces opinions, & la disposition où il étoit de renoncer à ce qu'il auroit pu écrire de contraire au dogme, suffit pour le laver de toute accusation. Ses Homélies sont pleines d'onction; le style en est clair, simple, denué de jeux de mots & de figures forcées, comme c'étoit assez l'usage de son tems. (V. P.)

VALERIOLE, (François de) fils d'un Médecin qui jouissoit de quelque réputation, nâquit à Arles, vers le milieu du seizième siècle. Il embrassa la profession de son père, & y fit des progrès étonnans. Sa réputation franchit les bornes du Royaume. L'Italie & le Piémont étant affligés de la peste en 1577, Valeriole y fut appellé pour s'opposer aux ravages qu'y faisoit ce terrible fléau. Il y travailla avec un zèle secondé des plus heureux succès. Ses compatriotes qui soupiroient après son retour, le reçurent avec empressement & ne négligèrent rien de ce qui pouvoit le fixer auprès d'eux.

Valeriole y soutint sa réputation avec avantage. Consulté des lieux les plus écartés de la Province, il sut employer utilement son tems. La contagion s'étant manifestée à Aix en 1629, Valeriole s'y rendit malgré son grand âge. Les infirmités de la vieillesse ne lui permirent pas de se trouver partout où sa présence eût été nécessaire. Il voulut y suppléer, en faisant part à ses confrères des observations qu'il avoit faites sur la peste. Il fit imprimer dans cette Ville en 1629 un Traité Latin *de peste*, qui, quoiqu'écrit dans le style du tems, fut de la plus grande utilité, & servit également

lement d'instruction en 1720, pour les Médecins des Hôpitaux d'Aix & de Marseille. Cet ouvrage fut dédié à Vincent-Anne de Maynier, Premier Président au Parlement de Provence, qui honoroit ce Médecin de son amitié & de son estime.

Nous avons encore de cet Auteur, des *Commentaires* sur le livre de Galien, *de morborum sympton. & de constitutione artis Medicinæ:* & plusieurs autres Traités, tels que: *Enarrationes Medicinæ, loci communes Medicinæ: Observationes Medicinæ*, &c.

Valeriole connoissoit l'Histoire: il avoit fait une étude particulière de celle de la Provence. On a de lui un livre des *Antiquités de la Ville de St. Remi*, où il est parlé du *Glanum* des Anciens. Enfin accablé d'années & de mérites, il mourut universellement regretté, vers l'année 1731. (C. B.)

VALERIUS PAULINUS. *Voyez* PAULIN.

VALERIUS CATO, (VALÈRE CATON) nâquit en Provence un siècle avant l'Ere Chrétienne. Obligé, par des motifs que nous ignorons, de s'absenter de sa patrie, il fut à Rome, & il s'y distingua par ses leçons de Grammaire & de Poësie. La jeunesse Romaine le suivit avec une avidité qui lui procura un bien-être dont il ne fut pas tirer un grand avantage, puisqu'à la fin de ses jours il retomba dans un état de pauvreté, d'autant plus sensible, que le grand âge expose à de plus grands besoins.

L'on croit communément, que le sujet de son départ fut la guerre civile qui lui fit perdre ses biens. On se fonde sur ce passage de son Poëme, intitulé *Diræ* ou *indignatio*, qui, malgré la barbarie des siècles d'ignorance, est parvenu jusqu'à nous.

Tuque inimica tui semper discordia civis.
Exul ego indemnatus, egens mea rura reliqui;
Miles ut accipiat funesti præmia belli,
Hic ego de tumulo, mea rura novissima visam:
Hinc ibo in sylvas, obstabunt jam mihi colles,
Obstabunt montes, Campos nec adire licebit;
Dulcia rura Valete, & lydia dulcior illis,
Et casti fontes, & felix nomen agelli.

Cette Lydie qu'il paroît surtout regretter, a fourni le titre & la matière d'une élégie excellente, qui lui mérita ce court éloge du Poëte C. Tucida.

Lydia, Doctorum Maxima Cura liber.

Le Poëme de Caton, intitulé *Diana*, n'est pas inférieur à ceux que nous venons de citer, si l'on en croit le Poëte C. Helvius Cinna. Voici son jugement:

Sæcula permaneat nostri Diana Catonis.

Tous les autres ouvrages de ce Poëte, qui étoient en grand nombre, portoient le caractère de la perfection que l'on a pu remarquer, dans le peu que nous venons de transcrire. C'est le témoignage qu'en ont porté les meilleurs critiques anciens.

Ajoutons-y une réflexion d'un moderne. *Virgile, dont les Poësies sont postérieures aux siennes, offre plusieurs traits de ressemblance, qui ne peuvent que tourner à la gloire de Valère Caton.*

La faveur publique, de bonnes mœurs, des talens supérieurs, ne purent le soustraire aux horreurs de l'indigence. Nous finirons cet article par les vers de Bibaculus, son ami & son contemporain, qui nous tracent la pauvreté & l'héroïsme de Caton.

Si quis fortè mei domum Catonis,
Depictas minio assulas, & illos
Custodis videt hortulos riapi,
Miratur, quibus ille disciplinis
Tantam sit sapientiam assecutus,
Quem tres cauliculi & selibra farris,
Racemi duo, tegulâ sub unâ
Ad summan propè nutriant senectam.

(*Extrait de divers Auteurs.*)

VALETTE. V. THOMAS DE LA VALETTE.

VALORIS, (Antoine), Jésuite, nâquit à Méthamies, dans le Comté-Venaissin, le 20 Mars 1681. Il fit ses premières études à Carpentras, & entra dans la Compagnie de Jésus, le 13 Octobre 1698. On l'employa ensuite à l'enseignement de la Grammaire, des Humanités & de la Rhétorique; & l'on peut dire qu'il montra dans ces divers emplois, une exactitude & des talens, qui lui ont fait autant d'honneur qu'il en a fait à la Société. Chéri & respecté de ses écoliers, il vit encore dans leur mémoire. Doué d'un esprit juste, & constamment appliqué au travail, il acquit dans les différens genres de littérature, une supériorité qui lui fit un nom parmi les Savans. Diverses pièces, soit en prose, soit en vers, qu'il composa en enseignant la Rhétorique dans les principaux collèges de son ordre, & dont plusieurs furent jugées dignes de l'impression, le firent regarder, avec raison, comme un des hommes les plus versés dans les Belles-Lettres. Il ne fit pas moins paroître la solidité de son esprit dans les Sciences Théologique & Philosophique, qu'il enseigna avec succès pendant une longue suite d'années. Son intelligence dans les affaires temporelles, portèrent ses Supérieurs à lui confier le soin de celles du Collège d'Avignon. L'application avec laquelle il les administra, fit voir que l'homme de Lettres peut en même tems être un habile & prudent Econome.

Il auroit exercé plus longtems cet emploi, si le Cardinal Albani, informé de son érudition, ne lui eût confié le soin d'écrire la vie du Pape Clément XI, son oncle; ouvrage qu'il termina, mais qui n'a point vu le jour, par rapport à des circonstances, rélatives au tems auquel il l'écrivit.

Après tant de preuves que le P. Valoris avoit données de la solidité de son génie, de sa prudence & de sa piété, il fut fait successivemeut Recteur de plusieurs Collèges de la Province, & enfin Provincial. Il montra toujours plus, combien il en étoit digne. Doux & ferme tout-à-la-fois, il sut maintenir, par l'exemple & par ses discours, le bon ordre & la régularité dans les maisons qu'il gouverna. Exact à remplir les devoirs d'un parfait supérieur, il se fit estimer au-dedans & au dehors. L'on admira sur-tout son attachement à la vie commune, dont il ne se relâcha jamais, pas même dans cet âge, où les infirmités sembloient l'en dispenser. Il mourut subitement à Avignon, le 21 Février 1761, âgé de près de 80 ans, ayant célébré la Messe ce jour là.

Nous avons de lui : 1°. *L'Éloge funèbre du S. Prince de Condé, mort en* 1686, traduit de l'Élégie latine du P. d'Augières. On le trouve dans les œuvres de ce dernier, édit. de Lyon, 1708, in 8°. chez de Claustre, pag. 211. 2°. *In Equestrem Statuam Ludovico Magno Lugduni positam, oratio.* Lyon, Laurens, 1714. in-4°. 3°. *Panégyrique de Louis le Grand, prononcé au Collège de Lyon.* Ib. 1725, in-4°. 4°. *Brutus*, Tragédie Latine. 5°. *Histoire de Clément XI.* Ces deux derniers ouvrages ne sont pas imprimés, quoiqu'ils méritent les honneurs de la presse. 6°. Enfin, l'on trouve grand nombre de Vers du P. Valoris, dans les opuscules du P. Vanière, & ailleurs.

(C. B.)

VANLOO, (JEAN BAPTISTE) né à Aix, le 11 jour de l'année 1684, de Louis Vanloo, & de Marie le Fossé. Son père & son ayeul, originaires de la Flandre, méritent bien d'être placés au rang des Peintres célèbres de leurs tems. Jean-Baptiste, dès l'âge de huit ans, annonça par ses Essais, qu'il surpasseroit ses ancêtres. Après avoir copié les grands Maîtres pendant quelque tems, il donna un libre cours au génie fécond, dont la nature l'avoit doué; & bientôt il se fit rechercher dans plusieurs Villes de la Province, où ses premières productions accueillies avec applaudissement, furent reçues comme le premier tribut d'un génie, qu'il devoit peut-être en partie à l'heureuse fertilité du climat de Provence. Entraîné par la réputation du célèbre Puget, son compatriote, il fit un voyage à Toulon pour y dessiner les chefs-d'œuvres de sculpture que ce Michel-Ange de la France avoit placés dans cette Ville; il s'y fit lui-même beaucoup d'honneur par deux Tableaux qui lui furent demandés en arrivant. Ce fut dans ce tems à-peu-près, & dans cette Ville, que Vanloo épousa, à l'âge de 22 ans, la fille de M. Lebrun, Avocat, estimable à toute sorte de titres.

Parmi le grand nombre de Portraits que ce Peintre fit alors, on admira particulièrement celui de M. de Mailly, Archevêque d'Arles. Mais il quitta bientôt ce genre de travail, pour entreprendre de grands Tableaux. Le Duc de Savoie vint assiéger Toulon en 1727. Vanloo fuyant le bruit des armes, se retira dans sa patrie avec toute sa famille; il eut bien de la peine d'y satisfaire l'empressement & les demandes des curieux. Il fit paroître, presque à la fois, un tableau de l'Annonciation, qui fut placé dans l'Eglise des Dominicains; un St. Joseph agonisant, dans la paroisse de la Magdelaine; une Resurrection du Lazare,

dans la Chapelle des Pénitens des Carmes; un *S.* Bernard & son Compagnon, chez les Feuillans. Tous ces tableaux sont déja dans le goût sublime, dans le style des plus grands Peintres. Pourquoi s'en étonner ? Vanloo, comme eux, étudia la Nature, comme eux, il la rendit avec succès; & lorsque avec du genre & de l'application, on marche dans une route tracée par d'habiles gens, on ne peut que parvenir au même but. Vanloo l'atteignit, & ne le perditpas de vue quand il peignit dans le pavillon de M. de l'Enfant, Commissaire des guerres, ces deux plafonds, productions hardies, & dans lesquelles on reconnoît des traits, qui feroient honneur aux plus grands-Maîtres.

Bientôt le Prince de Monaco l'attira auprès de lui. Il peignit les Princesses ses filles. De-là, il passa à Gênes où il fit de nouvelles études. Appellé par le Duc de Savoie, il se rend à Turin, où sa réputation l'avoit devancé : il y peint les jeunes Princes; & le Duc, empressé de rendre justice aux talens du nouvel *Appelles*, le comble de bienfaits, & le charge de plusieurs ouvrages.

Le Prince de Carignan, si connu par son amour pour les Arts, connut le goût & le genre de Vanloo. C'en étoit assez pour lui assurer sa protection. Ce Mécène envoya l'Artiste à Rome, & fournit abondamment à ses besoins. Cette nouvelle carriere offre des beautés sans nombre à l'admiration de Vanloo. Il n'est aucun chef-d'œuvre qu'il ne copie. Il fait plus, il calque des tableaux entiers, tels que la dispute du St. Sacrement de Raphael. Fixé à l'école de *Benedetto Lutti*, il saisit la touche de son maître; & ses productions sont comme celles de *Lutti*, dans un style élégant, noble & gracieux. Aussi peut-on dire que Vanloo ranima en France la manière italique, qui sembloit toucher à son déclin, sans nuire à l'esprit ni aux graces, qui font le caractère de l'Ecole Françoise.

L'Apollon & le Marsyas, Alexandre qui coupe le nœud gordien, Vénus & Mars, Latone, Susanne, une Ste. Famille, N. Seigneur qui donne les clefs à S. Pierre, sont les principales productions de son pinceau en Italie. Il les envoya au Duc de Savoie. Le plus grand éloge que l'on puisse faire de ces tableaux, c'est de rappeller que dans l'exposition publique qui en fut faite à Rome, les connoisseurs attribuèrent les deux derniers à *Carle Marato*; cependant il en existe deux plus sublimes encore. L'un est une flagellation qui se trouve dans l'Eglise de *Santa Maria della Scala*; l'autre est *la Psiché*, qui fut envoyée au Prince de Carignan. Ce dernier morceau fit l'admiration de l'Académie Royale.

Qu'il est beau, quand on a reçu de la nature des dons supérieurs, de se plaire à les transmettre aux autres ! Tandis que Vanloo s'immortalisoit par l'excellence de ses ouvrages, il instruisoit ses frères, ses enfans, ses élèves, des grands principes de son art; & le croira-t on? Il ne se donna jamais lui-même pour modèle. Envain nous dissimulerions-nous cependant, que le dangereux talent de la facilité l'engagea quelquefois à peindre avec précipitation; mais dans ses productions, les incorrections que l'on pourroit y découvrir, ne sont que les négligences d'un Grand-Maître.

Vanloo revenu à Turin, n'y fit pas un long séjour, malgré le desir que le Roi & la Reine témoignèrent de vouloir l'y retenir. Il vint à Paris, & fu

logé, par le Prince de Carignan, dans l'Hôtel de Soissons, qui étoit alors l'asyle des talens & de la fortune. Le Duc Régent, à qui le Prince présenta Vanloo, lui proposa de peindre le plafond de la salle des Machines, pour un ballet qui devoit être bientôt exécuté devant le Roi. L'ouvrage fut achevé dans 8 jours, & l'admiration générale en fut la récompense la plus flatteuse. Le tableau de Galatée eût été accepté alors pour le morceau de sa reception, si le Prince de Carignan eût voulu en faire le sacrifice. On vit paroître en même tems les portraits de MM. de Prie & de Sabran, en pastel, qui alloient de pair avec tout ce que l'on avoit connu jusques alors de plus sublime dans ce genre. Ce talent, si perfectionné depuis, ne prouve-t-il pas que les progrès du génie n'ont point de bornes, & qu'il est réservé à la France d'en donner l'exemple à l'univers, & à la postérité?

Un des principaux monumens des talens & du genre de Vanloo, se trouve à Paris, dans l'Eglise de S. Germain-des-Près: c'est S. Pierre délivré de la prison par un Ange. Intelligence & vérité dans le plan, composition, élégance, grande manière & caractère de dessin, coloris ingénieux, & hardi stratagême dans la distribution des lumières, tout est traité dans cet ouvrage de la manière la plus sublime.

Engagé par le Prince de Lorraine, à faire de mémoire, le Portrait du Roi, il fut à Versailles; il épia les instans pour étudier les traits du Monarque, & les imprima si profondement dans son esprit, qu'il fit un portrait fort ressemblant. Le Prince & le Duc de Gêvres, en furent tellement satisfaits, qu'ils en parlèrent au Roi; & ce Monarque, avec cette bonté qui lui étoit si naturelle, accorda une séance à Vanloo pour perfectionner son ouvrage. Ce portrait, reproduit par des copies sans nombre, & répandu dans tout l'univers, valut à son Auteur des profits considérables, & une gloire infinie. Il peignit encore la tête du Roi, représenté à cheval, & il fit le portrait de la Reine.

Il seroit difficile de rapporter la quantité étonnante de portraits qu'il fit alors. Heureux, peut-être, si moins sensible aux attraits intéressans de ce genre d'ouvrage, & à la gloire d'y exceller, il ne se fût attaché qu'à l'Histoire, pour laquelle la nature sembloit l'avoir formé. C'étoit-là son goût dominant; il écrivoit avec son pinceau sur la toile, comme les grands Poëtes peignent leurs pensées avec la plume. Ses couleurs étoient fraîches & suaves, sa touche légère & spirituelle dans les sujets gracieux; dans les sujets de caractère, son ton de couleur étoit fort & vigoureux, & sa touche fière & hardie; mais dans tous les genres, il fut toujours vrai & harmonieux. *Endymion* fut son morceau de réception à l'Académie. Ce chef-d'œuvre excita toujours l'admiration des habiles Maîtres qui illustrèrent cette illustre Compagnie.

L'amour de son pays, est un attrait auquel l'homme se livre naturellement. Vanloo touchoit presque à cet âge, où le repos présente plus d'appas que la gloire. Son ambition étoit remplie; reçu à l'Académie en 1731, nommé Adjoint à Professeur en 1733, & Professeur deux ans après, il avoit eu le singulier honneur de reparer la galerie de François I, peinte par le Primalice; il avoit enrichi

de ses chefs-d'œuvre, la France, l'Italie & une grande partie de l'Europe. Dans l'espoir de se reposer, il partit pour la Provence vers la fin de 1735. A peine fut-il à Aix, que les occasions d'exercer ses talens, se multiplièrent à l'excès. Il fut accablé de portraits, & tous soutinrent sa réputation & augmentèrent sa fortune. Ceux du Président de Bandol & du Marquis de Vence, sont de vrais chefs-d'œuvre. Le dernier sur-tout est digne du pinceau de Vandik.

Il y avoit à peine un an que Vanloo étoit en Provence, lorsqu'il apprit que son fils Michel avoit été choisi par l'illustre Rigaud, pour être Peintre du Roi d'Espagne. Père tendre, ami reconnoissant, il revient à Paris embrasser son fils, & remercier son Bienfaiteur. Son séjour dans la Capitale lui offre les moyens d'y faire encore admirer ses talens. Un retour de chasse, exposé au Salon du Louvre, en 1737, en fit alors un des principaux ornemens, & devint ensuite une des plus agréables décorations du Cabinet du Prince de Carignan.

Aucun genre ne lui fut étranger; il rendoit avec un succès égal, les sujets gracieux & les pathétiques. Il est moins sublime dans le Christ que l'on voit sur la Croix, au Bureau d'audition de la Cour des Comptes, que dans son Tableau, placé à Paris dans l'Eglise de S. Martin des Champs, représentant l'entrée du Sauveur à Jérusalem.

Des raisons peu connues firent prendre à Vanloo le parti d'aller à Londres, en 1738. A peine fut-il arrivé chez un peuple amateur des Arts & admirateur des talens, qu'il fut surchargé de travail, au point de se voir obligé de tenir un registre des personnes qu'il avoit à peindre. Mais bientôt un travail pénible & forcé fit craindre pour ses jours. La Faculté ne vit d'autres remèdes à ses maux, que celui de l'air natal. Vanloo revint en France vers la fin de 1742. Il fut visité à son passage à Paris, par les principaux Membres de l'Académie de Peinture. Le célèbre Rigaud étoit du nombre. Ces deux amis se promirent mutuellement leurs portraits. Quel dommage que ce projet n'ait pas eu lieu!

De retour à Aix, Vanloo crut voir reparer ses forces; il reprit le pinceau. Parmi la quantité de portraits qu'il fit encore, celui de M. d'Albertas, premier Président à la Chambre des Comptes, tient un rang distingué. Il peignit aussi la Princesse de Carignan, le Comte de Suse, le Marquis des Essarts, le Comte de Bruc & sa famillle. Il fut appellé à Marseille pour y peindre à son passage le Prince *Dom Philippe*. J'avois eu le bonheur de recevoir des leçons de dessin de ce grand homme, pendant un séjour de six mois que j'avois fait à Aix peu de tems auparavant; & j'eus celui d'être à ses côtés, en qualité de son Elève, pendant le cours des séances que lui donna le Prince pour faire son portrait.

Persuadé que l'air de la campagne lui seroit plus salutaire que celui de la ville, il acheta le Pavillon que la Province avoit fait bâtir pour M. le Duc de Vendôme. Sa santé parut donner quelque lueur d'espérance dans ce nouveau séjour. C'est-là qu'il fit l'Esquisse d'un Tableau qui lui fut demandé pour l'Eglise paroissiale de S. Ferréol de Marseille. Cette Esquisse est son dernier ouvrage; & certainement la plus belle qu'il ait jamais faite. Pouvons-nous nous flatter que la préférence qui fut donnée à celle sur laquelle fut exé-

cuté le Tableau qu'on voit au fond du Chœur de cette Eglise, (Tableau cependant estimable) ne nous fasse pas regretter qu'un pareil monument ne soit pas sorti du pinceau de cet habile homme.

Le rétablissement de ses forces n'étoit rien moins que réel. Elles se soutenoient par sa vivacité, par son courage & par la consolation qu'il goûtoit dans le commerce de ses amis. Vanloo avoit vécu en Grand-homme, il mourut en Chrétien, le 19 Décembre 1745. Sa pompe funèbre fut digne de sa réputation ; les regrets de ses amis, des amateurs des Arts & des Artistes, furent pour lui des éloges d'autant plus flatteurs, qu'ils étoient mérités & sincères. Son nom seul gravé sur sa tombe (*Hic jacet J. B. Vanloo*) équivaut aux plus brillantes Epitaphes.

Vanloo avoit une figure noble & intéressante, un caractère extrêment vif ; mais un cœur excellent. Il étoit généreux au-delà de l'expression. Parmi ses Elèves, on place au premier rang, *Carle Vanloo*, dont on va lire l'article ; les trois fils de Jean-Baptiste : *Louis-Michel*, qui mourut Chevalier de l'Ordre du Roi & ancien Recteur de l'Académie ; *Amédée*, ci-devant Peintre du Roi de Prusse, ensuite Professeur de l'Académie ; & *François*, mort à Turin à la fleur de son âge, rempli de génie & de talens. La vertu que Vanloo laissa à ses enfans, fut la partie la plus estimable de l'héritage qui leur revint. Il leur communiqua ses talens, & ils ont répandu la gloire de son nom dans les différentes Cours de l'Europe.

Mademoiselle Duparc fut aussi son Elève. *V. le supplément du volume précédent.* *Dandré Bardon*, qui a écrit la vie de Vanloo, en 1765, avoue que c'est aux lumières qu'il avoit puisées dans son école, dans ses leçons & dans ses exemples, qu'il dut sa réputation dans l'art de peindre, & bien plus dans celui de l'enseigner.

Oserai-je dire à mon tour, que je saisis avidement cette occasion, pour entrelasser quelques fleurs parmi les guirlandes, dont de plus habiles mains ont orné le tombeau de cet homme célèbre. Ce court Eloge historique, est un hommage solemnel que je rends à sa mémoire, à ce que je lui dois & à l'amitié dont il m'a honoré jusques aux derniers instans de sa vie.

(*Art. de M. Dageville, Professeur de l'Academie*, &c.)

VANLOO, (CARLE), frère du précédent, nâquit à Nice, le 25 Février 1705. Les premières années de son enfance furent remarquables, par un de ces événemens singuliers, que la réputation des hommes qui deviennent célèbres, fait souvent regarder comme des prodiges qui annoncent ce qu'ils feront un jour. Nice étoit assiégée en 1706, les bombes tomboient sur la Ville : la mère de *Carle* courut cacher son nourrisson dans la cave. *Jean-Baptiste*, dont nous venons de parler, observoit la direction des bombes. Il apperçoit que la maison est menacée, il court au fond de la cave, il enlève son jeune frère, & le berceau de l'enfant est réduit en cendres l'instant d'après.

Ce frère généreux avoit sauvé la vie à Carle ; il se chargea de son éducation. Il le conduisit à Turin, où le Duc de Savoie l'avoit appellé. Il le mena ensuite à Rome, où il le plaça chez le célèbre

Lutti. *Carle* apprit de ce fameux Peintre les délicatesses de la peinture ; & le fameux le Gros lui donna les élémens & le goût de la Sculpture. Quoiqu'il maniât le ciseau avec autant de succès que le crayon, la mort de le Gros, arrivée en 1719, le détermina à se fixer à l'art de peindre, dans lequel il a excellé.

Carle repassa en France avec son frère, il avoit à peine atteint sa quinzième année ; mais secondé par ses dispositions naturelles, & plus encore par les conseils de Jean-Baptiste, il remporta le prix du dessin en 1723, à l'âge de dix-huit ans.

Ses premiers essais en peinture encouragèrent ses talens. Il retourna à Rome pour s'y enrichir des trésors que les Raphaël & les Carache ont laissé à l'admiration de la postérité. Il y remporte bientôt le prix du dessin à l'Académie de S. Luc, malgré la foule & la science de ses concurrens. Ses ouvrages méritent déja les éloges des Connoisseurs, & lui attirent l'estime des Grands. Le Pape l'honora, en 1729, du Cordon de Chevalier.

Carle quitta l'Italie avec la réputation la plus brillante, & comblé des honneurs les plus flatteurs. Un malheur lui enleva *François Vanloo*, son neveu, qu'il ramenoit en France. Sa douleur l'arrête quelque tems à Turin ; il y épouse la fille du célèbre Sommis, & il y laisse des monumens de son savoir, qui formeront à jamais le plus bel ornement du Palais de Turin. Ce ne fut qu'en 1734 que *Carle* revint à Paris avec son épouse. L'année d'après, il présenta à l'Académie Royale de Peinture, son tableau de Marsyas, écorché par l'ordre d'Apollon, & l'Académie le nomma aussitôt adjoint aux Professeurs, & en 1736 elle lui accorda le titre de Professeur ; charge pénible, dont *Carle* s'est acquitté pendant longtems avec honneur.

Attaché à son Souverain, qui l'honora de ses bontés, *Carle* refusa les offres obligeantes du Roi de Prusse qui l'invitoit à venir à Berlin. En 1749, il fut chargé de la direction de l'Ecole Royale des élèves protégés. La réputation qu'il s'acquit dans cette charge, l'exactitude qu'il mit à remplir ses devoirs, lui attirèrent bientôt un nouvel honneur. Le Roi le décora du cordon de St. Michel en 1751.

L'année suivante, l'Académie lui donna le titre d'Adjoint à Recteur, place honorable & tranquille, où les Membres de cette Compagnie vont se reposer, après plusieurs années d'un service laborieux.

En 1762, Carle fut nommé premier Peintre du Roi. M. le Dauphin demanda à M. de Marigny, qui présentoit Vanloo, pourquoi se faisoit cette présentation. M. de Marigny répondit que c'étoit pour remercier S. M. du titre de premier Peintre. *Il l'est depuis longtems*, répliqua Monsieur le Dauphin : réponse également honorable au Prince & à l'Artiste.

Carles fit un voyage à Londres, pour se distraire des occupations excessives auxquelles il étoit livré. Un mois suffit à cette course. Il revint reprendre ses travaux qu'il a continués jusques à sa mort arrivée le 15 Juillet 1765, dans la soixante-unième année de son âge.

Il emporta les regrets de sa famille, de ses amis, des Artistes même & de tous ceux qui s'intéressent sincerement aux

aux progrès des Arts. Le Roi, sensible à sa perte, continua une partie de ses bienfaits à sa veuve, en la gratifiant d'une pension de cent louis & d'un logement au Louvre.

Jamais Peintre ne poussa plus loin que *Carle Vanloo*, la correction du dessin. Il n'employoit le pinceau que lorsque l'art du crayon étoit épuisé. Il possédoit parfaitement l'art d'arrondir, de terminer ses ouvrages. Il exprimoit tous les détails; on y retrouve toutes les finesses de la nature.

Son caractère ingénu, que le monde n'avoit point altéré, avoit conservé toute sa vérité naturelle. Il étoit bon, sincère, & affectueux. Sans cesse occupé de son art, il ne demeuroit jamais oisif. Dur à lui-même, il travailloit toujours débout, sans feu, même pendant la rigueur des froids les plus excessifs. Ses élèves le chérirent comme un père, ses enfans le regardoient comme leur ami. Vanloo ne songeant qu'à la gloire, oublia la fortune. Il n'eut pas le secret de s'enrichir, talent qui naît avec les ames vulgaires, & que la nature semble refuser au génie.

On trouvera la liste de ses ouvrages à la suite de son éloge par M. d'André Bardon. Cet éloge nous a fourni une grande partie des faits que nous venons de rapporter. Nous terminerons cet article, en annonçant les *sept dessins* de la vie de St. Grégoire, qu'il avoit faits par ordre du Ministre, pour le dôme des Invalides, & qui sont pleins de beauté, d'enthousiasme & de génie.

(V. P.)

VARADIER DE SAINT ANDIOL, (Gaspard) né à Arles dans le siècle passé, s'est fait connoître par ses poësies. Il descendoit d'une famille ancienne & illustre, dans laquelle on trouve un *Bertrand*, qui commanda en 1548 les Galères de Malte, & qui étoit Commandeur de Ste. Luce ou du Temple; *Gabriel* frère de *Bertrand*, Chevalier des Ordres du Roi, fut Gouverneur de la Ville d'Arles pendant les troubles de la France: il eut la permission d'avoir auprès de lui dix hommes armés pour sa garde. Etant député par la Ville pour assister aux états généraux, il fut admis dans la chambre de la noblesse, à cause de son mérite & de sa naissance, quoique par sa qualité de Député d'une Ville, il ne dût entrer que dans le rang du tiers-état. L'Histoire du Duc d'Epernon fait mention de *Philippe Varadier*, guerrier intrépide: celle de Malte nous a conservé le nom de plusieurs autres personnes de la même famille.

Gaspard embrassa l'état Ecclésiastique, & fut élevé à la dignité d'Archidiacre d'Arles. Il étoit membre de l'Académie de sa patrie. Il donna en 1679 un Recueil de Poësies Sacrées & Profanes, en François & en Latin, dont nous citerons quelques vers pour donner une idée de la versification de ce Savant.

Ad puellam quæ pedis morbo laborando
Partum occultabat.

Epigramma.

An pedis, an ventris vitio vis Clauda videri?

Vulnus Achillis adest, vulnus amoris adest.

IN OBITUM D. PETRI DE CHATEAUNEUF, D. DE MOLEGÉS, ACERRIMI VENATORIS.

Morte Petri lugent inopes, altaria, nuptæ:
Sed gaudent lepores, gaudet & omnis avis.

CHRISTO CRUCIFIXO

Esse Deum Christum morientem saxa fatentur;
Solus homo saxis durior, esse negat.

Traduction Latine de ces vers de Malherbe : La mort a des rigueurs, &c.

Durior occlusâ flentes mors aure repellit,
Vanâque lugentes fundere vota finit.
Non inopi, quem parva fovent magalia, parcit;
Nec Rex excubiis, funere tutus erit.
Nil juvat irasci, quærulosque evolvere sensus,
Numinis Arbitrio fidere, sola quies.

Varadier est encore Auteur d'une *Traduction* en vers Latins, de l'Imitation de J. C. où l'on trouve beaucoup de morceaux rendus avec élégance. Elle est imprimée à Arles in-12.

(V. P.)

VASSÉ, (ANTOINE-FRANÇOIS DE) Sculpteur du Roi, & membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture établie à Paris, nâquit à Seyne en 1683. L'on n'a pû avoir aucune notice de l'état de sa famille non plus que des détails particuliers de la vie de cet Artiste, & l'on ne peut guère le donner à connoître que par la citation des ouvrages que l'on sait être sortis de son ingénieux ciseau. Tels sont les décorations du Chœur de Notre-Dame de Paris, le bas-relief de son Maître Autel, la figure qui est à la Chapelle de la Vierge de cette Métropole. La Sculpture qui orne le portail des Capucines de la rue St. Honoré, & celle de l'Hôtel de Toulouse: l'on s'apperçoit aisément, à l'inspection de ces ouvrages divers qu'ils sont les fruits d'une composition inspirée par le génie & d'une exécution aisée & élégante.

Vassé mourut le premier jour de l'année 1736, âgé de 53 ans; il laissa un enfant qui hérita de son goût & de son talent pour la Sculpture. Trop jeune encore pour avoir pu être l'élève de son père, il le fut du célèbre Bouchardon, & il est peut-être celui qui a fait le plus d'honneur à son Ecole. Cet Artiste estimable est mort depuis peu d'années en laissant dans Paris & dans les Provinces, des monuments de son habileté: il étoit Sculpteur du Roi & Professeur dans son Académie de Peinture & de Sculpture. L'Eloge du fils qui n'est point

étranger à celui du père, occuperoit ici à son tour une place bien méritée, si nous pouvions le compter comme lui dans le nombre de nos compatriotes.

(*Art. de M. Dageville.*)

VAUTIER, (FRANÇOIS) né à Arles à la fin du seizième siècle, étudia la Médecine à Montpellier & y prit ses dégrès en 1612, il fut ensuite à Paris, où il fut nommé en 1624, premier Médecin de la Reine Marie de Médicis, mère de Louis XIII. L'ascendant, que Vautier prit sur l'esprit de la Reine, fut si grand, qu'on crût qu'il la gouvernoit ; & cette idée lui fit perdre sa place.

En 1631, Le Cardinal de Richelieu s'étant justifié auprès du Roi, l'on emprisonna Vautier à Senlis, parce qu'on le soupçonna d'avoir participé à la cabale formée contre cette Eminence. Il fut transféré à la Bastille, d'où il ne sortit qu'à la mort du Cardinal.

La Reine Mère avoit demandé sa liberté ; on prétend que le Roi la lui auroit accordée, si elle s'étoit décidée à rester à Moulins ; mais cette Princesse ayant refusé de quitter Compiegne, Vautier fut mis à la Bastille, pour couper toute communication entre la Reine & lui.

Quelque temps après, la Reine se retira en Flandre, & redemanda Vautier. Elle redoubla ses instances en 1653, qu'elle fut attaquée d'une maladie très-dangereuse, qui dura quarante jours. Le Roi lui envoya *Pietre* & *Riolan*, fameux Médecins de Paris ; mais elle ne put avoir Vautier, qu'on lui permit seulement de consulter par écrit. Vautier répondit que, pour juger de la maladie de la Reine il falloit absolument qu'il la vît. Il n'obtint rien, & la crainte qu'on avoit qu'il ne donnât à la Reine des conseils dangereux pour l'Etat, fit qu'on le retint jusques à la mort du Cardinal arrivée en 1642.

Vautier revint alors à la Cour & y fut nommé Médecin de Louis XIV, à la mort de Jacques Cousinot le fils. Il exerça cet emploi, jusques en 1652, qu'il mourut âgé de 63 ans.

En 1649, il obtint l'Abbaye de St. Taurin d'Evreux, en reconnoissance des soins & de la guérison de Monsieur frère unique du Roi. Vautier avoit de l'esprit, de la science & des sentimens ; il eût été plus heureux, s'il n'avoit pas porté ses prétentions au-delà de ce qu'exigeoit son ministère. (V.P.)

UBAYE, (PAUL DE MEYRAN D') né à Arles en 1636, d'une famille Noble, neveu du célèbre Comte de Pagan, fut dès sa jeunesse le disciple de la vertu & l'imitateur des Saints. Sa piété ne l'abandonna pas au milieu des écueils du monde & des richesses. Elle lui inspira le goût de la vie Religieuse qu'il embrassa dans l'Ordre des Minimes, à l'âge de 17 ans. On le vit dès-lors porter le détachement Evangélique jusqu'à la plus étroite pauvreté, s'immoler par la pénitence, choisir l'humilité pour son partage & la retraite pour ses délices, s'étudier enfin à se faire oublier des hommes, si ses talens & ses vertus même ne l'eussent trahi. Son imagination vive, forte & féconde, son esprit subtil & pénétrant lui acquirent dans la Théologie la même supériorité sur ses égaux, que son génie lui avoit donné dans le cours de ses humanités ; mais la douceur de son caractère la lui faisoit aisément pardonner. Il fit de ses talens l'usage le plus digne de la Reli-

gion, en les employant à sa gloire. Il prêcha; & le changement de mœurs dans ses Auditeurs étoit le fruit de ses Sermons. *Marie-Thérèse d'Autriche*, épouse de Louis le Grand, honoroit alors le Trône par ses vertus. Le P. d'Ubaye crut devoir en perpétuer le souvenir. Il composa un ouvrage dans lequel il la représenta comme l'héroine de son siècle, & le modèle, sur lequel les Princesses & les Reines doivent se former. C'est la parole de l'Evangile soutenue de frappans exemples. Ce Religieux finit sa vie à Avignon en 1714. Il a donné au Public 1°. *l'Ame souffrante sous la rigueur des grandeurs de Dieu, ou les supplices ingénieux dont les attributs punissent l'ame dans le Purgatoire* en 12 Discours. Lyon 1671 in 8°. 2°. *L'Héroïne Chrétienne ou la Princesse achevée sous le très-auguste nom de Marie-Thérèse d'Autriche, Reine de France & de Navarre*, Lyon, 1671. in-4°. (P. N.)

VENEL, (MAGDELAINE DE GAILLARD, DE) née à Marseille le 24 Janvier 1620, de Pierre de Gaillard-Longjumeau, Seigneur de Ventabren, & de Marquise de Village de la Salle, fut élevée sous les yeux d'une mère dont les vertus exemplaires font l'éloge le plus accompli; elle reçut une éducation qui lui fit allier les agrémens de l'esprit aux qualités éminentes de son ame.

A l'âge de 16 ans, on la maria avec M. de Venel, Conseiller au Parlement de Provence, ensuite Maître de Requêtes de l'Hôtel de la Reine, enfin Conseiller d'Etat. Quelques années après ce Mariage, les jeunes époux se rendirent à Paris, où ils avoient des parens distingués. Madame de Montmorency, qui étoit de ce nombre, conçut bientôt pour la jeune Provençale une amitié fondée sur l'estime la plus parfaite. Elle la présenta au Cardinal Mazarin.

Anne d'Autriche, qui étoit alors Régente du Royaume, voulut aussi la voir; elle la combla d'amitié, & lui témoigna qu'elle désiroit de l'avoir souvent auprès d'elle. Madame de Venel fit sa cour assidûment à cette Princesse & mérita sa confiance. La Reine, informée des services que la famille *de Gaillard* avoit rendus à la Couronne, donna à Madame de Venel les glacières de Provence, qui appartenoient au Domaine. Ce don assuroit à cette Dame, un revenu annuel de vingt mille livres.

Ce commencement de faveur retint Madame de Venel à la Cour, lorsque son mari revint en Provence. Elle mérita la confiance du Cardinal Mazarin, qui gouvernoit le Royaume; & lorsqu'elle elle-même vint en Provence en 1650, ayant trouvé le pays divisé entre les Membres du Parlement & le Gouverneur, elle donna des conseils, qui lui méritèrent cette lettre de la Reine:

» Madame de Venel: le sieur de
» Valavoire m'a rendu votre lettre, par
» laquelle je vois de continuels témoi-
» gnages de votre zèle au service du
» Roi, Monsieur mon fils. J'y ai aussi
» trouvé un avis que je n'ai point né-
» gligé, & dont je vous remercie,
» vous priant d'employer toujours vos
» soins pour la bonne cause, & d'être
» bien persuadée de ma protection &
» de ma bonne volonté au plus haut
» point que vous pouvez la souhaiter.
» Je dépêcherai au plutôt le sieur de
» Valavoire qui s'en retournera ample-
» ment instruit des prétentions du Roi;
» c'est pourquoi je ne ferai la présente

» plus longue que pour prier Dieu, qu'il » vous ait, Madame de Venel, à sa sainte garde. Fait à Paris, le 15 Septembre 1651. *Signé* ANNE.

A son retour à Paris, Madame de Venel fut reçue de la Reine avec les plus grandes marques de bonté. S. M. s'informa des moindres détails concernant les troubles de la Provence. Madame de Venel obtint la grace des coupables.

La Reine employa bientôt Madame de Venel dans une affaire de la plus grande importance. Le Cardinal Mazarin avoit appellé ses nièces auprès de lui. Louis XIV encore jeune voyoit avec plaisir l'aînée, Marie Mancini. Il n'eut d'abord pour elle que cette amitié ingénue, dont on est susceptible à cet âge; mais les années amenèrent l'amour. L'on sait que ce jeune Monarque se proposa de partager avec elle les honneurs de la Royauté.

La France étoit alors en guerre avec la plus grande partie de l'Europe. Il n'y avoit qu'un mariage avantageux qui pût la mettre en état de soumettre ses ennemis. Le Cardinal le comprit mieux que personne; & de concert avec la Reine, il résolut de sacrifier son avantage personnel au bien de la France. Madame de Venel pouvoit servir à leur projet. Elle fut mandée chez la Reine, qui l'instruisit de tout, & elle lui promit de s'employer à tout ce qu'on exigeroit d'elle. Elle profita d'abord de la confiance que Mlle. Mancini avoit en elle, pour lui faire envisager les maux qui menaçoient le Royaume.

D'un autre côté, le Cardinal envoya secrètement à Rome un homme de confiance, avec une procuration pour terminer le mariage proposé entre sa nièce & le Prince Colonne: il en parla au Roi comme d'une chose indifférente; & le Roi qui croyoit ce mariage fort éloigné, lui conseilla de ne pas négliger cette affaire. Il donna par ce moyen, sans s'en appercevoir, un consentement irrévocable. Peu de jours après, on lui fit part de l'alliance que l'Espagne lui proposoit. Il s'apperçut alors qu'on traversoit sa passion. Il apprit que Madame de Venel travailloit auprès de Mademoiselle Mancini; il résolut de mettre cette Dame dans ses intérêts. Promesses, bontés, agaceries, rien ne fut oublié, mais inutilement: Madame de Venel travailla pour le bien de l'Etat, & le Roi lui en sut bon gré dans la suite.

L'Ambassadeur d'Espagne parut bientôt à la Cour. Louis XIV qui ne croyoit pas les choses si avancées, sentit renaître tout le feu de son amour pour la nièce du Cardinal. Il fit appeller ce Ministre, qui lui avoua ce qu'il avoit fait avec Madame de Venel, pour amener les choses à ce point.

Marie Mancini fut à son tour instruite de ce qui se passoit; elle courut, dans sa douleur, entre les bras de Madame de Venel, qui la consola le mieux qu'elle put. Cependant le Cardinal fit célébrer à Rome, par Procureur, le mariage de sa nièce; la nouvelle en étant venue à la Cour, Mademoiselle Mancini à qui on donna dès-lors le nom de *Madame la Connétable*, reçut les complimens du Roi, de la Reine & des Seigneurs de la Cour.

Madame de Venel, qui avoit eu bonne part à cet événement, reçut de nouvelles marques de bonté de la part de la Reine, & de reconnoissance de la part

du Cardinal Mazarin. Le Roi l'ayant trouvée un jour chez la Reine, la pria d'accompagner Madame la *Connétable* jusques à Milan, où le Prince *Colonne* devoit venir la recevoir, & de lui écrire toutes les circonstances du voyage.

Cette prière fut un ordre pour Madame de Venel, qui, depuis, gagna tellement la confiance du Roi, qu'il la nomma Sous-Gouvernante des enfans de France.

Lorsqu'il fallut partir, Madame de Venel voulant éviter à la tendresse du Roi le déplaisir d'une séparation, lui adressa ces paroles. *Sire, V. M. permettra bien à des voyageuses de la quitter pour un instant, elles ont des paquets à faire.* La foiblesse du Roi l'emporta sur la reflexion : il voulut rester ; & comme il laissa échapper quelques soupirs, lorsqu'il les vit monter en voiture ; Madame la *Connétable* lui dit : *vous êtes Roi, vous m'aimez & je pars.* Madame de Venel fit signe au Cocher de marcher, & elle employa tout ce que son amitié lui suggéra pour tranquiliser la Connêtable. Le voyage fut assez heureux, jusques à Turin, où Madame la Connêtable fut légérement incommodée : dès qu'elle fut en état de recevoir des visites, le Duc de Savoie l'honora de la sienne, & lui fit présent d'un diamant de prix. Il en donna un autre à Madame de Venel.

Cette respectable Dame écrivit au Roi, de Turin & de Milan. Elle en reçut une réponse qui lui assuroit la confiance de S. M. Les promesses du Roi ne tardèrent pas d'avoir leur effet. La Reine ayant accouché d'un Dauphin le 1er. Novembre 1661, Madame de Venel reçut du Roi, à qui elle en fit compliment, une pension de 12000 livres sur la Cassette, & un Brevet de Conseiller d'Etat pour son cousin de Gaillard établi à Aix. Le Roi lui fit encore don de tous les arbres que le froid avoit fait périr cette année-là dans la forêt de Fontainebleau. S. M. évaluoit ce cadeau à 50 mille livres : mais les Entrepreneurs en ayant offert 800 mille livres, Madame de Venel s'excusa de recevoir une somme si considérable. Le Roi sensible à ce procédé, lui fit expédier un Brevet de Dame de la Reine.

Cette Princesse accoucha le 18 Novembre 1662, d'une fille qui fut nommée Anne-Elizabeth, dont l'éducation fut confiée aux soins de Madame de Venel ; ce qui la fixa pour toujours à la Cour. Le séjour qu'elle y fit, contribua beaucoup à rétablir la paix dans la Maison Royale, qui y étoit quelquefois troublée par des circonstances dont la tendresse de la Reine étoit allarm ée : la Sous-Gouvernante dissipoit alors ses soupçons, & méritoit la confiance du Roi & de la Reine. Elle empêcha même que cette Princesse ne retournât en Espagne, comme elle l'avoit projeté, sur les rapports qu'on lui faisoit.

Dans cet intervalle, la Reine mère étant au lit de la mort, fit appeller Madame de Venel & lui fit ses adieux, en lui souhaitant une vie longue & heureuse, qui devoit servir à entretenir la concorde dans la famille Royale. Madame de Venel, attendrie & réconnoissante, ne répondit que par des sanglots.

Peu de tems après, le Roi nomma, à sa demande, l'Abbé de Gaillard son frère, à l'Evêché d'Apt, & fit donner à son neveu, un Brevet de Page

de la Reine : il accorda au jeune Longjumeau, une place dans la Compagnie de ses Mousquetaires noirs, & il permit à ce jeune Officier de danser avec la Reine & avec la Dauphine, au bal que S. M. donna aux Princesses.

La santé de la Reine s'affoiblissant de jour en jour, Madame de Venel étoit toujours auprès d'elle. Les discours affectueux que cette Princesse adressoit au Roi, l'attendrirent; & après qu'il fut sorti de son appartement, elle se tourna du côté de Madame de Venel, en lui disant: *le Roi s'attendrit, & je vais cesser d'être, ah malheureuse Reine!* Un torrent de larmes succeda à ces paroles; envain Madame de Venel voulut-elle appaiser sa douleur; elle l'accompagna au tombeau, où elle descendit cette même nuit du 30 Juillet 1683.

Madame de Venel s'occupa dès-lors entièrement à l'éducation des Ducs de Bourgogne, de Berri & d'Anjou connu sous le nom de Philippe V. Roi d'Espagne. Le Duc de Bourgogne fixoit surtout son attention. Sa constitution foible & délicate lui en fit un devoir particulier. Un jour qu'elle présentoit ce jeune Prince au Roi: *voilà, Sire*, lui dit-elle, *qui sera le plus grand des hommes.* Un Seigneur de la Cour répondit sur le champ. *Vous soutenez donc, Madame, que le Duc de Bourgogne sera plus grand homme que le Roi?* Elle repartit avec vivacité en montrant le Roi. *Qui, lui? jamais je ne l'ai mis au rang des hommes.* Le Roi sourit; & se tournant vers ceux qui composoient sa Cour, *rien ne me plait davantage*, dit-il, *que le naturel des Provençaux, & leur franchise.*

Ce Prince ne cessa de donner à Madame de Venel, des marques de ses bontés. Il nomma son neveu au Regiment Dauphin Dragon; mais cet Officier ayant reçu une blessure, fut obligé de quitter le service.

Quelque-tems après, Madame de Venel fut attaquée d'une maladie dont elle mourut à Versailles, entre les bras de Madame de Mazarin, le 24 Novembre 1687, à l'âge de 67 ans. Le Roi & les Princes la visitèrent, & lui témoignèrent combien ils l'estimoient.

Cette Dame avoit un caractère naturel, mais accompagné de prudence, des sentimens nobles, l'ame élévée quoique généreuse & bienfaisante, beaucoup de piété sans affectation, l'air agréable, la taille au-dessus de la moyenne, le teint blanc, les yeux grands & vifs, le nez bien fait & la bouche gracieuse.

On nous pardonnera d'avoir traité fort au long la vie de Madame de Venel: Elle estima toujours les Provençaux; elle hâta ou favorisa leur avancement; notre reconnoissance est un tribut dû à sa bienfaisance.

(*Extrait des Mémoires sur sa vie.*)

VENTO, (ADAM DE) issu d'une famille Noble, ancienne & illustre, originaire de Gênes, qui s'établit à Marseille en 1426, est principalement connu par la belle harangue qu'il prononça dans l'Hôtel-de-Ville de Marseille en 1489. Cette pièce donne la plus grande idée de son Auteur. On y admire une érudition extraordinaire dans un tems antérieur à la renaissance des lettres, & les vues les plus saines sur le Gouvernement, l'administration & le commerce, dans un siècle d'ignorance. Elle présente d'ailleurs, dans un style également simple & nerveux, dans la langue Pro-

vençale, le détail circonſtancié, & le tableau fidèle & intéreſſant des troubles qui agitoient alors la Ville de Marſeille. Ruffi nous a conſervé cette pièce, dans ſon Hiſtoire de Marſeille, tom. 2, pag. 333 & ſuiv.

VENTO, (CHRISTOPHE DE) de la même famille que le précédent, réhauſſa le mérite de ſa naiſſance, par l'éclat de ſes qualités perſonnelles. Il fut d'abord Conſul François à Alexandrie d'Egypte en 1570, enſuite Gentilhomme de la Reine en 1579, & Gentilhomme ordinaire du Roi Henri III en 1582. Sa profonde connoiſſance des affaires d'Etat, & ſes talens politiques, le firent nommer, en 1589, Ambaſſadeur de France à la Porte. Sous le règne d'Amurat III, il conclut un traité d'alliance & de Commerce, qui fut très-utile à la France. Deux années auparavant, il avoit ſoutenu l'honneur François, & ſon caractère d'Ambaſſadeur, avec autant de fermeté que de ſuccès, contre la prétention des Ambaſſadeurs de l'Empereur, qui entreprirent de prendre le pas ſur lui dans une cérémonie, au préjudice de l'uſage & de la poſſeſſion fondée ſur les premiers traités.

M. de Germini, Prédéceſſeur de Vento, dans cette ambaſſade, ayant cédé le Pas au Miniſtre de l'Empereur, fut condamné en France, à avoir la tête tranchée : il auroit ſubi ce châtiment, s'il ne fût pas mort avant de retourner en France.

VENTO, (HENRI DE) Marquis des Pennes, Chef d'Eſcadre des Galères de France, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, & Membre de l'Académie des Belles-Lettres de Marſeille, nâquit dans le château des Pennes, le 23 Mars 1664, de Louis-Nicolas de Vento, Seigneur des Pennes & de Peiruis, & de Louiſe d'Armand-Miſon.

Il fit ſes première études dans ſa maiſon paternelle, ſous les yeux d'un Maître attentif. A l'âge de 13 ans, il fut envoyé à Paris, où il ſervit pendant quelque tems dans les Mouſquetaires. Il en revint en 1682 avec un brévet d'Enſeigne de Galères. Il fut fait Sous-Lieutenant deux ans après, & Lieutenant en 1693.

On le chargea, en 1703, du Commandement des Bâtimens armés à Cette, pour porter des munitions de guerre & de bouche à l'Armée de Catalogne ; & quelque tems après, il reçut ordre de ſe débarquer, pour obſerver les mouvemens de la Flotte Angloiſe & Hollandoiſe qui menaçoit cette côte. Il ſe fit admirer dans ces deux emplois, & il reçut des Lettres de M. l'Amiral, & de MM. les Maréchaux de Villars, de Berwich, de Roquelaure, de Montrevel, de Noailles, pleines de cette tendre eſtime, que de tels Supérieurs n'accordent jamais qu'à titre de récompenſe.

Pendant le cours de ſa miſſion en Languedoc, l'Archiduc étant venu aſſiéger Roſe, le Marquis des Pennes y porta un ſecours conſidérable à travers une Eſcadre ennemie, qui, par l'arrangement qu'il avoit pris, ne put attaquer ſon Convoi. M. de Pont-Chatrain, Miniſtre de la Marine, lui en fit des remercîmens.

En 1713, il reçut le Brévet de Capitaine-Lieutenant, & bientôt après, il épouſa Angélique des Rollands de Réauville, dont il lui reſtoit quatre enfans à ſa mort. En 1722, il fut nommé Capitaine

Capitaine en pied ; & trois ans après il fit, en cette qualité, sa première campagne. Ce fut lui qui passa l'Ambassadeur de Livourne à Civita-vecchia. Ce fut là sa 27me. & dernière Campagne. En 1736, il fut fait Chef-d'Escadre, & la même année il fut admis à l'Académie de Marseille à la place de l'ancien Evêque d'Apt. Il y dévéloppa les rares qualités de son cœur, qui ajoutoient infiniment à celles de son esprit.

L'Auteur de son Eloge, dont nous avons extrait cet article, nous apprend que le principal objet de ses études, étoit l'Histoire ; qu'il excelloit aussi dans le genre épistolaire, & qu'on trouve dans ses lettres une justesse, une finesse & des graces qui ne s'acquièrent pas. « On dit communément, ajoute-t-il, » Que pour réussir en écrivant, il faut » écrire comme on parle. Cette règle, » qui seroit sûre pour bien des gens, » étoit infaillible pour lui. On écrit par- » faitement, quand on écrit comme » il parloit. » Il étoit précis & instructif dans celles qu'il écrivoit au Ministre, élégant & noble dans les lettres de politesse.

Le Marquis des Pennes passa les dernières années de sa vie dans sa terre ; il ne venoit à Marseille que lorsque le service l'y appelloit. Sa dernière maladie l'obligea d'y venir pour être plus à portée des secours de l'art, qui ne purent pas l'empêcher d'y succomber le 18 Mars 1738, à l'âge de 74 ans.

Son caractère étoit un fond de bonté & de douceur, qui le rendoit aimable au milieu même des vicissitudes de la fortune ; toujours égal à lui-même, il témoigna toujours un accueil caressant à ses amis : la même politesse aux indifférens ; les mêmes bontés à ses inférieurs.

Ami chaud, sincère & constant, il ne négligeoit rien pour rendre service ; & lorsqu'il n'avoit pas le bonheur de réussir, il ressentoit un chagrin plus violent que celui pour lequel il s'étoit employé.

Persuadé qu'en obligeant, on sent une joie secrète, ce généreux Marquis sembloit ignorer ses bienfaits. N'éxigeant point de la reconnoissance, il avoit trouvé, sans le savoir, le meilleur moyen d'en inspirer beaucoup.

M. son fils, héritier de ses talens & de ses vertus, occupe dignement une place dans l'Académie de Marseille.

(V.P.)

VENTRE. V. TOULOUBRE.

VERAN DE CAVAILLON, (LE PÈRE) Capucin, étoit né en cette Ville, en 1582, de Pierre Meyssonier, & de Jeannette Francise. Il embrassa l'état Ecclésiastique, & fut pourvu d'un Canonicat à la Cathédrale de sa Patrie, étant encore fort jeune. Il édifioit ses confrères par son exemple, lorsque le desir d'une plus grande perfection lui fit abandonner son Bénéfice. Il étoit déja Prêtre, lorsqu'il se fit Capucin à Avignon, le 8 Décembre 1607. Il conserva le nom de Veran, qu'il avoit reçu au Baptême.

L'humilité l'avoit conduit dans le Cloître, l'obéissance lui fit accepter les différens emplois auquel on le destina. Il fut d'abord Maître des Novices, qu'il ranima par sa ferveur & par son exactitude aux devoirs de la Règle. Bien-tôt il fut envoyé au secours des pestiférés, qu'il consola par ses discours, & qu'il soulagea par ses soins. En 1621, il se

rendit au Martigues. Cette Ville étoit infectée de peste; le P. Véran y pratiqua les œuvres de piété & de miséricorde. En 1630, il fut à Avignon pour le même objet; & l'année d'après, Cavaillon étant infecté de ce fléau, le P. Véran, qui étoit alors Secrétaire-Consulteur du Provincial, donna des ordres si salutaires, que la Ville fut bientôt désinfectée. Il avoit alors pour compagnons de ses travaux, le P. Damascène de Brignole, le Chanoine Millau & un autre Capucin. La famine se joignit à la peste, & le désordre qui regnoit à Cavaillon, excita le zèle de ces hommes apostoliques, & la verve d'un Citoyen qui ne vit pas terminer la fin des maux de sa Patrie (*a*).

Après la cessation de la peste, le P. Veran retourna dans le Cloître. C'est là que ses loisirs furent consacrés à la composition de deux ouvrages ascétiques, dont nous allons donner les titres. 1°. *Le Directeur spirituel, divisé en deux parties, renfermant les règles & les exercices qui sont nécessaires à tout Chrétien, pour servir véritablement Dieu.* Lyon, Jullieron, in-8°. 1638. 2 vol. *Traité de l'Oraison Mentale, dans lequel, outre plusieurs excellens Avis & plusieurs Conceptions dévotes, on résout tous les doutes qui arrivent ordinairement dans les pratiques de piété.* Ibid, 1 vol. in 8°. 1638. L'Auteur étoit parti pour Lyon depuis l'année 1627, pour y faire imprimer ces ouvrages. Le 2 Février 1638, il s'embarqua sur le Rhône pour retourner dans sa Patrie; mais le bâteau ayant chaviré auprès du Pont S. Esprit, il périt avec son compagnon. Son corps ayant été trouvé le même jour, fut enseveli chez les Capucins du Pont-St-Esprit. C'étoit un homme doué de mœurs pures, d'un caractère doux, observateur de tous ses devoirs, & fort expérimenté dans la vie spirituelle.

(P. C.)

VERDIER, (César) né à Morières, près d'Avignon, le 24 Juin 1685, étudia les Humanités dans sa Patrie, & la Chirurgie à Montpellier, sous le fameux *Nissole*, Démonstrateur, & sous la *Peyronie*, qui commençoit d'être connu en 1703. Il vint delà à Paris, où il eut pour Maîtres *Duverney*, *Arnaud* & *Petit*. Les deux premiers étoient Professeurs au Jardin Royal; le dernier donnoit des Cours particuliers. Ce fut par ses soins que Verdier fut reçu Maître en 1724, & un an après, nommé Démonstrateur Royal d'Anatomie aux Ecoles de Chirurgie, sous la présentation de M. Maréchal, premier Chirurgien du Roi. Ses leçons & ses cours d'anatomie lui attirèrent un grand nombre d'Auditeurs, & il forma de bons Disciples. On sait qu'il excelloit à préparer des Pièces anatomiques. Il avoit une volubilité de langue extraordinaire; mais il avoit beaucoup de patience. On pouvoit l'appeller le Père, plutôt que le Maître de ses Ecoliers. Il donnoit souvent de secours pé-

(*a*) Cet Auteur Lyrique se nommoit Paul Antoine d'Agard: il composa des Stances, en forme de lamentations, sur les malheurs de Cavaillon. Cette Pièce, bonne pour le tems, fait une allusion soutenue à la harpe, dont cette Ville représente la forme. Le P. Balthazar, Capucin, nous a conservé ces Vers dans ses MSS.

cuniaires à ceux qui manquoient de ressources.

Verdier fut un des premiers Membres de l'Académie Royale de Chirurgie en 1731. Il fut désigné ensuite pour remplacer Petit à l'Académie des Sciences; mais son âge & sa modestie l'empêchèrent d'accepter cette place. Il se démit de sa Chaire, après 25 ans d'exercices, en faveur de M. Sue, Provençal, qui la remplit dignement; & mourut d'un catarre suffoquant, le 19 Mars 1759, âgé de 74 ans, emportant les regrets de ses Elèves & l'admiration de ses Confrères.

Cet homme estimable, rempli de probité & de politesse, a toujours vêcu dans le célibat : ami de tout le monde, il ne fit de la peine à personne. Il a laissé un *Abregé d'Anatomie*, très-estimé, qui est un raccourci de l'Anatomie de Winslow. Paris, 1770, 2 vol. in-12. Il a été réimprimé en 2 vol. in-8°. avec les notes de M. Sabatier, 1775. On lui attribue encore un *Traité de la Phlébotomie*, in-12. revu & corrigé par Martin. Des *Notes sur l'Abrégé de l'Art des Accouchemens*, composé par Madame *Boursier du Coudray*, ou *Louise Bourgeois*, Sage-Femme de Marie de Médicis, Reine de France; ouvrage imprimé à Paris en 1609, in-12. réimprimé en 1759. On a encore de Verdier, dans les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, des *Recherches sur les Hernies de la Vessie*, des *Observations sur une plaie au ventre, & sur une autre à la gorge.*

(V. P.)

VERVINS, (LOUIS DE) nâquit à Beaumes, au Diocèse d'Orange, le 4 Août 1547, d'un Gentilhomme qui étoit Capitaine des Galères & Gouverneur de la Tour de Bouc. Il entra en 1561 dans l'Ordre de S. Dominique, & prit ses degrés en Théologie à Aix.

En 1577, l'Eglise de Toulon voulut l'avoir pour son Théologal, & l'année d'après, l'Evêque de Castres le choisit pour son Official, & son Grand-Vicaire. Ce savant Théologien arrêta les progrès de l'hérésie de Calvin dans le Comté-Venaissin; il eut même la consolation de ramener au sein de l'Eglise plusieurs novateurs. En 1592, se trouvant au Couvent d'Aix, le Comte de Carcès le conduisit à S. Maximin, où il y eut des conférences entre les Chefs des Royalistes & des Ligueurs.

Il fut ensuite nommé Archevêque de Narbonne, & il reçut ses Bulles en 1600. Neuf ans après, il assembla un Concile Provincial, où il fit des Ordonnances que l'on suit encore de nos jours dans toute la Province. Ses Réglemens, contenus en 49 chapitres, se trouvent dans le quinzième tome de la collection des Conciles.

Louis XIII lui offrit les sceaux, qu'il refusa par humilité. Enfin, il mourut à l'âge de 81 ans, le 8 Février 1628. Sa Mémoire est en vénération dans tous les lieux qu'il a illustrés par sa doctrine & par sa piété.

(*Mem. Mss.*)

VEYRIER, (CHRISTOPHE) Sculpteur, né à Trets, vers le commencement de l'année 1630, dernier rejeton d'artisans honnêtes, annoblit sa famille par une célébrité qu'il dut à son génie, à son application, & plus encore aux enseignemens précieux, qu'il reçut du plus grand Artiste que son siècle ait vu naître. Reçu chez *Puget*, dans l'unique objet de lui être utile par ses soins, les

étincelles du génie qu'il avoit reçu de la nature, fixèrent bientôt l'attention du Michel-Ange de la France, & meritèrent au jeune Veyrier une place d'Elève dans son attelier. Il ne feroit pas aisé de donner le détail de ses études, & ses progrès ne nous sont connus que par le mérite du peu d'ouvrages qui nous restent de lui. Il eût été étonnant qu'un Elève de Puget, le seul peut-être qui est entré dans son école, ne se fût pas distingué dans les Arts. Veyrier ne quitta jamais son Maître. Les anecdotes de la vie de ce dernier, nous apprennent qu'il le mena en Italie, & qu'à Gênes il l'aida dans les chefs-d'œuvre de sculpture qu'on y voit de ce grand Artiste: aussi en faisoit-il beaucoup de cas. Il ne dedaignoit pas de lui confier ses ouvrages, même les plus importans. Celui auquel il a le plus travaillé, est le cartel aux armes du Roi, sur la porte de la Bourse de Marseille. Si ce bel Ecusson est sorti du Bloc de marbre sous le modèle du Maître, l'Elève a beaucoup de part à son exécution; & l'on ne peut pas dire que ce concours ait affoibli l'excellence du Chef-d'œuvre. L'on voit au Bureau de la Consigne à Marseille, un enfant en marbre de demi-rélief. Il est à côté du superbe bas-rélief de son Maître, qui représente S. Charles-Borromée secourant les pestiférés. Ce morceau se soutient encore avec honneur dans un parallèle si rédoutable pour lui. Il y a à Aix, dans l'Eglise des PP. de l'Oratoire, la figure d'un Jesus: aux Carmélites, deux bas-reliefs en marbre. Un Mars au pilier de la Mole. Un Faune chez M. le Président d'Aiguilles. Un Lysimacus, & un Milon dévoré par un Loup, chez M. de Brue. L'idée de ce dernier, est une espèce d'imitation de celui de Versailles, dévoré par un Lion.

Ces dernières figures sont en pierre; elles présentent un faire que les grands Maîtres ne désavoueroient pas, & qui se ressent bien de l'Ecole, où Veyrier avoit puisé ses principes. L'on voit enfin chez MM. Veyrier de Marseille, ses arrière neveux, un Faune de trois pieds de proportion, en pierre de Calissane, d'une précieuse exécution. On dit qu'il y a à la Ciotat, dans une Chapelle de pénitens, une croix de procession, sur laquelle est attaché un Christ de marbre, sorti du ciseau de ce Sculpteur. Veyrier est mort garçon, en 1689, à l'âge de 59 ans. On nous a assuré qu'il n'étoit pas parent de Puget. Si l'Elève n'a pas égalé le Maître, il est peu d'Artistes, parmi leurs compatriotes, qui aient fait autant d'honneur que lui, & aux Arts & à la Patrie.

Article de M. Dageville, Professeur de l'Académie de Peinture, &c. &c.

VIANI, (JEAN-CLAUDE) nâquit à Aix, en 1639, d'un père qui exerçoit la profession d'Avocat. Il fit ses premières études dans sa Patrie; ensuite il étudia la Philosophie au collège de l'Oratoire de Marseille, & entra à l'âge de 20 ans dans cette Congrégation; il y fit sa Théologie; mais cette science ne lui étant pas aussi agréable que l'étude de l'Histoire & la lecture des Poëtes, il la négligea pour s'attacher entièrement aux Lettres. Il fut chargé de l'enseignement pendant quelques années, après lesquelles il quitta l'Oratoire pour occuper le Prieuré de S. Jean de Malte d'Aix, auquel il fut nommé en 1663.

Viani étoit un bel esprit; il avoit une

merveilleuse facilité à écrire ; il avoit lu les Poëtes François & Latins, & il en avoit recueilli les beautés. Ce n'est pas qu'il fût Poëte célèbre, mais la lecture en forma un critique judicieux. Il publia cependant diverses Pièces, entr'autres : une *Epitre latine*, adressée à M. l'Abbé Fleury, Confesseur de Louis XV ; une *Lettre* à M. de Fleury, ancien Evêque de Fréjus, lorsqu'il étoit Précepteur du Roi ; une *Épigramme* pour mettre à un portrait de Louis XV ; une *Épître* en vers François, à M. Charles Legoux de la Berchère, Archevêque de Narbonne ; une *Élégie* en vers François, sur la mort de Monseigneur le Dauphin, une autre sur la mort de Madame la Dauphine, &c. &c.

L'on a aussi de lui : une *Histoire* de la dernière conjuration de Naples, qu'il composa en Latin, & que l'Abbé Tricaud, son ami, a traduit en François.

Le Prieur Viani avoit journellement plusieurs personnes d'esprit, que les liens de l'amitié & l'amour des Belles-Lettres attiroient auprès de lui. Il étoit aussi en rélation avec quelques autres Savans de son tems. Le commerce des uns & des autres répandoit beaucoup d'agrément sur sa vie, qu'il prolongea jusques en l'année 1726. Il la termina, lorsqu'il croyoit être entiérement guéri d'une goutte, dont les attaques longues & douloureuses l'avoient cruellement fatigué. On lui érigea un Mausolée dans l'Eglise de St. Jean ; & l'amitié y grava cette Épitaphe.

ILLE HIC EST
IN EFFIGIE
R. I. C. P.
F. JOANNES - CLAUDIUS
VIANY
DOCTOR THEOLOGICUS
SACRÆ FACULTATIS
AQUENSIS
DECANUS.
MAGNIFICUS
HUJUS ECCLESIÆ
PRIOR
PRÆCEPTOR BAYONNÆ
QUI
HANC BASILICAM
REGUM ET COMITUM NOSTRORUM
REGALI MUNIFICENTIA ERECTAM,
PARILI CULTU

INSTAURAVIT, ABSOLVIT
DOMUMQUE PRIORALEM
BASILICÆ DIGNITATI
RESPONDENTEM,
AB IMO AD SUMMUM
COMPLEVIT:
PRIORATUM IPSUM
COMMENDABILI STUDIO
EX DUPLO
AUXIT, LOCUPLETAVIT,
OBIIT XVII KAL. APRIL.
M. DCC. XXVI.
SEDIS SUÆ LIX.
ÆTATIS LXXXVIII.
PETRUS VIANY
PATRUO SUO MAGNO
BENE MERITO
GRATITUDINIS ET PIETATIS
ERGO
POSUIT,
CUM ANNUA IN PERPETUUM
HOC IN TEMPLO
SUPPLICI MEMORIA
P. J. DE HAITZE
DEFUNCTI AMICUS
XXIX ANNORUM
MARMORIS LOCUTIONEM
CONCINNAVIT.

Claude Viani étoit Docteur en Théologie, Doyen de la Faculté d'Aix, & possédoit la Commanderie de Bayonne de l'Ordre de Malte. On voit dans cette Épitaphe les embellissemens qu'il fit à son Eglise. Il étoit frère de *Pierre Viani*, Grand-Prieur de l'Eglise de Malte; de *Charles Viani*, célèbre en Provence par ses Missions, mort au Séminaire d'Aix, en 1706; & de *Christophe Viani*, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Provence, & Conseiller en

la Cour des Aides, mort en 1685. Il étoit fils de Jacques, Avocat, & de Anne de Vanel. Leur père étoit homme de Lettres, & avoit formé une des plus belles Bibliothèques de la Province.

(V. P.)

VIAS, (BALTHASAR DE) nâquit à Marseille, le 14 Sept. 1587, de Jacques de Vias, Consul de France à Alger, Conseiller, Maître des Requêtes de la Reine Cathérine de Medicis, & de Delphine Sommati, l'un & l'autre issus de familles nobles. Le père de Vias, s'appercevant de la tyrannie du Consul Casaulx, & craignant d'en être la victime, se retira d'abord à Pise; & sa femme fut ensuite obligée d'aller le trouver à Livourne, avec son fils, encore enfant. Après la mort de Casaulx, Jacques de Vias retourna dans sa Patrie avec sa famille.

Balthasar étoit alors âgé d'environ neuf ans; il trouva auprès de ses parens, des guides sûrs dans la carrière des Sciences, il en profita; son goût le porta plus particulièrement vers la poésie, & il fut le plus habile Poëte latin de son tems.

L'Etude du Droit suspendit pendant quelque tems les efforts de sa verve. Devenu Avocat, Marseille le plaça au rang des Magistrats, en le nommant Assesseur pour l'année 1613. Il fut plus d'une fois Député auprès du Roi, au nom de la Ville de Marseille.

Le séjour qu'il fit à Paris, lui procura la connoissance des Savans de son tems. Peyresc, qui occupoit le premier rang dans le monde Littéraire, fut aussi l'ami le plus cher de Vias. Ce Poëte loua Peiresc dans un Poëme qu'il fit en son honneur, & qui est le plus bel ouvrage qu'il ait composé. Gassendi & Launoi eurent aussi beaucoup de part à l'amitié & aux éloges de Balthasar.

Il s'étoit également attaché à l'étude de la Géographie, à la connoissance des Médailles, à l'Histoire naturelle & à l'Astronomie, & il avoit réussi dans tous ces genres.

Dans la suite, il fut nommé Conseiller du Roi; peut-être même lui donna-t-on le Consulat d'Alger, que son père avoit exercé; mais il ne remplit pas cette charge par lui-même.

Au milieu de ses occupations, Vias eut une dispute avec le Père Pierre de St. Louis, dont nous avons parlé en son lieu. Ce Religieux, fâché de ce que le Poëte n'avoit pas approuvé sa *Magdelenéide*, anagrammatisa son nom de la sorte:

BALTAZAR DE VIAS:
DIA URO AZE BASTA.

Balthasar de Vias rit beaucoup de la vengeance du Carme, & lui écrivit ce billet latin.

Asinus clitellarius
Petro Carmelitæ, asinario suo,
salutem:

Ita est, petre Carmelita optime, neque enim inficias ire possum. Poema tuum egregium, alterum æneida, nudiùs tertiùs irrisi apud Ruffum cænans. Hoc mihi ignoscas velim, quamquàm ego minimè hic in culpâ sim. in culpâ est coqua mea, quæ mihi eâ die bilem moverat, quod pultem meam, vino madida, malè condidisset. Hanc tibi plectendam & anagrammatibus lacerandam trado. Quod ut facere possis, hujus tibi nomen mitto, ea est ELISABETHA DE SANCTO MARCELLO, *quod nomen cùm ferè omnia litterarum elementa complectatur, tibi anagrammatum, quantùm toti obrundæ sit satis, facilè sufficiet. Vale.*

En voici la traduction.

L'âne bâté
Au P. Pierre Carme, son ânier;
Salut:

Il est trop vrai, Mon R. P. & je ne saurois le nier, que, soupant avant-hier chez M. de Ruffi, j'ai osé plaisanter sur votre fameux Poëme, comparable à l'Énéide. Mais ne m'en veuillez pas du mal, je vous prie; car il n'y a du tout point de ma faute. Prenez-vous-en à ma Cuisinière, qui, s'étant enivrée ce jour-là, & m'ayant fait une soupe détestable, m'avoit mis de mauvaise humeur. Je la livre à votre vengeance, accablez-la d'anagrammes: elle se nomme *Elizabeth de Saint-Marcel.* Ce nom renferme presque toutes les lettres de l'Alphabeth, il vous sera facile de le tourner en mille manières. Je vous souhaite le bon jour.

Le Père Pierre ne répondit pas, & la dispute finit de la sorte.

Balthasar de Vias mourut à Marseille, à l'âge de 80 ans, en 1667.

Le premier ouvrage qu'il donna au Public, est son Poëme latin, intitulé: HENRICEA, dédié à Henri IV, imprimé à Aix, chez Tolosan, en 1606, in-4°. L'Auteur n'avoit pas encore atteint sa vingtième année. Dans un avis qui est à la tête de cet ouvrage, il demande l'indulgence du Lecteur en ces termes

Si, Lector, mea musa rudi balbutiat æstro,
Nondùm bis annos attigit illa decem.
Prima placent, vernoque solum recreatur in astro
Herba licet veniat fructibus orba suis.
Respuis ætatem, frontem venerare libelli:
Hoc jubeo; Henricum pagina nostra gerit.

Il commence par un long panégyrique de ce Prince: il finit ce Poëme par des Epithalames sur son Mariage, & par des Vers sur la naissance du Dauphin.

Dans

Dans un âge plus avancé, ce Poëte exprime ses regrets sur cet ouvrage, composé dans un âge trop tendre, pour chanter la gloire d'un Roi aussi illustre.

Illud opus missum, puerilibus excidit annis,
Nec tanto digna hæc, Principe Musa fuit.
Deprecor huic lethen, numquàmque superstes ad ignes
Flagret, & ex istâ sit mihi nullus hono s.

De Vias dédia, en 1609, au Président du Vair, l'Apologie de l'Astrée, sous ce titre : *Astreæ Apologia*, 1609, in-4°. Il chanta ensuite l'enfance de Louis XIII, dans son Poëme, qui a pour titre : *Genialis Erato, ubi præcepta Chironis. Ad Lud. XIII.* Paris, 1610. L'on imprima en 1615, in-8°. à Paris, chez Hulpeau, la *Harangue* qu'il fit au Roi & à la Reine, en qualité de Député de la Ville de Marseille.

Ses Silves parurent à Paris en 1623, in-4°. chez Buon, elles sont intitulées : *Silvæ regiæ Balthasaris de Vias, nobilis Massiliensis : ad Ludovicum Justum, Galliarum & Navarræ Regem Christianissimum, quibus selecti francorum annalium, & politioris Litteraturæ flores inseruntur.*

Ce livre a été imprimé bien des fois & en différentes Villes. Il mérite les éloges qu'il reçut dans le tems.

En 1628, on imprima à Aix, ensuite à Rome, *Panegyricus Urbani VIII.* Ce Pape remercia l'Auteur, & voulut l'engager d'aller fixer son séjour à Rome.

La même année, le siége de la Rochelle fournit à de Vias, le sujet d'un nouveau Poëme ; il fut imprimé à Paris & à Aix, sous ce titre : *Rupella obsessa & expeditio in Italiam ad Ludovicum XIII,* Mais l'Oraison funèbre de Peyresc, fut l'ouvrage qui fut accueilli avec le plus d'ardeur, de même que *les Graces* ou *Charites.* L'Éloge de Peyresc porte pour titre : *Epicedion Nicolai-Claudii Fabricii Peireskii.* Marseille, 1642 ; Paris & Rome, 1643. Voici ce que Gassendi a dit de cet Éloge, dans la Vie de Peyresc. *Nemo succenseat si honoris causâ Viassium seponam, qui ut Peyreskium summè coluit, ac summo illi in pretio fuit, itâ se impigrum exibuit in condendo Poemate quo laudes viri egregias prosecutus est decentissimè, copiosissimèque.* Peyresc légua, par son testament, six Médailles de son Cabinet à de Vias, à son choix : & il le nomma son exécuteur testamentaire, avec M. d'Agut.

Terminons la notice de ses ouvrages par le plus précieux : *Balthazaris de Vias Massiliensis, Regi Christianissimo à Conciliis, Charitum Libri III. ad Henricum - Ludovicum Habertum Monmorium Regi à Consiliis, Libellorum supplicum Magistrum.* Paris 1660, in-4°.

Cet ouvrage est en vers élégiaques. L'on y trouve le portrait de l'Auteur soutenu par les Graces, gravé par Mélan. Un Poëte fit ces vers à l'honneur de Balthasar, à l'occasion de ses *Charites.*

De Vias, votre sort est aimable,
Des graces nous prenons nos plus gracieux traits;
Mais vous avez un secret admirable:
Vous savez seul donner aux graces leurs attraits.

Les Poésies de Balthasar de Vias sont devenues fort rares aujourd'hui, malgré leur mérite. Elles retracent les principales circonstances de sa vie, & nous allons en rappeller quelques morceaux.

Voici la date du jour de sa naissance.

Illa ego quæ dixi, tibi lux bis septima possit
Septembris, faustâ semper adesse die.

L'on trouve aussi l'époque de l'année dans les suivans, composés en 1657.

Tempore quo genitrix me primùm adduxit in auras,
Ter quinque à nato sæcla fuere Deo,
Bisque quaterque denis sol septem adjunxerat annos
Quâ pia crux solymam luce reducta fuit.

Sa Patrie & la noblesse de son extraction, sont marquées au même endroit.

Patria Massilia est, Graiis fundata colonis,
Et longo à Proavis tempore culta meis....

Et plus bas.

Deduxi à veteri nobilitate genus.

L'Auteur rapporte ailleurs la Tyrannie de Casaulx, la fuite de son père, &c.

Vix benè jàm primam poteram distinguere vocem,
Blæsaque cum pueris verba referre puer.
Cogor thyrrena cum matre per æquora puppe
Deferri ad portus, tusca Livorna tuos.
Exul erat Pisis genitor, quem sæva tyrannis
Casali à Patriâ cogit abire domo.

Patricius procul ordo fuit depulsus ab urbe
Hoc tantùm intulerant civica bella nefas.

Il nous apprend encore son amour pour la Poésie.

Primus amor mihi Musa fuit, Phœbusque heliconque,
Fecerunt studiis otia grata meis.......
Et quiquid volui dicere, carmen erat.

Au sujet des députations auxquelles il fut nommé pas la Ville de Marseille, il dit :

Gessimus & patrios, civilia munera, fasces ;
Legatus Regi Principibus que fui.

On pourroit inférer des vers suivans, que Balthasar avoit composé quelques Tragédies.

Lodoici curyas cecini, præceptaque chiron
Qualia pelidæ dixerat, illa dedi.
indè Clytemnestræ lacrymas, pelopisque dolores,
Circæque & quæstus hyppodamia tuos
Gallorum fasti, celebrandaque Regna triumphis ;
Tradita sunt sylvis non sine laude meis.

Il avoit entrepris un Poëme sur la conquête de l'Amérique ; mais trop tard, à ce qu'il craignoit, pour l'achever.

Magnum opus incepi, sed forsàn seriùs, indos
Dicere & americi, claustra reclusa freti.

Ses *Charites* furent son dernier ouvrage ; il avoit 70 ans lorsqu'il les acheva.

Jam septena decas nostris numeratur in annis.

Ce recueil est terminé par une Élégie adressée à *Louise Barclai*, femme de l'Auteur de l'*Argenis*, & par une réponse en vers, faite au nom de cette Dame, par son mari. L'Élégie de Vias est de 1616, ainsi que la réponse de Rome.

Vias avoit été engagé dans le mariage : il nous apprend qu'il n'eut point d'enfans. Ses liaisons avec Barclai étoient anciennes, & il semble dire que l'on trouve beaucoup de ses vers dans l'*Argenis* de celui-ci.

Multa tua Argenis de me fert carmina quæ te
Inserui alloquiis sollicitante tuis.

Le P. Claude Lion de l'Oratoire, a fait l'éloge de la plupart des ouvrages de Vias, dans une pièce en vers élégiaques, intitulée *Xenion*. On peut dire que les vers de Balthasar renferment de l'Esprit, du goût, de la facilité ; mais son style est quelquefois obscur, par un trop grand usage de la Fable. L'Auteur ne sait pas toujours s'arrêter où il faudroit.
(V. P.)

VICTOR, (SAINT) Martyr ; l'un des Patrons de la Ville de Marseille, nâquit en cette Ville, d'une illustre famille, & embrassa le parti des armes. Il se signala par plusieurs belles actions, au service des Empereurs Romains, tant que sa foi & sa Religion le lui permirent ; mais dès que Dioclétien & Maximien eurent publié, en 302, un Edit par lequel il étoit ordonné à tous les sujets de l'Empire d'adorer les faux Dieux, & de leur offrir de l'encens, Victor, bien loin d'obéir à cet Edit, encouragea au contraire tous les Chrétiens de Marseille à souffrir les tourmens dont on les menaçoit, plutôt que de brûler de l'encens devant les Idoles. Ce brave Guerrier visitoit chaque nuit ses frères, pour leur inspirer le desir d'une mort glorieuse, & l'espérance d'une vie éternelle. Habile, persuasif & éloquent, il soutint la vertu des Disciples du Christ, & il fit embrasser le Christianisme à plusieurs de ceux qui suivoient le culte des Idoles.

Une profession de foi aussi hardie, sous les yeux du plus grand ennemi du nom Chrétien, ne pouvoit rester longtems sans récompense ; Victor fut emprisonné. On employa vainement les promesses les plus flatteuses pour l'ébranler. Les supplices & les tourmens ne firent aucun effet sur sa constance. Enfin le Juge ordonna qu'on apportât devant lui une statue de Jupiter, avec du feu & de l'encens ; il commanda à Victor d'adorer cette idole ; mais au lieu de fléchir les genoux devant elle, le glorieux Martyr renversa d'un coup de pied l'Autel & la statue. Le juge, indigné de cette action, ordonna qu'on lui coupât le pied ; il le fit ensuite mettre sous une meule qui devoit l'écraser. La machine se rompit tout-à-coup ; & comme il restoit à Victor quelque signe de vie, on lui trancha la tête le 21 Juillet 303.

Cassien fit bâtir, en 410, une Eglise & un Monastère sur le tombeau de ce saint Martyr. C'est la fameuse Abbaye de St. Victor lez-Marselle, où l'on conserve les Réliques de ce Martyr, à la reserve du pied, qui fut donné, en 1362, à l'Abbaye de St. Victor de Paris, par Jean, Duc de Berry, fils du Roi Jean, qui l'avoit reçu du Pape Urbain V, auparavant Abbé de S. Victor de Marseille. L'Eglise honore la mémoire de ce Saint le jour de son Martyre ; son culte s'est étendu jusques en Orient. (V. P.)

VICTOR, ou VICTORIN, dont le véritable nom est *Claudius Marius Victor*, étoit de Provence, peut-être même de Marseille. Il y enseigna la Rhétorique avant le milieu du cinquième siècle. Les Ecoles de Marseille jouissoient encore alors de tout leur éclat; Victor eut pour collègue *Corvinus*, l'un des plus éloquens Orateurs de son tems. Ces deux Emules florissoient dans cette Ville du tems de l'Abbé Salomon, que l'on regarde comme le successeur de Cassien. Les liens de leur amitié furent inviolables, parce qu'ils étoient fondés sur la vertu. Victor étoit Laïque, mais sa piété étoit tendre & solide. Il avoit été marié, & avoit un fils nommé Ethère, qui fut l'imitateur de ses vertus. Vivant dans un siècle de corruption, il gémissoit sur des désordres excessifs, dont il ne pouvoit réprimer la honte & la licence. A la fin de ses jours, il se retira à la campagne pour s'y préparer, dans la retraite, à sa mort, qui arriva vers l'année 445.

Victor n'est guère connu d'ailleurs, que par ses Poésies; elles renferment un Commentaire sur la Genèse, depuis la création du monde jusqu'à l'embrasement de Sodome & de Gomorrhe inclusivement. C'est un Poëme divisé en trois livres, dédié à son fils, pour l'instruction duquel il l'avoit composé. Dans la préface, l'Auteur établit la nécessité d'un Etre suprême, dont il prouve l'existence, en convenant que sa nature est incompréhensible, & qu'il seroit dangereux de la vouloir pénétrer. Il parle ensuite du péché originel, il en indique le remède; il déclare enfin qu'il est plus glorieux pour l'homme de recouvrer la vie, que de n'avoir jamais connu la mort. Cette préface est en vers héxamètres.

A la fin du Poëme de Victor, on voit une Lettre, adressée à l'Abbé Salomon, en vers héxamètres. Elle fut écrite à la campagne. Le Poëte y fait la censure des mœurs de son siècle; il déplore la dépravation de ses concitoyens. Les femmes n'y sont pas épargnées; & la peinture qu'il y trace de leur défaut, nous prouve que de tout tems elles ont prêté à la satyre.

Les Poésies de Victor se trouvent dans les diverses Bibliothèques des Pères. Dans celle de Paris, elles sont partie du 7me. tome, page 342 à 372. On les a aussi imprimées séparément en un seul vol. *in*-8°.

(V. P.)

VILLAGE, (JEAN DE) Gentilhomme de Marseille, vivoit au commencement du 15me. siècle. Il fit don à sa Patrie du Jardin de son Hôtel, pour en faire une place publique, nommée encore aujourd'hui *la Place Neuve*, aux conditions qu'on y pratiqueroit quatre fontaines, pour la commodité des navires, dont les Equipages auroient la faculté d'y venir faire *aigado*. Ce même Citoyen étoit un des Facteurs du fameux *Jacques Cœur*, Argentier de Charles VIII. Il étoit même devenu son neveu, par son mariage avec Perrette Cœur. Village fut le seul qui resta attaché à Jacques Cœur, lorsque celui-ci fut accusé des forfaits les plus inouis, & même de sortilège, ressource ordinaire de la calomnie, dans ces tems de superstition. Il lui procura les moyens de s'évader à Rome, il l'aida de sa bourse & lui fit recouvrer des sommes immenses, que d'autres Facteurs, dans les Echelles du Levant, lui détenoient injustement.

VILLENEUVE, (ROMÉE ou ROMIEU DE) petit fils de Raymond de Villeneuve, fut Baron de Vence, Connétable de Raymond Berenger, Grand Sénéchal, Gouverneur de Provence, Régent & Tuteur de la Princesse Béatrix pendant sa minorité. On a même fait un Roman de sa vie, tant ses actions, quoique vraies, ont paru peu vraisemblables. Il administra si bien les finances du Comte de Provence, qu'il réunit son Domaine, auparavant presque tout aliéné ou engagé, lui amassa de grands trésors sans fouler le peuple, & le rendit si puissant, que les plus grands Princes recherchèrent son alliance. Ce fut lui qui maria la Princesse Béatrix avec Charles d'Anjou, frère de S. Louis, &c. &c.

Romée de Villeneuve, étant tombé malade au Château des Arcs, en 1250, fit son testament le quinzième jour de Décembre, indiction VIII. Il disposa de ses biens immenses, en faveur de ses enfans, fit des legs à trois de ses Ecuyers & à diverses Eglises, & voulut être enseveli dans l'Eglise des Dominicains de Nice.

VILLENEUVE, (ARNAUD DE) originaire du lieu de Villeneuve, au diocèse de Vence, nâquit vers le milieu du treizième siècle, de parens pauvres, ainsi qu'il le dit lui-même dans la préface de son Traité *de Vinis*. La nature le dédommagea de la médiocrité de sa fortune, en lui donnant un génie supérieur & les plus grandes dispositions pour les sciences les plus sublimes. La nécessité de prendre une voie qui pût lui procurer un bien être, jointe à l'inclination naturelle qu'il avoit pour l'étude, le firent appliquer avec ardeur à la connoissance des sciences. Il fit ses Humanités avec fruit, & s'appliqua ensuite à la Chymie. Cette étude lui fournit des moyens pour subsister en faisant la médecine empyrique dans les Villages. Il connut bientôt combien il étoit éloigné de la saine physique; & il vint à Aix, où il étudia la philosophie, à l'âge de vingt ans.

Villeneuve fut ensuite à Paris, où il resta pendant dix ans; il se rendit de-là à Montpellier, y étudia la Médecine sous *Mussardi* & *Casànide*, & passa en Espagne, pour y conférer avec les Philosophes Arabes, qui passoient pour les plus grands Naturalistes de son tems. Il étoit, en 1285, à Barcelonne, lorsque sa réputation le fit appeller auprès de Pierre III, Roi d'Arragon, pour panser une blessure que ce Prince avoit reçue dans un combat. Flatté de cet honneur, Villeneuve mit en œuvre toutes les ressources de l'Art; mais il ne put guérir le Roi, qui mourut le 8 Novembre de la même année.

Cette mort ne diminua pas l'estime qu'on avoit conçue de ses talens. Il avoit été appellé trop tard auprès du Prince, dont la blessure avoit été jugée incurable. Personne ne fut surpris de l'événement.

Le Médecin seul en ressentit une douleur profonde; & quelques offres qu'on lui fit pour le retenir en Espagne, il partit pour l'Italie, où il vouloit connoître certains Philosophes Pythagoriciens fort renommés.

Les Villes d'Italie, Rome même, retentirent bien-tôt du bruit de son mérite. Honoré par-tout, on voulut l'y fixer; mais il retourna en Espagne, & il y fut accueilli par le Roi Jacques II, Roi d'Arragon, qui le chargea d'une commis-

ſion importante & délicate auprès de Robert, Roi de Naples & Comte de Provence.

Rien ne montre d'avantage l'eſtime qu'on faiſoit d'Arnaud de Villeneuve, que l'empreſſement des Princes à le retenir auprès d'eux. Dès qu'il eut paru à la Cour de Robert, il y acquit la confiance de ce Prince, qui voulut ſe l'attacher; Arnaud y conſentit, après toutefois qu'il auroit rendu compte de ſon ambaſſade au Roi Jacques.

Il ſe rendit enſuite à Naples, où le Roi Robert étoit arrivé depuis peu; il devint ſon Conſeil, & il jouit auprès de lui des honneurs & de la conſidération qu'il méritoit; mais il s'ennuya bientôt du ſéjour de la Cour. Il ſe diſpoſa à donner au Public ſes ouvrages, & Paris lui parut le lieu le plus propre pour les publier. Il renonça aux avantages que lui offroit le Roi Robert, & qu'il eut lieu de regretter dans la ſuite.

En paſſant à Avignon, Villeneuve s'arrêta quelques jours auprès du Pape, qui y faiſoit ſa réſidence. Le Pape, qui vouloit l'avoir à ſa Cour, le nomma ſon Médecin. Cependant il quitta Avignon, ſans que ce titre, ni les émolumens qui y étoient attachés, puſſent l'y retenir. Arrivé à Paris, il enſeigna & pratiqua la médecine, ſans ſortir de l'état d'indigence où il avoit été, même dans les différentes Cours de l'Europe. Il donna alors dans l'Aſtrologie judiciaire, & il prédit la fin du monde pour l'année 1335, ou au plus tard pour l'année 1464. Il donna même dans d'autres erreurs, qui fixèrent l'attention de l'Univerſité de Paris & des Inquiſiteurs.

Ses amis voyant qu'il y avoit du danger pour lui à Paris, lui conſeillèrent de s'en éloigner. Il ſe détermina à paſſer en Sicile, auprès du Roi Frédéric, qu'il ſavoit lui être favorable. Il fut long-tems ſans pouvoir exécuter ſon projet, à cauſe de l'Inquiſition, qui avoit donné les ordres les plus exacts pour s'aſſurer de ſa perſonne; il eut enfin le bonheur d'échapper à ſa juſtice, en s'embarquant ſecrétement pour ſe rendre en Sicile. Il eſſuya pendat la traverſée une violente tempête, qui manqua de le faire périr; enfin il arriva ſur les côtes d'Afrique, d'où il ſe rendit auprès du Roi Frédéric, qui le reçut avec toute la bienveillance qu'il attendoit de ce Prince.

Le Pape Clément V, étant tombé malade, envoya une Lettre à Arnaud de Villeneuve, pour le prier de ſe rendre auprès de lui. Celui-ci obéit à ſes ordres, & ſe mit en mer; mais il mourut ſur les côtes de Gênes. Son corps fut porté en cette Ville, où il fut enſeveli fort honorablement en l'année 1313.

Pendant ſa maladie, le Pape écrivit à tous les Evêques, pour les exhorer à faire chercher un traité que Villeneuve avoit compoſé à ſon ſujet. Il les prie de le remettre à Olivier, Clerc, qu'il leur adreſſoit. Dans ſon Bref, Clément donne de grands éloges à ce Médecin.

On trouve dans le *Directorium Inquiſitorum Nicolai Eymerici*, p. 232, Edit. de 1585, que Longer, Jacobin, Inquiſiteur, condamna 15 erreurs de Villeneuve, pendant la vacance du S. Siège.

On accuſa auſſi ce Médecin de Magie. Nous nous arrêterons peu à juſtifier Villeneuve ſur ce point. L'on ſait aujourd'hui combien on doit ajouter foi à de pareilles accuſations.

Les ouvrages d'Arnaud de Villeneuve, ont été imprimés ſéparément & enſem-

ble, plusieurs fois. On en fit une édition en 1532, dans laquelle on inséra la vie de l'Auteur. Il y en a aussi une de 1504, in-fol. sous ce titre. *Arnaldi de Villânovâ Opera*. Lyon.

Cet Auteur a composé plus de 60 *Traités*, dont plusieurs concernent l'état qu'il professoit. Son Commentaire sur l'Ecole de Salerne, a été imprimé fort souvent & en différens pays. Il s'attira l'amitié des Chartreux, par le traité qu'il fit contre ceux qui accusoient ces Religieux d'homicide, pendant leurs maladies.

Extrait de sa vie par M. de Haitze.

VILLENEUVE, (HÉLION DE) fils d'Arnaud de Villeneuve, Seigneur de Trans, de la Mothe & d'Esclan, & de Sibile de Sabran, fut Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Il gagna les bonnes graces de Jean XXII, & après avoir été Grand-Prieur de S. Gilles, il fut élu Grand-Maître de son Ordre, en 1323. Pour remédier aux abus qui s'étoient glissés dans l'Ordre, il convoqua à Montpellier un Chapitre général, dans lequel on fit des Réglemens, qui amenèrent le bon ordre. On prétend que ce fut à cette époque que l'Ordre de Malte fut divisé en Langues ou Nations, comme il l'est encore aujourd'hui.

Après le Chapitre, Hélion se disposa à partir pour Rhodes, mais il fut détenu à Marseille pendant deux ans, par une maladie longue & dangereuse. Le Pape lui écrivit diverses lettres, pour lui témoigner la part qu'il prenoit à sa maladie, & les vœux qu'il formolt pour sa guérison. Le Grand-Maître s'embarqua enfin en 1332, & vint à Rhodes. Il trouva cette Isle fort affoiblie par le long séjour que ses Prédécesseurs avoient fait en France. Son premier soin fut de la fortifier, d'y établir une garnison nombreuse de Chevaliers, par les bienfaits & l'accueil le plus gracieux.

Après la Capitale, il veilla sur les places moins importantes; des Commissaires habiles furent dispersés dans les lieux les moins fortifiés. Les petites Isles eurent chacune leur Commandant, qui, à l'aide des signaux, ou par des barques légères, instruisoient aussi-tôt le Grand-Maître de ce qui se passoit dans ces mers.

Sous un Chef aussi vigilant, la Marine de l'Ordre reprit bien-tôt son ancien lustre. Outre les Escadres de la Religion, les plus riches Commandeurs armèrent des Galères à leurs frais. Les Corsaires furent écartés, & les Isles de Chypre & de la petite Arménie, ne furent plus exposées à la fureur des Pirates.

Ses attentions ne se bornèrent pas à la fortification des Places. Les habitans de Rhodes, & sur-tout les pauvres, partagèrent son attention, & excitèrent sa générosité. Les secours de tout genre étoient distribués aux indigens; la misère fut bannie: l'on recevoit les malades dans des Hôpitaux, où le Grand-Maître fit revivre le titre de Gardien des Pauvres, attaché depuis la fondation, à ses Prédécesseurs.

Cependant les Turcs redoutant le pavillon de l'Ordre, cessèrent d'armer en course; & les Chevaliers de leur côté, n'ayant plus d'ennemis à combattre, négligèrent la Marine, & revinrent en grand nombre dans leur Patrie. Ils y vivoient dans l'opulence, ils montoient des beaux Chevaux, faisoient bonne chère, s'habilloient superbement, se servoient de vaisselles d'or & d'argent, nourrissoient un grand nombre de chiens & d'Oiseaux pour

pour la chasse, faisoient peu d'aumônes, &c. Le Pape Clément VI porta ses plaintes au Grand-Maître & ajouta qu'il savoit de bonne part que les Turcs armoient une Flotte puissante pour s'emparer de toute la Romanie, & il lui demanda un secours de six galères.

Hélion n'ignoroit pas ce qui se passoit; il fit armer à Rhodes les six galères que le Pape demandoit. Ensuite il convoqua un Chapitre, dans lequel il fut délibéré sur les moyens de réformer le luxe parmi les Chevaliers, surtout dans les Provinces d'Occident. Trois Visiteurs furent chargés de présenter ces Réglemens au Pape, & de le prier d'y ajouter ou d'y retrancher ce qu'il jugeroit à propos.

Clément VI approuva ces Réglemens, & donna tous les pouvoirs aux Visiteurs pour qu'ils pussent les faire observer exactement. Il envoya quatre galères qu'il devoit fournir, lesquelles réunies avec celles de l'Ordre, de la République de Vénise & du Roi de Chypre, formèrent une Armée navale, dont le commandement fut confié à un Général Génois. Mais celui-ci cherchant plutôt ses intérêts particuliers, que la gloire de la Religion, n'entreprit rien qui répondît à la force de sa Flotte. Les Alliés indignés de sa nonchalance, donnèrent le commandement de leur Flotte au Frère Jean Briandra, Chevalier de Rhodes, qui avoit commandé plus d'une fois les galères avec succès. Frère Jean répondit à leur attente; il s'empara du Port de Smyrne; il mit le siège devant cette Ville, & il l'emporta l'épée à la main.

Hélion apprit cette nouvelle avec joie. Connoissant combien il étoit important de conserver cette place, il y envoya de nouvelles Troupes & des munitions. Quelque-temps après, il tomba malade & mourut en 1346.

L'Abbé de Vertot fait son éloge en peu de mots. » Prince, dit il, recommandable par son économie, & qui » pendant sa Magistrature, acquitta tou- » tes les dettes de la Religion, aug- » menta les Fortifications nécessaires » pour la défense de l'Isle & de la Ville » de Rhodes; du reste de ses deniers, » pour un monument éternel de sa » piété, il fit construire une Eglise en » l'honneur, & sous l'invocation de la » Sainte Vierge. Il y laissa des fonds » pour l'entretien de deux Chapelains » qui y devoient dire la Messe tous » les jours pour le repos de son ame.

Nous terminerons cet article, en rappellant un trait de la vie d'Helion de Villeneuve, qui montre tout à la fois sa sévérité & sa douceur. Le Chevalier de Gozon, ayant tué un Crocodile, malgré la défense du Grand-Maître, fut à l'instant dépouillé de l'habit de l'ordre, en punition de sa désobéissance. Cependant, après avoir satisfait par ce châtiment à la manutention de la discipline, Helion fit en sorte qu'on le priât de pardonner au coupable. Il lui rendit l'habit & ses bonnes graces; & pour le récompenser du bien qu'il avoit procuré à l'Isle, il lui conféra les plus riches Commanderies, & le nomma son Lieutenant Général dans le commandement de l'Isle.

VILLENEUVE, (Rossoline de) étoit sœur du précédent, & d'*Elzéar*, qui fut Evêque de Digne, & qui mourut en odeur de sainteté vers l'année 1340. Elle nâquit en 1263, & montra

dès son Enfance le caractère qui distingue les hommes vertueux. Elle refusa d'épouser un riche Seigneur, dont la vertu répondoit à la naissance, & elle obtînt de ses parens la permission de se consacrer à Dieu dans le Monastère des Chartreuses de la Celle-Roubaud, auprès des Arcs, connu sous le nom de Ste. Cathérine du Mont de Sion.

A l'âge de 25 ans, elle fut élevée à la dignité de Diaconesse. Bertrand de Faviers, Evêque de Fréjus, fit la cérémonie, & lui donna l'anneau qui la lioit pour toujours à cet état. Elle sembla redoubler de ferveur & elle devint bientôt le modèle des Religieuses de son Monastère. Bozon, Général de son Ordre, instruit de son mérite, la nomma Supérieure de son Couvent. L'humilité de Rossoline parut alors dans tout son éclat, mais elle ne put la dispenser d'un emploi, duquel elle étoit d'autant plus digne qu'elle étoit seule à le regarder comme au-dessus de ses forces.

Ce fut pendant le temps de sa supériorité en 1320, qu'Hélion, dont nous venons de parler, fit rebâtir le Monastère de la Celle-Roubaud, en reconnoissance de ce que, par les prières de sa sœur, il avoit remporté une victoire sur les infidèles.

Nous avons dit que le Pape Jean XXII, avoit une estime particulière pour Hélion. Il honora aussi de ses bienfaits la pieuse Rossoline. Il unit à son Monastère, le Prieuré de St. Martin des Arcs, afin de procurer, à ces saintes filles, le moyen de s'associer des Compagnes qui pussent imiter leurs vertus.

ROSSOLINE, sensible aux bontés du Souverain Pontife, n'abusa pas de ses dons; elle redoubla ses austérités, & elle donna à ses Religieuses, les conseils les plus salutaires pour les empêcher de s'attacher aux biens de la terre. Les austérités qu'elle exerçoit sur son corps, ne changèrent rien à sa douceur envers ses inférieures : elle étoit tout à-la-fois leur mère & leur consolatrice.

Craignant que l'emploi de Supérieure ne fût un obstacle à sa perfection, Rossoline ne cessoit de demander qu'on la délivrât de ce fardeau. Lorsqu'elle eut obtenu cette grace, elle partagea son tems entre la prière & le travail: elle transcrivoit des livres de dévotion pour l'édification des Fidèles, & méditoit sans cesse les grandeurs de Dieu & le bonheur des Saints, dont elle tâchoit d'imiter les exemples.

Peu de temps avant sa mort, elle rassembla ses cheres sœurs, & elle leur fit ses derniers adieux, avec cette confiance qu'inspire le Christianisme. Elle expira entre les bras de Marguerite de Villeneuve sa nièce, le 17 Janvier 1329.

Les habitans de tous les pays voisins apprirent bientôt la nouvelle de sa mort. Ils se rendirent en foule au Monastère : l'affliction étoit générale. Le concours fut si abondant, que l'on fut obligé de différer au trentième jour la cérémonie de ses obsèques. Elle fut enterrée à la manière des Chartreux dans le cimétière claustral du Monastère. Mais la vénération des peuples s'étant accrue, l'on fut obligé de tirer son corps du cimétière, pour l'exposer dans l'Eglise. Cette exhumation souffrit des retards & des difficultés. Enfin l'Evêque Grassi, ou suivant quelques Historiens, le Saint Siège permit la translation de ce corps, à laquelle Elzéar, Evêque de Digne, frère de Rossoline, assista avec pom-

pe, & magnificence le 11 Juin 1334. Les yeux de la Sainte furent trouvés aussi frais & aussi vifs, que si elle eût été encore pleine de vie : on les aracha de la tête pour les placer à part dans une chasse particulière. Louis XIV étant venu en Provence en 1660, voulut être témoin de cette merveille ; il visita ces précieuses réliques. Depuis lors on voit sur un de ces yeux une piquûre d'épingle, qui y fut faite par le Médecin du Roi, qui voulut s'assurer si ces yeux étoient naturels. Les Seigneurs de Villeneuve ont embelli dans la suite la chasse & la chapelle de Ste. Rossoline.

Le culte de cette Sainte est fort étendu en Provence, & particulièrement dans le Diocèse de Fréjus. Le Couvent de la Celle-Roubaud fut donné dans la suite aux Religieux de l'étroite Observance de S. François, qui l'ont abandonné en 1780. V. *notre Géographie.* (C.B.)

VILLENEUVE, (LOUIS DE) Seigneur de Séranon, de l'illustre & ancienne maison de ce nom, nâquit avant le milieu du quinzième siècle. Il embrassa, fort jeune, le parti des armes, & il s'appliqua à connoître l'art des combats. Ses études le rendirent habile dans la Science militaire. Charles VIII, qui connoissoit son mérite, crut devoir lui donner la preuve la plus éclatante de son estime, en le nommant son Chambellan.

VILLENEUVE fut encore choisi pour être l'un des chefs de l'Armée que Charles conduisit à Naples, pour en faire la conquête. Ce Général s'y conduisit avec tant de bravoure & tant de prudence, qu'il reçut des pensions considérables, en récompense de sa valeur. Il fut aussi surnommé, *riche d'honneur*, titre dû à son mérite belliqueux.

Sous le regne de Louis XII, le Comte de Séranon fut employé dans plusieurs occasions, où il fit paroître le même zèle. Il fut envoyé deux fois à Rome, en qualité d'Ambassadeur, & il s'acquit dans cette Capitale, la confiance & l'estime de toutes les personnes distinguées.

De retour en France, Louis de Villeneuve obtint de nouvelles faveurs. Le Roi lui permit de porter en abime dans ses armes, un écu d'azur à la fleur de lys d'or, & érigea en Marquisat sa Baronie de Trans. Cet honneur, dit un Historien de Provence, acquit à ses successeurs la première place dans l'ordre de la noblesse de Provence.

Le Roi ayant érigé, au commencement du seizième siècle, un Parlement à Aix, les États furent convoqués pour délibérer sur cette érection. Villeneuve, dont la prudence égaloit le courage, fut d'avis qu'on devoit faire des remontrances à S. M. pour empêcher l'exécution de l'édit. Il dit : » qu'on devoit » assurément des actions de graces au » Roi, de ce que parmi les soins de » la guerre, il s'appliquoit si utilement à maintenir les peuples en paix, » qu'il ne pouvoit mieux conserver qu'en » faisant régner sur eux la justice, sur » la cause du repos de la durée des » États ; mais que comme la justice, qui » se faisoit dans le pays, s'y faisoit au » gré de tout le monde, on devoit supplier S. M. de les laisser vivre de » la manière qu'ils avoient vécu jusqu'alors ; que de-là il ne pouvoit » naître aucun inconvénient ; que l'ordre judiciaire avoit son cours reglé ... » que l'établissement d'une Compagni-

» toute occupée à vider des procès, » ne pouvoit produire qu'une oppression horrible des pauvres plaideurs, » qu'une licence immodérée des juges, &c. &c. »

Ce sentiment prévalut, & Villeneuve fut député à la Cour, pour porter les oppositions de la Noblesse. Le Roi nomma des Commissaires qui se tendirent en Provence; & à leur retour, il confirma son Édit en 1502, malgré les rémontrances des États.

VILLENEUVE mourut peu de temps après cette époque : du moins est-il sûr qu'on ne trouve dans l'histoire de ce tems-là, aucun trait qui le concerne. (C. B.)

VILLENEUVE (SUSANNE DE) nâquit au château des Arcs, de Gaspard de Villeneuve, Baron des Arcs & de Vidauban, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Fréjus, & de Marguerite de Bouliers, fille du Seigneur de Mane. Elle se rendit illustre par la grandeur de son courage. Elle épousa en 1575, Pompée de Grasse, Baron de Moans & de Bormes, l'un des principaux chefs du parti Royaliste contre les Ligueurs.

Des assassins, aidés par les habitans de Bormes, le tuèrent avec son frère en 1588, pillèrent & saccagèrent son château, & chassèrent sa femme & ses filles. Ces Dames furent contraintes de se retirer à pied à Hières, sans hardes & sans argent; & n'étant soutenues que par leur courage, elles se rendirent ensuite à la Baronie de Moans, à 3 lieues de Grasse.

Susanne ne fut pas moins attachée, au parti du Roi, que son mari; cet attachement lui attira la haine des habitans de Grasse, qui étoient du parti opposé. En 1592, le Duc de Savoie, quittant la Provence, où il étoit venu au secours des Ligueurs, ou plutôt dans le dessein de se rendre maître de cette Province, vint assiéger le château de Moans, qui n'avoit pour toute défense que l'illustre Baronne. Elle soutint pendant trois jours le siège contre le Duc & son Armée, avec une fermeté & une présence d'esprit héroïque; & ne se rendit qu'à la seule condition qu'il ne seroit point rasé. Le Duc le lui promit solemnellement; mais à la prière des habitans de Grasse, il le fit démolir. Cependant, pour appaiser la Baronne, il lui promit 4000 écus, pour l'indemniser d'une partie de ses pertes. Continuant ensuite sa route vers Antibes, il ne pensa plus qu'à sortir de la Provence. La Baronne se présenta à lui, au milieu de son Armée, & lui rappella sa promesse, en des termes si énergiques, que le Duc fut d'abord interdit, & commanda ensuite qu'on lui remit sur le champ la somme qu'il avoit promise.

Quelques années après, la Baronne se rendit à Paris. Elle y obtint un Arrêt, qui condamna les habitans de Bormes à faire amende honorable à perpétuité dans le château, en présence du Seigneur, à pareil jour que l'assassinat de Pompée de Grasse avoit été commis. La Reine Marguerite, ayant eu occasion de la connoître, en fit sa Dame d'honneur. On ignore l'époque de sa mort.

(*Bougerel, mem. Mss.*)

VILLENEUVE (ARNAUD DE), Marquis des Arcs, se rendit célèbre par ses poésies & par les services militaires. Il fut un des Gentilhommes ordinaires d'Henri III, Capitaine de cin-

quante hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majesté, Gouverneur de la ville de Draguignan, & Viguier de Marseille. Pendant les guerres de la Ligue, il servit le Roi avec beaucoup de zèle; & Louis XIII, en reconnoissance de ses services, érigea en Marquisat, sa terre des Arcs en 1612.

Le Marquis des Arcs n'étoit pas tellement occupé de la profession des armes, qu'il ne donnât quelques momens aux lettres; il se délassoit avec les Muses, des travaux Militaires; la poésie faisoit ses délices. Il composa des vers qui furent reçus avec éloge, & qui méritoient le cas qu'on en faisoit. On en trouve quelques-uns dans les *Théorèmes spirituels* de Jean de la Cépede, à la première partie.

Arnaud étoit le gentilhomme de France le plus accompli & le mieux fait. Son habileté répondoit à sa figure. Parmi les amis distingués qu'il dut à son mérite, le Duc de Guise, Gouverneur de Provence, tenoit le premier rang. Ce Seigneur avoit une telle confiance en lui, qu'il n'entreprenoit aucune affaire importante, sans le consulter. Ayant été Député par la Province, aux Etats Généraux, tenus à Paris en 1614, il y mourut le 14 Décembre de cette même année. Les Etats assistèrent à ses funérailles: il fut inhumé dans l'Eglise des Augustins.

Il avoit épousé, le 21 Février 1588, Isabelle d'Alluyn, fille de Charles, Duc d'Alluyn, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Picardie, & d'Anne Chabot, fille de l'Amiral de ce nom, de laquelle il eut une nombreuse postérité. (C. B.)

VILLENEUVE, (N DE) frère du précédent, Seigneur de la Garde-Freinet & de la Motte, étoit un des plus célèbres Poëtes de son temps. Malherbe, son intime ami, le loue beaucoup dans ses ouvrages, & nous avons plusieurs de ses lettres & de ses poésies qui lui sont adressées; entr'autres, une ode qui ne se trouve point dans l'édition des œuvres de Malherbe, avec les notes de Ménage; mais qui a été imprimée dans la première partie du premier volume des Mémoires de Littérature & d'Histoire, chez Aimart, & plus exactement dans la nouvelle édition des Poésies de Malherbe, par M. de S. Marc. Cette Ode fut faite au sujet d'une *Histoire Sainte*, que Villeneuve avoit composée. En voici quelques vers:

Je veux vous dire franchement,
Et de ma façon librement,
Que votre *histoire* est une école....

La Garde, vous m'en croirez donc,
Que si Gentilhomme fut onc,
Digne d'éternelle mémoire,
Par vos vertus vous le serez,
Et votre loz réhausserez
Par votre docte & sainte *histoire*.

Villeneuve avoit fait un autre ouvrage, dont Malherbe parle dans la lettre qui précède l'*Ode* que nous venons de citer. Il appelle cet ouvrage; *le Carnaval des honnêtes gens*. C'étoit peut-être son titre. On ne croit pas que cet Ouvrage, ni l'Histoire Sainte aient été imprimés. On trouve seulement dans la deuxieme partie des *Théorèmes spirituels* de la Cépéde, des vers François de Villeneuve.

Vers le milieu du siècle suivant, on trouve un prétendu *Marquis de Villeneuve*, qui, à la faveur de ce nom, se fit une brillante réputation, & parvint aux emplois les plus distingués. Il étoit de Fréjus, & se nommoit *François Mourenc*. Sa naissance étoit obscure, mais son ame étoit élevée & courageuse. Ne pouvant faire fortune dans son pays, il fut la chercher ailleurs. Il embrassa le parti des armes en Allemagne; & se faisant appeller *Villeneuve*, il y épousa une femme de la première qualité. Il fut Général des Troupes de l'Empereur, au siège de Candie, & delà il envoya son portrait à ses compatriotes, avec cette inscription :

Il Marchese de Villanova
Per la Serenissima Republica de Venetia;
Generale de l'Arme in Levante:
Ann. Domini 1658. *In Candia.*

Les Magistrats de Fréjus placèrent ce portrait dans l'Hôtel-de-Ville; il y est peint à cheval. Sa femme, ayant appris la bassesse de son extraction, en fut tellement irritée, qu'elle le fit empoisonner.

VILLENEUVE-VAUCLAUSE, (CHRISTOPHE DE) de l'ancienne & illustre famille de ce nom, nâquit à Marseille le dernier jour de Juin 1545, de Gaspard de Villeneuve (*a*) & d'Anne de Castellane d'Entrecasteaux. On l'envoya fort jeune auprès du Duc de Guise, François de Lorraine, dont la faveur étoit au plus haut degré d'élévation, sous le règne de Henri II. C'est auprès de ce Seigneur, qu'il passa sa première jeunesse, & qu'il apprit le métier des armes.

Revenu dans sa patrie, Vauclause ne négligea pas les occasions d'être utile à son Prince. Il suivit le Comte de Tende

(*a*) Gaspard étoit Seigneur de Vauclause & de plusieurs autres lieux. Il fut Gouverneur de la Ville & du Château d'Entrevaux, & rendit d'importans services à nos Rois. Pour l'en récompenser, François I lui accorda une pension annuelle de 200 livres tournois, en le qualifiant, dans ses Lettres Patentes, du titre de Gentilhomme ordinaire de son Hôtel; & dans d'autres Lettres Patentes, ce prince unit trois terres à la Baronnie de Vauclause, » déclarant: » que ledit sieur de Vauclause a employé sa personne, &c. au fait de la con- » quête & réduction de la Comté de Nice & autres pays.... imitant en cela ses prédécesseurs, &c. » Gaspard assista aux Etats de Provence en qualité de Procureur-Joint du pays. Il fit son testament le 2 Avril 1559, & mourut peu de temps après à Paris, où il avoit été Député.

au siège de Sistéron en Janvier 1568. La garnison des Huguenots étant extrêmement forte, les Troupes du Roi furent forcées de quitter la place. Leurs ennemis firent une sortie pour les poursuivre, mais Carcés, sécondé par Vauclause, & par les autres Gentilshommes qui s'étoient rangés sous ses ordres, les attendit de pied ferme, les combattit & les obligea d'aller cacher la honte de leur défaite dans la place qui leur servoit de retraite. Vauclause servit encore avec distinction l'année suivante: le Roi Charles IX, ayant été informé de ses services, & voulant les reconnoître, le mit au nombre des Chevaliers de son Ordre en 1570. Voici comment ce Prince s'exprime dans la lettre qu'il lui écrivit à ce sujet. « M. de Vauclause pour » vos vertus, vaillance & mérite, vous » avez été choisi & élu en l'assemblée » des Chevaliers de mon Ordre, pour » être associé à ladite Compagnie, pour » laquelle Election vous notifier & vous » présenter le collier dudit Ordre; si » vous l'avez agréable, j'envoie pré» sentement pouvoir au sieur d'Entre» casteaux, Chevalier dudit Ordre, vous » priant M. de Vauclause, vous ren» dre devers lui pour cet effet, & être » content d'accepter l'honneur que la » Compagnie vous desire faire, qui sera » pour augmenter de plus en plus l'af» fection & bonne volonté que je vous » porte, & vous donner occasion de » persévérer en la dévotion qu'avez de » me faire service..... priant Dieu, » M. de Vauclause, vous avoir en sa » sainte garde. Ecrit à Châteaubriant » le 15 Avril 1570, signé CHARLES.

L'année d'aprés, Vauclause fut député en Cour pour les affaires de la Noblesse, & ce fut à ses remontrances que l'on dut, en partie, la révocation de l'ordre donné pour massacrer les Huguenots de Provence, le jour de la saint Barthelemi 1572. Plusieurs Historiens racontent ce trait fort au long; l'on voit dans tous que Vauclause y eut beaucoup de part. Cependant, les troubles que les Prétendus Reformés occasionnèrent ne finirent pas sitôt. Pour s'opposer à leurs ravages, le Comte de Carcés, donna commission à Vauclause de lever un Régiment de mille huit cent quatre-vingt hommes. Il marcha quelque temps après contre le Seigneur de Taneron, un des chefs des Huguenots, qui s'étoit retiré dans le Château de Gréoulières; & sans lui donner le tems de s'y fortifier, il l'attaqua & le fit prisonnier. Carcés ne laissa pas ignorer à S. M. les différens services que Vauclause lui rendoit: ce Prince, pour l'en remercier, lui écrivit en ces termes:

« M. de Vauclause, le Comte de » Carcés m'a fait entendre, par le Vi» guier Rippe, le bon debvoir à quoi » vous m'êtes en toutes les occasions » qui se présentent pour mon service, » mêmes dernièrement à la descente » que fit Montbrun dans mon païs de » Provence, du nombre de soldats & » gens de guerre que mistes ensemble » dans votre ressort de Grasse, pour » secourir & faire ce que par ledit » Comte vous auroit été ordonné, chose » que j'ai trouvé fort agréable; à cette » cause, je vous ai voulu faire ce mot » pour vous en remercier... & s'of» frant quelque chose pour votre ad» vancement, je le reconnoîtrai & vous » le ferai ressentir, &c. &c. Escript à » Paris le 11 Juing 1575, signé HENRY.

Le Roi ayant été informé qu'il y avoit de la mésintelligence parmi ses sujets de Provence, écrivit encore à Vauclause pour lui apprendre qu'il y envoyoit son cousin le Comte de Rets, en qualité de Gouverneur. » Je suis » persuadé, ajoute S. M. qu'en tout ce » qui s'offrira pour mon service, & » repos de ladite Province, qui vous » importe tant, vous fairez tout de- » voir, & vous comporterez selon le » zèle & affection qu'avez toujours ci- » devant montré, comme je vous en » prie, & le Créateur vous avoir, M. » de Vauclause, en sa sainte garde. » Escripte à Paris, le 22 j. de Mars » 1576. *Signé* Henry.

Vauclause, dont la fidélité étoit à toute épreuve, agit dans cette occasion avec tout le zèle d'un serviteur dévoué aux intérêts de son maître. Le Roi y fut sensible, & en *considération de ses fidèles, continuels & recommendables services, même des voyages qu'a ci-devant faits & fait journellement pour son service M. de Vauclause, Chevalier de son Ordre, & pour lui donner moyen de continuer*, lui accorda un don qui auroit dû lui produire cinq mille livres, suivant les Lettres-Patentes conservées en parchemin dans les Archives du Château de Bargemon; mais qui fut réduit à beaucoup moins par le dérangement des Finances. Ces Lettres sont du 4 Mars 1577, *signé* Henry.

On trouve dans le Cabinet des Médailles du Roi, un jeton gravé cette même année 1577 & le 22 Janvier à l'honneur de Vauclause. D'un côté l'on y lit autour son nom & la datte que nous venons de raporter, & au milieu ces quatre lettres entrelassées C. D. V. B. qui signifient apparemment Christophe de Villeneuve Bargemon. De l'autre côté, on voit, au milieu de l'écusson, les armoiries de Villeneuve, environnées d'un cordon ou collier de l'Ordre de St. Michel avec cette légende : *Deus arcum conteret & confringet arma & scuta.* Il est probable, qu'on fit graver ce jeton pour conserver la mémoire de la fidélité & des services de Vauclause. Il continua d'en rendre d'importans à S. M. ainsi qu'on le voit par différentes lettres qu'il en reçut pendant les troubles de Provence. Elles sont la preuve authentique d'un vrai mérite & de la confiance que le Roi avoit en lui.

En 1580, les trois États de Provence, s'étant assemblés à St. Maximin, ils députèrent à la Cour Vauclause pour présenter à S. M. le cahier *des plaintes, & doléances que lui adressent les gens des trois États, qui après avoir exposé ce qu'ils souffrent par les fléaux de la peste, la famine, & la guerre, demandent au Roi d'être soulagés des nouvelles charges & impôts*, dont ils sont accablés, &c. &c. Ce cahier étoit composé de trente-trois articles, dont plusieurs des plus importans furent accordés à la demande de Vauclause. Dès qu'il fut de retour, il eut commission de Henry d'Angoulême, Grand-Prieur de France, & Gouverneur de Provence de commander huit Compagnies de gens de guerre à pied, en qualité de Mestre-de-Camp. Toujours affectionné aux intérêts de l'État, il donna des nouvelles preuves de son zèle pendant tout le tems qu'il servit sous le Grand Prieur. La Reine Mère, Marie de Médicis, lui en fit des remercîmens par cette Lettre.

» M.

» M. de Vauclause, j'ai été bien » aise d'avoir entendu, par le Sieur de » Souftournon, de quelle affection vous » continuez à vous employer par de-là, » près de mon cousin; M. le Grand-» Prieur, en ce qui s'offre pour le » service du Roi, Monsieur mon Fils; » vous assurant que j'en ai tel contentement ... que j'ai bien voulu vous » le témoigner par la présente .... » vous priant de demeurer assuré de » la bonne volonté que je vous porte, » de laquelle je vous ferai paroître les » effets, l'occasion se présentant. » Je prie Dieu, M. de Vauclause, » vous avoir en sa sainte & digne garde. » Escript à Mesieres le .... jour de » Juillet 1583. *Signé* CATHÉRINE.

Henri de Bourbon, Roi de Navarre, étant devenu premier Prince du Sang, & se regardant comme héritier présomptif de la Couronne de France, écrivit ainsi à Vauclause : » J'ai eu si » bon témoignage de votre valeur & » vertus par beaucoup d'honnêtes hom-» mes, & particulièrement par le Sieur » d'Eguieres, présent porteur, que je » n'ai voulu le laisser partir sans l'ac-» compagner de la présente, & vous » faire par lui entendre l'estime, en » quoi je vous tiens, & vous assurer » de ma bonne volonté en votre endroit, » pour vous en faire connoître les » effets quand j'en aurai moyen, & » l'occasion se présentera, ainsi que » ledit Sieur d'Eguieres vous faira » entendre plus particulièrement, lequel » je vous prie croire, tout ainsi comme » moi-même, qui prie Dieu, vous » tenir, M. de Vauclause, en sa sainte » & digne garde. » Dans cette Lettre, écrite de Pamiers le dernier Juillet 1584, le Roi de Navarre prend la qualité d'affectionné & meilleur ami de Vauclause, & lui recommande par apostille de faire état de son amitié.

L'année suivante, Vauclause accompagna le Comte de Carcés à Marseille, & sa présence ne contribua pas peu à appaiser une sédition qui s'étoit élevée, pour faire tomber cette ville au pouvoir des Ligueurs. La mort des chefs des rebelles, fut la punition de leur révolte. S. M. écrivit encore alors à Vauclause, pour lui témoigner sa reconnoissance, & lui donner de nouvelles marques de la tendre affection qu'elle lui portoit. Sa Lettre datée du 4 Juillet 1585, est le témoignage le plus éclatant du service que Vauclause lui rendit en cette occasion. Le Grand-Prieur en conçut l'idée la plus avantageuse; il ne cessa jamais de lui en donner des marques. L'on trouve dans les Archives du Château de Bargemon treize lettres de ce Gouverneur à Vauclause, datées depuis le 24 Janvier, jusqu'au 26 Mai 1586, dans lesquelles on lit tout ce que l'affection & l'estime peuvent inspirer de plus flateur.

VAUCLAUSE commandoit alors à Fréjus, où par sa sage conduite & l'autorité qu'il avoit sur les esprits, l'on fut exempt des troubles qui désoloient la plus grande partie de la Provence. Il y resta jusqu'après la mort du Grand-Prieur, arrivée, de la manière tragique dont personne n'ignore le détail, le 2 Juin 1586. Cette mort affligea sensiblement Vauclause; il perdoit un illustre protecteur & un ami sincère dont il avoit reçu plusieurs présens, &, en particulier, son portrait que le Seigneur de Bargemon, un de ses descendans,

conserve encore. Le Duc d'Epernon ayant succédé au Grand-Prieur dans le Gouvernement de Provence, ne tarda pas à connoître le mérite de Vauclause. Il le fit appeller, loua son zèle & ses travaux entrepris pour la gloire des armes de S. M. & en l'assurant qu'il comptoit sur ses services, il lui donna une commission pour commander aux Villes de Draguignan, Fréjus, Castellane, Annot, Guillaume & leurs Vigueries, & généralement sur toute la frontière de Terre-neuve.

Bernard de Nogaret de la Valette, nouveau Gouverneur de Provence, l'honora d'une pareille confiance, & lui donna la même commission le 11 Avril 1587. Le 30 du même mois, Vauclause se rendit à Fréjus, fit dresser un procès-verbal sur l'état de défense, où il trouva cette ville, & la garde qu'on y faisoit jour & nuit, visita tous les postes; & après s'être instruit de tout ce qui pouvoit concerner le service du Roi, & avoir donné ses Ordres, il en partit pour aller visiter les autres villes de son commandement. Ayant compris que la conservation du Château de Senés pouvoit être d'une grande utilité au Roi, il leva une Compagnie de gens de pied, qu'il soudoya à ses frais & lui en donna la garde. Le Seigneur de la Valette, lui écrivit de Valence pour donner des éloges à sa précaution, & l'assurer qu'à son arrivée en Provence, il le feroit rembourser des avances qu'il avoit faites pour payer les soldats, ce qui fut exécuté.

Les troubles de Provence augmentant de jour en jour, Vauclause redoubla ses soins & sa vigilance; il mit une garnison au Château de la Bastide d'Esclapon, dont il confia le commandement au Capitaine Turrel, du lieu de Comps. Il saisit toutes les occasions d'être utile à son Prince, & il en reçut des lettres de remercîment, preuves non équivoques de ses services.

En 1590, le Duc de Savoie, fut appellé en Provence; il donna à son arrivée le gouvernement de Draguignan & de toute la contrée à Vauclause, qui le séconda dans ses différentes entreprises; mais plusieurs mauvais succès ayant enfin obligé le Duc de reprendre la route de ses États, Vauclause vit finir son Gouvernement après l'avoir exercé pendant l'espace de dix-sept mois. Le Duc d'Epernon étant venu en Provence, pour y prendre le gouvernement, Vauclause se rendit de son parti, & sa démarche fut si agréable au Roi qu'il lui donna *l'absolution générale de tout ce dont on pourroit le rechercher pour avoir fait exécuter les ordres du Duc de Savoie, lorsqu'il commandoit à Draguignan & autres choses semblables :* le Roi déclare aussi qu'à l'arrivée du Duc d'Epernon en Provence, *le Sieur de Vauclause se seroit rendu auprès de lui, & auroit fait pour son service tout devoir de fidèle sujet, ce qui lui a été attesté par les Certificats & avis du Duc d'Epernon.* Cette déclaration qui n'est qu'une confirmation de celle que le Gouverneur avoit déja faite quatre ans auparavant est datée du 21 Novembre 1596. Vauclause avoit assisté aux différens États de la Province, qui s'étoient tenus par ordre du Duc d'Epernon, & qui avoit toujours fait briller les excellentes qualités de son esprit. Ce Seigneur l'honoroit d'une estime singulière, Vauclause y répondit par son

attachement ; mais d'Epernon ayant refusé de reconnoître le Duc de Guise, que le Roi envoyoit en Provence pour lui succéder, Vauclause l'abandonna & s'attacha à celui-ci. Il y eut dès lors entre les deux Gouverneurs une guerre ouverte, durant près d'un an. Dans le mois de Février 1596, le Sieur de Mesplez, par ordre du Duc de Guise, assiégeoit la Citadelle de St. Tropés, pour en chasser les troupes du Duc d'Epernon : Vauclause leva des soldats, & marcha vers le Camp du Sieur de Mesplez, avec ses deux fils & son gendre. Son arrivée ne contribua pas peu à la prise de cette place. Enfin le Duc d'Epernon, chassé de tous les postes, partit de Provence le 25 Mai 1596, & son départ y ramena la tranquillité qui en étoit bannie depuis long temps.

Trois ans après, Vauclause assista aux États tenus à Aix, par le Duc de Guise le 20 Avril 1599; & lors du cruel assassinat d'Henri IV, il se rendit aussi dans cette Ville, afin de témoigner son zèle pour le service du Roi, pendant la minorité de son successeur. La Reine Mère, qui avoit été déclarée Régente du Royaume, lui écrivit pour l'en remercier.

» M. de Vauclause, lui disoit elle, » ayant appris l'affection & diligence » dont vous avez usé pour vous rendre » à Aix incontinent, après le cruel assas- » sinat commis en la personne du feu » Roi mon Seigneur, j'ai cru devoir » vous en remercier, & vous témoi- » gner que vous ne pouviez en une » plus importante occasion, témoigner » votre affection au service du Roi » Monsieur mon Fils, & au bien de » la Province ; je m'assure que vous » continuerez avec que toute sorte de » fidélité. Mais vous vous pouvez assu- » rer qu'il ne s'offrira point d'occasion » soit pour vous, ou pour vos enfans » d'en avoir du ressentiment, que je » ne reconoisse ; & en attendant, je » prie Dieu, M. de Vauclause, qu'il » vous ait en sa sainte garde. Escript à » Paris le 30 jour de Juillet 1610. „ *Signé* MARIE, & plus bas PHAILI- „ PEAUX. „

Depuis lors, on ne trouve plus d'actions importantes, entreprises par Vauclause. Ce fidèle sujet mourut à Bargemon en 1615, âgé de 74 ans. Ses funérailles se firent avec la cérémonie qui convenoit à sa naissance. Elles furent suivies d'une Oraison funèbre, ainsi qu'il conste par le mémoire des frais funéraires.

VAUCLAUSE avoit épousé dès l'an 1565, Françoise de Grasse, des Sieurs de Briançon, dont il eut plusieurs enfans. Jean de Villeneuve l'aîné, hérita de ses biens.

(*Tous les faits que nous venons de rapporter sont tirés des Lettres des Rois & Reines de France, des Gouverneurs de Provence, Commissions & autres papiers manuscrits, conservés dans les Archives du Château de Bargemon.*)

VILLENEUFVE (LOUIS SAUVEUR MARQUIS DE) étoit fils d'un Conseiller au Parlement d'Aix, qui quitta cette charge en 1701, pour prendre celle de Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Marseille.

VILLENEUFVE succèda à son père en 1708. Il fut successivement Conseiller d'État ordinaire, & Ambassadeur de France, à la Porte Ottamane ; il fit la paix de Belgrade, entre l'Empire, la Russie & la Porte. Il fut nommé en-

fuite au Miniſtère des affaires étrangères, place qu'il refuſa par modeſtie. Jamais Ambaſſadeur n'a joui de plus de confiance & de conſidération, de la part des Muſulmans. Après la paix de Belgrade, Madame de Villeneufve eut la permiſſion d'entrer dans le Serrail, pour faire ſa cour à la Sultane favorite; exemple de confiance peut-être unique. Elle fut comblée de préſens, ainſi que ſon époux. Villeneufve, après s'être acquitté avec la plus haute diſtinction, de tous les détails de ſon Ambaſſade, ſe retira à Marſeille, ſa patrie, dans le deſſein, d'y goûter le repos. Il fit bâtir le Château de St. Joſeph, qu'il laiſſa imparfait par ſa mort, arrivée le 18 Juin 1745. Anne de Beauſſet, ſon épouſe, lui fit élever un monument dans ſa Chapelle, en l'Egliſe des Dominicains, où il eſt enterré, & où on lit l'Épitaphe ſuivante:

Ici repoſe le corps de Meſſire Louis-Sauveur de Villeneufve, Marquis de Forcalqueiret, & ancien Lieutenant-général au Siège de cette Ville, d'où le Roi l'envoya en Ambaſſade à la Porte Ottomane. Son ſéjour de XIII années auprès du Grand-Seigneur a été favorable à la Religion, avantageux à l'État, & utile au Commerce.

Ses ſuccès dans la négociation ont tellement répondu à ſes grands talens, que, ſeul médiateur au nom du Roi, il établit la paix entre les Empires des Romains, de Ruſſie & celui des Ottomans, par un Traité fait au Camp du Grand-Viſir ſous Belgrade. Le Roi le rappellant en France, le fit un de ſes Conſeillers d'État ordinaire, & après l'avoir employé dans ſon Conſeil, pour la direction du Commerce & du Domaine, S. M. le nomma ſon Miniſtre pour les affaires étrangères; honneur que ſa rare modeſtie lui fit refuſer pour ſe releguer au ſein de ſa Patrie, où il eſt mort le XVIII Juin MDCCXLV. Priez Dieu pour ſon ame. Ce monument a été élevé par la tendreſſe & les ſoins de Dame Anne de Beauſſet ſon Épouſe.

VILLENEUVE-VENCE. Parmi les perſonnes dignes de mémoire que cette illuſtre maiſon a produites, on ne doit pas omettre le R. P. François de Villeneuve de Vence, fils de Claude Baron de Vence, & de Catherine de Graſſe, lequel étant entré dans l'Oratoire en 1679, âgé ſeulement de 17 ans, y a fourni une carrière honorable, & y a toujours mené une vie exemplaire, & édifiante; & dont l'étude des Belles-Lettres & les divers rapports que lui donnoient ſes emplois ne furent jamais capables de le diſtraire. Ce reſpectable Prêtre, après avoir travaillé long-temps avec fruit au Séminaire de St. Magloire, fut obligé d'en ſortir, après la mort du Cardinal de Noailles, qui faiſoit de lui un cas infini, & de retourner au Collège de Vendôme, où il avoit enſeigné autrefois les humanités & la Réthorique. Ce fut là ſa dernière demeure. Il y paſſa le reſte de ſa vie, tout occupé de la pratique des œuvres Chrétiennes; & des vertus Sacerdotales & y mourut preſqu'octogenaire le 25 Février 1741. „ Il a toujours combattu, „ dit le Nécrologe de ſa Congrégation,

„ & rejeté les respects qu'on devoit à „ sa naissance & à la haute estime que „ l'on avoit de ses vertus ; mais malgré „ ses attentions à s'humilier & se cacher „ il n'a pu échapper aux témoignages de „ la vénération publique après sa mort.„

Le Père de Vence est Auteur d'une *traduction des six Livres de St. Augustin , contre Julien , Défenseur de l'hérésie pélagiène, sur l'Edition des RR. PP. Bénédictins de St. Maur*, qu'il fit paroître *à Paris, chez Rabuti, en* 1736, 2 *vol. in*-12.

Il avoit encore *traduit quelques Traités de Tertulien sur différens sujets*, & composé un *Commentaire sur les quatre Evangiles selon la concorde*; mais il y a lieu de croire que ces deux Ouvrages n'ont pas vu le jour. (B. O.)

VINCENS (DOM JEAN BAPTISTE) nâquit à Arles. Le nom de *Jean-Baptiste* qu'il reçut au baptême, lui fut changé en celui de *Sébastien* , lorsqu'il entra dans la Congrégation réformée de Cluny; il y enseigna deux cours de Théologie , deux de droit civil & canonique , & deux de positive. Il fut principal du Collège de St. Martial d'Avignon. Il remplit ensuite avec succès les Chaires de plusieurs Cathédrales , & les principaux emplois de son corps, qui lui rendit justice en le mettant enfin à sa tête. Sur la fin de ses jours , il fut Prieur claustral de St. *Martin* des Champs , & mourut à Paris en 1738 ou 1739.

Dom *Vincens* joignoit à une foi éclairée, & à une piété solide une candeur aimable, une prudence consommée , & beaucoup de politesse.

Voici la liste de ses Ouvrages imprimés : I. *Duplex oratio in Generalibus Cluniacensium comitiis habita an.* 1685 & 1693 , *Præside Eminentissimo Cardinali Bullonio , magno Franciæ Eleemosinario Abbate , Capite & Superiore generali totius Ordinis Cluniacensis.* II. *Duplex Oratio in particularibus strictioris observantiæ Cluniacensis comitiis habita an.* 1718 & 1720. III. *Missæ in Festis sancti Odillonis , sancti Francisci Salesii , sancti Thomæ Aquinatis , sancti Benedicti , sanctæ Mariæ Egiptiacæ , sancti Francisci de Paula , sanctæ Monicæ viduæ , Translationis sancti Martini , necnon sancti Benedicti , Assumptionis B. Mariæ , sanctæ Theresiæ & sancti Francisci Xaverii.* IV. *Prosæ sivè sequentiæ in honorem sancti Odillonis , sancti Mauri , sanctæ Scholasticæ , sancti Benedicti , sancti Hugonis , sancti Mayoli , SS. Petri & Pauli , sancti Martini , Beatæ Virginis Mariæ in Cælos assumptæ , SS. Placidi & Sociorum Martyrum , & sancti Odonis Abbatis.* V. *Ludovico Aube-de-Roquemartine Grassensium Episcopo Carmen.* VI. *Miscellanea.* VII. Très-humbles rémontraces à Nosseigneurs du Grand-Conseil sur le procès de la Jurisdiction entre M. *Emmanuel Théodose de la Tour d'Auvergne* , Cardinal de *Bouillon* , Doyen du Sacré Collège & les Religieux de l'étroite observance de Cluny , où l'on répond au Mémoire de M. *Vaillant* , Avocat au Grand-Conseil. VIII. Mémoire contre la Jurisdiction régulière & monastique que M. le Cardinal de *Bouillon* , Abbé Commendataire , prétend exercer sur tous les Monastères & Religieux de l'Ordre de Cluny , où l'on répond au Mémoire qui sert à l'établissement de la Jurisdiction des Abbés Généraux de Cluny sur tout l'Ordre. IX. Mémoire sur les Contestations du Chapitre Général de Cluny , tenu en l'année 1768 , entre les Religieux de l'Observance étroite

de Cluny, & M. le Cardinal de Bouillon. X. Mémoire où les Religieux de l'étroite Observance de Cluny, demandent que le Chapitre général de 1708, soit exécuté par provision. XI. Lettre à un ami, sur une Thèse dédiée au Cardinal *Delphino*, & soutenue à Avignon sans Président, par une Demoiselle, âgée de 14 ans, sur les quatre parties de la Philosophie de *Scot*.

Voici les Manuscrits. 1°. *Notionis Biblicæ optimos interpretes & commentatores elucubratæ opus Scholarum usui accommodatum, Theologiæ candidatis, rerum divinarum studiosis, Ecclesiæ Ministris legis meditationi virtutumque exercitio adsuetis non inutile in quo, quæ occurrunt de utroque testamento, tùm in genere, tùm in specie scitu necessaria, breviter ac lucidè explicantur.* 2°. *Sermons sur les principaux mystères de N. S. & de la Très-Sainte Vierge.* 3°. *Eloges des principaux Patriarches ou Fondateurs des Ordres Religieux.* 4°. *Panégyriques de plusieurs Saints.* 5°. *Conférences Théologiques & morales sur les principales vérités du Christianisme, & sur les devoirs de l'État Religieux.* 6°. *Discours sur les vêtures & professions des Religieux & Religieuses, avec deux autres Discours pour l'ouverture de la visite & deux pour la clôture.* 7°. *Sermons pour le Dimanche de Quinquagesime, & pour les deux jours suivans, avec un Discours sur la nécessité de connoître la Religion, & de la pratiquer; un autre Discours sur les Antiquités d'Arles.* 8°. *Prænotiones juris Canonici, juxtà usum, tùm Romanum, tùm Gallicum.* (*Bougerel, Mém. communiqué.*)

VINCENT. V. ORONCE.

VINCENT. Prêtre Provençal, mais différent du Moine de Lerins, qui étoit du même nom, & revêtu de la même dignité, florissoit en même tems que lui, c'est-à-dire, après les premières années du cinquième siècle. On croit que c'est le même que le Prêtre Vincent qui, en 439, assista au Concile de Riés, au nom de Constantin ou de Constantien, qui pouvoit être Evêque de Die. Gennade qui l'avoit connu, assure qu'il étoit habile dans les Saintes Ecritures, & qu'il avoit acquis beaucoup de politesse & de facilité à écrire, par l'habitude & par l'application à la lecture. Il paroît que Vincent a vécu fort avant dans le cinquième siècle, puisqu'il étoit particulièrement connu de cet Auteur, qui a vécu lui-même au moins jusqu'au Pontificat du Pape Gélase.

Vincent avoit entrepris un ouvrage sur les Pseaumes, dont il avoit lû quelque chose, en présence de Gennade, à un homme d'une sainteté reconnue, nommé Cannat. Comme apparemment on l'exhortoit à perfectionner son ouvrage, il promit que si Dieu lui donnoit du tems, & de la santé, il écriroit de même sur tout le Pseautier. On ne trouve aujourd'hui aucun fragment de ce commentaire. Ce n'étoit pas là le seul ouvrage qu'avoit composé ce savant Prêtre. On lui en attribue plusieurs autres, parmi lesquels on en compte un, qui n'est peut-être pas de lui, parce qu'il attaque la doctrine de saint Augustin & la réputation de ses défenseurs. Ce sont les objections qui parurent vers 430, sous le nom d'un Vincens, & que saint Prosper refuta avec son éloquence ordinaire. Le Cardinal Noris & les autres Écrivains qui regardent Vincent de Lerins comme un zélé Semipélagien, le

font Auteur de ces Réflexions. Ce sentiment nous paroît le plus probable, du moins est-il sûr qu'il y a plus de préjugés pour croire cet écrit, composé par Vincent de Lerins, que par l'autre Vincent. Ces objections sont au nombre de seize, & forment autant de propositions, que saint Prosper a placées à la tête de chaque réponse qu'il y a faite. Il seroit inutile de parler d'un autre ouvrage, intitulé : *Prædestinatus*, que quelques Auteurs donnent encore à Vincent, qui fait le sujet de cet article. C'est une simple conjecture beaucoup moins fondée que celle qui fait attribuer à cet Auteur l'ouvrage précédent.

Vincent mourut selon toutes les apparences vers l'an 466. (C. B.)

VINCENT (Dom Benoit) nâquit à Aix en 1702, de parens plus respectables par leur piété que par leur noblesse. On lui donna au baptême les noms de *Joseph-Alexis-Bénoît*. Doué d'une imagination vive, d'un esprit aisé & pénétrant, le jeune Vincent fit les plus grands progrès dans les lettres. Il étudia en l'Université d'Aix, & y ayant reçu les degrés d'Avocat, il se disposa à exercer les fonctions de son nouvel état, & à remplacer son père dans les augustes fonctions de la Magistrature : mais tout à coup, le ciel qui avoit d'autres desseins sur lui, changea sa façon de penser & lui inspira le désir de la solitude.

Vincent quitte sa patrie & se transporte à Toulouse, où il entre dans la maison de la Daurade, chez les Bénédictins de saint Maur. Sa profession monastique redoubla sa ferveur, & il fit dans les études de Théologie, des progrès égaux à ceux qu'il avoit fait dans l'étude des loix. Les fonctions du sacerdoce furent bientôt sa plus agréable occupation. Il sut partager son temps entre l'étude de ses devoirs, la pratique de sa règle & l'instruction du prochain. Nommé à une chaire de philosophie, il occupa ses loisirs à l'étude des langues Grèque & Hébraïque, qu'il fut bientôt chargé d'enseigner. Il refusa alors la chaire de Professeur de ces langues, & la place d'Académicien que lui offrit l'Académie de Toulouse; il étoit trop modeste pour se voir élevé à la moindre place honorable.

A peine eut-il rempli les obligations que ses Supérieurs lui avoient imposées, qu'il demanda de se retirer dans l'Abbaye de Montaulieu, en Languedoc, pour y goûter les douceurs de la retraite & de la tranquillité. Son humilité se manifesta bientôt d'une manière éclatante : il refusa la place de Prieur du Monastère de la Daurade, & ne sortit de sa solitude qu'avec peine, & par obéissance, lorsqu'il lui fut enjoint d'exercer le ministère de la prédication Evangélique. Carcassone, Toulouse, Bordeaux, Caën, Rouen furent tour à tour les différens théâtres, où il fit éclater sa charité & son zèle ardent pour le salut des ames. Dans le temps que sa réputation le faisoit désirer dans la Capitale du royaume, il fut attaqué d'une infirmité qui le renferma pour le reste de sa vie dans l'Abbaye de Jumiège, en Normandie, où il finit ses jours le 3 Septembre 1769, regretté de ses frères & cher à tous ceux qui l'avoient connu.

Il est Auteur, 1°. des *Conférences Monastiques*, 5 vol. *in*-12 Rouen, Dumesnil, 1773. 2°. d'une *Dissertation sur une trombe terrestre*. 3°. D'un *Mémoire sur la représentation des animaux*,

avec M. Goiffon. 4°. D'un *Discours* contre les Religieux de son Ordre qui avoient présenté une Requête au Roi, &c. Ce discours a pour texte, ce passage des actes des Apôtres. *Ex vobis ipsis exurgent viri loquentes perversa*, &c. Il fut généralement applaudi.

VINS (HUBERT GARDE, SEIGNEUR DE) fameux ligueur, fils de Gaspard Garde, Seigneur de Vins, près de Brignole, & d'Honorée de Pontevès, sœur du Comte de Carcés, Grand Sénéchal de Provence, nâquit à Brignole, (*a*) où sa famille possédoit de grands biens & faisoit sa résidence ordinaire, & non pas à Aix, comme certains Auteurs l'ont avancé sur de simples présomptions. Son père, qui étoit Président au Parlement, ne séjournoit à Aix qu'autant que les fonctions de sa charge l'y obligeoient.

Hubert, quoique l'aîné de deux frères & de trois sœurs, préféra les armes à la robe: il prit le nom de *Vins*, dès qu'il porta les armes. Elevé à la Cour, il fit son premier essai sous le Duc d'Anjou, qui fut depuis Roi sous le nom d'Henri III. *Vins* se trouva avec ce Prince à la bataille de Jarnac, le 13 Mars 1569; il y portoit la cornette blanche; il fut un des premiers à la charge, & il reçut un coup de feu à l'épaule, qui ne fit que rallumer son ardeur guerrière. Le 11 Octobre suivant, il se distingua de nouveau à la bataille de Montcontour, & mérita le titre d'Ecuyer du Duc d'Anjou.

La Provence étoit alors en proie aux malheurs qui affligeoient la France. Les guerres intestines qui la désoloient, privèrent *Vins* de ses biens qui furent pillés, brûlés ou saccagés. Le Duc d'Anjou obtint en 1572, du Roi Charles IX, son frère, une gratification, ou pour mieux dire un dédommagement de 20000 liv. en faveur de son Ecuyer; & c'est peut-être le seul bienfait que ce Héros ait reçu de son protecteur, qui est connu dans l'Histoire pour un Prince fort généreux. Il lui sauva cependant la vie en 1573, au siège de la Rochelle, en le couvrant de son corps & recevant dans les reins un coup de mousquet qui étoit dirigé contre le Duc. Cette action généreuse a été célébrée par tous les Historiens; elle couvre de Vins d'une gloire immortelle.

En 1574, le Duc d'Anjou étant monté sur le Trône, le parti Protestant crut les circonstances favorables pour remuer. Montbrun, Lesdiguieres, Gouvernet & Champoléon, vinrent du Dauphiné avec 1600 hommes de Cavalerie, & 8000 Fantassins pour joindre le sieur d'Estoublon, qui se fortifioit dans la ville de Digne, dont il s'étoit rendu maître. Le Comte de Carcés ayant appris cette nouvelle, envoya de Vins contr'eux. Celui-ci les bat & les force de prendre la route du Dauphiné, pour y aller cacher la honte de leur défaite. Sans s'amuser à les poursuivre, il tourne sa marche vers Digne, il y bloque de si près le sieur d'Estoublon, qu'il le contraint d'abandonner cette place.

(*a*) V. Louvet tom. 1, p. 539, où il est parlé du discours que de Vins adressa à ceux de Brignole, dans lequel il leur reproche d'être ses ennemis, quoiqu'il ait pris naissance parmi eux.

Il vole ensuite vers Oraison, où le Seigneur de Tourrettes se croyoit en sûreté; il se saisit de lui, enleve tout son monde; & s'avançant vers le Château de Majastres, il surprend le sieur de Lisle qui s'en étoit emparé, & force dans celui de Tartonne, l'Espagnolet, soldat à qui la licence des armes avoit donné le titre de Capitaine. L'activité de ce Général, dans toutes ces expéditions, lui acquit le surnom de *Matinier*, sobriquet qui devint redoutable aux Protestans.

Cependant le Roi rappella le Grand Prieur, & nomma le Comte de Suse, François de la Baume, au Gouvernement de la Provence. Cette nomination alarma les Provençaux. Les Procureurs du Pays, assistés de l'autorité du Parlement, convoquèrent à Aix une assemblée des Communautés; on envoya des Députés en Cour; le Parlement fit des remontrances que le Roi n'écouta pas. Vins, sous prétexte de veiller à la sûreté de sa personne, & à la défense de ses biens, assembla ses amis, & se mit en campagne avec les *Carcistes* contre les *Razats*. Il eut bientôt sous ses drapeaux plus de 400 chevaux, & environ 1500 hommes d'Infanterie. Il écrivit au Parlement & à l'Assemblée pour leur faire envisager les craintes que la nomination du Comte de Suze lui donnoit, & pour les porter à prendre les moyens les plus efficaces pour la prévenir.

Vins, voyant que les affaires ne changeoient pas de face, marcha contre *la Burliere*, qu'on lui avoit opposé: il détacha contre lui le Seigneur de Buoux, qui l'obligea de sortir de Courrens, où il s'étoit arrêté. Ensuite il vint à Cuers, où il apprit que le Château de Bregançon étoit dépourvu de monde; il y conduisit un détachement pour s'en emparer. Cependant le Capitaine Boyer d'Ollioules, sépara sa Troupe en deux bandes, surprit Vins & mit son armée en déroute. Ceci se passa en 1578.

L'année suivante, dans le mois d'Avril, Vins assiègea Lorgues, qu'il auroit emporté sans le secours qu'y conduisit Verdache, qui étoit du parti des Razats. Mais Verdache périt bientôt dans une affaire qui se passa entre ses Troupes & celles de Vins, où celui-ci défit les Razats, auprès du Golfe de Grimaud.

Cathérine de Médicis, étant venue à Aix au mois de Juin 1579, assembla les Chefs des deux partis, & leur fit signer, le premier Juillet, une sorte de Traité d'Union. Cette Princesse admira l'éloquence de Vins, qui parla en faveur de son parti, avec force & avec esprit.

A la mort du Comte de Carcés, arrivée en 1582, Vins fut nommé le Chef du parti Catholique; il dut son élévation à l'ascendant qu'il avoit sur la Noblesse & sur le peuple. Malheureusement il se laissa gagner par le Duc de Guise, & se mit à la tête de cette fameuse ligue, qui coûta tant de sang à la Provence.

Peu de tems après, Dubuisson, qui revenoit de la Cour, apprit aux Provençaux que le Roi avoit donné le Gouvernement au Duc d'Epernon, avec ordre de faire quitter les armes aux Chefs des deux partis. Mais les choses en étoient venues à un point, qu'un ordre ne suffisoit pas pour concilier les esprits. Vins mit le siège devant le Château d'Allemagne, dont le Baron étoit son enne-

mi déclaré. Célui-ci implora le ſecours de Leſdiguieres, qui vint du Dauphiné & qui battit Vins ſur la route de Riez, où il ſe ſauva à la faveur de la garniſon qu'il y avoit dans cette place. Ces troubles furent pacifiés à l'arrivée du Duc d'Epernon.

De Vins ſe rendit alors, avec cent chevaux, auprès du Duc de Guiſe, qui commandoit l'armée du Roi, deſtinée à empêcher l'entrée des *Reitres* en France. Il ſe ſignala à la tête de la Cavalerie légère; il ménagea le paſſage du Duc de Guiſe dans le Château d'Auneau, & le ſeconda avec tant de réſolution, qu'ils mirent en piéce 40000 Allemands, & défirent leur armée, compoſée de plus de 40000 hommes. Après cette victoire, Vins retourna à Aix, où il ſe déclara ouvertement pour la Ligue.

La Valette, inſtruit de l'autorité qu'on lui donnoit, fit des ménaces à la ville d'Aix; il fit même faire du dégat dans la campagne; Vins, qui vouloit raſſurer le peuple, fit une ſortie & repouſſa ſi vivement ſes Troupes, qu'il les contraignit à ſe retirer avec déſavantage. Beauregard, Lieutenant de la Valette, s'étant avancé juſques à la Chapelle de St. Eutrope, quelques jours après cette première expédition, Vins va droit à lui, le renverſe d'un coup de coutelas, rentre dans la ville, après avoir mis en fuite ſes ennemis, & raſſure les eſprits. Il parvint même par ſes intrigues à faire déclarer Marſeille pour la Ligue.

Montgaillard, parent de la Valette, s'avança du côté d'Aix, avec quelques ſoldats, pour faire, diſoit-il, *le coup de piſtolet*. Vins, averti de ſon approche par la ſentinelle du clocher de St. Sauveur, s'avance vers lui avec des forces égales; il le pourſuit juſques auprès de Rognes. Là les Troupes ſe rangèrent en bataille, & la victoire ſe décida pour Vins. Montgaillard fut tué, & Vins perdit le Capitaine Dedons, & eut ſon cheval bleſſé ſous lui: à ſon retour à Aix, il fit ſigner la Ligue.

Vers la fin de l'année 1588, il marcha vers Brignole ſa patrie. Les Habitans dans une émeute avoient démoli ſa maiſon, & coupé plus de dix-huit mille arbres fruitiers dans ſon jardin, que l'on nomme encore *le petit paradis*. De Vins voulut ſe venger de ſes compatriotes & de Pontevés, qui y commandoit deſpotiquement. Il arriva le premier Janvier 1589, à la tête d'un nombre conſidérable des Troupes, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins; mais ayant été découvert, il fut obligé de ſe retirer. Il en fit du moins le ſemblant, mais quelques heures après, il revint, fit appliquer les échelles aux murs de la ville, & il y avoit déjà plus de 100 des ſiens dans la ville, avant qu'on ſe fût apperçu de ſon retour. Les portes lui étant ouvertes, il entra avec ſes Troupes, s'empara de la ville, du Commandant & de ſes deux frères. Les ſoldats firent un butin conſidérable.

Il y avoit ſix jours qu'il étoit dans la ville, lorſque la nouvelle de la mort du Duc de Guiſe arriva; Vins, qui craignoit pour ſa vie, ſe retira à Aix, pour s'y fortifier, aprés avoir tranſigé avec ceux de Brignole, dont il exigea 50 mille écus (*a*).

Au mois de Septembre 1589, Vins

(*a*) Les Hiſtoriens ont nommé la priſe de cette ville, *les étrénnes de Brignole*; ils ajou-

s'empara des Châteaux de Bouc & de Cabriés. Il vint ensuite assiéger la ville de Grasse, devant laquelle il reçut un coup d'Arquebuse dont il mourut le 20 Novembre 1589.

Ce fut, de l'avis même de ses ennemis, l'un des plus grands Capitaines de son tems. Il étoit doux, honnête, libéral, sensible aux besoins de ses amis, dont il soutenoit avec chaleur les intérêts. Diligent, fin & adroit, il surprenoit presque toujours l'ennemi, ce qui lui fit donner les surnoms de *Matinier*, de *Reynard*. Chéri & adoré de la Noblesse & du Peuple, qui l'appelloit : *nouestre bouen sini grand*; il auroit acquis la plus grande gloire, s'il avoit été fidèle à son Roi. Ses obseques furent magnifiques : on prononça des Oraisons Funèbres en son honneur; on composa des Epitaphes, & on lui éleva un magnifique Mausolée dans l'Eglise Métropolitaine de saint Sauveur d'Aix, aux dépens de la Province, semblable à celui de Charles III d'Anjou, dernier Comte de Provence. On le voit encore aujourd'hui dans le chœur, entre la porte de la Sacristie & la Chapelle de saint Mitre, avec ces deux Epitaphes gravées sur deux tables de marbres noir, & qui commencent à s'effacer; la première est conçue en ces termes :

Asta viator, Magni Vincii Marmor adest perlege. Magnus ille Vincius, Salyorum optimatum splendor, Senatûs populique sextiani amor, deliciæque; Sanctioris Fœderis Gallici apud Salyos exercitûs ex Senatûs Consulto præfectus: Hæreticis galliam populari cogitantibus quinquiès collatis signis, apud Dionisiacum celtarum cognatium, Moncortitium, Gallicantium Pictonum, onelium aurelianorum prostratis atque ingenti germanorum strage sub divis principibus Galloguisiis facta, tandèm quinquagenarius penè dùm factionem hæreticis sociatam dira omnia salyis minitantem in aspera juga montium bellicâ virtute, singulari prudentiâ, pari felicitate compelleret, & gratium oppidum salyorum oppugnaret.

Post quartum in expeditione Rupellæ aquitanicorum spontè ut regio pectore in suum deduceret telum flammeum acceptum (proh dolor ?) è manibus in cerebrum emisso confectus; dulcissimam patriam, suavissimos liberos, Franciscum & Gasparem charissimo parente orbatos, perpetuo luctui vota facientes liquit XII Kal. Decembris, ann. reparatæ salutis.

CIↃ IↃLXXXIX

La seconde Epitaphe par Jean Boulogne, Jurisconsulte d'Aix, est conçue en ces vers.

---

tent que Vins retira *trente mille écus d'étrênnes.* Il est certain qu'il en retira cinquante mille, par convention redigée en acte le 9 Mai 1589. Mais il céda à la Communauté, tous ses biens; Maisons, fours, jeu de paume, prés, jardins, moulins, terres, vignes, censes, directes, &c. Ces biens s'élèvent à un feu & demi. Les 50 mille écus ne furent donc pas des étrênnes gratuites. C'étoit encore un dedommagement de ce que les habitans avoient fait dans ses biens, & une indemnité des frais qu'il avoit supportés dans les procès qu'ils lui avoient suscités.

Benè merenti benè precare, viator.
Non potuit ferro vinci non Vincius arte
Vinciri: id Martis, Palladis istud ope;
Vincere sed ferro, vincire sed artibus hostes
Quod suetus nomen vincius indè tulit.
Mulciberem ne victa foret, sed vincta poposcit
Mors: hinc sulphureo vincius igne cadit
Scire velis quantus fuerim, Germania dicet,
Dicet & innumeris Gallia nostra locis.

Hubert de Vins avoit épousé en 1572, Marguerite d'Agoult-Montauban, sœur du Comte de Sault. Ses descendans se sont illustrés, mais la race s'est éteinte en Provence, en la personne de Simon César, Marquis de Vins, son arrière petit fils.

Nous avons dépeint Vins comme guerrier; quelques traits de sa vie feront connoître son esprit & son cœur.

Vins ayant été soupçonné d'être complice dans l'assassinat du sieur de Pontevés, son allié, l'affaire fut portée au Parlement, qui étoit sur le point de le juger par contumace. Le guerrier en étant informé, s'avisa de solliciter ses Juges d'une manière nouvelle, mais bien expressive. Au lieu de produire des moyens de justification, il leur mande que » sur leur propre vie, ils se gar» dassent bien de le condamner, parce » qu'il y avoit dans lui deux personnes, » l'une très-riche, & l'autre aussi vindi» cative que déterminée; & que ne pou» vant douter que deux mille écus ne » lui donnassent deux mille Dauphinois, » ils ne doivent point douter aussi qu'il » ne fût assez puissant à Aix, pour se » faire ouvrir une porte & pour venir » quelque matin donner le bon jour à » Messieurs. »

Le Duc de Guise, chef de la Ligue, ayant fait sa paix avec le Roi, le suivit à Blois, où il alloit tenir les Etats Généraux. Le Duc écrivit à Vins une longue lettre en chiffres, pour le prier de faire députer aux Etats, les plus zélés Catholiques de la Provence. De Vins, qui étoit d'un caractère vif & bouillant, ne put en soutenir la lecture sans se livrer à l'impatience; à chaque ligne que l'on déchiffroit, il s'emportoit avec fureur contre le Duc, de voir qu'il avoit la foiblesse de se croire sincèrement réconcilié avec le Roi, & lorsqu'il fut arrivé à cet endroit de la lettre, où le Duc disoit que le Roi lui avoit donné des marques sensibles de la plus grande confiance, & de l'affection la plus sincère; & que s'il y avoit en cela de la dissimulation, il faudroit que ce Monarque en eût plus que le caractère François n'est capable d'en comporter; Vins s'écria en colère: *Maugrebleu du Lorrain! a-t-il bien si peu de jugement de croire qu'un Roi, auquel il a voulu en dissimulant, ôter la couronne, ne dissimule pas en son endroit pour lui ôter*

la vie? Ensuite, s'étant un peu calmé, il fit réponse au Duc, & il lui marqua qu'il auroit soin de pourvoir à tout de la manière qu'il le désiroit; mais qu'à l'égard de sa prétendue réconciliation avec le Roi, il lui déclaroit franchement qu'il ne voudroit être ni à sa place, ni auprès de lui, & que s'il ne se retiroit au plutôt, il s'en trouveroit mal.

Madame de Forbin-Saint Cannat, sœur de Vins, qui étoit présente à la lecture de la lettre du Duc, ne put s'empêcher de dire: *ils sont trop près l'un de l'autre, pour que nous n'entendions pas dire, au premier jour, que l'un ou l'autre aura tué son compagnon.* L'événement arrivé le 24 Décembre 1588, justifia ces prédictions.

Nous sommes redevables au Comte de Carcés, & à Hubert de Vins, de ce que *le massacre de la saint Barthelemi* n'eut pas lieu en Provence. Ce dernier étoit à la Cour en 1572, lorsque Charles IX donna cet ordre cruel. Le Comte de Carcés fit partir le sieur de Vauclause, pour apprendre, de la bouche même du Roi, ses intentions, rélativement à ce *Massacre.* Ce Seigneur fut présenté au diner de Sa Majesté par de Vins; le Roi ne répondit autre chose, sinon que la Molle (*Joséph de Boniface*) portoit ses ordres. Cependant le lendemain, le Roi ordonna à de Vins de lui amener Vauclause dans le jour. Vins le conduisit le soir chez le Contrôleur Dumas, où le Roi soupoit, & il le fit cacher. Pendant le repas, le Roi demanda à Vins s'il ne verroit point Vauclause. *Il est là, Sire*, lui répondit Vins. *Puis-je bien me fier à lui?* repliqua le Roi. *Sire*, dit Vins, *comme à moi-même, ma tête en répond à votre Majesté.* Alors le Roi leur ordonna de se trouver le lendemain à son lever. Ils n'y manquèrent pas, & le Roi leur ayant recommandé le secret, dit à Vauclause, *partez en diligence, & faites ensorte que l'ordre que j'ai donné à la Molle ne soit point exécuté. Dites au Comte de Carcés de ne point faire ce que je lui ai ordonné par la Molle, parce que il ruineroit une autre entreprise de moins de bruit & de plus grand effet.* Vauclause quitta la Cour & se rendit à Aix, assez tôt pour prévenir cette fatale exécution, à laquelle le Comte de Carcés n'avoit pu se déterminer. Ce Gouverneur avoit déjà répondu à celui qui lui avoit apporté les premiers ordres de la Cour. *J'ai toujours servi le Roi en qualité de soldat, & je serois bien fâché de faire, en cette rencontre, l'office de bourreau: ses sujets pourroient bien un jour lui être nécessaires.*

(P. C.)

VINTIMILLE DU LUC, (GASPARD-GUILLAUME DE) des Comtes de Marseille, Docteur de Sorbonne, fils de François de Vintimille, Comte du Luc, de Gonfaron & du Revest, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'Anne de Forbin de la Marthe, fut d'abord Chanoine-Sacristain de la ville de Toulon, dont Jean de Vintimille, son oncle, étoit Evêque. Formé sous les yeux & par le soin de ce respectable Prélat, la bonté, la douceur, l'affabilité firent toujours son caractère distinctif.

En 1784, il fut nommé à l'Evêché de Marseille; mais comme le Pape refusoit alors constamment les Bulles pour tous les Evêchés du Royaume, depuis la fameuse Déclaration de l'Assemblée du Clergé de France de l'an

1682, il n'eut ses provisions que huit ans après sa nomination. Il gouverna le Diocèse en qualité de Vicaire-Général, & retira pendant ce tems-là les revenus de son Evêché. Il contribua à plusieurs établissemens utiles, & c'est à ces sollicitations que les Jésuites furent redevables de leur école de Théologie. En 1690, il fut député par la Province d'Arles à l'Assemblé générale du Clergé de France, & mit ensuite fin aux contestations perpétuelles qui étoient entre le siège de Marseille, & la célèbre Abbaye de St. Victor de la même Ville.

Aussi appliqué à maintenir, & à perfectionner la Discipline Ecclésiastique, qu'à soutenir les droits de son Siège, & ceux de son Clergé, ce digne Prélat travailla à de sages Réglemens propres à prévenir le relâchement, & les abus; & pour en rendre la publication plus solmnelle, il la fit dans un Synode, assemblé par ses ordres le 6 Avril 1698. Il établit des Écoles pour l'éducation des Jeunes-Filles; & comme ses attentions se portoient sur tous les besoins de son Clergé & de son peuple, il assura aux pauvres paralitiques, ou atteints de quelque maladie incurable, des secours qu'ils trouvent encore dans un Hôpital, devenu l'un des plus considérables & des plus riches de Marseille.

Le reste de l'Épiscopat de M. du Luc, jusqu'à sa translation à l'Archevêché d'Aix, ne fournit pas un grand nombre d'événemens; mais on y voit toujours le même génie, & le même zèle qui pourvoyoit à tout. Il érigea deux nouvelles paroisses, l'une dans la ville sous le titre de St. Ferréol, & l'autre à Château Gombert, sous le titre de St. Mathieu. Il assista à trois Assemblées du Clergé de France. Il publia la constitution d'Innocent XII, contre le Livre des Maximes des Saints, & de celle de Clément XI, si connue sous le nom de Bulle *Unigentus*. Enfin il fit plusieurs Ordonnances & Réglemens utiles sur diverses matières.

Quoiqu'il eût été nommé par le Roi à l'Archevêché d'Aix, il continua de gouverner le Diocèse de Marseille, jusqu'à ce qu'il eût pris possession de sa nouvelle Eglise : durant cet intervalle de tems, il dressa, par ordre de S. M., de nouveaux statuts pour le Monastère de St. Victor, afin de réformer une partie des abus qui continuoient à y régner. Il les publia lui-même le 15 Février 1708, dans la Salle Capitulaire de l'Abbaye, en présence de tous les Religieux.

Ce Prélat avoit siégé 16 ans à Marseille, il en siégea 21 à Aix, où il donna des marques constantes de son zèle, de sa charité, & de sa prudence consommée. Ce zèle parut sur-tout avec éclat, lors de la dernière contagion en Provence. Il visitoit lui-même les malheureux qui en étoient atteints; il les consoloit, & leur donnoit tous les secours spirituels, & temporels dont ils avoient besoin. Le Roi, instruit de ses services le nomma à l'Archevêché de Paris, où ayant été transféré en 1729 il travailla avec encore plus d'assiduité au bien de ses ouailles. Ses démarches n'eurent pas tout le succès qu'il en attendoit. Il dissipa par sa prudence & sa fermeté tous les entousiastes, qui avoient voulu donner cours aux prétendus miracles du Diacre Paris inhumé au cimetière de St. Medard. Il mourut dans l'exer-

cice de ses œuvres de zèle, au mois de Mai 1746, dans un âge fort avancé.

Les Mandemens qu'il publia, quoiqu'en petit nombre, sont un témoignage éclatant de son attachement au St. Siège; il étoit Duc de St. Cloud, Pair de France, dignités attachées au siège de Paris, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, Abbé de St. Denis, de Rheims, & de Belle Perche, Prieur de Flassans, de St. Pierre & de Ste. Cathérine du Luc. Il étoit bien fait, & avoit la physionomie heureuse & prévenante, le regard doux, l'air noble, & toutes les manières gracieuses. (C. B.)

VISCLEDE (Antoine-Louis de Chalamond de la) nâquit à Tarascon le 2 Août 1692, de Louis de Chalamond Seigneur de la Visclede d'une maison originaire de la Principauté de Dombes, & de Louise de Saxi de St. Ferréol. Dès sa tendre jeunesse il se fit connoître, par des discours qui furent couronnés dans différentes Académies. Ces succès flateurs augmenterent son goût pour l'étude; & afin d'être plus à portée d'acquérir de nouvelles connoissances, il s'établit à Marseille (*) où il fut pour ainsi dire, le Fondateur de la nouvelle Académie de cette ville; du moins est-il certain qu'elle dût à ses soins & à son zèle une partie de sa gloire. Il y remplit avec distinction, pendant plusieurs années la place de Sécretaire. Il étoit le Fontenelle de Provence par ses talens, autant que par son caractère; doux, poli, affable, officieux, sensible à l'amitié; il eut beaucoup d'amis, & ne mérita aucun ennemi. Les traits qu'on lui lança ne parvinrent pas jusqu'à lui; il profita de la critique & ignora l'insulte. Son goût n'étoit pas aussi sûr que son esprit étoit fin, & il auroit volontiers préféré les Fables de la Motte à celles de la Fontaine. Son cœur le trahissoit quelquefois dans les jugemens qu'il portoit; il avoit alors à combattre son esprit qui lui montroit les ouvrages tels qu'ils étoient; mais sa bonté en excusoit les défauts, & ce ne fut jamais qu'avec peine qu'il se détermina à reprendre. La finesse de son esprit ne s'étendoit pas à son caractère, & l'on trouve peu d'hommes de lettres, qui ayent eu une simplicité de mœurs plus aimable. Sa conversation ne brilloit pas par les saillies, mais son commerce étoit sûr & utile à ceux qui en jouissoient. Les jeunes gens trouvoient en lui un ami, un conseil & un consolateur.

M. de la Visclede voyoit avec bonté leurs ouvrages; il encourageoit leurs talens; il relevoit ce qu'ils avoient bien dit où bien écrit; & plusieurs, animés du desir de l'imiter, suivirent la même route que lui, & sont parvenus à se faire un nom dans la République des Lettres. M. de la Visclede est principalement connu par le grand nombre des prix littéraires qu'il remporta. L'Académie Françoise, & les autres Académies du Royaume le couronnerent plusieurs fois; & suivant la pensée d'un homme d'esprit, il auroit eu de quoi former un Médailler des différens prix qui lui furent adjugés. Il mourut à Marseille le 22 Août

(*) Pendant la contagion de 1720, la Visclede commanda une Compagnie de Milice, destinée à maintenir l'ordre dans le territoire de Marseille.

1760, à l'âge de 68 ans.

Outre les Manuſcrits que Viſclede a laiſſés, & qui ſe ſont égarés, l'on a de lui. 1°. Un *Diſcours*, couronné à l'Académie Françoiſe, en 1723 *ſur ce que rien ne marque plus de ſageſſe & de juſtice dans un homme que l'aveu qu'il fait de ſes fautes.* 2°. Un ſecond, couronné la même année, *ſur la décence & la dignité que le feu Roi Louis XIV mettoit dans toutes ſes actions.* 3°. *Le Chriſtianiſme*, Ode couronnée aux jeux Floraux, en 1725. 4°. *Les paſſions*, Ode couronnée par la même Académie en 1726. 5°. *Diſcours ſur ce qu'il n'y a point de véritable ſageſſe ſans la Religion, &c.* couronné par l'Académie Françoiſe en 1727. 6°, *Les progrès de l'Aſtronomie ſous le règne & par la protection de Louis le Grand*, couronné en la même année. 7°. *Diſcours prononcé lorſque l'Académie Françoiſe reçut les Députés de l'Académie de Marſeille, au ſujet de l'adoption qu'elle a faite de cette Académie.* Dans les Recueils de l'Académie Françoiſe, année 1727. 8°. *Diſcours* dans lequel il rend compte à l'Académie de Marſeille de cette Députation. Dans le Recueil de l'Académie de Marſeille 1727. 9°. *La Mer*, Ode qui a remporté le prix aux Jeux Floraux en 1730. 10°. *Diſcours ſur la modération dans la diſpute*, qui a remporté le prix propoſé par l'Académie Françoiſe en 1733. 11°. *Diſcours ſur la mort de M. le Maréchal de Villars.* Recueil de Marſeille 1734. 12°. *Diſcours ſur l'Éloge du ſecret*, &c. &c. Ses œuvres diverſes furent publiées en 2 vol. in-12. en 1726. Ce Recueil eſſuya beaucoup de critiques, preuve évidente qu'il n'eſt pas ſans mérite. En général tous les Ouvrages de la Viſclède annoncent le Chrétien & l'homme de génie. (V. P.)

URFÉ, (HONORÉ D') Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Comte de Château neuf, Baron de Château-morand, Marquis de Valroſnai, &c. nâquit à Marſeille le 11 Février 1567, de *Jacques d'Urfé*, & de *Renée* de Savoie, Marquiſe de Beaugé, fille de *Claude* de Savoye, Comte de Tende & de Sommerive, Gouverneur & Grand Sénéchal de Provence Il étoit le cinquième de ſix fils, & frère de ſix ſœurs. *Jacques* ſon frère, le troiſième des ſix, fut grand Écuyer de Savoye, & vécut 116 ans. Il ſe remaria à l'âge de 100 ans; il eut un fils de ce mariage.

Les premières études d'*Honoré d'Urfé*, annoncèrent un jeune-homme de beaucoup d'eſprit. Il les commença à Marſeille, & les continua à Tournon, chez les Jéſuites. Ses Maîtres ſurpris & charmés de ſes progrès, autant que flattés de l'avoir pour diſciple, publièrent ſous ſon nom, le Livre qui a pour titre: *La triomphante entrée de Madame Magdeleine de Rochefoucaud, Epouſe de Haut-Seigneur Meſire Juſt-Loys de Tournon, Seigneur & Baron dudit lieu, Comte de Rouſſillon, faite en la Ville de Tournon le Dimanche 24 Avril 1583, avec des inſcriptions & vers faits & récités, tant en Latin qu'en François par aucuns Écoliers y nommés.* Lyon, 1583, in-8°.

Après qu'il eut fini ſes études, il alla retrouver ſa famille, établie dans le Forez. Mais peu de tems après, ſon Père l'envoya à Malthe dont il l'avoit fait recevoir Chevalier, ſans cependant lui permettre de

de faire des vœux. Voici la raiſon de ce voyage. *Jacques d'Urfé* vouloit faire épouſer à Anne, ſon fils aîné, *Diane de Château-morand*, ſeule héritiere d'une illuſtre Maiſon, jeune & d'une très-jolie figure. Pendant qu'on travailloit à ce mariage, *Honoré* devint amoureux de *Diane*, qui répondit à ſa tendreſſe. Les vues des deux familles ne répondoient point à leurs deſirs; le feu de la paſſion devenoit cependant toujours plus vif. Ce fut pour en prévenir les ſuites, qu'*Honoré* fut décoré de la Croix de Malte. Le mariage de ſon frère, ſe fit en 1574, pendant ſes courſes maritimes : les deux époux demeurerent enſemble 22 ans, au bout deſquels cette union forcée fut rompue pour cauſe d'impuiſſance en 1696. *Anne* embraſſa l'État Eccléſiaſtique, & Diane reſta libre pendant quelques années. *Honoré*, continuant ſes pourſuites, épouſa enfin celle qu'il avoit tant aimée, & dont il connoiſſoit d'ailleurs les grands biens. Ce mariage étant auſſi fondé ſur l'intérêt, que ſur l'amour, les deux époux ne vécurent pas longtems dans une parfaite intelligence. La mal-propreté de *Diane*, toujours environnée de grands chiens, qui cauſoient dans ſa chambre, & même dans ſon lit, une ſaleté inſupportable, dégoûterent bientôt ſon mari. D'ailleurs *d'Urfé* avoit eſpéré qu'il naîtroit de ce mariage, des enfans, qui puſſent conſerver dans ſa maiſon les biens que *Diane* y avoit apportés; mais au lieu d'enfans, elle accouchoit tous les ans de moles informes. Il ſe retira donc en Piémont, où il coula des jours heureux, débarraſſé des épines de l'hymen, & de l'ennui du ménage. S'il préféra le Piémont à la France, c'eſt qu'il y fut forcé, & en voici la raiſon. *Henri* IV, n'avoit jamais regardé de bon œil, ceux qui avoient eu quelque part aux bonnes graces de la Reine *Marguerite*. *Honoré* d'Urfé étoit de ce nombre; il s'y étoit trouvé engagé par une aventure fort imprévue. Cette Princeſſe étant dans le Château d'Uſſon en Auvergne, ſes partis battoient la campagne. *Honoré* tomba entre leurs mains, & fut conduit à la Reine; il ne tarda pas à lui plaire, & ſon captif la mit elle-même dans les fers. *D'Urfé* a enveloppé cet événement dans ſon *Aſtrée*, ſous le nom de *Galatée*. La liberté lui ayant été rendue, il revint auprès de *Diane*, à qu'il demeura attaché juſqu'au moment de ſa retraite en Piémont.

Un autre raiſon qui le détermina à préférer la Cour du Duc de Savoye à toute autre, c'eſt la diſtinction, & le rang que lui donnoit l'honneur qu'il avoit d'être ſorti d'une fille de la maiſon de ce Prince; à quoi il faut ajouter les marques de bienveillance qu'il en recevoit. *D'Urfé* étant tombé malade à Nice, ſe fit porter à Ville-franche, où il mourut en 1625, âgé de 58 ans.

Lorſqu'il finit ſa carrière, il revenoit d'achever la quatrième partie de ſon *Aſtrée*, dont le premier Tome parut en 1610, dédié à Henri IV; le IIe. vit le jour en 1620; & le IIIe. 5 ans après. Le Duc de Savoye dépoſitaire de la IVe. Partie de ce Roman ingénieux, la fit lire à quelques perſonnes, qui, en ajuſtant les lambeaux, firent une V^e^. & une IVe. Partie; mais le Duc remit la IVe. entre les mains de Mademoiſelle d'Urfé, nièce de l'Auteur, laquelle en chargea *Balthazard Baron*,

de l'Académie Françoise. Cet Académicien publia cette IVe. partie deux ans après la mort de *d'Urfé*, dont il avoit été confident & Sécretaire; il composa aussi la Ve. Partie sur les Mémoires de son Maître, mais cette continuation ne réussit point.

L'Astrée a été pendant long-tems le Roman à la mode : on le voyoit sur toutes les toilettes; & il fut la folie, de toute l'Europe pendant plus de 50 années. C'est un tableau de toutes les conditions de la vie humaine; il n'est point fait à plaisir, & tous les faits couverts d'un voile très-ingénieux ont un fondement véritable dans l'Histoire de l'Auteur, ou dans celle des galanteries de la Cour *d'Henri IV*.

Les Lecteurs sages n'ont cependant point pardonné à *d'Urfé* les faveurs qu'il fait obtenir à *Céladon*, quelques légères qu'elles paroissent aux libertins. On lui reproche le plaisir qu'il lui procure de voir *Astrée* toute nue. Il y a d'autres défauts dans cet Ouvrage, d'ailleurs très-agréable, que les Critiques ont assez fait sentir. La meilleure édition de ce Roman est celle de Paris, 1753, en 10 Vol. in-12; par l'Abbé *Souchay*.

Outre l'*Astrée*, nous avons de *d'Urfé*, un Poëme, intitulé : le *Sirene*, lequel a eu quatre éditions, une en 1611, l'autre en 1615, & deux en 1618. Ce Poëme divisé en trois parties, & tout en Stances de six vers chacune, a pour objet le *départ*, *l'absence*, *& le retour de Sirene*. Celui-ci, c'est-à-dire *d'Urfé* sous ce nom, étoit berger; il étoit pris d'amour pour une bergère aimable, nommée *Diane* : c'est la Demoiselle de Château-morand. L'habillement de l'un & de l'autre, leur occupation, leurs sentimens réciproques, font le sujet des premières Stances. *Sirene* est obligé de s'éloigner de *Diane*; à cette nouvelle, la douleur saisit le cœur des deux amants; ils se témoignent mutuellement leurs regrets; de-là bien des discours; car l'amour est très-babillard, surtout chez les Poëtes. Voilà ce qui occupe presque la première partie de ce Poëme. *Sirene* absent, gémit, craint, soupçonne, desire, pleure : *Diane* en fait autant; tel est tout le deuxième Livre. Le premier a 149 Stances; celui-ci en a 170; mais le troisième est plus long: il est porté jusqu'à 248 Stances; aussi la matière est-elle plus abondante, & plus variée. *Sirene* s'achemine vers le lieu qu'il n'avoit quitté que malgré lui, & il ne manque pas de nous donner la relation de son retour. Avant d'arriver, il envoie s'informer de *Diane* si elle vit, ce qu'elle fait, quels sont ses engagements : la réponse est accablante : *Diane* qui ne comptoit plus sur le retour de son berger, avoit engagé sa foi à un autre. Quel coup pour *Sirene* ! il se désespère. *Diane* est aussi au désespoir, quand elle apprend que celui qu'elle croyoit avoir perdu la cherche, la demande, & ne revient que pour elle. Mais quel remède? Son mariage venoit d'être célébré; elle se reproche sa complaisance, s'accuse de précipitation, & fuit pour ne pas même voir celui qu'elle aimoit toujours, & qu'elle ne pouvoit plus posséder. Voilà tout le Poëme.

Dans l'édition de 1618, faite par *Micard*, sur l'original de l'Auteur en caractères italiques, ce Poëme est suivi d'un *dialogue* de *Sirene* & de *Diane*, de plusieurs *Stances* amoureuses, de quelques *chansons*, & autres petites piè-

ces qui ont le même objet ; & d'un second *Dialogue*, entre un berger, & une bergère. Dans l'édition de la même année, conforme à celle de *Micard*, il y a de plus diverses Poésies spirituelles, telles que la paraphrase de plusieurs endroits du *Cantique des Cantiques*, en sept Chapitres, celle des *Pseaumes 6*, 39, 41, 45, 50, 94, 111, 129, 136 & 142.. Autre *Paraphrase* de quelques Antiennes, à l'honneur de la Sainte Vierge, & du *Libera*; des *Sonnets*, des *Prières*, des *Méditations*: la piété, qui regne dans ces Poésies en est à peu-près le seul mérite.

Nous n'avons point vu ses *Épîtres morales*; nous croyons qu'elle sont en prose. *D'Urfé* les écrivit en prison, comme des remèdes contre les coups de la fortune qu'il avoit éprouvés. Se trouvant dangereusement malade, il confia cet Ouvrage à *Antoine Favre*, premier Président de Chambery, qui le publia en 1603; il a été réimprimé plusieurs fois depuis, & il fut augmenté d'un troisième Livre dans l'édition de Lyon de 1620.

D'URFÉ est encore Auteur, 1°. de *Sylvanire*, ou la *Morte-vive*, Fable bocagère en cinq Actes, dédiée à la Reine *Marie de Médicis*, à l'imitation des Italiens, en vers libres, & sans rimes, Paris, 1627, in-8°. de plus de 400 pages. 2°. De la *Savoysiade*, ou *Histoire des Ducs de Savoye*, en vers; Poëme héroïque. Ce Poëme n'a point paru. On en trouve seulement un fragment considérable dans un Recueil de Poésies, publiées en 1615, in-8°., par *François de Rosset*. Il est faux, comme l'a prétendu M. *Huët*, que la *Savoysiade*, n'ait pas été poussée au delà de la vie de *Bérolde*, Marquis d'Italie, puisque dans le Fragment du IIe Livre, donné par *Rosset*, on voit dès le huitième vers, que le Poëte en étoit à *Humbert*, fils de *Bérolde*, & son successeur, dont il poursuit les aventures au Livre IIIe.

Anne d'Urfé, frère aîné *d'Honoré*, a donné aussi quelques Poésies pieuses, sous le titre d'*Hymnes*, imprimées à Lyon en 1608, in 4°.; il y prend des titres de Conseiller d'État, Comte de l'Eglise de Lyon, Prieur & Seigneur de Mont-Verdun (en Forez), & Doyen de Mont-Brison.

Pendant près de 40 ans, on a tiré presque tous les sujets des pièces de théâtre, de l'*Astrée*; & les Poëtes se contentoient ordinairement de mettre en vers ce que d'*Urfé* y fait dire en prose aux personnages : ces pièces là s'appelloient des *Pastorales*, auxquelles les Comédies succédèrent . . . . D'Urfé ne faisoit pas si bien les vers, qu'il écrivoit en prose; cependant il ne pouvoit s'empêcher d'en faire quoique *Malherbe* eût fait tout ce qu'il eût pu pour l'en détourner, en lui représentant qu'il n'avoit pas assez de talent pour cela, & qu'un Gentilhomme comme lui, devoit éviter le blâme de passer pour un mauvais Poëte. Si ses vers sont méchans, sa prose, en récompense, est admirable, par les sentimens d'amour, dans lesquels il avoit pénétré plus que personne n'avoit jamais fait.

(*Art. de M. Paul.*)

Y & Z

YVAN, (ANTOINE) Prêtre de l'Oratoire, & Fondateur de l'Ordre des Religieuses de la Miséricorde avec la Mère Marie-Magdelaine de la Trinité, nâquit à Rians le 10 Novembre 1576. Ses parens, qui étoient pauvres & hors d'état de le faire étudier, le placèrent à la Paroisse en qualité d'enfant de chœur. Le jeune Yvan y apprit à lire, à écrire & à chanter. Desirant d'avancer dans l'étude, il s'offrit aux Minimes de Pourrières, qui le reçurent d'abord, mais qui furent bientôt obligés de le congédier à cause de la cherté des vivres.

Après avoir erré quelque-tems dans le bois, où il ne se nourrissoit que de racines & de fruits sauvages, Yvan vint à Pertuis, & y gagna sa vie à sonner les cloches, & en vendant des images. Pendant qu'il étoit réduit à cet état de misère, un gentilhomme le prit chez lui, pour avoir soin de ses enfans, ce qui lui facilita la continuation de ses études. Mais comme on n'enseignoit à Pertuis que la Grammaire, il alla à Arles pour étudier en Philosophie & en Théologie. Après divers voyages à Carpentras, à Marseille, à Lyon & à Avignon, il fut promu à la Prêtrise dans cette dernière ville, en 1606, à l'âge de 30 ans.

Il eut depuis diverses places, telles que la Cure de la Verdière & celle de Cotignac; il joignoit aux travaux de la vie Apostolique, les austérités des solitaires. Ce genre de vie ne lui paroissant pas assez retiré ni assez sévères; il quitta sa Cure & s'enfonça dans un désert, où il ne s'occupoit que du jeûne & de la prière.

Devenu ensuite Vicaire de Brignole, il contribua beaucoup à la réformation des mœurs, par ses prédications & par ses exemples. Le Curé lui résigna sa Cure en mourant; un autre la lui disputa, & Yvan aima mieux renoncer à son droit, que de s'engager dans un procès. On lui donna un petit Prieuré, dont il se démit bientôt après.

Pour mener une vie plus tranquille, il entra à Aix, dans la Congrégation de l'Oratoire. Ce fut là qu'il connut Marie-Magdelaine Martin. Ses avis & ceux d'un Capucin, qui avoit sa confiance, l'engagèrent à fonder l'Ordre de la Miséricorde, où l'on recevroit les filles de qualité, qui n'avoient pas assez de bien, pour entrer dans les autres Communautés. Le Père Yvan jugea d'abord cet établissement impossible; mais à la fin, il se rendit aux instances qu'on lui fit. Les fondemens du nouveau Monastère furent jetés à Aix le 14 Août 1637. Les ennemis du Père Yvan le décrièrent dans l'esprit de l'Archevêque d'Aix, en le lui peignant comme un homme ignorant & peu capable de l'emploi dont il se mêloit. Le Prélat lui ôta la direction de la nouvelle Maison Religieuse; mais les nuages de la

calomnie s'étant dissipés, sans que l'orage fût cependant tout-à-fait appaisé, l'Archevêque d'Avignon approuva l'institut; le Comte d'Alais, Gouverneur de Provence, obtint des Lettres-Patentes du Roi; les Bulles furent reçues, & l'Archevêque d'Aix permit aux filles de prendre l'habit, & au Père Yvan de les diriger. La cérémonie de leur vêture se fit le 13 Juin 1639. *V.* MARIE MAGDELAINE.

Ce pieux Prêtre eut tant de joie de l'établissement fait à Paris, qu'il voulut l'aller visiter; mais il étoit si vieux & si infirme qu'il y mourut presque subitement dans la sacristie, le 8 Octobre 1653.

On a imprimé ses *Lettres*, son *Oraison Funèbre*, & un livre qu'il composa pour la Mère Marie-Magdelaine, sous ce titre: *Conduite à la perfection Chrétienne.* Son Eloge par le Père Lèon, Ex-Provincial des Carmes, fut imprimé à Paris. in-12, en 1654. Sa Vie a été écrite par M. G. Gondom, Docteur en Théologie. Paris 1661, in-4°. C'est de ces ouvrages que nous avons extrait cet article.

ZÉNOTHÉMIS, fils de Charmolæus le Jurisconsulte, ne fut ni moins savant, ni moins vertueux que son père. Ils étoient l'un & l'autre, l'oracle & l'honneur du Sénat de Marseille leur patrie; on avoit même fait une exception à la Loi, en faveur de Zénothémis & quoiqu'il ne fût point encore marié, & malgré son extrême jeunesse, il étoit du nombre des Magistrats de cette ville, connus sous le nom de *Timouchos.*

Ce jeune Magistrat s'étoit attaché fortement à Ménécrate. Nous avons déjà dit que non content de partager sa fortune avec son malheureux ami, il épousa *Cydimaque* sa fille, malgré Ménécrate lui-même, qui refusoit de consentir à ce sacrifice plus qu'héroïque. *Zénothémis* soutint cette alliance avec la même générosité qu'il l'avoit contractée. Il eut pour cette femme laide & dégoûtante, tous les égards qui sont dûs au mérite & à la beauté. On sait que le ciel lui accorda un fils dont les graces enfantines servirent à rétablir la fortune de son ayeul maternel. Ce Marseillois sera cité à jamais comme le modèle de l'amitié & de la bienfaisance; il mérite le titre du *plus sensible de tous les hommes.* Titre flatteur quand c'est le sentiment qui le donne. Il jouit long-tems du bonheur d'être l'homme le plus vertueux & le plus estimé. Sa mort fut celle du sage, dont le souvenir est en quelque sorte une nouvelle existence bien plus durable que la première.

Zénothémis & Charmolæus ne se contentèrent pas de rendre la justice dans leur patrie, & d'éclairer de vive voix leurs concitoyens. Ils voulurent encore qu'après leur mort, on trouvât dans leurs écrits, cet esprit de sagesse, qui présidoit aux moindres détails de leurs fonctions sublimes. Ils composèrent plusieurs ouvrages sur la Jurisprudence, dont le malheur des tems a privé la postérité.

Fin de la seconde partie des Hommes Illustres de la Provence.

DISSERTATION SUR LES TROUBADOURS.

LA Poésie a été connue chez les Grecs & chez les Romains. Chaque langue a employé une cadence harmonieuse, lorsqu'elle a voulu peindre les actions éclatantes des Héros, chanter les louanges de l'Eternel, ou exprimer le langage du cœur.

La Langue Provençale est la première, qui ait placé la rime à la fin des vers; & cette manière de versifier, la plus naturelle sans doute, ou du moins la plus agréable à l'oreille, a été adoptée par les François, les Italiens, &c. On la trouve même dans les Hymnes sacrés, composés en latin, dans des tems postérieurs au regne des *Troubadours*.

Ce fut dans le douzième siècle, que ces anciens Poëtes Provençaux dévelopèrent le génie particulier d'une langue riche en expressions, & dont l'énergie se fait encore admirer de nos jours, malgré les variations successives qu'elle a éprouvées par les causes, dont nous avons parlé dans notre Vocabulaire. Quelques Auteurs modernes ont jeté un ridicule sur ces Auteurs lyriques, qu'ils appellent des avanturiers, de fades écrivains, des farceurs & des baladins. Ils ignoroient, sans doute, que c'est sur leur modèle que ce sont formés les meilleurs Poëtes Italiens, & que leurs ouvrages renferment des beautés qu'il est difficile de rendre dans une autre langue. Ils ne se rappelloient pas que la plupart d'entr'eux jouissoient de grands biens, qu'ils possédoient des seigneuries, & qu'ils ne quittoient leurs riches possessions, que pour faire admirer leurs talens dans les Cours des Souverains, qui le plus souvent étoient aussi poëtes.

Il étoit dû à M. de Sainte Palaye & à M. l'Abbé Millot, qui a publié ses recherches, de venger nos anciens Troubadours de l'injure de la calomnie. Leur gloire est inaltérable; une plus longue apologie ne sauroit rien ajouter à leur lustre.

Entrons dans le détail historique des progrès de la Poésie Provençale.

L'ignorance & la barbarie du dixième siècle, nous peignent toutes les horreurs dont l'humanité peut se couvrir, lorsque les ténèbres offusquent les lumières de son intelligence. Fanatisme, superstitions, meurtres, guerres sanglantes, tous ces monstres à la fois se partagèrent l'empire de l'Europe entière. Un rayon de lumière dissipa ces nuages obscurs, sous le Pontificat de Grégoire VII; mais, la marche de ceux qui firent quelques progrès dans l'étude des connoissances humaines, fut lente & tardive; & c'est aux Troubadours, que nous en devons le dévelopement successif. Ainsi, la Chevalerie errante, qu'on nous peint comme une des erreurs de l'esprit humain, doit au contraire présenter l'époque de la renaissance des lettres.

Les Guerriers n'étoient déjà plus des hommes barbares, qu'une folle ambition

ou d'une féroce cupidité entraînoit au meurtre & au carnage. Une sorte d'héroïsme Romanesque excita l'ardeur guerriere, bientôt l'enthousiasme Religieux donna naissance aux croisades. Telle est la gradation par laquelle les hommes parvinrent aux plus sublimes connoissances. L'excès de Religion enflamma les uns, le désir de plaire à la beauté détermina les autres.

Les *Troubadours* dont le nom vient du Provençal *troubar ;* inventer, étoient dans le principe, guerriers, amoureux & poëtes. Ils auroient cru n'avoir satisfait qu'en partie à leur devoir envers leur Dame, s'ils n'avoient fait quelques conquêtes belliqueuses, en son honneur. Nous les voyons ensuite, uniquement occupés à chanter le mérite, & la beauté de leurs Divinités terrestres, & cette assiduité devoit être bien plus agréable aux Dames, qui les accueilloient toujours favorablement. Dès-lors, les *Troubadours* s'appliquèrent à polir leurs ouvrages, donnèrent le plus brillant essor à leur génie, & formèrent des pièces, dans lesquelles on admire encore aujourd'hui l'élégance, la sublimité & le goût de la belle poésie.

L'émulation fit naître les disputes Littéraires. Les Princes & les Dames formèrent les *Cours d'Amour*, dans lesquelles, on décidoit souverainement du mérite des Poësies (*a*). Le Poëte vaincu ranimoit son ardeur pour enlèver, à son tour, les suffrages. Delà la variété dans le genre des compositions, (*b*) quoique le principal objet fût toujours la galanterie.

L'accueil favorable que les Princes firent à nos Poëtes, les bienfaits & les avantages dont ils les comblèrent, multiplièrent leur nombre. Des hommes peu propres à cet exercice se mêlèrent de faire des vers ; d'autres jouèrent des comédies ; quelques uns jouoient des instrumens ; & ces différentes espèces de farceurs, amusèrent les Seigneurs, dont ils parcouroient les Domaines. Mais on établit entre les *Troubadours* & ceux-ci, une différence bien sensible, & qu'il est bon de faire observer.

Les joueurs de farces ou d'instrumens furent nommés *Jongleurs*, du latin *Joculatores*. Ils ne furent jamais attachés au service d'aucun Prince. Leur Troupe errante ne s'arrêtoit auprès d'un château que pour y divertir le Seigneur pendant quelques instans, & leur départ suivoit de près la modique récompense due à leurs peines. Les *Trouvaires* & les *Chanteurs*, étoient dans cette classe, & c'est à tort que quelques Auteurs confondent les *Troubadours* &

(*a*) Les Cours d'Amour ont existé en Provence. Nous en donnerons des preuves dans la suite de cette dissertation, & dans notre Géographie, aux articles des lieux ou elles s'assembloient.

(*b*) Parmi les pièces de poésie des Troubadours, on trouve des *sons* qui sont nos sonnets ; des *chansons* ou *cansons :* des *syrvantes* ou *satyres*, dont l'usage s'est conservé fort longtems à Aix. *V.* ROMAN. Des *Madrugales*, *Madrigales* ou *Martingales*, qui sont les Madrigaux François, & des *Tençons* ou Dialogues dans lesquels on introduisoit plusieurs Poëtes qui disputoient ensemble sur une question d'amour.

les *Trouvaires* (*a*). Les productions, dont ces farceurs se servoient, étoient quelquefois fort élégantes, parce qu'elles appartenoient à quelque *Troubadour* disgracié, qui, n'ayant plus d'autre ressource, se jetoit dans une bande de *Jongleurs*, & y composoit de ces sortes de Comédies. On en verra un exemple dans *Pierre du Vernegues*, qui répara sa fortune, en jouant la comédie de cette manière.

La plupart des *Troubadours* ont composé des histoires. Peut-être abusant de la liberté qu'accorde le titre de poëte, ils ont employé des fictions ingénieuses. Mais ce défaut ne diminue pas le mérite de leurs ouvrages, dans lesquels nous voyons les mœurs de leur tems peintes au naturel. Leurs *syrventes* forment un tableau des mœurs dépravées des Princes, & des dépenses somptueuses de quelques autres. On y voit à travers le voile d'une galanterie décente, les vices que la pudeur condamne; en un mot, les hommes y paroissent tels qu'ils étoient. La hardiesse, avec laquelle ils publioient hautement les injustices & les vexations, servoit de frein à l'ambition démesurée des Grands, & leur attira plus d'une fois l'indignation des Princes, qu'ils faisoient connoître. Mais l'on sera moins surpris de cette façon de critiquer les vices, si l'on fait attention au motif qui la perpétua. Chaque *Troubadour* servoit un Prince & lui étoit attaché par les plus fortes récompenses. Dès que quelque Grand manquoit au Mécène du Poëte, c'en étoit assez pour exercer sa verve; & le protecteur n'avoit garde d'empêcher que son Troubadour ne diffamât celui dont il avoit reçu quelque offense.

Un détail des plus fameux *Troubadours* de la Provence, fera mieux connoître leur genre de vie, & leurs productions, que tout ce qu'on pourroit en dire. Nous allons le tracer ici en suivant à peu prés l'ordre des tems.

I. Parmi les Poëtes Provençaux qui étoient à la suite de Raymond Berenger, deuxième du nom, Comte de Provence dans son voyage de Turin, nous trouvons ELIE (*Elyas*) DE BARJOLS, gentilhomme du lieu de ce nom (*b*). Il avoit de l'esprit & de l'imagination; & il joignoit au talent de la composition, celui de déclamer, c'est-à-dire, de chanter ses vers avec goût. Il s'attacha à la Princesse Garsende, fille unique de Guillaume IV, Comte de Forcalquier, qui avoit été donnée en mariage à Reynier de Castellar, de la Maison des Vicomtes de Marseille, fils de Rostaing de Sabran, & de Rosine de Castellar. Une dédicace à cette Princesse terminoit toutes les poësies d'Elie. Il y a ap-

(*a*) Le Roman d'*Aucassin & Nicolette*, qu'on a fait revivre de nos jours à l'aide de l'excellente musique de Grétri, nous offre une idée de la manière dont les *Trouvaires* récitoient leurs Comédies. On y voit une tirade de prose, ensuite quelques vers, suivis encore de prose, & ainsi alternativement jusques à la fin. Les *Trouvaires* ayant récité la prose, les *Chanteurs* devoient déclamer les vers; & les *Jongleurs* ou *Menestriers* jouoient quelques airs dans les intervalles.

(*b*) M. l'Abbé Millot, & après lui M. Papon, le disent natif de Payols, en Agénois: Nos Manuscrits nous assurent le contraire.

parence

parence que cette Dame lui faisoit acheter ses regards par des soins trop exigeans, s'il faut en croire ce refrein d'une de ses Chansons :

Car crompiey vostras beautas
É vostras plazens fassons.

Ce Poëte faisoit sa résidence ordinaire à Marseille ; il y écrivit la guerre des Princes de Baux sous ce titre : *la guerra dels Baussencs*. C'est celle qui se fit entre Berenger & les Princes de la maison de Baux. Le stile d'Elie de Barjols, est fort délicat, & il pourroit figurer à côté des meilleures productions de notre siècle.

Ce Troubadour mourut à la fleur de son âge, en l'année 1180, comblé des bienfaits de Berenger, & de Garsende.

II. PIERRE, Chevalier & Seigneur du VERNEGUES, vivoit en 1178 ; c'étoit un gentilhomme poli, gracieux, & de figure agréable. Il s'attacha au Dauphin d'Auvergne, qui étoit probablement Gui XI, dit André, & celui-ci l'entretenoit d'armes & de chevaux, & l'estimoit particulièrement. Pierre devint amoureux de la sœur de ce Prince, nommé *Nasselle de Claustro*, qui avoit épousé depuis peu *Bereau de Mercuri*, grand Baron d'Auvergne. Il composa en son honneur un grand nombre de poésies. Le Dauphin, qui aimoit Pierre du Vernegues, favorisa sa passion pour sa sœur Il présenta lui-même à cette Princesse les poésies de cet Auteur, & l'engagea à recevoir ses hommages. Nasselle, qui n'avoit consenti aux propositions de son frère que par complaisance, éprouva bientôt les effets de l'amour; on n'écoute pas impunément les louanges de la part d'un homme aimable. *Bereau* s'apperçut bientôt qu'un autre le remplaçoit dans le cœur de sa femme. La Princesse craignit les effets de la jalousie du Baron ; elle sacrifia son amour à son devoir ; & quelque peine qu'elle dût éprouver de sa séparation avec le Poëte, elle le congédia honnêtement.

PIERRE DU VERNEGUES, ne s'attendoit guère à cette disgrace, qui le privoit tout à coup d'un objet chéri, & qui le réduisit aux plus dures extrêmités. Il ne se découragea pas, mais il se livra au seul moyen qui lui restoit pour subsister. Il avoit plus de talent qu'il n'en falloit alors pour former un bon Comédien ; il s'embrassa ce parti, & il suivit en cette qualité les Cours des grands Seigneurs. Après y avoir remonté ses équipages & sa suite, il se retira dans son pays natal, où il florissoit du tems d'Alphonse, Comte de Barcelone & de Provence.

Le Moine des Isles d'or, lui attribue un *Poëme*, en forme de complaintes, sur la prise de Jérusalem par Saladin. *Pierre* mourut au service de la Comtesse de Provence, qui, en reconnoissance de ce qu'il l'avoit si bien chantée, lui fit élever un Mausolée sur la montagne du Vernegues, que Hugues de S. Césaire avoit vu, & que Nostradamus l'Historien (pag. 134), dit que l'on voyoit encore de son tems, *avec tant de nonchalance, de si rares & somptueuses antiquités.*

III. JAUFRED RUDEL, que d'autres ont nommé *Geofroi Ravel*, étoit Gentilhomme, & Seigneur de Blioux. Il se distingua particulièrement dans ce genre de Poésie, qu'on nommoit Romance.

L'on sait que chaque Troubadour, avoit son Mécène particulier, qui prenoit soin de sa fortune, & qui participoit à sa gloire. *Geofroi Rudel* s'étoit attaché, dès sa jeunesse, au Seigneur de Sault. Il y avoit plusieurs années qu'il vivoit auprès de lui, lorsque le Comte *Godefroi*, frère de *Richard*, Roi d'Angleterre, passant par la Provence, fit une visite à ce Seigneur. Le Poëte ambitieux de répandre se talens hors de sa patrie, ne s'épargna pas dans une si belle occasion; il récita en présence du Comte, les meilleurs vers, qu'il eût faits à la louange de son Mécène. Ce Prince admira le génie & les belles qualités de *Rudel*, & témoigna le plus grand desir de l'attacher à son service. Le Seigneur de *Sault* eut la générosité d'y consentir, & notre Poëte fut reçu à la Cour de *Godefroi*, avec de grandes marques de distinction. Il y vécut plusieurs années, uniquement occupé des soins de son art, qu'il consacra long-tems à la louange de ses deux Protecteurs. Bien différent de la plupart des Poëtes, qui dédaignent souvent leur premier Mécène, dès que la fortune, & les honneurs les ont mis en état de s'en passer; *Rudel* n'oublia jamais qu'il devoit sa fortune au Comte de *Sault*, & ce Seigneur eut toujours la première part à la reconnoissance de *Geofroi*. L'amour fut seul capable de balancer dans son cœur ce sentiment vertueux. Disons en peu de mots, quels furent l'objet, & les suites de la passion singulière qu'il conçut pour une Dame qu'il n'avoit jamais vue.

Sur le simple récit que des pélerins, nouvellement arrivés de la Terre Sainte lui avoient fait de la beauté, des vertus, & des talens d'une Comtesse de Tripoli, dont il ignoroit jusqu'au nom; *Rudel* s'enflamma de telle sorte pour cette belle inconnue, qu'elle devint l'unique Héroïne de ses chansons; il ne put résister long-tems au violent desir qui le pressoit de la voir. Il prit congé du Comte *Godefroi*, qui essaya vainement de le détourner de ce voyage, & s'embarqua avec quelques amis qui s'étoient déguisés, ainsi que lui, en habit de pélerins. Leur navigation fut d'abord assez heureuse; mais dans les derniers jours de la traversée, le Poëte se sentit violemment tourmenté d'une maladie inconnue à tout l'équipage. Le mal empira tellement, que, le croyant mort, on fut vingt fois tenté de le jeter à la mer.

Ce fut dans cet état, que *Rudel* arriva au port de Tripoli. Aussi-tôt un de ses compagnons vint annoncer à la Comtesse l'arrivée du pélerin malade. Elle parut très-sensible à la situation de *Geoffroi*, & fut encore plus touchée du motif qui l'avoit engagé dans ce voyage malheureux; s'étant faite transporter à son vaisseau, elle lui prit la main, & fit tant par ses caresses, qu'il recouvra l'usage de ses sens.

A la vue de cette Dame, *Rudel* recueillit tout ce qu'il avoit de force) & lui témoigna de son mieux, combien il étoit flatté de sa visite : » Illustre » & vertueuse Princesse, lui dit-il, » je préfère cette gloire au bonheur » de vivre plus long-tems, & je ne

» dois pas me plaindre du sort, puis-
» que » . . . il ne put en dire davantage, & une nouvelle crise termina sa vie en présence de la Comtesse, qui fut vivement affectée de cette mort, arrivée l'an 1189.

On ajoute qu'elle ne se livra plus dans la suite à cette humeur enjouée qui, jusqu'alors, avoit fait le charme de sa société; & que pour attester les regrets que lui causoit la perte de *Geofroi*, elle fit élever à sa mémoire un magnifique tombeau de porphyre, sur lequel on grava des vers Arabes, où se peignoient la douleur & la reconnoissance de la Princesse. *Bertrand d'Allamanon*, un des compagnons de voyage de *Rudel*, avoit pris soin d'instruire la Comtesse de Tripoli des bonnes qualités de son amant; & pour lui faire mieux connoître les talens & l'amour de ce Poëte, il lui remit les vers que *Geofroi* avoit composés à sa louange. Elle les fit transcrire en lettres d'or, & les garda précieusement tout le reste de sa vie.

Dans une des Pièces qui composoient ce Recueil, *Rudel* déclare que l'objet de ses amours fait l'ornement d'une Contrée étrangère; que c'est pour repaître ses yeux de ce charmant objet, qu'il entreprend un voyage périlleux; mais que ce seroit pour lui le comble de sa douleur de repasser les mers, sans avoir joui du spectacle de sa beauté.

Le Moine des Isles d'or, dans son Catalogue des Poëtes Provençaux, fait mention d'un *Dialogue*, où les Interlocuteurs, *Gerard* & *Perronet*, élèvent ces deux questions, savoir: si *l'amant absent aime mieux sa maîtresse que l'amant présent, & si les yeux ont plus d'empire que le cœur pour exciter une passion violente.* Après avoir rapporté plusieurs exemples, & entr'autres celui du Poëte *Rudel*, il conclut, en disant, que tout le monde a éprouvé qu'en amour les yeux ne peuvent rien, sans l'entremise du cœur; qu'ils aident tout au plus à son triomphe; mais qu'on peut véritablement aimer indépendamment de leur secours. Il revient encore à l'aventure de notre Poëte, qui fut éperdument amoureux d'une femme qu'il n'avoit jamais vue. Il rapporte aussi l'exemple d'*André* de France (*), que son amour pour une inconnue conduisit au tombeau. Cependant, comme cette question étoit importante, & difficile à résoudre, le Moine des Isles d'or, la déféra à la Cour d'amour, qui se tenoit alors à *Pierre-Feu*, Cour magnifique & galante, qu'embellissoient les plus illustres Dames, & les nobles Chevaliers du Pays.

Hugues de S. Césaire, qui écrivit long-tems avant le Moine des Isles d'or, & qui nous a laissé un Catalogue des Poëtes Provençaux, fait aussi mention de cette lamentable histoire du Poëte *Rudel*.

Rudel eut d'autres titres, à l'estime de ses contemporains, que celui de bon Poëte. Il avoit composé une *Histoire de la guerre de Treffin*, Prince des

(*) L'aventure de cet *André* de France, a donné lieu à un Roman fort ancien, qui est devenu très-rare.

Sarrasins, *contre les Rois d'Arles* : cet Ouvrage, admiré de son tems, ne nous a point été conservé. L'on trouve dans les Poésies de *Rudel*, une phrase qui prouve que de son tems l'on croyoit déjà aux Fées.

Mal me federon mey payri.

Mes Parreins m'ont fait un mauvais don de Fée.

IV. RAMBAUD D'ORANGE, étoit fils de Guillaume d'Omelas, & de Tiburge, fille unique du Comte Rambaud d'Orange, mort dans une expédition de la Terre sainte. A la mort de sa mère, Rambaud prit possession de la moitié des terres qu'elle laissa, & vint fixer sa résidence à Courteson.

A l'exemple des autres Seigneurs, il cultiva la Poésie Provençale ; mais son stile est barbare, & ses pièces se ressentent de ses mœurs vicieuses. Il donne, dans une Satyre contre les femmes, des préceptes aux hommes galans, qui annonçent un homme grossier. » Voulez-vous, leur dit-il, avoir des femmes qui vous donnent du relief, au premier mot désobligeant menacez-les hardiment ; au second, appliquez-leur un coup de poing sur le nez. Lorsqu'elles feront les méchantes, soyez plus méchant qu'elles, & vous en viendrez à bout. Dites du mal de tout le monde, chantez exécrablement, & vous aurez de bonnes fortunes, & même des meilleures, pourvu que vous sachiez y joindre de la présomption, & de la hauteur. Faites votre cour aux plus laides, soyez indifférent auprès des belles, c'est le moyen de vous les attacher. » Cette pièce, dont nous ne donnons qu'un extrait fort succint, placée à côté des productions des autres Troubadours, fait le même effet que l'ombre d'un tableau.

L'on croit que Rambaud s'attacha à la Comtesse de Die, qui épousa Guillaume de Poitiers. Il est vrai que cette Comtesse aima un Rambaud Troubadour ; mais Poëte elle-même, & femme galante ; elle ne connoissoit sûrement pas Rambaud d'Orange, lorsqu'elle l'aima, si c'est effectivement de lui qu'elle parle dans ses Poésies, dont il ne reste que quatre pièces. Celles de Rambaud, au nombre de vingt-huit, nous apprennent l'infidélité qu'il fit à une Dame de considération. Il lui demande pardon ; il se flatte même de l'obtenir, puisque Dieu l'accorda au bon Larron, & il proteste que s'il a aimé d'autres femmes, c'est que leurs graces & leur beauté lui ont représenté les traits, & les appas de celle qu'il adore.

Les Poésies de la Comtesse de Die, sont des plaintes sur la perte de son amant, & sur sa trahison. Rambaud mourut en 1173, dans son Château de Courteson.

V. GUILLAUME ADHÉMAR ou AZÉMAR, suivant M. Papon, étoit Provençal & contemporain de Rambaud d'Orange ; il étoit très-bien auprès de l'Empereur Fréderic Barberousse, & il ne cédoit à personne en courage, & en esprit ; il se distingua par ses Poésies dans le genre comique, & il eut part aux bonnes graces de la Comtesse de Die. Le Poëte lui adressa ses Chansons, & il lui dit qu'il voudroit avoir

plus d'éloquence pour chanter ses louanges, en un gros volume. On trouve un Dialogue, dans lequel les trois interlocuteurs sont Rambaud d'Orange, Perdigon (*); & Guillaume : il est de la composition de ce dernier. On attribue aussi à Adhémar, *lou Cathalogue de la Tharasca*, Chanson burlesque. Il mourut avant l'année 1290.

VI. FOULQUET, ou FOUQUET DE MARSEILLE, (*Fulco*) étoit fils d'un Marchand de Gênes, nommé Alphonse, qui vint s'établir dans cette première Ville. Foulquet vit le jour dans l'une des deux ; il étoit bien fait de corps, & d'une constitution robuste : sa taille étoit haute & noble ; ses yeux gais, sa bouche riante, son front grand & large, sa peau souple & blanche ; en un mot, toutes les parties de son corps étoient dans une juste proportion. Dès son enfance, si l'on en croit Raymond Soleri, ses parens lui procurèrent des Maîtres qui l'instruisirent dans toutes les Sciences. Ses progrès surpasserent leur attente ; dans peu de tems, il posséda la Grammaire, la Rhétorique, la Philosophie, &c. Mais son goût dominant fut la Poésie, dans laquelle il se fit un nom par l'ardeur avec laquelle il s'y livra, autant que par la beauté des pièces qu'il composa.

Devenu Troubadour, il s'acquit l'estime de Barral des Baux, Vicomte de Marseille, d'Alphonse I, Roi d'Arragon, & Comte de Provence, de Raymond V, Comte de Toulouse & de Richard I, Roi d'Angleterre. La Cour du Vicomte de Marseille, auquel il s'attacha plus particulièrement, devint bientôt le théâtre de ses galanteries. *Adalasia* de Roque-Martine, que l'on a nommée *Adélaïde*, & *Azalaïn*, fut l'objet de ses hommages & de ses vers. Cette Dame de la famille des Porcellets, étoit mariée à Barral, Vicomte de Marseille. Folquet voulant la séduire, employa les vers les plus passionnés. » Hâtez-vous, lui dit-il dans une » Chanson, hâtez-vous de me rendre » heureux, la circonstance est favo» rable ; tout le monde y sera trompé. Il faut savoir que le Poëte ne louoit sa Dame, que sous des noms empruntés, pour mieux réussir dans ses desseins ; il adressa ses hommages avec les empressemens les plus marqués à Laure de St. Julien, & à Mabile de Pontevez ; peut-être vouloit-il exciter la jalousie de sa Dame. Quoiqu'il en soit, Adalasie, soit qu'elle fût irritée de ses démarches, soit qu'elle voulût se debarasser de ses importunités, l'accusa d'avoir eu des vues criminelles sur la Dame de St. Julien. Elle fit entendre plusieurs témoins contre lui, & le fit chasser de sa Cour.

FOULQUET, désespéré de ce contretems, jura de ne plus faire de vers,

(*) Ce Perdigon étoit fils d'un pauvre pêcheur d'un Bourg du Gévaudan. Avec des talens, il sut corriger la fortune. Ses beaux vers, sa voix agréable & l'habileté avec laquelle il jouoit des instrumens, le rendirent cher aux yeux des Seigneurs de la Provence. Les Dames se disputèrent l'honneur de l'avoir pour Chantre de leur mérite. Il fut comblé de bienfaits à la Cour de Raymond Berenger, & il épousa une Demoiselle de la maison de Sabran. Ces deux époux, qui moururent en 1269, firent le Comte de Provence, héritier de leurs biens.

Il quitta le séjour de Marseille, que cette disgrace lui rendoit insupportable, & il vint à la Cour de Guillaume VIII, Seigneur de Montpellier, qui avoit épousé Eudoxie, fille de Manuel, Empereur de Constantinople. L'on oublie bientôt aux pieds d'une beauté les sermens qu'on a faits par les rigueurs d'un autre. Eudoxie demanda des vers à Foulquet, & celui-ci en fit malgré ses sermens.

Le Poëte ne resta pas long-tems dans cette Cour. La mort lui enleva bientôt ses puissans Protecteurs, & la seule ressource qui lui resta fut de se jeter dans un Cloître. Il fit profession dans un Monastère de l'Ordre de Cîteaux, & ses vertus l'élevèrent bientôt à la dignité de Prieur du Couvent du Thoronet, & ensuite à celle d'Abbé de ce Monastère.

Ce fut dans ce lieu, vraisemblament, qu'il composa le Cantique, que nous allons transcrire en langage du tems.

Vers Dieus el vostre nom e de Sancta Maria
M'esvelharaï huei mais, pus l'estela del dia
Ven dans Jerusalem quens essenha ques dia :
Estais sus Evelhatz
Senhors que Dieus amatz
Quel jorns es aprosmatz
E la nuech ten sa via.
E sians Dieus lauzats
Per nos e adoratz
El preguem quens don patz
A tota nostra via.
La nuech vai, el jorn ve
Ab clar temps e sere
É l'alba nos rete
Ans ve belhe complia.
Senher Dieus que nasquetz de la Verge Maria
Per nos guerir de mort é per restaurar via,
É per destruir Efer quel Diables tenia,
É fos en Crotz levatz,
D'espinas coronatz,
É de fel abrevatz,
Senher merce vos cria
Aquest pobles onratz

Quel vostra pietatz
Lor pardon, lors peccatz,
Amen Dieus, aissi sia;
La nuech vai el jorn ve
Ab clar cel é sere,
É l'Alba nos rete
Ans ve belhe complia.

Qui no sap Dieu pregar, ops es que o apprenda
E auja qu'ieu dirai, e escout & entenda :
Dieus que commensamens es de touta fazenda,
Laus vos ren e merce
Del be quem facz anc se
E prec senher queus prenda
Grand pietatz de me
Que non truep nim malme,
Nim engane de re
Diables nim mesprenda.
La nuech vai, el jorn ve
Ab clar temps é sere
E l'alba nos rete
Ans ve belhe complia.

Dieus donats me saber e sen ab quieu aprenda
Vostres sanhs Mandemens els auja els atenda,
El vostra pietats quem guerisi en defenda
En est segle terré
Quem non trabuc absé
Que ieus ador eus cre,
Senher eus fac uffrenda
De me e dé ma fé
Qu'aissis tanh escove
Per so vos crid merce
E de mos torts esmenda
La nuech vai el jorn ve
Ab clar cel é sere

É l'alba nos reste
Ans ve belhe complia.
A quel glorios Dieus que son cors det a venda
Per tots nos a salvar, prec qu'entre nos estenda
Lo sieu sant Esperit, que de mal nos defenda,
É daitan nos estre
Josta los sieus nos me,
Laissus on si capte
Ens meta dins sa tenda:
La nuech vai, el jorn ve
Ab clar temps e sere
E l'alba nos rete
Ans ve belhe complia.

Foulquet, Poëte galant, fut un Troubadour libertin; devenu Moine, il fut poëte pieux; suivons-le sur le siège Episcopal, où il s'est montré fanatique & ambitieux.

Ce fut en 1205 que Foulquet fut nommé Evêque de Toulouse. On le tira de son Cloître pour l'élever à cette dignité, & tout le monde sait aujourd'hui qu'il ne fut point Evêque de Marseille, comme l'ont dit quelques Auteurs. Le nouvel Evêque avoit à combattre les Albigeois, dont le nombre se multiplioit tous les jours en Languedoc. Ces Hérétiques, dont plusieurs Troubadours ont fait les portraits les plus désavantageux, fournirent à Foulquet les moyens d'exercer son zèle & sa vengeance.

Il forma, dans Toulouse même, une Confrairie qui fut nommée *Blanche*; c'étoit une espèce de croisade contre les Albigeois. Les Hérétiques opposèrent la Confrérie *Noire*, & le sang des Citoyens coula plus d'une fois dans le sein de cette ville.

Cependant le Comte de Toulouse, Raymond VI, étoit excommunié; l'Evêque qui vouloit faire l'Ordination, le pria de sortir de la ville, afin qu'il pût vaquer aux fonctions de l'Episcopat. Raymond irrité lui fit répondre qu'il étoit maître chez lui, & qu'il ordonnoit à son tour à Foulquet de quitter la ville sur le champ.

Foulquet lui fit dire que « ce n'étoit » point le Comte de Toulouse qui l'a» voit fait Evêque, & qu'il ne lui obéi» roit point. Qu'il vienne, ajouta-t-il, » qu'il s'avance à main armée, je l'at» tens foible & sans armes, prêt à » mourir pour J. C. & pour l'Eglise. »

Le fanatisme, sous ces dehors de sainteté & avec ces apparences de martyre étoit l'ennemi le plus redoutable des Souverains, des peuples & de la religion même. Foulquet brava le Comte pendant trois semaines dans sa Capitale; il n'en sortit que pour répandre partout l'esprit de révolte.

On le vit bientôt au siège de Tou
louse

louse dans l'armée de Monfort; en 1215, il entra dans cette ville & prit possession, au nom de l'Eglise de Rome, du château & de la ville. On obligea le Comte de se loger dans la maison d'un particulier.

Peu de tems après, Foulquet se rendit à Rome, & assista au Concile IV de Latran, sous Innocent III, dans lequel on condamna les Albigeois; en 1217, il demanda la permission de retourner dans le cloître; le Pape ne voulut point y consentir. Enfin, après avoir établi l'inquisition dans son Diocèse, il mourut le 25 Décembre 1231, & fut inhumé dans le Monastère de Grambois, Ordre de Citeaux, auprès du tombeau de Guillaume de Montpellier, près du Maître-Autel. Les Religieux de cet Ordre le regardent comme un Saint. Le Dante a dit de lui dans son neuvième chant du Paradis:

Di quella valle fu io littorano,
Tra hebro e macra che per camin corto
Lo Genovese parte del Tuscano, &c.

Pétrarque fait aussi mention de lui dans son *Trionfo d'amore*, chap. 4.

Folchette ch'a Marsiglia il nome hà dato
Ed a Genova tolto ed a l'estremo
Cangio per miglior patria habito e stato.

Parmi les poésies de Foulquet, l'on cite principalement ses vers à la louange d'Adelasie de Baux, & un traité intitulé: *las Complanchas de Beral*: les Complaintes de Barral, sur la mort de son épouse. On lisoit ces pièces avec les poëmes de cent vingt Poëtes Provençaux dans un Manuscrit, qui appartenoit à M. de Caseneuve, au rapport de Ruffi, tom. 2. liv. 10. c. 1. N°. 47. Nous en avons un, sous les yeux, très-étendu.

VII. CADENET, étoit fils du Seigneur de ce lieu, situé aux bords de la Durance. Son père pauvre, eut le malheur de voir ruiner son Château de fond en comble par les Troupes de Raymond Berenger III, Comte de Provence, réunies avec celles de Raymond V, Comte de Toulouse, contre le Comte de Forcalquier. Cadenet, qui étoit encore fort jeune, fut fait prisonnier, & emmené à Toulouse par un gentilhomme, nommé Guillaume-Hunaud de Lantier, qui l'éleva comme son fils. Ce jeune homme croissoit en beauté & en courtoisie; déjà il savoit parler & chanter; il apprit à faire des chansons & des sirvantes; & dès lors il embrassa le métier de Jongleur. Ayant quitté le Seigneur auquel il étoit redevable de son éducation, il parcourut les Cours des Princes, se faisant appeller *Baguas*, qui signifie garçon. Enfin après avoir erré long-tems à pied, sans ressources & sans fortune, il vint dans la Provence, où personne ne le reconnut. Il prit alors son vrai nom, qui est celui de *Cadenet*, & il composa des chansons belles & bonnes, qui le mirent en

réputation (*a*). Raimond des *Dous-fraires*, le prit sous sa protection, de même que Blacas ; ils lui donnèrent du bien dont il jouit pendant plusieurs années. Il se fit ensuite Religieux Hospitalier, & mourut parmi eux.

Ce récit est bien différent de celui de Nostra Damus dans ses vies des Poëtes Provençaux. Cet Auteur raconte que Cadenet étoit amoureux de la belle *Marguerite de Riez* ; que ne pouvant la fléchir, il se rendit à la Cour du Marquis de Montferrat, pour oublier celle qu'il aimoit ; il le fait ensuite reparoître en Provence, où il essaye encore de fléchir son inhumaine. Mais Blacas lui conseille de l'oublier entièrement. Enfin, pour terminer son Roman, il le présente comme amoureux *d'Angleze de Marseille*, Religieuse novice ; & le refus de cette seconde beauté, le conduit parmi les Templiers de S. Gilles. En 1280, Cadenet part pour la croisade ; il s'y signale en plus d'une occasion, & il y meurt glorieusement.

Le Moine des isles d'or prétend, que le Chevalier Cadenet revint en France, & qu'il y épousa sa belle Recluse, dont il eut un fils, nommé Robert. Hugues de saint Césaire a démontré la fausseté de cette supposition.

Nous avons vingt-quatre pièces de Cadenet, dont la plupart traitent de la galanterie, avec une décence peu commune aux Troubadours. Nous n'en citerons qu'une phrase.

» Les grands honneurs s'achètent » cher, & ce qui vaut peu s'acquiert » plus aisément, que ce qui vaut beau» coup. Avec plus de peine, on obtient » plus glorieusement. Quand on ne » réussiroit pas toujours, est-il beau de » s'être bien comporté....... Mon » cœur est content dès que je puis éten» dre votre gloire. »

VIII. RAMBAUD DE VAQUEIRAS, OU DE VACHÈRES, étoit fils du Seigneur de ce lieu, dans la Principauté d'Orange, nommé Peyrols, qui passoit pour fou. Avec peu de bien, le fils ne pouvoit faire une brillante figure. Il passa les premières années de sa vie au service du Prince d'Orange, à la Cour duquel il acquit la plus grande réputation, en travaillant pour sa fortune. Dès l'année 1170, Rambaud avoit célébré dans ses poésies, son zèle pour la maison de Baux dont il étoit sujet. En 1181, il s'attacha à Guillaume de Baux, devenu Prince d'Orange, qui le combla de biens, & qui lui procura la connoissance des plus riches Seigneurs.

Peu de tems après, Rambaud quitta le Prince d'Orange, pour se fixer à la Cour de Boniface, Marquis de Montferrat. Nous ignorons les motifs de ce changement. Il devint amoureux de la Dame Béatrix, sœur du Marquis, & épouse de Henri de Carret, Seigneur de Savonne. Le respect l'empêcha longtems de déclarer son amour ; enfin, pressé de lui témoigner ses sentimens, il l'aborde, & lui demande conseil sur la manière dont il doit s'y prendre, pour apprendre à une Dame gentille & pleine de mérite, qu'il meurt d'amour pour elle.

Béatrix comprit facilement qu'elle

(*a*) C'est la traduction littérale de nos Manuscrits.

étoit l'objet de la paſſion du Poëte; Elle lui permit de s'expliquer; & Vaqueiras, flatté de l'approbation qu'il venoit de recevoir, ne manqua jamais au reſpect qu'il portoit à ſa Dame; mais pour cacher l'objet de ſa tendreſſe, ſous un nom emprunté, il ne la nomma dans ſes vers que *lou bel Cavalier*, beau Chevalier (*a*).

Son amour excita la jalouſie des autres Troubadours, qui n'étoient pas auſſi heureux auprès de leur Dame. La médiſance cria de toute part, l'on écrivit même: « Quel eſt ce Rambaud de » Vaqueiras pour aimer une ſi haute » Dame. Cela ne fait honneur, ni à » Béatrix, ni à ſon frère. »

Béatrix fut ſenſible à ces propos; elle ceſſa d'écouter Vaqueiras, & elle le renvoyoit à d'autres Dames, qui fuſſent faites pour lui. Le Poëte tomba bientôt dans une profonde mélancolie, qui ſuſpendit ſes chanſons; il ne goûta plus de plaiſirs, & tout lui devint inſipide.

Cependant, deux Jongleurs de France, qui jouoient parfaitement du violon, paſſèrent à la Cour de Boniface; ils exécutèrent une *ſtampide*, qui fit le plus grand plaiſir. Rambaud fut le ſeul à n'y prendre aucune part. Le Marquis s'en apperçut, & lui demanda pourquoi il étoit ſi triſte; il le pria même de chanter. Rambaud refuſa de le faire. Le Marquis, qui connoiſſoit la cauſe de ſon refus, s'adreſſa à ſa ſœur, en lui diſant: « Madame, pour l'amour de » moi, & de tout le monde qui eſt ici, » priez Rambaud, que pour l'amour » de vous & pour vos bonnes graces, » il ſe réjouiſſe & chante comme il » faiſoit auparavant. »

Béatrix le pria de chanter; il n'en falloit pas davantage pour ranimer ſon feu poétique. Il compoſa ſur le champ, une chanſon qui peint les douceurs du printems, & ſon amour d'une manière bien décente.

Vers ce même tems, c'eſt-à-dire en 1204, le Marquis de Montferrat partit pour la Terre Sainte, & emmena avec lui Rambaud. Il ſe diſtingua dans la croiſade, & obtint de Frédéric le gouvernement de la ville de Theſſalonique, où il mourut encore fort jeune, vers l'an 1226, regrettant toujours ſon *Bel Cavalier*. On lui attribue un Poëme ſur *lous Plours del Segle*, dans lequel on trouve une peinture des délices du Paradis terreſtre, & les malheurs que la déſobéiſſance de nos premiers pères a attirés ſur le genre humain.

IX. GUILLAUME RAMNOLS, que d'autres nomment RAINOLS, étoit d'Apt, au Comté de Forcalquier. Ce fut un Troubadour ſatyrique. On ne connoit de lui que des Sirventes, dans leſquels on trouveroit le détail de ce qui ſe paſſa en Provence, entre Alphonſe d'Arragon & Raymond V, Comte de Toulouſe, ſi le tems nous les eût tranſmis. Il ne reſte

(*a*) On lit dans un Manuſcrit, que Vaqueiras donna le nom de *Bel Cavalier*, à ſa Dame, parce qu'elle manioit l'épée avec beaucoup d'adreſſe, & qu'il s'en apperçut un jour que le Marquis, revenant de la chaſſe, laiſſa la ſienne dans la chambre de ſa ſœur. Celle-ci ſe croyant ſeule s'amuſa à faire voltiger l'épée; & Vaqueiras, qui s'apperçut de ſon adreſſe à travers les fentes de la porte, prit occaſion de lui donner le nom de beau Chevalier.

de lui que la Satyre qu'il fit contre les injustices du Clergé, dans la croisade qui eut lieu contre les Albigeois.

» Une foible & vile populace, s'é» crie-t-il, qui n'a jamais fait un pas » en avant, vient aujourd'hui enlever » aux gentilshommes, leurs Tours & » leurs Palais. Elle est devenue si fort » à craindre, qu'elle a établi contre » eux un Tribunal (c'étoit l'Inquisition,) » où on les juge, sans les entendre. Le » regne de la méchanceté est arrivé, » le mérite & l'honneur sont anéantis. » Le Bouc attaque le Loup, la char» rue va devant les Bœufs, & Noël après » le nouvel an (a). »

Ce Poëte a produit quelques autres Chansons. On cite sur-tout une tençon, qui n'est remarquable que par les injures grossières qu'elle contient.

X. GUILHEM de CABESTAN ou Cabestaing, n'étoit point Provençal. Nostra-Damus est le seul Auteur qui le dise natif de Provence; & certainement il y a peu de gloire à réclamer un homme, dont l'histoire, vraie ou fausse, nous présente l'excès de la barbarie. C'est, à peu de choses près, la même histoire que celle de *Gabrielle de Vergi*, & de *Raoul de Coucy*. Nous renvoyons nos Lecteurs à la dissertation savante de M. Bouche, Auteur de l'Essai sur l'Histoire de Provence, dans sa notice des Provençaux célèbres. Cet Ecrivain judicieux ne laisse rien à désirer sur ce Troubadour; & il y démontre que l'histoire a été trop souvent altérée par des anecdotes aussi déshonorantes pour l'humanité, que contraires à la vérité.

XI. ANSELME FAYDIT, différent de Gamelin Faydit, Poëte Limousin, dont M. Papon parle au XVII Chapitre du IV Livre de son Histoire de Provence, étoit fils d'un bourgeois d'Avignon, qui étoit employé dans les Bureaux du Palais de la Légation de cette Ville. Anselme fut bon Poëte, & bon Musicien; & à ces titres, il s'acquit une grande réputation. Ses Comédies le firent rechercher des Grands, & des Belles. La profession du Théâtre étoit alors très-lucrative, & Faydit joignoit à la facilité de la déclamation, & à la beauté de son chant, une figure agréable, qui augmentoit le nombre de ses admirateurs. Il étoit à la tête d'une troupe d'excellens Acteurs qu'il avoit formés. Le produit de ses pièces l'auroit enrichi, s'il eût pu mettre de la modération dans ses plaisirs; mais son intempérance, & ses débauches absorbèrent tous ses profits, & l'écartèrent des plus brillantes sociétés. Il reprit son ancien genre de vie, & courut le monde avec une Religieuse, qu'il enleva d'un Couvent d'Aix, & qui se nommoit *Guilhaumone de Soliers*.

Il y a apparence que cette Religieuse n'avoit point encore prononcé ses vœux, puisque les Historiens rapportent que Faydit l'épousa. Elle étoit noble, & belle, elle chantoit avec grace les vers de son mari, qu'elle suivit dans ses

(a) Vers la fin du 12me. siècle, on célébroit en Provence le commencement de l'année le premier Janvier. C'est une observation qu'il est important de faire, & qui paroit contredire certains Historiens. Le témoignage de Ramnols ne laisse cependant aucun doute.

courses. Mais elle succomba à l'excès de plaisirs & de fatigues qu'entraînoit ce genre de vie, & Faydit se retira auprès de Boniface, Marquis de Montferrat, où il resta jusques à la mort de ce Prince, dont il mérita la protection par sa Comédie, intitulée : *l'Heregia dels Preires* : l'Hérésie des Prêtres.

Anselme passa ensuite auprès du Seigneur de Sault, qui étoit de la famille d'Agoult; il y partagea le reste de ses jours entre les plaisirs & les exercices de la Poésie, qu'il cultiva jusques à sa mort, arrivée l'an 1220.

On croit que Faydit eut part aux faveurs de Richard, Roi d'Angleterre; & qu'en reconnoissance des bienfaits qu'il en avoit reçus, il composa un *Poëme* ou *Chant funèbre* sur sa mort. La description qu'il fait ailleurs de la Cour & du Palais de ce Prince, sous le titre de *Palais d'amour*, a servi de modèle à Pétrarque pour composer son *triomphe d'amour*, ainsi qu'il en convient lui-même.

XII. RAYMOND BÉRENGER peut trouver place dans cet Ouvrage, en qualité de Prince belliqueux, mais nous laisserons à l'histoire ses exploits guerriers, pour ne nous occuper que de son attachement à la littérature.

Raymond étoit fils d'Alphonse, & de Garsende; il fut élevé par Pierre II, Roi d'Arragon son oncle, & épousa ensuite Béatrix de Savoie, fille du Comte Thomas, dont il eut quatre filles d'une beauté surprénante. Marguerite l'aînée épousa St. Louis, Roi de France; Eléonore fut donnée en mariage au Roi d'Angleterre; Sancie eut pour époux le frère du Roi d'Angleterre, & Béatrix, la plus jeune, épousa, après la mort de son père, Charles, frère de St. Louis.

Marseille florissoit alors par le commerce qu'elle entretenoit avec la terre & la mer; & ses citoyens étoient regardés, à juste titre, comme des hommes courageux, & de vaillans guerriers; aussi les villes voisines se faisoient-elles une loi de recher̈cher l'amitié, & l'alliance des Marseillois. Déja les Magistrats, que l'on nommoit Syndics de la Ville, avoient secoué le joug de la domination des Vicomtes, lorsque le Comte Berenger voulut renouveller l'ancienne alliance qu'il avoit contracté avec Marseille. Cette ville, jalouse de sa liberté, appella à son secours Raymond, Comte de Toulouse, ennemi déclaré de Berenger, & lui livra la partie inférieure de la ville, qui se nommoit Ville Vice-Comitale. Cette action alluma la guerre la plus sanglante dans la Provence. Berenger assiegea Marseille; cependant, Raymond Goffridi, & Rossolin de Fos, au rapport de Raymond de Solliers, rassemblerent plus de 400 femmes, qu'ils firent habiller en Amazones, & les plaçant sur le rempart, ils leur en confient la garde. Le Comte surpris de cet excès de courage, & ennuyé de la longueur du siège, cessa toute poursuite, & obtint l'entrée de la ville, sous des conditions que l'on peut voir dans l'Histoire de Marseille, de Ruffi, fol. 1. liv. 4. c. 6, n°. 10. Deux ans après, c'est-à-dire, en 1245, ce Prince mourut âgé de 47 ans, dont il en avoit regné 36; il fut enséveli honorablement à Aix, dans l'Eglise des Hospitaliers de St. Jeam.

A cette ardeur guerriere, le Comte Berenger joignoit une bonté peu commune, & une liberalité, qui plus d'une fois lui fit diminuer ses épargnes, & anticiper sur ses revenus. Il favorisoit

particulièrement les Troubadours, dont il avoit toujours un bon nombre à sa suite. Il les regardoit comme ses maîtres, & il leur montroit ses productions, qui étoient si brillantes, que le Dante n'a pas craint d'en faire l'éloge.

On lui reproche cependant d'avoir prêté l'oreille aux discours de la calomnie, contre Romée de Villeneuve. Ce Gentilhomme devoit tout à Berenger, dont il avoit acquis l'estime. La malignité le noircit auprès de son Prince, & il fut congédié. Cependant avant de mourir, le Comte Berenger sachant que ces rapports défavorables étoient faux, voulut reparer, autant qu'il dépendoit de lui, les torts qu'il avoit à son égard. Non content de le rappeller auprès de sa personne, il lui donna le Gouvernement de la Provence, & le nomma Tuteur & Administrateur des biens, & de la personne de Béatrix sa fille, jusques à ce qu'elle eût contracté mariage.

Aucune des Poésies de Berenger n'est parvenue jusques à nous. Elles étoient toutes dans la Bibliothèque du Comte Robert, au témoignage de Nostradamus.

XIII. ARNAUD DE MEIRUEILH, Poëte Provençal, étoit né dans le territoire d'Aix, au Château de Meirueilh, dont son père étoit Seigneur. Quoique bon Gentilhomme, il se vit contraint par l'indigence de se mettre au service de quelques Troubadours, dont il apprit à *poëtiser* en Langue Provençale. Il devint bientôt un des plus célèbres d'entr'eux, & s'attacha en cette qualité au Vicomte de Beziers, surnommé *Taillefer*, de l'illustre maison des Comtes de Toulouse. *Alearde*, femme de ce Seigneur, ou Adélaïde, n'étoit pas moins recommandable par sa beauté, que par les agrémens de son esprit, & *Arnaud* de *Meirueilh*, se sentit bientôt prévenu en sa faveur d'une passion invincible. Il joignoit à toutes les graces extérieures, le talent de composer, sur les sujets de galanterie, des vers admirés de toutes les Dames Provençales. Il n'en falloit pas davantage pour gagner le cœur de la Vicomtesse. Il fit à sa louange plusieurs Chansons, dont il n'osoit se déclarer l'Auteur. Sa timidité naturelle l'empêcha long-tems de laisser transpirer sa flamme, & *Alearde* qui l'aimoit, sans le lui dire, se plaignoit secrettement, que ses charmes eussent si peu d'empire sur le cœur de ce jeune Poëte. Il s'enhardit enfin à lui présenter un Sonnet, qui étoit une vive expression de son amour. A cette lecture, la femme du Seigneur *Taillefer* ne put contenir les transports de sa joie; & laissant échapper son secret, elle sauta au cou du Poëte, & lui donna mille assurances du plus tendre retour; mais sa tendresse ne se borna pas à ces vaines démonstrations; elle le combla de présens, le fournit d'armes & de chevaux, & lui prodigua les plus riches vêtemens. Elle se chargea aussi de provoquer en sa faveur la voix de la renommée, & employa désormais son crédit, & le pouvoir de ses charmes à mettre dans un plus grand jour les talens de son cher *Arnaud*. Encouragé par l'amour, notre Poëte n'oublia rien pour se rendre plus digne encore de sa belle maîtresse. Ses nouvelles chansons firent le plus grand bruit dans le monde: toutes les Dames de Provence envièrent

ſe ſort d'*Alearde*, & prodiguèrent des éloges à ſon amant, qu'elles nommerent le premier, & le plus galant de tous les Poëtes Provençaux.

Ajoutons à cet article, que *Noſtra-Damus* rapporte qu'*Arnaud* recueillit ſes vers en un volume, & qu'il s'y trouvoit entr'autres, une Pièce, intitulée : *Las Recartenas*, c'eſt-à-dire, les *reproches* de ſa Vicomteſſe. Ce Pcëte mourut en 1220, ou ſelon Guedici en 1218. On lui attribue un aurre Livre en proſe, intitulé : *Las Lauzours de Provenſa.* Les louanges de la Provence.

XIV. PONS DE CAPDUEIL, que Noſtra-Damus nomme de Brueil, étoit un riche Baron du Pui en Velai ; il fut un des Troubadours de ſon tems qui eurent le plus de célébrité : il étoit bon Poëte, grand Muſicien, courtois, loyal & preux Chevalier. Ce fut à tous ces titres qu'il plut à la Dame *Eliſe de Morillon*, fille de *Bernard* d'Anduſe, Gentilhomme fort honorable d'Auvergne, & femme de *Noiſil de Mercœur*, grand Baron d'Auvergne. Il n'eut jamais d'autre maîtreſſe ; & toutes ſes Poéſies ſont de magnifiques éloges des vertus, des talens, & de la beauté de cette Dame ; il eût craint de profaner ſon art, en l'exerçant en faveur de quelqu'autre femme. Mais *Eliſe de Morillon* étant venue à mourir, *Pons* ſe jeta de déſeſpoir parmi les Gentilhommes de Provence, qui ſe croiſèrent en 1227. Les voyages & les diſtractions de la guerre ne purent lui faire oublier ſa chère *Eliſe* ; il conſacra à ſa mémoire pluſieurs *Chants funèbres*, qui ſont des monumens précieux de ſa tendre douleur. Il ſuccomba enfin à la violence de ſes regrets, & mourut en Paleſtine, après trois ans de langueur & de mélancolie, en 1230.

On attribue à ce Poëte un Ouvrage, intitulé : *De las amours enrabyadas de Andrien de Franſà.* Cet *André* de France étoit mort pour avoir trop aimé, & ce fut ſon titre aux éloges que *Pons de Capdueil*, lui prodigue dans cet ouvrage.

Vers le même tems, HUGUES DE LABIÈRES ou LUBIÈRES, Gentilhomme né à Taraſcon, excella dans la Poéſie Provençale, & fut un des plus illuſtres Jongleurs. Il amaſſa de grandes richeſſes dans cette profeſſion, qu'il abandonna pour venir ſe fixer en Provence. On lui reproche de s'être livré depuis ſa retraite, à tous les excès d'une luxure effrénée. Il ſe montra d'ailleurs ambitieux, vindicatif & jaloux. Ses talens, qui avoient porté ſa gloire juſqu'aux extrêmités du Royaume, il les proſtitua dans la ſuite à la calomnie, aux noirs complots, & à toutes les lâchetés que peut ſuggérer la malignité d'un homme ſans pudeur & ſans principes.

Devenu Baron à force de richeſſes, il fut le tyran de ſes vaſſaux, qu'il perſécuta juſqu'à la cruauté. On l'accuſe ſurtout d'avoir ſacrifié à ſes infâmes débauches, l'honneur & la vertu d'un grand nombre de victimes involontaires. Il n'étoit point de violence en ce genre qui n'eût déshonoré *Hugues de Lobières*, lorſque la juſtice publique ſe mit en devoir de venger tant des déſordres. Une mort prompte lui ſauva l'infamie qu'on étoit à la veille de prononcer contre lui. Ce Poëte d'odieuſe mémoire eſt preſque le ſeul dont le Moine de Mont-majour faſſe une mention honorable.

» Ainsi n'a laissé ce Poëte, dit *Nostra-Damus*, ni témoignage de son savoir, ni de faveur aucune de Princes, ni de Maîtresse ou Damoiselle qu'il aye chéri, tant le vice & l'ordure rendent le Gentilhomme blâmable, & l'homme de savoir peu révéré. » *Histoire de Provence*, *page* 177.

XV. BERTRAND CARBONEL, né à Marseille d'une famille noble, dont les descendans se sont distingués en Italie, auprès de Jean, Prince d'Achaïe, frère de Robert, Roi de Sicile, contre Louis de Bavière, composa un grand nombre de Poésies Provençales, parmi lesquelles on distingue son Roman, intitulé : *Las Drudarias d'amour* : les obscénités, ou les ruses de l'amour, que quelques Écrivains attribuent à Hugues Brunet, Gentilhomme & Poëte de Rhodez. Nous augurons de là que Carbonel étoit contemporain de cet Hugues, & que Guesnay s'est trompé, lorsqu'il place sa mort en 1340, puisque Hugues mourut en 1223.

Les Poésies de Carbonel n'existent plus : le Roi Robert les conservoit soigneusement, si l'on en croit l'Historien Nostra-Damus. Elles sont toutes fort libres & peu décentes. Il fut amoureux d'une Damoiselle de Porcellets, fille de Bertrand, Seigneur du Bourg d'Arles. Dans la suite cette Damoiselle, qui n'avoit jamais voulu répondre aux vives sollicitations du Poëte, épousa un Gentilhomme de la maison d'Eyguieres. Nostra-Damus prétend que Carbonnel, dans son désespoir se fit moine à l'Abbaye de Montmajor. Il est facile de comprendre que sa vocation n'avoit rien de divin. Ses vers contre les Ecclésiastiques annoncent assez l'estime qu'il avoit de cet état.

XVI. BARAL, ou BÉRAL DE BAUX, Vicomte de Marseille, différent de *Baral de Baux*, Podestat d'Avignon, fut le Protecteur des Troubadours. Il étoit fils d'Hugues, Seigneur de Baux, & de Barale, Vicomtesse de Marseille, qui descendoit de l'ancienne & illustre famille des Rois de Bourgogne, & des Princes d'Orange. Il employa ses premières années à l'étude des Sciences, & principalement à la Poésie. Il s'adonna aussi beaucoup à l'Astrologie judiciaire, & se persuada que la destinée des mortels dépendoit de l'influence des Astres. C'étoit alors le siècle de l'ignorance, & Baral adopta les préjugés de son tems. Il fut confirmé dans cette croyance, par la lecture de l'Ouvrage d'un Arabe nommé Albohazen, fils d'Ali Aben Ragen, qui parloit de l'Astrologie.

BARAL fut tellement prévenu en faveur des augures, que l'on prétend qu'il mourut de peur, après avoir vu un Corbeau perché vis-à-vis de la Salle où il donnoit à manger à quelques convives.

Il eut plusieurs démêlés avec la Ville de Marseille, que le Roi de Castille termina par son entremise. Il se trouva avec Charles, Comte de Provence, à la fameuse expédition de Naples, & au combat qui se donna devant Benevent en 1266 le 3 Février, dans lequel Charles fut victorieux, Mainfroy défait & tué; & le vainqueur entra triomphant dans la Ville de Naples.

Le Vicomte Baral avoit épousé Béatrix, fille de Pierre Bermond d'Anduse, & de Constance de Toulouse. Il en eut plusieurs enfans, parmi lesquels on distingua

distingua Cécile de Baux, qui pour sa beauté, & la blancheur de son teint, fut surnommée *Passerose*.

Le Seigneur étoit, à sa crédulité près, un homme de talent, de sens & de génie. Il composa des Poésies Provençales, dont nous devons regreter la perte, si elles étoient telles que nous les dépeignent les Historiens. Le Roi Robert en faisoit beaucoup de cas.

XVII. BLACAS, l'un des plus illustres Barons de Provence, étoit fils d'un autre *Blacas*, surnommé *le grand Guerrier*. Il ne dégénéra point des vertus de son père. Il accueillit, comme lui, les Troubadours; il fit plus, il fut lui-même Poëte. On a de lui une Chanson, par laquelle il prie sa Dame de le préférer à tout autre, s'il est plus généreux, s'il a plus de galanterie, &c. mais au contraire, il lui dit de donner la préférence à tout autre Chevalier qui le surpassera en courage, en amour, ou en libéralités.

Per merce prec, que s'amor mi renda
C'el cui hom sui; aital conven
Che se troba amantz ch'em venza é mi contenda.
Ab tant d'armas, de sens, & d'ardimen
Ne tant larg sia, ab tant pauc de renda
Ne tant sutils en parlar avinen
A lui s'autrei e'ca mi si difenda.
Car ben es dreiz, ch'il am los plus valens
Aisi com es la gensor que port benda.

Les Troubadours firent à l'envi l'éloge de Blacas, mort vers l'année 1225. *Sordel*, *Bremond de Riccas-novas* & *Bertrand d'Allamanon*, célébrèrent ses talens & sa valeur. On trouve ces éloges dans l'Histoire de Provence de M. Papon.

XVIII. BLACASSET, fils du précédent, chanta toutes les Dames de la Provence. Il se plaint dans une de ses Chansons, de ce que les Provençaux se sont soustraits à la domination des Arragonois, pour se livrer à la maison d'Anjou. Il suivit cependant Charles II à la conquête du Royaume de Naples. Il fit présent à Robert, qui n'étoit encore que Duc de Calabre, du Traité de *la maniera de ben guerroyar*, que quelques Auteurs attribuent à son père. Aussi vaillant que son père, & aussi bon Poëte; il aima une Dame de la famille des Baux, à ce qu'on peut conjecturer par une de ses Poésies, dans lesquelles il déclame contre le Monastère de St. Pons, qu'il est tenté de brûler, parce que Huguette & Etiennette de Baux, ont été s'y renfermer.

» Si jamais le mal d'amour me tour-
» mente, je ne sais plus à qui de-
» mander du secours, puisque les deux
» personnes, à qui le Comte de Pro-
» vence & moi, adressions nos Chan-
» sons, sont entrées dans le Cloître.
» Il y a un an ou deux, que je serois

» privé du jour, sans leur assistance... » Huguette & sa sœur chantent dans » un monastère, tandis que nous re- » pandons des larmes. Il me prend » quelquefois envie d'aller mettre le » feu au Couvent. Peu s'en faut que » je ne blasphême contre St. Pons, » qui a enlevé toute la joie de la » Provence. Hélas! que de biens nous » avons perdu, en perdant la belle Hu- » guette, & la charmante Etiennette. »

XIX. ARNAUD D'ENTREVÈNES, contemporain de Blacas, fit l'éloge de ce Troubadour; il y ajoute que sa Chanson auroit été meilleure, s'il avoit parlé des montagnes, des près, des fleurs, des vergers, des feuilles, des longs jours du mois de Mai, des herbes de St. Jean, de la Pâque fleurie, de l'Espagne, de l'Allemagne, &c. &c. L'Auteur, qui nous fournit ces détails, observe judicieusement que l'on ne trouvoit point de sujet plus intéressant alors, après la galanterie, que les agrémens de la Campagne au retour du printems; que ce sujet a été le premier chez presque tous les peuples; il auroit pu ajouter qu'il est le plus fertile & le plus satisfaisant. Une Eglogue bien faite enchante & saisit jusqu'au ravissement; l'habitant des villes ne connoit d'autres plaisirs que celui de respirer l'air de la campagne; quelques amusemens que procure la société, ils ne sont rien auprès de ceux que l'on goûte au bord d'un clair ruisseau, sur le gazon fleuri. Tout ramène l'homme à sa première institution; tout lui annonce que l'agriculture est le plus noble travail, & le plus intéressant.

XX. RAOUL DE GASSIN ou ROLLET, né au Château de Gassin, situé sur le golfe de Grimaud, fut Historien, Orateur & Poëte. Sa célébrité ne lui fut pas infructueuse; il jouit de la plus haute faveur à la Cour des Princes qu'il daigna visiter. Il n'en étoit point qui n'aspirât à l'honneur de l'asservir aux dignités qu'il refusa constamment. Engagé dès son enfance, au service de Raimond, Comte de Provence, il eût cru trahir son maître en donnant aux autres Cours de l'Europe le lustre que ses talens répandoient dans celle de ce Prince.

Le Comte Raimond ne fut pas seulement redevable au génie littéraire de *Gassin*; il dut encore, à la valeur de ce Chevalier, une partie de la gloire qu'il s'acquit dans les armes. Ce fut *Raoul* qui soumit les rebelles de la Provence, qui s'étoient révoltés contre leur Souverain; & pour unique récompense de cette heureuse expédition, il n'exigea que le pardon des vaincus. Il se signala surtout contre les Vaudois, qu'il défit plus d'une fois en bataille rangée, après les avoir combattus par la force de son éloquence, dans plusieurs écrits admirés de ce tems-là. Ce trait de la vie de *Raoul*, suppose qu'il étoit aussi versé dans la Théologie, que dans les autres Sciences. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette étude ne l'aveugla jamais sur les désordres des Ecclésiastiques, dont il démasqua la corruption dans plus d'un endroit de ses ouvrages. Il eut aussi la réputation d'un excellent politique, & ce fut à ce titre, qu'il fut Député à l'Assemblée de Montpellier, où il discuta les intérêts de *Raimond* avec autant de profondeur, que d'impartialité. Quelques Seigneurs voisins disputoient au Comte de Pro-

vence des prérogatives qu'il tenoit de ses ancêtres : graces à l'éloquence de *Raoul*, ces privilèges ne furent plus contestés, & les États de ce Prince se virent à jamais affranchis des troubles dont ils étoient agités depuis si long-tems. Notre Auteur eut la gloire de dissiper les alarmes de sa Patrie, dont il fut surnommé le pacificateur.

Des prospérités durables sembloient devoir assurer le bonheur de *Raoul*. Comblé des honneurs littéraires, les seuls qu'il eût ambitionnés, chéri de ses concitoyens dont il fut le bienfaiteur, affranchi des grandes passions, qui jusqu'alors n'avoient qu'effleuré son cœur, il étoit du petit nombre des hommes, qui n'ont pas acquis le droit de se plaindre de la destinée ; mais il portoit en lui-même, une source d'infortunes que la philosophie même ne sauroit prévénir. Né sensible aux attraits de la beauté, quand elle est l'ornement des vertus qui justifient l'amour, il trouva dans *Richilde* de Montauban, cet heureux assemblage de toutes les perfections d'un sexe qu'il avoit dédaigné jusqu'alors. Ce fut à Montpellier qu'il vit d'abord cette Dame. La circonstance sembloit être favorable à *Raoul de Gassin* ; il venoit de signaler son éloquence dans l'Assemblée dont on a fait mention, & la gloire qu'il s'étoit acquise, à titre de Négociateur, auroit eu de quoi flatter l'ambition d'une femme moins ennemie de l'amour, que l'étoit la sévère *Richilde* ; mais elle n'estima dans *Raoul*, que les talens dont la culture avoit occupé tous ses loisirs. Peu soigneuse de plaire, elle eût rougi d'aimer dans cet excellent Poëte, autre chose que le génie, qui l'élevoit au-dessus de ses rivaux. Elle accepta donc, sans conséquence, les premiers hommages de ses vers, l'accueillit favorablement à titre de bel-esprit, & se fit même un devoir de lui accorder quelques déférences, dont *Raoul* pénétra si mal le vrai sens, qu'elles l'enhardirent à lui faire l'aveu de sa flamme. La fierté de *Richilde* s'en offensa ; & dès ce moment, elle rompit tout commerce avec lui. En vain essaya-t'il dans la suite de se ménager quelques accès chez cette Dame ; il lui fut désormais impossible, non-seulement de lui parler, mais même de la voir. Elle évitoit la rencontre de *Raoul* comme celle d'un ennemi qui auroit tramé sa ruine ; une haine implacable devint le prix de l'amour le plus honnête.

Ce retour cruel de la part d'une femme adorée, aliéna l'esprit du Poëte. Son désespoir se manifesta d'abord par les accès d'une mélancolie sombre & silencieuse. Le noir dépit qu'il couvoit sourdement, se tourna bientôt en fureur. La démence le rendit injuste ; il projeta de se venger ; & la calomnie fut la ressource qu'il embrassa dans sa rage. Non-content de reprocher à la Dame de Montauban son ingratitude, & sa cruauté, il eut recours à l'imposture, & l'accusa de violer en secret cette austère pudeur dont elle affichoit l'héroïsme en public. Il osa même démentir ses premières plaintes, en supposant qu'il n'étoit malheureux, que parce que *Richilde* avoit mis un terme à ses faveurs, & qu'il falloit imputer son désespoir, non pas aux rigueurs, mais à l'inconstance de cette Dame. Rendu à lui-même, *Raoul de Gassin* frémit de cette lâcheté ; & pour se soustraire à l'opprobre d'une telle bassesse, il réso-

lut d'abandonner le monde, & d'ensévelir sa honte dans un Monastère.

Ce fut à Avignon qu'il exécuta son projet de retraite. Il n'avoit communiqué son dessein à aucun de ses amis; & pendant plus d'une année, ils essayèrent vainement de le déterrer; ils apprirent enfin qu'il s'étoit fait Religieux, & ils se hâtèrent de l'arracher de son cloître; ce qui n'étoit pas sans difficultés. Une profession solemnelle avoit déjà consommé le sacrifice de *Raoul*, & il ne falloit pas moins qu'une dispense du *St. Siège*, pour le rendre à la société qu'il venoit de quitter. L'Evêque de Cuseran, qui étoit alors Légat d'Avignon, se chargea d'obtenir cette dispense; mais avant que d'en écrire au Pape, il vint trouver le Solitaire, à qui il représenta que les besoins de l'Eglise l'appelloient dans le monde, & que ce n'étoit pas du fond de sa retraite, qu'il pourroit éclairer les Fidèles qui languissoient dans l'attente de ses lumières. Il lui enjoignit de la part du *St. Père*, d'abandonner sa solitude, & de consacrer désormais ses talens au service de l'Eglise, en combattant les Hérétiques, dont elle étoit alors environnée de toute part. *Raoul de Gassin* opposa d'abord aux représentations de l'Evêque, la sainteté de son nouvel état, & les écueils d'un siècle corrompu; mais le Légat d'Avignon obtint, à force d'instances, qu'il se rendroit enfin aux ordres plus précis du *St. Siège*.

Cependant *Raoul* demanda quelques mois de recueillement & de réflexions; & ce terme expiré, il rentra dans le monde avec le titre de Prévôt de Pignans, dont le bénéfice étoit à la nomination du Comte de Provence. Les revenus de cette Prévôté, qui se montent aujourd'hui à vingt mille livres, suffisoient à l'entretien de *Raoul*, & il joignoit encore les bienfaits du Prince, dont il fut toujours l'ami, le conseil & la lumière. Quoique chargé désormais des intérêts de l'Eglise, *Gassin* ne sacrifia jamais ceux du Comte de Provence, à l'avidité d'un Clergé, toujours ambitieux d'usurper les privilèges de ses maîtres.

Quelques Ecrivains ont avancé que *Raoul de Gassin* avoit épousé une Dame de la maison de *Cipières*, qu'il en avoit eu plusieurs enfans, qui s'allièrent aux plus nobles familles de Provence. Ce fait est fort douteux; on ne sait pas sur quel fondement il est appuyé. Nous savons, par ses poésies, qu'il se plaignit plus d'une fois des rigueurs de la fortune, que sa vieillesse fut semée d'ennuis & de traverses, mais on ignore le sujet de ses disgraces. Au reste, nous n'avons que des fragmens de ses productions; peut-être son histoire se trouvoit-elle éparse dans ce qui nous manque. Il mourut en 1229.

XXI. Trois *Troubadours*, contemporains, se présentent ici; GUI de Cavaillon, Vicomte de cette ville, BERTRAND d'Avignon & RICHARD de Tarascon. Le premier fut un noble Baron, gracieux & courtois; il fut joindre le talent de l'art Militaire à la poésie Provençale. Sa valeur & ses couplets le firent estimer des Dames. On l'a cru amant de Garsende, Comtesse de Provence, petite fille de Guillaume dernier, Comte de Forcalquier, & épouse d'Alphonse II, Comte de Provence. C'est en vertu de ce mariage, contracté en 1193, que le Comté de

Forcalquier fut réuni à celui de Provence.

Il est certain que Gui adressa ses vœux à une Dame de grande naissance; on le voit dans une chanson de ce Poëte, où il dit, *que le mérite de sa maîtresse le fait trembler*. Mais il ne se borna pas à une seule. Son Dialogue avec son manteau, qui est une espèce de tenson, nous apprend qu'il faisoit sa cour à *l'aimabla Donsava*, *&* *à la belle Dame Galberge*.

Ce Poëte composa des couplets sur une guerre qu'il soutint contre les François, pour le Comte de Toulouse; elle commença en 1239. Gui dit qu'il est assiégé dans le Comté-Venaissin au lieu de Châteauneuf; il reproche à *Bertrand* de l'avoir abandonné, & il l'invite à venir le secourir.

Bertrand d'Avignon, étoit aussi un Troubadour Militaire; il répondit à Gui qu'il l'avoit secouru, sans recevoir une récompense proportionnée à ses services. Il l'accabla à son tour de reproches. Il falloit que ces Poëtes fissent les vers avec beaucoup de facilité, pour s'en occuper pendant les travaux d'un siège.

Nous avons encore des couplets de *Gui*, adressés au Comte de Toulouse. Les uns sont écrits au sujet de l'excommunication du Pape, qui avoit dépouillé le Comte de ses biens. Gui fut envoyé en Ambassade à la Cour de France, & ensuite à Rome, pour obtenir l'absolution du Comte.

Les autres Couplets sont contre Guillaume VI, de la maison de Baux, Prince d'Orange, qui s'étoit ligué avec les François. Le Poëte le traite de demi-Prince, & le plaisante sur ce qu'il s'étoit laissé faire prisonnier. Ce dernier trait sera expliqué dans l'article de Guillaume.

Richard de Tarascon vivoit en 1210; nous dirons, avec l'Auteur de l'Histoire de Provence, qu'il célébra dans une de ses Chansons, la Comtesse de Savoie, dont il loue la gaîté, le mérite & la générosité. Il est intimement persuadé qu'il n'y a point de gloire sans l'amour, & que tout ce qu'on fait pour lui, fait honneur: on le croyoit en effet au commencement du 13me. siècle, où l'éducation des jeunes gentilshommes se bornoit à leur apprendre la *Religion & la galanterie*; mais une religion accompagnée de petitesses & de superstitions; au lieu que l'amour des Dames, qu'on leur recommandoit, étoit rempli de rafinement & de fanatisme. Pour inculquer davantage, dans l'esprit des jeunes gentilshommes, les principes de l'amour pûr, on leur faisoit faire choix d'une Dame belle, noble & vertueuse, à laquelle ils rapportoient leurs sentimens, leurs pensées & leurs affections, sans rien faire, ni rien dire qui pût blesser la décence & la vertu. L'amour, ainsi épuré, leur paroissoit licite; & un Moine Troubadour, disoit qu'il aimoit mieux aimer sa Dame gratuitement, que d'acheter par la mort de l'ame, un moment de plaisir. *En l'aimant*, ajoutoit-il, *je serai pour l'amour d'elle, brave, vaillant, amoureux & loyal, & je me signalerai par des actions héroïques*. Ces idées produisirent un bien, dans les premiers tems de la chevalerie & de la poésie: elles furent cause que les Chevaliers dans leur conduite, & presque tous les premiers Troubadours, dans leurs chansons, respectèrent les mœurs.

Nous devons rendre justice à *Richard de Tarascon* : il n'a rien dit contre la décence ; mais c'est le seul mérite de ses pièces : combien y en a-t-il qui n'ont pas même celui-là !

XXII. PIERRE DE ST. REMI appartenoit à l'illustre maison de *Hugolens*. Il excella dans tous les Arts Libéraux, & fut un des meilleurs poëtes du 13me. siècle. Quelques Écrivains le représentent comme un homme violent & cruel, & s'accordent à lui reprocher ses excès dans tous les genres de volupté. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est qu'après avoir dissipé tout son patrimoine, il se vit forcé, par la misère, à se faire Comédien. Il s'attacha en cette qualité aux premiers Seigneurs de Provence, qui l'aidèrent à rétablir sa fortune. *Pierre de St. Remi*, avoit renoncé à cette profession, lorsqu'il s'enflamma pour *Antoinette* (de Lambesc), Dame de Sure. Il la demanda en mariage à ses parens qui la lui refusèrent, sous prétexte qu'il avoit fait le métier d'Histrion. Notre Poëte se sentit si outragé de ce refus, que son esprit s'aliéna tout-à-coup ; la rage s'empare de son cœur ; & dans son désespoir, il se saisit d'une épée, vient trouver la Dame de Sure ; l'immole à sa jalouse fureur, & se perce lui-même sur le corps de sa victime. On marque ce tragique événement en l'année 1264.

Les Poésies de *St. Remi* ne nous ont point été conservées ; mais on a de lui une *Histoire de Provence*, qu'il avoit dédiée à Marguerite, femme de *St. Louis*. Il y trace avec assez d'énergie les vexations, le brigandage, & tous les désordres dont cette Province étoit devenue le Théâtre.

» Il se trouve, dit *Nostra-Damus* ; » (Hist. de Prov. p. 193), que ce » Poëte a fait un Poëme, auquel il » dépeint fort vivement la Marriçon, » (le *Dépit*) qu'il a, Voire se trouve » tout surpris d'esbahissement, de ce » que le Comte de Provence ne châ- » tie l'insolence des Arletins, (*des* » *Arlesiens*) ; la rebellion des Mar- » seillois ; l'ambition de régner, & » le peu de justice de ses Officiers » d'Aix ; l'abomination qui règne en » la Cité d'Avignon ; les moqueurs de » Digne ; la barbaresque nation des » Nissards ; (de ceux de Nice) ; la te- » nante avarice, & tromperie des gavots » des montagnes, la fainéantise des Mar- » tégaux, & tant de tyrans qui formillent » en son pays de Provence, où le riche » mange le pauvre, & le noble outrage » le paysan. Poëme qui fut dédié à Mar- » guerite de Provence ».

XXII. EMERIC DE BEAUVESER, ou BELVEZER, né dans la haute Provence, au village de ce nom, près de Colmars, Poëte comique & habile Musicien, fut chéri du Comte de Provence, & de Béatrix de Savoie, sa femme, auxquels il dédia ses Ouvrages. Il y avoit à la Cour de ce Prince une Demoiselle de la principale noblesse du Pays, appellée Barbosse, savante autant qu'une femme peut l'être ; elle le disputoit même avec les hommes les mieux instruits. Il n'en falloit pas davantage pour monter l'imagination de nôtre Poëte ; il lui adressa ses Poésies, qui, en relevant son mérite, la firent connoître, & regarder comme une personne des plus accomplies.

Malheureusement pour le Panégyriste de tant de vertus, on élut cette De-

moiselle, Abbesse de Moulegez lez-Arles. Bauvefer fut sensiblement touché de son éloignemenr, & en mourut de chagrin, l'an 1264.

Sa Pièce, intitulée : *Las Amours de son Ingrata*, étoit dédiée à cette Abbesse. Le Monge de Montmajor l'attribue à un autre. Nos manuscrits ne nous ont rien transmis sur ce Poëte. Cet Extrait est tiré de Nostra-Damus.

XXIV. ALBERT DE SISTERON, nommé aussi, *Albertet*, étoit du Gapençois. Il fut surnommé de Sisteron, parce qu'il fit un long séjour dans cette ville, où il mourut. Il étoit fils de Nazur, Jongleur de profession, Auteur de quelques Chansonnettes. Le fils ne surpassa pas le père dans ses productions poétiques, mais les airs qu'il y adapta, étoient excellens.

Suivant Nostra-Damus, Albert aima une Marquise de Malespine des plus illustres familles de la Provence. Malespine, sensible à son amour, le retint auprès d'elle : mais cette union ayant donné lieu de parler contr'eux, la Marquise lui ordonna de s'éloigner d'elle : il obéit, & nous ne savons pas ce qu'il devint.

Fabre d'Uzès, si l'on en croit le Moine des Isles d'or, acheta ses Poésies de Pierre de Valernes, à qui Albert les avoit confiées, & les publia sous son nom : mais le Plagiat ayant été découvert, Fabre fut condamné au fouet, selon les loix Impériales pour avoir usurpé le bien d'autrui. De nos jours on n'use pas de la même sévérité envers les Auteurs, qui s'approprient les ouvrages des autres. Il ne faut pas confondre Fabre d'Uzés avec un autre Fabre Provençal, dont il ne nous reste qu'une Satyre ou Tenson, dans laquelle l'Auteur s'entretient avec Falconet, sur le mérite des Barons de son tems. Ces Poëtes jouent pour ainsi dire ces Seigneurs aux Enchères; ils évaluent l'un dix sols, l'autre vingt, &c. Parmi les objets de leurs Satyres, on trouve quelques Seigneurs de la maison de Baux, Gui de Cavaillon, Guillaume de Sabran, &c. On y loue beaucoup Daudé de Prades chez qui l'on trouve toujours *de bons repas à faire*, *& des dons à recevoir*. Cet éloge fait voir quels étoient les motifs de la Satyre.

XXV. DURAND, Tailleur de Paernas, manque dans nos manuscrits; nous allons extraire son article du Recueil de M. Millot. *Paernas*, dit-il, nous paroît être la petite ville du Comtat, appelée aujourd'hui Pernes. Le nom de Tailleur donné à Durand désigne probablement un métier qu'il avoit exercé, lui ou ses parens. Quoiqu'il en soit, il fut un de ces Poëtes, qui écrivoienr avec liberté sur les affaires politiques de leur tems, & qui se déchaînoient contre les Princes, quand ils ne les trouvoient pas favorables à leurs partis.

Sujet zélé du Comte de Toulouse, il vit avec douleur le Traité humiliant, par lequel ce Prince en 1229 céda au Roi de France (Louis IX), le Duché de Narbonne, les Comtés particuliers de Narbonne, Béziers, Agde, Nimes, Uzès, Viviers, &c. C'étoit un fruit de la Croisade, contre les Albigeois. S. Louis, encore très-jeune, profita du préjugé qui autorisoit, sous prétexte de religion, les injustices qu'elle occasiona. Jacques I, Roi d'Aragon, allié du Comte, n'avoit pu soutenir sa cause

avec succès ; & le foible Henri III, Roi d'Angleterre, ne pouvoit même rien recouvrer de ce que sa Couronne avoit perdu en France. C'est ce qui échauffe la bile du Troubadour, dans un premier Sirvante, où il veut tirer sur ceux qui ont jeté l'honneur à la renverse.

» Puisque j'ai arbalète & croc, je » toucherai des éperons pour aller tirer » sur les plus hauts lieux. On tient „ pour nigaud le Roi d'Angleterre, de „ se laisser honteusement chasser de „ ses Etats : c'est le premier que je „ veux frapper. Je haïrai éternellement „ le Roi James (Jacques I d'Aragon), qui „ a mal gardé sa foi. Aimeri de Nar- „ bonne a mieux tenu la sienne ; „ (ce Vicomte de Narbonne avoit servi fidèlement le Comte de Toulouse) : „ C'est pourquoi je suis de ses amis. „ Sa conduite a été celle d'un homme „ d'honneur : James s'est conduit en „ Roi sans courage, dont je ferai fort „ aise de voir la chûte. S'il nous avoit „ donné du secours, nous aurions été „ délivrés, & bien dans nos affaires ; „ les François auroient été déconfits, „ pris & mis à mort ; & le Comte „ Marquis, prenant confiance, n'auroit „ écouté, ni paix, ni accommodement. „ Il n'a cédé que parce qu'on ne l'a „ point secouru. Autrement il eut dé- „ ployé sa bannière .... „

„ Les deux Comtes (de Toulouse, & de Provence, brouillés au sujet de la révolte de Marseille,) „ se font la „ guerre en deçà parmi nous, faute „ de médiateur qui les accommode ; „ mais nous en sommes peu émus. „ (Cette guerre ne fut pas vive.)

„ Les hauts Barons ont souffert si „ patiemment leur disgrace, que la „ meilleure partie du monde est éton- „ née du triomphe des François. Puis- „ qu'ils souffrent que telle nation les „ attrape, il ne reste d'autre parti „ que de se soumettre. Je puis vous „ dire sérieusement que par de-là, „ en Syrie, les Turcs leur ont fait „ jeter maints cris & maints hurle- „ mens. „ (Les François que Durand regarde comme une nation ennemie, avoient été bien moins redoutables aux Turcs qu'aux Albigeois.)

Dans le second Sirvante, il s'efforce de rallumer contr'eux le feu de la guerre.

„ La guerre me plaît, quoique Amour „ & ma Maîtresse me la fassent toute „ l'année. Par la guerre, je vois mul- „ tiplier les fêtes, les dons, les plai- „ sirs & les chants : (c'est ce que personne, je pense, n'imagineroit aujourd'hui.) „ La guerre fait d'un vilain, „ un courtois. Guerre bien faite me „ plaît donc. Je voudrois bien voir la „ trève rompue entre les Esterlings & „ les Tournois, (l'Angleterre & la „ France.) .... Non, je ne crois „ point que les François possèdent „ sans trouble ce qu'ils ont usurpé sur „ maints honorables Barons. Mais com- „ ment les Aragonois n'abandonnent- „ ils pas leur entreprise contre le Roi de „ Valence, (Jacques I prit cette ville sur „ les Maures, en 1238,) pour ravir aux Fran- „ çois leurs conquêtes? Depuis que le Com- „ te Duc-Marquis nous a tirés ici d'em- „ barras, nous verrons bientôt qui „ soutiendra mieux le ravage & le dé- „ sordre. Nous verrons maints chevaux „ bais & blancs, maints coups frap- „ pés à la hâte, maintes murailles & „ tours ébranlés, maints châteaux for- cés

„ cés & emportés. „

On avoit rendu, en 1234, le Comté-Vénaissin, ou Marquisat de Provence, au Comte de Toulouse, qui prenoit les différens titres que lui donne le Poëte. Celui-ci, en se félicitant d'être délivré d'une domination odieuse, s'imagine encore que son Prince va recouvrer par les armes ses autres États. Mais que pouvoit alors Raimond VII, puisque son père, beaucoup plus puissant avoit succombé? Le mieux pour lui étoit de vivre en paix avec ses voisins, & sur tout avec l'Eglise, dont les Anathèmes étoient la cause de sa ruine.

XXVI. TOMIERS ET PALAZIS furent aussi fort zélés pour l'intérêt de leur patrie. Ces deux Poëtes, natifs de Tarascon vivoient au milieu du XIIIe. siècle. Ils composèrent des *Sirvantes* ou Dialogues sur les événemens de leur pays. La sévérité dont on usoit envers *Raimond VII*, & ses partisans, les injustices & la cupidité du Clergé, les malheurs du Comte de Toulouse, la constance de sa femme, les disgraces du Comte de Foix, qui se voyoit opprimé par les Légats, la lâcheté de *Guillaume des Baux*, Cinquième du nom, qui s'étoit jeté dans le parti des Croisés, la fermeté des Avignonois, à qui le Poëte dit : „ Noble & cortoise nation, votre vigueur, votre fermeté est la gloire des Provençaux. „ Tous ces différens objets fournirent à l'un des deux Poëtes, le sujet d'une pièce écrite avec assez de chaleur. Je dis à un des deux Poëtes, sans le nommer, parce qu'on leur attribue deux Sirventes, sans indication de celui qui en est l'Auteur. Le second est une exhortation aux Croisés, pour les engager à s'armer contre les infidèles, au lieu de ravager les terres d'un Prince Chrétien. Nous allons en rapporter quelques couplets : ils sont tous terminés par ce refrain : *Seigneur, ayons de la fermeté & soyons sûrs d'être secourus.*

» La promesse d'aller à la croisade » est restée sans effet. Dieu permet qu'on » l'abandonne par lâcheté. »

» Tel croit venir à une fausse croisade, qui fera contraint de s'enfuir » sans trouver de gîte. Car en combattant vaillamment, on défait aisément » les plus grands Princes. »

» Les lâches Evêques se mettent peu » en peine de la perte du saint Sépulcre, où fut notre Père J. C. quand » il vint du désert ; ils aiment mieux » Beaucaire. „

„ Notre Cardinal (Bertrand Légat » du Pape) se divertit, joue & prend » de belles maisons ; que Dieu le confonde. Il est insensible aux maux de » Damiette. »

XXVII. PISTOLÉTA, né en Provence, fut chanteur d'Arnaud de Marveil, ou de Meirueilh, & devint ensuite *Troubadour* lui-même. Il fit des Chansons dont les airs étoient agréables. Il étoit bien accueilli des honnêtes gens ; mais homme peu amusant, de peu de mérite, & de peu d'usage du monde. Il se maria à Marseille, & se fit marchand : il devint riche, & cessa de fréquenter les Cours. C'est ce que dit l'Historien Provençal ; d'où il résulte que *Pistoléta* fut homme de bon sens, plutôt que poëte.

Dans cinq chansons que nous avons de lui, il exprime sa passion pour une Dame, qui le dédaigne avec fierté. Il parle dans les envois, du Roi d'Aragon & du Comte de Savoie.

Noſtradamus ne débite que des rêveries ſur ſon compte, le fait gentilhomme d'un prétendu Comte de Poitou, lui fait adreſſer des chanſons à pluſieurs Dames des plus diſtinguées; & dit qu'à la fin de chaque chanſon, il déſiroit fort d'avoir une colombe comme celle de Mahomet, pour leur porter ſes meſſages.

XXVIII. JACQUES MOTHE, natif d'Arles, ſe diſtingua parmi les meilleurs Poëtes Provençaux, qui parurent ſous le regne de *Robert*, Roi de Sicile. Ce Prince, très-éclairé pour ſon tems, eſtimoit tellement les poéſies de *Mothe*, qu'il les plaça, & les conſerva toujours parmi les livres les plus précieux de ſa bibliothèque.

Parmi les Troubadours, nous voyons quelques Dames qui s'adonnoient à la poéſie, *Laure* de Sade, dont nous avons donné l'article, *Huguette* de Baux, *Gantelme* de Romanil, *Rixende* de Trans, *Blanche* de Flaſſans & pluſieurs autres.

XXIX. Les Hiſtoriens font une mention particulière, de Madame *TIBERGE*, *ou NATIBORS*, Dame de Séranon, *courtoiſe*, *bien appriſe*, *avenante & fort. habile*. Elle eut des amans qu'elle rendit heureux, les Barons l'eſtimèrent, & les Dames la reſpectèrent, ſoit par eſtime, ſoit parce qu'elles craignoient qu'elle ne fit uſage contr'elles de ſon eſprit.

On n'a de ſes Poéſies qu'un fragment bien précieux, qui fait regretter ce qui nous manque. L'on trouve dans ſes vers, la tendreſſe & la naïveté.

» Beau, doux ami, dit-elle, je n'ai » pas laiſſé paſſer un ſeul inſtant ſans » vous deſirer, depuis que je vous ai » reconnu pour amant ſincère. Tous » mes ſouhaits ont été de vous voir » ſouvent. Jamais je n'ai eu de repentir de mon choix, Lorſque j'ai été » obligée de vous quitter, je n'ai pu » goûter aucun plaiſir que vous ne fuſſiez revenu .... Qu'on ne me parle » pas des amans, qu'amour ne rend pas » bons. »

XXX. LUCAS nâquit en 1266, dans un village appellé Grimaud. Hugues de S. Céſaire a conſacré plus de 200 vers à la louange de ce Poëte, qu'il nomme le premier de ſon ſiècle.

On raconte qu'une Demoiſelle de la maiſon de Villeneuve, dont il étoit l'amant, lui fit prendre pour le fixer, un breuvage, qui le rendit ſi furieux qu'il ſe tua de ſa propre main. La mort tragique du Poëte fut pleurée de toutes les Dames de la Provence. Sa Maîtreſſe en fut inconſolable; l'on croit qu'elle mourut quelques mois après ſon amant. Ce Poëte touchoit à peine à ſa trente-ſixieme année, lorſqu'il mourut ſi miſérablement; mais dans une carrière auſſi courte, il s'étoit acquis une réputation qui devoit éterniſer ſa mémoire, ſelon l'expreſſion de St. Céſaire. S'il faut en croire ce Panégyriſte, les moindres poéſies de Lucas étoient de ſûrs garans de ſon immortalité. Comme ſes ouvrages ne nous ſont point parvenus, il eſt impoſſible de ſavoir ſi l'éloge de St. Céſaire n'eſt point exagéré. Nous pouvons aſſurer cependant que les chanſons de *Lucas* eurent la plus grande vogue dans tout le 14me. ſiècle. Elles rouloient en partie ſur l'amour: il fit auſſi des Satyres contre les Papes & les Rois. Il en compoſa une contre le Pape Boniface VIII, qui lui attira quelques perſécutions. Boniface ſollicita la punition

de ce délit : & les Magiſtrats de Provence condamnèrent au feu ce libelle. Mais le Poëte, qui avoit la mémoire fort heureuſe, le tranſcrivit de nouveau, & y fit un grand nombre d'additions intéreſſantes. On prétend qu'il le préſenta alors à *Gambateza*, Lieutenant & Gouverneur de Provence.

On ne ſait pas l'époque préciſe de ſa mort, qui dut arriver vers l'année 1301.

XXXI. GUILLAUME DE BAUX, Prince d'Orange, du chef de ſa mère Tiburge, fut le protecteur des *Troubadours*, & fit lui-même des vers : (a) il avoit épouſé Ermengarde de Sabran, après avoir

---

(a) On trouve parmi les Troubadours, des Rois, des Empereurs & des Seigneurs. L'on a attribué à Frédéric I. cette chanſon.

Plas mi Cavalier Francés,
E la dona Cathalana,
E l'onrar del Ginoés,
E la Cour de Kaſtellana,
Lou cantar Prouvençalés.
E la danſa treviſana,
E lou corps Arragounés,
E la perla Juliana,
Las mans é kara d'Anglés,
E lou donzel de Tuſcana.

Richard I, Roi d'Angleterre, ſurnommé *Cœur de Lion*, compoſa la ſuivante, pendant que l'Empereur Henri VI le détenoit priſonnier en Allemagne.

Ja nuls hom pres non dira ſa razon
Adrechament ſi com' hom dolens non,
Mais per conort deu hom faire canſon,
Pron ai d'amis, mais paures ſon ly don
Aucta leur es ſi per ma renezon
Eſtauc dous huvers prés.

Or ſachon ben myey hom é myey Baron
Angles, Normand, Pictàvin é Gaſcon,
Qu'yeu non ay mya ſi paüre compagnon
Qu'yeu per aver lou leiſſés en preſon
Non ho dic mya per gab ſi per ver non
En ſon cor ſoi ja prés.

Car ſachon ben per ver certanament
Qu'hom mort ny prés, non amyc, ny parent;

perdu sa premiere femme, Alix.

Nous n'avons aucune de ses poésies; mais nous apprenons par les pièces des autres Troubadours ses contemporains, qu'il partagea son tems entre la guerre & la galanterie.

Ennemi déclaré des Albigeois, Guillaume eut contre lui, tous les fauteurs de ce parti, les Avignonois & les partisans de Raymond VI, Comte de Toulouse: le Troubadour Gui se vengea du Comte Guillaume dans ses vers, il l'appelle le *demi-Prince*; il ajoute qu'il est sujet à se laisser faire prisonnier.

Un autre Troubadour, (*Rambaud de Vaqueiras*) reproche au Comte, deux aventures humiliantes. L'une d'avoir été *pris comme un Brochet*, par un pêcheur d'Aimar de Poitiers. L'autre d'avoir été la dupe d'un marchand, qui l'avoit fait dépouiller dans une ville où Guillaume se rendit, sur un avis scellé d'un faux sceau du Roi de France.

Guillaume fut écorché vif & coupé à morceaux, par les Habitans d'Avignon vers l'an 1218, lorsque ceux-ci combattoient avec les Habitans de S. Gilles, de Beaucaire, de Tarascon & de Marseille, pour le Comte de Toulouse. Sa souveraineté & sa royauté (*a*) ne le garantirent pas de cette fin malheureuse.

XXXII RICHARD DE NOVES, ou *Pierre Bermond de Riccas Novas*, puisque ces deux noms désignent le même personnage, étoit Provençal & Poëte. Il aima, mais sans s'écarter de cet amour pur & noble, dégagé de toutes les affections criminelles qui l'avilissent. Il raconte tout ce que sa Dame lui fait souffrir, sans s'en plaindre, parce qu'il craint de lui faire quelque demande, qui portât atteinte à son honneur; il ne desire que de l'aimer, de la servir & de l'exalter. Il ajoute qu'après avoir cherché pendant trente mois une Dame qui lui convînt, il a enfin rencontré *Bel-Desir*: c'est le nom qu'il lui donne; de même qu'un brave Chevalier court le

---

E si my layssan per aur, ni per argent,
Mal m'es per my, may pieg es per ma gent
Despuis ma mort n'auran reprochament
Si sa my laissoun prés.

Non meravilh, s'yeu ay lo cor dolent,
Que mesires mes amycs é turment,
Or ly membre de nostre sagrament,
Que fezemis el sans cominalment,
Or say yeu ben que ja trop longuament,
Noun seray ja souspres.

Suer Comtessa, votre prés soubeyran
Sal Dieu esgard la bella qu'yeu am' tan
Ny per qui sieu ja prés.

(*a*) Guillaume de Baux s'étoit fait couronner Roi de Vienne & d'Arles; & en cette qualité, il se qualifioit, Prince, *par la grace de Dieu*.

monde pour chercher un Seigneur loyal, jusques à ce que l'ayant trouvé, il lui demeure fidèle.

Ce Poëte composa des Satyres contre le Clergé; & l'on a dit qu'il fut vingt fois sur le point d'être assassiné par les Emissaires de la Cour de Rome.

XXXIII. ARNAUD DANIEL fut l'un des plus célèbres Poëtes Provençaux, qui fleurirent dans le 12me. siècle. Les villes de Tarascon, de Beaucaire & de Montpellier, se disputent l'honneur de l'avoir vû naître; mais on ne sauroit désigner avec précision le lieu de sa naissance. Tout ce qu'on sait de la famille d'*Arnaud*, c'est qu'elle étoit noble, quoiqu'indigente. Il étudia cependant dans les premières Universités du Royaume; il y fit de grands progrès dans la poésie Latine & Provençale; mais l'amour lui fit abandonner la Langue Latine, pour se livrer exclusivement à l'étude des langues vulgaires. Il composa en provençal grand nombre de Poésies galantes, qu'il dédia à sa première maîtresse, dont il vante beaucoup la noblesse & les charmes, sans la faire connoître autrement.

Il s'en détacha dans la suite, & porta ses hommages à une autre Dame, qu'il désigne sous le nom de *Ciberne*. Son commerce avec celle-ci fut chaste & respectueux, & la calomnie n'y trouva jamais à mordre. C'est ce qui lui fait dire quelque part, que ni *Bec ni Ongles ne sauroient nuire à ses amours.*

Le Moine des Isles d'Or, prétend qu'*Arnaud* ne put si bien déguiser le nom de sa maîtresse, qu'on n'y reconnût la Dame d'*Ongle*, femme de *Guillaume de Bouille*, en Gascogne; il croit même que notre Poëte fait allusion au nom de sa maîtresse, dans le passage qu'on vient de rapporter. Quoiqu'il en soit, elle fixa *Daniel* jusqu'à sa mort, qu'on place en l'année 1189, lors de la guerre qu'*Alphonse* I, Roi d'Arragon, fit à *Boniface*, Seigneur de Castellane.

Outre les Poésies, en l'honneur de sa *Ciberne*, *Arnaud* avoit composé des Comédies, des Tragédies & autres pièces de vers, dont *Pétrarque* a copié plusieurs beaux endroits (*a*). De l'aveu de *Hugues de saint Césaire*, aucun Poëte, en langue vulgaire, n'a porté plus loin qu'*Arnaud Daniel* le double mérite de l'éloquence & du savoir; mais le Moine de Mont-Major le regarde comme un plat versificateur, & le met au-dessous des plus foibles Ecrivains du treizième siècle. On doit se souvenir que la Satyre de ce Moine est toujours injuste & ridiculement outrée.

XXXIV. BONIFACE DE CASTEL-

(*a*) Voici quelques uns de ses vers.

You suis Arnauld que plori e vau kantan
Quand sitost vey la passado follor
E vau giausen lou jour qu'esper' deman:
Aro vous prey per aquala valour
Que vous guidet al som de la scalina
Souvegne vous é temps de ma doulour
Poi s'ascose a foco che gli affina.

LANE, de la famille qui possédoit la petite Souveraineté de ce nom, fut un bon Troubadour. Il s'attacha à Bellière de Fos, & lui dédia ses premiers essais poétiques. Mais il étoit plus porté à la satyre qu'à l'amour, & l'on a dit que jamais il ne fit si bien les vers que lorsqu'il avoit bu plus qu'à l'ordinaire: son refrain ordinaire étoit conçu en ces termes: *bouka qu'as dich*? Bouche qu'as-tu dit? Comme s'il eut voulu se reprocher les médisances, qui avoient coulé de sa plume.

Boniface montra à la guerre, le courage qui l'animoit; l'ambition lui fit concevoir le dessein de régner, & il n'épargna rien pour satisfaire ce desir. Le mariage de Béatrix avec Charles d'Anjou, détruisit ses projets, & irrita sa verve. Il composa deux syrvantes, dans lesquels il exhale sa rage contre les François, tandis qu'il se plaint de ses compatriotes. „ Je suis bien aise, „ „ dit-il, de voir les Provençaux sous „ les chaines des François. Ils le méri- „ tent bien par leur lâcheté. Il tourne ensuite sa satyre contre les Avocats, qui, sans avoir égard aux droits des Parties, publioient que tout appartenoit au Comte de Provence. Il auroit désiré que tous les Seigneurs se fussent armés pour se défendre de la *tyrannie*, & il les nomme *lâches & vilains* Barons, parce qu'ils ne se rendent pas à ses desirs.

Boniface couroit, sans s'en douter, à une perte certaine. Le Comte d'Anjou étoit occupé dans les Pays-Bas à défendre la Comtesse de Flandre, attaquée par ses propres enfans; la ville de Marseille se révolta, & voulut reprendre son ancienne liberté. Boniface, toujours ambitieux, se mit à la tête des rebelles, & donna dans des excès éclatans.

Charles vint soumettre Marseille; il fit trancher la tête aux principaux Chefs de la révolte. Boniface perdit ses biens, & fut condamné à un banissement perpétuel. Son inclination le fit surnommer *Bounifay lou tracuyat*.

Il composa, dit-on, un syrvante contre le Roi d'Angleterre, qu'il appelle *Prince sans cœur*, parce qu'il n'osoit reprendre les terres que le Roi de France lui avoit enlevées.

Saint Césaire dit qu'il avoit composé, sous des noms supposés, un traité des familles des gentilshommes de Provence, distingués par les vertus & par les vices, & qu'il l'avoit présenté à Charles d'Anjou, qu'il suivit à la conquête de Naples.

L'on voit clairement l'erreur de cet Historien. Le *Boniface de Castelanne*, qui fut à la suite de Charles, en Italie, ne peut avoir été que le fils ou le parent de ce Troubadour. La fierté & la haine implacable qu'il portoit au Comte, ne permettent pas de croire qu'il ait voulu lui rendre un service de bas courtisan, en lui présentant son ouvrage sur les familles nobles de la Provence.

Une autre erreur que nous devons relever, est l'époque de la mort fixée par Nostradamus & ses prédécesseurs, en 1278. Boniface étoit mort, suivant quelques Auteurs, au milieu du trezième siècle; & si l'on croit qu'il fut du nombre de ceux que Charles fit décapiter à Marseille, lorsqu'il soumit les rebelles de cette ville, on aura l'époque certaine & fixe de sa mort. D'autres prétendent qu'il se reconcilia avec Charles, & alors on peut concilier ce que Nostra-

damus a écrit avec ce que nous savons de certain sur ce Troubadour.

XXXV. HUGUES DE SANTEYRE étoit gentilhomme & Poëte. Ses chansons lui gagnèrent le cœur de *Clairmonde de Quiqueran*, l'une des plus belles & des plus illustres Dames du territoire d'Arles. Quoiqu'elle aimât éperdument *Hugues de Santeyre*, elle n'osa jamais avouer publiquement sa passion; & ils convinrent ensemble qu'il produiroit sous un autre nom, les vers qu'il feroit à sa louange. Ce fut donc à la Princesse *Béatrix*, femme de *Rémond*, qu'il adressa dans la suite toutes les chansons qu'il composoit pour la Dame de *Quiqueran*. A la faveur d'un si grand nom, ses poésies eurent le plus grand cours dans le monde; mais on n'en conserve que des fragmens, la plupart incorrects. Le Poëte n'ose y prendre le ton d'un Amant heureux; & pour exhaler son amour, il est obligé d'emprunter le langage de la douleur, comme le seul qui pût convenir à la Princesse *Béatrix*, dont en effet il n'avoit reçu que des froideurs.

Le Moine de Mont-Majour, qui est assez exact dans la date qu'il assigne à la mort de *Hugues de Santeyre*, suppose que ce Poëte qu'il traite d'ignorant & de rimailleur, mourut du désespoir que lui causa l'éternelle indifférence de sa Dame (*a*). Mais *Hugues* n'étoit ni un rimailleur, ni un amant maltraité.

Le Moine des isles d'or, & *Hugues de St. Césaire*, portent un jugement plus favorable de ce Poëte, à qui ils font honneur d'un traité qui a pour titre: *Las Rikas vertus de sa Domna.* Il mourut en 1225.

XXXVI. RAYMOND FÉRAUD, gentilhomme Provençal, s'attacha de bonne heure à la Cour de *Charles* II, Roi de Naples; il y devint un des plus chers favoris de ce Prince, & de la Reine *Marie* de Hongrie sa femme. *Raymond* fut surtout redevable de sa fortune aux charmes de sa poésie, qui fit les délices des principales Cours de l'Europe.

Dans la suite, il se repentit d'avoir consacré à la galanterie tout ce qu'il avoit reçu de talent pour les vers. Il ramassa, sous différens prétextes, les copies de ses chansons qui circuloient alors, tant en Provence qu'en Italie, & il ne craignit pas de les livrer aux flammes, en présence même de la Reine de Naples, qui le conjura vainement d'épargner l'exemplaire dont il lui avoit fait présent. Non content de ce sacrifice, *Raymond* crût devoir une autre satisfaction à la justice divine; il se condamna à une retraite absolue dans le Monastère de *saint Honoré*, en Provence. Les vives instances de ses amis & les larmes de *Marie* de Hongrie ne furent point capables d'éloigner l'instant de sa profession Religieuse.

Dans la solitude, *Raymond Féraud* se consacra presqu'uniquement à la contemplation des vérités mystérieuses du christianisme, & à l'observance des

(*a*) La passion, dit *Nostradamus*, *Hist. de Prov. p.* 176, le décharna tellement, que ne pouvant supporter les continuelles rigueurs de son ingrate maîtresse, venu tout sec & tabide, il trespassa de langueur & de fascherie.

saintes Pratiques qu'il s'étoit imposées. Il rompit désormais tout commerce avec les Muses profanes ; & les rithmes qu'il composa depuis, à la louange de *Robert*, Duc de Calabre, sont moins des hommages rendus aux lumières de ce Prince, qu'un éloge de la haute piété dont il faisoit profession.

On a débité bien des fables sur le compte de ce Poëte ; celle qu'on va rapporter est la plus injurieuse à la mémoire de *Raymond*.

S'il faut en croire quelques écrivains, ce pieux solitaire ayant eu occasion de voir la Dame de *Curban*, qui s'étoit nouvellement rendue Religieuse, en devint si éperdûment amoureux, qu'il projeta de la séduire & de l'enlever. Ils ajoutent que *Raymond* ne réussit que trop bien dans ce coupable dessein, & que ces deux apostats menèrent une vie errante & scandaleuse, jusqu'à ce que la misère les contraignit de se rendre dans leurs monastères, où ils furent accueillis avec plus d'humanité que n'en méritoit leur conduite. Des autorités plus respectables démentent cette calomnie, qui a tout l'air d'être une invention de quelque Moine, jaloux du mérite de *Raymond*.

On attribue au Solitaire de *St. Honoré*, une *vie d'Andronic*, fils du Roi de Hongrie. On ne conserve pas un seul fragment de ses Poésies : il mourut Prieur de son Monastère environ l'an 1300.

XXXVII. GUILHEM ou GUILLAUME D'AGOUT, que d'autres ont nommé *Montagnagout*, fut un Troubadour de Provence dans le treizième siècle. On doute s'il étoit de la famille d'Agoût ou de celle de Puiagout ; quoiqu'il en soit, il s'attacha à Jausserande de Lunel, Dame aussi vertueuse qu'aimable. Il composa en son honneur des Poésies charmantes, dans lesquelles il déclame contre les amoureux de son tems, qui employoient la ruse auprès des belles, pour les séduire. Son Ouvrage le plus estimé porte ce titre : *la Maniera d'amar del temps passat*.

Le Moine de Mont-Major dit que ce Poëte fut aussi débauché qu'il étoit modeste dans ses poésies. Si cela étoit vrai, Guillaume n'auroit pas mis ses préceptes en pratique ; & ce n'est pas d'aujourd'hui que les Ouvrages de génie étalent une morale bien disparate de la conduite des Auteurs. Mais, comme ce Moine a médit de tous les Troubadours, nous croyons pouvoir assurer le contraire, puisque les ouvrages de notre Poëte déposent en faveur de ses sentimens. Nous allons en donner quelques Extraits.

„ Procéder frauduleusement en „ amour, c'est n'être pas amoureux. „ Vous n'aimez point, vous ne devez „ point être aimés, vous qui deman- „ dez à celle dont votre cœur est épris, „ des choses que la vertu condamne. „ Quelque ardent desir qui vous tour- „ mente, vous ne devez rien vouloir „ contre l'honneur de votre maîtresse. „ Amour n'est qu'une même volonté „ avec l'objet aimé, pour tout ce qui „ peut augmenter sa gloire. Qui cher- „ che autre chose, dément le nom „ d'amour. „

„ L'amant loyal aime raisonnable- „ ment, il ne se passionne pas trop. „ La raison s'éloigne également du „ trop, & du trop peu. Telle est la „ route que nous suivons nous autres „ vrais

„ vrais amans, quiconque s'en écarte, „ eſt un trompeur. »

„ Nul plaiſir ne ſauroit me plaire, „ ſi l'honneur de *ma Dame* en reçevoit la moindre tâche. L'amant ſincère deſire cent fois plus le bonheur „ de ſa maîtreſſe que le ſien propre. »

„ Le devoir du ſage eſt de retirer „ le fou de ſes égaremens. Si je dé- „ plais, j'en ſuis bien aiſe. »

Pons Saurel, *de Toulouſe*, fit une complainte ſur la mort de ce Poëte: il le loue comme un modèle de ſainteté, le chef & le père des Troubadours.

XXXVIII. BERTRAND D'ALLAMANON, Seigneur de la terre de ce nom, que l'on nomme aujourd'hui *la Manon* auprès de Salon, aima dans ſa jeuneſſe *Phanette de Gantelmi*. Il en étoit ſi fort amoureux, que pendant pluſieurs années, il conſacra toutes ſes poéſies à la louange de cette Belle.

Bertrand ne ſe ſépara d'elle que pour acquérir de la gloire dans les champs de Mars. Alors, oubliant la tante de la belle Laure, il ſe livra au goût de la Satyre contre les Grands. Il n'épargna pas même ſon Souverain Charles II d'Anjou, Comte de Provence, & Roi de Naples. Ce Prince le punit de ſa témérité, & lui enleva un droit que ſa famille percevoit ſur le ſel, qui paſſoit le pont de la Durance à Pertuis. Cet acte d'autorité donna lieu à de nouvelles Satyres; heureuſement pour le Poëte, il les dirigea contre d'autres Princes. Le Pape Boniface fut compris dans ſes ſaillies, & les gens d'Egliſe ne furent pas épargnés.

On prétend cependant que Bertrand recouvra ſes privilèges, ſous le Comte Robert, qui n'étoit auparavant que Duc de Calabre. Nous ne garantiſſons pas cette anecdote; mais nous pouvons aſſurer, d'après les poéſies de cet Auteur, qu'il eut beaucoup de procès à eſſuyer, & qu'il fut obligé plus d'une fois de quitter les Muſes pour comparoître au Tribunal de Thémis.

XXXIX. PIERRE DE CHATEAUNEUF de Molegés, Gentilhomme d'Arles, ſe diſtingua dans le douzième ſiècle par l'eſprit de chaleur, & le bon ſens qui regnoient dans ſes poéſies. Il joignoit au talent de bien chanter celui de jouer très-délicatement des inſtrumens, dont il marioit les accords avec le ſon de ſa voix. Toutes les Cours de ſon tems le recherchoient, & il ſe fit eſtimer de tous les Princes, malgré ſes Satyres fortes & décentes qu'il ſe permettoit contr'eux. Il louoit auſſi bien qu'il cenſuroit, & il préféroit l'éloge à la Satyre. Il conſacra la plupart de ſes vers à Jeanne de Porcellet, & compoſa un Poëme à la gloire de Béatrix, Comteſſe de Provence.

C'eſt là ce que nous indique un vieux manuſcrit ſur les anciennes familles de Provence. Noſtradamus a fait de *Pierre de Châteauneuf* un ſecond Orphée; après avoir dit qu'il enchantoit, par le ſon de ſa lyre, tous ceux qui l'entendoient; il le fait arrêter par des voleurs qui le dépouillent dans une forêt. *Pierre* demande qu'il lui ſoit permis de jouer un air ſur ſon inſtrument. Il compoſe ſur le champ une Chanſon, qui attendrit les voleurs. Ils lui rendent tout ce qu'ils lui avoient enlevé. Cet Auteur dit auſſi que Pierre n'adreſſa des poéſies à Béatrix que pour maſquer ſes

amours avec Jeanne de Porcellet.

XL. RAYMOND DESTOURS, ou DE LA TOUR, (*de Torre*) étoit à ce qu'on croit de Marfeille. Il n'eft connu que par fes poéfies. Les deux premières concernent particuliérement le Comte Charles d'Anjou. Le Poëte croyoit que ce Prince afpiroit à l'Empire ; il déclame contre les Eccléfiaftiques, dont il blâme l'oifiveté & les tromperies. On trouve dans ces pièces quelques inconféquences, qui démontrent que l'Auteur étoit mal inftruit des affaires politiques.

Nous avons encore de lui des Sirvantes, dans lefquels il chante à l'honneur de Richard, Duc de Cornouailles ; il fe réjouit de ce qu'il va devenir Roi de Vienne & d'Arles, quoiqu'il fût ennemi de la maifon de France. Il fait ailleurs l'éloge du Prince Henri, frère du Roi de Caftille, alors réfugié à Tunis. Il adreffe un de fes Sirvantes à un Poëte nommé Gaucelin, les dernières pièces font contre les Belles-mères, & contre Bérenger & Rigaut, qui avoient défié infolemment les Chevaliers Olivier & Vivaut. Ses Satyres ne lui font pas honneur.

XLI. HUGUES DE PENNA, originaire de Mouftiers, fut un excellent Poëte comique, & l'un des premiers favoris d'*Alphonfe*, Roi d'Aragon. Ce fut à ce Prince & à *Béatrix* fa femme, qu'il adreffa la plupart de fes Chanfons. On ne fait par quel défaftre *Hugues de Penna* vécut longtems dans l'indigence. Peut-être ne s'en feroit-il jamais tiré fans la prédiction d'un Aftrologue, qui lui annonça des profpérités incroyables. Le crédule *Penna* fe fentit tout-à-coup enflammé d'une infatiable ambition. Il tenta tous les moyens de réalifer les promeffes de l'Aftrologue ; & dans l'efpace de dix années, il fit tant par fes intrigues & fon activité, que *Charles I*, Roi de Sicile & Comte de Provence, le nomma Secrétaire de fes Confeils, & l'affocia au Sénéchal, *Pierre Devins* fon premier Miniftre.

On obferve que *Hugues de Penna*, fut allier le commerce des Mufes aux pénibles fonctions du Miniftère, & qu'il obtint la couronne de Poëte, même depuis fa faveur, qu'il ne fit jamais valoir au préjudice de fes rivaux. La Reine *Béatrix* honoroit les talens de *Penna* d'une eftime particulière ; elle lui accorda en plus d'une occafion le prix de la rime ; & les quatre vers fuivans qu'il compofa à la louange de cette Princeffe, font une vive expreffion de la reconnoiffance du Poëte

Yeu voly faire efclatir ta memoria
En tantas partz de ta parfection
Qu'eftaran tous en admiration
D'auzir comptar de tous bels fachs l'hiftoria.

Voici la traduction de ces Vers :

Je veux à la poftérité

De vos vertus consacrer la mémoire ;
Nos neveux apprendront, en lisant votre histoire,
Que l'objet de votre bonté
Vous dut son bonheur & sa gloire.

HUGUES dédia la plupart de ses Chansons à l'amour ; il fit un Poëme *contra los enganaires d'amour*, qu'il adressa aux Poëtes de son tems, sur lesquels *Béatrix* lui adjugea la préférence.

HUGUES DE PENNA avoit épousé une Demoiselle, nommée *Mabile*, de l'illustre maison de Simiane. Il est probable qu'il mourut sans enfans vers l'an 1280.

XLII. PIERRE ROGER, fut dans son jeune âge Chanoine d'Arles, mais le goût de la Poésie, & l'envie de briller dans le monde, lui firent quitter son état, & prendre la résolution de se faire Poëte comique, & d'aller ainsi parcourir l'Europe. Cet Ex-Chanoine avoit tout ce qu'il falloit pour plaire, de l'esprit, du bien, de la jeunesse & de la figure. Il composa plusieurs Comédies, & fut très-bien accueilli des Princes & des grands Seigneurs. Étant à la Cour du Comte de *Foix*, il devint amoureux d'une Demoiselle d'honneur de la Comtesse, lui consacra sa Muse & ses soins, & trouva le moyen de la séduire. Cette Demoiselle épousa dans la suite *Blacas de Baudinard*, Seigneur d'Aups en Provence. *Roger* fut assassiné en 1330, par les parens, de sa maîtresse, auxquels on avoit fait des rapports désavantageux, & à ce qu'on prétend, mal fondés.

XLIII. BERTRAND DU PUGET, d'une ancienne famille de Provence, étoit un Troubadour fort ordinaire, s'il faut en juger par les pièces qui nous sont parvenues. Il déclame contre l'amour, contre l'avarice des Grands, &c. On fixe sa mort à l'année 1265.

XLIV. PAULET de Marseille, dont la vie n'a été écrite par aucun Auteur que nous connoissions, intéresse par le charme de ses productions. Il écrivit peu en matière d'amour ; & ce qu'il a fait dans ce genre, ne mérite pas d'être rapporté.

Les guerres de son tems, la conquête de Naples, les vexations qui se commettoient dans la Provence, la prison d'Henri de Castille, animèrent tour-à-tour la verve de Paulet. Les Provençaux accoutumés à la domination des Comtes, ne voyoient pas avec plaisir que les François vinssent leur donner des loix. Paulet déclame fortement contre la France, dans une sorte de Dialogue. Pastoral, dont nous ferons connoître le dessein.

Une jeune Bergère s'entretient avec Paulet sur une matière galante ; insensiblement la conduite de Charles d'Anjou est amenée, & la timide Bergère raisonne en politique éclairé sur les affaires de l'Europe. Paulet répond à ses questions avec adresse : ses Poésies rendues publiques ne pouvoient qu'exciter à la révolte des esprits déjà aigris.

Les louanges que Paulet donne à Barral de Baux, Vicomte de Marseille, étoient plus méritées. Il dit que les Provençaux ont perdu en lui toute leur

gloire que les Chevaliers, Jongleurs, &c. ne viendront plus en Provence, où il les accueilloit si gracieusement.

Barral mourut vers l'an 1270; il étoit Seignenr d'Aubagne & Grand-Justicier du Royaume de Naples, où il avoit suivi Charles d'Anjou. Il eut de sa femme Sibille, plusieurs enfans. L'aîné, nommé Bertrand, lui succéda dans sa dignité, & fut créé Comte d'Avelino. Hugues, père de Barral, avoit eu, par son mariage, une partie de la Vicomté de Marseille, & quoiqu'il l'eût ensuite vendue aux Marseillois, ses fils ne laissèrent pas de se qualifier Vicomtes de cette ville.

PAULET déplore ailleurs la détention d'Henri de Castille, comme une honte pour la noblesse de Provence. Il paroît désirer que l'Espagne dépouille les François. Il falloit que la haine des Provençaux, contre la France, fût bien violente, puisque Paulet s'y livre sans retenue dans la plupart de ses pièces.

XLV. GUILLAUME FIGUIERA ou FIGUEIRA, n'est pas né à Avignon, comme l'a cru Nostradamus. Il étoit fils d'un Tailleur de Toulouse, & il exerça long-tems la profession de son père. La fainéantise lui fit embrasser le métier de Jongleur, mais son génie se dévelopa bientôt, & il composa des Poésies qui lui acquirent la gloire d'être compris parmi les Troubadours. La bassesse de ses sentimens ternit un peu sa réputation; jamais il ne fréquenta les Grands & les Nobles; mais seulement les bourgeois & les gens du peuple. Les cabarets & les mauvais lieux étoient les endroits qu'il cherchoit pour son délassement. Ses Poésies se ressentent de son éducation; il dèchire les Grands & le Clergè, & il crie si fort contre Rome, que si l'on ne trouvoit dans une de ses pièces la plus sincère confession de foi, on s'imagineroit que Figuiera étoit hérétique.

Ce Poëte étoit charmant dans les Poésies amoureuses. On a de lui une *Pastourelle*, remplie de graces & de naiveté. C'est un Dialogue ingénu, dans lequel l'Auteur console une bergère sur la perte de son amant; il se plaint à son tour d'avoir été trahi par une maîtresse; enfin, ces deux amans délaissés se vengent des cruautés de leur sort, en s'unissant par l'amour le plus tendre.

XLVI. ANSELME DE MOSTIERS, Astrologue & Poëte, né à Avignon, fut en crédit à la Cour de *Robert*, dit le *Bon* & le *Sage*, Roi de Naples, Comte de Provence, &c., & s'y fit beaucoup d'amis. On dit qu'ayant travaillé à l'horoscope des personnes de la Maison Royale, il prédit, au Roi *Robert*, la mort de *Charles*, Duc de Calabre, son fils, qui mouru le 10 Novembre 1328, & la fin malheureuse de la Reine *Jeanne I*, fille de *Charles*, & petite-fille de *Robert*, lequel mourut en 1343. C'étoit alors le siècle de l'Astrologie, parce que c'étoit celui de la barbarie & de l'ignorance.

ANSELME se retira à Avignon, où le Roi lui avoit donné une charge. Il laissa des enfans qui soutinrent sa réputation, & mourut vers l'an 1348, lorsque la même Reine *Jeanne* vendit, au Pape *Clément VI*, la ville d'Avignon, par contrat du 19 Juin, pour la somme de 80000 florins. *Pétrarque* avoit connu *Anselme* à la Cour du Roi Robert.

XLVII. ARNAUD DE COTIGNAC, que l'on a nommé aussi de *Tintignac*, étoit un pauvre Gentilhomme du lieu de Cotignac, qui fut lui-même l'artisan de sa fortune. Ne pouvant rien attendre de ses parens, il s'adonna à la poésie, qui étoit alors le seul moyen de faire quelque fortune dans le monde. Il étoit doué d'un esprit droit, d'une discrétion à toute épreuve & d'une prudence consommée. Ces qualités le rendirent cher aux Barons, & aux Seigneurs qui le consultoient, qui l'aimoient, & qui lui faisoient part de leurs plus secretes affaires.

Arnaud étoit aussi bon guerrier, que Poëte. Il soumit, les armes à la main les habitans de Tende, qui s'étoient revoltés contre Louis, Roi de Naples. Ce Roi lui donna en récompense la terre de Cotignac.

Il dédia ses Poésies à Isnarde d'Agoût d'Entrevènes, à laquelle il ne put plaire. Sa politesse ne lui permit pas de s'exhaler en vains reproches, à l'exemple des Poëtes de son tems. Il voulut diminuer sa passion ou la détruire par l'absence. Il fit un voyage dans le Levant pour en venir à bout. Il y trouva un Juif qui se mêloit d'Astrologie, & qui lui prédit qu'il se marieroit, qu'il deviendroit riche & qu'il auroit des enfans. Les Historiens qui nous ont transmis ces anecdotes, ne disent pas si cette prédiction fut accomplie.

Arnaud est Auteur d'un Traité qu'il dédia à sa maîtresse, sous le titre de *Las Souffrançás d'amour*.

Nostradamus place sa mort en 1354. M. Papon vers l'année 1265, disant que Nostradamus n'a pas dit la vérité sur ce Poëte. Mais les autres Écrivains & les manuscrits ne nous instruisant pas assez pour combattre la narration de Nostradamus, nous sommes forcés de suivre son rapport fidèle ou non.

XLVIII. GEOFFROI DU LUC, Gentilhomme provençal, savoit le Grec & le Latin : il faisoit aussi des vers provençaux. Il s'attacha à Flandrine de Flassans, surnommée *Blanche-Fleur*; cette jeune Demoiselle avoit les plus heureuses dispositions à la Poésie : Geoffroi prit soin de les cultiver, & bientôt son élève le surpassa. Le maître s'imagina que le mérite de son écolière étant son ouvrage, il devoit aspirer à sa main.

Blanche-Fleur, destinée par son père à un riche Seigneur qu'elle épousa dans la suite, ne se crut obligée qu'à la reconnoissance : Du Luc ne s'en contenta pas. Aveuglé par son amour, il fit les reproches les plus injustes à cette fille vertueuse, il osa lui dire que sa beauté n'étoit qu'artifice, & il l'accusa d'ingratitude.

Celle-ci lui répondit avec grace, & avec douceur : »Si vos sentimens étoient » vertueux, vous approuveriez les miens. » Je suis reconnoissante ; je vous estime, que puis-je faire de plus ? Faut-» il commettre un crime pour satis-» faire à ce que je vous dois ? Vous » êtes trop juste pour l'exiger, & » pour croire même que j'en fusse ca-» pable . . . . Revenez à vous, aban-» donnez ces faux amis dont les con-» seils pernicieux nuisent à votre sages-» se. Sans la vertu, les talens ne sont » d'aucun prix. Vous serez peut être » surpris que je vous donne des con-» seils ; mais songez que vous éclairâtes » ma raison, & que c'est votre propre

» bien que je vous rends. »

Geoffroi continua ses instances, & ses soins. Flandrine les méprisa toujours. Nostradamus, de qui nous empruntons cet article; nous a conservé ces derniers vers de notre Poëte.

D'aquesta ingrata you non ay ren agut,
Que dur affan en mon van exercicy;
Et pensant you li aver fach servicy,
Ay conneissut que non fa son degut.

Pour se venger de l'ingratitude prétendue de sa Dame, Geoffroi forma une espèce d'Académie, où les beaux esprits de la Provence s'entretenoient sur les beaux Arts, & y médisoient des femmes. On nous a conservé les noms de ces anciens littérateurs; *Rostang de Cuers*, *Raymond de Brignole*, *Luquet Rhodilat de Toulon*, *Manuel Balbo*, sieur du Muy, *Bertrand*, *Luquet de Lascar*, *Guillaume de Pingon*, Archidiacre d'Orange, *Artus Decormis*, &c. La mort de *Geoffroi du Luc* est fixée à l'an 1340.

XLIX. GRANET, Poëte provençal, étoit de Brignole; ses descendans existent encore avec honneur. Il s'exerça dans le genre Satyrique : le Comte Charles d'Anjou, frère de St. Louis, fut un de ceux qu'il attaqua ou pour mieux dire, à qui il reprocha ses injustices.

On trouve encore, de cet Auteur, une Tenson singulière contre Bertrand d'Allamanon, que les Auteurs modernes ont rapportée, & qui ne vaut pas la peine de l'être. Le Poëte, prête, à Bertrand, des sentimens d'une impiété extravagante; & ses vers annoncent le fanatisme & la superstition du siècle auquel il vivoit.

Il finit par ces paroles : » Si jamais » un grand corps lâche, mou, flasque, „ plein de poltronerie & de nonchalance peut se signaler aux armes, mon » compère Bertrand remportera le » prix sans doute. »

L. GUILLAUME DE BARGEMON, Seigneur de ce lieu, fut un Troubadour charmant, qui plut à toutes les Dames de la Cour de Berenger, Comte de Provence, & qui ne trouva aucune cruelle, parmi celles qu'il aima. Il eut l'indiscrétion de s'en vanter en présence de leurs maris, & du Comte de Provence même. Cette lâcheté que les Barons écoutèrent de sens froid, & qu'ils regardèrent comme une plaisanterie, souleva les Dames contre le Poëte. La Comtesse Béatrix & les autres Dames de sa Cour, ayant eu connoissance de ses propos libres, en furent irritées, & résolurent de s'en venger. Mais elles craignoient de donner prise à la malignité des Auteurs Satyriques ou *Galiadours*. Il fallut donc chercher un prétexte pour se débarrasser de Bargemon. Toutes les Dames commencèrent à donner des éloges à *Pierre Vidal* de Toulouse, dont les Poésies étoient bien inférieures à celles de *Guillaume*. Celui ci fut chassé de la

Cour, sans autre punition, à cause de sa grande jeunesse.

Après la mort de Bérenger, *Guillaume* trouva le moyen de s'insinuer auprès de Charles I, Roi de Naples, & Comte de Provence. Il resta à la Cour de ce Prince, jusques en 1285, qu'il mourut comblé de ses faveurs & de ses dons.

LI. Nous ferons mention ici de quelques Troubadours, qui ont fait peu de chose, & qui ont acquis peu de réputation, tel est PIERRE DE COLS, qui a fait quelques Chansons très-médiocres; RAYMOND D'ARLES, son compatriote, dont on a cinq Chansons à la louange de Constance d'Este; RAMBAUD D'HIERES, duquel il ne reste qu'un fragment, où il fait l'éloge de *dona Sanche*, fille de Raimond Berenger V, Comte de Provence. GUILLAUME D'IEIRAS, Auteur d'une pièce de dévotion, pour demander la remission de ses péchés. REFORÇAT de FORCALQUIER, dont nous avons un syrvante contre un Jongleur, nommé *Guillem*. DURAND de *Carpentras*, Auteur d'un sirvante contre le vieux Baron du Thor.

LII. RAYMOND DE SALAS étoit fils d'un Bourgeois de Marseille; il aima une Dame, avec laquelle il feint de s'entretenir dans le dialogue suivant.

RAYMOND.

„ Vous qui savez si bien tout ce „ qu'il convient de faire, aidez-moi de „ vos conseils, dans l'embarras où je „ me trouve. Je couve un amour si „ noble que je n'ose découvrir ma pei- „ ne à la beauté qui l'a fait naître.

LA DAME.

J'en sais assez, Raymond, pour vous conseiller de ne pas être trop timide, si vous savez bien aimer. Si celle, dont vous cherchez l'amour, est bonne & sage; elle n'aura point d'égard à la disproportion entre vous & elle, quand il n'y aura à redire que sur la naissance.

RAYMOND.

Madame, il me prend souvent envie de lui crier *Merci*; mais, considérant l'excès de sa beauté & de son mérite, je reste comme un homme éperdu; je crains qu'elle ne me méprise, si je la requiers une fois d'amour.

LA DAME.

Raymond, il faut du courage & de la hardiesse; si la crainte vous retient, vous aurez de la peine à gagner son cœur.

RAYMOND.

Je voulois passer ma vie à lui cacher mon tourment; mais puisque vous êtes d'un autre avis, je n'hésiterai plus à lui donner mon cœur.

LA DAME.

Raymond, je vous déclare, de par amour, que c'est le plus sûr parti.

Ses autres poésies sont peu estimées.

LIII. ÈBLES, Seigneur de Signe, est interlocuteur dans une tenson de Guillaume d'Adhémar; l'Auteur de l'Histoire de Provence, conjecture de là qu'il fut Troubadour; ce n'est pas une preuve décisive: Les Troubadours composoient des dialogues, dans lesquels ils introdui-

ſoient des perſonnages qui n'étoient pas verſés dans l'art de faire des vers.

Èbles paroît être un Seigneur chargé de dettes, dont *Guillaume* a fait le ſujet de ſa ſatyre. Il lui fait dire que l'amour l'a maltraité, & qu'il eſt ſi endetté qu'il ne peut paſſer nulle part, ſans qu'on lui diſe : *vite qu'on me paye*, & que tous ceux qu'il rencontre, *lui tirent la langue*.

Guillaume lui répond avec méchanceté qu'on peut appaiſer un créancier avec de belles paroles ; que l'amour eſt le plus cruel de tous les maux, & que les dettes ne ſont rien auprès du martyre que cauſe cette paſſion.

Peut on ſe perſuader que le Seigneur de Signe, quelque chargé de dettes qu'on le ſuppoſe, eût oſé faire cet aveu dans une pièce, compoſée pour être chantée en préſence des Seigneurs, ſes contemporains & ſes voiſins ? Il vaut bien mieux en attribuer la méchanceté au Poëte Adhémar, qui, à l'exemple de ſes ſemblables, ne négligeoit rien pour faire connoître aux yeux du public, les défauts & la honte des Seigneurs, qui ne les combloient pas de bienfaits.

LIV. PIERRE DE RUERE, gentilhomme Provençal, excelloit dans l'art de faire les vers, & de les déclamer. Il paſſa ſes premières années, tantôt à la guerre, tantôt à l'étude. Il aima éperdûment une Dame Napolitaine de la maiſon de Caraccioli, qui faiſoit ſa réſidence à Aix. Mais il étoit ſi pauvre & ſi mal vêtu, qu'il fut long-tems ſans pouvoir être écouté de cette Dame, dont la fierté dédaignoit les hommages du malheureux Chevalier.

Pour ſe procurer quelque reſſource, Pierre imagine d'emprunter un habit de pélerin, & de ſe préſenter, ſous ce déguiſement, dans une Egliſe ſituée à quelque diſtance de la ville d'Aix. Il y demande la permiſſion de prononcer un diſcours en chaire ; ce qu'il obtint à la faveur de ſon habit, qui étoit alors plus reſpecté qu'aujourd'hui. Le faux Pélerin commence à entonner une chanſon amoureuſe de ſa compoſition, ſur un air mélodieux.

Noſtradamus en rapporte ce couplet :

Pauc m'an valgut mos precs ni mos preſics
Ny jauzimen d'auſel ni flour d'eglay
Ni lou plaſer que Diou tranſmet en may
Quand on vey verds lous prats e lous garrics ;
E pauc mi val (ſegon ce qu'yeu vey aras)
Lou dol qu'yeu ay que maucy e m'accor
Ou qu'yeu fuſſa reclus ſoubta un grand tor
Que ſuffertar tant greus doulours amaras.

On neſera pas fâché de lire la traduction qu'en a fait Beauchamp ; c'eſt plutôt une mitation.

Peu m'importe que la nature,

Dans

Dans ces beaux lieux,
Par la plus brillante verdure
Charme nos yeux :
Le printems & toutes les fleurs
Qu'il fait éclore,
Ne font qu'augmenter les rigueurs
Du mal qui me dévore.

De l'hyver le plus redoutable,
Les jours affreux
Offrent une image agréable
Aux malheureux :
Je hais le soleil qui me luit ;
Je hais la vie,
Et je ne cherche que la nuit,
Eloigné de Silvie.

Il termina sa farce par le chant de quelques pseaumes, qui enchantèrent si fort l'auditoire, qu'à la fin, le pélerin ayant demandé l'aumône, reçut assez abondamment pour remonter sa garde-robe. Il acheta d'abord un habit des plus élégans, & parut devant sa Dame, qui le reçut alors avec autant de bonté qu'elle lui avoit auparavant témoigné de rigueurs. On fixe sa mort aux premières années du quatorzième siècle.

Un manuscrit sur les Troubadours, qui mérite quelque confiance, fait mention d'un *P. Ruère*, qui débita ses vers avec tant d'élégance devant une société de campagne, qu'il mérita les plus généreux effets de la reconnoissance des Seigneurs qu'il venoit d'amuser : si c'est le même Poëte, Nostradamus & ceux qui l'ont suivi, ont inventé une fable, & le déguisement de pélerin n'est qu'un conte fait à plaisir.

LV. GUILLAUME BOYER étoit de Nice, qu'on appelloit anciennement, le Cap de Provence. Il joignit les mathématiques à la poésie, l'astrologie judiciaire à la physique. Il se donnoit pour physionomiste, & il lisoit dans les lignes de la main, la destinée des hommes : science chimérique que nous voyons encore perpétuée par une espèce de vagabonds, connus sous le nom de Bohémiens, quoique la sagesse du Gouvernement en ait considérablement diminué le nombre en France.

Nostradamus rapporte que Robert, fils de Charles II, fit *Boyer*, Podestat de Nice, & que les Habitans de cette ville furent heureux sous son gouvernement. Il ajoute que son crédit augmenta si fort à la Cour, qu'il fut chargé de réduire les rebelles de Vintimille, commission périlleuse que Boyer n'accepta pas. Il borna sa gloire à la poésie.

Ses vers ont été imités par ses successeurs en cet art.

Toutes les poésies qui portent le nom de Boyer, ne lui appartiennent pas. Plusieurs Troubadours en firent paroître sous son nom, qui sont bien au-dessous des productions de ce Poëte. Il avoit cependant fait quantité de pièces qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Telles sont les suivantes, citées par Nostradamus; *Traité de la connoissance des métaux ; des débordemens admirables de la Fontaine de Vaucluse ; de la bonté des Bains d'Aix, & de ceux de Digne : des simples qui croissent sur les montagnes de Provence : de la graine de Vermillon (Kermès), de la manne & de plusieurs autres singularités.* Nostradamus fixe sa mort à l'année 1355.

LVI. BERTRAND DE MARSEILLE, Troubadour fameux, n'apporta point ses talens du berceau. Il étoit nonchalant & grossier pendant sa jeunesse, de sorte que l'on auroit dit qu'il manquoit de génie. L'application & le travail mûrirent & dévelopèrent son esprit; l'amour s'y mêla, & le jeune Bertrand donna l'essor à son imagination, & surprit par ses chants sublimes ceux qui l'avoient jugé incapable de produire quelque chose dans aucun genre.

Une Demoiselle de la famille des Porcellets, fut la Divinité à laquelle Bertrand présenta son hommage. Trop jaloux d'en être écouté favorablement, il ne négligea rien pour se faire aimer. Parmi les vers qu'il fit pour elle, on distingue ceux-ci :

Aquesta estranja amour non si pot eslugnar,
Tant fort pregon yeu l'ai dedins ma testa messa,
Que d'enfra mon ostal, ou quand yeu auzi messa,
Ont qu'yeu soy, sottament my laisse gazagnar.

Voici la traduction de ces vers. Cet étrange amour ne peut s'éloigner de moi, il est si profondement empreint dans mon esprit (ma tête), que soit dans ma maison, soit lorsque j'entens la messe, enfin en quelque lieu que je sois, je m'en occupe fortement.

Nous avons aussi le commencement d'un sonnet de *Bertrand*, qu'il composa, pour exprimer ses regrets, lorsqu'il apprit que sa maîtresse devoit en épouser un autre.

Dura pietat, e trop long jauziment,
My fan mourir per trop la dezirar,
Son ingrat cor, que ly a fach virar
L'amour qu'avia en my tant fermament.

Mays dont ly vent si courajouzament
M'auzir envan tantas fés souspirar,
E si vouler, sen causa retirar

De my que l'ay amada couralment (a).

Nous remarquons ici que les Troubadours sont les premiers inventeurs de toutes les pièces de poésies usitées en France, telles que les *Virelais*, *ballades*, &c. (*b*).

La Dame de Porcellets fut peu sensible aux charmes de la poésie de Bertrand, ou peut-être n'étant pas maîtresse de déterminer son choix, & forcée d'obéir à la volonté de ses parens, elle épousa un gentilhomme de la famille d'Aiguières, à qui le Roi Robert, en faveur de ce mariage, fit concession de la Viguerie d'Arles, & de plusieurs autres droits.

Notre Poëte, apprenant le mariage

(*a*) On ne sera pas fâché de trouver ici un sonnet que le Troubadour *Amalric* fit en l'honneur du Roi Robert, vers le commencement du quatorzième siècle.

Lou Segnour Dieu t'ezauce, e toujours ty defenda
alz malvais jours troublaz é ty mandé secours :
Rey pouderouz, al qual lou poble a son recours,
Aprez Dieu que ta fach, grand vencedour ty renda.

Lou Segnourque t'a fach tas preguieras entenda,
Fassa flourir ton nom, tos temps mays en ta cours ;
Puesques tu veyre en paz de tous jours lou long cours,
É que d'un bout dal monde à l'autre, aïas la venda.

Lous uns en kavals fiers, autrés en granda armada
En thesaurs infinis, en kausas transitorias
Sy fisan totalment, e y han esperanza :

Mays tu auras de Dieu d'excellentas victorias,
É tout ton poble aura sa volontat armada
A toujours t'obezir per ton asseguransa.

(*b*) Dès le tems de *Froissard*, qui commença d'écrire en 1362, toutes ces espèces de poésies étoient connues. Pasquier, dans ses recherches, fait mention d'un ouvrage de poésie qu'il dit avoir vu dans la Bibliothèque de François I, à Fontainebleau, dont le titre porte : *vous devez savoir que dedans ce livre sont contenus plusieurs dictié ou traitié amoureux & de moralité, lesquels sire Jean Froissard, Prêtre & Chanoine de Canay & de la Nation de la Comté Hainaut, & de la ville de Valencianes, a faict dicter & ordoner à l'aide de Dieu & d'amour, à la contemplation de plusieurs nobles & vaillants, & les commença de faire sur l'an de grace 1362, & les cloist en l'an de grace 1394. Le paradis d'amour, le temple d'honneur, un traité où il loue le mois de may, la fleur de la marguerite, plusieurs laiz amoureux, pastoralles, la prison amoureuse, chansons royalles en l'honneur de Nostre Dame. Le dicté de l'Espinette amoureuse, balade, virelaiz & rondeaux, le plaidoyé de la roze & de la violette.*

On doit rapporter à ce même tems, un roman qui a pour titre; *la faulceté trahison, & les tours de ceux qui suivent les trains d'amours.* Paris, chez Jean Jeannot, petit in-4°, en caractères gothiques, très-rare.

de sa dame, se fit Moine à Montmajor. La mort enleva sa maîtresse à la fleur de son âge, & Bertrand lui fit une Epitaphe, pour tracer aux yeux de la postérité les vertus de celle qu'il avoit aimée. Elle est conçue en ces termes :

Fillas, plouras, é vous mayrés fecoundas,
Car lou soulelh de vostre hounour perdut,
Davant son cours naturel s'es rendut
En l'ombra, é fin de las donnas facondas.

Nous n'avons de lui que les fragmens que nous avons rapportés.

LVII. TARAUDET ou TARADEL DE FLASSANS, natif du village de ce nom, au Diocèse de Fréjus, fut mettre à profit le talent qu'il avoit pour la poésie. Devenu riche à un métier qui en appauvrit tant d'autres, il traita d'une portion de la Seigneurie de Flassans, avec Foulquet de Pontevès, jeune gentilhomme Provençal, qui aimoit passionnément les vers, & qui en faisoit d'assez bons. Pontevés la lui céda, pour un ouvrage intitulé : *lous ensignamens per si gardar contra las tracyons d'amour.* (Enseignement pour se préserver des trahisons de l'amour.) Voilà un enthousiasme bien singulier.

Taraudet étoit aussi bon guerrier que Poëte. Il chassa quelques brigands qui faisoient des ravages en Provence. En 1355, il fut chargé de faire en latin des rémontrances à l'Empereur Charles IV, lors de son passage en Provence, sur ce qu'il avoit obligé les Prélats & les Gentilshommes à lui prêter hommage, contre les droits des Comtes de Provence. Il s'acquitta de cette commission avec toute la fermeté d'un Héros qui soutient une bonne cause : la Reine Jeanne lui accorda en reconnoissance de grandes récompenses.

LVIII. AUBERT DE PUYCIBOT, nommé par d'autres *Gasberg*, n'étoit point provençal. Il fut renfermé dans un monastère, étant encore fort jeune ; mais son goût pour la poésie romanesque lui fit embrasser le métier de Troubadour ; il sortit du cloître, s'attacha à Savari de Mauléon, & épousa une Demoiselle qu'il aimoit beaucoup. Il fit un voyage en Espagne, pendant lequel sa femme, séduite par un Chevalier Anglois, qui l'abandonna, se livra à la honte & à la prostitution. Puycibot, revenu en France, apprit son déshonneur ; il força sa femme de se faire religieuse, & il renonça dès lors aux chansons & à toute espèce de divertissement. On lui attribue un traité, sous le titre de *las bauzias d'amours.*

LIX. ROSTANG BÉRENGER, noble Marseillois, fut un Poëte Provençal, élégant & rempli de génie. Ses poésies le rendirent cher à une Dame du premier rang, qui le combla d'honneurs & de bienfaits. Il acquit aussi l'estime & la bienveillance de Fouques, Commandeur de St. Gilles, dont il chanta les exploits dans ses vers.

L'on raconte de ce Poëte une anecdote qui a l'apparence d'une fable. Nous allons la rapporter sans la garantir.

Rostang étoit bien fait ; il inspira de

l'amour à une femme qui se mêloit de sortilège. Celle-ci n'oublia rien de ce qui pouvoit lui attacher le Poëte. Malheureusement le Troubadour n'éprouvoit pas les mêmes feux pour elle. Piquée de ses mépris, elle évoqua les démons & les génies ; elle cueillit des herbes & elle prépara un philtre qui produisit un effet bien différent de celui qu'elle attendoit. Berenger ne l'eut pas plutôt goûté qu'il perdit la raison. On ajoute qu'une Demoiselle de Provence, que le Poëte avoit célébrée dans ses Chansons, lui donna une potion, qui lui rendit l'usage de la raison.

ROSTANG, pénétré de reconnoissance, s'enflamma pour cette beauté, qui ne voulut pas répondre à ses vœux. C'est ce qui fit dire au Poëte :

S'ella era un pauc plus liberalla e larga:

Il finit ses Couplets par ces vers :

Vautres vezes ; o Dieus justes venjayres
Qu'ella a son cor plus dur que lou diaspré
É qu'yeu non podi eschivar sa rudessa,
Fazez au mens qu'en aquestous affaires,
Ella non l'aya ingrat, ny dur, ny aspre,
Mai mi sia doussa autant qu'a de bellessa.

Le désespoir que le Poëte conçut des rigueurs de cette Demoiselle, le conduisit chez les Templiers. Il y fut refusé, alors tournant sa fureur poétique contre ces Chevaliers, il fit un Poëme intitulé : *De la falsa vida dels Templiers*, dans lequel il les peignit avec des couleurs noires, mais peut-être bien vraies. Il retomba bientôt dans la folie, & n'ayant plus le secours d'une main bienfaisante, il vécut dans cet état, jusques à l'année 1307, époque de la destruction des Templiers.

LX. BERNARD RASCAS, étoit de la même famille que *Cécile de Rascas*, Dame de Château-redon, & de Caromb, l'une des Dames, qui sous le règne de Charles I, Duc d'Anjou, tenoient la *Cour d'Amour*, au Château de Romanil, vers l'an 1264. Quelques Auteurs prétendent qu'il nâquit à Limoges, & qu'il étoit proche parent de Pierre Roger, qui fut tiré du cloître des Bénédictins pour être placé sur le Siège Pontifical, où il prit le nom de Clément VI.

Quoiqu'il en soit, *Bernard Rascas* a passé sa vie à Avignon ; il y a laissé des monumens de sa munificence, & de son savoir. A ce titre, il doit avoir rang parmi les *Troubadours* de la Provence. La Cour du Pape attiroit dans cette ville les gens d'esprit. Bernard y fit des vers en l'honneur de Marguerite de Villeneuve(*).

(*) Nostradamus dit que Rascas fit des Chansons qu'il adressa à *Constance d'Astraud*.

La mort lui enleva sa maîtresse ; & le chagrin qu'il ressentit de sa perte, le fit renoncer aux Muses. Il s'adonna entièrement à l'étude de la Jurisprudence, & son génie lui fit faire des progrès étonnans dans cette science. A peine fut-il gradué, qu'il déploya dans le barreau, l'éloquence mâle & persuasive qui constitue l'Orateur. Chacun s'empressoit de l'avoir auprès de soi. L'Evêque de Marseille, qui se trouvoit alors à Avignon, sut le gagner par ses promesses; il l'emmena dans son Diocèse, où il lui donna la qualité d'*Auditeur* ou *Official*, qu'il remplit avec distinction jusques à la mort de ce Prélat.

RASCAS retourna ensuite à Avignon, où il étudia les Saintes Écritures & les interprêta ; il y eut les mêmes succès que dans la Jurisprudence. Il devint l'oracle du pays, & les Casuistes se firent un devoir de le consulter dans les cas épineux & embarrassans. Enfin, parvenu à une extrême vieillesse, il fonda l'hôpital de St. Bernard d'Avignon, & mourut comblé de louanges & de mérites, en l'année 1353.

Nostradamus rapporte que cet Auteur avoit écrit sur la Jurisprudence & sur les matières de Religion. Nous ne connoissons rien de ces Poésies, si ce n'est les vers qu'il composa à la mort de sa Dame. Nous croyons devoir les ajouter à son article. Ils expriment les sentimens d'un homme pieux.

Touta kausa mortala una fez perira,
Fors que l'amour de Dieu, que toujours durara,
Tous nostres cors vendran essuchs, coma fa l'eska,
Lous aubres leyssaran lour verdour tendra e freska,
Lous Ausselets del bosc perdran lour Kant subtieu,
E noun s'auzira plus lou rossignol gentieu,
Lous buols al pastourage e las blankas fedetas,
Sentran lous agulhons de las mortals sagettas,
Lous crestats d'Arles fiers, renards é loups espars,
Kabros, cervys, chamous, senglars de toutas pars;
Lous ours hardys e fors seran poudra e arena,
Lou daulphin en la mar, lou ton, é la balena,
Monstres impetuous, Ryaumes é Comtas,
Lous Princes e lous Reys seran per mort domtas
E nota ben eisso Kascun : la terra granda,
(Ou l'Escritura ment), lou firmament que branda
Prendra autra figura; enfins tout perira,
Fors que l'amour de Dieu, que tous jours durara.

LXI. HENRI DE S. CÉSARI, que d'autres ont nommé *Hugues de St. Cé-*

saire, étoit Gentilhomme & Poëte Provençal. Ses ancêtres avoient été Administrateurs temporels du Monastère des filles de St. Césaire d'Arles. Son père prit un soin particulier de son éducation, & il entra dans le monde avec toutes les connoissances qui peuvent promettre d'y réussir. Il s'attacha successivement à plusieurs Dames de qualité, dont il releva le mérite par ses Chansons ; enfin dégoûté du monde, il se fit religieux à l'Abbaye de Montmajor, à l'âge de 30 ans, & il s'appliqua à l'étude des livres Saints.

L'on a dit cependant que par un retour d'amour propre, si naturel aux Poëtes, il rassembla dans un recueil les Ouvrages qu'il avoit composés, & qu'il les présenta à la Comtesse d'Avelin, qui étoit l'objet des Poésies de son tems.

Henri vit dans son Monastère l'*histoire* du Monge des Isles d'or ; il en connut les défauts, & il entreprit de les reparer pour la gloire de ses compatriotes. Il consulta toutes les copies qu'il put trouver, fit un extrait de la vie de chaque Troubadour à la tête de ses ouvrages, rétablit quelques endroits défectueux ; en un mot, il fit tout ce qu'il pouvoit faire avec les ressources qu'il avoit entre les mains. Nostradamus a travaillé d'après lui, & les fautes que St. Césari avoit laissé échapper ont été copiées par son imitateur, dans les *vies* des Poëtes Provençaux.

LXII. Parmi les Moines *Troubadours*, Le MONGE DE MONTMAJOR, *lou flagel dels Troubadours*, présente un exemple frappant de légéreté, d'inconstance, & de méchanceté.

Nous n'avons pu découvrir son nom, ni le lieu de sa naissance. Nous savons seulement qu'il se fit moine à l'Abbaye de Montmajor, près d'Arles. Le motif qui le conduisit dans le Cloître n'étoit point la dévotion ; puisqu'après un an de retraite, il en sortit malgré ses parens & ses Supérieurs, pour suivre les Cours des Princes du Languedoc & de la Provence, auprès desquels il fit briller son talent pour la poésie. Une Satyre piquante dictoit ses vers ; il ne s'est pas épargné lui-même, & s'il a prodigué des éloges à quelque Troubadour, c'est toujours à ceux qui ne méritoient que le blâme.

Le Monge avoit fait une description des tombeaux en marbre des Rois d'Arles, & des autres personnes illustres inhumées dans le cimétière de St. Honoré. Il ne borna pas sa Satyre à détracter les Troubadours morts ; il osa faire des vers contre les Princes de son tems qu'il accusoit de tyrannie, & il en distribua des copies. Cette indiscrétion, dit-on, lui coûta la vie. Il fut assassiné en 1355, suivant Nostradamus.

Dom Hilaire, Religieux de Montmajor, rapporte dans ses fragmens, que Dom Raphaël son confrère, lui avoit montré les épitaphes faites en l'honneur du *Monge*, & que Raimond Romieu, Poëte d'Arles, avoit composé en son honneur un chant funèbre, dans lequel il dit que le Rhône cessera de couler avant que le nom de ce Poëte soit effacé de la mémoire des hommes. Cela prouve en faveur de ses vers, mais non pas de sa conduite.

LXIII. RICARD, Seigneur de Barbesieux, & PIERRE BONIFACE de l'ancienne maison de ce nom, vivoient à la fin du quatorzième siècle. Le premier avoit une physionomie heureuse

qu'il ne dementit pas. Aucun de ses contemporains n'eut autant de génie que lui, aucun du moins n'en fit un aussi bon usage. Histoire, Mathématique, Éloquence, Poésie, tout lui étoit familier. Il s'attacha à *Claire de Berre*, fille du sieur d'Entrevènes, qui passoit pour la plus belle fille de la Provence. Il fit plusieurs Chansons en son honneur, dans lesquelles il la nommoit, *m'arma é mon corps*.

La calomnie n'épargna pas ces amans; Claire se fit Religieuse dans le Monastère de la Celle, près de Brignole, où elle mourut peu de tems après. Ricard la pleura, mais il adressa ensuite ses Chansons à une Demoiselle de la maison de Pontevès. Il fit une pièce intitulée : *Lous guizardons d'amour*.

LXIV. PIERRE BONIFACE, n'apprit les Belles-Lettres que fort tard; mais il y fit des progrès surprénans. Il fit des vers qu'il adressa à une Dame de Marseille. Celle-ci ne voulant pas l'écouter, il eut recours à des philtres, qui ne firent pas plus d'effet que les Chansons. Dégouté de sa passion, il s'adonna à la Chymie, & il s'imagina avoir trouvé la pierre philosophale. Aussi-tôt son imagination s'exalta; il composa en vers provençaux, un *Traité* des vertus des pierres précieuses. Le Monge des Isles d'or, dit qu'il étoit du nombre des Officiers de la Reine Jeanne. St. Césari au contraire dit qu'il étoit attaché au Pape, & qu'il passoit plus de tems à sa toilette, que la femme la plus coquette. Il mourut vers l'année 1383, à-peu près au même tems que Barbezieux.

LXV. ROSTAING DE BRIGNOLE se fit Moine dans l'Abbaye de St. Victor de Marseille, & s'illustra par sa piété autant que par ses talens poétiques. Il avoit lû tous les ouvrages des Poëtes qui l'avoient précédé, & il nous apprend que *le Monge* des Isles d'or, avoit été Bibliothécaire du Monastère de Lérins, & qu'il avoit trouvé, parmi les Ouvrages qu'on y conservoit, les vies des Poëtes Provençaux, composées par un Moine nommé *Hermentaire*, que ce Moine étoit de l'ancienne famille *de Cibo*, & qu'il avoit peint les environs de ces Isles : que *Hugues de St. Césaire*, Bénédictin, les rédigea ensuite, & qu'il en retrancha bien des choses inutiles & fausses.

ROSTAING ne se contenta pas de faire des vers Provençaux; il composa encore quelques éloges des *Troubadours*, les uns en vers, les autres en prose. On doit les posséder dans les Archives de Saint Victor, de même que quelques annales Ecclésiastiques qu'on lui attribue, & qui ne sont pas connues.

L'on a encore de cet Auteur, les vies de Sainte Marthe, de Sainte Magdelaine & de quelques autres Saints Provençaux. Sa vie fut partagée entre ces travaux pieux, & la pratique des plus éminentes vertus; on rapporte sa mort à la fin du quinzième siècle. Nous ne connoissons pas sur quel objet rouloient ses poésies; on doit présumer que ce pieux Religieux ne *s'occupa que d'ouvrages de piété*.

LXVI. Nous terminerons cette Dissertation par HILAIRE DES MARTINS, autre Moine de l'Abbaye de St. Victor lès-Marseille. Il étoit de la famille illustre de ce nom, qui compte parmi ses ancêtres *Jean des Martins*, dont nous dirons quelque chose en passant.

Ce

Ce Magistrat fut Procureur-général en Provence, de Louis III d'Anjou, Roi des deux Siciles; il devint ensuite Maître rational & Chancelier du Roi Réné. Sa fidélité, & son exactitude lui conservèrent cette place sous trois Rois différens.

Hilaire, doué des talens les plus décidés pour la poésie Provençale, fit des vers en sa langue; il ne nous en est point parvenu. Mais nous avons des fragmens d'une *vie des Poëtes Provençaux*, qu'il composa pour combattre les faussetés du Monge de Montmajor. Nous croyons qu'on pourroit en trouver quelque chose dans les Archives de St. Victor. Les fragmens que nous avons eus sous les yeux, sont de cet Écrivain; ils nous ont beaucoup servi dans cette dissertation, mais nous ne garantissons pas la vérité de tout ce qu'on y trouve.

Nous ne prétendons pas cependant avoir parlé de tous les *Troubadours* Provençaux. Il nous suffit d'avoir traité légèrement de ceux qui ont été les plus connus, ou dont les ouvrages présentent quelque sorte d'intérêt. Ils méritent, à ce titre, une place parmi les hommes célèbres de notre Province.

FIN.



SUPPLÉMENT ET ADDITIONS.

A

AGUT (HONORÉ D') fut reçu Conseiller au Parlement en 1597 ; il a donné des Mémoires manuscrits, qui sont dans la Bibliothèque de M. de St. Vincent, Président à Mortier. Ils contiennent l'histoire du Parlement, depuis son institution jusqu'en 1642. Voici les faits qui y sont dévelopés avec le plus d'étendue, & qu'on y lit avec le plus d'intérêt.

1°. Ceux qui ont rapport à la réformation de la Justice en Provence en 1535, aux opérations du Président, seu Commissaire du Roi pour cette réformation, qui portèrent non-seulement sur ce qui concernoit les Tribunaux, mais encore sur l'administration de la Province.

2°. Tout ce qui a rapport aux crûes des Charges, aux anciens usages du Parlement. On y voit que lorsque le Roi faisoit une crûe d'office, il vouloit que le Parlement lui envoyât clos, & cachetés les noms des personnes de la Province qu'il jugeoit les plus en état de remplir les nouveaux offices, avec leurs titres de capacité ; que le Parlement s'est maintenu dans cet usage jusqu'en 1599.

3°. D'AGUT dévelope les motifs pour lesquels le Roi Charles IX envoya en 1564 en Provence, des Commissaires tirés la plupart du Parlement de Paris, pour remplacer le Parlement de Provence, qu'il interdit dans ses fonctions. Les Huguenots avoient fait contre lui des plaintes réiterées ; elles étoient appuyées par le Comte de Tende, grand Sénéchal & Gouverneur, qui étoit faché d'avoir été dépouillé du droit de présider le Parlement. Ces plaintes portoient sur ce que le Parlement ne mettoit aucune activité à réprimer la licence, & le trouble que causoient les Catholiques ; sur ce qu'il avoit vu expirer sous ses yeux Jean Salomon, Conseiller, & un de ses membres tué dans le Cloître des Jacobins le 22 Juin 1562, parce qu'il étoit huguenot ; sur ce qu'il souffroit qu'il y eût, hors des murs d'Aix, un pin où l'on pendoit tous les jours plusieurs huguenots. La Commission dura neuf mois. Pendant sa tenue, le Roi envoya en Provence deux autres Commissaires pour informer contre les Officiers du Parlement : les détails de cette information, sont rapportés par M. d'Agut ; il en résulta une entière justification des Officiers du Parlement, & qu'ils avoient fait tout ce qui étoit en eux pour obvier aux troubles, & aux désordres. Morsan, Président à Mortier du Parlement de Paris, chef de la Commission, présida le Parlement au-dessus même du premier Président de

Foresta, encore deux ans après le rappel des Magistrats à leurs fonctions. Achile de Harlai qui, peu de tems après, fut premier Président à Paris, avoit été un des Commissaires.

D'AGUT parle ensuite des troubles de la ligue; il donne ce nom à ceux qui commencerent au mois de Juin 1588, par l'entrée à Aix du Baron de Vins, le plus ardent Ligueur qu'il y eût alors, & qui ne finirent qu'en 1594, que la ville d'Aix se soumit à l'obéissance d'Henri IV. *V.* CORRIOLIS, (LOUIS.)

Les troubles de la Ligue, & la manière dont ils ont été pacifiés sont décrits avec des détails, qui donnent bien du prix à ces mémoires; on trouve les mêmes détails sur la peste de 1629, sur les troubles de 1630 & de 1631, nommés les troubles des *Cascavaux;* d'Agut en avait été le témoin oculaire; souvent il a appaisé le tumulte, & les séditions populaires. Le 19 Septembre 1630, il sauva par le crédit que lui donnoient sa vertu & sa réputation, MM. d'Aubray & de Lapoterie, envoyés en Provence pour informer au sujet des troubles qu'avoit suscités l'Édit des élus. Le peuple avoit investi leur maison, & alloit les mettre en pièce. D'Agut rend au premier Président Vincent-Anne d'Oppéde, & au Président de Seguiran, le témoignage qu'ils n'avoient accepté la commission sur cet Édit que comme contraints, & forcés, & qu'ils furent les premiers à en donner connoissance aux Procureurs du Pays.

La translation des Cours de Justice hors d'Aix, celle du Parlement à Brignole en Février 1631, l'arrivée du Prince de Condé en Provence, envoyé pour pacifier les troubles, la belle Harangue que lui fit à Avignon le Président de Maunier le 13 Février 1631, la fin de ces troubles, & le rétablissement du Parlement à Aix le 21 Octobre 1631. (*) Les entreprises du Maréchal de Vitry, Gouverneur, ses droits & ceux des Gouverneurs fixés par les Arrêts du Conseil du 20 Décembre 1633, & du 8 Mai 1635, l'expédition aux Isles Ste. Marguerite, le commencement du Gouvernement du Comte d'Alais, son arrivée en Décembre 1637, ses brouilleries avec le premier Président du Bernet, premières causes de tous les malheurs qui suivirent, l'Édit qui établit des experts jurés en Provence, les réclamations contre cet Édit, l'établissement de la Chambre des Requêtes le 8 Mars 1641. Tels sont les faits que d'Agut continue à traiter, & par où il finit ses mémoires. Il en a été fait plusieurs copies, qui sont dans bien des Cabinets de la Province. Honoré d'Agut eut un fils nommé *Jean-Barthelemi*, qui fut reçu en sa charge en 1650, & qui étoit l'ami du Cardinal Grimaldy, Archevêque d'Aix.

Le Parlement de Provence a produit d'autres Magistrats, qui ont fait des mémoires manuscrits sur les faits rélatifs aux événemens publics, ou à l'histoire de leur Compagnie; nous avons fait un article de ceux qui sont les plus

(*) *Voy.* Laurens de Corriolis.

connus, tels que *Duchesne*, *Grimaldy*, *Regusse* & d'*Hesmivi Moissac*. On pourroit citer encore avec honneur Jean-Baptiste *de Forbin*, Marquis de la Roque, & *Melchior* son fils, tous deux Présidens à Mortier, reçus le premier en 1624 & le second en survivance à son père le 21 Novembre 1645 ; ils ont donné des mémoires sur les troubles de la Ligue & de la fronde, qui finissent en 1671 : tous deux étoient des Magistrats de réputation, & ont été députés en Cour par leur Compagnie pour plusieurs affaires importantes. Le gendre de Melchior de Forbin, *Claude de Milani*, Marquis de la Roque, reçu en survivance en la charge de son Beau-pere en 1674 a laissé aussi des mémoires manuscrits sur les usages, & les droits du Parlement. Ces mémoires finissent à l'année 1697, époque de sa mort. *Dominique de Guidi*, reçu Conseiller au Parlement en 1670, avoit travaillé avec le premier Président *Henri de Forbin d'Oppéde*, aux affaires de la Communauté de Marseille ; il fut commis ensuite par Lettres-Patentes de 1672, pour travailler avec l'Intendant aux affaires de la Province. Il a laissé des mémoires intéressans sur son travail, & sur ses opérations. Tels sont les Auteurs des principaux manuscrits, qui peuvent servir au dévelopement des faits historiques. Le manuscrit de *d'Agut* est le plus connu ; les autres ont été portés à Carpentras, avec les livres de M. de Mazaugues dont ils faisoient partie. M. de St. Vincent en a des Extraits fort étendus, faits par M. de Mazaugues lui-même.

AILHAUD (JEAN), Médecin de l'Université d'Aix, étoit de Lourmarin. Il inventa la fameuse poudre, connue sous le nom de *poudre d'Ailhaud* (*). Ce fut pour lui une mine d'or. Le public toujours avide de nouveautés, accueillit celle-ci avec enthousiasme. Ailhaud obtint un privilège exclusif, pour la faire débiter dans les principales Villes du Royaume. Les pays étrangers en demandèrent. Il y fit plusieurs envois ; & pour la faire mieux connoître, il publia en 1738 & augmenta en 1742 ; le livre ayant pour titre : *Traité de l'origine des maladies, & des effets de la poudre purgative en latin & en françois*, *in*-12. Des Bureaux de distribution furent établis par-tout. On n'y pouvoit d'abord suffire ; mais comme on se lasse enfin de tout, on est beaucoup revenu de la prévention qu'on avoit pour cette prétendue panacée, & elle paroît être à présent releguée dans les Colonies. On a reconnu que c'étoit un hydragogue, qui

(*) On prétend qu'Ailhaud n'est point l'inventeur de sa poudre, mais que s'étant établi à Cadenet, il obtint le secret de la Demoiselle Maurice, qui le tenoit de feu son père, Chirurgien-major d'un Régiment, & qu'il le perfectionna.

pouvoit avoir des effets pernicieux dans bien des cas. Cependant l'Auteur fit une fortune immenſe, & devint un des premiers Seigneurs des États de Provence, par l'acquiſition de pluſieurs terres conſidérables, telles que Mont-juſtin, Vitrolles, le Caſtellet, Entrechaux, &c., & le bel Hôtel qu'il occupoit à Aix, où il mourut en 1756, âgé de 82 ans, laiſſant ſon ſecret, & ſes biens à Jean-Gaſpard Ailhaud ſon fils, Médecin de la même Faculté.

ANTELMY (Pierre-Thomas) nâquit le 14 Septembre 1730, à Trigance, petit village de la Viguerie de Draguignan, Diocèſe de Riez, dans la haute-Provence, de Jean Antelmy & de Marguerite Antelmy. Il reçut avec ſon frère Joſeph Felix Antelmy, depuis Chanoine de Fréjus & Vicaire-général de ce Diocèſe, les premieres leçons de Grammaire & de Latinité, de Pierre Antelmy ſon oncle paternel, connu dans ſa famille ſous le nom du *Poëte*, parce qu'il a laiſſé un grand nombre de pièces de poéſie, & de littérature, qui ſont conſervées dans cette famille, & dont quelques-unes ont été imprimées dans les Mercures de ſon tems. Antelmy fit des progrès rapides ſous ce maître habile & zélé pour l'avancement de ſes neveux.

Après la mort de ſon oncle, il étudia à Draguignan chez les Pères de la Doctrine chrétienne, & y finit, à l'âge de quinze ans, ſes deux cours de Philoſophie.

Retiré à la maiſon paternelle, il s'y livra pendant quelques années à l'étude des Mathématiques ; il y joignit celle des Auteurs grecs & latins, & toutes les branches de la littérature.

A l'âge de dix-neuf ans, il alla à Lyon, où il remplit pendant quelque tems, une Chaire de Profeſſeur de Géographie, & d'Hiſtoire à l'école des gentilshommes. C'eſt là qu'il connut M. l'Abbé Boſſut, actuellement de l'Académie des Sciences, & Examinateur des Ingénieurs.

Arrivé à Paris, Antelmy ſe lia avec les plus célèbres Géomètres de cette capitale, & prit part à leurs travaux. Ses talens lui procurèrent bientôt une place de Profeſſeur de Mathématiques à l'Ecole Royale Militaire ; & peu de tems après, celle d'Inſpecteur des études. Il y fut en même-tems chargé de l'Obſervatoire qu'on venoit d'y conſtruire.

C'eſt à cette époque qu'il compoſa, ou du moins qu'il mit la dernière main à un ouvrage très-important, où il dévelopa les plus profondes connoiſſances en Mathématiques. Nous voulons parler de ſon *Traité de Dynamique*. Cet ouvrage fut préſenté à l'Académie des Sciences, qui l'approuva de la manière la plus diſtinguée, & permit qu'il fût publié ſous ſon privilège. Ce qui l'a empêché de paroître au jour juſqu'à préſent, c'eſt la difficulté de trouver des Libraires, qui veuillent ſe charger d'ouvrages, qui ne ſont à la portée que d'un très-petit nombre de lecteurs.

Les nombreuſes obſervations Aſtronomiques d'Antelmy, lui fournirent pluſieurs mémoires que l'Académie a publiés dans le Recueil, connu ſous le nom de *Mémoires de Mathématiques & de Phyſique, préſentés à l'Académie Royale des Sciences, par divers Savans, & lus dans les Aſſemblées*.

L'étude abſtraite des Mathématiques

n'empêchoit pas Antelmy de cultiver la litérature avec succès. A une mémoire extrêmement heureuse, il joignoit un goût délicat, & sûr. Il savoit par cœur les meilleurs Poëtes François & Latins. Il ne négligea point l'étude des langues modernes. L'Italienne & l'Allemande lui étoient familières. Il prouva ses connoissances en ce genre par plusieurs traductions estimées. On distingua sur-tout celle *des Fables de Lessing*, & du Poëme de *la Messiade*. Il rendit avec autant d'élégance que de fidélité la noble simplicité des unes & la sublimité des idées de l'autre.

Il avoit, au plus haut degré, l'art de communiquer ses idées. Tous ses ouvrages sont écrits d'un style clair, facile & méthodique. Ceux qui l'ont connu regrettent qu'il n'ait point été chargé, étant Inspecteur des études à l'École Royale, de faire quelques ouvrages Élémentaires de littérature ou de mathématiques; mais il auroit fallu qu'il l'eût sollicité, & Antelmy dont la modestie égaloit le talent, étoit bien loin de faire une pareille démarche.

Son cœur étoit comme son esprit simple & elevé. Il aimoit tendrement ses amis, & en étoit aimé de même. Il étoit d'un commerce doux, & facile. Il n'humilioit point par une affectation de savoir, ceux qui pouvoient en avoir moins que lui. Comme aucune connoissance ne lui étoit étrangère, il parloit à chacun son langage. Tour-à-tour Philosophe & Théologien, Chymiste, Historien, Mathématicien & homme de lettres; il parloit de tout pertinemment, & prenoit à son gré tous les tons avec tant de facilité, que chacun l'auroit pris pour être de sa profession. Personne n'eut jamais moins de prétention avec autant de droits d'en avoir. La modération & l'égalité étoient la base de son caractère. Il ignoroit l'art de se faire valoir, & il ne fut jamais recommandé que par son mérite. Sans ambition, ennemi de l'intrigue, & sachant peu faire sa cour aux hommes en place, il négligea peut-être un peu trop le soin de sa fortune; & c'est la seule chose qui lui manqua pour être le modèle des époux & des pères. Il ne prit guère plus de soin de sa santé, qu'un travail long & opiniâtre ruina enfin entièrement. Il mourut à l'âge de 52 ans, le 7 Janvier 1783; après six mois de souffrance, pendant lesquels on le vit toujours moins occupé de ses maux que d'une épouse chérie, & de cinq enfans en bas âge qu'il laissoit sans fortune.

ARCUSSIA (CHARLES D'), né à Aix vers l'année 1550, de Gaspard Vicomte d'Esparron & de Marguerite de Glandevès, Procureur du pays aux années 1596 & 1619, est Auteur d'un ouvrage curieux & rare, intitulé: *La fauconnerie de Charles d'Arcussia de Capre, Seigneur d'Esparron, contetant plusieurs Traités sur la nature, connoissance, traitement & maladies des oiseaux de proye, avec plusieurs discours de chasse, &c. & les portaits au naturel de tous les oiseaux, &c.* Rouen, Vaultier, 1643 in-4°. Ce ne doit pas être ici la première Édition, ou l'ouvrage avoit été imprimé après la mort de l'Auteur, qui auroit eu, à cette époque, près de cent ans. On peut le regarder, quant à cette partie, comme

le précurseur de M. le Comte de Buffon.

D'Arcussia avoit épousé en 1573, Marguerite de Forbin-Janson, dont le Nobiliaire de Provence n'a pas bien connu les enfans. Outre les trois qui y sont nommés, nous savons qu'il nâquit encore deux garçons de ce mariage, nommés *Melchior* & *Gaspard*, & une fille mariée à Brignole avec M. de Beaumont.

Melchior prit ses degrés en droit, & refusa une charge de Conseiller au Parlement de Provence, que son père lui avoit achetée.

Il entra dans l'Ordre des Capucins à Avignon le 18 Mars 1597, & y prit le nom de *P. Ange d'Esparron*, parce qu'il étoit né au Château de ce lieu. Son savoir l'éleva bientôt aux premières charges de son Ordre : son humilité ne lui permit pas d'accepter l'Évêché de Sisteron, dont M. de Cuppis vouloit se démettre en sa faveur. Aux talens que le P. Ange avoit pour le Gouvernement des maisons de son Ordre, il joignoit ceux de Prédicateur; il excelloit sur-tout dans les matières de controverse ses sermons opérèrent des conversions sans nombre & des réconciliations.

Louis XIII étant à Marseille en 1622, distingua de la foule le P. Ange, qui étoit Gardien du Couvent de cette ville. Jamais il ne voulut se relâcher des austérités de sa règle, malgré son âge & sa qualité d'Ex-Provincial. Il mourut étant Gardien du Couvent d'Aix, le 17 Février 1644, à l'âge d'environ 86 ans.

Gaspard son frère, le suivit dans sa retraite. Celui-ci fit profession dans le même Ordre le 14 Juillet 1612, & prit le nom d'*Archange*. Il fut bon Religieux, studieux & respectable. Il mourut au Martigues, où il étoit Gardien, le 2 Février 1659.

ARNAUD (L'Abbé), né à Carpentras, Lecteur & Bibliothécaire de Monsieur, Abbé de grand Champ, de l'Académie Françoise, & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, Historiographe de l'Ordre de Saint Lazare, mort à Paris en 1784, avoit une mémoire si heureuse qu'il n'avoit rien oublié de ce qu'il avoit lû. Il étoit enthousiaste des Auteurs Grecs. Il parloit avec chaleur & énergie; il s'étoit fait une langue particulière. On lui reprochoit de créer tous les jours des mots nouveaux, des tours de phrases inusités; & ces expressions singulières, & ces locutions bizarres, mais fortes, mais énergiques, ces mots techniques, & hors d'usage étoient cités & transmis dans les conversations; il avoit dans sa physionomie autant de feu, que dans son langage, & un ton qui en imposoit sans offenser.

Il a travaillé à la *Gazette de France*, à la *Gazette littéraire de l'Europe*, & au *Journal étranger* pendant les dernières années de cet ouvrage. On a de lui plusieurs lettres sur la musique dans les Journaux; son Discours de réception à l'Académie Françoise, & les Variétés littéraires auxquelles il a travaillé avec M. Suard, lui font un honneur infini.

ARNAUD (Joseph), né à Cucuron le 24 Août 1671, apporta en naissant un génie heureux, & annonça, dès l'âge le plus tendre, des dispositions peu communes, & un goût décidé pour les Sciences. Il fit ses premières études à Avignon, où il oublia

bientôt les leçons de piété qu'il avoit reçues de ses parens. De jeunes libertins, avec lesquels il se lia d'amitié, l'entraînèrent dans la route du vice & de la volupté. Cependant son ame, combattue par les principes de Religion, qui y avoient été gravés de bonne heure, éprouvoit quelquefois des peines que l'attrait des plaisirs adoucissoit pour un tems.

Arnaud fit un voyage à Lyon par un effet de curiosité. Il y trouva un de ses amis qui s'étoit jeté dans le Cloître; il demanda l'habit de Religieux qu'il porta pendant six mois. Mais ennuyé de cet état pénible, pour un homme qui a le cœur adonné aux passions, il y renonça; & manquant de ressources & d'argent, il courut chez un oncle, Curé dans le Languedoc, qui lui procura les moyens de faire ses études de Philosophie, d'abord à Mont-Louis en Roussillon, ensuite à Toulouse. En se rendant dans cette dernière ville, il fut surpris par la nuit dans une forêt, où il s'étoit engagé pour abréger sa route. La neige, le froid, & la crainte de rencontrer des bêtes sauvages & affamées, lui firent souffrir dans le physique & dans le moral tout ce qu'on peut s'imaginer; il arriva enfin chez un Prêtre charitable, qui lui rendit la vie par ses soins généreux.

Toulouse offrit à Arnaud des moyens de satisfaire son goût. Une jeune veuve fixa son cœur, & il éprouva combien l'amour est dangereux pour un cœur sensible. Une fièvre lente le mit aux portes du tombeau; il auroit succombé sans les soins d'un Médecin, qui connut son mal, & qui se hâta de lui prescrire le remède le plus convenable. Par ses conseils, Arnaud quitta Toulouse, & l'éloignement lui rendit la santé & la liberté.

Ce fut dans la Capitale de la Provence, que ce jeune-homme étudia la Théologie, & qu'il entra dans les Ordres sacrés, malgré sa vie licentieuse. A peine eut-il reçu l'onction sacerdotale (1695) que la Cure du Tholonet, à une lieue d'Aix, lui fut accordée. Accumulant alors crimes sur crimes, le Pasteur de ce troupeau devint bientôt un loup ravissant. Neuf années s'écoulèrent sans que Arnaud revînt à lui. Enfin, la grace se fit entendre, & autant la vie de cet infortuné avoit été licentieuse, autant sa conversion fut éclatante & solide.

Dieu choisit la nuit pour lui faire entrevoir l'horreur de ses égaremens. Arnaud ne peut se les dissimuler; il gémit, & pleure; & dès le matin, il vole aux pieds d'un Confesseur, qui l'engage d'abord à se renfermer dans le Monastère de la Trappe: ensuite ayant mieux réfléchi sur le scandale auquel il avoit donné lieu, il fut résolu qu'Arnaud resteroit dans sa Paroisse, & qu'il y édifieroit, par sa conduite, ceux qu'il avoit détournés de la bonne voie par ses mauvais exemples.

La pénitence de ce Curé dura 13 ans; il ne la termina qu'avec sa vie, qui finit le premier Novembre 1720, à l'âge de 53 ans. Nous avons extrait ces notions des mémoires de ce pénitent, qu'il écrivit lui-même par ordre du Directeur de sa conscience. Ils sont divisés en deux parties. La première est dans le style des Confessions de St. Augustin. Arnaud y déplore les égaremens

remens de sa vie. La seconde ressemble à la vie de Ste. Thérèse. L'Auteur y exalte les graces signalées qu'il a reçues du Ciel après sa conversion.

L'on a encore de lui une suite de lettres manuscrites, qui respirent la piété, & qui décélent la tendresse & la sensibilité d'une ame rentrée dans le sentier de la vertu.

ARTAUD (ZACHARIE) de l'Oratoire, né en 1694, est mort en 1758, âgé de 64 ans. Voyez *son article au Volume précédent.*

AUBERT (ANTOINE), né à Ollioules, le 21 Juillet 1693, de parens honnêtes, fut élevé à Marseille auprès de son frère consanguin, qui étoit Curé de la Paroisse de St. Martin de cette Ville. Il fit ensuite ses études de latinité dans le Collège des PP. de l'Oratoire, & c'est aux leçons de ses instituteurs qu'il dut les sentimens de Christianisme, dont il fut pénétré pendant tout le tems de sa vie. Après avoir fini ses études de Philosophie, Aubert étudia la Médecine à Montpellier, & y reçut le bonnet de Docteur. Il revint dans sa patrie, où il pratiqua son art jusques à l'année 1730. Epoque de son aggrégation au Collège des Médecins de Marseille.

AUBERT etoit Syndic de ce Corps respectable, en l'année 1734, lorsque le Roi le nomma Médecin Réal des Galères à Brest. Il se rendit en cette ville & y demeura jusques en 1753, qu'il fut rappellé à Marseille, conservant le même titre, & y apportant une réputation que le tems ne fit qu'augmenter, & qui fixa la confiance des Marseillois.

Après avoir exercé la Médecine avec distinction, Aubert fatigué, & avancé en âge, se retira hors des murs de Marseille, & renonça à la qualité de Médecin aggrégé. Mais la confiance du Public l'obligea de reprendre ses exercices, & le Collège des Médecins conserva pour son ancien confrère, les égards que son âge & ses talens sembloient exiger. Cet homme infatigable visita les malades jusqu'à ses derniers instans, & sans la chûte qu'il fit le 3 Juin 1779, à laquelle il ne survécut que quelques heures, il auroit infailliblement poussé sa carrière jusques à la plus grande vieillesse.

Ce Médecin a laissé un monument de sa piété & de sa bienfaisance, dans la ville à laquelle il devoit sa fortune. Ami de l'humanité, il voyoit à regret une classe de malheureux accablés de maladies que l'on ne traitoit point dans les Hôpitaux de Marseille. Il forma le projet d'établir une Maison de charité, destinée au soulagement des pauvres attaqués des écrouelles, du scorbut & du cancer. Ce projet fut éxécuté; le fondateur de l'Hôpital du Sauveur (*), choisit l'endroit le plus aëré & le plus sain pour construire l'édifice. On y a fait tout autour une promenade publique, & il est à souhaiter

(*) L'Hôpital, fondé par feu Me. Aubert, est dédié au Sauveur du monde, sous ce titre : *Christo in ægrotis derelictis*. Les Lettres-Patentes portant érection de cet Hôpital en assurent l'existence.

que les personnes pieuses, qui vont y respirer un air salutaire, jètent un regard de compassion sur les malheureux renfermés dans cet asile, & secondent les vœux de leur bienfaiteur.

Son zèle, pour cet établissement, ne lui fit point oublier ses parens, indépendamment des dons qu'il leur fit pendant sa vie, il leur légua en mourant tous les biens qu'il avoit recueillis de sa famille, & y ajouta une somme importante de celui qu'il avoit acquis lui-même. Nous pouvons assurer cela d'après les témoignages de MM. les Administrateurs de l'Hôpital qu'il fonda, qui furent ses exécuteurs testamentaires.

C'est à leurs soins reconnoissans que nous devons le portrait en pied du Médecin Aubert, peint par *Arnulphi* père, & son Buste en marbre, exécuté par *Foucou*, Sculpteur du Roi. La modestie de ce Citoyen bienfaisant l'avoit empêché de se faire peindre pendant sa vie. On enleva ses traits après sa mort, à l'aide d'un masque de plâtre, & les Artistes réussirent supérieurement dans la ressemblance.

Savant sans prétention, pieux & compatissant, Aubert conserva toujours la dignité de son état. Il se fit respecter de ses inférieurs, chérir de ses amis, & regretter de ceux qu'il avoit secourus pendant sa vie.

(*Article communiqué.*)

AUDIBERT, (LOUIS ANTOINE) né à la Ciotat en 1734, fit ses premières études dans sa patrie, ayant fini son cours de Philosophie à Marseille, il fut à Montpellier, où il étudia la Médecine & prit ses dégrés. Il revint alors à la Ciotat, où il passa quelques années, & se fit aggréger ensuite au Collège des Médecins de Marseille; il a pratiqué la Médecine dans cette ville jusques en l'année 1774, qu'il se retira dans sa patrie, où il est mort le 15 Juin 1783.

Ce Médecin joignit à l'étude de sa profession, la passion de la musique & des vers. Quelque tems après son aggrégation au Collège de Marseille, il alla à Paris, espérant y être placé par le secours de M. Marin, son compatriote, qui possédoit alors des places honorables dans la Capitale.

Comme il n'avoit aucun des talens nécessaires pour réussir dans ce pays, il fut conseillé de revenir en Provence, & exposé à faire son voyage à pied, parce qu'il avoit employé tout son argent à acheter non des livres de Médecine, mais une grande quantité de pièces de musique. On pourvut à ses besoins; il partit, & revint dans sa patrie, où il occupoit ses loisirs à solfier, à racler de la basse, & à faire des vers. On a de lui deux pièces imprimées : *La Conquête du Port Mahon*; & *Louis XV sauvé* in-4°.; ouvrages très-médiocres. Il a laissé en manuscrit beaucoup de traductions des pseaumes de David. Les deux passions des vers & de la musique le dominoient à un point qu'il récitoit des vers dans sa dernière maladie, & qu'il est mort en chantant.

C'étoit un homme fort-extraordinaire; il parloit avec peine & niaisement : cet embarras paroissoit tenir de la bêtise, & n'en étoit pas. Il avoit de l'esprit, mais un esprit concentré qu'il falloit deviner. Il étoit bon Médecin sans le paroître; & ses Confrères les plus célèbres, appellés en consultation

avec lui à la Ciotat, étoient étonnés de sa sagacité à voir, & à traiter les maladies. Ajoutons à son éloge, qu'il étoit de la vertu la plus sévère, qu'il observoit les devoirs de la religion, avec la plus grande exactitude, & qu'il est mort victime de son zèle & de son humanité. Une maladie épidémique, ayant emporté son respectable Confrère M. Cruvelier, il se livra tout entier aux soins des malades de l'Hôpital, contracta la maladie & en mourut.

On a encore de ce Poëte des *Stances sur la mort de la feue Reine*, in-8°., Marseille 1768. Une Ode à M. de Belloi, Evêque de Marseille, pour le jour de sa fête, 1760. Une Épître au P. Claude-Marie, fameux Prédicateur Capucin, in-8°. 1767.

Nos manuscrits nous fournissent le nom d'un *Audibert*, Curé des Pennes, qui s'est rendu recommandable par ses vertus, & que la voix du peuple a canonisé.

B

BALECHOU, dont nous avons parlé à la page 52 du Vol. précédent, s'appelloit *Jean-Joseph*, & non pas *Nicolas*, comme nous l'avons dit. Il étoit né en 1715, & non pas en 1719. Plusieurs Biographes ont fait la même erreur que nous, quant à ses noms de Baptême, parce qu'ils ont pris la lettre N pour l'initiale du nom de *Nicolas*. Cependant on ne peut méconnoître ses véritables noms, qui sont gravés au bas de quelques-unes de ses Estampes.

BARRAS (SEBASTIEN), né à Aix en 1670, parut dès son enfance, avoir les plus plus grandes dispositions pour le dessin. Ses parens ne pouvoient séconder ses talens, à cause de la médiocrité de leur fortune. Mais M. Boyer d'Aiguille, dont nous avons parlé au Vol. précédent, cet amateur dont la mémoire vivra éternellement, prit le jeune Barras auprès de lui, & lui donna lui-même les principes du dessin, de la gravure, & de la peinture, Barras y fit des progrès si rapides que son Mecène, enchanté de ses productions, l'envoya à Rome pour s'y perfectionner. Barras y fréquenta les bonnes écoles; il copia d'après l'Antique, & riche de ces arts, dont l'Italie s'est conservé une espèce de souveraineté, il retourna dans ses foyers pour les mettre en usage.

Les premières gravures qu'il fit à Aix, sont le portrait de Philippe V, Roi d'Espagne, celui de M. du Luc, Evêque de Marseille, & celui du P. Pagi. Il composa ensuite plusieurs estampes, d'après les plus habiles peintres; il aimoit sur-tout les productions du Flamand Jean Miel, qu'il prit sou-

vent pour modèle. Les connoiſſeurs admirent dans les ouvrages de Barras, une correction de deſſin, & une pureté dans le burin qui n'eſt pas ordinaire.

La peinture lui doit auſſi quelques morceaux curieux. Parmi ſes tableaux, on peut donner le premier rang au ſuperbe plafond qu'il a peint dans la Salle principale de l'Hôtel d'Argens à Aix. Cet ouvrage préſente une heureuſe facilité, & il étale tout ce que l'art du Peintre a de plus ſéduiſant dans la ſcience des plafonds.

Barras mourut à la fleur de ſon âge en 1706. Ses ouvrages furent vendus à ſa mort à des prix exhorbitans, & ils ſont aujourd'hui auſſi rares que précieux.

BASTIDE (César), frère de Jean-Joachim, dont nous avons donné l'article à la page 62 de la première partie des Hommes illuſtres, entra dans l'Ordre des Minimes, & ſe diſtingua dans le miniſtère Evangélique. Il prêcha avec applaudiſſement dans les premières Chaires de Marſeille & de la Province, ce qui le fit ſurnommer à juſte titre, le *Chryſoſtome Provençal.* Il mourut le 5 Décembre 1761, dans la 73me. année de ſon âge, & la 53me. de ſa profeſſion.

BASTIE, (Jean Joseph Fougasse d'Entrechaux de la) Evêque de St. Malo, né à Avignon en 1704, mort le 31 Janvier 1767, âgé de 63 ans, a donné au public une *Inſtruction paſtorale ſur les SS. Anges gardiens*, 1758, in-12. Le Courier d'Avignon fit ſon éloge après ſa mort.

BENAT (François de Gerard de), dont nous avons parlé fort brièvement au Vol. précédent, page 74, étoit fils d'un Gentilhomme de Marſeille, où il nâquit en 1727. Il prit le parti des armes, & fut Officier dans le Régiment Lyonnois, Infanterie. La foibleſſe de ſa ſanté ne lui permettant pas de continuer le ſervice, il revint dans ſa patrie, & ſe livra au goût dominant qu'il avoit pour la littérature. Il eſt Auteur d'un ouvrage .... &c. &c.

Il mourut d'une phthiſie pulmonaire le 15 Juin 1763, dans la 36me. année de ſon âge. Quelque tems auparavant, il avoit perdu une épouſe aimable qu'il fit enſévelir à la Cathédrale avec cette Épitaphe ſur ſa tombe.

Sicut umbra præteriit.
Quem præoccupavit pia & dilecta Conjux
Catharina de Joannis;
Hunc ſibi & ſuis, elegit tumulum
Franciſcus de Gerard de Benat,
Anno ſalutis 1752.

BLAISE DE BRIGNOLE (Le Père), Religieux Capucin, fait le ſujet de cet article. La vanité & la corruption des mœurs ne placent dans la claſſe des véritables grands hommes, des hommes illuſtres, de ces hommes

dont le nom a mérité de passer à la postérité, que ceux qui se sont distingués dans les Sciences, la littérature ou les arts, ou qui, suivis d'armées nombreuses, ont ravagé ou dépeuplé le monde sous le nom de guerriers, de généraux ou de conquérans. Elles ne disent rien de ces hommes modestes, qui, dans des travaux obscurs & pénibles, ont consacré leur vie à l'amour de la patrie & de l'humanité; ou si elles en parlent, c'est bien souvent pour nous les offrir, moins comme des modèles, que comme des hommes singuliers.

Quel est l'Écrivain qui, sans craindre la censure des philosophes du siècle, oseroit, par exemple, porter ses regards dans le fond d'un Cloître pour y chercher la vertu paisible, & la produire dans ses écrits à côté de ces hommes célèbres, à qui la vanité ou l'opinion ont érigé des Autels dans la mémoire des hommes, & qui souvent n'ont dû leur illustration & leur célébrité qu'au hazard qui les a fait connoître, à l'adulation qui a exagéré leurs vertus ou leurs qualités, ou au mensonge qui leur en a souvent attribué qu'ils n'avoient pas?

Ce Recueil, destiné à perpétuer la mémoire des Provençaux, qui honorèrent leur patrie, doit renfermer, sans exception, le nom de tous ceux qui l'ont honorée, de quel état qu'ils ayent été, & de quelle manière qu'il l'ayent honorée. Un martyr de la patrie, & de l'humanité vaut mieux que l'homme qui, martyr de son ambition ou de sa curiosité, va chercher la mort sur un champ de bataille, ou consumer ses jours dans la recherche des secrets de la nature.

On ne sauroit donc nous blâmer de donner une place dans ce Dictionaire au P. Mondon, Capucin, homme peu connu aujourd'hui à la vérité, & qui de son tems ne s'est fait connoître, pour ainsi dire, qu'un moment. Mais est-ce là une raison pour laisser son nom dans l'oubli? C'est aux amis de l'humanité que nous consacrons cet article: il n'est pas fait pour ceux qui ne voient la vraie grandeur que dans les vanités du siècle.

Le P. *Jacques Mondon*, nâquit à Brignole en 1585, de André Mondon, & de Marquise de Bellon; il prit l'habit de Capucin en 1604, & fut connu, dès ce moment, sous le nom de *P. Blaise de Brignole*. Lorsque ses vertus le faisoient respecter, son intelligence & son activité l'élévoient insensiblement aux différens emplois de l'Ordre: en 1629, il étoit Vicaire du Couvent de son Ordre à Aix.

Dans le mois de Juillet de cette année, la contagion apportée par les Armées, qui revenoient du Piémont, se manifesta dans cette ville. Une partie de ses habitans prit la fuite: le Parlement prononça un Arrêt, par lequel il ordonna aux Provençaux de les recevoir par-tout où ils se retireroient, sans les obliger à faire quarantaine. Cette loi, aussi sévère que peu réfléchie, pouvoit répandre la contagion dans tous les lieux où les habitans d'Aix se réfugièrent. La Providence veilla dans ces circonstances sur la Provence & le fléau, dont elle la frappoit, ne se communiqua pas autant qu'il y avoit lieu de le craindre; les habitans d'Aix furent reçus par-tout, excepté dans quelques lieux. Martigues fut un de ceux qui les ré-

fusèrent ; (*) le peuple s'y souleva à l'approche des fugitifs.

Avant de quitter la Ville, le Baron d'Oppède, premier Président au Parlement, & Chef du Bureau de Santé, s'occupant des moyens propres à procurer aux malades les secours spirituels & temporels qui leur étoient nécessaires, s'adressa au Gardien des Capucins. Celui-ci offrit, avec un zèle qui est d'autant plus héroïque, qu'il est plus rare dans ces circonstances désastreuses, sa Communauté entière, alors composée de trente Religieux, & lui proposa d'en appeller trente autres, si les premiers succomboient dans leurs travaux ; enfin tous les Religieux de la Province, si cela étoit nécessaire.

D'Oppède & les membres du Bureau de Santé, pénétrés de reconnoissance, acceptèrent cette offre. Six Religieux, conduits par le P. Blaise, se rendirent aux infirmeries que l'on avoit construites, près de la rivière de *l'Arc*. Deux Prêtres de l'Oratoire voulurent se joindre à eux ; mais plus pieux qu'intrépides, ils se retirèrent quatre ou cinq jours après. Pere Blaise & ses confreres restèrent donc seuls avec quelques Officiers de la ville, qui, peu de tems après, eurent ordre de se retirer. Alors le Pere Blaise, fut chargé en chef de l'Intendance générale du dedans & du dehors des Infirmeries. Ce détail immense que l'on confioit à ce vénérable Religieux seul, anonçoit la haute idée que l'on avoit de ses talens & de sa fermeté.

Environné de morts & de mourans ; portant d'une main charitable des secours spirituels, des remèdes & des alimens aux pestiférés, retranchant sur sa nourriture, la majeure partie des honoraires que l'administration municipale y avoit attachés, intrépide à l'aspect du danger & du nombre des malades qui grossissoit tous les jours, encourageant les uns, consolant les autres, établissant & maintenant par-tout un ordre admirable, le P. Blaise remplissoit, dans ce vaste tombeau, plus effrayant encore que la mort même, les fonctions du Sacerdoce & de la Magistrature politique. L'Administration & le Parlement avoit déposé dans ses mains le pouvoir absolu & sans appel, d'ordonner : il ne s'en servit jamais qu'avec sagesse.

Les Infirmeries n'étoient composées que de cahutes de bois, faites à la hâte & sans ordre. Le P. Blaise se convainquit que celles pour les *suspects* étoient placées dans un lieu humide, & par conséquent mal-sain ; qu'elles étoient trop voisines de celles des pestiférés ; il les fit transporter ailleurs. A l'entour des cabanes des malades & des suspects, il fit placer celles des soldats, de manière qu'on ne pouvoit ni entrer, ni sortir sans être vu, arrêté & interrogé. Dans le centre de ce vaste champ, il fit dresser, pour la célébration des SS. Mystères, un Autel que tous pouvoient voir sans sortir des cabanes. L'étendue du local se prêtoit à cette disposition, & le P. Blaise en profita avec autant d'activité que d'intelligence. Cet ordre

(*) La raison pour laquelle la Ville du Martigues ne voulut pas les recevoir, c'est que huit ans auparavant, étant affligée du même fléau, le Parlement défendit à ses habitans de sortir de leur territoire ; cet Arrêt leur parut être une loi qui les devouoit à la mort ; & en 1629, ils userent de réprésailles.

merveilleux prévint ou remédia à beaucoup de malheurs.

Au bruit des changemens, apportés dans les réglemens établis par le Bureau de Santé, le Parlement envoya des Commissaires, qui admirèrent l'ordre, la propreté & la tranquillité qui régnoient dans cet asile de douleur. Après une conférence qu'ils eurent ensemble, ils rendirent une ordonnance, unique peut-être dans son genre, mais certainement bien glorieuse pour celui qui en étoit l'objet. Ils nommèrent le P. Blaise, Intendant-Général des Infirmeries, avec injonction à tous les sains & malades de lui obéir, sous peine de la vie, lui conférant le pouvoir de châtier & de punir les coupables. Pour l'exécution & le maintien de ce nouvel ordre, les Commissaires firent dresser un échafaut, & donnèrent la vie à un prisonnier, à condition qu'il rempliroit les fonctions d'Exécuteur des hautes-œuvres. Cette Ordonnance fut imprimée & affichée à toutes les avenues. Le P. Blaise fut donc revêtu dans cette partie, de toute l'autorité du Parlement. Ceci se passoit au mois d'Octobre 1629.

Le 22 du même mois, les Tribunaux de Justice sortirent de la ville, après avoir pris les mesures les plus convenables pour la guérison des malades, & pour la conservation de ceux qui ne l'étoient pas. La Grand-Chambre du Parlement se retira à Salon; la Tournelle & les Trésoriers de France, à Pertuis; la Cour des Comptes, à Toulon; & ensuite à Brignole, la Sénéchaussée à Tretz.

Cependant la contagion faisoit les plus grands ravages; presque toutes les maisons de la ville étoient infectées; les premières Infirmeries ne furent plus assez vastes pour contenir les malades; on les logea dans plusieurs maisons du Fauxbourg. Les pauvres que l'on y logea, périssant de froid, se revoltèrent contre leurs gardes: le peuple se mutina & voulut sortir de la ville. On ne trouvoit plus personne pour enterrer les morts; ou pour soigner les malades. Enfin, on étoit déterminé à arborer la bannière noire, & à abandonner la ville.

Dans cette affligeante extrémité, M. de Coriolis, devenu chef du Bureau de la santé, depuis le départ des Tribunaux de Justice, se rendit aux barrières qui avoient été établies, entre la ville & les Infirmeries, & demanda une conférence avec le P. Blaise.

Celui-ci fut d'avis qu'il falloit commencer par purifier la ville en employant des parfums, & plus forts & plus fréquens; qu'il falloit loger dans les maisons Religieuses, les malades de la campagne. Pour la sépulture des morts & le soin des malades, il offrit trois à quatre cens convalescens, qui étoient aux Infirmeries. Il releva le courage des membres du Bureau, & leur assura que le mal étant dans sa plus grande violence, il étoit vraisemblable qu'il ne dureroit plus long-tems. Ce qu'il conseilla fut exécuté; ce qu'il avoit prévu, arriva.

Dès le mois de Mai 1630, le mal fit moins de ravages, le nombre des malades diminua. A la fin du mois d'Août, la libre entrée fut donnée à la ville. Le P. Blaise resta aux Infirmeries jusqu'à Noël, pour y soigner les convalescens; ce jour-là, il rentra dans son Couvent, suivi du Peuple qu'il avoit soigné avec tant de zèle, & des Administrateurs qu'il

avoit si bien secondés.

Pour conserver la mémoire de la conduite héroïque du P. Blaise, & des confrères qui s'étoient devoués avec lui, & dont trois étoient morts martyrs de leur charité, les Administrateurs dressèrent un Procès-Verbal très-circonstancié, qu'on déposa dans les Archives de la ville.

Cette contagion enleva à la ville d'Aix, ou à son territoire, environ treize mille personnes, dont le plus grand nombre mourut dans les bras du P. Blaise ou de ses confrères. C'étoit le huitième fléau de ce genre que la Provence éprouvoit depuis l'an 1348.

Le premier Septembre 1630, l'on fit une procession générale pour rendre graces à Dieu de la santé qu'il avoit rendue à la ville. Le Conseil Municipal fit vœu de la renouveller tous les ans à pareil jour: pour mieux conserver la mémoire des services que les Religieux Capucins avoient rendus dans ces circonstances malheureuses, on voulut en fixer la station dans leur Eglise: contens d'avoir été utiles, ils refusèrent cet honneur. La station fut alors fixée chez les PP. Minimes, qui avoient eu une infirmerie dans leur maison.

Les PP. Capucins ne bornèrent pas là leur zèle. Peu de jours après, le Gardien vint apporter aux Administrateurs 1500 livres, que ses Religieux avoient épargnées durant quatorze mois de travaux, sur les fonds destinés à leur nourriture. Ce fut alors un spectacle bien touchant de voir le pauvre, humble & désintéressé, qui avoit mérité les récompenses les plus glorieuses, à qui on ne demandoit & qui ne devoit aucun compte, le disputer en générosité avec le riche & le puissant pénétré de reconnoissance, & qui refusoit ce qu'on venoit lui offrir avec tant de noblesse.

Le P. Blaise vécut encore 23 ans dans la pratique des vertus, respecté par le peuple & honoré de l'estime des grands & de la confiance de son Ordre. Il fut élevé à des emplois qui exigeoient une piété tendre & éclairée, beaucoup de tenue dans les affaires, & la science très-difficile de savoir commander aux autres avec sagesse & justice. Il mourut à Brignole le 4 Octobre 1653.

BONAVENTURE (LE PERE) de Carpentras. Une anecdote singulière l'a illustré autant que ses ouvrages. Lorsqu'il étoit novice Capucin à Avignon, les Jésuites dédièrent une Thèse au Vice-Légat, qui aimoit les Capucins. Ne voyant point de ces Religieux dans l'assemblée, il en fut surpris, & en demanda la raison aux Jésuites, qui répondirent qu'ils n'avoient point été invités, parce que uniquement occupés de la piété, ils ne se soucioient pas de paroître dans les actes publics & scientifiques. Le Vice-Légat, envoie tout de suite deux de ses gens au couvent. Le Gardien & le professeur, de concert, conviennent d'y députer le frère Bonaventure : le novice se trouvoit dans ce moment à la ville avec le frère quêteur. On lui envoie ordre de se rendre incessamment à la Thèse pour y argumenter. Il se présente dans la salle, salue modestement la compagnie, & quitte sa béface. On lui présente le *Programme* en lui demandant s'il argumentera : *il le faut bien*, répondit-il, *puisqu'on me l'a ordonné*. Son tour étant venu, il commence par un compliment qui ravit tout le monde. Il fait ensuite deux argumens; & au troisième,

sième, il embarrasse l'Ecolier & le Cathédrant. Le Vice-Légat appelle le novice pour l'embrasser, & dit ensuite aux Jésuites : mes Peres, si un jeune *Capucin, enséveli, selon vous, dans l'oraison, qui n'est point préparé, & qu'on trouve à la quête, argumente si bien, que ne feroient pas les autres?* Cet événement fit grand bruit, & les Jésuites offensés s'en souvinrent long-tems.

Ce Religieux étoit né à Carpentras, en l'année 1586, de Toussaint Barbier, & de Magdeleine de Broduno, honnêtes Citoyens. Il reçut au baptême le nom de son père, qui l'envoya faire ses études à Avignon, où il obtint toujours les premieres places. Né avec un corps au-dessous de la taille médiocre, & une complexion foible, mais avec un esprit délié & un génie vigoureux, les Sciences sembloient n'avoir pour lui aucunes difficultés. Les progrès qu'il y fit, étonnoient ses Maîtres. Après son cours de Philosophie & de Théologie, un oncle, à qui il étoit confié, voulut qu'il prît les degrès. Il soutint ses Thèses avec un tel succès, que, contre l'usage, il fut tout-de-suite agrégé à l'Univerfité, à la réquisition des Professeurs, qui disoient hautement que c'étoit un second *Pic de la Mirandole*. Il reçut donc le bonnet & la robe de Docteur, âgé seulement de 19 ans, & retourna chez lui chargé d'applaudissemens & d'éloges qu'il aurait bien voulu éviter. Plus effrayé qu'énorgueilli de ses talens, il ne pensa qu'à les cacher dans la retraite. Dès le lendemain, il alla se jeter dans le couvent des Capucins, & en reçut l'habit le 11 7bre. 1605. Deux ans seulement après son entrée en religion, n'étant encore que Clerc, il fut nommé Professeur au couvent d'Aix, où il se fit bientôt connoître, & considérer de tout ce que cette Ville renfermoit de Savans & de Gens de mérite. Le Président du Vair le voyoit presque tous les jours, & voulut être son Parrain à la célébration de sa première messe. Jacques & Gabriel Fontaine, & Merindol, Professeurs de Médecine, eurent des liaisons étroites avec lui, & assistaient quelquefois, avec plaisir, à ses leçons, qu'il ne discontinua jamais, malgré le mauvais état de ses poûmons, & le dépérissement de sa santé.

Dans les momens que l'enseignement & les exercices de Communauté, dont il ne se dispensa jamais, lui laissoient libres, il s'occupa en faveur de ceux qui ne pouvoient faire l'acquisition du grand & excellent ouvrage de controverse, de Bellarmin, à en faire le précis ou *compendium*, où rien d'essentiel n'est omis; il renferma dans un petit in 8°. toute la substances des 3 vol. in-fol. Il n'eut pas le temps d'abréger le 4e. volume. Dès son vivant, on s'empressa d'avoir des copies de cet ouvrage. En les multipliant, on multiplia aussi les fautes. Pour en rétablir le vrai texte, & empêcher qu'on ne le défigurât encore davantage par la suite, Antoine Barbier, Chanoine de Carpentras, frère de l'Auteur, se détermina à faire imprimer l'original, en 1653, avec une épître dédicatoire au Cardinal Bichi, à quoi l'Imprimeur a ajouté un abrégé de la vie du Père Bonaventure, qui étoit mort à Aix le 7 Août 1612. Voici le titre entier de son ouvrage.

Eminentissimi Cardinalis Bellarmini controversiarum de fide compendium : omnibus Concionatoribus, Parochis, Catechistis & Apostolicarum excursionum Æmulatoribus utilissimum. Arelate, apud

Franciscum Mesnier, 1653. On rapporte des choses merveilleuses de sa mémoire; entr'autres, qu'il savoit par cœur les leçons du Martyrologe de tous les jours de l'année. Il n'avoit que 27 ans à sa mort, & moins de huit ans de religion.

BŒUF (Joseph de), reçu Conseiller en la Cour des Comptes à Aix en 1707, Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, est mort en 1755, avec la réputation d'un habile Magistrat & d'un grand Astronome. Nous n'avons pas connoissance des particularités de sa vie; nous ignorons aussi s'il a composé quelque ouvrage.

BONTEMS, dont nous avons parlé au premier Volume, nâquit en 1626, & reçut le nom d'*Alexandre*. La Baumelle, dans le IIIe. Tome des *mémoires de Madame de Maintenon*, assure qu'en 1686, le fidèle Bontems fut un des deux témoins, choisis par Louis XIV, pour assister à la bénédiction de son mariage secret avec cette Dame. Quoique ce fait ne soit pas généralement avoué par les Historiens, nous le répétons sur l'autorité de cet Auteur, comme une marque bien honorable de la confiance que ce grand Prince avoit accordé à Bontems. Il mourut le 17 Janvier 1701, laissant *Louis-Alexandre*, qui succéda à ses charges, & y ajouta encore celle d'Intendant, Contrôleur-Général des Bâtimens de la Reine. Celui-ci mourut le 22 Mars 1742, à l'âge de 75 ans. Louis XV daigna tenir sur les Fonts Baptismaux le fils de ce dernier, auquel il donna son nom de *Louis*, & laissa réunies sur sa tête les charges du père & de l'aïeul.

BORELY (Louis-Joseph-Denis), de Marseille, de l'Académie des Belles-Lettres de cette Ville, des Arcades de Rome, mort dans sa patrie le 6 Avril 1784, à l'âge de 53 ans, s'est fait estimer par les qualités qui constituent l'homme aimable. Favorisé des biens de la fortune, il s'attacha à faire des heureux; les indigens pleurèrent à sa mort leur bienfaiteur; les Artistes leur Mecène, & les Savans leur ami. M. Audibert, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, a rendu à ses vertus l'hommage le plus vrai & le plus sincère. C'est à cet éloge que nous renvoyons nos lecteurs.

BURLE DE RÉAL DE CURBAN (Balthasar de), Docteur de Sorbonne, Abbé de Lure, né à Sisteron le 6 Janvier 1701, fut Chanoine de St. Merry, & mourut le 10 Novembre 1774: il a donné au public une *Dissertation sur le nom de famille de la Maison qui regne en France, en Espagne, sur les deux Siciles, & dans les États de Parme & de Plaisance*. Il fut aussi l'Éditeur de la *Science du Gouvernement*, composée par son oncle.

C

CAMPION (Jean-Charles-Michel), Directeur-général des Fermes en Provence, nâquit à Marseille le 28 Septembre 1734, d'une famille originaire de Normandie. Elevé à Paris, dans le Collège de Louis le Grand; il trouva

parmi ses condisciples, quelques compatriotes, & nombre de jeunes Gentilshommes des premières familles du Royaume. Son caractère & ses mœurs lui acquirent l'amitié des uns & des autres ; & c'étoit un spectacle attendrissant de voir encore, sur la fin de ses jours, ses anciens condisciples s'informer de sa demeure, dès leur arrivée à Marseille, courir se jeter dans ses bras, & lui prodiguer les témoignages du plus sincère attachement.

Le jeune Campion, à peine sorti des études, eut le malheur de perdre son père ; ses talens personnels, le besoin s'avancer, & ses protections lui obtinrent à l'âge de 19 ans, la place de Contrôleur-général des Fermes à Antibes ; il fut ensuite transféré à Orléans ; il s'acquit dans ces deux villes l'estime de tous les citoyens honorables. Son goût décidé pour les Arts, & ses productions poétiques lui firent accorder une place d'Associé dans l'Académie de sa Patrie.

En 1776, il fut nommé à la place de Directeur-général des Fermes en Provence : ce choix non-seulement applaudi, mais prévenu par le desir de ses compatriotes, satisfit tout à la fois le vœu de son cœur, & celui de ses amis.

Dans l'exercice de cette place, Campion fut du petit nombre de ceux qui ont prouvé de nos jours, que l'homme de lettres, & l'amateur des Arts, peut être en même tems homme de Finances.

Il sacrifioit aux Muses par délassement; mais scrupuleux à remplir les devoirs de son état, il avoit sû les accorder avec ses goûts par une sage distribution du tems qu'il y consacroit. L'Académie s'empressa de lui donner la première place vacante.

D'un caractère également conciliant & humain ; il mérita la confiance de ses Supérieurs, en faisant respecter leurs droits sans nuire aux intérêts du commerce ; son aménité & son affabilité le firent également chérir de ceux qu'il représentoit, & de ceux qui venoient réclamer ses bons offices auprès de la Compagnie des Fermes.

Né avec un cœur extrêmement sensible, on le vit souvent acquitter de ses propres fonds, des amendes que ceux qui les avoient encourues étoient dans l'impossibilité de payer. Il mettoit tant de délicatesse dans ses procédés, qu'ils auroient été ignorés, si la voix de la reconnoissance ne les eût publiés. L'anecdote suivante peint le caractère bienfaisant de ce vertueux citoyen.

Il avoit contracté l'habitude de se promener avant son dîner : méditatif de son naturel, il choisissoit de préférence les Lisses extérieures. Il y rencontra un jour dans un endroit écarté, un homme essouflé, qui tâchoit vainement de se charger d'un fardeau pesant. A l'air effaré de cet homme, il imagine qu'il se trouve mal ; il court à lui, tenant un flacon d'eau de Cologne à la main, & il l'excite à en prendre quelques gouttes. *Eh M.* s'écrie l'inconnu ! *je crains de rencontrer les employés, aidez-moi plutôt à recharger mon ballot* ; le Directeur l'aide en effet, en lui disant avec un sourire propre à le rassurer, *mon ami ! tu ignores à qui tu te confies.*

CAMPION vivoit de préférence avec une société d'amis choisis, & c'étoit tous ceux qu'il avoit eus de sa plus tendre jeunesse. Toujours égal, tendre & compatissant, il prenoit leurs intérêts avec tant de chaleur, que cet excès nuisoit souvent à sa santé. Il aimoit à les rassembler

à sa table : sa gaieté se communiquoit à tous ses convives, & l'on n'y éprouvoit d'autre contrainte que celle des bienséances, qui offrent un nouveau. plaisir. Au milieu de ce genre de vie que les Arts agréables, les amusemens honnêtes, & les occupations utiles varioient tour-à-tour, & rendoient assez doux pour désirer d'en prolonger les cours, Campion fut frappé d'apoplexie le 29 Mars 1784; il y succomba deux jours après entre les bras d'un frère digne de lui, entouré de ses amis. Quelque tems avant sa mort, appercevant auprès de son lit, un de ses anciens condisciples, également connu par sa droiture & par sa charité, il le fixe attentivement; Campion avoit perdu l'usage de la parole, mais son regard expressif est entendu de son ami; il s'approche : le moribond saisit sa main, la joint à celle de son plus ancien domestique, & les serre en les fixant tendrement. C'étoit un legs, que l'amitié faisoit à la probité, en faveur d'un serviteur fidèle. Ce digne ami s'en est acquitté en recevant ce domestique dans sa maison.

Les ouvrages de Campion sont restés en manuscrit; son Poëme du Loiret, ou *la Peinture en paysage*, qu'il composa pendant son séjour à Orléans, est une Galerie de tableaux champêtres, où le goût dans le choix des sujets, les connoissances & l'enthousiasme des beaux arts se manifestent à chaque instant avec autant de grace, que d'énergie.

Il avoit composé plusieurs morceaux de société, dignes d'être avoués par les maîtres de l'art.

Le plus considérable, & le dernier de ses ouvrages, est le *Poëme sur la destruction de l'Horloge de l'Arsenal de Marseille*; le patriotisme l'avoit guidé dans cette production; il y avoit habilement amené tous les traits, toutes les actions des plus vertueux citoyens, ainsi que les travaux des gens de lettres de sa patrie. On s'apperçoit aisément à la lecture de ce Poëme que son ame se dilatoit en rendant hommage à ses compatriotes. Campion qui dessinoit & gravoit d'une manière au-dessus de ce qu'on a lieu d'attendre d'un amateur, avoit orné ses productions Poétiques de dessins, & de gravures qui devoient en enrichir l'édition. Il avoit également gravé plusieurs vues d'Orléans & des environs, ainsi que divers portraits de ses amis; ce n'est qu'entre leurs mains qu'il confioit cette collection nombreuse & recherchée des connoisseurs. M. Audibert a écrit son éloge pour l'Académie, & la voix publique a partagé les regrets de ses confrères.

CHABAUD (JOSEPH), né en 1707 . . . . . En lui attribuant *le Parnasse Chrétien*, nous avons voulu dire seulement qu'il est le Compilateur & l'Éditeur de cet ouvrage : mais nous pouvons assurer que les pièces qui sont de lui ne déparent pas ce pieux Recueil.

La France littéraire rapporte sa mort au 11 Mars 1762, le nécrologe de l'Oratoire plus digne de foi, la fixe en 1766, à Soissons. Chabaud étoit entré dans cette Congrégation le 9 Avril 1733, âgé de 26 ans.

CHAIX (THOMAS), né à Tarascon, entra fort jeune chez les Grands-Carmes, où il s'appliqua à l'étude de l'Écriture Sainte & des Belles-Lettres. Après avoir enseigné pendant sept ans

la Théologie & la Philosophie, ses infirmités l'obligèrent de discontinuer, & de se retirer au Couvent de Mazargues, petit village au territoire de Marseille. Il mourut en cette ville, au mois d'Octobre 1768, âgé de 72 ans. Il est Auteur d'un livre, intitulé : *De l'excellence de la dévotion au St. Scapulaire de Notre-Dame des Carmes*, in-12, & de deux *Odes*; l'une *sur la mort du Maréchal de Villars*, couronnée en 1735, par l'Académie de Marseille; & l'autre *sur le Jugement dernier*, qui remporta le prix des Jeux Floraux.

CHAPUIS (Jean), fils d'un Négociant de Marseille, nâquit en cette ville en 1639; & étant entré dans l'Oratoire à la fin de ses humanités, il y mit si bien à profit ses talens, qu'il devint un des meilleurs Prédicateurs de cette Congrégation; mais malheureusement la mort le surprit à l'âge de 36 ans, pendant le cours du Carême qu'il prêchoit dans la Cathédrale de Grénoble en 1677; le pieux Cardinal le Camus, qui avoit conçu la plus haute idée des talens, & des vertus du Pere Chapuis, continua lui-même la Station, & fit, à son premier Sermon, le plus parfait éloge de l'Orateur, qui faisoit l'objet de ses regrets.

C'est de lui qu'a voulu parler le P. Lamy, dans *son huitième Entretien sur les Sciences*, lorsqu'il a dit : » nous avons perdu depuis peu de » tems dans cette Maison (de Grénoble) un excellent homme, qui » avoit tous les talens de la prédica- » tion, la netteté & la pureté du » langage, la force des mouvemens, » mais insinuans, qui gagnoit tout le » monde, une déclamation libre & na- » turelle, des gestes riches, la voix » belle, forte & distincte; il joignoit » à ces talens qui lui étoient communs, » avec plusieurs autres Prédicateurs, » une piété singulière. Il ne se pro- » posoit que la conversion des pécheurs, » choisissant pour sa matière ce qui » les pouvoit toucher plus vivement. » Il puisoit ordinairement ses pensées » dans les livres de piété, comme dans » Grenade, dans les Instructions Chré- » tiennes, dans les Sermons du Pere » le Jeune, & dans les autres livres » qui ont de l'onction. Il ne se servoit » de son éloquence que comme d'un » flambeau qui dissipoit l'obscurité; il ne » savoit ce que c'étoit que de briguer » les Chaires illustres ou riches; il alloit » où il étoit appellé, ou plutôt il » suivoit l'esprit de Dieu, & quand il » arriva ici pour y prêcher, il demeura » caché dans une solitude où il se rem- » plit de Dieu, se préparant à son mi- » nistère par la pénitence, jusqu'à ce » qu'il parût en Chaire. Pendant le » cours de ses prédications, il n'avoit » commerce avec le monde que dans la » nécessité, achevant dans ses entretiens » particuliers ce qu'il avoit commencé » dans les prédications. On ne le vit point » dans les Assemblées, où les Prédica- » teurs détruisent tout ce qu'ils ont dit » en Chaire. Sa vie étoit pénitente; il » préparoit ses sermons avec le soin qu'il » devoit; mais c'étoit principalement » en les arrosant de ses larmes, & » demandant à Dieu par ses prières. » » qu'ils fissent l'effet qu'il en attendoit, Il étoit frère cadet du Pere Claude-François Chapuis, Prêtre de l'Oratoire comme lui, lequel décéda à Marseille,

au mois de Novembre de l'an 1679, dans la cinquantième année de son âge. Celui-ci avoit beaucoup d'esprit, & un talent marqué pour l'Architecture, la Peinture & l'art de tourner; talent qu'il avoit perfectionné à Rome, où il avoit passé plusieurs années, à l'Hôpital St. Louis: de retour en Provence, ce fut lui qui donna le dessein de la façade de l'Eglise de l'Oratoire de Marseille, qui passe par un des meilleurs morceaux de la Province en ce genre. Le célébre Pere Plumier, Religieux Minime, dans sa Préface de *l'Art de tourner*, parle du Pere Chapuis comme d'un homme, qui, outre la connoissance parfaite qu'il avoit de l'Architecture, possédoit éminemment la science du Tour, dans l'exercice duquel, dit-il, » il s'exerce avec tant d'in- » dustrie & de délicatesse, qu'il n'y a » rien de rare & de beau dans cet Art, » qui ne puisse être l'ouvrage de ses » mains. Je lui suis d'autant plus obligé, » ajoute-t-il, que lui ayant communi- » qué le dessein que j'avois sur le Tour, » il ne m'incita pas seulement à le sui- » vre, mais encore il m'aida de ses » lumières & de ses propres expérien- » ces pour l'exécuter, &c. &c. »

CLAPIERS (Luc de), Marquis de Vauvenargues, mourut le 28 Mai 1747, âgé de 32 ans, suivant la lettre du Chevalier de Vauvenargues, son frère, qui nous a été communiquée par M. A. * *.

COLOMB (N), né à Seillans, dont il étoit Co-seigneur, mérite une place parmi les Littérateurs de la Provence. L'amour des Lettres, bien loin d'augmenter sa fortune, la diminua considérablement; & l'on peut dire que ce qui devoit contribuer à son avancement, nuisit à sa famille.

Colomb avoit été de bonne heure dans la Capitale, faire admirer ses productions poétiques. Il réussissoit à merveille dans le genre Dramatique; & il se flattoit d'être admis à l'Académie Française, lorsque la mort l'enleva à Paris, en 1756 ou 1757.

Nous connoissons de cet Auteur, 1°. une *imitation des Odes d'Anacréon*; 2°. *le Triomphe de la force*.

CORRIOL (Hyacinte de), Avocat, naquit à Digne, en Provence, en 1705, d'Honoré de Corriol & de Magdeleine Joubert de Barcelonnette. Ses derniers aïeux issus d'une famille noble, mais peu riche, avoient exercé la Médecine dans leur Patrie, & y avoient toujours joui de la plus haute considération.

Corriol fit ses études classiques au collége de Digne, & les fit avec cette supériorité qui annonce le génie. Ses maîtres ne tardèrent pas de s'appercevoir qu'il avoit les plus heureuses dispositions pour les Belles-Lettres, & pour la Poësie. Peu porté à suivre la profession de ses pères, un goût naturel pour le Barreau le décida à venir à Aix, y étudier en Droit, & y prendre des grades. Une fortune médiocre, toujours suffisante pour le sage qui a le bonheur d'en connoître le prix, & de la préférer aux projets d'une opulence souvent chimérique, le ramena dans sa patrie, & les premières années de sa jeunesse y furent consacrées à l'état honorable d'Avocat, dans lequel il s'acquit la réputation la plus distinguée. Il plaidoit avec beaucoup d'esprit & de graces; aussi ac-

couroit-on en foule au Palais pour l'entendre, toutes les fois qu'il devoit parler. Il avoit l'art de se rendre toujours agréable, même dans les affaires les plus abstraites; mais dans celles où l'enjouement & le badinage pouvoient trouver quelque place, il étoit rare que la décence du Tribunal soutînt le sérieux du Juge; & l'on sait bien que la cause ne perd rien, quand le Magistrat rit pendant que l'Avocat plaide. Aussi profond Jurisconsulte, qu'éloquent Orateur, ses avis dans les affaires épineuses, qui venoient à l'appui des causes que l'on déféroit à ses conseils, furent rarement réprouvés par les Tribunaux qui les jugèrent sur ses Mémoires ou ses Consultations.

Une famille peu nombreuse, & une aisance honnête dans ses facultés, lui permirent de se livrer à ce goût naturel qu'il eut toujours pour la poësie. Tous les genres lui furent familiers; mais il excella sur-tout dans celui de l'Ode. On en connoit quatre de lui: celle *sur les avantages de la Société*, qui remporta le prix à l'Académie des Belles-Lettres de Marseille en 1737. Une autre *sur le tems*, qui mérita l'Amaranthe à l'Académie des Jeux floraux de Toulouse en 1744. Une troisième *sur le rétablissement de la santé du Roi*, qui lui valut une seconde couronne à l'Académie de Marseille; & la quatrième, *sur le sommeil*. Ces quatre pièces sont dignes des plus grands éloges.

Corriol étoit aussi aimable dans la société, qu'il étoit essentiel dans sa profession, & recommandable par son amour pour les Muses & par les lauriers qu'il avoit cueillis dans leurs Temples. C'étoit l'ame des premières compagnies de Digne, par son enjouement, ses saillies, & par l'agrément qu'il savoit répandre dans les conversations. Ses contemporains le regrettent, & ses amis le pleurent encore. L'on n'a jamais oublié dans cette ville, combien il a contribué à rendre agréables les fêtes multipliées que M. Dubarrail, Officier Général qui y commandoit, y donna en 1747, par ses impromptus, ses chansons, & ses bouquets aux Dames; & ces talens divers étoient d'autant plus précieux chez lui, qu'il ne se répétoit jamais.

Les qualités du cœur de Corriol ne le cédoient pas à celles de l'esprit. Ami chaud & sincère, il faisoit ses délices de l'amitié. Je me ferai toujours une vraie gloire d'avoir eu part à la sienne; il contoit avec beaucoup de graces; ce qui eût été un défaut chez un autre, se tournoit en agrément chez lui. Il bégayoit un peu; & cette difficulté de langue sembloit donner de l'apprêt aux saillies de son esprit. Il n'avoit jamais rien que d'agréable à dire; & après les conversations les plus simples, aucun assistant ne se retiroit qu'extrêmement content de soi, parce que tous avoient été charmés de lui.

Qui penseroit qu'un tel homme eût dû rencontrer, dans le cours d'une vie qui fut toujours heureuse & tranquille, pour lui, un de ces instans tristes & fâcheux, à l'influence desquels la philosophie n'eut jamais rien à opposer? Il avoit été nommé par le Roi, premier Consul de Digne en 1746; & c'est dans le cours de la même année, que l'irruption des Allemands en Provence jeta le trouble & l'épouvante dans ces quartiers. Le service de l'approvisionnement, pour un corps d'armée considérable, cantonné dans cette petite ville & des

environs, ne se faisoit pas assez vîte au gré du Général qui y commandoit; mais ce n'étoit pas la faute du Consul. Ce Commandant, inquiet sans doute pour raison d'une position ou désavantageuse ou pénible, fit à Corriol une de ces querelles ordinairement plus familières à cette nation alors ennemie, qu'à celle qu'il avoit sous ses ordres en Provence. Les termes durs & déplacés ne furent pas épargnés dans cette scène désagréable. Corriol rentre chez lui comme en triomphe, accompagné des personnages les plus Notables de la ville, & des Militaires même les plus qualifiés, qui tous plus mortifiés encore que lui, firent de leur mieux pour le tranquilliser, & le consoler de l'impression qu'avoit pu faire sur lui un procédé si déplacé & peu fait pour un homme de son mérite, & moins encore pour un Administrateur irréprochable. C'étoit le soir, il se couche, & s'éveille le lendemain matin avec la barbe, les sourcils, les paupières, la juste moitié enfin de tous les cheveux de son corps, blanche comme neige, l'autre moitié n'ayant rien perdu de sa couleur naturelle, & étant toujours demeurée noire. C'est à ce Lieutenant-Général que succéda à Digne, dans le Commandement, ce même Dubarrail, qui l'avoit accueilli avec tant d'égards, & qui l'avoit comblé des politesses les plus distinguées. Corriol fut bien dédommagé dans la suite de ce petit désagrément, qui n'eut jamais d'autre cause, qu'un instant de mauvaise humeur d'un Commandant, excusable dans sa position, par le redoublement de l'estime, de la considération, & de l'attachement sincère que lui témoignerent dès-lors ses concitoyens, & tous ceux qui avoient l'avantage de le connoître. Cet homme estimable est mort à Digne, en 1751, à la 46e. année de son âge. Il avoit épousé Claire Martin, demoiselle aimable, & remplie de mérite, & dont l'union n'avoit pas peu contribué à rendre agréable à son Epoux, le cours d'une trop courte carrière.

(*Art de M. Dageville.*)

CORRIOLIS (LOUIS DE) étoit fils d'Honoré de Corriolis, & d'Anne de Pinelli. Il prit d'abord le parti des armes, & il perdit une jambe au service; mais ensuite il fut pourvu de la Charge de Conseiller au Parlement de Provence, le 3 Octobre 1554.

En 1568, Gaspard Garde, Baron de Vins, Père du fameux chef des Ligueurs, étant mort, le Parlement écrivit au Roi, pour le prier de nommer Louis de Corriolis à sa Charge de Président à Mortier. Le Parlement fit à cette occasion le plus grand éloge de ce Magistrat, loua ses talens & son courage dans les rencontres difficiles; & le Roi lui accorda sa demande. Corriolis fut reçu Président, le 2 Octobre de la même année.

Pitton, dans son histoire d'Aix, fait une mention très-honorable de Louis de Corriolis, de sa prudence & de ses lumières, qui furent si utiles, & en tant d'occasions, au Grand-Prieur, le Duc d'Angoulême, Gouverneur de la Provence.

La peste s'étant déclarée à Aix en 1586, Louis de Corriolis refusa de suivre l'exemple des autres Magistrats, qui s'éloignèrent de la ville. Ce Président demeura dans ce lieu de désolation avec 4 ou 5 Conseillers au Parlement, qui l'aidèrent à maintenir le bon ordre, &

à

à veiller à la police. Auſſi la contagion ceſſa-t-elle bientôt par les ſoins & par la prudence de ces Patriotes zélés.

En 1589, Henri III étant mort pendant les fureurs de la ligue, le Préſident de Corriolis ſe retira à Pertuis, & échappa à la malice de ſes ennemis. Là, avec 16 Conſeillers & l'Avocat-Général de Maunier, il établit un Parlement Royaliſte ou Anti-ligueur. Le Duc de la Valette, frère du Duc d'Epernon, Lieutenant-Général & Commandant en ſon abſence, ſe trouvoit alors dans cette ville. Il y fit aſſembler les Etats, qu'il compoſa de Gentilshommes attachés au parti du Roi. Corriolis autoriſa les Etats, & ouvrit le Parlement le 29 Août 1589, par un diſcours dans lequel il déploya toute ſon éloquence, pour prouver qu'Henri IV étoit le vrai & légitime Roi de France. Ce Magiſtrat reçut le 11 octobre ſuivant, le ſerment de fidélité du Duc de la Valette, & de tous ceux qui avoient compoſé les Etats; & il rendit des Arrêts contre les Membres du Parlement qui étoient reſtés à Aix, attachés à la ligue.

Les Etats aſſemblés écrivirent, peu de tems après, à Henri IV, pour lui repréſenter le zèle & les ſervices de Corriolis, & demandèrent pour lui la Charge de premier Préſident, vacante par la mort de Jean-Auguſtin de Foreſta. Le Roi écrivit les choſes les plus obligeantes à Corriolis; il lui diſoit qu'il n'avoit point de ſerviteur plus fidèle que lui; mais ayant promis la place qu'il lui demandoit à *Artus de Prunier*, Préſident au Parlement du Dauphiné, il offrit à Corriolis la Préſidence du Parlement Royaliſte du Languedoc. Le Parlement de Pertuis s'étant retiré à Manoſque, en 1589, enſuite à Siſteron en 1591, Artus de Prunier s'y rendit avec les Lettres de Premier Préſident, & Corriolis ſe retira à Avignon.

De Prunier ne demeura que quinze mois en Provence; il fut rappellé en Dauphiné en 1592, & le Parlement Royaliſte retourna à Manoſque, le 15 Juin de la même année.

Le Duc de Savoie, étant venu en Provence en 1590, fut déclaré Commandant ſous l'autorité de l'Etat & Couronne de France, de la Sainte Union, & du Duc de Mayenne. Louis Ducheſne, dont nous avons donné l'article en ſon lieu, & Antoine de Thoron, Magiſtrat d'une grande vertu, firent ſi bien, que le Duc de Savoie ſe retira, & que le Parlement revint à l'obéiſſance du Roi, de même que le Comte de Carcès.

Le Parlement de Manoſque ſe réunit à celui d'Aix, le 8 Juin 1594. D'Antelmy, qui le préſidoit, depuis le rappel d'Artus de Prunier, reçut le ſerment de Louis Ducheſne, & ce dernier reçut celui des autres Magiſtrats. Bientôt après, Louis de Corriolis retourna d'Avignon à Aix, & y tint le Parlement juſques en 1597. A cette époque, le Roi ayant donné la Charge de premier Préſident à Guillaume du Vair, Corriolis retourna à Avignon, où il mourut en 1600.

L'on a écrit que Corriolis quitta Aix par dépit; mais les Auteurs contemporains nous aſſurent, au contraire, qu'il refuſa la première Préſidence; & qu'à ſon refus, le Roi la préſenta à M. *le Camus de Pontcarré*, Conſeiller d'État. Celui-ci ne l'ayant pas acceptée, S. M. en pourvut M. Duvair, qui préſidoit une Chambre Souveraine, établie à Marſeille. Il eſt certain que M. Duvair prêta

serment entre les mains de Louis de Corriolis, qui ne se retira à Avignon, qu'après l'avoir installé. Henri IV ne cessa d'écrire à Corriolis de la manière la plus affectueuse, & il lui témoigna le cas qu'il faisoit de lui, en donnant à son fils Laurent, des Lettres Patentes, pour être reçu au Parlement de Provence, sans service préalable, & à l'âge de 25 ans. Aussi le Parlement déclara, en enregistrant ces Lettres, que c'étoit *sans tirer à conséquence, & attendu les services importans rendus par son père.*

Louis de Corriolis avoit recueilli des Arrêts, que Duperier a insérés dans ses ouvrages. Il avoit été marié quatre fois.

CORRIOLIS (LAURENT DE)[*], Baron de Corbières, fils du précédent, & de Marguerite de Rolland de Réauville, sa 2e. femme, nâquit en 1576, & fut reçu Président à Mortier le 5 Juin 1601.

La peste s'étant déclarée en Provence en 1629, le Parlement quitta la ville d'Aix. Une partie des Magistrats fut s'établir à Salon, & plusieurs autres, à la tête desquels étoit Laurent de Corriolis, furent envoyés à Pertuis, pour y établir une Chambre de Justice, & pour juger les appels des causes des lieux situés au delà de la Durance. Il ne tarda pas d'y avoir une rivalité entre le Parlement de Salon, & la Chambre de Pertuis. Le motif en fut, que le Premier Président, Vincent-Anne de Forbin d'Oppède, qui présidoit à Salon, prétendoit que Corriolis ne devoit point aller de chez lui au Palais en robe rouge, les jours d'Audience; mais qu'il ne devoit prendre cette robe qu'au Palais.

La peste ayant cessé, les deux Chambres se réunirent à Aix, en Septembre 1630. L'aigreur subsista entre d'Oppède & Corriolis. Ce dernier accusa d'Oppède d'avoir contribué à l'envoi de l'Édit, qu'on nomma l'Edit des Élus, parce qu'il rendoit la Provence, un pays d'Élection. Cependant d'Oppède ne s'étoit chargé de cet Édit, que contraint & forcé, s'il faut en croire les Mémoires du Conseiller d'Agut. Quoiqu'il en soit, l'Édit des Élus souleva la ville d'Aix. La sédition éclata le 26 Septembre 1630. Les plus mutins prirent pour marque distinctive, un grelot attaché au ne courroie, d'où ils furent nommés : *Leis Cascavéous.*

Ces troubles causèrent bien des désagrémens au Président Corriolis. Il fut décrété d'ajournement par un arrêt du Conseil du Roi, du 5 Décembre 1630. En 1631, le Roi envoya deux Commissaires, pour faire informer sur ces troubles. Le Parlement fut transféré à Brignole, d'où il ne revint que le 21 Octobre 1631. Corriolis fut privé de ses biens & de sa Charge par un Arrêt du Conseil, du 29 Décembre 1632, prononcé par défaut, le Roi y étant. Six autres Magistrats, qui avoient été cités en Cour, se représentèrent, & furent disculpés. Corriolis auroit pu se justifier de même s'il se fût représenté; mais il passa en Espagne, où il donna des leçons publiques de Droit; il revint ensuite en France, & suivit en Languedoc, le Parti de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Le Cardinal de Richelieu fit expédier contre lui une Lettre de Cachet; il fut enfermé à la tour de Bouc, où il est mort avec les sentimens du plus grand courage & de la plus parfaite résignation. Il étoit aveu-

gle depuis 1628. Tous ses contemporains avouent qu'il étoit doué des plus rares qualités, & qu'il possédoit les connoissances les plus vastes.

Le Roi rendit ses biens & sa Charge à son fils *Honoré de Corriolis*, même avant la mort du père, par un Arrêt du Conseil du 17 Décembre 1641, qui justifie *Laurent*.

CROISET (JEAN) est mort le premier Février 1738, âgé de 82 ans. Nous avons donné sa vie au volume précédent.

CROZE (MARIE DE), nâquit, à Marseille, de parens nobles en 1628, & fit profession en 1644 au Monastère des Dames Bénédictines de la Celle, dont elle fut ensuite la Reformatrice.

Ce Monastère respectable par son ancièneté, & par l'éclat des vertus des Religieuses qui l'habitoient, avoit mérité, pendant plusieurs siècles, les bienfaits & la protection des Princes, & attiré la vénération & l'estime du peuple : c'étoit la retraite des filles de qualité, qui vouloient renoncer au monde. Mais lorsque Marie de Croze y obtint une place, les choses étoient bien changées; le relâchement s'étoit introduit dans cette Maison, & les Religieuses n'avoient plus de recluses que le nom. Elles eurent soin de diminuer leur nombre pour augmenter leurs revenus. En 1476, on n'y comptoit que quarante Religieuses & dix Converses, ce qui faisoit la moitié du nombre auquel elles étoient dans le tems de ferveur. Bientôt après, elles se réduisirent au nombre de vingt-quatre, & ce fut alors qu'elles firent bâtir de petites maisons dans l'enclos du jardin, où elles vécurent séparément avec leurs femmes de chambre, leurs domestiques, &c. Il y avoit même des logemens, pour les étrangers, qui venoient leur faire des visites fréquentes. Les Dames de la Celle, si l'on en croit un Auteur contemporain, [Borelly *vie de M. d'Authier*], ne se distinguoient plus que par les couleurs de leurs jupes, ou par le nom de leurs amans; elles se promenoient avec eux hors de l'enceinte de leurs murs, & elles bornoient l'exercice de leur état à assister aux offices avec assez d'irrévérence. Elles ne portoient de l'habit Monastique qu'un petit voile, qui étoit placé avec coquetterie, & qui servoit plutôt à désigner une femme galante qu'une fille consacrée au Seigneur.

Les Supérieurs avoient tenté inutilement de reformer ces abus. Dès l'année 1372, on avoit fait quelques tentatives infructueuses. Il étoit réservé à M. d'Authier, & à Marie de Croze de terminer une entreprise aussi délicate, & qui devoit éprouver beaucoup d'oppositions.

Cette Marseilloise vivoit comme ses autres compagnes. Elle avoue dans la la lettre qu'elle écrivit à M. d'Authier après sa conversion, que « les galans ne lui » manquoient pas, & qu'elle étoit assez » folle pour abandonner son divin époux » & pour courir après les ajustemens cri» minels qui accompagnent la galanterie, » qu'elle se poudroit, qu'elle se frisoit, » se mettoit du fard, & que dans cet » état elle sortoit du Monastère, n'ayant » de l'habit monastique qu'un petit voile » qui lui servoit à cacher une enflure » qu'elle avoit au front. » Elle se plaint aussi d'avoir permis que l'on tirât son portrait sous cet ajustement.

La conversion de cette Religieuse

dépendit d'une de ces circonstances que l'on attribue communément au hazard, mais que la Religion annonce avoir été amenée par un effet de la grace. Marie de Croze étoit née sensible; son amant lui fit un affront qu'elle ne put supporter sans émotion. L'effet que produisit son trouble fut si violent qu'elle tomba en défaillance, à laquelle succèda une maladie qui la conduisit aux portes du tombeau.

Dans cet intervalle, M. d'Authier faisoit des efforts pour ramener le bon ordre dans le Manastère de la Celle. Marie de Croze s'adressa à ce fondateur, & ces deux personnages furent bientôt d'accord sur les moyens qu'il y avoit à prendre pour la réforme de cette maison. A la vérité, les Religieuses s'opposèrent à toutes leurs démarches, & maltraitèrent M. d'Authier, même dans sa maison de Brignole, où elles vinrent en furie, déchirer, brûler ses papiers, & briser ses meubles.

Bien loin de se décourager, d'Authier conseilla à Marie de Croze de les ramener par la douceur. Trois ou quatre consentirent à garder la clotûre, & ce zélé Missionnaire partit pour Paris dans l'intention d'y perfectionner son ouvrage. Il y fut à peine arrivé, qu'il écrivit à Marie de Croze de venir à l'Abbaye du Val-de-Grace, où la réforme fut conclue. Le Cardinal Mazarin, Abbé de St. Victor, y donna son consentement le 22 Janvier 1658, & obtint des Lettres-Patentes de S. M. pour autoriser cette réforme.

Les Religieuses employèrent toutes leurs ressources, pour empêcher l'enregistrement de ces Lettres au Grand Conseil. M. d'Authier obtint qu'elles seroient enregistrées au Parlement de Provence; & pour cet effet, il se rendit à Aix en 1660, dans le tems que la Reine Mère étoit en cette Ville. Marie de Croze revint de Paris avec deux Religieuses du Val-de Grace: Arrivées à Aix le 30 Mars de la même année, elles furent logées chez les Dames de la Visitation, & quelque tems après elles prirent possession de le nouveau Monastère. Le 3 Avril suivant, Marie de Croze prit l'habit de la réforme, sous l'étroite Observance de la régle de St. Benoit, & le nom de *Sœur Marie du St. Sacrement*. Elle mourut trois mois après, c'est-à-dire, le 28 Juin 1660, à l'âge de 42 ans, avec la consolation d'avoir établi une maison qui, dans la suite, est devenue le séjour de la paix & de la vertu

D

DEMANDOLX DE LA PALUD (MAGDELAINE), célèbre par le procès de Gaufridy, Curé des Acoules, dont nous avons parlé au Volume précédent, paroit avoir d'abord été dupe de sa naiveté; ensuite accoutumée à un genre de vie qui tenoit du merveilleux, elle dut se faire un plaisir de continuer à passer pour sorciere. Nous allons rapporter en abrégé son histoire.

Gaufridy, que le seul desir de satisfaire une passion brutale rendit criminel, jeta les yeux sur cette fille. Elle réunissoit aux graces extérieures une dévotion

assez coumune aux jeunes personnes de son sexe; & la fonction de Directeur, donna toujours un grand ascendant sur les personnes qui abandonnent toute leur confiance à celui qu'elles ont choisi pour les diriger.

MAGDELAINE écouta les leçons de Gaufridy ; ce séducteur adroit lui inspira l'amour du vice, sous les dehors apparens de la vertu; le Parlement de Provence, convaincu de la séduction, fit grace à celle qui en avoit été la victime, lorsqu'il condama Gaufridy au dernier supplice.

Si Magdelaine de la Palud eût vécu dans la suite avec la modestie, & la retenue qui convenoient ; si elle eût passé ses jours dans la retraite & le silence, il n'y auroit eu aucune nouvelle information, & le Parlement ne l'auroit pas condamnée. Mais elle joua de nouveau le personnage de Magicienne & le peuple, toujours crédule, ne manqua pas de lui attribuer les malheurs qu'il éprouva, & de la citer devant les Juges qui l'avoient déja absoute.

Épouvantée de l'accusation, Magdelaine s'adressa aux Religieux de la Trinité d'Aix ; elle leur fit un don de sa Chapelle de N. D. de Grace, & elle s'enfuit avec un Prêtre Italien. Arrêtée, conduite aux prisons, interrogée, elle fait le détail de sa vie, qui paroît être celle d'une sainte. Les témoins appellés au procès, rapportent tous des faits extraordinaires, & persistent à la déclarer sorcière. Enfin, la Cour jugea qu'elle seroit enfermée *dans un Monastère entre quatre murailles pour y passer le reste de ses jours.* L'Arrêt est du 17 Juillet 1663.

E

EMERIGON (BALTHASARD-MARIE), est mort le 2 Avril 1784, à l'âge de 70 ans, & non pas 1783, comme on l'a dit au Volume précédent, par erreur Typographique.

ETIENNE (FRANÇOIS D'), Seigneur de St. Jean de la Salle & de Montfuron, fut reçu au mois de Décembre 1562, Conseiller au Parlement de Provence; il devint ensuite Président aux Enquêtes, le 9 Novembre 1575, lors de la seconde création de la Chambre des Enquêtes, près le Parlement de Provence, & enfin il fut Président à Mortier en 1585. (*) Le Baron de Vins fit enfermer d'Etienne à l'Archevêché avec le Président Louis Duchesne, à cause de leur attachement à Henri IV. D'Etienne fut ensuite à Avignon, où il mourut en 1592, âgé de 44 ans.

(*) Cet article corrige quelques erreurs qui s'étoient glissées dans le Volume précédent, au mot *Etienne*. Nous devons ces corrections à un Magistrat éclairé, qui joint au savoir, la modestie & le talent de se faire admirer, sans vouloir permettre qu'on le nomme.

Il étoit neveu d'Etienne, Prévôt de la Métropole d'Aix, lequel refuta publiquement la fausse Doctrine que Saint-Chaumont, Archevêque d'Aix, prêcha dans son Eglise le jour de Noël de l'année 1563.

Saint Chaumont ayant ensuite abandonné son siège pour être Calviniste, le Chapitre demanda sa place pour d'Etienne. Mais le Roi le nomma en 1568 à l'Evêché de Gap, dont l'Evêque s'étoit aussi déclaré Huguenot: d'Etienne mourut avant d'être sacré.

Gabriel d'Etienne, fils de *François*, fut Président à Mortier, comme son père. C'est lui qui a donné au public les *Décisions* recueillies par *François Dufort* savant Jurisconsulte, & les a augmentées de notes explicatives & bien rédigées.

F

FLOQUET (JEAN-ANDRÉ), Ingénieur Hydraulique, né à Cadenet & mort à Paris le 18 Décembre 1771, fut chargé en 1740 de la reprise du Canal de Provence, commencé pour la première fois en 1507, & depuis repris souvent & toujours sans succès. Il avoit le génie & l'activité nécessaires pour le faire réussir. Il écrivit à ce sujet. 1°. *Un Traité ou Analyse du Canal projeté pour dériver une partie des eaux de la Durance*, in-8°. 1741. 2°. *Explication des moyens proposés pour faciliter la construction du canal de Provence*, in-4°. 1742. 3°. *Devis des ouvrages à faire pour la construction du canal en Provence*, in-4°. 1746. 4°. *Canal de Provence & son utilité*, in-8°. 1750. 5°. *Canal de Richelieu en Provence*, in-8°. 1752, &c.

Le résultat de l'examen du produit de ce canal, se trouve monter à deux millions 600,000 liv. & celui de la dépense à huit millions, 400,000 liv.

FORESTA (JEAN DE), de la noble Famille de ce nom, établie en Provence, nâquit en 1474. Dès son enfance, il montra des dispositions pour l'étude des lettres, & du mépris pour le monde; une douceur & une humilité peu ordinaires à son âge présageoient celles dont il seroit doué dans la suite. Parvenu à un âge plus avancé, il instruisit ses condisciples des vérités de la Religion, les édifiant par ses discours & par ses exemples. Dès qu'il eut atteint l'âge de vingt & un ans, c'est-à-dire, en 1495, il quitta entièrement le monde, & reçut l'habit des Religieux de l'étroite Observance de St. François.

A peine fut-il reçu novice, qu'il ne mit plus de bornes à son zèle, remplissant ses devoirs avec la plus sévère exactitude; étant toujours le premier aux offices du Chœur & du Cloître, & n'étant jamais plus content que lorsqu'il faisoit quelque chose qui contrarioit ses sens.

Après avoir reçu les Ordres sacrés, il se proposa de ne plus sortir du Cloître, & de renoncer à toute conversation mondaine: mais Catherine d'Arragon, fille du Roi d'Espagne, le fit sortir de sa solitude, en le nommant son Directeur. Il est aisé de présumer que cette Reine devint bientôt un modèle de vertu, sous la con-

duite du saint personnage. Le Roi d'Angleterre, Henri VIII, son mari, vivoit pour lors avec elle dans la plus grande union; ayant eu le malheur de s'attacher à Anne de Boulen, dont il avoit eu une fille extrêmement belle, il conçut le dessein de l'épouser, & de répudier sa femme sous quelques prétextes qu'il voulût faire croire valables. Foresta, pour lequel le Prince avoit une grande vénération, ayant été consulté, répondit au Roi que ce divorce étoit contraire aux préceptes de la Religion. Mais le Roi, qui vouloit être obéi, le fit renfermer dans un cachot, & lui fit offrir tout ce qui pouvoit tenter la cupidité d'un homme pour l'engager à favoriser ses vues. Quelques brillantes que fussent ces offres, elles ne purent l'ébranler: tel que le Saint précurseur de J. C. De Foresta, eut la noble hardiesse de reprocher à ce second Hérode ses crimes d'adultere & d'inceste, dont il alloit se souiller: & les malheurs qu'il attireroit sur son Royaume. Henri VIII, étouffant alors tous les principes de vertu qu'il avoit reçus dans sa jeunesse, n'imagina d'autre moyen pour assouvir sa passion, que de se séparer de l'Eglise, lui & tout son Royaume. Il fut soutenu dans son projet par Hugon Latimar, qui pour défendre sa cause eut avec de Foresta une dispute publique, dans laquelle, au lieu de raisons valables, il ne proféra contre de Foresta, que des injures. Ce St. Religieux n'en fut point affecté; il souffrit patiemment tout ce que Latimar dit contre lui; mais il s'éleva hautement lorsque cet héréſiarque osa insulter le Pape & le saint Siège, & il lui répondit, avec véhémence, comme un défenseur zélé d'une bonne cause. Les raisons que de Foresta allegua parurent si convaincantes à Henri VIII qu'il rompit l'Assemblée dans la crainte que le peuple n'adoptât les sentimens du pieux Cordelier. Il fit de nouveau charger de chaîne Foresta qui fut resserré dans un cachot encore plus affreux que celui qui lui avoit servi de demeure. On l'en tira le 22 Mai 1538, pour subir l'exécution de la Sentence que le Sénat d'Angleterre rendit à la réquisition d'Henri VIII, par laquelle de Foresta fut condamné à périr par les flammes; il fut suspendu par les bras à une double potence, & l'on alluma sous lui un grand feu que des Bourreaux prenoient soin d'attiser avec de la poudre à canon. Ce fut dans cet horrible tourment que ce glorieux Prêtre reçut la couronne du martyre à l'âge de 64 ans.

(*Extrait de sa vie, dédiée à M. Jean-Augustin de Foresta, Comte Palatin Président au Parlement de Provence, parent de ce saint personnage. Par M. Augery Prêtre. Aix* 1652, in-12.)

G

GAILLARD (NOEL), né à Aix après le commencement du dernier siècle, étudia en droit, & prit ses degrès dans l'Université de sa patrie. La réputation qu'il se fit dans le Barreau lui mérita la confiance générale. Il étoit Syndic de Robe du Corps des possédans-fiefs; & en cette qualité, il fit

des *Remontrances de la Noblesse de Provence au Roi, pour la révocation des Arrêts de son Conseil, portant réunion à son domaine des terres aliénées & inféodées par les Comtes de Provence, avec les preuves tirées de leurs Testamens, & de plusieurs Actes authentiques*, imprimées à Aix 1669, in-fol. qui eurent leur effet. Cet ouvrage qui mérite nos éloges, par la manière dont il est écrit annonce des recherches immenses, des connoissances profondes, & une patience admirable par la lecture des anciens titres, qui y sont cités & même transcrits en entier. Ce Jurisconsulte, mourut dans l'exercice de ses fonctions en 1695, âgé de 82 ans. Il avoit été Procureur du pays, Assesseur en 1652.

GAILLARD (Renaud de), Sieur de Chaudon, Avocat au Parlement de Provence, frère du P. Gaillard étoit l'aîné de 18 enfans. Il est Auteur de de différens Contes dans le goût ceux de la Fontaine, & de quelques Poésies sacrées; entr'autres des *Paraphrases en Vers héroïques sur les livres de la Sagesse, des Proverbes, de l'Ecclesiaste & de Job*. Il a fait aussi des Poésies provençales: il mourut à Aix au mois de Mai 1706, âgé de 66 ans. On lui attribue faussement le *Noël des Bohémiens*, traduit de l'Espagnol par Louis Puech. V. Puech.

GALÉAN, ajoutez *Charles-Hyacinte-Antoine de Galéan*, Prince du St. Empire, Duc des Issarts, Comte Palatin, Chevalier honoraire de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem; Commandeur des Ordres Militaires de St. Maurice & de St. Lazare en Savoie, Chevalier de l'Ordre de St. Hubert au Palatinat du Rhin, & de celui de l'Aigle blanc de Pologne; Grand-Maître de la Maison & de la Cour de l'Electeur de Bavière, l'un de ses Conseillers intimes & d'Etat actuel, Membre des Académies de Leipsic, de Milan, de Florence, de Cortone, de Nîmes, d'Arras, de Beziers, des Arcades de Rome, de la Société Royale de Londres, & désiré dans toutes celles, où ses talens étoient connus, fut enlevé aux Savans & aux Lettres le 1er. Avril 1778 à Manheim, dans la 41me. année de son âge.

GASSENDI DE CAMPAGNE (Esprit de) étoit de Digne, & petit neveu du fameux Philosophe de ce nom. Il servoit avec honneur, depuis plusieurs années, dans la Marine, lorsque tout-à-coup, il prit le parti de la retraite. Trois excellens guides le conduisirent successivement dans les voies du salut. Ce furent M Arnauld, Curé d'Ollioules, le P. Gautier, Supérieur de l'Oratoire à Marseille, & le P. Marrot, Supérieur de N.D. des Anges. Il mena dans cette Solitude, une vie si austère & si pénitente, qu'il effrayoit les autres Solitaires, au point que le P. Marrot, fut obligé de le prier de se retirer, pour ne pas décourager les autres entièrement. Il alla demeurer avec sa sœur à Aix, où il continua son ancien genre de vie: il ne mangeoit qu'une fois par jour, n'usoit que de pain, d'eau, & de légumes; une chaise de paille lui servoit de lit, & il portoit toujours la haire & le cilice. Son tems étoit partagé entre la prière, la lecture, le travail & la visite des malades. Enfin, il pouvoit dire avec St. Paul. *Cupio dissolvi & esse cum Christo*: il parvint bientôt à son but; épuisé par ses austérités, il mourut dans les sentimens de la foi la plus vive & de la

la piété la plus tendre, le 21 Juillet 1720, âgé de 47 ans. Il fut enterré selon son désir, dans le cimetière de l'Hôpital, au milieu des pauvres qu'il avoit si fort aimés & secourus pendant sa vie.

GAUFFRIDI, pag. 349 du Vol. précédent, *ajoutez* : les talens sont héréditaires dans cette famille. Elle a produit M. de *Gauffridi*, *Baron de Trets*, premier Avocat-Général au Parlement de Provence, mort à Aix le 14 Janvier 1741, Magistrat pieux & éclairé, dont les *discours* solides & édifians furent admirés de son tems. Nous rappellerons encore la mémoire du Baron de *Gauffridi-Flos*, mort à la Ciotat le 31 Janvier 1764, Auteur de la *réfutation des pensées philosophiques*, *par les seules lumières de la raison*, *& les principes de la saine philosophie*, in-12, 1751. L'ouvrage refuté étoit attribué à Diderot.

GENS (St.), né dans le Comté-Venaissin. *Voyez* notre Géographie au mot BEAUCET.

GIBERT (JOSEPH-BALTHAZARD), neveu du Professeur d'éloquence, né à Aix le 27 Avril 1711, fut de bonne heure à Paris, où il fut reçu Avocat au Parlement. Ses loisirs furent consacrés à l'étude de l'antiquité, & ses ouvrages lui acquirent une place à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. Nous avons de lui 1°. Une *lettre* à M. Freret. 2°. Une autre sur la Chronologie des Babyloniens. 3°. Des *Mémoires pour servir à l'histoire des Gaules.* 4°. Un *Tableau des mesures itinéraires anciennes* : il mourut le 12 Novembre 1772 ; il avoit été long-tems Secrétaire de la Librairie ; de-là il fut nommé Inspecteur-général du Domaine ; & dans les dernières années de sa vie, il fut appellé à la place de Secrétaire des Ducs & Pairs. Il remplit avec zèle & capacité, les devoirs attachés à ces places importantes. Le Domaine lui doit des mémoires savans & profonds sur les droits de la Couronne.

GIBERT avoit presque achevé l'édition qu'il devoit donner d'Hérodote, lorsque la mort l'enleva à une épouse chérie, & à cinq enfans que le Roi a gratifiés d'une pension qu'ils n'avoient pas sollicitée.

GIRARDIN (JACQUES-FELIX), né à Fréjus en 1678, entra dans l'état Ecclésiastique, & reçut à Aix le bonnet de Docteur en Théologie. Ayant été nommé à la Cure de Cogolin, il employa ses loisirs à l'histoire de sa patrie, qu'il alla faire imprimer à Paris, & qu'il dédia au Cardinal de Fleuri, ancien Evêque de Fréjus, qui ne le recompensa, ni en Cardinal, ni en Ministre. Girardin fut ensuite pourvu de la Cure dans sa ville natale, où il se fit aimer & estimer. On se rappelle encore de son zèle. Il mourut d'une retention d'urine négligée ou mal traitée, à l'âge de 75 ans, le 13 Juin 1753.

Nous avons de lui, 1°. L'*Histoire de la Ville & de l'Eglise de Fréjus*, Paris, Delaulne, 2 vol. in-12 1729. L'Auteur annonce six livres, & l'ouvrage n'en contient que quatre : les deux qui n'ont pas vu le jour, devoient traiter du Chapitre & du Diocèse de Fréjus. On attribue l'Epître dédicatoire à M. l'Abbé Prévôt. Elle est bien digne de la plume de cet écrivain. 2°. *Histoire de St.*

Anſile, patron de Calas, Aix, David, 1750, in-12. 3°. *Vie du Serviteur de Dieu, François Mets, né au Bar, Hermite du Cap-roux*, ibid. 1752. 4°. *Vie du ſerviteur de Dieu, Laurens Bonhomme, Solitaire près de Fréjus*, ſans date de tems, ni de lieu, mais avec l'approbation des Vicaires généraux, datée de 1749. Cet Hermite étoit né à Vidauban; il avoit précédé *François Mets* au Cap roux, où il mourut en 1704, après 40 ans d'une pénitence fort auſtère. 5°. *Songe hiſtorique*, ſans date encore. Le ſujet de ce ſonge eſt la naiſſance de *Cornelius Gallus*, à Fréjus. Il a neuf pages d'impreſſion, & il eſt en vers. M. Roux, Maître de penſion, fut tellement enchanté du Poëme de Girardin, ſon compatriote, qu'il lui adreſſa cet éloge. *Si talia ſunt ſomnia, ne vigiles.* Si vous ſongez ſi bien, ne veillez jamais.

N. B. Nous prions nos lecteurs de regarder comme non-avenu, ce qui a été dit au Volume précédent, dans le Supplément concernant *Girardin*, & d'y ſuppléer par cet article, qui nous a été fourni par un Citoyen inſtruit.

GRANET (Jean-Joseph), Cenſeur Royal, ancien Avocat au Conſeil, né à Aix en Provence, mort le 26 Janvier 1759, âgé de 74 ans, eſt l'Auteur de *l'Hiſtoire de l'Hôtel Royal des Invalides.* 1736, in-fol.

GUIEU (Jean Baptiste), né à Marſeille le 4 Janvier 1707, de Jean-Louis Guieu, Négociant, & de Gabriel le Noir, embraſſa la profeſſion du Commerce au ſortir du Collège. L'obéiſſance aux ordres d'un père chéri, & les raiſons de convenance lui firent ſuivre ce parti, tandis que ſon goût naturel, & un penchant irréſiſtible l'entraînoient vers la Littérature.

Guieu ſut allier ſa profeſſion à cette Étude: il cultiva ſes talens, & il compoſa des Poéſies qui n'étoient pas ſans mérite. Il prononça également des Diſcours, dans leſquels il fit briller ſon Éloquence; ils ſont bien moins nombreux que les Pièces qu'il a faites en vers.

L'Académie de Marſeille l'admit parmi ſes Membres, en 1752; mais elle ne jouit pas long-tems de ſa préſence. Guieu fut attaqué, deux ans après, d'une infirmité longue & fatigante, qui le conduiſit au tombeau le 30 Janvier 1755, à l'âge de 48 ans. Ses vertus & ſes talens excitèrent des regrets ſur ſa perte.

GUYS (Joseph), né à la Ciotat le 22 Février 1611, prit l'habit de l'Oratoire en 1622. Pendant 62 ans qu'il a vécu dans cette Congrégation, il a toujours été regardé comme un Prêtre éclairé & laborieux, qui s'étoit rendu recommandable par toute ſorte de vertus & de bonnes œuvres, à la tête deſquelles on peut mettre le bien qu'il fit dans les Miſſions du Diocèſe d'Arles, & de quelques autres de ſa Province. Il y conſacroit deux ou trois mois chaque année; & quoiqu'il ne fût pas Prédicateur brillant, il étoit beaucoup plus ſuivi & plus goûté que ceux qui travaillèrent avec lui, parce qu'outre l'avantage qu'il avoit ſur eux de parler parfaitement le patois de Provence, ſa manière de prêcher étoit ſimple, pathétique, & ſes inſtructions remplies de ſentences & de proverbes du pays, & de paraboles ou comparaiſons tirées des choſes naturelles, qu'il ſavoit ſi bien mettre à la portée de ſes auditeurs, qu'elles faiſoient

des impressions extraordinaires sur leur esprit. Il avoit d'ailleurs le talent d'expliquer les mystères de la Religion, d'une maniére si sublime, & tout à la fois si claire, que les plus simples comme les gens instruits, en étoient également surpris & touchés : ce qui, joint à la vie humble, pauvre & pénitente qu'il menoit, lui avoit fait la réputation d'un Apôtre.

La confiance qu'on avoit en lui à Arles, (où il travailla près de 50 ans avec un zèle infatigable, à la Paroisse *Notre-Dame la Principale*), étoit si grande, que la plupart des personnes qui vouloient revenir sincèrement à Dieu, regardoient comme un grand avantage de pouvoir être sous sa conduite, & d'assister à ses instructions. Parmi les gens du peuple qui se louoient pour aller demeurer dans les métairies du vaste territoire de cette ville, il y en avoit plusieurs qui convenoient avec leurs maîtres, qu'il leur seroit permis (quoiqu'éloignés de 3, 4 ou 5 lieues) de venir les Dimanches à la ville, pour entendre le Père Guys, qu'on appelloit plus communément le *Père Joseph*, parce qu'il avoit toujours voulu être appellé de ce nom, par dévotion pour son Patron.

Enfin, cet homme vraiment estimable, sur lequel il y auroit tant à dire, si on ne craignoit pas d'excéder les bornes qu'il faut se prescrire dans un Dictionnaire, finit sa carrière le 30 Janvier 1694, emportant les regrets, non-seulement de la Paroisse, au service de laquelle il étoit attaché, mais encore de tous les habitans de la ville, qui s'empressèrent, à sa mort, de lui donner des témoignages non équivoques de leur vénération ; & si, comme on le dit tous les jours, la voix du peuple est la voix de Dieu, l'opinion où tout le monde étoit à Arles, que ce jour-là il étoit mort un saint, doit être regardée comme un présage de la félicité dont le Père Guys jouissoit déjà.

Le Père Guys avoit publié en 1675, une *description des Arènes, ou de l'Amphithéâtre d'Arles*, qui, au jugement des connoisseurs, est le meilleur ouvrage qui ait été fait sur cet ancien monument des Romains. C'est un in-4°. imprimé *à Arles chez Mesnier, avec des figures de l'Amphithéâtre, tel qu'il étoit autrefois, & tel qu'il est aujourd'hui.*

(B. O.)

H

HENRY (JEAN), Peintre, Professeur de l'Académie Royale de Peinture, Sculpture & Architecture, Civile & Navale de la ville de Marseille, nâquit à Arles en 1734, d'une famille honnête. Son père, Commis au Bureau des Fermes, lui donna une éducation relative à son état, dans l'idée de lui transmettre son Emploi ; mais un goût naturel pour le Dessin, auquel il se livroit sans maître, & ses cahiers toujours remplis de barques & de paysages jetés sur le papier sans aucune notion de principes, annoncèrent de bonne heure le talent le plus décidé.

Une circonstance heureuse pour l'in-

clination de cet enfant dessinateur, lui fit rencontrer dans M. Kapeller, un Peintre occupé à l'exécution de divers ouvrages qui lui avoient été demandés; il rechercha avec empressement l'occasion de s'insinuer dans l'attelier de cet Artiste, & il employa tous les moyens pour porter ses parens à le placer auprès de lui. Des personnes de distinction engagèrent M. Kapeller à se charger de cet enfant; & en effet, cet Artiste, après avoir rempli l'objet qui l'avoit appelé à Arles, l'amena à Marseille, où pendant cinq ou six ans, il s'attacha avec intérêt, à développer & à cultiver ses talens; & il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il jouiroit un jour du mérite & de la gloire de l'avoir formé.

Le jeune Henry, porté par son inclination naturelle à peindre le Paysage & la Marine, se décida d'autant plus aisément pour ces deux genres, qu'il n'en voyoit pas traiter d'autres dans l'attelier où il étoit. Il s'étoit déjà exercé dans cette première École, lorsqu'il s'en éleva une autre dans Marseille, destinée tout à la fois, & à faire germer les talens des élèves, & à perfectionner ceux des maîtres. Ce fut celle de l'étude de la nature, rendue publique par l'érection de l'Académie de Peinture & Sculpture, établie en 1753. Henry, âgé de dix-neuf ans, vint dessiner, en qualité d'élève, dans ce nouveau Lycée; il se présente au premier concours ouvert; & la première couronne adjugée, fut le prix de ses essais naissans.

Ce fut à-peu-près dans le même tems, que M. Vernet, Peintre du Roi & de son Académie, vint à Marseille, pour y peindre les deux superbes vues de notre Port. En arrivant, il demande à M. Kapeller un de ses élèves, pour avoir soin de sa palette & de ses pinceaux. Henry, instruit de cette demande, apprend avec douleur que son maître avoit déjà jeté les yeux sur un autre que lui; & jaloux de profiter d'une occasion qu'il s'imaginoit devoir être faite pour lui-seul, il n'oublie rien pour faire changer le choix en sa faveur. Il a le bonheur de réussir, & celui de devenir le digne élève du plus grand homme qui fût alors, précisément dans le genre qu'il avoit embrassé. Attaché à lui, comme le fut Élisée à l'ancien Prophète, il le suit fidèlement, quoiqu'à pas lents; il étudie ses procédés; il saisit sa manière, & ne le quitte plus jusqu'à son départ, qu'il n'ait obtenu son manteau, & le prix de son assiduité & de ses veilles.

Plein de l'esprit de ce Peintre sublime de la nature, il prend son essor en redoublant son application par des études constantes & opiniâtres; on le voit dans le Port, sur les Quais, aux atteliers, au chantier de construction, dans un bâteau, sous des vaisseaux qui arrivent, ou appareillent pour leur départ, y dessiner les manœuvres diverses; & toutes ces études, en ce genre, sont devenues des dessins précieux. Après Vernet, il ne peut plus avoir ni suivre d'autre maître que la nature.

S'élève-t-il une tempête dans le Golfe? ou il accourt sur le rivage, ou bien il ne tient à aucun prix, pour engager les mariniers les plus courageux, mais bien moins audacieux que lui, à braver les plus grands dangers: là, dans

le sein de l'orage, affrontant la mort même, son crayon intelligent & hardi fait passer sur les cahiers de son porte-feuille, tous les funestes effets que lui montre la nature dans le spectacle le plus effrayant.

Henry ne tarde pas de se faire connoître par quelques petits tableaux de chevalet. Une chaise à porteur, le croira-t-on ? dont il peint les panneaux devient la base de sa réputation naissante. Tout le public accourt, la regarde & l'admire. Mais bientôt prenant un vol plus noble & plus élevé, il a le courage d'entreprendre & d'achever, avec le plus grand succès la décoration d'un sallon dans la maison de M. Jean-Baptiste Rey. Le plus grand éloge que l'on puisse faire de cet ouvrage, est de dire, que non-seulement on y trouve une touche spirituelle, aisée, hardie, mais qu'on y reconnoit encore, à ne pas s'y tromper, la grande École dans laquelle l'Auteur avoit eu le bonheur de puiser ses principes, & de former son goût.

M. Rey ne se borna pas à un honoraire ordinaire, pour marquer sa satisfaction à Henry; admirateur de ses talens naissans, jaloux de les placer lui-même, & de les soutenir dans la carrière d'une étude à laquelle ses moyens ne lui permettoient pas d'atteindre, il l'envoie à Rome, & y fournit à sa dépense pendant deux ans. Le jeune Artiste remplit parfaitement les vues de son estimable Mécène; chaque jour étoit marqué par de nouveaux progrès; & son bienfaiteur, en recevant assez fréquemment de sa part des tributs de son pinceau & de son crayon, n'étoit pas moins sensible aux témoignages de sa juste reconnoissance, qu'au plaisir de juger par lui-même du prix de ses bienfaits.

Ne diroit-on pas qu'il est réservé aux Disciples de l'École de Vernet, de devoir successivement les uns après les autres, à la bienfaisance de quelque Amateur, le bonheur & les moyens d'aller perfectionner leurs talens dans cette heureuse région, qui fut toujours celle de l'Empire des Arts? Vernet a joui de cet honorable avantage, en qualité de Pensionnaire du Roi. Henry, son élève, a été étudier à Rome, aux frais de M. Rey. Un autre Amateur bien estimable, que je ne nomme pas, parce qu'il ne m'en laisse pas la liberté, vient de fournir à M. Mille, jeune élève de Henry & de l'Académie de cette ville, dans laquelle il a été couronné plusieurs fois, les moyens d'aller étudier en Italie, d'y acquérir la réputation a laquelle ses premiers essais semblent lui promettre d'aspirer.

Le retour de Henry dans sa patrie, ne tarda pas de l'annoncer avec avantage dans une Société d'Artistes, où l'unanimité des suffrages lui avoit décerné la première palme dont elle avoit disposé. Il se présente à l'Académie, y est agréé en 1755, & reçu en 1756. Son morceau de réception, un de ses meilleurs ouvrages, est une tempête; il est rempli d'effets, de feu & d'accord. On peut dire qu'il est difficile de le regarder sans émotion.

On aime à voir dans une ville riche, des Amateurs éclairés, empressés de favoriser & de faire valoir les talens. M. Guys, qui jouit d'une réputation bien méritée, l'ami des Arts & des Artistes, comme on l'a vu dans ses ouvrages, Littérateur estimé par ses productions, & Philosophe éprouvé par les revers,

avoit ci-devant demandé au célèbre Verdiguier, un ouvrage en Sculpture, en le laissant le maître du choix du Sujet, du tems & du prix. Cet homme estimable, jugeant que Henry méritoit bien de sa part une pareille distinction, lui demanda à son tour deux tableaux, sans se permettre encore la moindre réserve.

M. Fortic, amateur des Arts, lui en commande bientôt d'autres, pour décorer une des salles de sa maison. Il entreprend l'ouvrage; & en l'achevant, il mérite de nouveaux applaudissemens. Ces tableaux, en état de se soutenir à côté des productions des Maîtres en ce genre, ont de plus le mérite de représenter dans les personnages, les divers portraits de la famille de feu M. Fortic.

En 1776, la mort de N. Zirio laisse une place de Professeur, vacante dans l'Académie. Henry réunit les voix en sa faveur, remplace Zirio, & l'emporte par son seul talent sur plusieurs Concurrens, bien dignes certainement de balancer les suffrages de cette Société d'Artistes. Aussi a-t-il pleinement justifié son choix. Cet Officier a toujours dignement rempli ses fonctions jusques à la fin de sa carrière; je dois dire encore que ses Tableaux & ses Dessins ont toujours fourni en abondance, tant qu'il a vécu, des matériaux précieux, à la décoration de son sallon, dans les expositions publiques des divers ouvrages de ses Membres; & cet hommage qu'elle rend, par ma voix, à la mémoire d'un Confrère qui lui fut cher, & qui n'a jamais cessé de mériter ses applaudissemens, est un tribut qui lui est dû.

Henry, en étudiant d'après les ouvrages de Vernet, avoit su s'approprier la belle manière de ce Peintre sublime. Sa touche étoit hardie, elle tenoit de la vivacité de son génie; & l'on trouve dans les tableaux de l'élève, beaucoup de cette expression, de ces effets, & de cette belle vérité que l'on admirera toujours dans les précieuses productions du Maître.

Il est sorti de l'attelier de Henry une quantité de Tableaux de chevalet en Marines & en Paysages; il en est deux, entr'autres, qui méritent bien d'être connus: Le premier est dans le Cabinet de M. Rouvier, Lieutenant du Roi, dans la ville de Vence; l'autre, chez M. Michel de Léon, Trésorier-Général de France, tous deux amateurs distingués par leurs connoissances dans les Arts, & leur attachement à ceux qui les exercent. Ces deux Tableaux sont de la force du morceau de réception pour l'Académie; ils représentent encore tous deux une tempête. Le premier est d'une grande forme; le second, du petit chevalet.

Une anecdote qu'il ne m'est pas permis de taire, & qui fait toujours le plus grand honneur à la mémoire de Henry, est le choix que fit de lui M. le Duc de Chaulnes, en arrivant à Marseille, à son retour de son voyage en Égypte. Ce Protecteur illustre des Savans & des Artistes, aussi distingué par ses profondes connoissances dans les Arts, que par les succès avec lesquels il les cultivoit lui-même, après avoir connu le mérite de Henry, s'empressa de s'adresser à lui, pour arrêter & refaire, même en partie, une suite considérable de dessins qu'il avoit faits d'après les morceaux les plus remarqua-

bles dans le genre antique, & les monumens divers qu'il étoit allé admirer dans cette ancienne région qui fut le berceau des Arts. M. le Duc de Chaulnes, en conservant toujours beaucoup d'estime & d'amitié pour cet Artiste n'a jamais cessé de l'honorer de sa protection.

Henty a terminé son honorable carrière dans les Arts, par la décoration d'une vaste galerie, qu'il a peint dans l'Hôtel de M. De Paul, Lieutenant-Général-Civil, Honoraire, de Marseille. Huit grands tableaux forment l'ensemble de cet ouvrage estimable; & il est souvent arrivé, que de vrais connoisseurs les ont pris, au premier aspect, pour être sortis du pinceau du Maître, tant l'élève, en y travaillant, avoit eu l'art de s'en approprier le beau faire.

On ne rendroit à la mémoire de Henry qu'une partie de ce qui lui est dû, si, en parlant des talens, on ne disoit quelque chose des qualités de son ame. Il avoit le cœur excellent; il aimoit à se rendre utile; & s'il avoit l'avantage de se procurer des amis, il avoit aussi celui de les conserver. Son desir le plus vif étoit d'obliger; & il n'étoit jamais plus content, que quand il avoit eu le bonheur d'y réussir. Il conserva toujours pour Vernet, une respectueuse amitié; & cet attachement vif & sincère que ce Maître inspiroit à tous ses admirateurs, autant par sa société, que par ses ouvrages. Vernet de son côté, aimoit beaucoup Henry. Il parloit avec éloge & avec plaisir de son élève. Ajoutons à cette puissante recommandation, le suffrage de M. Campion, amateur distingué des talens & des Arts, l'ami précieux des Artistes; Artiste lui-même du plus grand mérite dans ses momens de loisir. M. Campion aima toujours beaucoup Henry; il n'eut jamais rien de réservé pour lui; & notre Peintre, tant qu'il a vécu, a pu se flatter d'avoir bien plus aisément disposé de tout ce qui a appartenu à cet homme estimable, que de sa palette & de ses pinceaux. Aussi, de son côté, Henry étoit-il tellement attaché à M. Campion, que son existence a semblé tenir à celle de cet ami généreux. A peine cet homme, si cher aux Lettres & aux Arts, nous a-t-il été enlevé, que Henry s'est livré à une sombre mélancolie, qui a été le triste avant-coureur d'une mort prochaine. Il s'étoit marié depuis peu; & il a succombé le 14 Septembre 1784, à la taille de la pierre dont il étoit attaqué. Il a été vivement regretté par ses amis, par les Artistes & par les amateurs; & l'on peut dire encore de lui, que la fortune dont il a joui, a été bien inférieure à celle que son talent devoit lui procurer.

Article extrait d'un Éloge fait & lu dans la Séance publique de l'Académie Royale de Peinture, Sculpture & Architecture Civile & Navale de la ville de Marseille, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 27 Août 1786, par M. d'Ageville, Professeur d'Architecture & de perspective en cette Académie, Associé Correspondant de l'Académie Royale d'Architecture de Paris, de l'Académie des Arcades de Rome, & Correspondant du Musée de Toulouse.

JAUFFROY (Étienne), né à Ollioules, au Diocèse de Toulon, en 1698, entra dans la Congrégation des Prêtres de la Doctrine chrétienne, &

s'y fit un nom par les ouvrages suivans. 1°. *Statuts Synodaux*, publiés dans le Synode général, tenu à Mende en 1738, imprimés en 1739, in-8°. 2°. *Conférences de Mende* 1761, in-12.

3°. *Apologie des Conférences de Mende*, *in*-12.

Le Père Jauffroi est mort à l'âge de 62 ans, le 30 Mai 1760.

ISNARD (JEAN) nâquit à Grasse, le premier jour du mois de Septembre 1701. Il entra dans l'Oratoire à l'âge de 18 ans, & il y professa les hautes classes avec distinction pendant plusieurs années. Il quitta ensuite la Congrégation, croyant d'avoir plus de loisir pour cultiver les Lettres. Massillon étoit alors Évêque de Clermont; il honoroit Isnard de son amitié; & celui-ci connut tout le prix de la gloire, & apprit à la mériter, dans le séjour qu'il fit auprès de ce Prélat, que la gloire n'abandonna jamais.

En 1733, Isnard remporta le prix de l'Académie Françoise, par une *Ode sur les progrès de la Sculpture, sous le règne de Louis le Grand*. Trois ans après, il adressa à Voltaire, avec lequel il étoit déjà en relation, une *Ode* à la France *sur la Paix*, & lui demanda son avis. Voltaire applaudit aux plus beaux morceaux de cette Pièce, & envoya à l'Auteur, en échange, le dernier des ouvrages qu'il venoit de publier. Ce jugement étoit d'autant plus flateur pour Isnard, que Voltaire, déjà en possession de la gloire, ne s'étoit point encore habitué à prostituer ses éloges en faveur de tous ceux de qui il pouvoit en attendre.

Isnard composa une troisième *Ode sur la Sagesse du Gouvernement*. Elle parut en 1738.

La Poésie ne fut pas la seule science qui occupa Isnard: il partageoit son tems entre l'étude de la Physique, de l'Histoire Naturelle & de la Chymie. Sa résidence presque habituelle à Paris, en réchaufant son amour pour les Sciences, lui fournissoit des moyens d'y faire des progrès.

Un *Mémoire* qu'il fit *sur la cause des tremblemens de terre*, remporta le prix à l'Academie de Rouen, en 1757. L'année d'après, il obtint *l'Accessit*, au jugement de la même Académie, par un *Mémoire sur la cause des affinités des corps*. Il remporta dans le même tems le prix de l'Académie de Besançon, qui avoit proposé pour sujet du prix: *La manière la plus simple & la plus sûre de rappeller les noyés à la vie*.

Peu de tems après, Isnard retourna dans sa patrie, où il continua à se livrer à l'Étude des Sciences & à la Poésie. Mais ses dernières années furent consacrées à des recherches sur l'Agriculture & à la Poésie Morale. Cet Auteur se proposoit de réunir dans un Corps d'ouvrage, ses différentes œuvres & de donner au public cette Collection, lorsque la mort le surprit le 22 Avril 1775. Il emporta les regrets de ses concitoyens, & l'estime des Gens de Lettres.

(Mémoires Mss.)



LAFARE

L

LA FARE LOPEZ (Louis-François de), Abbé de Saint-Pierre en Vallée, Ordre de St. Benoit, Diocèse de Chartres, Prédicateur ordinaire du Roi, Associé de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, étoit frère du Commandeur de la Fare & avoit prêché à la Cour avec applaudissement. Il mourut à S. Germain en Laye, le 25 Décembre, à l'âge de 78 ans.

LEMERRE (Ignace), fils d'Étienne, Bourgeois de Marseille, & d'Élisabeth Latil, étoit né en 1677, & fut reçu à l'âge de neuf ans, au nombre des Clercs de St. Jean de Jérusalem : mais peu disposé ensuite à se lier par des engagemens, dont sa jeunesse ne lui avoit pas permis de prévoir les conséquences, il renonça à sa première vocation en 1695, pour embrasser un état où les vœux sont inconnus, & où on peut en tout tems, faire usage de sa liberté. Il entra dans l'Oratoire, où il acheva ses études, enseigna les Humanités, & fut élevé au Sacerdoce. Après y avoir passé quatorze ou quinze ans, il se vit obligé d'en sortir pour soigner sa santé, qui se trouvoit considérablement altérée par le genre de vie auquel ses emplois l'assujettissoient. Les Médecins lui ayant conseillé de voyager, il alla en 1712, à Rome, où il eut plusieurs audiences du Pape Clément XI, qui lui donna bien des marques d'estime. Le Cardinal de la Trémouille, qu'il eut souvent occasion de voir dans cette Capitale, lui procura le Prieuré de St. Matthieu de Morlaix, ce qui l'engagea à revenir en France, pour en prendre possession. S'étant retiré à Paris en 1722, il fut très-considéré du Duc d'Orléans, & de l'Abbesse de Chelles, sa sœur, qui l'honorèrent l'un & l'autre de leur protection, & le comblèrent de bienfaits.

Ce digne Ecclésiastique, vivement pénétré des devoirs de son état, vécut toujours d'une manière très-édifiante, & toute occupée de l'étude de la religion.

Comme il avoit une grande connoissance de la Langue Grèque, il traduisit en François plusieurs ouvrages des Pères Grecs, dont quelques-uns sont imprimés : 1°. *Le Traité de la Providence de Théodoret*, *Paris*, *chez Durand*, 1740, *in-8°*. 2°. *Les œuvres de piété de St. Éphrem*, *Paris*, 1744, 2 *vol. in-12. chez Didot*. 3°. *Les Homélies de St. Chrysostôme sur l'Évangile de St. Jean*, *& des exhortations*, *traduites sur l'Édition des PP. Bénédictins*, *avec des parallèles de Doctrine*, *tirés des anciens Pères*; *des notes & des éclaircissemens*, *Paris*, 17 . . . 4 *vol. in-8°. qu'on trouvoit chez la veuve Étienne*.

4°. Pensées morales & chrétiennes sur le Texte de la Genèse, Rouen 1734, 2 vol in-12.

Lemerre mourut à Paris le 28 Mars 1752, laissant, outre les ouvrages ci-dessus, d'amples manuscrits, dont quelques-uns même étoient déjà approuvés par

un Censeur Royal. Il y a, entr'autres, un manuscrit, intitulé : *Augustinus Græcus*; dans lequel il montre, par différens extraits, des ouvrages des PP. Grecs, la conformité de leur Doctrine avec celle de St. Augustin sur la grace. Notez qu'à la fin de la Préface des Homélies de St. Chrysostôme sur St Jean, le public est averti que le même Traducteur alloit bientôt publier en François, les Lettres de St. Isidore de Peluse, au nombre de 2012, auxquelles il en avoit joint, dit-on, plusieurs autres tirées des Pères des premiers siècles, & quelques anecdotes.

M

MARGALET (CLAUDE DE), né à Saint-Paul de Durance, vers l'an 1500, fut un grand Jurisconsulte du siècle dernier. Il faisoit sa résidence à Aix, où il avoit le titre de Conseiller du Roi, & de Référendaire en la Chancellerie. Nous avons de lui, un *Traité du style de la Cour des soumissions*, ouvrage plus estimable, qu'estimé. Ses Descendans sont Magistrats aux Cours Souveraines, & ont fait des Chevaliers de Malte.

MARIN (LE PÈRE JACQUES-JOSEPH) nâquit à la Ciotat, le 13 Décembre 1688, d'une famille originaire d'Italie, & qui croit descendre des *Marini* de Gênes, parce que de tous les tems, elle en a porté les armes & le nom. Il étoit fils de Jacques Marin & de Marie Martin. Après avoir fait ses premières études, il entra dans l'Ordre des Servites, en 1704. Les grandes dispositions, qu'il annonçoit, déterminèrent ses supérieurs à l'envoyer à Rome. Arrivé en 1708, sur ce grand théâtre, il ne fut pas long-tems à s'y faire une réputation : il soutint des thèses avec le plus grand éclat, & s'attira bientôt l'estime & l'amitié de la noblesse & des Prélats Romains. Le Cardinal Piesi se l'attacha plus particulièrement, en qualité de son Conseil & de son Théologien. Il l'appelloit par amitié *Marinelli* : ce sobriquet lui resta, & le P. Marin ne fut plus connu à Rome que sous le nom de *Marinelli*.

Il avoit une grande fécondité d'imagination, parloit avec chaleur & avec esprit; il se livroit à des saillies qui étonoient les Italiens eux-mêmes, si accoutumés aux *Concetti*. Invité à tous les actes publics, on attendoit que *Marinelli* prît la parole, & il l'emportoit sur tous ceux qui avoient parlé avant lui. Il se fit une si grande réputation parmi les Théologiens, que lorsqu'il y avoit, dans les écoles, des cas difficiles à résoudre, on consultoit *Marinelli*, avant que de donner une décision.

Le desir si commun & si naturel de revoir sa patrie, le fit revenir en France, où il fut fait Provincial de son Ordre. Il passa quelque tems à la Ciotat, au sein de sa famille; mais son Général, qui ne voulut point se priver de ses

lumières & laisser ses talens inutiles ; l'attira auprès de lui en 1738, & l'éleva aux premières dignités de l'Ordre. Sa santé s'altéra par son travail & par ses études continuelles. Il sollicita & obtint en 1750, la permission d'aller jouir à Sienne de l'air pur qu'on y respire. Il n'y demeura point oisif : il se chargea d'une Chaire de Professeur qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée le 6 Avril 1777, à l'âge de 91 ans. Il avoit été étroitement lié avec le Cardinal Lambertini, devenu Pape sous le nom de *Benoit XIV*; & il passe pour constant, dans l'Italie, que ce Pape avoit eu le projet de le revêtir de la pourpre romaine.

Le P. Marin avoit beaucoup écrit sur la Controverse. On a imprimé à Rome deux petits Traités en latin sur cette matière, & un livre de dévotion en italien, qui ne sont point connus en France, où ce genre d'écrire est moins estimé qu'en Italie.

Nous croyons devoir ajouter à cet article, fourni par un de ses neveux, une note sur ce Religieux, que nous trouvons dans l'*Histoire de la Ciotat*, par un Auteur de la même famille.

M. Marin, de plusieurs Académies, Censeur Royal & Lieutenant-général du Siège de l'Amirauté de la Ciotat, dit en parlant de la Maison des PP. Servites, page 132 en notes. » Le » Religieux le plus célèbre de cette » Maison, est le P. Marin, qui servit » avec éclat, en Italie, son Ordre par » son éloquence & ses lumières : il » lui arriva ce qui arrive à tout homme » qui, après avoir parcouru une carrière brillante, croit venir se reposer » sous ses lauriers, dans sa patrie. Comme nul n'est Prophète en son pays, » sa gloire fut éclipsée à la Ciotat, où » ses talens furent méconnus . . . . . » Le P. Marin alla réprendre toute sa » renommée en Italie, où il est mort, » après y avoir occupé différentes Chaires dans les Universités. » Nous oserons soupçonner que dans ce récit, qui n'est pas exactement conforme à celui de sa famille, M. Marin a voulu peut-être faire un reproche indiscret à ses concitoyens ; & nous croyons qu'on pourroit lui appliquer une partie de ce qu'il dit ici de son parent, puisque possédant la charge la plus honorable de la Ciotat, il n'y fait pas sa résidence, & partage son séjour entre Marseille & la Capitale du Royaume.

MARTIN (ALEXANDRE), nâquit en 1630 à Roubion, au Diocèse de Cavaillon, d'une famille honnête, mais peu favorisée des biens de la fortune. La peste ravageoit alors la Provence ; le jeune Martin perdit son père ; & sa mère s'étant remariée, il fut elevé par son ayeule qui le fit conduire à Cavaillon. Elle le confia à un de ses proches parens, qui n'oublia rien, dans sa pauvreté, pour lui procurer une éducation chrétienne, par elle-même & par le crédit qu'il avoit auprès de M. de la Bordizière, Evêque de cette ville. Ce Prélat lui accorda une place parmi les Clercs destinés à le servir ; & son successeur, M. de Fortia, informé de son mérite, lui conféra la tonsure, & l'envoya à Carpentras pour y faire ses humanités, & ensuite à Avignon, où il étudia en Philosophie. Il y acheva son cours d'étude, & ayant pris le degré de Bachelier en l'un & en l'autre droit, il fut ordonné Prêtre.

Sa première fonction dans le ministère

fut celle d'inftruire les enfans. Il s'unit pour cela avec M. Patreau, qui fut depuis Chanoine de St. Geniez à Avignon; il fut enfuite dans le Diocèfe de Viviers, pour y travailler à la converfion des hérétiques. Mais M. de Fortia l'appella bientôt auprès de lui. Ce digne Prélat, nommé Coadjuteur du Cardinal Bichi, Evêque de Carpentras, le nomma à la Cure de St. Didier. C'étoit le lieu deftiné par la Providence, pour l'établiffement d'une fociété qui a fait les plus grands biens dans le Comté-Vénaiffin & dans les Provinces voifines.

Le zèle de la maifon de Dieu anima bientôt le vertueux Curé. Il voyoit avec peine que l'Eglife de St. Didier étoit peu décente. Il y fit faire des réparations de même qu'aux Chapelles de N. D. du Rofaire & de N. D. des Graces.

Une maladie épidémique attaqua fes paroiffiens & anima fon zèle. Il en fut bientôt atteint, & il édifia fes confrères, & les habitans de fa Paroiffe par fa réfignation & par fa piété, qui fe manifefta toujours de plus en plus dan le cours de fa maladie.

Dès qu'il fut relevé de fa maladie, il fit bâtir la Chapelle de N. D. de Ste. Garde, qui fut bénite le 9 Juin 1666, & qui fut le berceau de la Congrégation des Prêtres de Ste. Garde, dont nous avons parlé à l'article BERTET. Le. P. *Jérôme d'Etienne*, Religieux Minime, dont nous avons eu occafion de faire connoître les vertus coopéra puiffamment à cette œuvre avantageufe.

Enfin, *Martin* ayant quitté fa Cure, fe retira dans une des cellules qu'il avoit faites bâtir auprès de la Chapelle, & y mourut faintement le 13 Juillet 1703, à l'âge de 72 ans, après plufieurs années de fouffrances les plus aigues. Son corps fut enfeveli par M. de Salvador & par les Prêtres de la Maifon, dans la Chapelle de N. D. Ste. Garde. On lit cette épitaphe fur fon tombeau.

Hic jacet
R. D. Alexander MARTIN,
Sancti Defiderii
Parochus,

Hujûs primariæ Domûs
Fundator,
Inftituendæ Congregationis
Præcurfor,
Vitæ afperrimæ
Sectator.
Novos in vineam Domini operarios
Excepit, fociavit :
Acutis diù probatus morbis,
Caftus, fimplex, fidelis,
Obiit in Domino,
Die XIII Julii anno M. DCC. III.

MOISSAC (Jean-Louis-Hyacinthe d'Esmivi, Seigneur de), fils de Louis, Conseiller au Parlement de Provence, & de Louise de Thomassin-Mazaugues, est de tous les Magistrats de cette Cour, celui qui a le plus travaillé sur son histoire, ses droits & ses usages. Il a fait 1°. Une *Histoire manuscrite du Parlement de Provence*, qui commence en 1501, & finit en 1715. Tous les faits relatifs, non-seulement au Parlement, mais encore à l'Histoire du pays, y sont rapportés. On peut compter sur leur exactitude. Moissac étoit un Magistrat fort instruit, d'ailleurs il travailloit sous les yeux de M. de Mazaugues, son cousin germain, qui lui fournissoit tous les matériaux, & qui examinoit son travail. Moissac a donc écrit non seulement sur les registres du Parlement, mais encore sur les manuscrits qui étoient dans la Bibliothèque de M. de Mazaugues. Quoique le style de M. de Moissac ne soit pas absolument correct, il a présenté les faits d'une manière intéressante; on sait combien l'histoire du Parlement est liée à celle du pays : outre qu'il a souvent eu part aux affaires générales, il a eu jusqu'en 1667, le Gouvernement de la Provence en absence des Gouverneurs & Lieutenans du Roi. On pourroit cependant desirer que l'Auteur eût cité plus exactement les époques ; souvent il n'indique que les années. Mais son ouvrage suppose beaucoup de travail.

2°. M. de Moissac a écrit le *Cérémonial du Parlement d'Aix*. Ce manuscrit qui est in-folio du plus grand format, contient les usages & les droits du Parlement, le détail des cérémonies auxquelles il assiste, de ce qui se pratique dans l'intérieur du Palais, des droits non-seulement du Corps, mais des différens Officiers, du premier Président, des Présidens à Mortier, des Conseillers, des Gens du Roi, des Greffiers, des Magistrats inférieurs, des droits du Parlement sur la Police, & sur la publication de la paix, sur le Gouvernement de la Provence, en absence des Gouverneurs, des gages & de leurs augmentations ou diminutions, des Crues, des Charges & de leurs suppressions.

3° On a de lui *deux Volumes manuscrits*, sur les contestations du Parlement, 1°. avec la Cour de Rome, au sujet du droit d'Annexe. 2°. Avec les Archevêques & Evêques de la Province, 3°. Avec le Chapitre de la Métropole d'Aix. 4°. Avec le Gouverneur, les Lieutenans-généraux & les Commandans. 5°. Avec la Chambre des Comptes, Cour des Aides. 6°. Avec les Tréforiers de France. 7°. Avec les Consuls d'Aix, Procureurs du Pays. 8°. Avec les Sénéchaussées. 9°. Les contestations que les droits des charges des Officiers du Parlement ont occasionnées. Ce qui rend ce travail précieux, c'est que les pièces justificatives y sont rapportées presque toujours en leur entier. Le cérémonial & les contestations du Parlement embrassent tout le tems qui s'est écoulé depuis la création du Parlement jusqu'à l'année 1745, époque de la mort de l'Auteur. Enfin Moissac a rassemblé dans un seul volume les *Mercuriales*, qui ont été tenues au Parlement de Provence ; ces Mercuriales étoient des Réglemens sur la police intérieure de la Compagnie & de ses Membres, & sur la manière d'admi-

niſtrer la Juſtice. Elles avoient lieu tous les ans, & ſouvent pluſieurs fois dans l'année. Les dernieres ont été tenues le 4 Février *1696*.

De Moiſſac étoit Conſeiller au Parlement depuis le 16 Mars 1709; il eut de Madame d'Arnaud-Rouſſet, Jean-Louis-Honoré d'Eſmivy, Seigneur de Moiſſac, qui lui ſuccéda en 1746 dans ſa charge, & qui eſt mort Intendant de la Guadeloupe.

MOUSTIÉS (JEAN-PIERRE), illuſtre citoyen de Marſeille, étoit troiſième Echevin, lors de la peſte, qui, en 1720, affligea la Provence. Animé de l'amour patriotique le plus ardent, ce généreux Marſeillois ſacrifia tout au ſoulagement du peuple, en affrontant les dangers les plus éminens. On le voyoit dans tous les quartiers, donnant les ordres les plus ſévères & les plus néceſſaires. On dut à ſes ſoins la déſinfection de la Ville.

Un Officier rencontra un jour Mouſtiés, qui deſcendoit de la *Tourrette*, où il avoit donné des ordres pour l'inhumation des cadavres. Ce militaire, dit en plaiſantant à ſes camarades *: voici l'Enterre-mort.* Mouſtiés piqué de cette maligne plaiſanterie, quitte ſon chaperon, met l'épée à la main, & fondant ſur l'Officier, il lui crie hardiment: *j'enterre les morts & les vivans.* Il n'eut pas moins la généroſité après le combat; après avoir déſarmé l'Officier, il lui donna pour conſeil de reſpecter les Magiſtrats, & il lui rendit ſon épée

Le ſieur Laporte, dans ſon Ode ſur la peſte de Marſeille, n'oublia pas le zèle de Mouſtiés. Voici la ſtrophe qui le concerne.

Au milieu d'un ſi grand orage,
Nos Magiſtrats laborieux
Tâchent d'empêcher le ravage
Que font les maux contagieux
MOUSTIÉS eſt, dans cette diſgrace,
Plein d'une généreuſe audace.
Rien ne l'arrête, ni l'abbat;
Et jamais les Conſuls de Rome
N'ont mieux ſoutenu que cet homme
Les fatigues du Conſulat.

Nous n'avons pas rapporté ces vers pour la beauté de la poéſie, mais pour montrer que Mouſtiés ſe diſtingua dans ſon exercice conſulaire.



N

NAS (Louis de), né à Aix de Pierre de Nas, fut un vaillant guerrier, furnommé *le Capitaine Nas*, à caufe de fes exploits belliqueux. Le Baron de la Garde, qui le connoiffoit capable d'entreprendre les actions les plus périlleufes avec prudence & dextérité, le préfenta au Maréchal de Termes, qui alloit commander les François en Italie. Celui-ci chargea *Nas* d'une expédition contre la ville de St. Boniface en Corfe, place que les ennemis croyoient imprénable.

Nas accepte la commiffion, & fans être intimidé par les obftacles, il épie le moment favorable à fon entreprife; il emporte cette place avec fix vaiffeaux le 20 Septembre 1553, & fe fait un nom immortel dans les faftes de l'Hiftoire.

Nas avoit époufé, en 1551, Cathérine de Chantard, qui lui aporta en dot, la terre de Tourris, dont fes defcendans portent le nom. Son fils Jean-Baptifte fe diftingua auffi dans le fervice militaire; il feroit parvenu aux emplois les plus éminens, s'il n'eût été tué au Siège d'Anvers en 1583 âgé de 34 ans. Il commandoit la Cavalerie dans cette expédition, & il avoit été fait Gentilhomme de la Chambre de Monfeigneur le Duc d'Alençon en 1576. Ce Prince le regardoit comme *un jeune-homme de belle efpérance*. Le Roi Henri III, MM. de Baffy d'Amboife & de Villeroi, Secrétaires d'Etat, l'honoroient de leurs bontés. Ses Succeffeurs fe font diftingués dans la Marine militaire.

NATOIRE, fameux Peintre, étoit né à Arles; il fe fit admirer dans la France par des tableaux de prix, & il fut nommé Directeur de l'Académie Royale de Peinture à Rome: il eft mort dans l'exercice de cette charge. L'on vendit à fa mort en 1778, fon cabinet à Marfeille. Il y avoit des tableaux originaux d'une beauté furprenante.

La Ville de Marfeille poffède deux productions du pinceau de Natoire. La première, eft dans le Chœur de l'Eglife Paroiffiale de St. Ferréol: c'eft un tableau fort grand, repréfentant le martyre de ce Saint; la feconde, eft au Couvent de Ste. Elifabeth, dites *Lyonnoifes;* c'eft un très-beau tableau, repréfentant le Sauveur & St. François.

NIBLES (Jean-Baptiste d'Andréas ou de André), Gentilhomme du dernier fiècle, ne nous eft connu que par fon ouvrage, qui a pour titre: *Tableau du Gouvernement du Comte d'Alais*. On conjecture auffi qu'il eft Auteur de *la Verité provençale*, difcours fort étendu fur l'éclat de la Provence, avant J. C. fous les Romains, les Empereurs, les Goths, les Comtes, &c. On y voit des raifons folides, pour lefquelles le Roi eft fupplié de laiffer aux Provençaux leurs anciennes libertés. Ce dernier ouvrage fut imprimé à Aix en 1630. Il eft fort inftructif pour l'Hiftoire de notre Province.

P

PELLICOT. Cette famille a produit un grand nombre d'hommes celèbres, dont nous allons faire connoître les principaux.

Antoine Pellicot, qui eſt le plus ancien de cette famille, dont nous ayons connoiſſance, ſervit en Rouſſillon, en qualité de Gentilhomme ou de Franc-Archer, ſous M. de Chevrière, en 1469.

N. Pellicot, fils du précédent, nâquit à Seillans, & ſe conſacra, de même que ſon père, au ſervice de ſon Roi. Il ſe diſtingua autant par ſa valeur que par ſes talens. Il poſſédoit la ſcience des Mathématiques, & il obtint le titre de Grand-Ingénieur. C'eſt en cette qualité qu'il préſida à la conſtruction du Fort de N. D. de la Garde à Marſeille. *Antonius Arena*, parle de lui avantageuſement dans ſon Poëme, intitulé: *Meygra entrepriſa, &c.* pag. 19. *Pellicot* ſe diſtingua beaucoup en effet, lors de l'invaſion de l'Empereur Charles V. Mais il ſe couvrit de gloire en 1543 & en 1544 au ſiège de Nice, par *Charedin* dit *Barberouſſe*. Ce guerrier ſe conduiſit avec tant de bravoure & de ſagacité, que les Princes de l'Empire ayant demandé enſuite des Troupes auxiliaires au Roi de France contre Soliman; *Pellicot* fut nommé pour commander l'Armée Françoiſe, à la tête de laquelle il fit des prodiges de valeur, & mourut glorieuſement les armes à la main, vers l'année 1550.

Antoine II, fils de Bernardin, & petit fils d'Antoine I, né à Seillans ne 1494; étudia en droit, & fut reçu Docteur en cette Faculté. Après avoir exercé pendant pluſieurs annés, avec diſtinction, la profeſſion d'Avocat, il fut pourvu en 1543 d'une charge de Maître des Comptes, ou comme l'on diſoit alors de Préſident rational. Il s'y fit beaucoup d'honneur, mais ce qui releva infiniment ſon mérite, ce fut la manière dont il défendit ſa cauſe, & celle de ſes accuſés dans le prétenducomplot entre M. de Grignan, Gouverneur de Marſeille, le Préſident d'Oppéde & quelques autres. Parmi les accuſations ſur leſquelles portoit cette affaire fameuſe Guillaume Guerin reprochoit ſur-tout à Pellicot & à ſes prétendus complices, d'avoir voulu livrer Marſeille au Duc de Savoie. Les accuſés furent renfermés à la Baſtille pendant plus de trois ans; & ce ne fut qu'au génie tranſcendant de Pellicot qu'ils dûrent le triomphe de leur innocence. Ce juriſconſulte, agit avec tant d'habileté dans ſes confrontations, qu'il fit varier les témoins, & confondit par-là la calomnie & les calomniateurs. Guerin fut puni de mort par Arrêt du 20 Avril 1554, ſes complices condamnés à diverſes punitions; & les victimes de ſa rage ſortirent en triomphe de leur cachot, pour reparoitre glorieuſement dans leur pays. Pellicot ne put pas échapper entiérement à la fureur de ſes ennemis, puiſqu'il fut empoiſonné à Cavaillon, dans le tems qu'il

qu'il espéroit de jouir de la gloire qu'il s'étoit acquise.

BONIFACE, frère d'Antoine, étoit né à Seillans en 1514, avec les plus grands talens : l'éducation qu'il reçut lui aida à les développer ; & ayant pris les degrés de Docteur en droit, dans un âge peu avancé, il fut de bonne heure l'oracle du barreau, & le Démosthènes provençal.

En 1555, la ville d'Aix le nomma en la charge d'Assesseur. B. Pellicot refusa cette place parce que dans ce tems là, l'Assesseur n'avoit que le quatrième rang. On voulut l'obliger à se désister de son refus : il attaqua la délibération ; & il plaida avec tant de force sa cause & celle des Avocats, ses confrères, qu'il obtint un Arrêt par lequel il fut ordonné que les Assesseurs auroient rang immédiatement après le premier Consul ; & il fut le premier qui jouit de cet honneur.

Boniface ne consacroit ses talens qu'à la défense des pauvres, ou à celle des causes les plus célèbres. Sa réputation parvint jusqu'au Trône. Le Roi Charles IX, ayant suspendu le Parlement de Provence, par son Édit du 24 Novembre 1565, envoya deux Présidens & douze Conseillers qu'il choisit dans le Parlement de Paris & dans son Grand Conseil, & nomma Boniface Pellicot, pour remplir les fonctions de son Procureur-général. L'on peut voir dans les Histoires de cette Province l'éloge de cet Orateur, & la gloire qu'il acquit dans cette charge honorable.

Le Roi satisfait de ses services l'en recompensa, en le nommant Président au Parlement en 1573. Il le commit deux ans après pour l'établissement du siège de Grasse ; & en 1578, on le députa pour aller auprès du Comte de Suze, Gouverneur de la Provence, afin de l'empêcher d'y entrer avec des troupes. Boniface mourut en 1583, dans le tems qu'il venoit de recevoir le brevet de premier Président.

Ce savant Magistrat a laissé des manuscrits très-précieux. Ses plaidoyers & ses mémoires feroient honneur aux plus grands Orateurs de l'ancienne Rome.

JOSEPH, fils de Bernardin, frère d'Antoine & de Boniface, fit dans l'étude de la Théologie des progrès aussi rapides que ceux de ses oncles l'avoient été dans la connoissance des loix. Devenu Docteur en Théologie, il fut promu à un Canonicat de la Métropole d'Aix ; il fut ensuite Prévôt de ce Chapitre, dont il rétablit les droits, en obtenant les Arrêts les plus favorables. (*) Sa piété & ses talens lui méritèrent l'estime & la confiance générale. Il étoit Vicaire-général du Diocèse d'Aix, lorsque *Gaufredi*, Curé des Accoules, dont nous avons parlé dans le Volume précédent, fut accusé de magie. L'Evêque de Marseille, Jacques Turicella, ayant été requis d'assister au procès de ce Curé sacrilège, nomma pour le remplacer, Joseph Pellicot, & lui donna des Lettres de Vicaire-général du Diocèse de Marseille. Joseph Pellicot, en

(*) Ces Arrêts sont cités dans le nouveau Duperier ; quæst. not. tom. I, liv. 2, quest. 7, p. 160 & suiv. Dans Decormis, tom. I, col. 716 & 870. Dans Boniface, tom. 3, liv. 5, tit. 13, chap. 1, p. 515

& en 1754, neuf Vol. in-12.

PHILIEUL (VASQUIN), Poëte né à Carpentras, fut Docteur ez droits, & s'appliqua à la Poésie. Vers 1555, du Verdier dit dans sa Bibliothéque qu'il a traduit en vers le *Poëme des Echecs* par Vida, & que cette traduction a été imprimée à Paris in-4°, mais sans marquer le tems de l'impression. La Croix Dumaine parle de ce Poëme des Echecs, composé par Philieul, & imprimé en caractères François l'an 1559 à Paris, sans désigner si c'est une traduction de Vida. Ce ne fut pas là le seul ouvrage que notre Auteur mit au jour. Il fit paroître *toutes les œuvres* vulgaires de François Pétrarque, contenant quatre Livres de Madame Laure d'Avignon, sa maîtresse; jadis par lui composé en langage Toscan, & mis en vers François par Vasquin Philieul de Carpentras, Docteur ez droit; avec que Briefs sommaires, ou argumens requis pour plus *facile intelligence du tout*. En Avignon de l'Impr. de Barthelemi Bonh, 1555 in-8°. Philieul dit dans son Epître dédicatoire, à la Reine Cathérine de Medicis, à qui il adressa sa traduction, qu'il n'avoit

Ni digne engin, ni pouvoir, ni science:

L'Abbé Goujet, dans sa Bibliothèque Françoise, semble adopter cet aveu modeste, & assure que Philieul avoit toujours vécu loin du centre de la politesse & du bon goût. Il donne dans un excès contraire à celui de cet Auteur. Les deux jugemens me paroissent trop rigides. Philieul a divisé sa traduction en quatre Livres qu'il intitule: Livres de Laure d'Avignon, quoique cette héroine ne soit pas l'objet de toutes ces pièces. Dans le premier Livre sont tous les Sonnets & Chants où Pétrarque vante les perfections qu'il trouvoit ou croyoit trouver en elle. Les regrets du Poëte sur la mort de Laure forment le second Livre. Le troisième, contient des Sonnets & des Chants sur divers sujets: & les six Triomphes composent le quatrième. La mesure des vers la plus ordinaire dont Philieul se sert dans les deux premiers Livres est celle des vers de dix syllabes. Il varie davantage dans le troisième, on y trouve des vers de six, de huit, & de dix syllabes & quelquefois des vers héroiques. Les six Triomphes sont en vers de dix syllabes. Du Verdier trouvoit que les vers de ce Traducteur étoient rudes & mal-rendus; mais si l'on se transporte au tems où ils ont été faits, on usera peut-être d'un peu plus d'indulgence. Philieul mourut plusieurs années après le milieu du seizième siècle. On lui attribue encore la *Traduction des Status du Comté-Vénaissin*.

PITHON-CURT (N.), étoit de Carpentras: il entra dans l'état Ecclésiastique, & il réunit à la piété le goût le plus décidé pour l'étude. Il fut nommé à la Cure de Boissy, au Diocèse de Chartres qu'il dirigea jusques à sa mort arrivée en 1780. On a de lui un ouvrage intitulé: *Histoire de la Noblesse du Comté-Vénaissin*. C'est un hommage rendu à ces familles dont les ancêtres ont mérité par leur courage le titre de Noblesse. Ces sortes d'ouvrages feroient bien utiles pour les jeunes Gentilshommes, si l'on y distinguoit exactement les familles qui doivent leur illustration à l'art militaire, d'avec celles qui se sont élevées par

des titres moins glorieux. Il est bon d'observer ici en passant que plusieurs familles nobles du Comté-Vénaissin doivent leur origine aux dignités de la robe : cependant, on ne doit pas s'imaginer que celles qui se sont distinguées dans la Magistrature, seroient devenues nobles par les charges qu'elles ont possédées. L'Histoire Consulaire de Carpentras nous présente plusieurs Gentilshommes décorés du premier chaperon & gradués en droit : ils ne s'étoient fait pourvoir de ce grade que pour obtenir le rang de premier Consul, qui est attaché à la qualité d'Avocat. Leur noblesse est cependant constatée d'ailleurs par des titres très-anciens & très-honorables. Pithon-Curt auroit pu entrer dans des détails relatifs à cet objet qu'il a omis.

PORTA (MATHIEU DE), Provençal étoit un très-habile Jurisconsulte du XIVme. siècle, il mérite de trouver une place parmi les Hommes illustres, qui ont rendu des services importans à la Province. Porta, choisi par les trois Etats pour haranguer la Reine Jeanne en 1359, fit à cette Princesse de très-humbles remontrances sur l'aliénation de son domaine. C'est à ses pressantes sollicitations que la Reine révoqua toutes les donations, concessions & aliénations qu'elle avoit faites. Les Historiens de Provence ne nous apprenent rien de plus sur la vie & les écrits de ce Jurisconsulte.

PORTAIL (ANTOINE), né au Diocèse d'Arles, Prêtre de la Congrégation de la Mission de France, fut contemporain & disciple du B. Vincent de Paule, instituteur de cette Congrégation. Ses vertus le rendirent cher à son Maître ; il se retira avec lui au Collège des Bons Enfans à Paris, en 1625, & il passa le reste de ses jours dans la pratique d'une vie solitaire & édifiante.

PORTAIL avoit tous les talens qui peuvent faire un nom. Doué d'une facilité étonnante pour parler & pour écrire, il s'étoit distingué dans ses études de Théologie en Sorbonne ; mais son humilité lui fit préférer la retraite aux louanges que son mérite lui auroit procuré, s'il eût exposé ses talens au grand jour. Il passa dans le silence le reste de sa vie consacrée aux austérités ; édifiant par son exemple, & instruisant ses confrères. Il fut lié d'amitié avec le pieux Fondateur, pendant près de 50 ans, & finit ses jours entre ses bras, en l'année 1660.

R

RAMBAUD (JOSEPH-CHARLES), né le 29 Décembre 1725, dans le Comté-Venaissin, de parens nobles, se prépara de bonne heure à l'étude de la Médecine, à laquelle il se destinoit à l'exemple de ses ancêtres, qui l'avoient exercée avec la plus grande distinction. Il fit ses études en l'Université de Montpellier, avec autant d'ardeur que de succès ; & il y fut reçu Docteur, de la manière la plus flatteuse & la mieux méritée. Il suivit bientôt après les grands

Maîtres dans la pratique de l'Art qu'il venoit d'étudier, pour faire sous leurs yeux, au lit des malades, l'application des principes dont il s'étoit pénétré. C'est d'après le rapport le plus favorable & le plus exact qui en fût fait au Ministre de la Guerre, que Rambaud fut nommé Médecin de l'Hôpital de Givet, dans lequel il donna les preuves les plus multipliées & les moins équivoques de son zèle, de son intelligence & de son habileté dans l'exercice d'un Art qu'il avoit embrassé par inclination, & dans lequel il avoit porté un tact & un discernement, qui annoncent toujours les succès. Ils furent bientôt connus, & l'Hôpital Militaire de Sedan étant venu à vaquer en 1754, M. le Marquis de Paulmy le lui confia. Ce nouvel établissement offroit à son ardeur un théâtre plus vaste pour l'exercer; & il y fournit de nouvelles preuves de son savoir & de son désintéressement. Les Notables & les Magistrats, voulant lui donner un témoignage honorable & public de leur reconnoissance & de leur considération, obtinrent du Ministre, la permission de lui accorder, sur les revenus de la Ville, une pension proportionnée aux services qu'il rendoit journellement aux pauvres, & à toutes les classes des citoyens qui avoient en lui la plus grande confiance: il remplissoit en même tems, avec autant de zèle que d'exactitude, les fonctions qui lui avoient été confiées à l'Hôpital Militaire, & les soldats malades goûtoient la consolation de voir l'humanité, l'aménité & le savoir, réunis dans leur Médecin.

Le 12 Juillet 1777, M. le Comte de St. Germain, qui avoit connu Rambaud à Givet, & qui avoit conservé pour lui l'estime qu'on ne pouvoit lui refuser, obtint qu'on l'honorât du brevet de Médecin-Consultant des Camps & Armées du Roi; c'étoit rendre en même tems la justice qui étoit due à ses talens & à son ancienneté.

En 1783, la Société Royale de Médecine de Paris, à laquelle il avoit adressé des Mémoires très-bien faits & très-intéressans, le nomma son Correspondant; il en a rempli exactement & fidèlement les devoirs jusqu'à sa mort.

Ce Médecin n'a pas été moins exact à communiquer à l'administration des Hôpitaux Militaires, le résultat de ses observations journalières sur les maladies qui affligeoient plus particulièrement les soldats. Nous avons de lui, dans le Journal de Médecine Militaire, un Mémoire très-instructif & très-détaillé sur les Dartres (*a*). Il contient des préceptes sages & judicieux, & des observations exactes sur cette désagréable maladie de la peau, qu'il est quelquefois si difficile de déraciner, & si dangereux de supprimer. Le traitement que conseille Rambaud, est rationnel; & il insiste avec raison sur le long usage des remèdes dépuratifs & fondans, & sur la nécessité d'un exutoire, même après la guérison.

On trouve dans le même Journal, une observation très-bien faite sur la fièvre putride, & maligne, qui regna à l'Hôpital Militaire de Sedan, pendant l'hiver de 1776 à 1777; Rambaud

(*a*) Tome I, page 455.

ne se borna pas à guérir les soldats qui en étoient attaqués; il en préserva encore ceux qu'elle avoit d'abord épargnés, en employant des précautions sages, sans lesquelles la plus grande partie de la garnison n'y auroit point échappé (*b*).

On a également inséré dans le Journal de Médecine Militaire, une troisième observation très-intéressante, sur une affection scorbutique, que les acides végétaux & minéraux les plus forts, n'avoient fait qu'aigrir, qui avoit résisté aux anti-scorbutiques les plus énergiques, & qui guérit par le seul usage de l'oseille (*c*). Celle que Rambaud communiqua sur une passion iliaque très-vive, justifie encore plus l'opinion qu'on avoit de son esprit observateur (*d*); & il donna la preuve la moins équivoque de ses connoissances anatomiques, en exposant, d'après les ouvertures des cadavres, les cas où l'abcès du cervelet ne cause pas toujours nécessairement la mort (*e*).

Nous avons encore de lui un Mémoire sur l'air, les eaux & les habitans de la ville de Sédan; des observations sur les maladies qui ont régné dans cette ville en 1778, & particulièrement sur la petite vérole; & plusieurs observations également intéressantes & instructives, qui seront successivement employées, quand on traitera des objets qu'elles renferment.

On voit par-là combien Rambaud étoit laborieux & instruit, & avec quel zèle il remplissoit les devoirs d'un Médecin Militaire, qui ne consistent pas seulement à voir régulièrement les malades confiés à ses soins, mais encore à observer journellement & avec attention, les maladies particulières aux soldats, pour en bien saisir le caractère, en développer les causes, les effets, & en prévenir le retour. Il est alors plus en état d'en communiquer les résultats à ses confrères, par la voie du Journal de Médecine Militaire, publié par un ordre du Roi, pour faire circuler plus promptement les connoissances de ce genre, & établir entre les gens de l'Art, une correspondance Médicale; seul & véritable moyen d'exciter l'émulation & de développer les talens.

Il faut avoir particulièrement connu Rambaud, pour bien juger de son mérite personnel; il étoit d'une société douce & sûre; il devenoit presque toujours l'ami de ses malades; & il laissoit, sans s'en plaindre, la liberté d'être ingrats à ceux qui ne croyent à aucune espèce de reconnoissance. Doux, affable, généreux & compatissant, il possédoit toutes les qualités de ce genre, si convenables à un Médecin; il les exerçoit journellement, sans qu'elles lui coûtassent le moindre effort, tant elles lui étoient naturelles; & il n'en étoit que plus aimable en société.

Rambaud fut généralement aimé de son vivant; & on ne sera pas surpris que sa mort ait fait répandre des larmes.

(*b*) Tome II, page 480.
(*c*) Tome III, page 186.
(*d*) Tome III, page 194.
(*e*) Tome IV, page 208.

On regrettera long-tems à Sédan, ce Médecin habile & prudent; il laisse après lui un grand exemple de zèle, d'humanité & de bienfaisance, vertus qui lui ont élevé un monument bien glorieux dans le cœur de tous les pauvres qui ont eu recours à ses lumieres.

Il est mort à Sédan, le 16 Août 1785.

(*Extrait du Journal Militaire par M. de Horne*).

RAYMOND (DOMINIQUE), né à Cavaillon, exerça la Médecine à Marseille, après la peste, avec la plus grande réputation. Vers la fin de ses jours, il se retira dans sa patrie, ayant auparavant acquis une Charge de Trésorier-Général de France, en la Généralité de Provence. Ce Médecin, mort depuis environ quinze ans, a laissé un *Traité sur la peste*, & une *Dissertation sur les maladies qu'il est dangereux de guérir*. On a fait une erreur d'attribuer à Dominique Raymond, *l'Histoire de l'Elephantiasis*; cet ouvrage appartient à M. François Raymond, autre Médecin du Collège de Marseille, qui y jouit d'une réputation brillante, & qu'il a méritée. Nous aurons occasion de faire connoître ses ouvrages dans le catalogue des Auteurs vivans.

RAZAC ou ARZAC (NICOLAS DE BAULIEU, SEIGNEUR DE RUZÉ, MARQUIS DE), fils de Pierre-Paul de Baulieu, & de Honorée de St. Martin, nâquit à Marseille au commencement du siècle dernier, & se distingua dans l'Art Militaire, de même que ses ancêtres.

Nicolas se trouva aux siéges de St. Jean d'Angély, de Saumur, de Clérac, de Santonin, de Nerac, de Montpellier, de Sainte-Foi, de Bergerac, de Négrepelisse, de Montauban, de la Rochelle de Rayan, & à la déroute de l'isle de Rhé, en 1636. *Il arma & équipa à ses dépens, un Bâtiment de 18 bancs, douze gros pierriers, trente-deux mousquets, & vingt piques, agrêts, voiles & rames, qu'il commanda pour les isles de S. Honorat & de Ste. Marguerite, & eut ordre de suivre les galères du Roi, au nombre de 12, qui alloient chercher celles d'Espagne.*

En 1639, des Pirates s'étoient liés pour attendre les vaisseaux au détroit de Gibraltar. Ils poussoient l'audace jusqu'à attaquer des flottes entières. De Razac forma le dessein d'aller mettre le feu à leurs vaisseaux dans le Port de Tunis. L'entreprise étoit bardie; il se mit à la tête de la flotte, passa en plein midi sous l'artillerie du Fort, contre lequel il fit faire un feu continuel, & il alla brûler le plus gros vaisseau. L'incendie se communiqua, & consuma trente-trois vaisseaux, dont seize étoient armés en guerre, & une galère.

En 1641, il commanda la galère de Grimaldy, & il montoit un vaisseau de guerre, lorsque Charles de Lorraine, Duc de Guise, gagna la bataille contre les Rochelois. Enfin, il mourut couvert de gloire, vers l'année 1654. Il étoit fils, petit fils & neveu de Gouverneur de place. Il avoit épousé en 1630, Anne de Flotte de Roquevaire, dont il eut des enfans, qui ont servi le Roi avec distinction.

REBOUL (JEAN-BAPTISTE) nâquit à Aix le 11 Janvier 1640, de Pierre Reboul, Professeur en Droit dans l'Université de cette ville, & de Claire de Marquin.

Après la mort de ſon père, qui arriva en l'année 1660, il partagea ſa ſucceſſion & celle de ſa mère, avec *François Reboul*, ſon frère, né du même mariage; il fut pourvu dans la ſuite, par une délibération du Conſeil de la même ville, d'une Charge de Profeſſeur du Droit, qui étoit vacante par la mort de M. Paſtour, qui a laiſſé d'excellens ouvrages ſur le Droit; l'eſtime qu'il faiſoit de cet Auteur, & l'inclination qu'il ſe croyoit obligé d'avoir pour lui, par une nobleſſe de ſentimens, qui lui rendoit chère la mémoire de ſon prédéceſſeur, l'engagea à illuſtrer ſes ouvrages par de ſavantes notes, dont une partie a vu le jour, & par un long diſcours en Latin, deſtiné à ſervir de Préface à une ſeconde édition.

Le 2 de Juillet de l'année 1669, il épouſa Anne de Godart, fille d'un Gentilhomme de Paris, réſidant à Marſeille, nommé Céſar de Godart; il n'eut aucun enfant de ce mariage.

Ayant fait de grands progrés dans la ſcience des Lois; & la Chaire de Profeſſeur Royal des Inſtituts ayant vaqué par le décès de M. Gaſpard Tymon, il en fut pourvu le 15 Mai 1675, par une Ordonnance de MM. les Commiſſaires députés par le Roi, pour la direction de la Diſcipline de l'Univerſité d'Aix; il acquit l'Office de Subſtitut de M. le Procureur-Général du Roi, au Parlement de Provence, qui étoit exercé par M. Paul de Guerin; & en fut pourvu par le Roi, le 24 Février 1677.

S'étant acquis une grande réputation dans la ſcience du Droit, & dans les autres connoiſſances, Louis XIV qui n'avoit que des idées magnifiques, ayant formé le glorieux projet de faire enſeigner publiquement le Droit particulier de la nation Françoiſe dans chaque Univerſité du Royaume, & de former un Corps de cette Juriſprudence; l'attention que ce grand Prince avoit pour tous ceux qui excelloient dans quelque profeſſion, le diſpoſa à honorer de ſon choix Reboul, pour exercer la Charge qu'il érigea en ſa faveur, de Profeſſeur du Droit François dans l'Univerſité d'Aix; pour rendre ce bienfait plus honorable, il ne voulut point lui faire expédier des Proviſions à la forme ordinaire, mais il le nomma par un article particulier d'un Réglement qu'il fit pour la diſcipline de cette Univerſité, par la déclaration du dernier du mois de Décembre 1683; & pour marquer davantage la diſtinction qu'il en faiſoit, outre les gages conſidérables qu'il lui attribua, il établit un droit particulier & perſonnel, dont lui ſeul pourroit jouir, ſans qu'il pût être tranſmis à ſon ſucceſſeur, & qui deviendroit commun & diviſible entre les autres Profeſſeurs après ſon décès.

Il y a encore dans la même déclaration, d'autres diſtinctions & préférences dont il étoit l'objet & le motif; car étant défendu par les Ordonnances Royaux, à ceux qui exercent des Offices de Judicature, de remplir des Charges de Profeſſeur, il fut fait une exception particulière en faveur des Avocats du Roi au Siège d'Aix, & des Subſtituts de M. le Procureur-Général au Parlement, à cauſe que Reboul étoit pourvu de l'une de ces Charges, & par les autres conſidérations de l'équité, à quoi il donna lieu.

Ces

Ces distinctions honorables, & le rang qu'il tenoit au Barreau par ses savans plaidoyers & parmi les Savans, l'engagèrent encore plus à dévouer ses veilles & ses applications au public, & lui firent produire un grand nombre de savans ouvrages sur les matières du Droit François; il y a réduit en science jusqu'alors inconnue, tout ce qui appartient à cette Jurisprudence. Ces ouvrages qui sont considérables par leur nombre & par leur perfection, n'ont pas encore été imprimés, quoiqu'il les eût destinés pour la postérité. Il en différoit l'impression, se proposant d'y ajouter & d'y corriger, sa délicatesse lui persuadant toujours qu'il manquoit quelque chose à ce qui faisoit l'admiration des autres; outre qu'il projetoit d'étendre plus loin son travail, & de faire un Corps entier & un Code universel de tout ce qui compose le droit de la nation.

Le tems qu'il donnoit à un ouvrage si étendu, & celui qui étoit destiné aux fonctions des deux charges qu'il remplissoit, ne l'empêchoit point de trouver un loisir qu'il consacroit noblement à des ouvrages de littérature, où il exerçoit ses beaux talens pour la poésie latine, & pour les recherches philosophiques, jusqu'à des méditations métaphysiques qu'on a de lui en latin.

Les dernières années de sa vie furent principalement employées à un ouvrage de science & de piété, qu'il intitula: *Meditationes de Religione Christianâ*; & où ayant fait briller tout le génie qu'il avoit pour un certain genre de poésie latine, qui roule principalement sur le tour ingénieux & délicat, sans être exempt d'une certaine dévotion, il déploya en même tems la profonde science qu'il avoit des Livres Sacrés, & des anciens Ecrivains de l'Eglise. Les douze dernières années de sa vie, furent une retraite presque continuelle, qui n'étoit interrompue que par les lectures qu'il faisoit chaque jour à l'Université, & qu'il fut obligé de discontinuer sur la fin, par les indispositions de son âge. Il s'étoit depuis quelque tems déchargé de divers soins sur M. Jean-Baptiste-Benoît Reboul, son neveu, fils de François son frère, aussi Professeur du Droit dans la même Université, lui ayant fait donation d'une partie de son bien, par l'inclination qu'il avoit pour lui. Il mourut dans sa quatre-vingtième année, le 18 Juillet 1719, ayant laissé pour héritier, ce même neveu, fils unique de son frère, qui a exercé la Charge d'Avocat du Roi, au Siège d'Aix.

Reboul a composé un *Traité des Matières Criminelles*. La distribution de cet ouvrage est faite, en grande partie, sur l'ordre des titres de l'Ordonnance du mois d'Août 1670, dont il est le Commentaire. Recommandable par la clarté dans l'exposition du plan, & par la méthode dans la division des chapitres; il est encore distingué par un stile correct, des idées justes, la sagesse du raisonnement, & une vaste érudition. Les Loix Romaines, & la Jurisprudence du Royaume, y sont développées, avec les modifications apportées par la Coutume, les Loix & la Jurisprudence Locale. C'est un ouvrage de théorie & de pratique sur la Législation Criminelle. L'exercice des fonctions de Substitut lui avoit facilité les moyens d'acquérir ces connoissan-

ces, & d'en faire une application presque journalière. Les combinaisons de l'esprit, & les spéculations du raisonnement, y sont éclairées sans cesse par le flambeau de l'expérience. Ce Jurisconsulte établit souvent en leçon, ce qu'il a observé dans l'usage. Cette réunion de théorie & de pratique, si rare & si précieuse dans tous les ouvrages, est encore plus estimable dans un Traité de Jurisprudence, & de Matières criminelles. Ce manuscrit est dans le cabinet de plusieurs Avocats au Parlement d'Aix.

Extrait du Mss. que nous venons de citer.

REGUSSE (CHARLES GRIMALDY, MARQUIS DE), né à la Ciotat, au commencement du siècle dernier, fut reçu Conseiller au Parlement, le 26 Juin 1633, & Président à Mortier, le 6 Juin 1643.

Il a laissé des Mémoires manuscrits sur sa vie, dont on ne sera pas fâché de trouver ici l'analyse, parce qu'ils présentent des détails intéressans sur les troubles qui ont agité la Province vers le milieu du XVIIme. siècle. D'après ces Mémoires, *Regusse* a eu la plus grande part aux affaires du Sémestre, & à celles qui ont précédé, & qui étoient liées à l'établissement de la Chambre des Requêtes. Ami & confident du Cardinal Mazarin, Archevêque d'Aix, & frère du Ministre, il servit cet Archevêque, & traversa, autant qu'il put, les projets du Comte d'Alais, Gouverneur de Provence, en faisant échouer les desseins du Comte, qui vouloit s'emparer de l'Administration de Marseille, & en exclure les Valbelles. Le comte s'en plaignit en Cour; Regusse fut mandé & interdit des fonctions de sa Charge en 1643. On prit pour prétexte l'opposition faite par le Parlement, à ce que les Officiers des Requêtes assistassent aux Cérémonies.

Regusse, dans ses Mémoires, donne des détails curieux sur l'établissement du Sémestre, & sur la bonne volonté où eût été l'Archevêque d'Aix de s'y opposer, s'il l'eût pu. *Lorsque M. d'Alais*, dit il, *vint au Parlement pour établir le Sémestre, j'étois déterminé à ne pas quitter ma place; mais M. le Président de Forbin-la-Roque, que les agitations précédentes avoient rendu timide, l'ayant abandonné, moi qui venois après lui, je fus forcé aussi de sortir, sans quoi l'on eût eu bien de la peine à parvenir à nous faire quitter le Palais, & à établir le Sémestre.*

L'absence ou l'exil des Présidens plus anciens que *Regusse*, mit celui-ci dans le cas de fortifier le parti du Parlement, pendant la tenue du Sémestre. Il en fut l'ame; il négocia avec plusieurs gentilshommes de la Province, tandis que le Président d'Oppéde cherchoit à fortifier le parti du Parlement dans le Comtat. Ce qu'il dit du rétablissement du Parlement, & de l'expulsion du Sémestre, est conforme au récit des Auteurs du tems. On voit dans sa narration, l'empreinte d'un caractère ferme, mais doux & honnête, qui s'opposa toujours, autant qu'il put, aux desseins de Decormis, alors Avocat-Général, & de Gallifet, Président aux Enquêtes, personnages d'un caractère vif & ardent, & qui entraînoient le Président d'Oppéde à traiter avec peu de ménagement le Comte d'Alais, détenu prisonnier au Palais.

Le Parlement de Paris ayant écrit à celui d'Aix, pour qu'il se joignît à lui, *Regusse* fut d'avis d'en parler au Comte d'Alais, & de l'engager à venir prendre séance au Parlement, pour rejeter les propositions du Parlement de Paris. *Mais l'intérêt ou l'ambition de ceux qui avoient grande part aux désordres du tems, fit rejeter cet avis.*

M. d'Alais, dit-il encore, *eût été un Prince parfait, s'il se fût moins laissé gouverner par sa femme, dont l'humeur étoit impérieuse & opiniâtre.*

L'attachement du Président de *Regusse* pour le Cardinal Mazarin, Archevêque d'Aix, parut dans une occasion importante; il cautionna pour lui 60000 liv. dans le tems où le Cardinal vint à Aix, à son retour de Catalogne, où il avoit été Vice-Roi.

Le Président attribue tout ce qui se passa, avant & après la journée du Val, arrivée le 14 Juin 1649, au Président d'Oppéde, & à l'Avocat-Général Décormis. *Ils firent*, dit-il, *lever des troupes sans nécessité, au sujet de leur commission à Draguignan, & des procédures qu'ils prirent sur l'assassinat de Vaucroue, Lieutenatnt de Draguignan. Cette levée de troupes mit le Comte d'Alais dans le cas d'en lever aussi; & il s'ensuivit la bataille du Val, si funeste aux Parlementaires. Je fus chargé ensuite de lever aussi des troupes pour secourir ces derniers; ce que je fis, quelque mauvaise opinion que j'eusse pour la cause où j'étois engagé, parce qu'il paroît qu'il avoit avec le Cardinal Mazarin, Ministre, une correspondance suivie & intime.*

Il parle de M. Décormis, alors Président, de Venel & de St. Marc, qui étoient Chefs de Parti, & qui menoient tout en 1650 & 1651. Il détache de ce Parti le Président d'Oppéde; à cet effet, il s'abouche avec lui: *bien que j'appréhendasse* (dit-il) *son peu d'amitié pour moi; mais j'aimois mieux me joindre à lui, que de souffrir l'autorité entre les mains d'un homme aussi vif que le Président Décormis.* Il se lia avec d'Oppéde & La Roque; mais ils ne purent empêcher que le Baron de St. Marc ne fût élu Consul d'Aix. Ce Consulat arriva pendant les plus grandes agitations de l'État; & lorsque M. le Prince, s'étant déclaré contre l'État, faisoit tous ses efforts pour soulever les Provinces Méridionales.

D'Oppéde ne tarda pas de se séparer du Président de Regusse. Il fit députer en Cour le jeune Gallifet, homme d'esprit, & fort agissant, qui étoit alors du parti des Princes; & voulut par leur entremise obtenir à d'Oppéde, la première Présidence, pour avoir ensuite lui-même la Charge de Président à Mortier: de manière que le parti des Princes ou des *Sabreurs*, avoit pour principaux Chefs, d'Oppéde, La Roque, Gallifet & S. Marc, qui agissoient avec M. de Barbentane, que M. le Prince avoit envoyé en Provence. *Regusse* demeura toujours attaché au parti de la Cour, & du Ministre. Décormis & Venel s'y réunirent, & ils firent nommer en 1652, pour premier Procureur du pays, le Marquis de Janson. Ils rendirent ensuite le Parlement presque entièrement *Mazariniste*. Le Parlement s'opposa, & dissipa le tumulte occasionné par le Baron de St. Marc, qui, suivi de plusieurs jeunes gens, avoit fait crier dans les rues: *Vive M. le Prince*. *Regusse* fit

sortir St. Marc de la Ville ; d'Oppéde La Roque, & Seguiran, premier Président de la Cour des Comptes, qui avoient voulu s'en rendre maîtres, furent également obligés d'en sortir le lendemain. Ils furent à Marseille & à Toulon, agir pour le Parti des Princes; mais ils furent traversés dans leurs desseins à Marseille, par Mazenod, Consul de cette Ville, qui en avertit *Regusse*, son parent.

Malgré l'attachement de d'Oppéde aux Princes, il eut l'adresse de ne pas rompre avec le Cardinal Mazarin. Il entretenoit avec lui des négociations, & le Ministre le ménageoit.

D'Oppéde se réunit bientôt au Comte d'Alais. Voulant attirer M. d'Aiguebonne dans son parti, il l'engagea dans une fausse démarche. Il le fit venir à Aix pour supplanter le Comte de Carcés, avec qui jusqu'alors il avoit été en bonne intelligence, d'Aiguebonne fut repoussé aux portes d'Aix. *Depuis alors*, dit Regusse, *d'Aiguebonnes a donné protection à d'Oppéde & à ses amis, ce qui leur fit entreprendre un nouveau dessein pour se saisir de la ville d'Aix; mais quelques personnes m'ayant averti & ayant fait entrer quelques Compagnies du Régiment Vendôme par la porte des Cordeliers, l'entreprise échoua.*

Par un dernier coup, le parti des Princes fit acheminer le Comte d'Alais vers la Provence : il fut arrêté en chemin. Le Président de *Regusse* étoit l'ame du Parlement ; il fit demander pour Gouverneur le Duc de Mercœur, & il l'obtint. Ce Prince avoit des ordres pour obliger d'Oppéde à se défaire de sa charge, & d'autres ordres secrets pour le ramener au parti du Ministre. *Regusse* étoit toujours en correspondance avec le Cardinal Mazarin & la Reine mère, qui lui faisoient les plus belles protestations.

Le traité fait avec la ville de Toulon fut conclu par l'entremise du Président de *Regusse*, qui accompagnoit toujours le Duc de Mercœur. Ce dernier coup acheva de donner le repos à la Province, & d'affermir l'autorité du Gouverneur. *Regusse* en reçut des remercîmens de la Cour. Le Duc de Mercœur fut fait Gouverneur en titre, ne l'étant jusqu'alors, que par commission: le Président de *Regusse* l'avoit fait demander par une Assemblée des Communautés tenue à Aubagne) à laquelle il présida.

Regusse avoit traité de la charge de premier Président avec Mesgrigni : il en offroit jusqu'à 150000 liv. Mesgrigni piqué de ce que *Regusse* avoit pris contre lui le parti du Duc de Mercœur, qui, en sa qualité de Gouverneur, prétendoit avoir son logement au palais, que le premier Président lui disputoit, en demanda 75 mille écus. D'Oppéde profita de ces circonstances pour négocier pour lui-même. Le Cardinal Mazarin lui rendit ses bonnes graces & il obtint la première Présidence. *Regusse* n'eut d'autre récompense qu'une lettre fort civile du Ministre, remplie de protestations, un Prieuré pour un de ses fils, une Compagnie pour son fils cadet, & des provisions de Lieutenant principal, au siège de Brignole, pour son fils aîné, avec la survivance de sa charge de Président à Mortier pour 20 ans.

En 1656, St. Marc se déclara en faveur du Duc de Mercœur, ainsi que

Galliffet ; ils reçurent tous les deux des lettres fort civiles du Miniſtre.

A l'arrivée du premier Préſident d'Oppéde , le Préſident Décormis ménagea un accommodement entre lui & *Reguſſe*, ils ſe virent ; le Duc de Mercœur s'éloigna alors de *Reguſſe*, & le vit moins ſouvent ; il perdit bientôt toute ſa confiance. D'Oppéde obtint le plus grand crédit ſur ſon eſprit. *Reguſſe* devint l'ami du Cardinal Grimaldy, ce qui éloigna toujours plus le Gouverneur de lui. *Reguſſe* ſe lia encore avec le Marquis de Gordes qui avoit ſuccédé à la Lieutenance du pays qu'avoit M. de Carcés ſon oncle. Par l'inſpiration de Madame du Cannet , qui n'aimoit pas la premiére Préſidente , *Reguſſe* donna un bal le même jour que cette derniére en donnoit un. M. de Mercœur & le premier Préſident écrivirent en Cour que les Aſſemblées , qui ſe tenoient chez le Préſident de *Reguſſe* , tendoient à détruire les vues du Gouvernement , & par conſéquent du Miniſtre ; que c'étoit là que l'on formoit le projet de faire échouer les demandes, faites à l'Aſſemblée des Communautés , tenue à Aubagne par le premier Préſident. Labarben fut arrêté , Glandevés le fut auſſi ; *Reguſſe* fut mandé en Cour ainſi que le Marquis de Gordes.

Le Parlement ne voulant pas prendre le parti de *Reguſſe* , ne fit aucune démarche au ſujet de ſon appel en Cour. Le Préſident Decormis , qui étoit pour lors lié avec le premier Préſident , empêcha toute démarche à cet égard. *Reguſſe* arrivé à Lyon , reçut une Lettre de Cachet pour aller à Iſſoudun , où il fut traité avec aſſez de ménagement. Son exil dura onze mois. Le Préſident Decormis , huit mois après , ſe déclara contre d'Oppéde , & engagea Thomaſſin Lagarde , Préſident aux Enquêtes , de propoſer au Parlement de demander le rappel de *Reguſſe*. M. de Gordes & Labarben furent ſaiſis & détenus dans la Citadelle d'Amiens. D'Oppéde eſſuya des deſagrémens dans le Parlement & dans la Province , parce que le Préſident de Bras , beau-frère de Glandevés , revenu d'Allemagne , étoit à la tête du parti contraire à d'Oppéde & cabaloit contre lui.

L'affaire de St. Valentin , du 14 Février 1659 , eſt racontée par *Reguſſe* comme par tous les Hiſtoriens ; il l'attribue à l'aſſaſſinat commis ſur le chemin de Marſeille par le cadet St. Jean , partiſan du premier Préſident contre Baratte , ami du Préſident de Bras & de l'Avocat-général de Chaſteuil. Le premier Préſident n'y avoit aucune part ; il montra la plus grande fermeté , & la plus grande préſence d'eſprit , tant que dura la ſédition ; il ne voulut point quitter ſa place au palais , juſqu'à ce que le Cardinal Grimaldy vint l'y chercher.

Mais , *Reguſſe* diſculpe le Préſident de Bras , & attribue tout le tumulte & la révolte au peuple qui en vouloit à la perſonne du premier Préſident, parce que Barratte étoit aimé du peuple. Il dit que le premier Préſident de Bras avoit fait tout ce qui étoit en lui pour l'appaiſer. Le Préſident Decormis étoit à Beaureceil ce jour là , & il ne revint à Aix , que parce que le premier Préſident l'envoya chercher. *Reguſſe* bénit le Ciel de ce que le Courier , qui avoit été à Iſſoudun lui porter les nou-

velles de son rappel, y arriva quelques jours après cet événement qu'on eut pû lui imputer. Decormis & de Bras furent chargés de faire des patrouilles. Après la détention du premier Président à l'Archevêché, le Président Decormis vouloit humilier à la fois d'Oppéde & Bras, mais il étoit peu disposé à la liberté d'Oppéde. Le premier Président mis en liberté, envoya de Lambesc en Cour un procès - verbal de cette révolte, que M. de Mercœur signa. D'Oppéde revint à Aix, présida à l'Assemblée des Chambres qui décreta une quantité infinie de personnes. Le Président Decormis fut arrêté en sortant de la Messe du Couvent de St. Pierre, & traduit à Pierre-Ancise. On chercha le Président de Bras, l'Avocat - général Chasteuil, & le Conseiller Barreme, jusques dans les tombeaux de St. Sauveur, mais ils eurent le tems de s'enfuir. Par Arrêt donné, les Chambres assemblées, environ trente personnes qui s'étoient enfuies furent condamnées les uns à la roue, d'autres moins rigoureusement.

On fit venir ensuite une commission de deux Maîtres de Requêtes, Vertamon & Beson pour juger les Officiers du Parlement & autres. *Leur Commission*, dit *Regusse*, *étoit si injurieuse au droit du Parlement, qu'on craignit que le Parlement ne rejettât cette Commission, mais le crédit du premier Président fut si fort qu'il n'y eut aucune contestation.* Les deux Commissaires procédérent aux deux informations, & jugèrent la procédure à Villeneuve lez-Avignon. Bras & Chasteuil furent condamnés à un bannissement de cinq ans. Moissac fils de Regusse à un plus amplement informé. Vertamon fut incriminé pour la douceur de son avis, & il fut obligé de s'en justifier.

Regusse revint à Aix en Juillet 1659. Il y reçut des marques de civilité du Duc de Mercœur & de d'Oppéde, les condamnés s'étoient refugiés à Marseille, où le Duc & le premier Président n'avoient aucun crédit, & où dominoit Niofelles, cousin germain de Glandevès. On les en fit sortir ensuite des ordres réitérés du Roi. La Gouvernelle, Lieutenant des Gardes du Duc, vint à Marseille pour arrêter Niofelles; il en fut chassé & maltraité.

Regusse étoit à Aix lorsque le Roi y vint; il céda sa maison voisine de celle de Château Renard, & fut loger chez M. de Gaillard. *Nous fûmes le visiter*, dit-il, *avec nos Mortiers & nos Manteaux d'hermine, & quoiqu'il ne fût dû de visite que par Députés, aux Princes & au Cardinal Mazarin, nous y fûmes en corps. Trois des séditieux furent pris à Marseille, à mesure qu'ils s'embarquoient. Un des trois fut condamné à mort; il fut enlevé sur l'échaffaut, mais l'état de son corps tout brisé empêcha qu'on ne pût lui sauver la vie, les deux autres condamnés aux galères furent enlevés. Regusse* fut un des juges.

On envoya à Marseille une Chambre Souveraine pour juger les rebelles; le Parlement la nomma, parce que le Chancelier n'ayant pas suivi la Cour il ne put y avoir des Lettres - patentes. C'étoit aux Présidens anciens à opter pour cette commission. Le Président de la Roquette vouloit s'en charger, le Cardinal l'en empêcha; il fit dire aussi au Président de Regusse de ne pas la prendre; ce fut donc le Président de

la Roque. Regusse fut bien traité du Cardinal pendant son séjour. Il obtint le rappel de ses fils & du Président Decormis. Si ce dernier eût vû le Cardinal à son passage à Avignon, il eût obtenu le retablissement en sa charge qu'il fut obligé de vendre, puisqu'il fut exilé en Normandie, jusques à ce qu'il s'en fût défait. Le Président de Bras fut obligé de s'enfuir du Royaume, sa charge & celle de Chasteuil furent supprimées par Edit enregistré au Parlement. M. de Boniparis fut pourvu de celle de Chasteuil sur une nouvelle création; Bras fut enfermé à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après s'être défait de sa charge. M. de Gordes eut ordre de traiter de la sienne avec Merinville.

Regusse fut exilé à Abbeville en 1661, à l'occasion d'une dispute élevée entre le Président de Corriolis & le Conseiller du Perier qui étoient parens; le Président avoit envoyé un verbal en Cour, & Perier avoit reçu ordre d'y venir rendre compte de sa conduite. Parlement offensé de ce qu'on avoit voulu attenter à ses droits, traita l'affaire en Mercuriale. Le Président de Corriolis n'y comparoissant point, Perier fut condamné à une interdiction limitée, Corriolis à une interdiction, mais moindre; Regusse avoit présidé à ces Mercuriales. Il fut mandé en Cour, puis exilé, & ne fut rappellé qu'après que le Parlement eut soulevé l'interdiction du Président Corriolis; le Parlement avoit délibéré de défrayer Regusse de ses voyages.

En Juillet 1664, Regusse devint second Président par la mort de M. de Foresta la Roquette.

A la mort d'Oppéde, il tint le Parlement pendant près de deux ans. Louis XIV lui écrivit pour lui donner les plus grands éloges sur sa conduite; il mourut en 1687.

Ses mémoires écrits à Regusse, en 1665, sont très-curieux, mais on y voit peu de dates précises, ce qui en diminue le mérite.

Charles-Louis-Sextius de Grimaldy, Marquis de Regusse, son petit-fils, Président à Mortier, est Auteur des *Arrêts de Reglemens*, & *des Arrêts notables*.

RIANS (Pierre de), fils de Louis de Rians, Seigneur de St. Vincent, & d'Anne de Fauris, nâquit à Aix en 1672; il reçut fort jeune, l'habit de Religieux Minime, qu'il honora par ses vertus & par ses talens. Une santé foible en apparence, fut la première épreuve de sa vocation. Il la surmonta par sa persévérance dans l'état qu'il avoit embrassé, quoique les Médecins lui eussent d'abord conseillé d'en sortir. Sa piété acquit un nouvel éclat par l'étude; successivement Professeur dans les écoles, & Apôtre zélé dans les Chaires, il se distingua parmi les Théologiens & gagna le cœur de ses Auditeurs par l'onction de ses discours. On avoit observé beaucoup plus d'éloquence lorsqu'il prêchoit avec moins de préparation, que lorsqu'il prononçoit un discours étudié. C'est que nourri de l'écriture sainte, & animé de l'esprit évangèlique, le zele agissoit alors tout entier sans le secours de l'art. Il avoit le don inestimable de la parole; sa conversation aisée, vive & solide le prouvoit autant que ses sermons. S'il

parloit des matières de Religion, c'étoit avec la facilité d'un cœur qui n'exprime que ce qu'il ressent lui-même. En 1710, le Marquis de Janson, (Joseph de Forbin) Maréchal de Camp & Gouverneur d'Antibes, dégoûté du tumulte du monde, avoit choisi pour le lieu de sa retraite, le Monastère des Minimes de Mane, fondé par la libéralité de ses ancêtres. Il y trouva le P. de Rians qui fut l'*Ananie* que le Ciel lui destinoit. Sans engagement dans l'état Religieux, le Marquis en pratiqua, pendant dix huit ans, les vertus & la pénitence. L'heure de la prière, le tems prescrir pour la visite de l'hôpital, les jours d'une mortification plus rigoureuse, tout étoit réglé par le sage Directeur qui formoit à la piété, l'*Arsène* de la Provence.

Les lumières du P. de Rians lui donnoient le discernement des esprits. Son coup-d'œil étoit sûr; il ne lui falloit qu'un instant pour apprécier le caractère ou le mérite d'une personne. Il fut placé quatre fois à la tête de la Province, & toujours attaché à ses plus austères devoirs, son exemple eût pû seul lui tenir lieu de règle. Il termina sa carrière dans sa patrie en 1750, âgé de 78 ans, laissant les ouvrages suivans.

1°. *Les saintes Croix des Dames illustres en noblesse & en piété, & le bon usage qu'elles en ont fait*; in 12. Aix, Adibert 1707. 2°. *La vie du P. Jérôme d'Etienne, Religieux Minime*; in-12. Aix 1716. 3°. *Sacro-sancti Domini nostri J. C. mysteria, modo Theologico, concionatorio & oratorio breviter explicata*; in-12, Coloniæ, 1735. Petit Traité, dont l'objet est rempli avec autant de justesse que de solidité. 4°. *La Règle de l'Ordre des Minimes, avec des instructions utiles aux jeunes Religieux*; in-8°., Aix 1739. 5°. *La Rhétoriquè de l'Eglisè ou l'éloquence des Prédicateurs*; in-12, Avignon, Girard 1743. 6°. *Méthode facile pour composer les panégyriques des Saints*; in-12, Avignon 1743. 7°. *Introduction au grand art de Raymond Lulle, avec le plan des Sciences & Arts*; in-12, Avignon 1746.

L'Auteur montre plus de zèle que de goût dans ses ouvrages françois. C'étoit peut-être la trempe de son esprit. Il étoit plus savant avec Aristote, que Philosophe avec Newton. (P. N.)

RICULFE, né en Provence de parens distingués, étoit neveu de l'Evêque Gontier & de l'Abbesse Tucinde; il fut d'abord Abbé de Montmajor; ensuite Humbert, Evêque de Fréjus, étant mort, Riculfe fut nommé en 974 pour lui succéder. Il fit rebâtir la ville de Fréjus qui avoit été détruite par les Sarrasins, & il éleva une Eglise Cathédrale dans le goût gothique, qui existe encore de nos jours; le clocher est aussi un monument de ce tems.

RICULFE rassembla alors le Clergé dans un Cloître, qu'il avoit fait construire auprès de l'Eglise. Il fit entourer la nouvelle Eglise de murs solides & obtint du Comte de Provence, Guillaume I, la restitution des biens de son Eglise. Il finit ses jours vers l'an 990.

RIQUETTI (FRANÇOIS DE), nâquit à Aix, vers le milieu du dernier siècle. Il entra fort jeune dans l'Ordre des F.F. Mineurs Conventuels: mais soit inconstance, soit dégoût, il passa dans la suite dans l'Ordre de St. Bénoit

noit. Il avoit enseigné la Philosophie & la Théologie avec succès. Il suivit bientôt une plus brillante carrière. La Chaire eut pour lui des attraits ; il prêcha & il fut applaudi. Louis XIV l'honora d'une pension & le Duc de Luxembourg lui confia le soin de sa Bibliothèque.

RIQUETTI méritoit ces honneurs : on peut juger de ses talens par le panégyrique de St. Louis, qu'il prononça en 1689, en présence de M.M. de l'Académie Françoise. Il mourut à Paris dans le mois de Décembre 1719.

RIVAROL, de St. Remi, a écrit des fragmens historiques sur sa patrie ; ils sont liés avec le *rapport* des diverses interprétations de l'inscription du mausolée de St. Remi, & des fondations & appellations de cette Ville royale, par *Jean de Bomy*, 1633. Nous avons tâché de découvrir quelque chose de plus précis sur cet écrivain ; nos recherches ont été infructueuses.

ROMEGAS (FRANÇOIS), fils de François Romegas, Marchand & de Thérese Bayon, nâquit à Aix le 17 Avril 1696.

Dès l'âge de 14 ans, il quitta sa patrie pour aller joindre un frère aîné qu'il avoit à Paris. Le fameux *Rossignol* donnoit alors des leçons d'écriture dans la Capitale ; Romegas eut le bonheur d'être son disciple, & le talent de saisir le goût de ce maître & la délicatesse de sa plume. Il s'attacha sur-tout aux principes de l'art d'écrire, que Rossignol possédoit parfaitement, & il put ensuite les transmettre à ses élèves.

Après un séjour de douze années dans la capitale de la France, Romegas voulut connoître les différentes villes de l'Europe. Ses voyages le conduisirent à Liège, où il se fixa pendant quelque tems, pour y prendre des leçons d'Arithmétique d'un fameux calculateur que cette ville possédoit.

Il retourna bientôt dans sa patrie, où il ne s'arrêta pas long-tems. Il choisit Marseille pour le lieu de sa résidence, persuadé qu'il trouveroit dans cette ville les moyens de se faire un nom, en instruisant les jeunes-gens qui se destinent au commerce, & qui, par ce genre d'occupation, doivent écrire nettement & calculer avec exactitude.

A peine fut-il connu à Marseille, que les élèves se rassemblèrent en grand nombre à son école, pour y puiser les élémens d'un art, dont jusqu'alors on n'avoit peut-être point assez developpé les vrais principes. Ceux qu'il forma, lui firent un honneur infini.

ROMEGAS passa sa vie dans cette sorte d'enseignement, & mourut auprès de Marseille, le 14 Septembre 1782, dans une maison de campagne qu'il avoit acquise au quartier de St. *Loup*.

Son fils, digne héritier de ses talens, exerce la même profession, & a sû mériter la confiance de ses concitoyens.

Nous avons de *François Romegas*, un ouvrage intitulé: *Le maître d'Arithmétique, ou traité de cette science, divisé par leçons en Dialogues, avec le rapport des poids & mesures des principales Echelles du Levant, celui de toutes les places de négoce de l'Europe, avec ceux de Marseille, & des connoissances curieuses & nécessaires* ; deux vol. in 12, à Marseille, Mossy 1778. C'est ici une seconde Édition, la premiere, qui avoit paru en 1763, à laquelle l'Auteur ajouta un second volume en 1772, étoit épuisée : ce qui prouve

l'utilité de l'ouvrage. On nous a même assuré que le premier volume fut traduit, il y a environ dix ans, en Arabe & en Italien. Le second vol. intitulé : *Traité d'Arithmétique pratique*, présente les différentes opérations de calcul, nécessaires aux Négocians, & la manière de tenir les livres de Commerce ; les parties doubles, aliquotes, &c. Dans le premier sont les élémens de l'Arithmétique, les règles d'escompte, d'intérêts & changes, d'alliage, de compagnie, &c. La méthode qui règne dans cet ouvrage, le met à la portée des jeunes-gens, & l'Auteur a sû le varier à propos, ce qui le rend à la fois instructif & amusant. Sa famille possède cette seconde édition.

ROSE (DE LA) & ABEILLE, savans Peintres de Marine & d'Histoire dans le commencement de ce siècle, ont servi de modèle aux Peintres de Marine, qui sont venus après eux. RANDON, leur contemporain a gravé au burin une suite des différens bâtimens qui naviguoient dans la mer Méditerannée, les Vaissea ux du Roi au département de Toulon & les Galères de Marseille. Tous ces bâtimens sont proportionnés pour les mesures de la construction & pour l'emplacement des manœuvres. *Rigaud*, qui vivoit du tems de la peste & qui fut témoin de ce fléau, grava à l'eau forte & termina au burin, les deux Estampes qui représentent le port & le cours de Marseille pendant la contagion. Il a aussi gravé une suite fort estimée qui représente les jeux & les fêtes des Campagnes de Marseille ; quelques sujets maritimes : une suite de Maisons royales.

Nous joindrons à cet article quelques autres Artistes, tels que le *P. Cresp* de Marseille, Religieux de l'Observance, fameux Peintre en miniature. Il peignit les sept Sacremens d'après le Poussin & ses petits tableaux ont mérité une place dans le Cabinet du Roi. On conserve de sa main dans quelques maisons de Marseille, des tableaux de dévotion qui lui font honneur. Les Frères *Caravaque* de Marseille, élèves de Puget, dont le cadet, fameux peintre, fut employé en Russie par Pierre le Grand au service duquel il mourut : l'aîné fut Sculpteur, il étoit bon Statuaire. Il y a à l'Hôtel-de-Ville de Marseille, quatre bas-reliefs de sa main. Il fut nommé Directeur des ouvrages de Sculpture des Galères du Roi. Les *Boyer-Paradis*, Inventeurs de la machine, connue sous le nom de *Ponton*, qui sert à nettoyer le port. M. Dageville a perfectionné cette machine comme nous le dirons en parlant des Auteurs vivans.

ROSSET (CHARLES DE), Maréchal des Camps & Armées du Roi, fils de Gaspard de Rosset & de Jeanne de Damian-Vernégue, étoit de Salon. Il devint Lieutenant-Colonel de Provence, commandant de Saluces en 1631 ; l'année suivante, il fut chargé de la défense du Château de Beaucaire ; le Duc de Montmorency, qui connoissoit la valeur de cet Officier, n'osa pas l'attaquer. Le Roi le nomma en 1647, Maréchal des Camps. Il fut ensuite chargé du commandement de la Côte de Provence, depuis Toulon jusqu'à Antibes. L'on conserve en original, parmi les papiers de sa famille, une Lettre que la Reine mère écrivit à cet Officier-général pour le remercier du zèle qu'il avoit montré

dans toutes occasions pour le bien de l'état & pour sa tranquillité.

S

SABOLY (Nicolas), Prêtre-Bénéficier, Organiste & Maître de Musique de l'Eglise Collégiale de Saint Pierre d'Avignon, nâquit à Montéoux, au Diocése de Carpentras, vers l'an née 1660. Il s'est rendu célèbre par les Noëls Provençaux qu'il a composés, & qu'il mit lui-même en musique. Les airs sont adaptés à ces sortes de Cantiques, & ils furent tellement goûtés qu'on les chanta dans toute la France. On en fait encore de nos jours de nouvelles éditions à Avignon, in-12 petit-format. Saboly mourut à Avignon en 1724. Plusieurs Avignonois & entr'autres un Ménuisier, nommé *Peyrol* ont voulu imiter Saboly; mais ces productions n'ont jamais acquis de la célébrité à leurs Auteurs.

SALETTE DE St. MANDRY, Gentilhomme de Toulon, s'est illustré au commencement du siècle dernier. Une affaire malheureuse l'ayant obligé de s'expatrier, il se retira en Savoie, où il gagna les bonnes graces du Duc, qui l'engagea à armer quelques Vaisseaux en course contre les Espagnols, avec lesquels il étoit en guerre. Tandis qu'il parcouroit les côtes de Barbarie, il fut poursuivi par une Escadre qui lui étoit supérieure en force & en nombre. Salette prit le parti de la fuite, mais ne pouvant éviter de tomber entre les mains de ses ennemis, il préféra l'esclavage à la honte d'avoir été vaincu & fait prisonnier. Il remonta une rivière, & se jetta dans les Terres du Roi de Maroc avec tout son équipage.

Le Roi, épris de sa bonne mine, au lieu de le condamner à un dur esclavage, l'associa avec ses Généraux, dans les guerres qu'il avoit contre les Etats voisins. St. Mandry, qui connoissoit la tactique, surpassa beaucoup les Généraux Musulmans, & s'acquit les bonnes graces du Prince.

Après la paix, l'amour de sa patrie & de sa Religion se reveilla dans son cœur; il demanda son congé qu'il ne put obtenir. Il eut recours au seul moyen qui lui restoit; un Capitaine lui offrit une place dans son vaisseau & il partit furtivement, laissant une lettre d'excuses pour le Roi de Maroc. Ce Prince n'eut pas plutôt appris sa fuite qu'i fit courir après lui. On l'atteignit, on le chargea de fers, & on le ramena à Maroc, où on le jeta dans une étroite prison.

Deux ans s'étant écoulés, on proposa à Sallettes de choisir entre la mort & le Mahométisme. Ce vertueux chrétien n'hésita pas; la mort fut préférée & il reçut le martyre vers l'année 1624, suivant l'historien Honoré Bouche.

SALVADOR (Joseph-François de), nâquit à Avignon le 25 Mars 1668, de Paul de Salvador, Doyen du Tribunal de la Rote, & d'Elizabeth de Massillan. Son père qui le destinoit à être son Successeur dans la charge d'Auditeur de Rote, lui fit prendre le grade

de Doctеur en droit. Mais le jeune Salvador, naturellement vif & plein de courage, prit bientôt le parti des armes. Il entra dans le Corps des Mousquetaires ; & peu de tems après, il fut Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie. Il conserva dans les sociétés mondaines où son état l'entraînoit, les sentimens de Religion qu'il devoit à l'éducation la plus chrétienne. Obligé ensuite de revenir à Avignon pour rétablir sa santé, il préféra la vie tranquille à celle des militaires. Il céda sa place à un de ses frères, & il resta dans la maison paternelle jusques au tems marqué par la providence pour lui faire embrasser l'état auquel elle l'avoit destiné.

Il n'étoit lié d'amitié qu'avec des personnes pieuses. M. *Laurent-Dominique Bertet*, dont nous avons donné l'article au Volume précédent, & M. *Alexandre Martin*, Curé du village de St. Didier, au Diocèse de Carpentras, furent les principaux agens de sa retraite. Ils lui persuadèrent que le Ciel l'appelloit à l'état Ecclésiastique, & il se rendit à leurs instances ; après avoir étudié au Séminaire de Viviers, il fut ordonné Prêtre le 21 Mai 1701. Ce fut alors qu'il se livra avec tout le zèle d'un Apôtre à l'instruction des gens de la Campagne, qui sont la partie du Troupeau du Seigneur la plus négligée. Les Missions furent son principal exercice : Gigondas, Tarascon, Manosque, Brignole furent les premiers Théâtres de son zèle. St. Remi, Château-neuf du Pape, l'Isle, Pernes, &c. se rappellent encore des fruits de bénédiction qu'il attira sur leurs habitans.

Salvador concourut avec M. Bertet à l'établissemens du Séminaire de Ste. Garde à Avignon. La peste de 1720 fournit une nouvelle carrière à sa charité : nommé Grand-Vicaire de M. de Gonteris, il édifia le peuple par son humilité & par la pratique des actions les plus humiliantes, mais qui tendoient au soulagement de l'humanité accablée du plus horrible fléau. A peine le Comté-Vénaissin fut-il délivré de la peste, que Salvador vola à Bedarides, Village, qui en avoit été infecté le premier. Il y reveilla l'esprit de religion qui y étoit presque assoupi. Il retourna de là à Avignon pour y faire des établissemens pieux dans tous les genres & pour tous les états.

Peu de tems après, il concourut à l'établissement du Séminaire d'Arles, & ayant été appellé dans le Languedoc, il y fit des conversions surprenantes, attirant au sein de l'Eglise les Calvinistes les plus instruits & les plus opiniâtres. L'Evêque de Viviers, ayant éprouvé dans son Diocèse les effets du zèle de Salvador, le nomma son Théologien au Concile d'Embrun, convoqué pour juger M. de Soanen, Evêque de Senès.

Le voyage que Salvador fit à Paris, pour le bien de la maison de Sisteron, ne diminua rien de ses vertus. Au contraire, ce fut une occasion, pour le faire admirer dans tous les pays, par où il passa & où il ne pouvoit manquer de manifester son zèle. Après cette course, & quelques autres travaux apostoliques. M. Bertet étant mort, la Congrégation l'élut unanimement Supérieur perpétuel en 1739. Il dressa alors un nouveau corps

de règles pour le gouvernement de la Congrégation ; il rappella à ses vertueux confrères que le but de l'institution étoit de former des Solitaires & des Missionaires. La Bulle de confirmation en fut expédiée à Rome, au mois de Mars 1743, par le Pape Bénoit XIV.

Deux ans après, ce saint Prêtre dont l'âge & les austérités avoient affoibli la santé, se rendit à Malemort pour y donner une Mission. Il succomba à ce travail évangélique. Transporté bien malade à Avignon, il y mourut le 26 Novembre 1745, dans les sentimens d'un héros chrétien qui regarde la mort comme le premier pas qu'il fait vers la vie bienheureuse. Il fut inhumé dans la Chapelle du Séminaire, & son cœur fut porté dans l'Eglise de N. D. de Ste. Garde des Champs, auprès de celui de M. Bertet son prédécesseur & son ami. (*Extrait de sa vie*, Avignon 1761.)

SEILLANS (DE), de Provence, mort en Novembre 1758, est Auteur 1°. de *l'Imitation des Odes d'Anacréon* en vers françois, imprimé en 1754, in-12. 2°. du *Triomphe de la Foi sur la raison*, poème imprimé en 1756, in-8°. 3°. de *l'Esculapédie*, poème 1757, in-12. 4°. de la Gageure de village, Comédie, 1756 non imprimée.

SIMÉON ou SIMEONIS (JEAN DE), né à St. Paul de Vence au 14me. siècle, fut habile Jurisconsulte & vaillant guerrier, il étoit juge du palais à Marseille, & il exerçoit cette charge avec la prudence & le zèle d'un bon Magistrat, lorsque un insigne brigand, nommé Arnoul de Servolle, Seigneur de Castelnau, mais plus connu sous le nom de l'*Archi-prêtre*, entra en Provence, en 1373, avec trois mille chevaux. Siméon se présenta avec deux mille hommes, & tailla en pièces son armée. Il eût été à désirer que l'histoire nous eût conservé d'autres circonstances de sa vie.

T

THOURON (JEAN-BAPTISTE), né à Besse au Diocèse d'Aix, en 1644, entra dans l'Oratoire en 1663. Après y avoir enseigné quelques cours de Philosophie & de Théologie, il fut Supérieur de plusieurs Maisons pendant 12 ou 15 ans. Il les gouverna avec tant de sagesse, de piété, de douceur & d'édification qu'il fut fait Visiteur & Assistant. Il a donné au public un livre intitulé : *Réflexions de piété sur le saint Sacrement, avec le dessein d'une Octave*, in-12 un vol.

TOLOMAS (CHARLES-PIERRE-XAVIER), Jésuite, de l'Académie de Lyon, né à Avignon le 17 Mars 1706, mort en 1763, est Auteur de plusieurs Ouvrages. 1°. *Dissertation* sur l'hiène, imprimée en 1756, in-12. 2°. *Dissertation* sur le café, 1757, in-12. 3°. *Discours* sur le Philosophe Epictète 1760, in-8°.

TONANTIUS, Evêque d'Uzès, étoit né à Arles ou à Marseille. Il fut député à Rome pour porter plainte à l'Empereur contre les Préfets Serotanus & Arvandus, qui avoient exercé mille cruautés envers les Provençaux. Il vint à bout, par son courage & par sa prudence, de détourner Thrasimond, Roi des Visigoths, du dessein d'assiéger Arles. Sidoine Apollinaire, qui rapporte ce fait, ajoute que ce sage Provençal de la race Royale de France, par sa mère Richilde, mourut en odeur de sainteté, vers le milieu du cinquième siècle.

V

VERGI (DE), né à Aix en Provence, mort en 1752, a publié plusieurs ouvrages. 1°. *Lettre critique* d'Antoine Valisnieri à l'Auteur du Livre de la génération des vers dans le corps de l'homme (Nic. Andry), trad. de l'Italien, imprimé en 1727, in-12. 2°. *Aventures* du Comte de Lancastel, 1728 in-12. 3°. *Réflexions* militaires & politiques, trad. du Marquis de Santa-Crux, 1735, 4 Vol. in-12. 4°. *Traité* de M. Muratori, de la charité envers le prochain, 1745, 2 Vol. in-12. Il a contribué à la nouvelle édition du Dictionnaire étymologique de *Ménage*, donnée par *Jault*.

VIEL (GABRIEL), Augustin-Réformé, étoit de Toulon. Il se distingua dans son Ordre par ses Sermons, qui lui donnèrent une place parmi les meilleurs Orateurs de son tems. Il étoit outre cela bon Philosophe & excellent Théologien. Il avoit été Provincial, & il mourut en 1737. Nous avons de lui : 1°. *Critique de l'Apologie de l'Erasme de M. l'Abbé Marsollier, par le P. Gabriel de Toulon, Augustin-réformé*, in-12. 2°. *Vie du vénérable Père Fiacre*, Paris 1722, in-12. 3°. *Catéchisme des impies*. Ce dernier Ouvrage est resté manuscrit.

Z

ZERBIN, a excellé dans le genre d'écrire en vers Provençaux, il mourut au milieu du dernier siècle. Les Comédies qu'il avoit composées furent imprimées à Aix chez Roize en 1655, sous ce titre : *la Perlo deis Musos*, & *Coumedics prouvençalos*. Zerbin étoit contemporain d'Étienne Fontaine d'Aix, bon Philosophe, habile Chirurgien & Peintre médiocre. On prétend que Fontaine est le premier qui ait fait des Vers provençaux burlesques. Celui-ci mourut en 1652.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Des Auteurs contenus dans les deux Volumes de l'Histoire des Hommes illustres de la Provence. *

Époque de leur mort.	NOMS SURNOMS, ET QUALITÉS.	Lieux de leur naissance.	Tome	et Page où ils sont placés.
AVANT J. C.				
350	Pytheas, Astronome.	*Marseille*	b.	131.
325	Euthimenes, Astronome, Géographe.	*Marseille*	a.	268.
125	Eratosthène, Philosophe, Historien.	*Marseille*	a.	265.
100	Lucius-Plotius, Orateur.	*Marseille*	b.	95.
60	Quintus-Roscius, Comédien.	*Provençal*	b.	174.
60	Gnyphon, Professeur d'Éloquence.	*Marseille*	a.	374.
39	Gyarée, & Telon, Astronomes.	*Marseille*	b.	246.
26	Cornelius-Gallus, Poëte.	*Fréjus*	a.	376.
24	Valerius-Cato, Grammairien.	*Provençal*	b.	288.
Ier. SIÈCLE	Pacatus, Orateur.	*Marseille*	b.	32.
	Trogue-Pompée, Historien.	*Vaison*	b.	278.
	Agrotas, Orateur.	*Marseille*	a.	7.
10	Castor, Orateur.	*Marseille*	a.	164.
24	Oscus, Orateur.	*Marseille*	b.	30.
40	Julius Græcinus, Orateur.	*Fréjus*	a.	376.
56	Claudius-Quirinalis, Orateur.	*Arles*	b.	138.
57	S. Celse, Martyr.	*Cemèle*	a.	167.
66	Petrone, Littérateur.	*Marseille*	b.	72.
70	Demosthène, Médecin.	*Marseille*	a.	229.
74	Crinas, Médecin.	*Marseille*	a.	207.
76	Charmis, Médecin.	*Marseille*	a.	171.
93	Agricola, Consul Romain.	*Fréjus*	a.	6.

* La lettre a désigne le premier Volume, la lettre b désigne le second.

Léonce,

Vers 484	Léonce, Evêque d'Arles.	*Provençal.*	a.	443
Vers 490	Græcus, Evêque de Marſeille.	*Provençal.*	a.	377
Vers 493	Gennade, Prêtre de l'Egliſe de Marſeille.	*Provençal.*	a.	360
Vers 494	St. Honorat, Evêque de Marſeille.	*Arles.*	a.	397
Après 499	St. Cannat, Evêque de Marſeille.	*Aix.*	a.	157
VI. SIÈCLE.	Salvien, Prêtre.	*Provençal.*	b.	190
500	Firmin, Littérateur.	*Arles.*	a.	293
516	Ennode, Evêque.	*Arles.*	a.	262
545	Parthenius, Patrice.	*Arles.*	b.	39
546	St. Cyprien, Evêque.	*Arles.*	a.	212
Vers 550	Etienne, Diacre.	*Arles.*	a.	518
Vers 550	Meſſien, Prêtre.	*Arles.*	a.	518
553	Aurelien, Evêque.	*Arles.*	a.	46
559	Céſarie, Abbeſſe.	*Arles.*	a.	168
578	Quenin, Evêque.	*Vnſoai.*	b.	133
Vers 580	Hoſpice, Solitaire.	*Nice.*	a.	404
Vers 594	Théodore, Evêque de Marſeille.	*Provençal*	b.	254
VII. SIÈCLE.	Florent, Prêtre, Hiſtorien.	*Provençal.*	a.	300
601	Dyname, Patrice.	*Arles.*	a.	253
632	Ste. Ruſtique.	*Vaiſon.*	b.	183
660	Magnus, Evêque d'Avignon.	*Provençal.*	a.	466
VIII. SIÈCLE.				
700	St. Agricol.	*Avignon.*	a.	5
778	Autpert, Abbé en Italie.	*Provençal.*	a.	49
IX. SIÈCLE.				
842	St. Eldra, Abbé de Novalèſe.	*près de Lambeſc*	a.	257.
X. SIÈCLE.				
Après 980	Gibalin de Grimault, homme de guerre.	*Antibes.*	a.	383
986	St. Bobon ou Beuvon, Gentilhomme.	*Noyers.*	a.	100
990	Riculfe.	*Provençal.*	b.	464
994	Mayeul, Abbé de Cluni.	*Valenſolles.*	a.	501
XI. SIÈCLE.	Guillaume Laydet, Guerrier.	*Provençal.*	a.	430
1067	Raimbaud, Archevêque.	*Arles.*	b.	140
1099	Barthelemi, Prêtre.	*Marſeille.*	a.	56
XII. SIÈCLE.	St. Didier.	*Provençal.*	b.	466
Ap. 1110	Charles de Thomas, Guerrier.	*Toulon.*	b.	257
1118	Gerard de Tenque, Fondateur d'Ordre.	*Le Martigues.*	b.	248
1120	Albert, Chanoine d'Aix.	*Aix.*	a.	13

1154	St. Lambert, Evêque de Vence.	*Besaudun.*	a.	430
XIII. SIECLE.	Romée de Villeneuve, Sénéchal.	*Provençal.*	b.	318
	Porcellus des Porcellets, Guerrier.	*Arles.*	b.	117
1214	St. Jean de Matha, Fondateur d'Ordre.	*Faucon.*	a.	414
1218	Roncelin. Abbé de St. Victor.	*Marseille.*	b.	170
Vers 1220	Hugues Fer, Gentilhomme.	*Marseille.*	a.	286
1223	Bernard Cornuti, Archevêque.	*Aix.*	a.	195
1234	Hermeline des Baux, Abbesse.	*Marseille.*	a.	393
Ap. 1240	Jean Blanc ou Blanqui, Jurisconsulte.	*Marseille.*	a.	95
1250	Nicolas d'Avignon, Dominicain.	*Avignon.*	a.	45
Vers 1250	Bernard Dorna, Jurisconsulte.	*Provençal.*	a.	234
Ap. 1258	Jean de Baussan, Evêque.	*Marseille.*	a.	65
Vers 1264	Ferrand de Barras, Commandeur de Malte.	*Provençal.*	a.	569
1270	Benoit d'Alignano, Evêque.	*Marseille.*	a.	15
1273	Fouque de Caille, Evêque de Riez.	*Brignole.*	a.	149
1283	Guillaume Cornut, Navigateur.	*Marseille.*	a.	194
1285	Hugues de Digne, Franciscain.	*Digne.*	a.	408
1290	Bertrand, Fondateur d'Ordre.	*Marseille.*	a.	83
1294	Raymond de Mevouillon, Dominicain.	*Sisteron.*	a.	513
1296	Guillaume Durand, Evêque.	*Pimoisson.*	a.	246
1296	Berenger Notarii, Dominicain.	*Arles.*	b.	15
1297	St. Louis, Evêque de Toulouse.	*Brignole.*	a.	456
Vers 1299	Buisson, Avocat.	*Provençal.*	a.	576
XIV. SIECLE.	Guillaume Angelic, Mathématicien.	*Marseille.*	a.	23
Vers 1300	Raimond Gaufridi, Général des Franciscains.	*Aix.*	a.	344
Vers 1300	N. de l'Estang, Guerrier.			
1303	Rostang de Capra, Archevêque.	*Grans.*	a.	158
1303	Pierre d'Allamanon, Evêque.	*Provençal.*	a.	17
1310	Garsende d'Alphant, pieuse veuve.	*Apt.*	b.	338
1313	Arnaud de Villeneuve, Médecin.	*Villeneuve.*	b.	318
Vers 1316	Jacques de Bellevue, Jurisconsulte.	*Aix.*	a.	73
1320	Guillaume Durand, Evêque.	*Pimoisson.*	a.	247
1323	J. Elzéar, Comte d'Arian.	*Robians.*	a.	259
Ap. 1324	Geofroi de Bausset Roquefort.	*Aubagne.*	a.	67
1327	François de Mayronis.	*Meyronnes.*	a.	506
1329	Ste. Rossoline de Villeneuve, Religieuse.	*Digne.*	b.	321
1334	Armand de Bellevue, Dominicain.	*Beauvezer.*	a.	73
1346	Hélion de Villeneuve, Grand-Maitre de l'Ordre de Malte.	*Villeneuve.*	b.	320

1348	La belle Laure de Noves.	*Avignon.*	b.	15
Vers 1350	Jaques Blanqui, Médecin.	*Marseille.*	a.	596
1357	Étienne de Clapiers, Ab. de St. Victor.	*Hyeres.*	a.	580
1360	Ste. Delphine.	*Puimichel.*	a.	259
1368	Peyssoni, Archevêque d'Aix.	*Provençal.*	b.	86
1369	Philippe d'Aiguières, Cordelier.	*Arles.*	a.	8
1372	Philippe de Cabassole, Cardinal.	*Cavaillon.*	a.	145
1389	Jean de Gantez, Guerrier.	*Cuers.*	a.	330
Vers 1389	Pierre Antiboul, Jurisconsulte.	*Le Canet.*	a.	28
1392	Antoine Gallus, Augustin.	*Nice.*	a.	329
Ap. 1392	Jean Bonvin, Abbé de St. Victor.	*Marseille.*	a.	574
XV. SIÉCLE.	Julien de Remezan.	*Marseille.*	b.	150
1408	Saint Hermentaire.	*Provençal.*	a.	394
1414	Bertrand Boysset.	*Arles.*	a.	129
1420	Thomas de Pupio, Archevêque.	*Aix.*	b.	131
1433	Jourdain Brice, Jurisconsulte.	*Aix.*	a.	576
1433	Paul de Sade, Négociateur.	*Avignon.*	b.	187
1443	Anuno Nicolaï, Archevêque.	*Aix.*	b.	1
1445	Louis de Glandevés, Évêque.	*Faucon.*	a.	373
Ap. 1445	Antoine de Thomas, Sécretaire du Roi.	*Toulon.*	b.	257
Vers 1449	Antoine Hermentier.	*Marseille.*	a.	395
1449	Barthelemi Texier, Dominicain.	*Draguignan.*	b.	253
1450	André Abelon, Dominicain.	*St. Maximin.*	a.	3
Ap. 1450	Philieul Vasquin.	*Carpentras.*	b.	467
1466	Nicolas de Brancas, Évêque.	*Provençal.*	a.	131
1473	Martial d'Auribelli, Dominicain.	*Avignon.*	a.	47
Vers 1473	Louis de Beauvau, Sénéchal.	*Provençal.*	a.	71
1476	Cifron, Guerrier.	*Marseille.*	a.	580
Vers 1480	Bonnor, Prêtre, Historien.	*Salon.*	a.	108
Vers 1480	Emmanuel de Lascaris, Chartreux.	*Nice.*	a.	589
1480	Gerenton-Gautier, Chev. de Malte.	*Provençal.*	a.	363
Vers 1480	Charles de Thomas, Guerrier.	*Provençal.*	b.	257
1488	Jean de Village, Gentilhomme.	*Marseille.*	b.	317
XVI. SIÉCLE.	Dom Polycarpe de la Rivière.	*Provençal.*	b.	161
	François de Remezan, Gentilhomme.	*Marseille.*	b.	150
	Jean Raphaël, Dominicain.	*Provençal.*	b.	141
	Honorat Rambaud, Auteur.	*Marseille.*	b.	140
	Charles Nostradamus, Poëte provençal.	*Salon.*	b.	13
	Jean Nicolaï, Jurisconsulte.	*Arles.*	b.	2
	Durand de Pontevés, Guerrier.	*Flassans.*	b.	103
1500	Adam de Vento, Littérateur.	*Marseille.*	b.	303
1508	Palamède de Forbin, Sénéchal.	*Provençal.*	a.	203

1579	Gaspard Fabre, Guerrier.	*Marseille.*	a.	273
Vers 1580	Chanault, Frère-servant. de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem.	*Marseille.*	a.	579
1581	François d'Aiguieres, Capucin Novice.	*Arles.*	a.	9
1582	Jean de Pontevés, Guerrier.	*Flassans.*	b.	100
1583	Boniface Pellicot, Magistrat.	*Seillans.*	b.	449
1583	Jean Pellicot, Magistrat.	*Seillans.*	b.	450
1584	Dariès, Consul.	*Marseille.*	a.	218
1586	Philippe d'Altoviti, Baron de Castellane.	*Marseille.*	a.	555
1588	Jean-Augustin de Foresta, Premier Président du Parlement.	*Aix.*	a.	307
1588	Clapiers de Vauvenargues, Auteur.	*Aix.*	a.	178
1588	Bellaud de la Bellaudiere, Poéte Prov.	*Grasse.*	a.	571
1588	François Bochet, Trinitaire.	*S. Remi.*	a.	101
1589	Hubert de Vins, fameux Ligueur.	*Brignole.*	b.	336
Ap. 1590	Christophe de Vento, Ambassadeur.	*Marseille.*	b.	304
Vers 1590	Adam de Crapone, Mathématicien.	*Salon.*	a.	204
Vers 1590	Jacques de Bellevue, Avocat.	*Aix.*	a.	73
Vers 1590	François de Bouquier, Guerrier.	*Marseille.*	a.	121
Vers 1590	François Mayssoni, Jurisconsulte.	*Marseille.*	a.	508
1591	Balth. de Castellane Ampus, Guerrier.	*Provençal.*	a.	556
1591	Paul Argoli *ou* Argolus, Franciscain.	*Provençal.*	a.	562
1592	Pierre de Biord, Lieutenant de Sénéchal à Arles.	*Arles.*	a.	94
1592	Honoré d'Albert de Luines, Guerrier.	*Comté-Vénaiss.*	a.	459
1594	Giraud d'Ancesune.	*Comté-Vénaiss.*	a.	559
1594	Jules-Raimond de Soliers, Historien.	*Pertuis.*	b.	227
1595	D'Armand de la Garciniere, Guerrier.	*Marseille.*	a.	33
1596	D'Aix, Viguier de Marseille.	*Marseille.*	a.	213
1596	Charles Cazaulx *ou* Casaux, Consul de Marseille.	*Marseille.*	a.	161
1597	Bertrand d'Aiguieres, Capucin.	*Arles.*	a.	10
1598	Louis Galaup de Chasteuil.	*Aix.*	a.	319
Vers 1599	Pierre de Bayon de Libertat, Capitaine de la Porte Royale.	*Marseille.*	a.	450
1599	Jean d'Auron, Astronome.	*Marseille.*	a.	582
1599	Pierre Bonnet.	*Provençal.*	a.	105
Vers 1599	Honoré de Baratte, Guerrier.	*Provençal.*	a.	61

XVII. SIECLE.	Charles de Syffredy de Mornas.	*Avignon.*	b.	242
	Philippe Silveftre, Auteur.	*Manofque.*	b.	215
	Antoine de Seftier, Auteur.	*Marfeille.*	b.	209
	Charles de Pefcioni, Antonin, Auteur.	*Marfeille.*	b.	71
	Arnaud Roman, Jongleur.	*Aix.*	b.	165
	Pompée Rafpaud, Poëte Provençal.	*Apt.*	b.	141
	Melchior Raphaëlis, Théologien.	*Aix.*	b.	141
	Jacques de Peyffonel, Littérateur.	*Marfeille.*	b.	86
	Charles d'Arcuffia, Gentilhomme.	*Aix.*	b.	406
	Emmanuel Pachier, Prêtre.	*Marfeille.*	b.	32
	Pierre Paul, Poéte Provençal.	*Marfeille.*	b.	43
1600	Louis de Coriolis, Préfident.	*Aix.*	b.	424
Vers 1600	Pierre Franco, Chirurgien.	*Turriés.*	a.	585
Vers 1600	Étienne de Boyer, Capitaine.	*Ollioules.*	a.	124
Vers 1600	Nicolas de Bauffet, Gouverneur du Château-d'If.	*Marfeille.*	a.	65
1600	Étienne Bologne, Chapelain du Roi.	*Provençal.*	a.	573
Ap. 1600	Manaud de Monier, Avocat-Général.	*Marfeille.*	a.	536
1600	Geoffroi Dupré, Notaire.	*Marfeille.*	a.	362
1601	Noftradamus, Capucin, Poëte.	*Salon.*	b.	13
1605	Alagon de Meyrargues, Guerrier.	*Provençal.*	a.	12
1606	Marfeille d'Altoviti, Poëte Françoife.	*Marfeille.*	a.	18
1607	Céfar de Bus, Fondateur d'Ordre.	*Cavaillon.*	a.	140
1609	André du Laurens, Médecin du Roi.	*Arles.*	a.	440
Ap. 1609	Simon de Saint-Jean.	*Marfeille.*	a.	415
Vers 1609	Honoré Mitre, Chanoine.	*Bargemon.*	a.	532
Vers 1610	Fabri de Fabregues, Auteur.	*Aix.*	a.	274
Vers 1610	Gérard Bellanger, Évêque.	*Fréjus.*	a.	72
Vers 1610	Hours de Villeneuve, Centenaire.	*Flayofc.*	a.	465
1611	Louis Gofridi, Curé des Accoules.	*Beauvezet.*	a.	374
1611	Étienne d'Hozier, Généalogifte.	*Salon.*	a.	405
1612	Honoré du Laurens, Archevêque.	*Tarafcon.*	a.	440
1612	Michel Ange, Capucin.	*Avignon.*	a.	526
1612	Bonaventure, Capucin.	*Carpentras.*	b.	416
1613	Louis Duchefne, Préfident.	*Aix.*	a.	235
1614	Villeneuve, Marquis des Arcs.	*Villeneuve.*	b.	324
1614	Charles de S. Sixte, Évêque de Riez.	*Avignon.*	b.	226
Vers 1614	Louis Maffe, Jurifconfulte.	*Chardavons.*	a.	494
1615	Borduini *ou* Borghini, Notaire.	*Marfeille.*	a.	574
1615	Villeneuve-Vauclaufe, Guerrier.	*Marfeille.*	b.	326
1615	Louis de Berthon-Crillon, Guerrier.	*Murs.*	a.	205

1616	Antoine Conſtantin, Médecin.	*Senez.*	a.	191
1617	Jerôme, Capucin.	*Arles.*	a.	417
1618	Sébaſtien Michaëlis, Dominicain.	*S. Zacharie.*	a.	521
1620	Barthelemi de Cueur, rénegat.	*Marſeille.*	a.	182
1620	Hugues, Capucin.	*Aix.*	a.	409
1620	Jean-Baptiſte Bovis, Prêtre.	*Arles.*	a.	120
Vers 1620	Bening, Jéſuite.	*Arles.*	a.	75
Vers 1620	Clément, Capucin.	*Iſtres.*	a.	587
1621	Paul de Fortia, Guerrier.	*Carpentras.*	a.	309
1621	Jacques Fontaine, Médecin.	*S. Maximin.*	a.	302
1621	Charles d'Albert, Duc de Luynes.	*Mornas.*	a.	462
Vers 1622	Antoine de Thoron, Conſeiller au Parlement.	*Aix.*	b.	271
1622	Jean de la Cepede, Préſident aux Comptes.	*Marſeille.*	a.	167
1622	Jean-Baptiſte Romillon, Fondateur des Religieuſes Urſulines.	*L'Iſle.*	b.	168
Ap. 1622	Thomas de Billon, Anagramatiſte.	*Aix.*	a.	88
Ap. 1623	Jean-André d'Aimar, Fondateur de la Chartreuſe d'Aix.	*Aix.*	a.	554
Vers 1624	Salettes de S. Mandry, Guerrier, Mart.	*Toulon.*	b.	468
1624	Boucicaut le Meingre, Capucin, Évêq.	*Arles.*	a.	115
1624	Antoine Merindol, Médecin.	*Aix.*	a.	511
1625	Honoré d'Urfé.	*Marſeille.*	b.	344
1625	François L'Heraut, Capucin.	*Salon.*	a.	448
1625	Louis Richéome, Jéſuite.	*Digne.*	b.	155
1626	Jerôme de Duranti, Minime.	*Aix.*	a.	250
Vers 1626	François Braqueti, Médecin.	*Provençal.*	a.	575
1627	Joſeph Pellicot, Prévôt du Chapitre d'Aix.	*Seillans.*	b.	438
1627	Marthe d'Oraiſon, Dame pieuſe.	*Cadenet.*	b.	20
1628	Louis de Vervins, Dominicain, Archevêque de Narbonne.	*Beaumes.*	b.	307
1628	François de Lopis Lafare, Minime.	*Carpentras.*	a.	276
1629	Céſar Noſtradamus, Hiſtorien.	*Salon.*	b.	11
1629	Claude de Suffren, Jéſuite.	*Aix.*	b.	239
1629	Porphire, Capucin.	*Barcelonette.*	b.	122
1629	Silveſtre de Villeneuve, Capucin.	*Graſſe.*	a.	414
1630	Pierre de Deimier.	*Avignon.*	a.	226
1630	Gaſpard du Laurens, Archevêque.	*Arles.*	a.	441
1630	Annibal d'Ortigues, Poéte.	*Apt.*	b.	25
1630	Vincent Barrali, Moine de Lerins.	*Salerne.*	a.	568

Vers

Vers 1650	Zerbin, Poëte.	*Provençal.*	b.	470
—	Philippe d'Aquin.	*Cté. Venaiffin.*	a.	28
—	Le Pere Angelic, Capucin.	*L'Isle.*	a.	560
—	Étienne de Mantin, Guerrier.	*Provençal.*	a.	474
—	Annibal Gantés, Muficien.	*Marfeille.*	a.	333
—	Boniface Avignon, Auteur.	*Arles.*	a.	45
—	Gabriel Boule, Auteur.	*Marfeille.*	a.	120
—	Cormis de Beaurecueil, Avocat.	*Aix.*	a.	193
—	François de Court.	*Rians.*	a.	581
—	Jaques Arnoux, Avoçat.	*Provençal.*	a.	563
Vers —	Pierre de Sillons, Religieux de S. Victor-lez-Marfeille.	*Marfeille.*	b.	213
Vers —	Balthaz[illegible] d Roman, Jongleur.	*Aix.*	b.	165
—	Le Pere Hiparque, Dominicain.	*Aix.*	a.	410
Vers 1651	Annibal d'Augier, Confeiller.	*Pimoiffon.*	a.	43
Ap. —	Le Pere Bruno, Capucin.	*Barrème.*	a.	413
1652	Fontaine, Poëte.	*Aix.*	b.	470
—	François Vautier, Médecin.	*Arles.*	b.	299
1653	Antoine Yvan, Oratorien.	*Rians.*	b.	348
—	Jaques de Cambis, Guerrier.	*Avignon.*	a.	155
—	Le Pere Blaife, Capucin.	*Brignole.*	b.	412
—	Louis Juglaris, Jéfuite.	*Nice.*	a.	423
—	Jean de Rolland de Reauville, Capucin.	*Aix.*	b.	164
—	Claude Rolland de Reauville, Préfident.	*Aix.*	b.	162
1654	Honoré Laugier de Porchères, Poëte.	*Forcalquier.*	b.	121
—	Julius Taurinus.	*Nice.*	a.	428
—	Pierre de Camelin, Évêque.	*Fréjus.*	a.	576
1655	Étienne Octoul, Minime.	*Ramatuelle.*	b.	17
1656	Pierre Gaffendi, Prévôt.	*Champtercier.*	a.	339
—	Étienne Ifnard, Minime.	*Toulon.*	a.	422
—	Jaques Mourgues, Auteur.	*Calas.*	a.	593
—	Gafpard de Pontevés, Guerrier.	*Marfeille.*	b.	105
1657	Dénis, Capucin.	*Marfeille.*	a.	231
—	Lafcaris, Grand-Maitre de Malte.	*Nice.*	a.	434
1658	Henri Honoré, Trinitaire.	*St. Remi.*	a.	399
—	Jean-Baptifte Guefnay, Jéfuite.	*Aix.*	a.	386
—	François Porchier, Trinitaire.	*Arles.*	b.	122
1659	Gafpard d'Arcuffia, Capucin.	*Efparron.*	b.	407
—	Henri Alby, Jéfuite.	*Boulène.*	a.	14
—	Charles-Annibal Fabrot, Profeffeur en Droit.	*Aix.*	a.	274

Vers 1670	Le Pere Jacques de St. Marc, Carme déchaussé.	*Rians.*	a.	588
—	Antoine Morel, Minime.	*Aix.*	a.	545
—	Jean-Baptiste Lebeau, Jésuite.	*Cté. Vénaissin.*	a.	69
Vers —	Jean Peyssonel, Auteur.	*Marseille.*	b.	81
—	Louis de Briançon de Reynier, Poëte Provençal.	*Aix.*	b.	153
—	Louis de Pontis, Guerrier.	*Pontis.*	b.	108
—	Antoine Seguin, Minime.	*Aiguilles.*	b.	201
—	Charles-Joseph Suarès, Évêque.	*Avignon.*	b.	236
1671	Louis Duchesne, Évêque.	*Aix.*	a.	240
—	Esprit Julien, Carme déchaussé.	*Malaucene.*	a.	425
—	Honoré Bouche, Historien.	*Aix.*	a.	110
Ap. 1672	Nicolas Chenaut ou Chesnau, Médecin	*Marseille.*	a.	173
—	Françoise d'Aguillenqui, Religieuse.	*Aix.*	a.	8
1673	Jean Columby, Jésuite.	*Manosque.*	a.	188
—	Le Pere Paul, Carme déchaussé.	*Avignon.*	b.	57
—	François Pomey, Jésuite.	*Pernes.*	b.	98
1675	N. Muret, Prêtre.	*Cannes.*	a.	548
1676	Jeanne Perraud, Fille pieuse.	*Martigues.*	b.	71
—	Magdeleine Demandolx de la Palud, reputée Sorciere.	*Marseille.*	b.	428
—	Félix de Tassy, Mtre. en Chirurgie.	*Avignon.*	a.	584
1677	Jean Chapuis, Oraorien.	*Marseille.*	b.	421
—	Charles-Jean-Baptiste de Simiane.			221
—	Joseph-Marie de Suarès, Évêque.	*Avignon.*	b.	231
—	Charles Feau, Oratorien.	*Marseille.*	a.	284
1678	Le Pere Balthazar, Capucin.	*Riez.*	a.	60
—	Pierre de S. André, Carme déchaussé.	*L'Isle.*	b.	92
1679	Antoine Julien, Avocat.	*Toulon.*	a.	426
Vers —	François Pelicot, Auteur.	*Marseille.*	b.	59
—	Claude-François Chapuis, Oratorien.	*Marseille*	b.	422
—	François Rigordi, Jésuite.	*Le Luc.*	b.	158
—	François de Gantés, Procureur-Général au Parlement.	*Aix.*	a.	331
1680	Louis Morery, Prêtre.	*Bargemon.*	a.	546
Vers —	Louis Barles, Médecin.	*Marseille.*	a.	567
Vers —	François de Begue, Poëte.	*Provençal.*	a.	72
—	François Agneau, Oratorien.	*Les Mées.*	a.	5
—	Quiqueran de Beaujeu, Guerrier.	*Arles.*	a.	135
—	Raymond de Pellas, Trinitaire.	*Apt.*	b.	59
Vers —	Pierre de Camelin, Archidiacre.	*Fréjus.*	a.	577

1691	Gilles Duport, Prêtre.	*Arles.*	a.	244
——	Honoré de Colin de Juannet, Oratorien.	*Lambesc.*	a.	422
1692	Claude de Thomassin, Prêtre.	*Manosque.*	b.	259
——	Joseph Seguin, Auteur.	*La Ciotat.*	b.	200
——	Le Pere Marc, Capucin.	*Beaudun.*	a.	475
——	Jean Bertet, Jésuite.	*Tarascon.*	a.	79
——	Charles Duperier, Poëte.	*Aix.*	b.	69
1693	Ortigues de Vaumorieres.	*Apt.*	b.	28
——	Honoré Simon.	*Castellane.*	b.	224
——	Eustache Teissier, Général, &c.	*Lançon.*	b.	246
——	Louis de Camaret, Jésuite.	*Avignon.*	a.	149
1694	Pierre Puget, Artiste.	*Marseille.*	b.	129
Vers ——	Faudran, Peintre.	*Lambesc.*	a.	282
——	Le Pere Honoré, Capucin.	*Cannes.*	a.	400
——	Joseph Guys, Oratorien.	*La Ciotat.*	b.	434
1695	Antoine Pagi, Cordelier.	*Rognes.*	b.	35
——	Louis de Thomassin, Oratorien.	*Aix.*	b.	261
——	Noël Gaillard, Avocat.	*Aix.*	b.	431
——	Jean de Gaillard Ventabren, Evêque.	*Aix.*	a.	317
1697	Joseph Allegre, Minime.	*Cotignac.*	a.	17
——	Jerôme Tenque, Médecin.	*Martigues.*	b.	251
——	Gaspard de Tende Savoie.	*Mane.*	b.	196
——	Scipion Abeille, Chirurgien.	*Riez.*	a.	3
——	Pierre Gautier, Musicien.	*La Ciotat.*	a.	350
——	Honoré Chaurand, Jésuite.	*Valensole.*	a.	172
——	Gaspard Laugier, Minime.	*Aix.*	a.	437
——	Joseph Antelmy, Prêtre.	*Fréjus.*	a.	26
1698	Mathieu de Ruffy, Jésuite.	*Aix.*	b.	182
——	Charles Bouquin, Dominicain.	*Tarascon.*	a.	122
1699	Antoine Arcère, Ecclésiastique.	*Marseille.*	a.	30
——	Charles Barbeirac, Médecin.	*Ceireste.*	a.	53
——	Jean-Louis Roullet, Graveur.	*Arles.*	b.	177
——	Hyacinthe Boniface, Avocat.	*Forcalquier.*	a.	105
——	Louis Ferrand, Auteur.	*Toulon.*	a.	289
Vers ——	Antoine Lambert, Chirurgien.	*Le Luc.*	a.	434
XVIII SIÈCLE	Aubi de Roubin, Poëte.	*Arles.*	b.	176
	N. de Sabatier, Poëte.	*Arles.*	b.	186
	Antoine Salomon, Jurisconsulte.	*Marseille.*	b.	189
1700	Galéan, Comte de Gadagne, Guerrier.	*Avignon.*	a.	324
——	Jean Grossi, Oratorien.	*Dse d'Avignon.*	a.	385

	1709	Le Pere François Bertet, Capucin.	*Tarascon.*	a.	81
	1710	Esprit Fléchier, Evêque.	*Pernes.*	a.	294
	—	François-Toussaint de Fourbin, Frere Arsène, Trapiste.	*Marseille.*	a.	306
	—	Claude Terrin, Antiquaire.	*Arles.*	b.	251
Apr.	—	Jean-Baptiste Fabre, Négociant.	*Marseille.*	a.	274
Apr.	—	Joseph Fabre, Négociant.	*Marseille.*	a.	274
	1711	Nicolas Borrely, Prêtre.	*Marseille.*	a.	575
	1712	Louis de Tomassin de Mazaugues.	*Aix.*	b.	263
	—	François d'Etienne, Minime.	*Aix.*	a.	266
	—	Trouin, dit de Lille, Artiste.	*Provençal.*	b.	279
	1713	Toussaint de Forbin, Cardinal.	*Marseille.*	a.	305
	—	Marcel Jérôme, Comte de Gubernatis, Grand Chancelier.	*Nice.*	a.	587
	1714	Le Pere Bernardin, Capucin.	*Carpentras.*	a.	78
	—	Laurent Daniel, Oratorien.	*Toulon.*	a.	216
	—	Jacques Garnier, Prieur.	*Marseille.*	a.	336
	—	Joseph Ignace Saurin, Jurisconsulte.	*Aix.*	b.	197
	—	Paul de Meyran d'Ubaye, Minime.	*Arles.*	b.	299
	—	Jacques Clerion, Sculpteur.	*Trets.*	b.	130
Apr.	1715	François Felix d'Aimar, Littérateur.	*Arles.*	a.	554
	1716	Genet, Prieur de Ste Gemme.	*Avignon.*	a.	357
	1717	Laurent Gravier, Antiquaire.	*Marseille.*	a.	381
	1718	Gaspard Abeille, Académicien.	*Riez.*	a.	1
	1719	François Malaval, Aveugle.	*Marseille.*	a.	471
Vers	—	Pierre d'Esparra, Prêtre.	*Brignole.*	a.	232
	—	Joseph Marrot, Oratorien.	*Aix.*	a.	484
	—	François de Riquetty.	*Aix.*	b.	464
	1720	Jean-François Malatra, Jésuite.	*Pernes.*	a.	469
	—	Jean-Henri Lombard de Gourdon.	*Grasse.*	a.	375
	—	Jean-Jaques Gautier, Oratorien.	*Digne.*	a.	350
	—	Barthelemi Durand, Cordelier.	*Antibes.*	a.	249
	—	Thomas Crozet, Recolet.	*Provençal.*	a.	210
	—	Joseph Arnaud, Auteur.	*Cucuron.*	b.	407
Vers	—	Antoine Bardon, Dominicain.	*Marseille.*	a.	567
	—	Antoine Bertrand, Oratorien.	*Besse.*	a.	86
Vers	—	Gaspard Audoul, Avocat.	*Castelane.*	a.	42
	—	Jean Audon, Médecin.	*Le Martigues.*	a.	42
	—	Pierre Armand, Chirurgien.	*Riez.*	a.	555
	—	De Gassendy de Campagne.	*Digne.*	b.	432
	—	Charles Peyssonel, Auteur.	*Marseille.*	b.	82
	1721	Joseph Mervesin, de l'Ordre de Cluny.	*Apt.*	a.	515

Vers	——	Louis Ferrier, Auteur.	*Avignon.*	a.	291
	——	François Pagi, Cordelier.	*Lambeſc.*	b.	36
	1722	Balthazar de Bezieux, Préſident aux Enquêtes.	*Aix.*	a.	221
	1724	Louis-Antoine de Ruffi, Hiſtorien.	*Marſeille.*	b.	181
	1726	François Michel, Maréchal ferrant.	*Salon.*	a.	524
	——	De Meſgriny, Capucin, Évêque de Graſſe.	*Aix.*	a.	515
	——	Jean-Claude de Viani, Littérateur.	*Aix.*	b.	308
Ap.	——	Henri Ferrand, Auteur.	*Toulon.*	a.	585
	——	Jean Bourret, Oratorien.	*Oraiſon.*	a.	123
	——	Joſeph de Paul, Oratorien.	*Brignole.*	b.	52
	——	Claude Sicard, Jéſuite.	*Aubagne.*	b.	209
	1727	Honoré Gaillard, Jéſuite.	*Aix.*	a.	318
	——	Pierre Galaup de Chaſteuil, Poëte.	*Aix.*	a.	323
	——	Joſeph Bernard, Minime.	*Pignans.*	a.	77
	——	Pierre Paul, Dominicain.	*Aix.*	b.	47
	——	N. Salomon, Poëte.	*Marſeille.*	b.	190
	——	Jean-Pierre Rigord, Auteur.	*Marſeille.*	b.	157
	——	Sauveur-André Pellas, Minime.	*Aix.*	b.	60
	1728	Antoine Leget, Prêtre.	*Callians.*	a.	441
	——	Jean-Joſeph Maure, Oratorien.	*Arles.*	a.	499
	1729	Philippe Maraldy, Mathématicien.	*Perinaldo.*	a.	592
	——	Julien Clement, Chirurgien.	*Arles.*	a.	180
	——	Pierre Le Brun, Oratorien.	*Brignole.*	b.	137
	——	Honoré Tournely, Prêtre.	*Antibes.*	b.	277
Vers	1730	Joſeph de Montfort, Prêtre.	*Arles.*	a.	536
Vers	——	Joſeph de Camelin, Cordelier.	*Fréjus.*	a.	577
	——	Barras de la Penne, Chef d'Eſcadre.	*Arles.*	b.	56
	——	Remerville de S. Quentin, Auteur.	*Apt.*	b.	148
	1731	Touſſaint Paſturel, Minime.	*Aix.*	b.	42
	——	Joſeph de Vaccon, Prêtre.	*Aix.*	b.	284
	1732	François Gaſtaud, Oratorien.	*Aix.*	a.	343
	——	François Bellin, Auteur.	*Marſeille.*	a.	572
	——	Louis Feuillée, Minime.	*Mane.*	a.	291
	——	N. Chambon, Médecin.	*Grignan.*	a.	169
Ap.	——	Vincent Arniaud, Négociant.	*Marſeille.*	a.	34
	1733	Jaques Lieutaud, Mathématicien.	*Arles.*	a.	451
	——	Joſeph-Laurent Genſolen, Avocat.	*Solliers.*	a.	361
	——	Ignace-Hyacinthe Amat de Graveſon, Dominicain.	*Graveſon.*	a.	380
	——	Claude, Comte de Forbin, Guerrier.	*Gardane.*	a.	307
	——	Jean-Baptiſte d'Audiffret.	*Draguignan.*	a.	41

	1734	Jean Baptiste Desparra, Prêtre.	*Brignole.*	a.	233
	——	Dominique de Ricard, Guerrier.	*Aix.*	b.	154
	——	François de Cormis, Jurisconsulte.	*Aix.*	a.	193
	1735	Honoré d'Étienne Blegier.	*Aix.*	a.	98
	1736	Pierre-Joseph de Haitze.	*Cavaillon.*	a.	390
	——	Jean-Pierre Gibert, Ecclésiastique.	*Aix.*	a.	366
	——	Joseph-Ignace de Foresta Colongue, Évêque d'Apt.	*Marseille.*	a.	308
	——	De Cambis, Marquis de Velleron, Guerrier.	*Avignon.*	a.	152
	——	Claude-Mathieu Olivier, Auteur.	*Marseille.*	b.	17
	——	Antoine-François Vassé, Sculpteur.	*Seyne.*	b.	298
	——	Quiqueran de Beaujeu, Évêque.	*Arles.*	b.	136
	1737	Pierre Garidel, Botaniste.	*Aix.*	a.	333
	——	Gabriel Viel, Augustin réformé.	*Toulon.*	b.	470
	——	Joseph Saurin, Mathématicien.	*Courteson.*	b.	198
	——	Antoine Nicolas, Peintre.	*Marseille.*	b.	2
	1738	Étienne Leydet, Oratorien.	*St. Chamas.*	a.	447
	——	Jean Joseph Mouret, Musicien.	*Avignon.*	a.	548
	——	Antoine de Moulat, Avocat.	*Marseille.*	a.	547
	——	Louis Maille, Professeur.	*Brignole.*	a.	466
Vers	——	Joseph Bonnet, Avocat.	*Brignole.*	a.	107
	——	Jean Croiset, Jésuite.	*Marseille.*	a.	208
	——	Henri de Vento, Marquis des Pennes, Chef d'Escadre.	*Marseille.*	b.	304
	——	François Jaques-Hyacinthe Serri, Dominicain.	*Toulon.*	b.	206
Ap.	1739	Jean-Charles Gautier de Gerenton, Guerrier.	*Provençal.*	a.	364
	——	Ignace-François Limojon de S. Didier, Auteur.	*Avignon.*	a.	453
	——	Laurent-Dominique Bertet, Prêtre.	*Avignon.*	a.	82
	——	Melchior de Folard, Jésuite.	*Avignon.*	a.	301
Vers	——	Vincent, de l'Ordre de Cluny.	*Arles.*	b.	333
	1740	N. de Grille, Marquis d'Estoublon.	*Arles.*	a.	383
Vers	——	N. de Manville de Barreme.	*Arles.*	a.	56
	——	Pierre-Joseph Cortasse, Jésuite.	*Apt.*	a.	195
Vers	——	François Chabert, Chirurgien.	*Toulon.*	a.	169
Vers	——	Antoine Blanchard, Auteur.	*Pierrevert.*	a.	97
	——	Dominique de Senès, Mathématicien.	*Cuers.*	b.	203
	1741	Balthazar Gibert, Aute	*Aix.*	a.	367
	——	François Granet, Diacre.	*Brignole.*	a.	378

	1748	Marcel de Lopis la Fare, Littérateur.	*Carpentras.*	a.	275
	——	Jean-Baptiste Dupont, Littérateur.	*Marseille.*	a.	243
	——	Esprit-Jean de Rome.	*Marseille.*	b.	166
	——	Antoine Pellissery, Littérateur.	*Marseille.*	b.	64
	1749	Jean Leonard, Oratorien.	*Marseille.*	a.	442
	——	Jean-André Peyssonel, Avocat.	*Marseille.*	b.	83
	——	Joseph Antoine Baculard, Augustin.	*Pernes.*	a.	556
	——	Joseph-Gabriel Imbert, Frere Laïc Chartreux, Peintre.	*Marseille.*	a.	588
	——	Zacharie Artaud, Oratorien.	*Marseille.*	a.	38
	1750	Henri de Brancas, Maréchal de France.	*Provençal.*	a.	132
Vers	——	Laurent Bellissen, Musicien.	*Aix.*	a.	74
	——	Pierre de Rians.	*Aix.*	b.	463
	——	Dominiqne Raymond.	*Cavaillon.*	b.	455
	1751	Charles Marquis d'Albert, Guerrier.	*Aix.*	a.	13
	——	De Bezieux, Seigneur de Valmousse.	*Aix.*	a.	224
	——	De Corriol, Avocat.	*Digne.*	b.	422
	——	Charles de Follard, Guerrier.	*Avignon.*	a.	300
	1752	François Le Merre, Oratorien.	*Marseille.*	b.	441
	——	Jean-Baptiste Billon de Canceille.	*Signe.*	a.	156
	——	De Vergi, Auteur.	*Aix.*	b.	470
	——	Jean-Baptiste Bertrand, Médecin.	*Martigues.*	a.	83
	——	Louis Batterel, Oratorien.	*Toulon.*	a.	64
	——	Charles-Léonce-Octavien Antelmy, Évêque de Grasse.	*Fréjus.*	a.	28
		Simon Reboulet, Auteur.	*Avignon.*	b.	147
	——	Gaspard de Réal, Auteur.	*Sisteron.*	b.	146
	1753	Jaques Félix Girardin, Auteur.	*Fréjus.*	b.	433
	——	Joseph Bougerel, Oratorien.	*Aix.*	a.	118
	1754	Félix Carry, Auteur.	*Marseille.*	a.	159
	——	Antoine Batterel, Oratorien.	*Toulon.*	a.	64
	——	Dénis-Marius de Perrin, Auteur.	*Aix.*	b.	450
	——	Jaques Renoard, Oratorien.	*Valensolles.*	b.	151
	1755	Paul-Dénis Bertin, Auteur.	*Aix.*	a.	576
	——	Joseph de Bœuf, Magistrat.	*Aix.*	b.	418
	——	Jean Baptiste Guieu, Littérateur.	*Marseille.*	b.	454
	1756	César Chesneau du Marsais, Avocat.	*Marseille.*	a.	486
	——	Jean-Baptiste Bonardi, Auteur.	*Aix.*	a.	104
	——	Jean-Dominique Cassini, Astronome.	*Perinaldo.*	a.	577
	——	De la Beaume Desdossat, Auteur.	*Carpentras.*	a.	71
	——	Jean Ailhaud, Médecin.	*Lourmarin.*	b.	404
	——	Jean-Baptiste Cadry, Prêtre.	*Trets.*	a.	147

Fin de la Table Chronologique.

CATALOGUE DES AUTEURS VIVANS,

Avec le titre de leurs Ouvrages. On y a joint les Provençaux qui se sont fait un nom dans les Arts.

A

ADANSON (MICHEL), de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, Censeur-Royal, né à Aix le 7 Avril 1727, est Auteur de quelques Mémoires imprimés dans les Recueils de l'Académie des Sciences. Il a donné outre cela : 1°. l'*Histoire naturelle du Sénégal.* 2°. Une nouvelle *Méthode* pour apprendre à connoître les différentes familles des plantes.

ALBERTI DE VILLENEUVE (L'ABBÉ FRANÇOIS), né à Nice, a donné 1°. le *Dictionnaire* François & Italien; Italien & François. 2°. *Traduction des nuits d'Young.* 3°. *Della Educatione physica*, &c.

AYCARDI (JOSEPH-RAYMOND), né à Barjols, Dominicain du Couvent de St. Maximin, ancien Professeur de Théologie ; ci-devant Vicaire-général & Préfet Apostolique dans les Isles de l'Amérique, Auteur de plusieurs *Lettres Pastorales* & *Mandemens.*

ANGLEZ (PIERRE-ANDRÉ), né à Marseille, en 1767 : on a de lui *le Siège de la Rochelle*, Poëme qui a concouru pour le prix de l'Académie de la Rochelle en 1786.

AMIOT, Missionaire à Pekin, né à Toulon. On a de lui l'Eloge de la Ville de Moukden, Poëme traduit en François. Un Mémoire sur la Musique des Chinois. Il a fourni un grand nombre de Mémoires dans les divers Volumes des *Mémoires* concernant les Chinois. On attend incessamment une *Vie de Confucius*, à laquelle il travaille ; & un *Supplément* à son Mémoire sur la Musique.

AMPHOUX [L'ABBÉ JACQUES-ANTOINE), ci-devant Capucin, Aumônier des Galères du Roi, né à Marseille en 1720, a prononcé l'*Oraison funèbre* de Monseigneur le Dauphin & celle de M. le Duc de Villars, imprimées à Marseille. Il a encore donné au public, un *Poëme* sur les principaux traits de l'Histoire de Marseille ; plusieurs *Pièces fugitives* dans les Ouvrages périodiques; *Amusemens curieux*;&c. Recueil d'anecdotes propres à faire rire.

AMIC (CHARLES), Prêtre de la Congrégation du St. Sacrement, né à Brignole, le 11 Février 1739, Auteur d'un Discours sur l'*Éducation* qui a conncouru à l'Académie de Marseille en 1786 ; il a un Manuscrit prêt à mettre sous presse, intitulé : *Connoissance philosophique de l'homme*, formant la matière de trois Volumes ; ceux qui l'ont lû, en portent un jugement très-favorable.

ARBAUD (Louis-Claude-Gaspard-Jerôme), Docteur en Médecine, né à Marseille le 6 Juin 1727, Membre du Collège des Médecins de sa patrie, est Auteur d'un *Abrégé de l'Histoire* de Louis XIV; il a fourni des articles intéressans aux différens Auteurs des *Dictionnaires des Hommes illustres.*

ARTEFEUIL (N.), est Auteur de l'*Histoire héroïque & universelle de la Noblesse de Provence.* Il a été aidé dans ce travail par M. l'*Abbé de Capris.*

AUDIBERT (Dominique), Négociant, ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille sa patrie, est Auteur des *Éloges* de quelques Académiciens. On les a imprimés dans les Recueils de cette Académie.

B

BALZE (N.), Avocat ex-Doctrinaire, de l'Académie de Nîmes, né à Avignon, a donné un Recueil de Poésies; *Coriolan*, Tragédie; une *Ode* sur le sublime poétique.

BARRE (Pierre-Luc), Prêtre & Directeur du Séminaire du Sacré-Cœur de Jesus de Marseille, né dans cette ville le 18 Octobre 1730. On a de lui; 1°. *Relation de la vie & de la mort de Mademoiselle Marie Laval.* 2°. *Lettre d'un Directeur du Séminaire de Marseille, au sujet de la mort de M. Dandrade.* On attend encore de cet Auteur *les vies de MM. Truilhard & Dandrade*; *des Conférences Ecclésiastiques*, & quelques petits *Traités* sur divers sujets.

BARTHELEMY (l'Abbé Jean-Jacques), de plusieurs Académies, de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, Garde du Cabinet des Médailles du Roi, ancien Secrétaire-général des Suisses & Grisons, né à Aubagne en 1717, a donné une *Explication de la Mosaïque de Palestrine. Des réflexions sur l'Alphabet de Palmyre.* Une *Lettre de M. le Marquis d'Olivieri.* Plusieurs *Mémoires* sur différens sujets. Et un grand Ouvrage en plusieurs Volumes in-4°., sur l'Histoire de la Grèce sous presse, & dont les premiers Volumes sont imprimés.

BASTIDE (Jean-François), né à Marseille le 15 Juillet 1724, a donné les Ouvrages suivans. *Les Confessions d'un fat*; 1747 in-12. *Le Tribunal de l'Amour*; 1749. *Les têtes folles*; *le Tombeau Philosophique*; 1751. *La trentaine de Cythère*; 1752. *Mémoires de la Baronne de St. Clair*; *l'Être pensant*; *l'Homme vrai*; 1756. *Ce qu'on a dit & ce qu'on dira*; *les choses comme on doit les voir*; *le faux Oracle*; *Lettres d'amour du Chevalier de . . . Le ressources de l'amour*; *les aventures de Victoire Ponty*; *le nouveau spectateur*; *le Monde*; Contes.

Il a commencé le *Choix des anciens Mercures.* Il est encore Auteur d'une

Lettre à M. Rousseau, au sujet de sa Lettre à M. d'Alembert, du *Journal de Bruxelles* ou *le Penseur*, du *Désenchantement inespéré*, Comédie en un Acte & en prose, 1750. De *l'épreuve de la probité*, Comédie en cinq Actes & en prose, 1762; des *Caractères*, Comédie en trois Actes & en vers; des *deux Talens*, Comédie en deux Actes, mêlée d'Ariettes 1763. Du *Jeune-homme*, Comédie en cinq Actes & en vers, 1764. De *Gesincourt & Clémentine*, Tragédie en cinq Actes & en prose 1767, in-12. De *l'Elixir* littéraire, ouvrage périodique en trois Volumes. On lui attribue *la Bibliothèque des Romans*.

BAUSSET (L'Abbé), né à Beaudun, au Diocèse de Riez le 1er. Août 1719, est Auteur d'un Ouvrage imprimé in-12 en 1763, sous ce titre : *Principes généraux pour l'intelligence des ouvrages* : il a fini un autre ouvrage qu'il doit bientôt donner au public, *sur la certitude de la Religion, démontrée par tous les Livres saints & par toutes les histoires*.

BEAUGEAURD (J. F.F.), Rédacteur du Journal de Provence, depuis le 15 Avril 1781, est Auteur de la Comédie des *Amans Espagnols*, représentée à Paris & de celle de *la Tabatière*, représentée à Marseille, patrie de l'Auteur. Il fait l'histoire de Marseille.

BERAUD (N.), de l'Oratoire né à Allons, Professeur de Physique & de Mathémathiques, au Collège de Marseille, associé de l'Académie de Marseille, a remporté trois prix à cette Académie en 1787. Le premier Mémoire couronné, traite de l'éducation des Abeilles en Provence : le second est sur la culture du Caprier, & le troisième présente une Machine propre à pêcher le corail. Ces Mémoires seront dans les Recueils de l'Académie de Marseille.

BERENGER (Pierre-Laurent), né à Riez le 22 Novembre 1749, Professeur d'Eloquence au College Royal d'Orléans, de l'Académie de Marseille, &c. a fait les *Affiches* d'Orléans ; l'Incendie, Elégie pastorale. Le *nouveau Règne*, Poëme présenté à Monsieur. Douze *Fables* inserées dans l'Élite des Poésies décentes. Une *Epître* à M. Imbert. *Orphée & le Rossignol*, imitation de Strada. Le *Voyage de Provence*, en vers & en prose. Le *Porte-feuille d'un Troubadour. Le tribut à l'amitié. L'Éloge de M. de Reyrac. L'hyver, Epître à mes livres. Ranunculus, Carmen. Plusieurs pièces fugitives. Les soirées provençales*, Paris 1786, in-12. trois Vol.

BERNARD (Joseph), ci-devant Oratorien, Adjoint à l'Observatoire Royal de la Marine, à Marseille, de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de cette Ville, né à Trans, le . . . . est Auteur de plusieurs *Mémoires* couronnés à l'Académie de Marseille. Il a écrit sur différens objets de Physique & d'histoire naturelle. Voyez le *Journal de Physique de l'Abbé Rozier*.

BERNARDI (N.), Lieutenant général au Siège de Sault, sa patrie, de l'Académie de Marseille, est Auteur de l'*Éloge de Cujas* in-8°. 2°. De l'*Essai* sur les révolutions du droit François, in-8°. Il nous a fourni des articles intéressans & curieux.

BONETI (Jacques-François),

de St. Bonnet, natif & Juge-Mage de Carpentras, est Auteur d'un ouvrage intitulé ; *De animalibus curribus & plaustris*, Avignon, chez Fez 1761, deux vol. in fol.

Nous apprenons dans que ce Savant est mort depuis 1781.

BLANC (N. le), de Marseille, ci-devant de l'Oratoire est Auteur des *Mémoires du Comte de Guine*, de *Manco-Capac*, Tragédie en cinq Actes & en Vers & des *Druides*, autre Tragédie.

BLANC (MATHIEU), de Marseille, est Auteur d'une Comédie Provençale mêlée de Chants, intitulée : *La Bienfaisance de Louis XVI, vo leis Festos de la pax*. Il a composé un *Mémoire* pour la justification d'un Capitaine de Vaisseau marchand, accusé de Baraterie ; ce mémoire a été imprimé.

BOIS (JOSEPH-MARC), Curé de Noyers sa patrie, né en 1727, a fourni le supplément au Vocabulaire Provençal, pour les mots usités dans la haute Provence.

BONNEMANT (N.), Avocat au Parlement, né à Arles, a publié les *Maximes du Palais*, Nimes, Beaume, 1 vol. in-4°. ; il n'en est que l'Editeur le titre porte que l'Ouvrage a été composé par un ancien Magistrat au Parlement de Provence. Les Volumes suivans sont sous presse.

BOUCHAUT DE BUSSY, Major d'un Régiment des Grénadiers Royaux, né à Arles, a donné au public un ouvrage, intitulé : *La milice des Grecs*.

BORELY (JEAN MARIE), Chanoine à Avignon, ci-devant Jésuite, né en Provence le 1er. Mai 1723, a fait des Vers Latins & François. Nous connoissons de lui : *Architectura*, *carmen* ; *Bacchus au Parnasse*. *Ode* sur la naissancce de M. le Duc de Bourgogne 1751.

BORRELLY (N.) né à Salernes, ancien Professeur d'Eloquence au Collége Royal de Bourbon en l'Université d'Aix, Professeur d'Eloquence à l'Institution militaire de Berlin, de l'Académie de cette dernière ville, a publié en 1768 ; 1°. *Systeme de Législation, ou moyens que la politique peut employer pour former à l'Etat des sujets utiles & vertueux*. 2°. Une Grammaire Françoise. 3°. Il fait imprimer actuellement un Ouvrage important en six Volumes. On a encore de lui son *Discours* de réception, & quelques *Discours* d'ouverture de son cours d'Eloquence.

BOUCHE (CHARLES-FRANÇOIS), Avocat au Parlement, ci-devant de l'Oratoire, Associé à l'Academie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marseille, de l'Académie des Arcades de Rome, est Auteur de *l'Essai sur l'histoire de Provence*, deux vol. in-4°. Il a fourni plusieurs articles à ce Dictionnaire. Il a coopéré à plusieurs ouvrages sur différens sujets. On a de lui des *Mémoires* imprimés sur des matières de droit. Le *Tableau général* de la Provence imprimé dans la Géographie de cette Province, est de cet Auteur. Il a fait une *histoire de Marseille* qui paroîtra en 1788.

BRUN (L'ABBÉ), Ex-Oratorien, né à St. Julien, Diocèse de Senès: Auteur du *Triomphe du nouveau monde* deux vol. in-12. Paris 1785. Ouvrage qui l'a fait sortir de la Congrégation.

BOULE (JEAN-CHARLES), ci-devant Cordelier, né à Cannes en Pro-

vence, ancien Professeur de Rhétorique à Ville-franche, en Beaujolois, de l'Académie de cette Ville, est Auteur d'une *Histoire abrégée de St. Bonaventure*, & d'un *Panégyrique* du même Saint, imprimé à Lyon en 1747 in-4°.

BOULOGNE (L'ABBÉ ÉTIENNE-ANTOINE), né à Avignon en 1749, est Auteur de l'*Eloge du Dauphin*, père du Roi regnant, ouvrage couronné.

BOUTEILLE (ETIENNE-MICHEL), Médecin à Manosque sa patrie, Associé Regnicole de la Société Royale de Paris, a composé les Ouvrages suivans:

1°. Dissertation sur l'usage des purgatifs dans la Pleurésie. Journal de Médecine. T. X.

Cette petite Dissertation a été imprimée en 1765, & jointe au Traité de Boerhave sur la Pleurésie, traduit par M. Paul.

2°. Trois Dissertations sur l'Inoculation de la petite vérole. Journal de Médecine. T. 44, 45, 47.

3°. Observations sur la Vertu antispasmodique de la Valériane sauvage dans l'Epilepsie, la Danse de S. Witt, & la rage. Journal de Médecine. T. 48.

4°. Mémoire sur la Fièvre miliaire avec cette épigraphe, *quæque miserrima vidi, & quorum pars magna fui.* Journal de Médecine. T. 51.

5°. *Quæ sit optima Scabiei curandæ methodus? Brevis tutaque solutio.*

Cet opuscule, envoyé à la Société Royale, trop tard, a été analysé, & en partie transcrit dans le rapport imprimé, de MM. Lallouette, Jeanroi &c. 1780.

6°. Traitement, Méthodique de la rage, couronné par la Société Royale le 11 Mars 1783; au 4me. Vol. des Mémoires de cette Société.

7°. Traité latin sur la Phthisie, présenté à la Société Royale en 1783.

8°. Observations sur l'Hydrophobie spontanée.

9°. Conseils d'un père mourant à ses enfans. Vers imprimés dans le Journal, Encyclopédique 1775.

10°. Vers sur l'Empereur. *Courrier de l'Europe* 1775.

Il a fourni quelques articles pour notre histoire des Hommes illustres; & l'article de MANOSQUE, pour notre Géographie.

On attend de lui, 1°. Une apologie de l'Inoculation par déglutition; 2°. Un Essai sur la nature & les propriétés de l'irritation locale, &c.

C

CAILHOL (JACQUES), de Marseille, Commissionnaire-Chargeur, est Auteur de deux Pièces Provençales, intitulées : 1°. *Moussu Jus.* 2°. *Leis tres Coumaires.* Cette dernière a été imprimée en 1785, chez Mossy. Elles ont été répréséntées à Marseille par les petits Comédiens en 1785.

CALIXTE DE BRIGNOLE (LE PÈRE JEAN-BAPTISTE ROLLAND), Capucin, de l'Académie des Arcades, de Rome, est Auteur de *la Vie de St.*

Louis, *Evêque de Toulouse*, & de quelques *articles* de ce Dictionnaire. Il travaille à *la Vie du P. Honoré de Cannes.*

CALVET (ESPRIT-CLAUDE-FRANÇOIS), ancien premier Professeur de Médecine en l'Université d'Avignon sa patrie, de plusieurs Académies, a fait une *Dissertation sur un Monument singulier des Utriculaires de Cavaillon.* Plusieurs *Mémoires* adressés à différentes Académies. Des *Thèses* de Médecine sur différens sujets. On attend de lui quelques *Dissertations historiques.*

CAPRIS DE BEAUVEZER (L'ABBÉ JEAN-BAPTISTE DE), Ex-Jésuite, a publié *la Vie de Ste. Christine*, patrone de Cuers, sa patrie, *Avignon*, Domergue in-12. La *Vie* de Magdelaine de Gaillard-Ventabren de Venel, Dame de la Reine, Sous-gouvernante des Enfans de France, & celle de *Jean de Gaillard*, Evêque d'Apt. Plusieurs *Pièces de Théâtre* propres à inspirer l'amour de la vertu. Des *Lettres Chrétiennes.* Des *Sermons* en grand nombre. Un *Dialogue* sur le Pyrrhonisme en fait d'histoire, un autre *Dialogue* sur les quatre derniers Rois de France, plusieurs *pièces* en vers, analogues à son état. Nous lui devons le plus grand nombre des articles de ce Dictionnaire, concernant les Hommes illustres de Provence.

CHABERT (JOSEPH-BERNARD DE), Capitaine des Vaisseaux du Roi, Chef d'Escadre, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Membre de plusieurs Académies, a publié un *Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique. Des observations* sur la longitude, &c. Il est né à Toulon.

CHAUDON (L'ABBÉ LOUIS-MAYEUL), né à Valensole, le 10 Mai 1737, de l'Ordre de Cluny, est Auteur des *Réflexions sur le Panégyrique de St. Agricol*, ouvrage dédié à Madame de Bouffier sa tante. Il a aussi publié une *Lettre* à M. le Marquis ... sur un Prédicateur du 15me. siècle: une *Ode* sur la calomnie en 1756; Une à MM. les Echevins de Marseille en 1757. *L'Antidictionnaire philosophique. Le Dictionnaire historique de tous les hommes qui se sont fait un nom*, &c. La *Bibliothèque* d'un homme de goût. Le *Dictionnaire* manuel des noms latins de la Geographie ancienne & moderne. Le *Chronologiste manuel. Les grands hommes vengés.* Ce dernier ouvrage est faussement attribué à M. *Bergier.*

CHAUDON (ESPRIT-JOSEPH), est Auteur d'un Ouvrage qui a pour titre: *les Imposteurs démasqués*, & *les Usurpateurs punis*, Paris in-12, 1776.

CHAUDON (FRANÇOIS-MELCHIOR), frère des précédens, Religieux Capucin, connu sous le nom de P. *Mayeul de Valensole*, de l'Académie des Arcades de Rome, Secrétaire général de son Ordre, a donné en François *la Vie du B. Laurent de Brindes.* Avignon in-12. 1785, chez Aubanel.

CHAUVET D'ALLONS (FRANÇOIS-CÉSAR), né à Bargemon, Procureur du Roi en la Sénéchaussée de Draguignan est Auteur 1°. des *Conjectures sur la cause des tremblemens de terre*, *&c.* Mercure d'Avril 1756. 2°. De quelques *vers sur la conquête de l'Isle de Minorque.* Mercure de Décembre 1756. 3°. D'une traduction libre de la 4me. Elégie du 4me. Livre de Tibulle. ibid. 4°. D'une Epître en vers à Madame d'Al.... Mercure de Septembre

1756. 5°. D'une autre Epître à Mad. .. partant pour l'Isle de Corse. Mercure d'Avril 1757. 6°. D'une *Idylle*, intitulée: *le Papillon*. Mercure d'Août 1757. 7°. Enfin d'un *Poëme* qui a remporté le prix en 1777, au jugement de l'Académie de Marseille, sous ce titre: *Le siège de Marseille sous le Connétable de Bourbon*. Ce Poëme a été imprimé dans les Recueils de l'Académie de Marseille, & séparément chez François Brébion, Imprimeur de cette ville.

CLAUDE-FRANÇOIS ACHARD, Docteur en Médecine, Correspondant de la Société Royale de Paris, de l'Académie de Marseille, de celle des Arcades de Rome, &c. est Auteur du *Dictionnaire de la Provence & du Comté Vénaissin*, & de quelques *Mémoires* sur différens sujets, adressés à différentes Académies.

CLEMENT, Chanoine de St. Louis du Louvre, né à Apt en Provence, a remporté le prix de l'Académie Françoise en 1735. Il a composé quelques autres Ouvrages.

COMPAN (CHARLES), né à Arles en Provence, a donné au public: *L'Esprit de la Religion Chrétienne, opposé aux mœurs des Chrétiens de nos jours. Le temple de la piété & œuvres diverses. La nature vengée*, ou *la Réconciliation imprévue*. Nouvelle *méthode* Géographique. *Le palais de la frivolité céleste*, ou *la vertu couronnée par l'amour*.

CORIOLIS (L'ABBÉ GASPARD-HONORÉ DE), Conseiller en la Cour des Comptes d'Aix, sa patrie, est Auteur d'un *Traité* en 3 vol. *sur l'administration du Comté de Provence*, in-4°. Cet Ouvrage proposé par souscription, s'imprime actuellement à Aix, chez la Veuve Audibert. Il en a paru un Volume.

COURNAND, Chanoine, né à Grans, ci-devant Prêtre de l'Oratoire, Professeur de Littérature Françoise au Collège Royal, est Auteur des *quatre styles*, un vol. in-12., de *la Vie de l'Infant Dom Henri de Portugal*, Paris, Nyon, 1785, in-12. & de l'Histoire des révolutions de la Littérature Françoise &c.

COUTURE (CLAUDE), de l'Académie des Arcades Rome, Curé de Miramas a écrit une *brochure* sur la manière de mesurer la terre, 1786. Un Mémoire sur l'Olivier; &c.

CRILLON (LOUIS-ATHANASE-BALBE-BERTON DE), Abbé, né à Avignon, est Auteur de *l'Homme moral*, & des *Mémoires philosophiques*.

CRILLON (N. DE BERTON DUC DE), s'est illustré dans la dernière guerre, à Mahon & à Gibraltar.

CROIX (N... BARON DE STE), né à Mormoiron dans le Comté-Vénaissin, est connu dans la Littérature par l'*Éloge* de l'Abbé Poule; Les *recherches historiques & critiques sur les mystères du paganisme*. On a encore de cet Auteur savant. *Lezour Védan*: de *l'état & du sort des Colonies des anciens peuples. Observations sur le Traité de 1763. Histoire des progrès de la puissance morale de l'Angleterre.*

D

DAGEVILLE (CLAUDE), Architecte, Professeur de Peinture & de perspective, Associé-Correspondant de l'Académie Royale d'Architecture de Paris, de celle des Arcades de Rome, Corespondant du Musée de Toulouse, Voyer particulier & Inspecteur de la curée & travaux du port de Marseille, sa patrie, s'est fait connoître par des ouvrages d'Architecture, par des plans & des dessins parmi lesquels on distingue celui d'une fontaine gravée par *Debuignes*, dédié à MM. les Echevins de Marseille. Il a encore fait la lecture de quelques Discours aux Séances de l'Académie de Peinture, Sculpture, &c. de Marseille, dont il est membre. Il est Auteur de l'*Éloge historique d'André Bardon*, Marseille, Mossy, in-12. D'un *Mémoire* qui a remporté le prix à l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, sur les causes qui peuvent diminuer la profondeur du port & sur les moyens d'y remédier. Ce *Mémoire* a été couronné en 1782. Il a inventé un *ponton* plus économique & moins dispendieux que les anciens. Nous lui devons quelques articles de ce Dictionnaire tels que ceux de *Puget*, *Veyrier*, *Imbert*, &c. Il a composé *des Poësies provençales*, pour se délasser de ses travaux multipliés.

DEMANDOLX* (DOMINIQUE DE), Conseiller du Roi, Lieutenant-Général-Civil en la Sénéchaussée de Marseille, de l'Académie des Belles-Lettres de cette ville, & de celle des Arcades de Rome, a publié, 1°. *Discours* sur les causes qui ont le plus contribué à répandre les langues; 1772. 2°. Quels sont les moyens les plus conformes à la Religion, à l'humanité & à la politique, pour faire cesser la mendicité dans la Province de Normandie ? Mémoire couronné à Rouen, en 1779, par l'Académie de la Conception. Son *Discours sur les causes qui ont le plus contribué à répandre les langues*, est imprimé dans les Recueils de l'Académie de Marseille 1772.

DEMOURS (PIERRE), né à Marseille, de l'Académie Royale de Sciences, de Paris, & de celle de Marseille, ancien Démonstrateur & Garde du Cabinet d'Histoire naturelle du Jardin du Roi, Médecin de la Faculté de Paris, Médecin ordinaire, Oculiste du Roi & Censeur Royal, a découvert la fécondation de la Salamandre fémelle dans l'eau, sans contact de la part du mâle & l'accouchement du petit crapaud des Jardins. La première *Observation* imprimée à la fin du premier Vol. des Essais & Observations de Médecine de la Société d'Edimbourg, & la seconde dans l'histoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1741

* Il est bon d'observer que M. de Demandolx a été connu sous le nom de *Demande*, jusques en l'année 1784 qu'il a repris le nom patronimique de ses Ancêtres.

sont de lui.

Il a publié quelques *Osérvations* sur les maladies des yeux, jointes à celle sur la Salamandre; il a présenté divers *Mémoires* à l'Académie des Sciences sur la structure cellulaire du corps vitré, sur la communication de ces cellules, sur la distinction de la Cornée d'avec la Sclérotique & sur la méchanique des mouvemens de la prunelle, imprimées dans le même Volume 1741; & dans le deuxième des Mémoires des Savans étrangers. *Tables des Mémoires* de la même Académie des Sciences. *Manuel* du Cavalier du Capitaine Burdon. *Essais* & *Observations* de Médecine de la Société d'Edimbourg. *Description du Ventilateur de Halés. Essai* sur l'Histoire naturelle du Polype-insecte de Baker. *Méthode* de traiter les plaies d'armes à feu de Ranby. *Transactions philosophiques de la Société Royale de Londres. Lettre* à M. Petit, en réponse à sa critique d'un rapport sur une maladie de l'œil, survenue après l'inoculation, 1767 in-8°.

DESPENNES. V. VENTO.

DIEUDÉ (HONORÉ), de l'Académie de Marseille, Avocat au Parlement, a publié la *Fausse prévention*, Comédie en vers libres, en trois Actes, 1750. *Essai sur les ressources actuelles de la grande Brétagne, pour le rétablissement de leurs finances. Traduction de l'Anglois*, 1785 in-12.

DOMERGUE (FRANÇOIS URBAIN), né à Aubagne, a donné au public une *Grammaire Françoise* qui est estimée, & dont on a fait plusieurs éditions. il est un des principaux Auteurs du *Journal de la Langue Françoise*, qui paroît depuis quelques années. Il a aussi travaillé à la *Feuille Littéraire de Lyon*. On a de lui un Poème, intitulé *Elzéar*.

DUCLOS (FRANÇOIS-ROUX), Ecclésiastique, né à Malemort Diocèse d'Aix en Provence, ci-devant Maître de pension à Paris, est Auteur d'une *Ode*, intitulée : *Gallis & Anglis post expugnatum magonem, gratulatio*, 1756 *Frederico Prussiæ Regi*, 1757.

DUFOUR (L'ABBÉ), d'Avignon, a donné au public, 1°. *Tribut* Académique en prose & en vers, 2°. *L'ame* ou *le Systême des Matérialistes*.

DUMAS (ANTOINE-JOSEPH), né à Arles, a publié 1°. *L'art de la Musique, enseigné par la méthode du Bureau Typographique*. 2°. *L'Art de la Musique, enseigné sans transposer*. 3°. *Voyages & découvertes faites par les Russes*.

DURAND DE MAILHANE (PIERRE-TOUSSAINT), Avocat, né à St. Remy en Provence, le 1 Novembre 1729. On a de lui le *Dictionnaire du droit canonique*, 3 vol. in-4°. *Les libertés de l'Eglise Gallicane, prouvées & commentées*, in-4°. 5 vol.

E

EIDOUX (MARC-ANTOINE), de Marseille, ci-devant Ingénieur au service de S. M. C., a traduit les ouvrages suivans : La *Médecine militaire*

du latin de Portius; *Traité des Fièvres* Hoffman. *Traité du Castor*, de Francus. *La vie d'Agatocle*, ou *le Tyran de Syracuse*. *Recherches* sur l'origine des idées que nous avons de la beauté & de la vertu, par Hutcheson. *Traité des passions*, du même. Trois Volumes du *Dictionnaire de Médecine* de James. *Histoire de l'Orenoque*, du P. Gumilla. *Histoire naturelle & civile de la Californie*, du P. Venegas. *Métaphysique de l'ame*, ou *Théorie des sentimens moraux*, de Smith. *Recherches sur les beautés de la peinture*, & *sur le mérite des plus fameux Peintres, anciens & modernes*, de Webb. *Essai sur les fièvres*, d'Huxham. *Traité des Accouchemens*, de George Rhœderer. *L'agriculture complette*, de Mortimer. *Mémoires du Colonel Lawrence sur la guerre des Indes. Histoire de la Reine Anne d'Angleterre*, par Swift. *Essai sur le goût*, par Alexandre Gerard. *Miss Lucy Wellers*, Roman traduit de l'Anglois. *Voyages depuis St. Petersbourg en Russie, dans diverses contrées de l'Asie*, par Bell d'Antermony. *Histoire de la nouvelle York*, de Smith. *Histoire des Druides, des Bardes & des Vacides*, de Jean Toland. *Traité des Moffetes*, de Léonard de Capoue. *Mémoires littéraires*, traduits de l'Anglois. Le *Pharmacien moderne*, traduit de l'Anglois. *Haukiou Cohan*, Histoire Chinoise, traduite de l'Anglois. *Betty Barnes*, Roman, traduit de l'Anglois. *Traité d'Astronomie, de Chronologie & de Gnomonique*, d'Edouard Wells. *Avantures de Loville*, Roman traduit de l'Anglois. *Histoire des Colonies Européenes dans l'Amérique*, de William Burck. Le *Château d'Otrante*, trad. de Walpole. *Dissertation sur les miracles*, trad. de Campbell. *Histoire du Kamchatka. Traité de toutes les especes de coliques*, trad. de Purcell. *Histoire littéraire de l'Anatomie & de la Chirurgie*, trad. de Gœlique. *Histoire de l'origine & des premiers progrès de la Poésie*, trad. de Brown.

Il a fourni quantité d'articles au *Dictionnaire Encyclopédique*, & a travaillé à la traduction des Ouvrages suivans : *Histoire de la Philosophie*, trad. de l'Anglois de Stanley, 4 Vol. in-4°. *Recherches sur la vie & les écrits d'Homère*, de Blackwell. *Lettres sur la Mythologie*, du même. *Les Antiquités Romaines*, de Basile Kennet. *Réflexions sur les causes de l'incrédulité par rapport à la Religion*, trad. de l'Anglois. *Dissertation sur la population*, trad. de l'Anglois, 1769, in-8°.

ETIENNE (Jean-Baptite le Gouge de Saint), Gentilhomme de Manosque, né en 1703, est Auteur d'une *Lettre d'un Gentilhomme à un de ses amis* (M. le Comte de Valavoire) *sur l'emploi de ses biens & de ses revenus*, Paris 1785. La Lettre avoit été écrite en 1758.

EXPILLY (L'Abbé Jean-Joseph), ci-devant Chanoine - Tréforier en dignité du Chapitre de Ste. Marthe de Tarascon, né à St. Remy en 1719, de la Société Royale de Nancy, de l'Académie de Marseille. On a de lui 1°. Le *Dictionnaire* Géographique, historique & politique des Gaules & de la France. 2°. La *Cosmographie*. 3°. *Histoire* de la Maison Milano, en Italien. 4°. La *Polycographie*. *Mémoire* au sujet d'une Carte de l'Europe. 5°. Le *Géographe - Manuel*. 6°. *Topographie* de l'Univers. 7°. *Description* historique

des Royaumes d'Angleterre. 8°. *De la population de la France.*

EYMARD (Ange-François d'), né à Forcalquier, Abbé du Val-Chrétien, Vicaire-général de Strasbourg, de l'Académie de Marseille, a prononcé *l'Oraison funèbre de Monseigneur le Dauphin*, imprimée à Marseille in-4°. en 1766.

F

FABRE (Pierre), né à Tarascon, Maître en Chirurgie à Paris, Professeur Royal au Collège de Chirurgie, est Auteur de l'Essai sur les Maladies Vénériennes. *Lettre* sur les différens jugemens portés sur le Livre précédent. *Traité des maladies vénériennes. Essais* sur différens points de Philosophie, de Pathologie & de Thérapeutique. *Recherches* sur la nature de l'homme, considéré dans l'état de maladie. *Recherches* sur différens points de Physiologie. *Traité* d'observations de Chirurgie.

FABRE (N.), ancien Professeur de Mathématique & de Physique en l'Université d'Aix, &c. est Auteur de l'*Essai* sur la manière la plus avantageuse de construire les machines hydrauliques.

FABRE (Antoine), Carme de Tarascon, a composé *le Panégyrique de la Ville d'Arles*, prononcé le 25 Avril 1743, imprimé à Arles chez Meynier in-12.

FABRICY (Gabriel), Dominicain du Couvent Royal de St. Maximin, né dans cette ville le 11 Novembre 1726, Docteur Théologien de Casanate, de l'Académie des Arcades de Rome, où il fait sa résidence. Il a composé : *Recherches* sur l'époque de l'équitation & de l'usage des Chars équestres, chez les anciens *Des titres primitifs de la révélation*, ou *Considérations critiques sur la pureté & intégrité du texte original des Livres de l'ancien Testament. Lettres* d'un Romain, en réponse aux observations touchant les titres primitifs de la révélation. Il possède un Manuscrit qu'il n'a pas livré à l'impression sous le titre de *Grammatica Linguarum Orientalium*, &c. Il y a la matière de deux Volumes, & *les adversaria Scripta*, 4 vol.

FAUQUE (Mademoiselle), d'Avignon, a donné au public : *Le triomphe de l'amitié. Abbassay. Contes du Serrail. Les préjugés trop bravés & trop suivis. La dernière guerre des bêtes. Fréderic le grand, au temple de l'immortalité.* Nous n'avons pas pu savoir si elle vit encore.

FAURIS DE St. VINCENT, Président au Parlement de Provence, a publié : *Monnoyes des Comtes de Provence*, 1770 in-4°., contenant 27 planches & 22 pages de discours. Ce sa-

vant Magistrat est associé de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, & Membre de quelques Académies de Province. Le monument qu'il a fait élever à la mémoire de Peyresc l'immortalise lui même.

FERAUD (JEAN-FRANÇOIS), Prêtre, né à Marseille en 1725, ci-devant Jésuite, s'est fait connoître par son *Dictionnaire* Grammatical de la Langue Françoise, in-8°. 2 Vol. *Dict. critique de la Langue Françoise*, 3 vol. in-4°. sous presse. Il est Éditeur du *Dictionnaire* François du P. *Pézénas*, traduit de l'Anglois de *Thomas Dicke*, in-4°. 2 vol.

FLORET (JACQUES), né à Marseille, de l'Académie de cette Ville, Avocat au Parlement de Toulouse, est Auteur, 1°. du *Discours sur les caractères, auxquels on distingue les Ouvrages de génie des ouvrages d'esprit*, couronné par l'Académie de Marseille, en 1760. 2°. d'un *Discours sur l'état d'homme de lettres*, imprimé à Toulouse en 1786, in-12 de 23 pages, & de plusieurs autres pièces d'éloquence & de littérature.

FORBIN (GASPARD-FRANÇOIS-ANNE DE), Chevalier de Malte, né à Aix en Provence, le 8 Juillet 1718, a publié *L'Accord de la foi, avec la raison*. Une *Ode* à M. Daviel. *L'exposition Géométrique des principales erreurs Newtonniennes.*

FOURNERY (JOSEPH), né à Carcès, Professeur émérite, a fait imprimer en 1777, un Poëme sous ce titre : *Le Triomphe de la Philosophie*, ou *le Socrate Chrétien.*

G

GARDANE (JOSEPH-JACQUES), né à la Ciotat en Provence, Censeur Royal, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, de l'Académie de Marseille, a donné au public : *Observations* sur la meilleure manière d'inonculer la petite Vérole. *Mémoires* dans lequel on prouve l'impossibilité d'anéantir la petite Vérole. *Conjecture* sur l'électricité médicale. *Détails* de la nouvelle direction du Bureau des Nourrices de Paris, pour servir de modèle à de par les établissemens, projetés dans plusieurs Villes du Royaume, avec deux Consultations Médicinales, rélatives à cet objet. *Essais sur la putréfaction des humeurs animales*, trad. du latin. *Recherches pratiques sur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes. Mémoire sur l'insuffisance & le danger des lavemens anti-vénériens. Moyens de détruire le mal vénérien. Avis au peuple* sur les Asphixies, ou morts apparentes. *Le secret des suttons dévoilé*, ou *l'innoculation mise à la portée de tout le monde. Eloge* de M. Théophile Bor-

deu. *Mémoire* concernant une espèce de colique observée sur les Vaisseaux. Catéchisme des Asphixies.

GARNIER (Blaise), Maître Maçon & Entrepreneur, né à Marseille. *La Gnomonique* mise à la portée de tout le monde, in-8°. Marseille, Mossy.

GASSIER (Jacques), né à Brignole en 1730, l'un des Oracles du Barreau d'Aix, Syndic de Robe, de la Noblesse, annobli lui-même en 1780 pour ses talens, a fait plusieurs Mémoires imprimés : il a fourni bien des articles à divers Auteurs. Il a plus d'un Manuscrit prêt à être mis sous presse.

GAUTIER D'AGOTY (Jacques), de Marseille, Anatomiste, pensionné du Roi, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon, Graveur & Peintre. La *Myologie* complette en 8 planches de couleur & grandeur naturelles, avec leurs tables explicatives, &c. grand in-fol. 1747. *Anatomie de la tête*, en planches de couleur naturelle, & avec leurs tables explicatives, Latin & François, grand in-fol. 1748. *Lettre* concernant le nouvel art de graver les tableaux. *Conjecture* sur la génération de l'homme contre les oviparistes & les vermiculistes, fondée sur l'expérience faite avec divers animaux. *Chroagénésie* ou *génération* des couleurs. *Anatomie des parties de la génération.*

Jean-Baptiste son fils, est Auteur de la *Galérie Françoise* ou *Portraits* des hommes & des femmes célèbres qui ont paru en France, avec un abrégé de leur vie.

GÉRARD (Louis), Docteur en Médecine à Cotignac, de l'Académie de Marseille, a composé un ouvrage, intitulé : *Flora Gallo-provincialis.* Plusieurs Mémoires sur la Botanique & l'histoire naturelle.

GOMBERT (Antoine), ancien Curé de St. Cannat & des Pennes, né à Marseille en 1717, a fourni quelques articles à ce Dictionnaire. Il a composé quelques vers provençaux. Il travaille à une *Histoire de Marseille.*

GOUJON (Toussaint), Curé de Brignole sa patrie, né en 1735, est Auteur de quelques opuscules : d'un *Office* de St. Louis ; d'*Observations* sur l'Histoire sainte, &c.

GOYRAND (Joseph-Louis), Professeur de Médecine, en l'Université d'Aix, sa patrie, fit imprimer ses : *Quæstiones Medicæ sex pro Regiis Cathedris, Chymicæ & Botanices vacantibus in Universitate Aquisextanâ*, 1753 in-4°.

GRÉGOIRE (Gaspard), né à Aix, est Auteur de l'*Explication des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix en Provence*, in-12. Aix, David 1776. Ses fils se sont distingués dans les arts. Ils sont actuellement au Louvre à Paris, où ils exécutent des tableaux & des portraits sur le velours. Cette invention perfectionnée sera d'un mérite infini.

GRIMALDY, MARQUIS DE REGUSSE (Charles-Louis-Sextius), Président à Mortier au Parlement d'Aix, sa patrie, est connu par ses ouvrages intitulés : *Arrêts de Réglemens* ; *Arrêts notables.*

GROGNARD (N.), né à Solliers vers l'année 1730, Ingénieur-Constructeur du Roi, s'est immortalisé par le Bassin de Construction qu'il a fait à Toulon, dans lequel on fait entrer les plus gros Vaisseaux pour le radoub ou même pour la construction.

GROSSON (JEAN-BAPTISTE-BERNARD), Notaire Royal à Marſeille ſa patrie, de l'Académie de cette Ville, de celles de Lyon & de Rome, a publié un *Recueil des Antiquités & Monumens Marſeillois.* Il n'en a paru que le premier Volume. *Mémoires & Obſervations ſur la découverte de l'ancien Volcan de Beaulieu en Provence. Almanach hiſtorique de Marſeille.* Pluſieurs *Mémoires* ſur différens ſujets d'hiſtoire naturelle, &c. On a imprimé dans le Recueil de l'Académie de Marſeille, ſon *Diſcours* ſur le commerce de cette Ville, lû à la ſéance publique du 30 Avril 1783. Il travaille à un *itinéraire* de la Provence.

GUERIN de Vence, Avocat, eſt Auteur de l'*Éloge de M. Surian.*

GUILHEMIER de Boulene au Comté-Vénaiſſin; on a de lui une *Ode* ſur la Réſurrection de N. S. J. C. couronnée à Rouen en 1768.

GUYS (JEAN-BAPTISTE), de Marſeille, de l'Académie de Caën, a publié : *la Baguette miſtérieuſe. Abailard & Héloïſe*, Comédie, 1752. *Térée*, Tragédie en cinq Actes, & en vers, 1742, elles n'ont pas été repréſentées.

GUYS (PIERRE-AUGUSTIN), de Marſeille, Membre de l'Académie de cette Ville, & de celle des Arcades de Rome, a donné les Ouvrages ſuivans : *Éloge* de René Dugay-Trouin. *Mémoire & Obſervations* en faveur des Négocians de Marſeille. *Mémoire* ſur le commerce d'Angora. *Fragment* d'un ouvrage ſur les mœurs des Grecs, anciens & modernes. *Eſſai* ſur les Elégies de Tibulle. *Voyage littéraire de la Grèce. Voyage de Sophie à Conſtantinople. Voyage d'Italie. Les Saiſons*, Poëme. Le *bon vieux tems.* Les *Hôpitaux*. Brochure. *Marſeille ancienne & moderne*, 1786 1 vol. in 8°.

H

HYACINTHE (LE PÈRE), de Lorgues, Capucin. (*Antoine Gaſquet*), né en 1707, eſt Auteur de l'Ouvrage, intitulé : *Lettres Apologétiques*; il a donné enſuite l'*Uſure démaſquée*, 1 Vol. le 2 ſous preſſe.

J

JANETY (N.), ci-devant Procureur au Siège-général d'Aix ſa patrie, eſt Auteur du *Commentaire* ſur le reglement de la Cour, 2 Vol. in-4°. 1762. *Journal du Palais de Provence*, dont il a paru 6 Vol. in-4°. avec M. Laurent.

JOURDAN (J. B.), de Marseille, est Auteur des *Mémoires de Monville*. *Du Guerrier Philosophe*. De la *Comparaison de Manlius avec la Vénise sauvée*. Des *amours d'Abrocome*. De *l'histoire de Pirrhus*. De *l'histoire d'Aristomene*. Du *Correcteur des Bouffons*. De la *Lettre du Correcteur des Bouffons*. De l'*École des Prudes*, Comédie en trois actes 1743.

JOYEUSE (N.), Médecin de la Marine, à Marseille, Associé regnicole de la Société Royale de Médecine de Paris, a fait imprimer un *Discours* prononcé à l'ouverture de l'École de Médecine pratique. Il est encore Auteur de l'*Éloge* de M. *Seren*, imprimé dans les Recueils de l'Académie de Marseille, dont il est membre, &c.

ISNARD, de Grasse en Provence, a écrit un *Mémoire* sur les tremblemens de terre. Un *Mémoire* sur la manière la plus sûre de rappeller les noyés à la vie. Le *cri de l'humanité en faveur des noyés*.

JULIEN (JEAN-JOSEPH DE), Avocat au Parlement, ancien Professeur en l'Université d'Aix sa patrie, Conseiller honoraire à la Cour des Comptes, a composé un *Commentaire sur les Statuts de Provence*, 2 Vol. in-4°. 1778. & des *Elémens de Jurisprudence*, 1 Vol. in-4°. 1785.

JUSTIN de Montéoux, Capucin, né en 1736, a publié l'*Histoire des Guerres civiles du Comté-Vénaissin*, 2 Vol. in-12., Carpentras 1782. Il a deux autres Ouvrages prêts à être livrés à l'impression. 1°. Histoire de l'Eglise & du Diocèse de Carpentras. 2°. Une notion du Talmud des Juifs & de leurs rits modernes. Depuis quelques années, il est chargé de faire les Conférences, aux Juifs de Carpentras, en hébreu.

L

LACOMBE (FRANÇOIS), d'Avignon, est né en 1733; nous avons de lui : *Lettres* historiques du Comte d'Orreri, traduites. *Lettres* choisies de Christine, Reine de Suède. *Lettres* secrettes de la même. *Lettres* sur l'enthousiasme, trad. de l'Anglois. *Dictionnaire* du vieux Langage François. *Observations* sur Londres,

LAMANON (ROBERT DE PAUL DE), né à Salon, a donné plusieurs Ouvrages sur l'histoire naturelle, parmi lesquels nous citerons une *Description* de divers fossiles, trouvés dans les carrières de Montmartre, près de Paris, & un *Mémoire* sur un os d'une grosseur énorme, trouvé dans une couche de glaise au milieu de Paris, rue Dauphine.

LAMBERT (LE PÈRE), Dominicain, né à Salernes, a donné en un Vol. in-12. Un *Essai sur la Jurisprudence* universelle. 2°. Une *Apologie de l'Etat Religieux*. Cet Ouvrage a eu six

Éditions en moins de deux ans. 3°. Quelques *Ecrits polémiques* sur des matières de Théologie.

LANTIER de Marseille, de l'Académie de cette Ville, est Auteur de l'*Impatient*, Comédie, & du *Flatteur* autre Comédie, publiées par M. *de la Reyniere*.

LASSONE (JOSEPH-MARIE-FRANÇOIS DE) Conseiller d'Etat, premier Médecin du Roi & de la Reine, Membre de l'Académie Royale des Sciences, Censeur Royal, Aggrégé honoraire du Collège Royal de Médecine de Nancy, né à Carpentras dans le Comté-Vénaissin, le 3 Juillet 1717, est Auteur d'une *Dissertation* sur le Cancer des Mamelles, qui a remporté le prix de l'Académie de Chirurgie, en 1737, imprimée dans le 2 Vol. des Prix de cette Académie. Ses *Dissertations* rélatives à l'Anatomie, à la Chymie & à l'histoire naturelle, sont imprimées dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences.

LAURENT (AUGUSTIN), Avocat né à Aix, le 28 Septembre 1732. Rédacteur du Journal du Palais de Provence, dont son ami Jannety a le Privilège. Il en a paru 7 Volumes in 4°.

LAURENSI (N.), Prieur Curé de Castellane, a écrit l'*Histoire de Castellane* (sa patrie), 1775 in-12. Il nous a fourni cet article rédigé pour notre Géographie & plusieurs autres.

LESBROS DE LA VERSANE (LOUIS), de Marseille, a publié *l'Esprit de S. Réal. Dissertation* sur les Nourrices. *Lettres* sur les femmes. *Pensées de l'ami des homme*? L'*Orpheline*, Comédie, en Vers & en un Acte, 1766, in-8°. *Le Philosophe soi-disant*, Comédie en vers & en trois Actes, 1766, 8°. *La Rosière* ou *le Triomphe de la vertu*, Comédie héroïque, 1766. *L'Amour est une bonne chose*. Conte, in-12 1773. Quelques *Romans*.

LIEUTAUD (LE PÈRE), Exprovincial des Cordeliers : *Oraison funèbre du Pape Clément XIV*.

M

MAGNAN (LE PÈRE DOMINIQUE), Minime, né à Reillanne le 29 Mai 1731, a publié le *Dictionnaire Géographique de la France*, 4 Vol. in-8°., Avignon, avec le nom de Paris. Un *Traité de anno Nativitatis Christi*, 1 Vol. Rome 1772, in-8°. Une *Réponse* à la Critique de M. Rondet. *Bruttia Numismatica*, Rome 1773, in-fol. *Della lingua magna, ovverò universale*, imprimé dans le cinquième Tome du *nuovo Giornale dei Letterati d'Italia in Modena*, 1773. *Miscellanea Numismatica*, 4 Vol. in-4°. Rome 1773. La Ville de Rome, 4 Vol. figures. Rome in-fol. *Lucania Numismatica*, Rome, 1775 in-4°. *La Città di Roma*, 1779 in-fol. 4 Vol. in-12. Rome.

Calcographia

Calcographia della Colonna Antonina, Rome 1779, in-fol. Les Ouvrages ſuivans ne portent pas le nom du P. Magnan : Notice de la Ville d'Avignon, Avignon, in-12. *Roma antica é moderna*, fig. Rome 1777, in-fol. *Elegantiores Statuæ antiquæ*, Rome 1776, in-4°. *Iconarii univerſalis certamen*, Rome, 4 Vol. in-4°. Calcographie di belle Statue antiche, Rome 1779, 2 Vol. in-4°. Calcographia degli edifizi di Roma, Rome 1779, 2 Vol. in-4°. *La Città di Roma con due piante generali*, &c. Rome 1779, 2 Vol. in-12. Calcografia delle Chieſe di Roma, Rome 1779, in-4°. Calcografia di Roma, Rome 1779, 7 Vol. in-4°. La Ville de Rome, &c., 2 Vol. in-12. Rome1783.MitologiarioRome1786in-4°.

MALESPINE (L'ABBÉ), né à Draguignan, en 1722, eſt Auteur de pluſieurs pièces de Poéſies. Ses ouvrages, les plus connus ſont : une *Ode*, intitulée : *les Regrets de Naples au départ du Roi pour Madrid*. Une *Ode ſur les alarmes de Madame la Ducheſſe de Crillon, au départ de ſon époux pour l'Armée en Portugal*. Une *Ode ſur les plaiſirs de l'eſprit*, couronnée a l'Académie de Pau. Une *Ode ſur la fête de la Roſière*, ou *la Vertu couronnée*. Et une *Ode ſur la modération* ; *& la traduction de la 22me. Ode d'Horace*, qui n'a point été imprimée. Trois *Épîtres*, en vers, l'une à M. le Bailli de Fleury, l'autre à M. d'Oſſun, Ambaſſadeur à Naples, *ſur ſa nomination au Cordon bleu*, & la troiſième au Duc d'Albe, *ſur ſa convaleſcence*.

Nous avons encore de cet Auteur *la Traduction de Langue*, ou le *Héros Chinois*, pièce Dramatique de Métaſtaſe ; & *Tamerlan*, Tragédie en trois Actes & en Vers, qui n'eſt point imprimée. L'*Incendie* Poëme qui a concouru pour le prix de l'Académie Françoiſe, il eſt ſuivi d'une Épître à le Mierre, *ſur ſon Poëme de la Peinture*. Un *Exercice littéraire ſur l'hiſtoire ſacrée & prophane*, *la Géographie*, *&c.* dédié aux Rois des deux Siciles, & précédé d'un compliment en vers. Divers *Complimens* en Vers François ; une *Cantate*, intitulée : *Renaud* & *Armide*, & quelques *pièces fugitives*, imprimées dans les Mercures du tems, ou dans l'Almanach des Muſes. Il ſeroit à déſirer que cet Auteur donnât au public la collection de ſes pièces fugitives : elles formeroient un Volume précieux & digne de paſſer à la poſtérité.

Alexandre, ſon frère, né en 1724, n'a point fait imprimer, mais il a été le conſeil & le reviſeur des Ouvrages de ſon frère aîné, dont nous venons de parler.

MARIN (LOUIS-CLAUDE-FRANÇOIS DE), Lieutenant-général de l'Amirauté en la Ville de la Ciotat, ſa patrie, Cenſeur-Royal, Inſpecteur de la Librairie en Provence, ancien Secrétaire-général de la Librairie, Membre de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marſeille, &c. &c.

Parmi ſes Ouvrages, nous citerons, 1°. l'*Homme aimable*. 2°. *Lettres* d'Héloïſe à Abaillard. 3°. *Lettres* de l'homme civil, à l'homme ſauvage. 4°. L'*Hiſtoire* de Saladin. 5°. L'*Hiſtoire* de la Ciotat avec un *Mémoire* ſur Tauroentum, & un autre ſur les cauſes qui ont diminué la profondeur du port de Marſeille. 6°. Son *Theâtre*. 7°. *Caton*, poème. 8°. *Notice* ſur la vie de Ponthus de Thyard & pluſieurs pièces fugitives.

MARIN (Louis-Pierre de), fils du précédent, il a publié dans le Mercure, & dans le Journal de Provence, plusieurs petites pièces. Il a fait la musique de l'Opéra d'Abdolonyme, qui a été répeté, & qui doit être exécuté par l'Académie Royale de Musique de Paris, ainsi que plusieurs autres Ouvrages de Musique qui ont été gravés.

MAURAN, Médecin de St. Chamas : *Avis* aux gens de Mer sur leur santé, 1 vol. in-12. 1786, Mossy.

MAURY (l'Abbé Jean-Siffrein), de l'Académie des Arcades de Rome, né à Valréas le 25 Juin 1746, a publié : 1°. l'*Éloge* funèbre de Monseigneur le Dauphin. 2°. L'*Éloge* du Roi Stanislas. 3°. L'*Éloge* de Charles V, Roi de France. *Discours* qui a concouru pour le prix de l'Académie Françoise, en 1767. 4°. *Panégyrique de St. Louis*. 5°. L'*Éloge* de Fenélon. 6°. *Discours* choisis sur divers sujets de Religion & de Littérature. 7°. *Traité* de l'éloquence de la Chaire. 8°. Son *Discours de réception* à l'Académie Françoise, qui a été imprimé par ordre des États du Comté-Vénaissin.

MAYER (Charles-Joseph), Ecuyer né à Toulon le 2 Janvier 1751, a publié plusieurs Ouvrages dont voici les titres : *Apellès & Campaspe*, ou le *Triomphe d'Alexandre*, Ballet. *Anecdotes* Françoises. *Contes moraux*. La *Femme infidèle*., Drame. *Héliogabale & Alexandre Sévère*, Histoires Romaines. *Narcisse*, Ballet en un Acte. Le *Retour du Martigal*, Comédie. Le *Tableau politique de l'Europe*. *Tableau des Finances, sous Charles IX*, *Henri III & Henri IV*. Le *Vœu des Auteurs*. M. *le Comte de Falckenstein*, ou *Voyages de l'Empereur Joseph II*. *Bibliothèque* universelle des Romans, (avec feu M. le Comte de Tressan.) L'*Histoire* des hommes, (avec MM. de l'Isle & Mercier.) *Dissertation* sur les Troubadours. *La Conjuration d'Amboise*. *Discours* sur Pibrac. *Geneviève de Cornouailles*, Roman. *Charles le bon*, Roman du vieux tems. *Asgill*, Roman historique. *Galerie philosophique du XIVme. siècle*. *Histoire philosophique & militaire de Franxe*. *Voyages en Suisse*, 2 Vol. in-8°.

MAZET (Jean-Joseph), de Marseille, est Auteur d'une brochure, intitulée : *Le Guide Marseillois*, ouvrage périodique qui se continue annuellement. Il a été le premier en Provence, qui se soit élevé dans un Globe.

MENC (Paul-Antoine), Dominicain, né à Marseille, de l'Académie de cette Ville & de celle des Arcades de Rome, a remporté deux prix de l'Académie de cette Ville, en 1755, & 1756. *Éloge de Pierre Gassendi*. *Quelles sont les causes de la diminution de la pêche sur les Côtes de Provence*, Discours. *Plusieurs Panégyriques & Discours Littéraires*.

MERY DE LA CANORGUE (Joseph), Prêtre & Licencié en Théologie, né à Bonieux au Comté-Vénaissin ; nous avons de lui : La *Morale Evangélique*, *expliquée par les SS. Pères*. La *Théologie* des Peintres, Sculpteurs & Dessinateurs. De la *Vie* & des *Mœurs* des Chanoines, traduit du Latin, de Denis Rikel, Chartreux, avec des *notes*. *Traité* de la véritable Noblesse & des vertus qui lui conviennent. *Mémoires* pour servir à la composition

de la vie de J. C. traduits du Latin de Boudinius de Furny, avec des remarques. Le *Génie* d'Alphonse V, Roi d'Arragon & de Sicile.

MEYFFRET, Jacobin d'Aix, a composé l'*Éloge*, en vers, de Pierre le grand, couronné par l'Académie de Marseille, en 1778.

MICHEL d'Avignon, est Auteur de l'Ouvrage, intitulé : *La peinture*, Poëme couronné aux Jeux Floraux, en 1767, in-8°.

MIOLIS (MARIE-JOSEPH-JEAN-BAPTISTE-HONORÉ), Conseiller en la Cour des Comptes d'Aix sa patrie, a composé un *Mémoire sur la conservation des bâtards & des enfans exposés*, in-4°.

MIRABEAU (VICTOR DE RIQUETTY, MARQUIS DE), des Académies de Marseille & de Montauban, est Auteur des Ouvrages suivans. *Mémoire concernant les Etats provinciaux. Mémoire sur les Etats provinciaux. Examen des Poésies de M. le Franc. L'Ami des hommes. Lettre d'un Banquier à son Correspondant. Réponse du Correspondant. Théorie de l'impôt. Elémens de la Philosophie rurale. Les Economiques.*

MOURAILLE (JEAN-RAIMOND), ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille, de celle de Lyon, né à Séon au territoire de Marseille, a donné : 1°. *Traité* de la résolution des équations. 2°. Plusieurs *Discours* & *Mémoires* lus dans les Séances publiques de l'Académie de Marseille. 3°. *Eloges des Académiciens morts.*

N

NUIRATTE (LOUIS-THOMAS), né à Marseille, le 21 Décembre 1724, ancien Professeur de Rhétorique au Collège des Minimes de la Ciotat, Religieux Minime, de l'Académie des Arcades, Exprovincial, s'est fait un nom dans la Littérature, par des *Cantiques Spirituels : L'Oraison funèbre de M. de Belsunce. Son Recueil de Cantiques*, & la Bibliothèque des Minimes de Marseille, lui font un honneur infini.

O

OLIVIER (JEAN), né à Carpentras, Avocat, est Auteur, 1°. des Principes du Droit François, Paris 2 Vol. in-12. 2°. Civilis doctrinæ analysis philosophica, Rome 1777, in-4°. 3°. Essai sur la vertu, ou Abrégé de la

morale propre à tous les citoyens, Avignon, in-12. 1783.

P

PAPON (L'ABBÉ JEAN-PIERRE), Exoratorien, né au Puget de Teniers, Diocèse de Glandèves aux Etats de Nice, a publié : une *Ode* au Roi sur la guerre de 1758, in-4°. *L'Homme*, Ode dans le Recueil de Toulouse. *L'Art du Poëte & de l'Orateur*, ou *Rhétorique nouvelle. Oraison funèbre du Roi de Sardaigne. Histoire de Provence*, 4 Vol. in-4°. *Voyage Littéraire de Provence*, 2 vol. in-12 *Discours* prononcés aux Séances de l'Académie de Marseilie, dont il est membre vétéran.

PARIS (HONORÉ-GENEST), Docteur en Médecine, a écrit plusieurs Mémoires sur divers objets : entr'autres *un sur la peste*, dont il a été témoin oculaire dans le Levant.

PASTORET (JEAN-BAPTISTE DE), Avocat au Parlement, ancien Procureur du Roi à la Police, Conseiller au Siège de l'Amirauté de Marseille sa patrie, est Auteur d'un Manuscrit fort estimé, contenant des *Notes instructives sur le droit maritime.*

PASTORET (CLAUDE-EMMANUEL-JOSEPH-PIERRE DE), fils du précédent, Conseiller de la Cour des Aides de Paris, un des Commissaires nommés par le Roi pour les recherches, l'examen & la collection de toutes les Chartres relatives à la Législation, au droit public & à l'histoire, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, de celles des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Marseille, de l'Académie Royale de Florence, de celles de Cortone, Lyon, Rouen, Metz, Arras, Angers, Toulouse, Nîmes, Châlons-sur-Marne, &c. est né à Marseille en 1756.

Les Ouvrages qu'il a publiés jusques à present sont, 1°. *Tributs offerts à l'Académie de Marseille* in-16, 1782. *Ces tributs* sont composés d'une *Epître sur les sociétés de Paris*, d'une *Ode sur l'abolition de la Servitude, par Louis XVI*, d'un petit *Poëme*, intitulé Les *Comédiens de Campagne*, & d'un *Discours* en vers, qui a pour titre : l'*Idée de la mort.*

2°. Un *Discours*, en vers, *sur l'union qui doit règner entre la Magistrature, la Philosophie & les Lettres*, suivi d'une *Dissertation sur le danger de l'éloquence au barreau*, in-16, 1783.

3°. *Traduction nouvelle des Elégies de Tibulle, avec des notes*, in-8°. 1784.

4°. *Dissertation* qui a remporté le prix de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, en 1784, sur cette question : *Quelle a été l'influence des loix maritimes des Rhodiens sur la marine, des Grecs & des Romains, & l'influence de la Marine sur la puissance de ces deux peuples*, in-8°. 1784.

5°. *Zoroastre, Confucius & Mahomet, comparés comme Sectaires, Legislateurs & Moralistes*, Paris 1787, in-8°. de

477 pages.

Le goût des Sciences & des Lettres n'est pas nouveau dans cette famille. *Jean Pastoret*, frère du Trisayeul du Magistrat dont nous venons de parler, s'étoit livré avec succès à la poésie, & on conserve de lui plusieurs ouvrages manuscrits qui sont encore dans les mains de ses descendans. Un autre frère à la même époque, s'honoroit en combatant pour le Roi au siège de Candie, sous les ordres de M. le Duc de la Feuillade, & de M. le Duc de Château-Thierry. L'historien Mezeray en fait mention dans son Journal du siège de Candie. On voit un autre Pastoret (*Barthelemi*) plus ancien mis en 1581, par les Auteurs contemporains, au rang des premiers Jurisconsultes de son tems. Nous croyons devoir placer ici cette notice que nous avons omise dans le cours de notre Dictionnaire.

PAUL (L'ABBÉ AMANT-LAURENT), ci-devant Jésuite, ancien Professeur d'Eloquence à Arles, Associé de l'Académie de Marseille, né à St. Chamas en 1740, a traduit *Velleïus Paterculus*, 1769; *Florus*, 1771; *Justin*, 1774; *Cornelius Nepos*, & quelques morceaux choisis de *Tite Live*, 1781. Il a fourni quelques *articles* du Dictionnaire des Hommes illustres de la Provence, qui sont neufs, & quelques autres qui sont retouchés. Il a en manuscrit la version de *Sulpice Sevère*. Un choix d'anecdotes intitulé *Historiæ Gallicæ*. Un *Discours* sur l'éloquence de la Chaire : des *Sermons* : un *Discours* sur la noblesse & l'importance des fonctions de l'Instituteur public. Il est occupé actuellement d'un ouvrage considérable. On trouve dans la Feuille littéraire de Lyon 1773, quelques poésies fugitives de cet Auteur.

PELLICOT (ESPRIT-JOSEPH), des Seigneurs de Seillans sa patrie, Docteur en l'un & l'autre Droit, Avocat au Parlement de Provence, est connu dans le barreau par des Mémoires dont nous citerons les principaux. L'authentique *præterea*; sur l'administration des Consuls des Communautés, sur les délibérations des Communautés sur les bans de leurs Fermes; sur le rachat de leurs domaines; sur l'imprescribilité des tailles; sur la non licitation de leurs moulins, possédés en commun avec les créanciers détenteurs. Sur la notice requise en matiere de retrait; sur les nullités des représentations des successions, sur l'aliénation des biens des mineurs; sur la présomption de la vie des absens : sur l'établissement des Succursales; sur la foi dûe aux livres des Négocians; sur les nullités des Testamens mistiques; sur celle de la prétérition; sur l'imprescribilité des droits Seigneuriaux; sur la différence des chemins publics, privés & voisinaux sur la Loi *diffamari*, &c.

PENNIER DE LONG-CHAMP, né à Avignon en 1747, Docteur en Médecine, Aggrégé à l'Université de sa patrie, a écrit une *Dissertation*, physico-médicale sur les trufes & sur les champignons, imprimée à Avignon, chez Bonnet.

PERROU, né à Aix, est Auteur de l'*Essai sur l'Espagne*, 2 vol. in-8°.

PEY (N.), Chanoine de N. D. à Paris, né à Solliers en 173 . . . a écrit un ouvrage, intitulé : *la Vérité de la Religion Chrétienne, prouvée à un Déiste*, 2 Vol. in-12. Paris 1771.

PEYSSONEL (N. DE), ancien Con-

ful de la Nation Françoise à Smyrne, Correspondant de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, Associé de celle de Marseille, a composé 1°. *Observations* Historiques & Géographiques, sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube, Paris in-4°. 1765. 2°. *Lettre* servant de réponse critique aux Memoires de M. de Tott, où il relève les erreurs dans lesquelles il est tombé, Marseille 1785. 3°. Les Numéros, 4 vol. in-12.

PISTON (Victor), de Marseille. Observations météorologiques & raisonnées, depuis 1758 jusques en 1777, faites à Marseille & en divers endroits.

PLANQUE (Louis) de l'Oratoire, né à la Ciotat, a donné des *Observations* sur la fontaine de Fontestorbe. Réponse à M. Astruc.

POMME fils, Médecin, né à Arles, est Auteur de l'*Essai* sur les affections vaporeuses des deux sexes, du nouveau *Recueil* de pièces fugitives pour l'instruction du procès, que le traitement des vapeurs a fait naître parmi les Médecins.

POMET (N.), de Marseille, célèbre Sculpteur à Rome.

PORTALIS (N.), Avocat au Parlement, ancien Assesseur d'Aix, né au Bausset, a publié plusieurs *Mémoires* & entr'autres une *Consultation* sur la validité des mariages des Protestans en France, 1 Vol. in-12.

POULAIRHIÉS (Pierre-Nicolas de), de Marseille, a publié des *Fables* & des *Poësies* diverses; ainsi que *le Taciturne*, Comédie, Marseille, Mossy 1773, in-8°.

PRADINE (l'Abbé Sextius Alexandre de Colla de), Vicaire-général d'Aleria en Corse, ci-devant Religieux de l'Ordre de St. Dominique, & Curé au Port-au-Prince, a prononcé l'*Oraison funèbre* de Thérèse Charpentier, Marquis d'Ennery, Gouverneur, Lieutenant-général des Isles Françoises de l'Amérique sous le Vent, imprimée au Cap-François, chez François Dufour de Rians, en 1777, in-4°.

PUGET DE ST. PIERRE, Provençal, Ex-jésuite, a publié: *les Aventures de Periphas. Histoire des Druses. Analyse des principes de J. J. Rousseau. Discours* prononcé aux P. M. sur la Philosophie Françoise. *Eloge funèbre de Monseigneur le Dauphin. Prospectus* d'un Duc & Pair à l'Assemblée des Pairs. *Précis national*, ou *Tableau de la Société dans ses détails.*

R

RAMEL (Marie-François-Bernardin, né à Aubagne, Docteur en Médecine & Correspondant de la Société Royale de Médecine, connu, 1°. par un *Mémoire sur les maladies endémiques, qui régnent à la Calle & à Bonne.*

Ce Mémoire présenté à la Société Royale, a valu à son Auteur un jéton d'or. 2°. Par un Ouvrage intitulé : Consultations de Médecine & Mémoire sur l'air de Gémenos. 3°. Par un autre sous ce titre : *Apperçu* & *doutes* sur la Météréologie, appliquée à la Médecine. 4°. Il promet un autre ouvrage sur l'*influence des marais & des étangs, sur l'économie animale.*

RAYMOND (FRANÇOIS), Médecin aggrégé au Collège de Marseille, de l'Académie de cette ville, de la Société de Médecine de Paris, né à Auriol, est connu par beaucoup d'ouvrages sur la Médecine. Nous citerons les principaux. *Histoire de l'Eléphantiasis. Dissertation* sur le bain aqueux. *Dissertation* sur l'efficacité du Vésicatoire. *Mémoire sur la Topographie de Marseille.* Cet ouvrage a valu à son Auteur un jeton d'or de la valeur de 600 livres.

RAYNAUD (PAUL), ci-devant de l'Oratoire, né à Hieres en Provence, a remporté les prix de prose & de poésie à l'Académie Françoise en 1737; il a composé des *Vers* adressés au Roi, à son retour de l'Armée en 1744. Et une *Ode* sous ce titre : *la grandeur de Dieu dans ses moindres ouvrages.*

REBOUL a écrit sur l'*Agriculture.*

REQUIER (JOSEPH-MELCHIOR), né à Pignans le 12 Novembre 1713, est Auteur du *Discours*, qui a obtenu *l'accessit* à l'Académie de Marseille, en 1750 sur ce sujet : *lequel des deux est le plus nuisible à la société, des vices du cœur ou des erreurs de l'esprit.*

REQUIER (JEAN-BAPTISTE), né à Pignans en Provence le 24 Juin 1715, Auteur & Traducteur, frère du précédent, a publié : la *vie de Peyresc*, traduite du latin de Gassendi. *Recueil* historique sur la Ville d'*Herculanum. Traduction* du Mercure de *Vittorio Siri. Vie* de Giannoti Manetty. *Vie* de Philippe Strozzi. *Mémoires* secrets tirés des Archives des Souverains de l'Europe. *Histoire* des révolutions de Florence. *Esprit des loix Romaines*, traduit du latin de Gravina, 3 Vol. in-8°. 1786.

RICAUD, Provençal, a publié un ouvrage, intitulé : *l'Existence de la merveilleuse pierre des Philosophes.*

RICAUD (ETIENNE-CÉSAR), ancien premier Echevin de Marseille sa patrie, de l'Académie de cette ville, a composé une *Ode* sur les Loix, couronnée en 1753. Plusieurs *pièces fugitives.*

RIVE (L'ABBÉ JEAN-JOSEPH), né à Apt le 19 Mai 1730, ancien Curé de Moleges, a donné au public, *Eclaircissemens historiques & critiques sur l'invention des cartes à jouer.*

Notice d'un manuscrit de la Bibliothèque de M. le Duc de la Valliere, contenant les Poésies de *Guillaume Machau*, accompagné de *Recherches* historiques & critiques, pour servir à l'histoire de ce Poëte.

Notices historiques & critiques de deux manuscrits uniques & très-précieux de la Bibliothèque de M. le Duc de la Vallière, dont l'un a pour titre : *la Guirlande de Julie*, & l'autre : *Recueil des fleurs & insectes*, peint par *Daniel Rabel* en 1624, in-4°.

Second Tome des *peintures antiques de Petro Sante Bartoli*, contenant l'explication des six figures du Sépulcre

de Sextius ; celle des douze figures des bains de Constantin & de la nôce aldobrandine, avec *l'Histoire critique* de la Pyramide de Sextius, une *Dissertation* sur le Sacerdoce des Semptemvirs épulons. *Ode* sur la naissance du Messie. *Ode* sur la création. Il est nommé Bibliothècaire d'Aix.

ROUBAUD (JEAN-LOUIS), Docteur en Médecine, né à Aups en 1745, Médecin de *Monsieur*, est Auteur des brochures suivantes : *le triomphe Marseillois* en vers 1777. La *reconnoissance*, Ode, en remerciment du Brevet de Médecin de *Monsieur*. *Tractatus de Catalepsi*, 1773. Il prépare d'autres ouvrages ; il a annoncé un *Traité* sur la cause des morts subites. Il a fait un Poëme, intitulé : la *Valmoissinade*, qui est resté manuscrit. C'est un Poëme à l'imitation du Lutrin de Boileau.

ROUSSIER (L'ABBÉ PIERRE-JOSEPH), né à Marseille, Chanoine d'Ecouïs, Correspondant de l'Académie des Inscriptions, & du Musée de Paris, est Auteur des Ouvrages suivans : *Traité* des Accords & de leur succession. *Observations* sur différents points d'harmonie. Nouvelle *manière* de chiffrer la basse continue, publiée par un anonyme, & sous un nom emprunté dans la seconde partie du sentiment d'un harmoniphile, sur différens ouvrages de Musique des anciens. *Lettre* à l'Auteur du Journal des Beaux-Arts, touchant la division du Zodiaque, & l'institution de la semaine planétaire. *Lettre* à M. de la Blancherie sur le clavessin chromatique de M. de la Borde. *Lettre* sur l'acception des mots *basse fondamentale*, dans les sens des Italiens & celui de Rameau. *Table* raisonnée, *notes* & *observations* sur le Mémoire de M. Amiot, sur la musique des Chinois. *Notes* sur l'essai des pierres sonores de la Chine. Seconde *Lettre* à l'Auteur du Journal des Beaux-Arts, touchant la Sémaine planétaire.

ROUVIERE D'EYSSAUTIER (CHARLES-VINCENT-AUGUSTE DE LA), Chevalier de St. Louis, Comte d'Italie, Commissaire des guerres, ci-devant Ordonnateur, faisant fonction d'Intendant pour S. M. en l'Isle & Royaume de Corse, Membre de l'Académie de Beziers, honoraire & Directeur de l'Académie Royale, établie en ladite ville, par brevet du Roi, du 19 Septembre 1765, pour une école gratuite de Musique, né à Aix, le 22 Janvier 1712, est Auteur d'un *Mémoire* sur une espèce de chénilles qui produisent de la soie.

S

SABATIER, né à Cavaillon, ancien Professeur d'éloquence au Collège de Tournon, Pensionnaire du Roi, s'est fait connoître par un grand nombre d'ouvrages, dont voici la liste.

Lettre sur le grand Rousseau. *Epître* à



